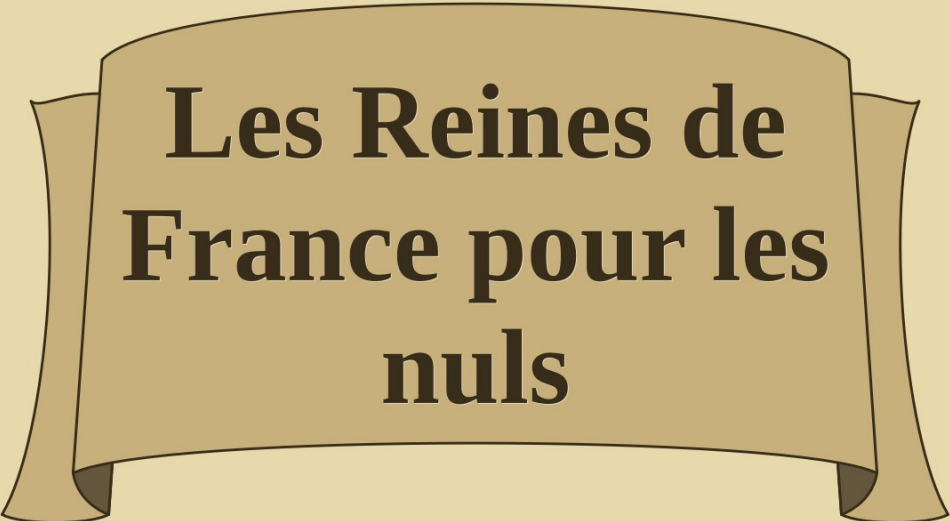




Les Reines de France pour les nuls

Pierre Chalmin

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Avec les Nuls, tout devient facile !

Les Reines de France pour **les nuls**



- Le panorama complet de cinq dynasties de reines qui montèrent sur le trône de France
- Femmes, épouses et mères : leur place dans l'histoire et la marche du royaume
- Leur influence sur la politique, les mœurs et les arts

Pierre Chalmin

Historien



Les Reines de France

pour
les nuls

Pierre Chalmin

FIRST
 **Editions**

Les Reines de France pour les Nuls

« Pour les Nuls » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

« For Dummies » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

© Éditions First, un département d'Édi8, Paris, 2014. Publié en accord avec John Wiley & Sons, Inc.

Éditions First, un département d'Édi8

12, avenue d'Italie

75013 Paris – France

Tél. : 01 44 16 09 00

Fax : 01 44 16 09 01

Courriel : firstinfo@editionsfirst.fr

Site Internet : www.pourlesnuls.fr

ISBN : 978-2-412-01582-7

ISBN numérique : 9782412024089

Dépôt légal : mars 2017

Lecture-correction : Nathalie Reyss

Illustrations : Marc Chalvin

Couverture et maquette intérieure : Catherine Kédémos

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

Marques déposées. Toutes les informations connues ont été communiquées sur les marques déposées pour les produits, services et sociétés mentionnés dans cet ouvrage. Édi8 décline toute responsabilité quant à l'exhaustivité et à l'interprétation des informations. Tous les autres noms de marques et de produits utilisés dans cet ouvrage sont des marques déposées ou des appellations commerciales de leur propriétaire respectif. Édi8 n'est lié à aucun produit ou vendeur mentionné dans ce livre.

Ce livre numérique a été converti initialement au format EPUB par Isako www.isako.com à partir de l'édition papier du même ouvrage.

Du même auteur

Les rois de France pour les nuls, First, 2015

Le Dicodard, Fleuve Éditions, 2015

Le crétin tel qu'on le parle, Les éditions de Paris-Max Chaleil, 2013

Sorties de crises, Trinôme éditions, 2012

Charlemagne, cet illustre barbare ; Saint Louis, moine ou roi ? ; Napoléon 1^{er}, Bonaparte et Napoléon ; Louis XVI, autant d'ineptie que de cruauté, d'après Pierre Larousse, Pocket, 2012

Dictionnaire des injures littéraires, L'Éditeur, 2010, Le Livre de Poche, 2012

Les Quatre Saisons des Brèves de comptoir, d'après Jean-Marie Gourio, Pocket, 2009

Perdu en mer, Loris, 2007

Terre humaine, une anthologie, Plon-Pocket, 2005, édition revue et augmentée, 2015

L'Art d'Aymé, Le Cherche Midi, 2004

Napoléon Bonaparte en verve, Pierre Horay, 2004, nouvelle édition, 2016

Mauvaises Fois, L'Age d'homme, 1999

Le Petit Crevé, Le Dilettante, 1995

*Aux femmes qui règnent sur le
cœur des hommes*

*« Aujourd’hui je suis reine.
Autrefois j’étais libre ! »*

Victor Hugo, Ruy Blas

Introduction

« Reine. Femme par qui le royaume est dirigé quand il y a un roi, et à travers qui il est dirigé quand il n'y en a pas. »

Ambrose Bierce, *Dictionnaire du Diable*

Les lecteurs des *rois de France pour les nuls* ont peut-être aperçu l'importance fondatrice qu'eut la monarchie dans notre histoire. La République qui lui a succédé n'aura jamais mené la France qu'aux plus grands crimes et aux plus sanglantes catastrophes, pour finir par la disparition annoncée d'une nation et d'une civilisation presque bimillénaires.

Le lecteur contemporain qui va à l'essentiel ne se soucie évidemment pas de ces détails. Quelle place les femmes tinrent dans l'histoire de la monarchie française, et les plus éminentes d'entre elles, les reines en particulier, voilà qui le passionne en revanche. Furent-elles comme il est trop prévisible humiliées et asservies par leurs royaux époux ? Y en eut-il de « libérées » ? Féministes d'avant la grande émancipation du XX^e siècle ? Quel rôle jouèrent-elles alors dans les affaires publiques ? Leur influence ou leur pouvoir s'exercèrent-ils, ainsi qu'on doit le supposer, au rebours des tyrannies masculines pour le plus grand bien de leurs sujets ?

En un mot, qui furent ces illustres Françaises et quel exemple ont-elles laissé ?

C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans cet ouvrage dont l'ambition se borne à exposer sommairement, à expliquer très peu, à illustrer beaucoup. Il s'agit, tout en frappant l'imagination, de présenter le roman national auquel les reines participèrent au premier chef, non seulement en

assurant la continuité dynastique, mais encore en exerçant, d'une façon ou d'une autre, le pouvoir.

Signalons un autre intérêt que le lecteur ne manquera pas de vérifier : les reines de France, souvent issues de dynasties étrangères, firent des rois de France, leurs fils, les premiers Européens. Cette Europe-là ne coûtait rien, n'appauvissait pas les peuples, garantissait le plus souvent la paix et portait en elle quelque chose de plus haut que la prévarication.

Enfin, il serait injuste de négliger les favorites qui parfois régnèrent mieux que la reine et plus que le roi lui-même. Nous évoquerons les plus fameuses.

Rappel

Le royaume de France est l'entité politique de la France de sa création à 1792, puis de 1814 à 1848. Selon les historiens, la date de cette création varie, allant de l'avènement de Clovis en 481 – date que nous avons retenue – ou du partage de l'Empire carolingien en 843, à l'élection d'Hugues Capet en 987.

Après Clovis, il existe plusieurs royaumes francs qui forment une entité commune. Avec les Carolingiens, la fédération monarchique se mue en monarchie féodale et s'étend fortement jusqu'à devenir un Empire qui éclate en 843. La Francie occidentale devient l'héritière du royaume des Francs, mais connaît une très forte décentralisation qui limite les pouvoirs du roi aux alentours de Paris, les autres grands seigneurs n'étant liés au roi que par un serment de fidélité. Les Capétiens, dont le premier est Hugues Capet, vont jusqu'à la fin du Moyen Âge rattacher les grandes principautés à leur domaine personnel et mettre fin à la féodalité. Les pouvoirs du monarque ne vont qu'augmenter au détriment de la noblesse jusqu'à Louis XIV qui devient monarque absolu. Avec la Révolution, les pouvoirs du roi sont encadrés par une constitution.

Le roi est le chef du royaume et le père de ses sujets, sa volonté fait loi, mais il est aidé dans sa tâche par de nombreux conseils et une administration qui se développent et se complexifient au fur et à mesure. Son pouvoir est aussi limité, d'abord par les seigneurs locaux au Moyen Âge, puis une fois la noblesse mise au pas, par les juges des Parlements. En outre, il doit respecter les lois fondamentales du royaume qu'il s'engage de maintenir par serment lors de son sacre. La société, très hiérarchisée, comprend les trois ordres de la noblesse, du clergé et du tiers état, eux-mêmes hiérarchisés en ordres secondaires et en corps, bénéficiant tous de privilèges.

Quant à la reine, son pouvoir paraît bridé : « Le royaume de France ne tombe pas en quenouille... » L'adage fut d'application pendant les quatorze siècles que dura la monarchie française. Contrairement à d'autres pays comme l'Angleterre, l'Espagne ou la Russie, la couronne française ne s'est jamais portée au féminin. À certains moments de l'histoire (par exemple, la succession des enfants de Philippe le Bel), le destin a failli basculer et des voix se sont élevées pour permettre l'accession des femmes au trône. Mais cette option a rapidement été balayée et les reines de France se sont contentées d'être les épouses des rois.

Leur rôle essentiel tient en deux mots : agrandir et engendrer. Agrandir le domaine royal en apportant des terres en dot et garantir la succession dynastique en donnant au monarque un fils qui héritera de la couronne. À force de caractère ou grâce aux soubresauts de l'histoire, certaines femmes ont réussi à marquer la monarchie de leur empreinte. Ces épouses écoutées, ces reines mères craintes ou encore ces régentes à poigne ont réussi à féminiser la couronne. Et, au fil des siècles, on épingle des noms comme Frédégonde, Blanche de Castille, Catherine de Médicis ou Anne d'Autriche.

Il faut noter que ces reines ont souvent gardé une mauvaise image dans l'histoire. On leur a reproché, pêle-mêle, d'être trop autoritaires, de satisfaire leurs caprices personnels et surtout d'être des étrangères. Tirillées entre leur fidélité envers leur famille et leur nouveau pays, leurs adversaires ont souvent vu en elles – parfois à tort – des traîtresses, prêtes à brader les intérêts de la France pour combler leur ambition.

La vérité est que ces reines ont connu des destins très contrastés. Tour à tour au premier plan, associées au pouvoir ou reléguées dans l'ombre, leur importance n'était pas tant liée à leur époque qu'à leur talent, à leur caractère, à leur ambition et au degré d'effacement du monarque.

Comment ce livre est organisé

Cet ouvrage est divisé en grandes parties chronologiques, au nombre de six, qui correspondent aux grandes périodes traditionnellement distinguées, sinon de la monarchie française, au moins de l'histoire de France, de Clovis à Napoléon III.

Une septième partie, la fameuse « Partie des Dix », permettra au lecteur de vérifier ses connaissances.

Des annexes enfin renferment bibliographie, index et remerciements.

Les icônes utilisées dans ce livre



LITTÉRATURE

Poème, chanson ou extrait de souvenirs ou mémoires.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Faits, accidents ou circonstances surprenants ou seulement amusants.



LE POINT DE VUE
FÉMINISTE

Extrait de l'ouvrage d'Éliane Viennot : « La France, les femmes et le pouvoir ».



IMPORTANT

Un événement important pour comprendre.

Et maintenant, par où commencer ?

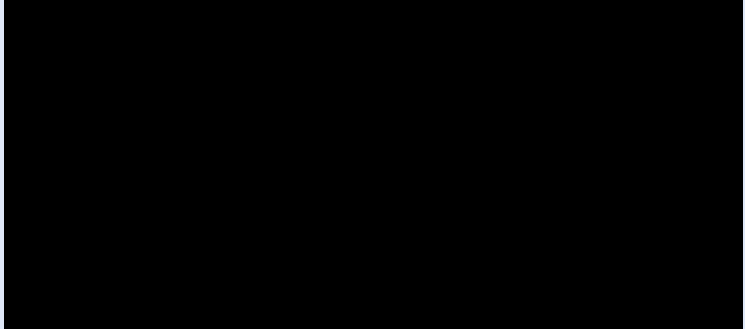
Le plan de l'ouvrage obéissant à la chronologie, lire les chapitres à la suite présente un intérêt certain. Il paraît plus judicieux de savoir d'abord qui une reine remplace que par qui elle sera remplacée.

Le lecteur est évidemment libre de suivre sa fantaisie !

Les Mérovingiennes



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 1

Les fondatrices

DANS CE CHAPITRE :

»

Basine, femme de Chilpéric I^{er} et mère de Clovis

»

Clotilde, femme de Clovis, la chrétienne

»

L'arianisme

D

u temps des Francs saliens, la femme était fort peu considérée par l'homme et partout où ne régnait pas le christianisme, elle était réduite au rang d'esclave, courbée sur la terre qu'elle avait seule la mission de cultiver.

Mais elle était aussi, dit un historien autorisé, destinée à grandir dans la vie guerrière, car elle avait alors la force plus que la grâce ; sa taille colossale lui permettait, vierge encore, de manier le javelot. Elle devait donc devenir la compagne des dangers de l'homme, unie à son destin, dans la vie, dans la mort. « Elle ne s'éloigne pas, ajoute-t-il, du champ de bataille, elle l'envisage, elle y préside, elle devient la fée des combats, la walkyrie charmante et terrible, qui cueille, comme une fleur, l'âme du guerrier expirant qu'elle va chercher jusque sur la plaine funèbre. »

Ces femmes sont avec l'or, l'objet des guerres, le but des courses héroïques ; on craint souvent de leur désobéir, témoin cet épisode de la guerre des Huns, pendant laquelle certain marhgraf du nom de

Rüdiger se voit obligé de combattre les Burgondes qu'il aime, pour complaire à l'épouse d'Attila, Chriemhild, qui le lui ordonne. C'est avec les larmes aux yeux que l'intrépide guerrier s'avance vers son ami Hagen, dont on le force à faire un ennemi. Il lui prête son bouclier et voudrait lui en faire présent, mais il en est empêché par cette même femme et s'écrie alors :

« Je te donnerais volontiers mon bouclier.

Si j'osais te l'offrir devant Chriemhild...

N'importe ! prends-le, Hagen, et porte-le à ton bras.

Ah ! puisses-tu le porter jusque chez vous, jusqu'à la terre des Burgondes. »

Elles méritent donc de prendre place près de leurs époux, ces personnalités qui auraient pu devenir si envahissantes que l'on trouvait bon, dès cette époque, de promulguer une loi pour les éloigner du trône. Cette loi, que l'on appela la loi salique du nom des Francs saliens eux-mêmes, est le plus généralement attribuée à Pharamond qui, selon l'abbé Trithème, serait fils de Marcomir V, un des princes les plus renommés de cette peuplade salienne qui, dès la fin du IV^e siècle, avait pénétré dans l'île des Bataves (aujourd'hui la Hollande), entre les embouchures du Rhin et de la Meuse. Pharamond est dit le premier de nos rois, son histoire est peu connue puisqu'un écrivain a pu la résumer en un distique assez facile :

« En l'an quatre cent vingt, Pharamond, premier roi,

Est connu seulement par la salique loi. »

Quoi qu'il en soit, sa femme doit être appelée la première de nos reines. Elle passe pour être fille du roi des Cimbres et aurait porté le nom d'Argote.

Basine

(née en 445, morte en 491)

Une rencontre de légende

Dans leurs récits respectifs, Grégoire de Tours, Frédégaire et l'auteur du *Liber Historiæ* (qui écrit au VIII^e siècle en s'appuyant sur les récits de Grégoire de Tours) affirment que Childéric I^{er} trouva refuge chez Basin, roi des Thuringiens, et sa femme Basine. Pendant cet exil de huit années, les Francs avaient à l'unanimité pris pour chef Ægidius, le général romain. Au bout de ce laps de temps, le fidèle de Childéric, Wiomad, étant parvenu à réconcilier en secret le peuple avec le souvenir de son roi, envoya à celui-ci le signe convenu : Childéric revint, et fut bien accueilli par les Francs, qui le remirent à leur tête.

L'histoire poétique se poursuit en mentionnant qu'à peine revenu à Tournai, sa capitale, Childéric y vit arriver Basine qui avait abandonné son mari. Lui demandant avec curiosité pourquoi elle était venue vers lui d'un pays si éloigné, elle lui répondit : « J'ai connu tes mérites et ton grand courage, et c'est pour cela que je suis venue, car il faut que tu saches que s'il y avait eu, dans les pays d'outre-mer, un homme plus capable et plus brave que toi, c'est lui que j'aurais désiré connaître. » La légende fait état d'un Childéric joyeux faisant de Basine sa femme qui lui donna un fils appelé Clovis, qui fut « un grand et puissant guerrier ».

Or, ce récit porte sur lui la marque manifeste de sa provenance populaire : la parenté toute poétique créée entre le nom de Basin et celui de sa femme suffit à elle seule pour attester que nous nous trouvons ici sur le terrain de la fiction, et non sur celui de l'histoire. Basine est le prototype de ces femmes amoureuses qui, dans les chansons de geste, vont se jeter sans façon dans les bras des héros étrangers qu'elles aiment, en leur offrant leur amour avec plus de franchise que de dignité.

Il faut noter de plus, dans le récit de Grégoire, une

contradiction bien significative. Childéric a été pendant huit ans l'hôte de Basine ; or, en la voyant reparaître, il lui adresse la parole comme s'il ne se doutait pas de ce qui l'amène, presque comme s'il ne la connaissait pas. Et elle-même lui répond comme si elle le voyait pour la première fois, et que jusqu'alors elle ne l'eût connu que par la renommée. Bien plus, il se réjouit du compliment qu'elle lui fait, et il la prend pour femme, sans qu'il soit seulement question entre eux de Basin ni de leurs relations antérieures.

Est-ce bien ainsi que devait se passer la scène où se revoient deux personnages qui, dans tous les cas, étaient l'un pour l'autre de vieilles connaissances, et qui s'apprêtaient à trahir, elle, son époux, lui, son ami ? Évidemment non, et l'on peut dire sans exagération que le dialogue de Childéric et de Basine contredit le récit de Grégoire. Cette contradiction arrive à son comble dans les récits de Roricon et d'Aimoin (965-1010), qui, d'une part, amplifient sur Grégoire et Frédégaire en parlant des relations adultères que Childéric aurait eues avec Basine à la cour de Thuringe, et qui, de l'autre, montrent un Childéric fort étonné de la visite de cette reine, et celle-ci parlant comme si elle ne l'avait jamais vu.



IMPORTANT

Cependant, il exista bien un roi des Thuringiens portant le nom de Basin. Par ailleurs, il est difficile de contester le nom de Basine donné par la tradition à la mère de Clovis. À l'époque où cette tradition reçut sa forme actuelle, c'est-à-dire du vivant de Clovis ou peu après sa mort, ce nom n'était pas oublié, et il n'est pas admissible qu'on en ait imaginé un autre que celui que fournissait la réalité. Ajoutons que le vocable de Basine reparaît encore dans la famille mérovingienne : nous le trouvons porté par une fille du roi Chilpéric, religieuse à Poitiers, et il y a là tout au moins une présomption

en faveur de son emploi antérieur parmi les ascendants de cette princesse. L'épouse de Childéric et mère de Clovis s'est réellement appelée Basine, tout comme le roi des Thuringiens a porté réellement le nom de Basin.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Comment Basine devint la femme de Childéric ? Ayant entendu parler de la valeur de Childéric, elle partit de chez elle comme une nouvelle reine de Saba, et vint spontanément offrir son cœur et sa main au héros franc. Childéric, étonné d'un pareil honneur, lui en avait demandé le motif, et, avec une ingénuité toute barbare, elle lui avait fait la déclaration rapportée ci-dessus. Et lui, tout joyeux, la prit pour femme. Voilà l'histoire dans sa simplicité primitive, telle qu'elle apparaît dans le discours de Basine, et antérieurement à toute autre transformation. Il est manifeste que cette version première ne connaissait pas le séjour de Childéric en Thuringe, et ne comportait pas de relations antérieures entre lui et la reine Basine : tout consistait dans l'escapade spontanée de celle-ci. Le discours qu'elle tient au héros a quelque chose de si vif et de si pittoresque dans son archaïsme barbare, qu'il est devenu en quelque sorte le centre du récit, et la formule immuable qui donnait son prix à l'historiette.

Bien souvent, dans les traditions épiques reproduites par des chroniqueurs, ce sont les paroles du héros principal qui sont le mieux conservées sous leur forme primitive, parce qu'elles sont la moelle de l'histoire, et que toute la signification de celle-ci peut se résumer en elles. Voilà pourquoi les paroles mises dans la bouche de Basine se sont conservées sans altération, et qu'on ne s'est pas avisé d'y toucher, même alors que les développements nouveaux de la légende ont mis, entre ces paroles et le contexte, une contradiction

dont la naïveté populaire ne s'est d'ailleurs jamais aperçue.

Mais dans son état primitif, la légende appelait nécessairement une nouvelle évolution : on imagina de bonne heure une explication plus dramatique de la fugue de Basine. Si elle se laisse entraîner à un pareil oubli de son devoir, c'est évidemment parce qu'elle avait pour Childéric une passion ancienne, qui pouvait atténuer le caractère répugnant de sa démarche. Et cette passion supposait forcément un séjour prolongé des deux amants dans le même endroit. C'est ainsi que l'histoire de la résidence de Childéric à la cour de Thuringe est venue se souder à celle de l'escapade de Basine, sans que les auteurs de cette contamination aient songé à remanier le discours de celle-ci pour le mettre d'accord avec la nouvelle invention.

Est-ce l'obligation de faire résider Childéric à la cour de Thuringe assez longtemps pour expliquer ses relations avec Basine, qui a donné naissance à la fable de l'exil forcé de ce roi et du soulèvement de son peuple contre lui ? Ou bien le fait de sa déposition temporaire était-il constant, et l'esprit épique s'est-il borné à le rapprocher de l'histoire de Basine pour fondre les deux récits en un seul ? L'incertitude demeure, et les rapports militaires semblant avoir existé entre le général romain et le chef barbare peuvent expliquer une partie de la légende.

En effet, si Grégoire de Tours nous montre un Childéric livrant des combats victorieux au centre de la Gaule romaine, à Orléans et à Angers notamment, si le *Vita Genovefæ* le désigne comme maître incontesté de Paris, Childéric ne paraît pas être resté en possession d'un pouvoir si étendu. Il meurt à Tournai, refoulé jusqu'aux extrémités septentrionales du domaine conquis par Clodion, et son fils Clovis est obligé de reprendre à Syagrius toutes les provinces où son père avait commandé. Cela semble attester que les dernières années de Childéric furent assombries par des revers, et que les Romains ont, pendant un certain temps, sous

Ægidius ou sous Syagrius, repris quelque avantage sur les Francs.

Ne souhaitant pas présenter ces faits humiliants sous leur vrai jour, la légende aura ainsi expliqué la fuite de Childéric par la colère des Francs, et les succès d'Ægidius par le libre choix des Francs eux-mêmes. Cette légende, en se contaminant avec celle de Basine, trouvait d'ailleurs dans celle-ci la justification de l'expulsion temporaire de Childéric : le prince devenait un séducteur de femmes ! L'esprit populaire tenait enfin, ici, un tout poétique vraiment fait pour servir de sujet à une chanson, et la chanson, sans aucun doute, n'aura pas tardé à naître.

La nuit prophétique

Une autre légende childéricienne se rattache à la précédente d'une manière trop intime pour pouvoir en être séparée, qu'on pourrait intituler : « vision de la nuit nuptiale ». La voici d'après Frédégaire.



LITTÉRATURE

La première nuit de leurs noces, Basine dit à Childéric : « Cette nuit, nous nous abstiendrons de relations conjugales. Lève-toi en secret, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu devant la porte du palais. » Childéric, s'étant levé, vit comme des lions, des rhinocéros et des léopards qui cheminaient dans les ténèbres. Il revint et raconta sa vision à sa femme. « Retourne voir encore, seigneur, lui dit-elle, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu. » Childéric obéit, et cette fois il vit circuler des bêtes comme des ours et des loups. Une troisième fois, Basine le renvoya avec le même message. Cette fois, Childéric vit des bêtes de petite taille comme des chiens et autres animaux de ce genre, qui se roulaient et s'entre-déchiraient. Il raconta tout cela à Basine, et les deux époux achevèrent la nuit dans la continence. Lorsqu'ils se

levèrent le lendemain, Basine dit à son époux : « Ce que tu as vu représente des choses réelles, et en voici la signification. Il naîtra de nous un fils qui aura le courage et la force du lion. Ses fils sont représentés par le léopard et le rhinocéros ; ils auront eux-mêmes des fils qui, par la vigueur et par l'avidité, rappelleront les ours et les loups. Ceux que tu as vus en troisième lieu sont les colonnes de ce royaume, ils régneront comme des chiens sur des animaux inférieurs, et ils auront un courage en proportion. Les bêtes de petite taille que tu as vues en grand nombre se déchirer et se rouler représentent les peuples qui, ne craignant plus leurs rois, se détruisent mutuellement. » Telle fut la prophétie de Basine.

C'est sans doute aux traditions des Germains que Frédégaire emprunta cette croyance selon laquelle ce que de nouveaux mariés voient la nuit de leurs noces est la vérité. On peut en outre aisément décrypter la vision de Basine. Elle prédit d'abord un lion, qui est, dit-elle, le fils de son mariage avec Childéric : il s'agit donc de Clovis. Le léopard et le rhinocéros figurent les fils de Clovis. Les ours et les loups représentent la génération issue de ces princes : ce sont donc, tout particulièrement, hormis Théodebert I^{er} fils de Théodoric I^{er}, les quatre fils de Clotaire I^{er}, à savoir Charibert, Chilpéric, Sigebert et Gontran. Enfin, les chiens sont les fils de ces derniers, et notamment Childebert II, fils de Sigebert, et Clotaire II, fils de Chilpéric, les seuls qui aient régné.

La prophétie ne va pas au-delà, si ce n'est pour entériner l'anarchie et le désordre qui succèdent à ces colonnes du royaume. Cette dernière expression pourrait faire croire qu'aux yeux de l'auteur de la prophétie, la sécurité du royaume dépendait d'eux, et cela est très exact en ce qui concerne l'Austrasie et la Bourgogne. En effet, après la mort de Childebert II (595), ces deux pays ne connurent que des jours sombres sous la régence despotique et mal respectée de Brunehaut.

Cette interprétation écarte l'opinion assez répandue

qui voudrait voir, dans cette légende, une espèce de satire contre la dynastie mérovingienne. Il n'en est rien. Sans doute, la vision établit une gradation entre les diverses générations de princes issus de Clovis, mais cette gradation correspond à la réalité des faits, et n'a aucune portée satirique. Au contraire, les derniers Mérovingiens sont présentés comme les colonnes du royaume, et leur disparition a pour conséquence l'anarchie. Il suit de là que la sinistre fiction doit être née, soit en Bourgogne, soit en Austrasie, dans les dernières années du VI^e siècle ou dans les premières du VII^e.

Cette légende est sans doute d'origine littéraire et non populaire, et appartient à cette littérature sibylline qui nous a donné également la prophétie relative à Brunehaut. Si Frédégaire l'avait puisée à même la source orale, il nous en aurait donné la suite jusqu'à son temps ou du moins jusqu'à sa génération. Quant à supposer qu'elle a pu exister d'abord sous une forme plus brève, et ne viser que les premières générations des rois francs, si bien que Grégoire de Tours l'aurait peut-être connue, c'est une hypothèse semblant dénuée de vraisemblance. Toute l'histoire, en effet, converge vers le tableau final, c'est-à-dire l'état lamentable du pays sous la minorité des petits-fils de Brunehaut : c'est ce tableau qui a engendré le reste, et la vision prophétique de Basine n'est imaginée que pour l'encadrer.

C'est cette vision qui donne à la narration son caractère et son originalité. Si on en fait honneur à la reine Basine, de préférence à toute autre, c'est parce qu'il a fallu faire remonter la prophétie le plus haut possible pour augmenter sa portée, et que Basine est la plus ancienne reine dont les Francs aient gardé le souvenir. Rappelons que, chez les Germains, le don de prédire l'avenir était un attribut spécial du sexe féminin.

Ces récits merveilleux sont tout ce que les chroniques racontent ; elles ne nous apprennent pas si Basine a porté seule le titre de reine, et si Alboflède, Antoflède (ou Audoflède) morte en 534,

et Lantéchild, sœurs de Clovis, sont les filles de cette reine ou de quelque autre femme de Childéric.

Clotilde

(née en 475, morte en 545)

Épouse Clovis I^{er}, roi des Francs, en 493.

Une jeunesse captive

Clotilde était jeune et belle ; la pureté de sa foi l'avait mise en renom parmi les populations chrétiennes de la Gaule. Cependant sa vie s'écoulait dans les larmes, car elle et sa sœur Chrona restaient seules de toute leur famille, et là où elles avaient vu régner leur père elles étaient prisonnières. Les exercices pieux étaient la seule consolation qui leur fût laissée : Chrona avait pris le voile des vierges consacrées à Dieu, Clotilde se livrait au soin des pauvres, heureuse de n'être pas persécutée dans sa foi car elle était catholique, et Gondebaud, son oncle, était arien.

À la mort de Gondeuch, troisième roi des Burgondes, les fils de ce roi s'étaient partagé son héritage. Chilpéric et Godomar avaient eu les cités de Vienne et de Valence, Godégisile régnait sur Genève, et Gondebaud sur Dijon, mais Gondebaud voulait tout posséder. Peu de temps après le partage, tandis que Chilpéric et Godomar se livraient à la joie des festins qu'ils se donnaient mutuellement à Vienne, Gondebaud les surprit avec ses Burgondes. Chilpéric fut saisi le premier, il eut la tête coupée, sa femme fut noyée dans l'Isère, ses enfants, massacrés. Godomar qui avait eu le temps de se réfugier dans la tour de Vienne s'y défendait en désespéré. Gondebaud fit mettre le feu à la tour, toute la famille de Godomar périt dans les flammes. Gondebaud ne laissa survivre à ce massacre de ses frères et de ses neveux que les deux filles de Chilpéric que, selon la coutume des rois barbares, il fit élever sous ses yeux.

Clotilde, nourrie dans le palais de son oncle, avait conservé dans toute sa vivacité le souvenir des scènes d'horreur dont son enfance avait été témoin. Son inimitié se fortifiait de la différence de religion et de la terreur qu'inspiraient aux catholiques les progrès de l'arianisme dans les Gaules. C'est dans de telles dispositions que vivait Clotilde, prisonnière, mais élevée comme la fille d'un roi, et libre à certains égards, car elle pouvait distribuer régulièrement des aumônes, et on ne la cachait point aux yeux des étrangers.

Gondebaud ayant reçu une ambassade de Clovis, Clotilde fut remarquée des députés. Ils rendirent témoignage au roi franc de la beauté de la jeune fille, de la sagesse et de l'intelligence qui paraissaient en elle, et lui apprirent qu'elle était de sang royal. Toutes ces choses s'alliaient merveilleusement aux idées du roi, qui s'annonçait comme le fondateur de la puissance des Francs, et qui voulait la faire dominer dans la Gaule sur la puissance des autres nations barbares. Clotilde était catholique, et, comme telle, elle devait être aimée des populations gauloises que Clovis venait de soumettre. Les évêques, dont le roi désirait se concilier les suffrages, ne pouvaient voir cette alliance qu'avec plaisir.



LITTÉRATURE

Le moine Aimoin écrivait en l'an 1000 que le Gaulois Aurélien, de race sénatoriale, chrétien et de mœurs polies, fut chargé d'obtenir le double consentement de Clotilde et de Gondbaud. Il s'adressa d'abord à Clotilde. À l'heure où elle distribuait des aumônes à la porte intérieure du palais, elle remarqua un mendiant qui, s'étant approché d'elle, baisa le bas de sa robe, et la tira légèrement en lui disant à voix basse : « Maîtresse, j'ai à vous parler. – Parle, dit Clotilde en s'inclinant. – Le roi Clovis désire vous épouser, et m'envoie ici pour demander votre consentement. En témoignage de la vérité de ma mission, voici

l'anneau du roi. – Donne, répondit Clotilde. Dis à ton maître qu'il me fasse promptement demander à Gondebaud, et je serai sa femme. »

En retour de l'anneau, Clotilde donna à l'ambassadeur une pièce de monnaie. Aurélien, sans perdre de temps, alla à Genève trouver Gondebaud, qui, surpris et mécontent, mais n'osant irriter Clovis par son refus, dit à Aurélien : « Ma nièce consentira-t-elle à ce que tu demandes ? – Elle est prévenue, et elle y consent ; si tu consens aussi, je la mènerai au roi. – Mène-la, répondit Gondebaud tout à fait désappointé. » Aurélien retourna vers Clotilde. Des chars furent chargés des trésors qui formaient la dot.

Mais à peine Clotilde était-elle en route, qu'elle fut avertie que Gondebaud faisait courir à sa poursuite. Aussitôt elle quitte sa lourde basterne (char couvert qui était ordinairement tiré par des bœufs) et monte à cheval. En peu de temps, elle a franchi les limites qui la mettent à l'abri des émissaires de son oncle. Aridius, qui avait conseillé au roi des Burgondes de retirer malencontreusement son consentement après l'avoir donné, ne put saisir et rapporter au palais que les trésors de Clotilde, affirme Aimoin.

Le récit de Grégoire de Tours est plus simple. Selon lui, Clovis envoyant souvent des députés en Bourgogne, ceux-ci virent Clotilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils dirent ces choses au roi Clovis. Celui-ci envoya aussitôt des députés à Gondebaud pour la lui demander en mariage. Gondebaud, craignant de le refuser, la remit entre les mains des députés, qui, recevant la jeune fille, se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, transporté de joie à sa vue, en fit sa femme.

Signalons que les torts de Gondebaud, l'exil de Clotilde, la rancune qu'elle lui garde, sont, comme les négociations et les aventures d'Aurélien, du domaine de la poésie épique. On ne saurait les accepter pour le seul motif qu'ils présentent quelque vraisemblance. L'histoire, d'ailleurs, vient ici à

l'aide de la critique, en opposant un démenti formel à la tradition contestée. Il ressort en effet que ni Chilpéric, père de Clotilde, ni sa femme n'ont péri victimes de Gondebaud, et que par conséquent Clotilde n'avait aucune vengeance à tirer de son oncle. Non seulement aucun écrivain contemporain ne connaît ce prétendu meurtre, mais le témoignage de saint Avitus de Vienne, qui écrivit une lettre à Gondebaud, l'exclut formellement.

Mariage

Le mariage se fit à Soissons en 493, et dès lors Clotilde ne cessa d'offrir ses prières à Dieu pour que son mari devînt chrétien.



« Les dieux que vous adorez ne sont rien, répétait-elle souvent au roi. Car ils sont de pierre, de bois ou de métal ; les noms que vous leur avez donnés ne sont que des noms d'hommes et non de dieux ; ils possèdent plutôt la magie que la puissance divine, et ils sont souillés de vices à l'exemple de Jupiter même, qui avait épousé sa propre sœur, puisque Junon disait : "Je suis la sœur et la femme de Jupiter." Le Dieu qu'on doit adorer est celui qui, par sa parole, a tiré du néant le ciel, la terre, la mer, et toutes les choses qui y sont contenues ; qui a fait briller le soleil, et qui a semé le ciel d'étoiles ; qui a rempli les eaux de poissons et les airs d'oiseaux ; à l'ordre duquel la terre se couvre de plantes, les arbres de fruits et les vignes de raisins ; qui a donné enfin à l'homme, son image, toutes les créatures pour lui obéir et pour le servir. »

Mais Clovis répondait : « C'est par l'ordre de nos dieux que toutes choses ont été créées et produites ; il est clair que votre Dieu ne peut rien ; bien plus, loin d'être Dieu, il est prouvé qu'il n'est pas même de la race des dieux. » Pour complaire à Clotilde, Clovis consentit cependant à laisser baptiser un fils

qu'elle lui donna. La reine présenta elle-même au baptême son enfant premier-né. Pour que la majesté de la pompe religieuse touchât le roi, elle eut soin de faire orner l'église de voiles et de tapisseries. Mais dans la semaine même l'enfant tomba malade et mourut. « Si cet enfant avait été consacré au nom de mes dieux, dit Clovis, il serait vivant ; mais comme il a été baptisé au nom de votre Dieu, il n'a pu vivre. »

La reine ne se troubla pas, elle répondit : « Je rends grâces au puissant créateur de toutes choses, de ce qu'il ne m'a pas jugée indigne de voir associer à son royaume l'enfant né de mon sein ; car je sais que les enfants que Dieu retire du monde pendant qu'ils sont encore dans les aubes [vêtus de blancs] sont nourris de sa vue. » La colère de Clovis se calma peu à peu, et peu à peu aussi l'influence de Clotilde s'accrut. La supériorité de son intelligence, nourrie par les méditations et les instructions religieuses, l'avaient rendue assez maîtresse du cœur de son époux pour que les chrétiens qui l'entouraient espérassent voir triompher sa persévérance.

Cet ascendant se manifesta à la naissance d'un second enfant ; car le roi céda aux nouvelles instances de la reine, et permit que celui-ci fût aussi baptisé. Mais l'enfant tomba encore malade après la cérémonie du baptême, et Clovis entra de nouveau en fureur. « Que peut-il lui arriver, sinon ce qui est arrivé à son frère, répétait-il, c'est-à-dire qu'il meurt après avoir été baptisé au nom de votre Christ ? » Clodomir ne mourut pas. Le Seigneur accorda la santé de l'enfant aux prières de la mère.

Miracle

Cependant, un peuple que Grégoire de Tours nomme les Allemands (ce nom est resté à toutes les nations de Germanie), peuple voisin des sources de l'Elbe et des Francs saliens, passa le Rhin au-dessous de Cologne et envahit la plaine. Clovis courut avec ses Francs à leur rencontre, et les arrêta à Zulpich (Tolbiac) près de Cologne. Là, dans un combat où

l'avantage tournait en faveur de l'ennemi, le roi se souvint tout à coup du Dieu de Clotilde, et, debout, en présence de son armée, les mains élevées vers le ciel, il s'écria à haute voix : « Jésus-Christ, que Clotilde affirme être le fils du Dieu vivant, qui, dit-on, donne du secours à qui espère en toi, si tu m'accordes la victoire, et que je fasse l'épreuve de cette puissance dont le peuple consacré à ton nom dit avoir reçu tant de témoignages, je croirai en toi et me ferai baptiser en ton nom, car j'ai invoqué mes dieux, et ils ont éloigné de moi leurs secours. Je t'invoque donc, et je désire croire en toi ; fais seulement que j'échappe à mes ennemis. »

À peine Clovis achevait cette prière, il voit les Allemands courir comme des gens en déroute : leur roi venait d'être frappé d'un trait mortel. Clovis vole à leur poursuite ; les ennemis se retournent et se rendent au roi des Francs. « Nous te supplions de ne pas faire périr notre peuple, disent-ils. Nous sommes à toi. » Clovis reçut la soumission des Allemands, et, revenant en paix dans son royaume, son premier soin fut de raconter à la reine comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ.

Dans sa joie, Clotilde s'adressa à saint Remi, évêque de Reims, et le pria de parler fortement au roi, afin de faire pénétrer dans son cœur les paroles du saint Évangile. « Très Saint-Père, dit Clovis, je t'écouterai volontiers, mais il reste une chose, c'est que le peuple qui m'obéit ne veut pas quitter ses dieux ; j'irai à eux et je leur parlerai d'après tes paroles. » Lorsque le roi eut rassemblé ses sujets, tous le saluèrent de leurs acclamations, et, avant même qu'il eût parlé, s'écrièrent d'une voix unanime : « Pieux roi, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à obéir au Dieu immortel que prêche saint Remi. »

**Baptême de Clovis,
le 25 décembre 496 (ou 498,
ou 499)**

L'évêque alors hâte les instructions et prépare tout pour le baptême. Par son ordre on couvre de tapisseries le portique intérieur de l'église, on pare les fonts baptismaux, on brûle des parfums, les cierges brillent de clarté, les rues sont décorées, on effeuille des fleurs sur le pavé, et des voiles de couleur sont jetés d'une maison à l'autre. L'affluence était prodigieuse. L'évêque, en habits pontificaux, marchant à côté du roi, l'appelait son fils, et le roi barbare disait à l'évêque : « Mon père, est-ce là le royaume où tu as promis de me conduire ? – Non, mon fils, ce n'est que le chemin. »

La reine suivait la pompe pieuse, le peuple venait après elle. Les sœurs du roi étaient présentes. Lorsque la cérémonie commença, et que le roi inclina la tête sur les fonts baptismaux : « Sicambre, lui dit Remi, abaisse humblement ton cou : adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré ! » Clovis baptisé reçut comme roi l'onction du saint chrême : trois mille hommes de son armée se firent baptiser ; les deux sœurs du roi se sentirent aussi touchées : Lantéchilde, qui était arienne, abjura ; Alboflède, encore païenne, se convertit ; saint Remi les baptisa toutes les deux le même jour. Quelque temps après, Alboflède étant morte, et le roi témoignant une grande douleur de sa perte, le saint évêque lui écrivit : « Seigneur, je m'afflige de votre tristesse, mais votre sœur Alboflède est aujourd'hui plus digne d'envie que de pleurs. »

Clotilde dut jouir de son ouvrage, car depuis lors Clovis protégea en toute occasion la religion chrétienne. Par ses victoires et par sa politique, il affermit le pouvoir des Francs, ruina celui des Bourguignons et des Visigoths, et amena la destruction de l'arianisme. Sa religion était sincère, mais mal éclairée. Un jour, pendant une guerre contre Alaric, il avait défendu de ravager les terres dépendantes de l'église et du tombeau de saint Martin. La formule de la défense portait l'ordre de ne rien prendre, « sinon de l'herbe et de l'eau ». Un soldat coupe la valeur d'une botte de foin dans un pré et la donne à ses chevaux : « Ceci est de l'herbe », dit-il. Dès que Clovis est averti de cette

infraction à ses ordres, il ordonne la mort du soldat en disant : « Si nous offensons saint Martin, qui nous défendra ?... » Une autre fois, comme saint Remi lisait la *Passion*, il s'écria : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

Mais pour satisfaire son ambition, il ne recula jamais devant un meurtre ou une perfidie. C'est ainsi qu'il fit périr un à un tous les rois francs dont il convoitait les États. Sa politique savait merveilleusement se couvrir du prétexte de la religion. S'il veut conquérir le midi de la Gaule gouvernée par les Visigoths : « Je ne puis souffrir, dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure part des Gaules. Marchons, avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. »

Il est vrai que Clovis obéissait au vœu des Gaulois en étendant sa domination. « Beaucoup de gens dans toutes les Gaules, dit Grégoire de Tours, désiraient alors extrêmement être soumis à la domination des Francs. » La fin de cette lutte fut le succès de Clovis à la bataille de Vouillé, succès qui porta un coup terrible et décisif à l'autorité des Goths dans la Gaule. Ainsi, Clotilde vit de toutes parts triompher la vraie religion qu'elle avait eu le bonheur de faire asseoir sur le trône de son époux.

Postérité de Clovis

Quand Clovis mourut, la Bourgogne était affaiblie, toutes les villes chrétiennes des Gaules étaient soumises aux Francs. La majeure partie du royaume des Visigoths était conquise, des lois empruntées aux Burgondes (la fameuse loi gombette, attribuée à Gombaud, successeur de Gundicar), aux Saliens et aux Gaulois, établissaient les droits des Francs et ceux des Gaulois : ces lois prouvent que, malgré son respect pour la religion des vaincus qu'il avait embrassée, Clovis mettait une grande différence dans la manière dont il entendait que fussent traités les deux peuples. Clotilde, après la mort de son mari, vint à Tours, et, là, s'établissant dans la basilique de saint Martin, « elle vécut, nous dit

Grégoire de Tours, pleine de vertus et de bonté et visitant rarement Paris. »

Gondebaud était mort ; Sigismond, son fils, lui avait succédé. Ce jeune prince avait renoncé à l'arianisme et édifié avec une soigneuse industrie le monastère de Saint-Maurice, dans la belle vallée de Sion, au pied du Saint-Bernard. Il était sincère dans sa piété, et cependant il se rendit coupable d'un crime, et d'un de ces crimes qu'une longue vie de douleur ne peut expier. La seconde femme de Sigismond n'avait jamais pu souffrir l'affection de son mari pour Sigeric, le fils d'une première épouse qui était fille du grand Théodoric, roi des Goths. Un jour que la nouvelle reine paraissait en public parée des vêtements de la fille de Théodoric, Sigeric, les reconnaissant, s'écria : « Femme ! tu n'es pas digne de porter sur tes épaules ces habits que l'on sait avoir appartenu à la reine, ma mère, ta maîtresse. »

Depuis lors la marâtre avait juré la perte du jeune homme. « Ce méchant, disait-elle à Sigismond. Ce méchant aspire à posséder ton royaume, et, quand il t'aura tué, il compte l'étendre en Italie pour régner à la fois sur celui de Théodoric, son aïeul, et sur celui-ci. Il sait bien que tant que tu vivras il ne peut accomplir ce dessein, et que si tu ne tombes il ne peut s'élever. »

Sigismond, troublé par ces accusations réitérées, finit par y ajouter foi. Un jour, voyant son fils appesanti par les fumées du vin, il l'engage à dormir, et, pendant ce sommeil, il le fait étrangler sous ses yeux... Mais à peine le crime est-il commis que les sentiments paternels se réveillent dans le cœur de Sigismond ; comme il ne cessait de pleurer, un vieillard lui dit : « Pleure désormais sur toi, qui, par de perfides conseils, es devenu un détestable parricide ; car pour celui que tu as fait périr innocent, il n'a pas besoin qu'on le pleure. »

Rien ne réussit au roi depuis ce malheur, rien ne put lui plaire. La vie lui était devenue odieuse : il se souvint du monastère de Saint-Maurice, et espéra que Dieu lui serait favorable dans ce lieu qu'il

s'était plu à dédier à la piété. Il s'y rendit, y passa de longs jours dans le jeûne et dans les larmes ; mais ces expiations ne calmèrent pas sa douleur. Il ordonna qu'on fondât dans cette église un chant perpétuel, avec des prières pour son fils et pour lui, et il quitta Saint-Maurice sans avoir été consolé.

Cependant, le bruit de ce meurtre avait eu un grand retentissement dans les royaumes des Francs. Il réveilla les anciens ressentiments de Clotilde contre toute la maison de Bourgogne. Elle fit venir ses enfants, et, s'adressant surtout à Clodomir l'aîné, elle dit : « Vous voyez, mes fils, les crimes qui se multiplient dans la postérité de Gondebaud. Les fils marchent sur les errements du père. Que je n'aie pas à me repentir, mes très chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse ; soyez, je vous prie, indignés de mon injure, et mettez vos soins à venger la mort de mon père et de ma mère. »

Gondemar et Sigismond virent la Bourgogne envahie. Gondemar vaincu prit la fuite ; Sigismond, qui cherchait à gagner par les montagnes de la Savoie la vallée de Sion et le monastère de Saint-Maurice, fut pris par Clodomir avec sa femme et ses enfants, et emmené à Orléans. Cependant l'éloignement des ennemis ayant opéré un effet salutaire en Bourgogne, Gondemar reprit courage, et reconquit le territoire que les Francs venaient de lui enlever. Clodomir se prépara de nouveau à marcher contre lui ; mais avant de partir, il médita la mort des prisonniers qu'il avait entre les mains.

Avitus, abbé de Saint-Mesmin, l'en détournait par de pieuses instances : « Si, dans la crainte de Dieu, tu te ranges à de meilleurs conseils, répétait le saint homme, et si tu ne souffres pas qu'on tue ces gens-là, Dieu sera avec toi, et là où tu vas tu seras victorieux. Mais si tu les fais périr, tu périras de même, livré entre les mains de tes ennemis, et il en sera fait de ta femme et de tes fils comme tu auras ordonné de la femme et des enfants de Sigismond. – Il est d'un insensé, répliqua le roi, de marcher contre un ennemi en en laissant un autre derrière soi. » Et il donna l'ordre de précipiter dans un puits

non seulement Sigismond, mais encore la femme et les fils de ce malheureux roi. L'horreur de la mort de Sigismond fit absoudre ce malheureux prince de son crime. Les peuples plainquirent sa mémoire ; le puits où sa famille fut ensevelie avec lui près de Coulmiers, à la porte d'Orléans, porta longtemps le nom de Puits de Sigismond.

Cependant la parole d'Avitus devait recevoir un accomplissement littéral. Clodomir, le fils chéri de Clotilde, courait à sa perte. Uni à Théodoric, roi des Goths, dont il rejoignit l'armée à Viserence, sur le territoire de la cité de Vienne, il attaqua Gondemar. D'abord la victoire se décida pour lui ; mais, tandis qu'il s'acharnait à la poursuite de son ennemi, la rapidité de sa course le sépara de ses Francs ; comme il cherchait à les rejoindre, il aperçut des guerriers qui lui criaient : « À nous ! viens par ici, nous sommes des tiens ! » Clodomir court : c'était un corps de Burgondes qui l'avait trompé par un faux signal. Il est tué, sa tête est portée en triomphe. Ses guerriers vengent sa mort, mais la conquête de la Bourgogne est retardée.

Tristesse de Clotilde

Clotaire épousa sans délai la veuve de Clodomir : elle se nommait Gontheuque (ou Gondioque, ou Godinque). Les jours tristes venaient de commencer pour Clotilde : elle avait toujours aimé d'un amour de préférence son fils Clodomir, et « les jours de deuil finis, nous dit Grégoire de Tours, elle prit et garda avec elle ses trois petits-fils qu'elle éleva à Paris dans les États et sous les yeux de leur oncle Childebart. »

Elle ne voyait dans sa famille aucun sujet de consolation. D'une part, ses fils se faisaient la guerre, de l'autre, elle avait marié sa fille Clotilde à Amalaric, roi des Visigoths, qui ne cessa de persécuter sa femme à cause de sa fidélité au culte catholique. Quand la fille des Francs se rendait à l'église, elle était insultée publiquement par l'ordre du roi, recevait de la boue et des immondices. À son

retour au palais, si elle se plaignait, le roi la frappait de sa propre main. Dans une expédition que Childebart fit en Auvergne, Clotilde lui apprit ses malheurs en lui envoyant un mouchoir teint de son sang.

Il rencontra près de Narbonne les armées d'Amalaric, les défit, força le roi des Goths à fuir jusqu'à Barcelone, et emmena sa sœur ; la princesse se réjouissait de la pensée de revoir son pays natal, et de se consoler auprès de sa mère des maux qu'elle avait soufferts. Cette consolation ne lui fut pas accordée, elle mourut pendant la route. Childebart revenait de cette expédition, sa sœur était morte entre ses bras, il venait de déposer ses restes avec une grande solennité dans la basilique de Sainte-Geneviève, à côté de ceux de Clovis, il avait vu les larmes de sa mère, et il méditait un crime.

Toute l'affection que Clotilde avait eue pour Clodomir semblait se reporter sur les trois enfants de ce roi, Gontaire, Chlodoaire, Chlodoald. Childebart voyant les enfants grandir, craignait que la faveur de la reine ne leur donnât plus tard une part au royaume, et qu'ils ne vinsent à réclamer les droits de leur père, et il adressa ce message secret à Clotaire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère, et veut leur donner le royaume : viens promptement à Paris, et, tous deux réunis en conseil, nous déterminerons ce qu'il convient de faire d'eux, savoir : si on leur coupera les cheveux comme au reste du peuple, ou si, les ayant tués, nous partagerons également entre nous le royaume de notre frère. »

Fort réjoui de ces paroles, Clotaire ne perdit pas un moment pour venir rejoindre son frère à Paris, et les deux rois envoyèrent à Clotilde un messenger porteur de ces paroles : « Reine, envoie-nous les enfants, afin que nous les élevions sur le trône. » Clotilde embrassa ses petits-fils, les para de riches habits, et, après les avoir fait boire et manger une dernière fois dans sa demeure, elle les remit à l'envoyé : « Allez, mes enfants, leur dit-elle, je croirai n'avoir pas

perdu votre père, si je vous vois succéder à son royaume. »

Meurtre des enfants de Clodomir

Le trajet était court d'une maison royale à l'autre. Quand les enfants sont arrivés au palais de Childebart, au lieu de les mener à leurs oncles, on les sépare de ceux qui les avaient amenés : on enferme les enfants d'un côté, les gouverneurs de l'autre, et pendant que les petits princes attendaient dans l'anxiété et que Clotilde se réjouissait, cette malheureuse mère vit tout à coup entrer chez elle Arcadius, une épée nue dans une main et des ciseaux dans l'autre. Se tenant debout devant Clotilde, il lui dit : « Tes fils, nos seigneurs, ô très glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté. Comment veux-tu qu'on traite tes enfants ? Ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. – Ah ! s'écria Clotilde dans sa douleur, si on ne les élève sur le trône, j'aime mieux les voir morts que tondus ! » À ce propos, peut-on raisonnablement croire que des princes dévorés d'ambition aient fait dépendre la vie de leurs neveux de la réponse d'une mère qui n'avait pas le droit de prononcer dans une circonstance aussi importante ?

L'envoyé courut reporter cette réponse aux princes : « Vous pouvez, leur dit-il, achever ce que vous avez commencé, la reine votre mère approuve votre projet. » Les deux oncles font ouvrir la prison ; Clotaire, prenant l'aîné des enfants par le bras, le jette à terre, et lui enfonce un couteau sous l'aisselle. Le second court à Childebart : « Ô mon père, mon très bon père ! secours-moi, lui crie-t-il. Ne me laisse pas tuer comme mon frère », et il tenait embrassés les genoux de son oncle. Childebart se sentit ému, des larmes coulèrent sur ses joues : « Je te prie, mon frère, dit-il, accorde-moi la vie de celui-ci. – Quoi, s'écria Clotaire, c'est toi qui m'as poussé à cette affaire, et tu es si prompt à

reprendre ta foi !... Repousse l'enfant loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place ! »

Le courage de Childebert n'alla pas plus loin, il se dégagea de l'enfant, le poussa vers Clotaire, qui le reçut, et l'étreignant de ses rudes mains, le rendit immobile, dit Grégoire de Tours, et le tua comme son frère. Les deux frères cherchèrent le troisième fils de Clodomir : il avait disparu ; un fidèle serviteur l'avait enlevé par une fenêtre, et l'avait caché dans un monastère. Les rois firent mettre à mort les gouverneurs. « Ensuite, comme s'ils n'avaient rien fait, continue la chronique, ils montèrent à cheval et parcoururent les faubourgs. » Clotilde, tout en larmes, recueillit les deux petits corps, et les ayant embrassés, elle les fit poser sur un brancard et les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et une immense douleur, à l'église de Saint-Pierre, où le clergé les enterra à côté l'un de l'autre avec le même deuil et les mêmes cérémonies. L'un avait dix ans et l'autre sept. Les deux rois se partagèrent ensuite le royaume de Clodomir.

Une vertueuse retraite

Après un si grand malheur, Clotilde vécut plus que jamais dans la retraite. Elle déploya, dit Grégoire de Tours, « tant et de si grandes vertus, qu'elle se fit honorer de tous ». On la vit, assidue à l'aumône, traverser les nuits de ses veilles, et demeurer pure par sa fidélité à toutes les choses honnêtes. Elle ornait les temples, veillait avec largesse au soin des monastères et des églises : le peuple la révérait moins comme une reine que comme une servante de Dieu.

Elle ne chercha point à punir ses fils du meurtre des enfants de Clodomir. Elle tenta plusieurs fois d'apaiser leurs querelles. On raconte que Théodebert, fils de Théodoric, s'étant uni contre Clotaire avec son oncle Childebert, la reine, pour obtenir leur réconciliation, passa toute une nuit prosternée en oraison sur le tombeau de saint Martin. Le lendemain, un orage effroyable éclata

sur le camp de Childebert. Les rois y virent un avertissement du ciel ; ils envoyèrent des messagers à Clotaire en lui faisant demander de vivre en paix et en union. La réconciliation faite, ils retournèrent chez eux, et personne, dit le pieux évêque de Tours, ne put douter que cette bienheureuse pacification ne fût due à l'intercession de la reine.

Clotilde mourut à Tours, en 545, sous le pontificat de l'évêque Injuriosus. Ses fils la firent transporter à Paris, afin qu'elle pût y être inhumée à côté de Clovis dans la basilique de Saint-Pierre, où reposaient déjà les restes de sainte Geneviève. Les cantiques sacrés chantés par des chœurs nombreux et répétés par une grande affluence de peuple, de guerriers, de pauvres et de simples femmes, attestaient le respect que les contemporains de Clotilde portaient à son caractère et à ses vertus.



IMPORTANT

Clotilde fut mère de cinq enfants dont Ingomer en 494, mort dans les aubes du baptême, et Clotilde (née en 500 et morte en 531) qui épousa en 517 Amalaric le roi des Visigoths. Les trois autres régnèrent après la mort de leur père : Clodomir (né en 495 et mort en 524) sur le royaume d'Orléans, Childebert (né vers 497 et mort en 558) sur le royaume de Paris sous le nom de Childebert I^{er}, Clotaire (né en 497 et mort en 561) sur le royaume de Soissons, puis sur les Francs, sous le nom de Clotaire I^{er}.

L'ARIANISME

On sait que, d'après l'enseignement catholique, nous sommes obligés de croire qu'il existe en Dieu tout à la fois unité de substance et trinité de personnes, que ces personnes, bien que distinguées sous les noms de première, seconde et

troisième, ou de Père, Fils et Saint-Esprit, sont également parfaites, éternelles et incréées, en un mot absolument égales entre elles. Que chacune d'elles possède la plénitude de la divinité. Enfin que le fondateur du christianisme n'est autre que la seconde de ces personnes, laquelle s'est incarnée dans le temps pour la rédemption du genre humain. Vainement la raison objecte-t-elle que ce Dieu unique en trois personnes ne saurait offrir à l'esprit une conception claire et consistante ; vainement parle-t-elle d'incompatibilité logique, de contradiction, on lui répond que cette obscurité est divine, on lui ferme la bouche avec un mot : mystère. L'évidence cartésienne n'a rien à faire ici. Inutile d'ailleurs de presser les termes orthodoxes, de chercher à en pénétrer le sens. Saint Augustin nous apprend qu'en disant trois personnes, on a parlé, non pour dire quelque chose, mais seulement pour ne pas rester muet. (*Dictum est tres personæ non ut illud diceretur, sed ne taceretur.*)

Pour montrer en quoi l'arianisme s'éloigne de la foi qui a prévalu dans l'Église, nous citons le passage suivant d'un ouvrage d'Arius, intitulé *Thalie* :

« Dieu n'a pas toujours été Père. Il y eut un temps où il était Dieu seulement et n'était pas encore Père, quoiqu'il le soit devenu ensuite. Le Fils n'a pas toujours été, car toutes choses ayant été faites du néant, le Verbe divin, qui est du nombre des créatures et des ouvrages, a aussi été fait du néant. Il y eut un temps où il n'était pas encore, et il n'était pas avant que d'avoir été fait, et il a commencé, il a été créé comme les autres. Car il y eut un temps où Dieu était seul, où le Verbe, la Sagesse n'existaient pas encore. Mais ayant dessein de nous produire, Dieu a fait un être auquel il a donné le nom de Verbe, de Fils et de Sagesse, afin de s'en servir pour notre production. »

L'arianisme commença à éclater vers l'an 318, quelques armées avant la victoire de Constantin sur Licinius. Arius, originaire de Libye, était alors presbytre d'une des églises d'Alexandrie. Entendant un jour son évêque, le patriarche Alexandre, exposer dans une conférence ecclésiastique le mystère de la Trinité, et enseigner que les trois personnes divines sont entre elles parfaitement unies et égales, il s'éleva hardiment contre cette doctrine.

Des tribulations sans fin attendaient pourtant Constantin dans

cette grosse affaire qu'il avait crue si simple, et dont son bon sens n'avait pu deviner la portée. Le mal ne faisait que s'accroître de plus en plus. Il fallut aviser à des moyens plus efficaces. Ce fut alors que l'empereur résolut d'en appeler à une assemblée générale de l'Église. La ville de Nicée, en Bithynie, fut choisie pour le lieu de ce concile solennel qui, à raison de son titre de premier concile œcuménique, et à cause de l'importance de la secte à laquelle il fut opposé, est demeuré si célèbre dans les fastes de l'Église.

Trois cent dix-huit évêques assistèrent, dit-on, à ce concile. Chacun d'eux s'y était fait accompagner des plus habiles de son clergé. Alexandre y amena son secrétaire et son conseiller Athanase, depuis, son successeur qui s'étant signalé dans cette circonstance par le zèle qu'il déploya contre les ariens devint l'objet principal de leur inimitié. Cette assemblée commença ses travaux le 19 juin de l'année 325. Mandé devant elle, Arius soutint avec fermeté les propositions qu'il avait avancées. Il dit que le Verbe n'était ni éternel comme le Père ni de même nature ni de même substance ; qu'il n'était pas Dieu, mais seulement participant de la divinité, au sens où l'Écriture dit que tous les hommes le sont. Il ajouta qu'au commencement le Père était seul, et qu'il avait tiré le Fils du néant par un acte de sa volonté. Enfin il termina en disant que le Père était invisible et incompréhensible même pour le Fils, car ce qui a commencé ne peut connaître ce qui est éternel.

Après de longs débats, la doctrine d'Arius fut condamnée par plus de trois cents évêques.

En condamnant l'arianisme, le concile eut soin, pour éviter que d'une extrémité les esprits ne se portassent vers une autre, d'anathématiser formellement le système de Sabellius, qui confondait en une seule les diverses personnes divines. Il avait contre Arius établi la thèse, l'unité de substance. Il maintint, contre Sabellius, l'antithèse, la distinction des personnes, sans s'occuper de chercher la synthèse qui pouvait résoudre cette désespérante antinomie.

Après la mort de Constantin, l'empire se trouva divisé en deux parties, et le christianisme eut deux centres : l'arianisme domina en Orient, et la foi nicéenne en Occident. Constant, qui régnait en Italie, y favorisait les partisans d'Athanase. Constance, empereur d'Orient, soutenait les ariens. Les deux empereurs s'écrivirent à plusieurs reprises pour faire cesser le

schisme. Une première tentative de rapprochement avait été faite à Milan, et n'avait abouti à rien. En 347, un grand concile fut convoqué à Sardique, en Illyrie. Le nombre des évêques présents fut de cent soixante-dix. Les évêques orientaux n'ayant pu s'entendre avec ceux d'Occident se retirèrent à Philippopolis, en Thrace, où, au nombre de quatre-vingts, ils tinrent un concile à part. Des deux côtés on se prétendit orthodoxe, et l'on se renvoya l'accusation d'impiété. Tandis que le concile de Philippopolis excommunait Athanase et tous les évêques d'Occident qui le soutenaient, ceux-ci, qui avaient continué de tenir leur session à Sardique, excommuniaient les évêques et les décrets du concile rival.

À la mort de Constant, son frère Constance régna sur tout l'empire. Il réussit à rétablir l'unité religieuse au profit de l'arianisme mitigé, en rassemblant deux conciles, l'un, des évêques orientaux, à Séleucie, et l'autre, des évêques d'Occident, à Rimini. Le petit nombre d'ariens qui assistaient à ce dernier présentèrent une formule de foi dressée à Sirmium, par tous les Orientaux, avant leur départ pour Séleucie, elle portait que « le Fils de Dieu est semblable à son Père en substance et en essence, mais elle rejetait le mot consubstantiel ». Le concile de Rimini refusa d'abord d'accepter cette formule ; mais la pression de l'empereur, qui en avait fait sa cause, finit par vaincre la résistance des Pères ; assiégés de menaces, ils se rendirent, convinrent que la formule de Sirmium n'était point arienne, qu'elle était orthodoxe, qu'il valait mieux pour la paix de l'Église mettre de côté le mot consubstantiel.

Chapitre 2

Les six épouses de Clotaire I^{er}

DANS CE CHAPITRE :

»

Chunsène

»

Gondioque

»

Ingonde

»

Arnegonde

»

Radegonde

»

Vuldetrade

Chunsène

On ignore quasiment tout de Chunsène, hormis le fait qu'elle donna vers 520 un fils à Clotaire, Chramne, qui connut une fin tragique. Envoyé par son père à la tête du royaume d'Auvergne à la mort de Théodebald (555) dont Clotaire récupéra les possessions, Chramne commença, selon Grégoire de Tours, à manigancer : « Caton avait noué amitié avec Chramne et reçu de lui la promesse que si à un moment donné le roi Clotaire venait à mourir, Cautin [évêque de Clermont] serait aussitôt chassé de l'évêché et lui préposé à l'église [...] Chramne résidait à cette époque chez les Arvernes. Or, il accomplissait alors beaucoup de choses déraisonnables et c'est pourquoi son départ de ce

monde a été accéléré. Il était en effet fort maudit par la population. »

Grégoire de Tours attribue à Chramne l'usage de la simonie qui est condamné par les canons des conciles. Il rapporte que, manquant de foi à Clotaire, il vit qu'il ne pouvait manquer d'en être puni, et se rendit en Bretagne. Là, il se cacha, avec sa femme et ses enfants, chez Chonobre, comte de Bretagne. Williachaire, son beau-père, s'enfuit dans l'église Saint-Martin. Alors, en punition des péchés du peuple et des moqueries qu'il faisait de cette sainte basilique, celle-ci fut brûlée par Williachaire et sa femme.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

La ville de Tours avait déjà été incendiée quelques années auparavant, et toutes ses églises étaient demeurées dévastées. Par l'ordre de Clotaire, la basilique du bienheureux saint Martin fut recouverte d'étain, et rétablie dans tout son ancien éclat. Il parut alors deux armées de sauterelles qui, passant, dit-on, par l'Auvergne et le Limousin, arrivèrent dans la plaine de Romagnac (Romagnat, près de Clermont), et s'y étant livré un grand combat, s'acharnèrent les unes contre les autres. Le roi Clotaire, irrité de colère contre Chramne, marcha en Bretagne avec une armée et Chramne ne craignit pas de marcher, de son côté, contre son père.

Tandis que les deux armées étaient mêlées sur le champ de bataille, Chramne avec les Bretons commandant les troupes contre son père, la nuit arriva, et fit cesser le combat. Cette même nuit, Chonobre, comte des Bretons, dit à Chramne : « Sortir du camp contre ton père, c'est, selon moi, une chose qui ne t'est pas permise. Laisse-moi tomber cette nuit sur lui, et le défaire avec toute son armée. » Chramne, aveuglé, pense Grégoire de Tours, par la puissance divine, ne le permit pas, et,

le matin arrivé, les deux armées se mirent en mouvement, et s'avancèrent l'une contre l'autre. Le roi Clotaire allait, comme un nouveau David, prêt à combattre contre son fils Absalon, pleurant et disant : « Jette les yeux sur nous, ô Dieu, du haut du ciel, et juge ma cause, car je souffre injustement de la part de mon fils ; regarde et juge avec justice, et prononce ici l'arrêt que tu prononças autrefois entre Absalon et son père David. »

Les deux armées en étant donc venues aux mains, le comte des Bretons tourna le dos et fut tué. Après quoi, Chramne commença à fuir vers les vaisseaux qu'il avait préparés sur la mer. Mais, tandis qu'il s'occupait à sauver sa femme et ses filles, il fut atteint par l'armée de son père, pris et lié. Lorsqu'on eut annoncé la chose à Clotaire, il ordonna qu'il fût brûlé avec sa femme et ses filles : on les enferma donc dans la cabane d'un pauvre homme, où Chramne, étendu sur un banc, fut étranglé avec un mouchoir, et ensuite on mit le feu à la cabane, et il périt avec sa femme et ses filles, en 560.

Gondioque

Fille de Gondebaud, roi des Burgondes, Gondioque ou Gontheuque donna trois enfants à Clodomir : Théobalde (ou Théobald) né en 520 et Gonthier (ou Gontaire) né en 523, tous deux assassinés par les frères du roi d'Orléans à la mort de celui-ci en 524, avides de reconstituer à leur profit l'unité du royaume de Clovis leur père ; et Clodoalde (ou Chlodoald) né en 522 et sauvé par les braves de Clodomir en 524, plus connu sous le nom de saint Cloud et qui mourut en 560.

Grégoire de Tours affirme que Gontheuque épousa « sans délai » Clotaire I^{er}, frère de Clodomir, à la mort de ce dernier. Un certain Gondebaud (ou Gondevald) né vers 530 et mort en 585, prétendit être le fils de Clotaire et de Gontheuque, mais réclama en vain sa part du trône. Il s'était réfugié tout enfant à la cour de Constantinople, et par esprit

d'intrigue, Gontran Boze vint l'y chercher vers 577, après la mort de Mérovée (l'un des enfants de Chilpéric I^{er}, fils de Clotaire) afin qu'il fît valoir ses droits. Gondebaud fut tué. Jamais on n'a su si ses prétentions étaient ou non fondées.

Ingonde

(née vers 499, morte en 546)

Épouse Clotaire I^{er}, alors roi de Soissons, vers 517.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Selon certaines sources, la première femme de Clotaire I^{er} était de basse naissance, fille sans doute d'un de ses fiscalins. C'est le nom que l'on donnait aux hommes attachés au domaine ou au fisc ; le terme tudesque qui y correspondait était celui de lites ; les lites étaient d'un rang très inférieur ; les leudes ou fidèles, étaient les compagnons du prince, ceux qui dans sa maison partageaient ses plaisirs, recevaient ses présents, et qui le servaient dans la guerre ; la plupart des leudes étaient d'origine franque, et la plupart des lites d'origine gauloise.

D'autres sources donnent à penser qu'elle était une des filles de Balderic, roi de Thuringe (Germanie). Quoi qu'il en soit, Ingonde plaisait à Clotaire, et Grégoire de Tours nous révèle qu'« il l'aimait d'unique amour ». Un jour, enhardie par la bonté du roi, elle osa lui dire : « Le roi monseigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu, et il m'a appelée à son lit. J'ai une sœur nommée Aregonde qui est attachée à votre service : si vous voulez mettre le comble au bien que vous m'avez fait, vous procurerez un mari puissant et riche à ma sœur votre servante, afin que rien ne m'humilie, et que, au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse vous servir encore plus fidèlement. »

Le roi répondit : « Voyons ta sœur, fais-la-moi connaître. » Apprenant qu'elle habitait une maison du domaine royal, il alla la voir. Il la trouva belle, et quelques jours après, revenant auprès d'Ingonde : « La grâce que ta douceur désirait de moi, je te l'ai accordée. J'ai cherché pour ta sœur un homme riche et vaillant, je n'en ai point trouvé qui lui convint mieux que moi-même. Apprends donc que je lui ai donné le titre d'épouse, ce qui, je pense, ne te déplaira pas. » Ingonde dit alors : « Que mon seigneur fasse ce qui lui semble bon, pourvu que sa servante ne perde pas ses bonnes grâces. »

Ingonde donna six enfants à Clotaire. Trois régnèrent après la mort de leur père : Caribert (né vers 520) sur le royaume de Paris, Gontran (né en 525) sur la Bourgogne et le royaume d'Orléans, Sigebert (né en 535) sur l'Austrasie. Les trois autres enfants sont Gonthier ou Gonthaire (né vers 518 et mort en 561), Childebert ou Childéric (né vers 519 et mort jeune), et Clodosinthe ou Clodosinde ou Clotsinde (née vers 537).

Arnegonde

(née en 505, morte en 575)

Épouse Clotaire I^{er}, alors roi de Soissons, vers 524.

C'est donc sa sœur Ingonde, épouse de Clotaire depuis 517, qui fut à l'origine de ce mariage (*voir plus haut*).

Arnegonde donna un seul enfant à Clotaire, Chilpéric, né en 539 et qui devint roi de Neustrie sous le nom de Chilpéric I^{er} à la mort de son père.

Radegonde

(née en 519, morte le 13 août 587)

Épouse Clotaire I^{er}, alors roi de Soissons, Orléans, Bourgogne en indivision, puis roi des Francs en 538.

Mariée avec le meurtrier de sa famille

Radegonde était fille de Berthaire, roi d'une partie de la Thuringe ou plutôt de Tongres. Lorsque Berthaire fut tué par son propre frère Hermanfroy (ou Hermanfred), soutenu des rois francs Théodoric et Clotaire I^{er}, les deux enfants qu'on épargna échurent, dans le partage des lots, à Clotaire : c'était Radegonde, âgée de huit ans, et son frère, qui en avait dix.

La jeune fille se voyait destinée à devenir un jour la femme du meurtrier de tous ses proches. Clotaire la fit élever avec soin à la maison royale d'Athies-en-Vermandois, où elle reçut une éducation savante et polie à laquelle la trempe de son esprit lui fit prendre du goût. De longues heures d'étude passaient rapidement pour elle : elle lisait avec délices les manuscrits latins que lui donnaient ses maîtres. Instruite de la religion chrétienne, baptisée et pleine de ferveur, elle embrassait avec ardeur les vérités de la foi ; les récits de la vie des saints la transportaient d'admiration ; elle souhaitait la mort des martyrs ; elle savourait les délices des saintes Écritures.

La plus grande partie de son temps s'écoulait entre la prière, la méditation et la lecture. Ce qui lui en restait, elle le donnait au soin des pauvres ; elle-même pensait leurs plaies ; en leur distribuant ses dons, elle savait les instruire et les consoler par des paroles fortes et touchantes.

Triste du souvenir de son pays et de l'image des massacres dont elle avait été témoin, elle ne pouvait supporter l'idée de devenir l'épouse de l'homme qui avait aidé à accomplir ces meurtres. Le temps vint cependant où il fallait qu'elle fût reine. Elle essaya de fuir, mais inutilement. Malgré ses résistances, malgré l'austérité de sa vie, elle avait plu à Clotaire. Il l'entoura de soins, la combla de richesses. Mais rien ne triomphait des répugnances de la nouvelle reine : la barbarie de la cour du roi lui était à

dégoût, les entretiens du roi à charge. Mais si quelque évêque pieux, quelque savant de l'Italie ou de la Gaule, venait au palais, alors la vie de Radegonde s'animait, elle puisait la science et la piété dans la conversation de ces hommes d'élite qui admiraient son génie, elle les retenait, ne pouvait les quitter, et ne les laissait partir qu'après les avoir comblés de présents et leur avoir fait promettre de revenir.

Souvent l'heure des repas surprenait Radegonde au milieu de ses lectures ou de ses pieux exercices. Le roi la faisait prévenir et attendait, la jeune reine, qui avait à essuyer les reproches de son époux, ne s'en préoccupait pas, et ne descendait que quand sa tâche était achevée. La nuit, par le froid et sur la pierre nue, elle s'agenouillait et se livrait aux pratiques d'une austère pénitence, et le roi disait : « Ce n'est pas une reine que j'ai là, c'est une nonne. »

Diaconesse

Un nouvel acte de cruauté lui ferma à jamais le cœur de la reine. Il fit mourir son frère. Radegonde éclata, le roi, lassé de ses reproches, lui permit de s'éloigner pour un temps. « Allez, lui dit-il, et revenez plus soumise et plus gaie. » Radegonde partit, mais avec d'autres projets. Accompagnée de quelques femmes et d'une jeune fille qu'elle avait attachée à sa personne, elle va à Noyon, où l'évêque Médard vivait en odeur de sainteté. Elle entre à l'église : saint Médard officiait à l'autel. Dès qu'elle se voit dans cet asile, elle joint les mains, et, avec un accent de détresse : « Très saint prêtre, dit-elle, je veux quitter le siècle et changer d'habit ! Je te supplie, très saint prêtre, consacre-moi au Seigneur ! »

Saint Médard hésite : il craint de manquer à son devoir de pontife et d'éconduire une âme qui demande le salut ; il craint d'écouter une ferveur indiscreète et de rompre une alliance légitime. Les seigneurs et les guerriers qui, par l'ordre de

Clotaire, ont suivi la reine, tirent leurs glaives et crient avec menaces : « Prêtre, ne t'avise pas de donner le voile à cette femme qui est unie au roi. Garde-toi d'enlever à Clotaire une reine qu'il a épousée solennellement. » Et ils entraînent le saint loin de l'autel, jusque dans la nef où sont réunis les fidèles.

Forte de sa propre résolution, Radegonde passe dans la sacristie par une porte qui ouvrait dans le chœur, elle jette sur son manteau royal un vêtement de recluse et rentre dans le sanctuaire, où les Francs avaient laissé remonter le pontife. Elle se présente debout devant le siège épiscopal. « Si tu tardes à me consacrer, dit-elle d'une voix haute, et que tu crains plus les hommes que Dieu, tu auras à rendre compte, et le pasteur te redemandera l'âme de sa brebis ! – C'est la volonté de Dieu ! », s'écrie l'évêque.

De son autorité sacerdotale, il impose les mains sur la tête de la reine agenouillée, et la consacre diaconesse. Radegonde relève sa tête inclinée, marche à l'autel, arrache ses ornements royaux, ses bijoux, ses bracelets, ses agrafes d'or et de pierreries. Elle en couvre la pierre consacrée ; elle coupe les franges tissées d'or et de soie qui bordent son vêtement ; elle brise la riche ceinture d'or massif qui serrait sa robe : « Je la donne aux pauvres », s'écrie-t-elle. Le peuple admire la résolution de la reine, les seigneurs francs eux-mêmes n'osent entraîner par la force une reine consacrée à Dieu, ils sortent pour aller prévenir le roi, à qui seul il convient de prendre l'initiative.

Ressentiment du roi

Cependant, le grand acte accompli, il fallait que Radegonde songeât à fuir la colère de l'homme qu'elle outrageait comme roi et comme époux. Avec la promptitude que donne l'inspiration, confiante en la protection divine, elle gagne Orléans, s'embarque sur la Loire, et arrive heureusement jusqu'à Tours, où elle attend, dans un des nombreux asiles ouverts

près du tombeau de saint Martin, ce que la Providence ordonnerait d'elle. En sûreté dans cet asile, elle écrivit au roi. Elle souhaitait avec ardeur que lui-même, dépris de ses charmes, donnât un libre consentement à la séparation. Ses lettres étaient tantôt suppliantes, tantôt pleines de reproches et de fierté.

Mais le roi se montra inflexible dans son ressentiment. Sa fureur s'exhala contre les évêques, il attesta son mariage, la nullité des vœux de la reine, il menaça de violer l'asile de saint Martin. Cependant le respect qu'on avait pour les femmes consacrées à Dieu le retenait, il n'osait entreprendre tout ce dont il menaçait, et le temps s'écoulait, des mois, puis des années. Radegonde, d'asile en asile, toujours tremblante si elle venait à quitter l'enceinte protectrice, recommandait sa cause à celui au service duquel elle s'était dévouée. Si elle quittait l'homme auquel la violence l'avait unie, elle renonçait au trône et à la puissance ; elle s'humiliait et devenait la servante des pauvres ; elle ne voulait que servir Dieu et prier pour tous. La ferveur de sa prière devait obtenir les grâces qu'elle demandait. Le cilice, le jeûne, la pénitence remplissaient les heures inquiètes de ses nuits et de ses journées.

Quatre années se passèrent ainsi. Une fois, sous un prétexte de dévotion, venant jusqu'à Tours, Clotaire projeta d'enlever la reine et de la ramener dans son palais. Les instances de saint Germain, évêque de Paris, l'arrêtèrent. Le roi comprit qu'il ne pouvait vaincre une résistance si ferme, et, puisque le sacrifice était accompli, puisque Radegonde ne lui appartenait plus, il recula devant la pensée de violer à la fois l'asile d'un temple et les vœux d'une religieuse. Mais sainte Radegonde, effrayée du danger qu'elle avait couru, chercha à s'éloigner davantage. De l'asile de saint Martin de Tours, elle alla à celui de saint Hilaire de Poitiers.

Retraite studieuse

Là devaient se terminer ses peines, là devait

commencer pour elle une vie de labeur et de repos, dans une retraite que sa ferveur rendit profitable à un grand nombre d'âmes, et où ses vertus, de jour en jour fortifiées, lui firent atteindre un haut degré de sainteté. Clotaire reconnut enfin sa consécration. Il lui permit de bâtir un monastère à Poitiers. Depuis, il se montra doux envers elle, et, sans la revoir jamais, il accueillit favorablement toutes les requêtes qu'elle put lui présenter. Elle se servit, pour le bien des peuples, d'un pouvoir plus grand peut-être qu'elle ne l'eût conservé à la cour barbare de Clotaire.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Il était d'usage chez les Francs que l'épouse reçût un don de son mari le lendemain de son mariage, ce don s'appelait « *morghen-gabe* », « présent du matin » ; il était proportionné au rang de l'époux : un cheval tout équipé pour la femme d'un guerrier, appelée à le suivre dans ses voyages, une ville, des bijoux pour l'épouse d'un chef. Selon cet usage apporté de Germanie en Gaule, Radegonde, dépouillée de tout dans son pays par Clotaire, avait reçu de lui un riche don du matin. Elle en consacra le prix à la fondation de son monastère. Le goût romain présida avec une élégante simplicité à l'intérieur des bâtiments, des jardins, des fermes, des églises et des cloîtres, mais Radegonde fit entourer l'extérieur de murs fermés par des portes épaisses et entourées de forteresses ; car, en ce temps de force brutale, il fallait prévenir le cas où la paisible enceinte d'une retraite de femmes pourrait être attaquée par les barbares.

Selon les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, ce ne fut que six ans après sa fuite de Noyon, que Radegonde put entrer dans ce monastère achevé par ses soins. Déjà elle était vénérée comme une sainte ; déjà de nombreuses filles soumises à sa direction attendaient avec

impatience le moment d'entrer avec elle dans cet asile de la prière et de la religion que sa piété leur offrait. Le jour de l'entrée solennelle au monastère, la foule se pressa sur les pas de Radegonde et de ses filles. Leur marche si humble ressemblait à un triomphe.

Le monastère de Poitiers



IMPORTANT

La reine avait formé la règle de son monastère sur celle d'un couvent fondé à Arles par Césaria, sœur de saint Césaire. Selon le goût éclairé de la sainte, l'esprit devait trouver un aliment dans son institut. Deux heures chaque jour étaient consacrées à l'étude ; les religieuses transcrivaient des livres utiles pour en multiplier les copies. Tandis qu'aux heures de réunion elles s'occupaient à coudre et à filer dans la salle commune, elles écoutaient la lecture faite à haute voix par l'une d'elles. Les livres saints formaient le texte de leurs méditations. Ainsi la prévoyance de leur fondatrice s'efforçait d'empêcher que l'ignorance qui commençait à envelopper la Gaule n'étendît ses ailes sombres sur l'institut qu'elle formait avec tant d'amour.

Le progrès spirituel de ses filles, leur bien-être, leur joie, leur avancement dans la vie de la foi étaient l'objet de toute la sollicitude de Radegonde. Qui dira le bonheur de cette pieuse communauté, où la vénération pour la vertu et le respect pour le rang se confondaient dans un même sentiment ? Elles durent souvent l'appeler leur reine, cette femme descendue du trône pour les instruire, et qui mettait sa gloire à oublier son titre premier pour se souvenir seulement qu'elle était leur mère ! Elle trouvait pour elles, dans l'élévation de son esprit et dans la tendresse de son cœur, des expressions gracieuses que l'auteur de sa vie nous a conservées : « Vous, que j'ai choisies, mes filles ; vous, jeunes

plantes, objet de tous mes soins ; vous, mes yeux, vous, ma vie, mon repos et tout mon bonheur ! »

C'est ainsi qu'elle leur parlait, qu'elle soutenait leur zèle, qu'elle savait donner la vie à toute cette maison obéissante à ses lois. Cependant, quand elle eut tout réglé, son humilité ne lui permit pas de garder le rang de supérieure ; peut-être elle craignit, dans sa scrupuleuse modestie, de conserver sous le voile religieux une autorité trop semblable à l'autorité souveraine. Elle voulait servir, non être servie. Elle fit nommer abbesse une religieuse d'un grand mérite, cette jeune Agnès, de race gauloise et sénatoriale, qu'elle avait prise en affection dès son enfance, et qui, de la cour, l'avait suivie à Noyon, de Noyon à Tours, et dans tous ses troubles, dans toutes ses inquiétudes, avait été sa fidèle compagne.

Cette élection faite, Radegonde, devenue simple religieuse avec ses sœurs, partagea leurs travaux comme elle partageait leurs prières, leurs jeûnes, leurs austérités. À son tour elle balayait, servait à la cuisine, portait le bois et l'eau, ouvrait la porte, gardait le silence, et trouvait ses délices dans tous ces exercices d'humilité où les saints savent mettre leur bonheur : sentiment semblable à celui qui plus tard fit dire à sainte Thérèse : « J'étais heureuse, en balayant le chœur, de penser que je préparais le lieu où se chantaient les louanges du Seigneur, et en faisant, à l'insu de mes sœurs, quelque office oublié par elles, que j'avais l'honneur de servir les servantes de Dieu ! » Ainsi la fille du roi de Thuringe ne conservait, du triple caractère de reine, de fondatrice et de supérieure, que l'ascendant que lui donnaient sa bonté et son génie.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Sainte Radegonde n'avait pas fait de règles d'une sévérité rebutante. Aux heures de prière, aux exercices de pénitence succédaient d'innocentes récréations. Ces femmes, qui toute l'année

s'abstenaient de viande et de vin, savaient offrir aux étrangers une généreuse hospitalité. Quand des évêques, des ecclésiastiques, des laïcs pieux visitaient le monastère, ils y étaient accueillis avec ce reste d'urbanité romaine qui distinguait les Gaules entre toutes les provinces de l'empire. L'abbesse faisait dresser pour eux des tables auxquelles présidait quelquefois sainte Radegonde.

Augustin Thierry affirme que les règles les plus sévères prévenaient tout abus, mais il n'y avait point d'étranger de distinction qui ne cherchât à connaître le monastère dont la renommée s'étendait au loin ; les parents venaient voir leurs filles ou leurs sœurs. Par cette sorte d'instinct qui rassemble les âmes d'élite, ajoute-t-il, les premières religieuses de Poitiers furent presque toutes des filles d'éducation polie et de race gauloise, car une grande ligne de démarcation séparait les habitudes, les penchants et les goûts des femmes de race franque, récemment amenées au christianisme, des femmes issues de race romaine. Presque tout ce que les Gaules renfermaient encore de familles distinguées avait fourni au monastère de Poitiers une religieuse heureuse de vivre auprès de sainte Radegonde. Poitiers devint l'asile du malheur, et verra venir les filles des rois victimes des crimes de leurs pères (dont Galswinthe, persécutée par Frédégonde).

Le poète Fortunat

Parmi les nombreuses visites faites au couvent, la reine reçut, vers 566, celle de Venantius Fortunatus (Fortunat), né en Italie, et que le goût des voyages avait attiré en Gaule. Fortunatus était doué d'un esprit aimable et conciliant, il aimait l'étude, et avait une remarquable facilité pour exprimer ses idées en vers ; aussi était-il recherché dans les banquets, qu'il amusait par les impromptus les plus heureux.

Clotaire était mort l'an 561. Ses fils Chilpéric, Sigebert, Caribert et Gontran lui avaient succédé en

se partageant par lots à peu près équivalents les villes les plus fortes des Gaules. Ces événements n'avaient pas troublé la paix du monastère de Poitiers, qui dépendait tantôt du roi Sigebert I^{er}, tantôt du roi Chilpéric I^{er}, mais ils avaient amené des incidents nouveaux. Chilpéric se piquait d'étudier la grammaire et les lettres ; il faisait même des vers latins « perclus de tous leurs pieds », dit son contemporain Grégoire de Tours, plus frappé des vices de ce prince, qui fut le tyran de son temps, que touché des efforts qu'il tentait pour s'immiscer à la science qui s'éteignait.

Sigebert s'alliait à une femme du Midi, Brunehaut, élevée à la cour des rois visigoths (le mariage se déroula en 566). La venue d'un poète latin ne pouvait être plus opportune : Fortunat fit des vers pour le mariage de Brunehaut et de Sigebert ; il en fit pour tous les événements de guerre et de paix. Il louait en un seigneur franc, la noblesse des manières et la facilité de s'exprimer en latin ; en un évêque, la sagesse de son administration ; en un Gaulois, l'ancienne urbanité romaine ; il décrivait les maisons, les cités ; il nous a laissé la peinture des usages de ce temps, qui, sans lui, seraient perdus pour nous.

Mais Fortunat n'était pas seulement un poète heureux, c'était un homme de mérite et de vertu, doué du talent de la négociation des affaires, pieux et parfaitement orthodoxe. Sainte Radegonde l'eut bientôt apprécié. Lui-même se sentit pénétré d'admiration pour cette reine savante et pieuse qui unissait tant de talents à une si haute vertu et à une sainteté éprouvée. Il était jeune encore (né entre 530 et 540) et sa vocation n'était pas déterminée. « Que n'embrassez-vous les ordres sacrés, lui dit un jour Radegonde, et que ne vous attachez-vous à l'église de Poitiers ? Vous resteriez près de nous, votre présence protégerait cette maison. »

Le conseil de la reine éclaira Fortunat sur la manière dont il pouvait rendre sa vie utile et sainte. Il prit les ordres, et devint prêtre de l'église de

Poitiers. De là il eut souvent des voyages à faire à la cour des rois francs ; mais nous ne dirons ici de Fortunat que ce qui a trait dans sa vie à celle de Radegonde. Des rapports journaliers qui existaient entre eux naquit une amitié profonde, un échange de soins que la haute vertu de la reine ne pouvait laisser en rien interpréter à mal. D'ailleurs Radegonde avait atteint l'âge de cinquante ans, et Fortunat ne lui donnait pas d'autre titre que celui de mère ; il prenait ses conseils et recevait les épanchements de sa confiance. Mais la jeune abbesse dont l'âge se rapprochait de celui de Fortunat avait, dans cette intimité, une part dont la malignité se saisit.

Fortunat et sainte Radegonde s'en indignèrent. Ces soupçons n'eurent pas de consistance, et jusqu'à la mort de Fortunat, sainte Radegonde trouva en lui un ami dévoué, un appui constant, un guide plein d'intelligence. Elle le récompensa par une confiance sans bornes. Avec lui, elle s'entretenait de tout ce qui lui avait été cher. Le temps n'avait point effacé les impressions douloureuses de son enlèvement et du massacre de sa famille. Elle ne cessait pas de voir sa patrie dans la Thuringe conquise ; elle rappelait avec larmes le nom de ses parents ; elle écrivait des lettres pleines de tendresse à des princes qu'elle ne connaissait pas, au fils d'un de ses oncles, réfugié à Constantinople et élevé dans l'exil.

Fortunat met dans la bouche de sainte Radegonde des plaintes qu'il exprime en vers, et qui, si elles ne sont pas (comme on l'a cru) l'œuvre même de cette reine, portent l'empreinte de ses pensées, et se revêtent d'une couleur germanique qui ne se rencontre que dans cette partie des œuvres latines de Fortunat. Quoi de plus touchant que cette complainte extraite du cinquième des *Récits des temps mérovingiens* :



« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains

liées et les cheveux épars : l'une marchait pieds nus dans le sang de son mari ; l'autre passait sur le cadavre de son frère. Chacun a eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour tous. J'ai pleuré mes parents morts, et il faut aussi que je pleure ceux qui sont restés en vie. Quand mes larmes cessent de couler, quand mes soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. Lorsque le vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle, mais l'ombre d'aucun de mes proches ne se présente à moi. Tout un monde me sépare de ceux que j'aime le plus. En quels lieux sont-ils ? Je le demande au vent qui souffle ; je le demande aux nuages qui passent ; je voudrais que quelque oiseau vînt me donner de leurs nouvelles.

Ah ! si je n'étais retenue par la clôture sacrée de ce monastère, ils me verraient arriver près d'eux au moment où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par le gros temps ; je voguerais avec joie dans la tempête ; les matelots trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se brisait, je m'attacherais à une planche, et je continuerais ma route. Et, si je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux en nageant. »

Toujours ce souvenir de sa captivité se retraçait à son esprit : « Je suis une pauvre femme enlevée », disait-elle quand on voulait la louer. Tout cependant pour Radegonde n'était pas empreint de cette tristesse. Elle avait de doux moments de gaieté qu'elle consacrait à ses amis. Fortunat en a retracé le souvenir dans des descriptions de festins, d'échange de présents, de fleurs, de fruits, que lui-même envoyait au monastère dans des corbeilles tressées de ses mains. Mais l'esprit de prière et l'austérité de la règle n'étaient jamais troublés par ces récréations, qui venaient en leur temps. Le carême tout entier, les temps de jeûne, d'avent et de retraite, étaient inviolablement gardés par la sainte reine, et par ses filles.



IMPORTANT

La vie de Radegonde, inscrite au livre de la *Vie des Saints*, fut pleine de bonnes œuvres : par une rare distinction, elle peut servir de modèle à tous les esprits. Science, piété, douceur, charme de la plus angélique bonté, sagesse, discernement, prudence, cette intelligence offre tout : mélange admirable des qualités les plus fortes et de la sensibilité la plus exquise ; noble image dans un temps de barbarie, pureté admirable à côté des mœurs grossières. Le bien que sainte Radegonde a fait à Poitiers a laissé des traces ineffaçables. Les restes de la fondatrice du monastère de Poitiers reposent sous les marbres de l'église de cette ville, et la légende affirme que l'on obtient des guérisons miraculeuses sur son tombeau.

Vuldetrade

(née vers 532, morte en 572)

Épouse Théodebald, roi de Metz, puis Clotaire I^{er}, alors roi de Soissons, puis Orléans, Metz et Bourgogne, et roi des Francs.

Fille de Wacho (ou Vacon), roi des Lombards, Vuldetrade épousa Théodebald en 552. Ils n'eurent qu'une fille, Théodelinde, qui épousa plus tard Ago, roi des Lombards.

À la mort de son petit-neveu Théodebald en 555, Clotaire I^{er} prit sa veuve Vuldetrade pour femme, qui lui donna une fille, Blithilde (« la guerrière agile comme un éclair »), laquelle épousa le maire du palais d'Austrasie, Ansbert Ferréol. Mais les évêques intervinrent et forcèrent le roi à répudier Vuldetrade. Clotaire la maria à Garivald, un duc de Bavière, et garda les biens qu'elle lui avait apportés de Théodebald.

C'est la première mention faite par l'histoire d'une rupture de mariage royal imposée par les évêques, qui eurent plusieurs fois, dans la suite, l'occasion d'exercer ce pouvoir.

Chapitre 3

De mâles en pis

DANS CE CHAPITRE :

»

Brunehaut et Frédégonde

»

Audovère

»

Bertrude et Sichilde

Brunehaut

Brunehaut ou Brunehilde

(née en 543, morte en 613)

Épouse Sigebert I^{er}, roi d'Austrasie, en 566.

Tandis que trois des fils de Clotaire I^{er}, Caribert, Chilpéric I^{er} et Gontran, vivaient dans leur palais au milieu des scandales d'unions brisées ou d'alliances illégitimes, Sigebert I^{er} eut à dégoût la conduite de ses frères et manifesta hautement son mépris : « Il ne me convient pas, dit-il, d'appeler à la couche royale les filles de mes lites, je veux, par une alliance avec la fille d'un roi, donner mon amour à une épouse qui soit digne de moi. » Il envoya des ambassadeurs au roi des Visigoths Athanaghild, qui tenait sa cour à Tolède, et qui avait deux filles : Brunehaut et Galswinthe.

Une autre Vénus

Un merveilleux renom de sagesse et de beauté

accompagnait la réputation de Brunehaut. « C'était, dit Grégoire de Tours, une jeune fille de manières élégantes, belle de figure, honnête et décente dans ses mœurs, de bon conseil, et d'agréable conversation. » En la voyant, Sigebert s'applaudit de son choix. La grâce des manières de Brunehaut, sa noblesse, son aimable entretien la lui rendirent chère.

C'est en 566 qu'eut lieu ce mariage royal, célébré par les poètes et par les historiens comme le grand événement de l'époque. Le poète Fortunat s'y trouvait ; c'était au commencement de son long voyage à travers la Gaule, avant qu'il eût pris les ordres à Poitiers. Admis au festin des noces, il y lut une pièce de vers latins où il appelle Brunehaut une autre Vénus, et où il lui dit que sa « dot est l'empire de la beauté ».

Le poète suppose une contestation entre Vénus et l'Amour sur le mérite des deux époux ; l'Amour préfère Sigebert, qu'il appelle un autre Achille, mais Vénus donne le prix à Brunehaut, et lui parle ainsi :



« Ô vierge que j'admire et qu'adorera ton époux !

Brunehilde, le feu des pierreries cède à l'éclat de ton visage.

Les nymphes des fleuves s'inclinent devant toi.

L'Espagne a mis au jour une perle nouvelle. »

L'auditoire qui applaudissait à toutes ces belles choses aurait paru bien étrange à quelque rhéteur romain.

À la table royale, à côté de Brunehaut, parée d'or et de pierreries, se trouvaient les invités de Sigebert : les seigneurs de race gauloise, vêtus de pourpre et de fine laine, aux manières polies, au salut courtois ; les comtes francs, leudes de Sigebert, illettrés et se faisant gloire de ne savoir manier que

leur épée, mais richement vêtus et portant les dépouilles des vaincus ; puis les chefs des vieilles tribus franques, des Allemands, des Baiwares, des Thuringes, et « de vrais sauvages tout habillés de fourrure, aussi rudes de manières que d'aspect », affirme Augustin Thierry dans ses *Récits des temps mérovingiens*.

Noire prophétie

Au milieu des éclats d'une joie bruyante, lorsque le vin et la bière coulaient à longs flots dans les vases d'or et d'argent ciselés, dépouilles romaines qui ornaient la table des vainqueurs, si quelqu'un eût pu prévoir l'avenir, et se fût levé pour dire à cette jeune fiancée : « Cet époux qui te fait reine aujourd'hui, et qui est ton appui, mourra. Regarde : voilà tes sujets. C'est à ces hommes de tous les pays et de tous les caractères que tu auras à commander, seule, pendant la longue tutelle de tes fils. Il te faudra lutter contre eux tous, et ils te livreront à la fin. Le trône de fleurs où tu t'assieds se changera pour toi en un siège laborieux, théâtre de continuels soucis, et tu en seras à la fin précipitée. Reine, ne te réjouis pas à cette heure, car de cette jeunesse brillante, tu arriveras par des jours malheureux à une vieillesse outragée, dont, par pitié, la voix qui te révèle l'avenir ne doit pas te dire le terme. »

Si quelque révélation terrible eût répondu par ces menaces aux louanges du poète, Brunehaut se fût troublée, et elle eût demandé grâce, elle qui ne pensait qu'à régner ! Aucune voix ne se fit entendre alors, et plus tard Brunehaut n'écoula pas la parole salutaire de saint Germain qui lui aurait fait éviter de grands malheurs. Les premiers jours de son règne furent des jours de joie. La renommée s'en répandit au loin.

L'assassinat de Galswinthe, sœur de Brunehaut

L'influence de Brunehaut faillit changer la destinée de Chilpéric, ses habitudes, sa cour. Celui-ci vivait dans un désordre de mœurs qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler. Ayant répudié sa femme Audovère, il avait promis à Frédégonde de l'épouser, mais le mariage de Sigebert avec Brunehaut l'inclina à épouser la sœur de Brunehaut, Galswinthe. Celle-ci ne s'accoutumant pas de l'humeur brusque et capricieuse de son époux Chilpéric, souhaita rejoindre sa famille. On la trouva morte en 568, vraisemblablement assassinée par un serviteur de Frédégonde. Sa mort laissa une profonde impression dans l'esprit des témoins de cette vie sacrifiée. À ses funérailles, qui furent solennelles, un incident singulier vint ajouter à cette impression douloureuse quelque chose de mystérieux : une lampe de cristal suspendue près du tombeau se détacha subitement et étant tombée sur le pavé sans se briser, elle continua de brûler. On se sentit saisi d'une émotion religieuse, et on se racontait que plusieurs avaient vu le marbre fléchir sous la lampe et la recevoir comme aurait pu le faire une cire molle...

La mort subite de Galswinthe, arrivée après les chagrins que lui avait causés le roi, ne pouvait être regardée par les amis de cette jeune reine que comme le résultat d'un crime. Sa sœur Brunehaut le dit hautement, et excita son époux à la venger. Sigebert demanda l'alliance de Gontran ; les deux rois étaient mus par des sentiments différents. Sigebert, sous l'influence de Brunehaut, voulait punir le coupable ; il ne reculait pas devant la pensée d'un fratricide. Gontran, ou plus calme, ou plus fidèle aux inspirations du christianisme, abandonna bientôt les projets de vengeance. Le rôle de médiateur lui parut plus beau. « Ne prenons pas les armes contre notre frère, dit-il à Sigebert. Si ta cause est juste, prends garde que la haine ne la rende inique. Au lieu de poursuivre Chilpéric sans lui laisser aucune relâche, accepte sa soumission. Nous convoquerons l'assemblée du peuple, et selon la loi nous demanderons pacifiquement la justice. Chilpéric se soumettra, et nous n'aurons point répandu le sang de notre frère. » Sigebert céda à la

sagesse de ces conseils, mais il exigea que toutes les formalités des coutumes germaniques fussent rigoureusement suivies.

Réparation apparente

En présence des rois Chilpéric et Sigebert, le mâl (*Mâl Berg*, « montagne du conseil » : assemblée dont l'usage a été apporté de Germanie par les rois francs), présidé par Gontran, donna satisfaction entière à Brunehaut. Il prononça que les cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre, que Galswinthe, sœur de la très excellente dame Brunehaut, avait reçues à titre de domaine et de présent du matin, deviendraient immédiatement la propriété de la reine Brunehaut et de ses héritiers. Moyennant cette composition, la paix devait être rétablie entre Chilpéric et Sigebert, car le meurtre se rachetait à prix d'argent par les lois franques, les personnes royales étaient exceptées, mais la composition ou don en satisfaction, entraînait la complète réparation de l'injure.

Aussi les deux rois s'avancèrent l'un vers l'autre tenant à la main des branches d'arbre qu'ils échangèrent mutuellement et après avoir prêté serment. « Mon frère, dit Sigebert en présence des Francs, des hommes d'armes et d'honneur, convoqués selon la loi, sur les montagnes du conseil, je te donne à l'avenir paix et sécurité sur la mort de Galswinthe, sœur de Brunehaut. Tu n'auras plus à craindre de moi ni plaintes, ni poursuites, et s'il arrivait (ce qu'à Dieu ne plaise), que tu fusses inquiété par quelqu'un des miens, pour la composition que j'ai reçue de toi, cette composition te sera rendue au double. »

Guerres fratricides

Cinq années passées dans la paix n'éteignirent ni le ressentiment de Brunehaut ni le mécontentement de Chilpéric qui regrettait amèrement ses bonnes villes, et pour qui la soumission apparente qu'il

avait faite devant le mâl n'avait été qu'une ruse pour gagner du temps. Tout à coup, au bout de cinq ans, croyant l'heure venue, il médite l'attaque de ces villes qu'il a données, et il envoie devant Tours le prince Clovis, le plus jeune des fils qu'il avait eus d'Audovère. Clovis entre sans résistance à Tours et à Poitiers. Sigebert, qu'indigne cette trahison, en confère avec Gontran ; celui-ci fait marcher contre Clovis l'habile Mummolus qui reprend la ville de Tours avec autant de facilité que Clovis l'avait enlevée, et qui fait prêter serment de fidélité pour le roi Sigebert. Il défait ensuite le jeune prince près de Poitiers et retourne auprès de Gontran. Bordeaux est de même pris et repris : pris par Clovis qui y exerça pendant deux mois l'autorité de roi, et repris par un serviteur de Brunehaut qui gardait pour elle la marche d'Espagne.



IMPORTANT

Alors Chilpéric, outré de chagrin et de dépit, commença une guerre qu'il voulait rendre décisive, et où les deux frères voulaient la vie l'un de l'autre. Vainement le prudent Gontran chercha-t-il à les apaiser en assemblant un synode ecclésiastique, Chilpéric refusa de s'y soumettre, son fils Théodebert fit une guerre de sauvage en Touraine et en Poitou. Les habitants, effrayés du pillage de leurs biens et de l'incendie de leurs maisons, se soumirent ; Tours, Poitiers, Limoges, Cahors furent de nouveau enlevées en cinq mois dans la même année, prises par Chilpéric, reprises par Sigebert, enlevées encore par Chilpéric.

Grégoire de Tours s'écrie à la vue des désordres de ce temps : « Qu'il est pénible pour moi d'avoir à raconter cette multitude de guerres civiles qui ont si longtemps déchiré la nation des Francs ! » Il raconte que Chilpéric « dévasta, désola Limoges, Cahors et toutes ces provinces, brûla les églises, interrompit le service de Dieu, tua les clercs, détruisit les monastères d'hommes, insulta ceux de filles, et

ravagea tout. Il y eut en ce temps un plus grand gémissment qu'au temps de la persécution de Dioclétien. »

Après un accord de paix conclu en 574 entre Chilpéric et Sigebert, ce dernier revint dans son palais de Metz, se reposant sur les bons effets de sa générosité, mais Brunehaut n'était pas satisfaite. Elle voulait la mort de Chilpéric ; elle blâmait son époux, le roi d'Austrasie, de la clémence qu'il avait montrée, et lui répétait sans cesse que cette grandeur d'âme serait perdue avec un homme tel que le roi de Neustrie. Elle jugeait bien. Gontran, que la puissance de Sigebert mettait en défiance, reçut au printemps un message de Chilpéric qui lui disait : « Que mon frère vienne avec moi, voyons-nous et poursuivons notre ennemi Sigebert. »

Les deux rois s'unirent, et dès l'année 575, moins d'un an après le traité où Sigebert s'était montré si généreux, Chilpéric fit de nouveau attaquer les cinq villes naguère données à Galswinthe, et devenues une pomme de discorde entre les petits-fils de Clovis I^{er}. Brunehaut, dont la vengeance avait été longtemps comprimée, usa de tout son crédit sur Sigebert pour ne lui laisser aucun repos qu'elle ne lui eût inspiré un plan ferme, assuré, qui devait aboutir à la mort du coupable. La colère de Sigebert était légitime, mais Brunehaut abusa de son pouvoir pour le pousser jusqu'au fratricide.

La lutte criminelle de Frédégonde et Brunehaut

C'est alors que commença dans son effrayante activité la lutte des deux reines, Frédégonde et Brunehaut. Chacune haïssait l'autre de toute l'ardeur de ses ressentiments. Chacune voulait la mort de sa rivale, la mort de l'époux, des enfants, de tout ce qui pouvait être cher à l'autre. Et cette haine était arrivée à un degré où, l'action une fois engagée, le crime devenait imminent. C'est par le crime que chacune défendait sa vie.

Le drame qui se préparait jeta l'épouvante dans tous les esprits. Les évêques, les princes, les peuples s'émurent. C'était la lutte de la Neustrie contre l'Austrasie, car les Neustriens sentaient que Sigebert, poussé à bout, et sorti une fois de la générosité et de la droiture de son caractère, était résolu à tout pour assurer le succès de son dessein. Il commença par un sacrilège. Le serment le plus saint, fait sur les reliques, empêchait l'un des frères d'entrer à Paris sans le consentement des deux autres.



IMPORTANT

En temps de guerre, Paris restait neutre, comme un séjour inviolable. C'était une convention faite lors du partage du lot de leur frère Caribert, mort en 567. Sigebert crut utile à ses projets de s'assurer Paris. Il osa y entrer malgré son serment, et, pour Sigebert, c'était un acte réfléchi dont il assumait volontairement les suites sur sa tête.

De Paris il envoya deux Austrasiens lever des subsides et des troupes dans les terres de son lot. Tout lui réussit. Les deux hommes vainquirent et tuèrent Théodebert, fils de Chilpéric. Le corps de ce prince serait resté sans sépulture si un riche Austrasien n'eût pris le soin de le faire ensevelir dans la ville d'Angoulême. En voyant le succès de Sigebert, Gontran abandonna Chilpéric, et celui-ci se jeta dans Tournai avec sa femme et ses enfants ; il se voyait sans ressources et se regardait comme perdu.

Cependant, le siège épiscopal de Paris était occupé par un homme de sainteté et de vertu dont le corps débile renfermait une âme courageuse. Sa mission était de dire la vérité aux rois. Saint Germain voyait la haine qui s'était allumée dans le cœur de Sigebert, et il frémissait de la pensée d'un fratricide ; mais autant l'homme de Dieu mettait de zèle à prévenir le crime, autant Brunehaut mettait de persévérance à l'accomplir. Déjà, dans son

orgueilleux espoir, elle se voyait reine de Neustrie. Tout semblait concourir à ses vœux : les Neustriens venaient de s'offrir volontairement à l'obéissance de Sigebert.

Tandis que son époux allait à Rouen pour répondre à de si flatteuses prévenances, Brunehaut accourait d'Austrasie pour faire une entrée triomphante à Paris. Toutes ses richesses, son or, ses bijoux, ses vêtements royaux, elle les apporta avec elle. Elle amenait aux Neustriens ses deux filles Ingonde et Chlodoswinthe (Clodesinde), et son fils Childebart, âgé de cinq ans. Sa beauté, sa grâce, la manière vraiment royale dont elle portait la couronne, la firent admirer de la population gauloise, qui, plus que dans toute autre ville, se maintenait, à Paris, pure de mélange avec les Francs.

Le clergé, les fils des anciennes familles sénatoriales vinrent en foule pour la saluer. Elle jouit de ces honneurs rendus à son rang et à l'impression que faisait sa dignité presque impériale. Mais le soir même de ce jour de triomphe, on lui remit, au nom de l'évêque, une lettre qui lui donnait de grands avertissements. Saint Germain s'excusait de n'avoir pu aller au-devant de la reine, une maladie grave le retenait sur un lit de douleur : « Mais, disait-il, il ne pouvait garder le silence dans une occasion si solennelle. Et il désirait s'adresser à la piété de la reine pour la supplier de calmer la colère du roi son époux et de ne pas poursuivre la vengeance jusqu'à la mort de Chilpéric. C'est une victoire sans honneur, dit-il, que de vaincre son frère. Nous lisons que la reine Esther fut l'instrument de Dieu pour le salut de tout un peuple. Reine, faites éclater votre prudence en détournant le roi Sigebert d'une entreprise condamnée par les lois divines... Ô reine, vous aurez pour vous, dans une si juste cause, le ciel et les hommes. Celui qui mettrait de côté l'amitié fraternelle, qui mépriserait les paroles d'une épouse, qui refuserait de se rendre à la vérité, celui-là, tous les prophètes élèvent la voix contre lui, tous les apôtres le maudissent, et Dieu le jugera. »

L'évêque savait toute la part qu'avait Brunehaut aux

projets de vengeance de Sigebert. C'est pourquoi il lui adressait sa prière, sa plainte et sa menace au nom de la religion dont il était le ministre, mais Brunehaut n'écoula rien. Elle se montrait impatiente de voir revenir son mari couvert du sang d'un frère. Sigebert, dans un même aveuglement, refusa d'ouvrir les yeux à la lumière. À son retour de Rouen, ayant passé quelques jours à Paris, il n'en sortit que pour marcher en personne contre son frère.

Mort de Sigebert

Il partait en armes, entouré de ses cavaliers, avec leurs boucliers peints et leurs lances à banderoles. Il venait de faire un dernier salut à la reine et n'avait pas encore franchi les ponts de la cité. Tout à coup, il voit paraître l'évêque Germain qui venait à lui vêtu de ses habits sacerdotaux, et qui faisait un dernier effort pour empêcher le fratricide. Pâle et faible, l'évêque approche, il saisit à la bride le cheval du roi, et, d'une voix inspirée, il dit : « Roi Sigebert, si tu pars sans intention de mettre ton frère à mort, tu reviendras vivant et victorieux. Mais si tu as une autre pensée, tu mourras, car le Seigneur a dit par la bouche de Salomon : la fosse que tu creuses pour que ton frère y tombe te fera tomber toi-même. »

Sigebert, sans répondre, dégagea doucement son cheval et passa outre. Saint Germain, le cœur pénétré de douleur, se vit forcé de rentrer au palais épiscopal. Le roi poursuivit sa course en nourrissant toutes ses espérances, tandis que Brunehaut, avec ses enfants, attendait dans l'exercice de sa pleine puissance les nouvelles de la marche triomphante de son époux.

En effet, cette route de Sigebert était un triomphe : à Vitry sur la Scarpe, il trouva des seigneurs neustriens qui venaient l'élever sur le pavois. Dans une plaine bordée des tentes de ceux qui n'avaient pu trouver de logement à Vitry, Sigebert, porté par des soldats sur un large bouclier, parcourut trois

fois le cercle des Francs, qui le saluèrent par des acclamations de joie. Ainsi il était roi à la place de son frère, roi d'Austrasie et de Neustrie ; il recevait la couronne de Chilpéric avant d'avoir achevé de la lui enlever. Mais Chilpéric vivait enfermé dans Tournai, et auprès de lui Frédégonde, semblable à la lionne qu'on poursuit dans son repaire, frémissait de rage et de douleur.

Tandis que la reine d'Austrasie recevait dans Paris les agréables nouvelles de l'inauguration de son époux, des envoyés de Frédégonde avaient franchi la courte distance de Tournai à Vitry sur la Scarpe. Ils s'annoncent comme deux Francs Neustriens qui viennent rendre hommage au roi Sigebert. On les introduit. Sigebert, sans défiance, et gracieux pour ses nouveaux sujets, donne audience à ceux-ci, mais, en se baissant comme pour le saluer, les deux émissaires tirent les scramasaxes et percent le roi. Sigebert tombe en poussant un grand cri. Ainsi s'accomplissait la parole du saint qu'il avait dédaignée, lui jusque-là si pieux.

Le sauvetage de Childebert

Cependant, le cri du roi a appelé ses serviteurs, son camérier entre le premier ; les meurtriers ne peuvent soutenir la lutte et succombent après des efforts inouïs. Mais tout était changé par cette mort. Frédégonde peut s'applaudir, c'est au tour de Brunehaut à trembler. Brunehaut à Paris, veuve tout d'un coup, et au pouvoir de ses ennemis, que va-t-elle faire ? Sortie de Paris, pourra-t-elle gagner l'Austrasie ? Rester, quel sort lui réserve sa rivale ? Elle prendra le seul conseil dont cette situation désespérée lui permette de tenter le succès. Avant toutes choses, elle cherchera à sauver son fils Childebert, l'unique héritier de Sigebert, ce jeune enfant qu'elle a amené si imprudemment avec elle, et que la mort d'un père livre à l'ennemi.

Un profond mystère enveloppe son projet. Elle le confie au seul ami qui soit resté près d'elle, au duc Gondovald. Dans le vieux palais impérial, jadis cher

à Julien lorsqu'il revêtait la pourpre de César dans sa chère Lutèce, Brunehaut attend la nuit, et, de concert avec le duc, elle place son Childebert dans une corbeille, qu'à l'aide d'une corde elle fait lentement descendre le long de la vieille muraille. Gondovald reçoit l'enfant, mais, dans la crainte d'être découvert, il n'ose lui servir de guide, il le confie à des mains moins connues. Pour lui, il se contente de suivre de loin, et d'assurer par sa surveillance cette marche périlleuse de l'héritier des rois.

Tout a réussi au gré de ses vœux. Dès le cinquième jour, l'enfant est à Metz où sa présence fait trêve à la douleur publique. On oublie qu'on a perdu Sigebert en voyant son fils. Hier chaque leude assemblait ses guerriers, croyant l'épée de Chilpéric prête à se frayer un passage d'une extrémité à l'autre de l'Austrasie ; aujourd'hui on entoure ce jeune enfant, on l'élève sur le pavois, on salue son inauguration avec des transports de joie. L'Austrasie a un roi. On lui forme à la hâte un conseil de régence ; les chefs, qui déjà se redoutaient mutuellement, les chefs se rallient autour d'un centre commun. Si Chilpéric veut essayer d'entrer en Austrasie, toute l'Austrasie le repoussera. Le sort de Brunehaut même est moins incertain, car ses ennemis redouteront le fils qui devra la venger, et les leudes qui menaceront, si on maltraite leur reine. Brunehaut avait combiné ce plan sans que ni Frédégonde ni son mari en eussent le moindre soupçon.

Le prince Mérovée

Arrivé à Paris, Chilpéric se hâta de prendre le trésor que Brunehaut avait apporté d'Austrasie, lui en laissa une faible partie et exila cette princesse à Rouen en la séparant de ces deux filles, Ingonde et Chlodoswinthe, qu'il envoya à Meaux. Brunehaut s'ingéniait à chercher les moyens d'arriver à sortir d'exil, lorsqu'elle vit paraître Mérovée (fils de Chilpéric et de sa première épouse Audovère) qui avait tout bravé pour venir auprès d'elle. Le père du

jeune prince l'avait chargé d'une expédition pour s'assurer des villes tant de fois prises et reprises, don du matin de la triste Galswinthe, que Sigebert avait reconquises avant de mourir. Mais Mérovée s'était contenté d'entrer à Tours pour célébrer, disait-il, les fêtes de saint Martin ; puis, ayant formé à la hâte un trésor, il avait prétexté une visite qu'il voulait faire à sa mère Audovère au Mans, et du Mans l'imprudent avait couru à Rouen.

Au bout de quelques jours, la veuve de Sigebert et le fils de Chilpéric s'étaient promis de s'épouser. Une haine commune les unissait contre Frédégonde. Grâce à Prétextat, l'évêque de Rouen, Mérovée put épouser Brunehaut, mais Chilpéric récupéra vite ce fils que Frédégonde ne tarda pas à accuser de la tentative de rapt dont elle fut victime dans le même temps. Et par un contraste assez bizarre, c'est aux soupçons qui perdirent Mérovée que Brunehaut dut la liberté. En même temps que Chilpéric effrayé enleva à son fils toute espèce d'armes et le fit garder à vue, il accueillit le message des seigneurs austrasiens qui venaient au nom de leur jeune roi désavouer l'entreprise tentée sur Soissons, et demander le retour de leur reine. Heureux de se délivrer de la présence d'une femme habile en intrigues, et qui, en si peu de temps, avait déjà su se faire un appui du fils même du roi, Chilpéric donna la liberté à Brunehaut, mais sans lui rendre son époux. Il lui permit seulement d'emmener ses filles. Elle quitta en toute hâte la terre fatale de Neustrie, tandis que Mérovée, privé de son bouclier et de son épée, vivait dégradé dans le palais de son père.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Au bout de quelques mois, l'arrêt de ce prince, dicté par Frédégonde, fut prononcé par le roi. Il fallut que le fils d'Audovère et l'époux de Brunehaut laissassent couper sa chevelure. C'était pour un prince franc perdre tous ses droits au trône, au

moins jusqu'à ce que les cheveux eussent repoussé. Afin de lui ôter à jamais la possibilité de régner, on annula son mariage et on le fit ordonner prêtre malgré lui, au mépris des canons de l'Église. Puis, dans un équipage peu conforme à ses goûts, le prince, vêtu de l'habit romain devenu le costume du clergé, monta à cheval pour aller au Mans. Sa mère y était religieuse, victime de Frédégonde ; le fils allait dans une communauté de prêtres et de moines se former aux habitudes de la vie ecclésiastique. Mais la rage était dans son cœur. Comme il avait encore des amis, son bonheur, du moins le bonheur du moment, permit que l'un d'eux, Gaïlen, vînt assaillir la petite escorte du prisonnier et le délivrer.

À travers mille peines et mille périls, Mérovée parvint à fuir jusqu'en Austrasie. Là il croyait voir ses maux finis, mais Brunehaut était crainte des leudes et détestée des grands ; le conseil de régence s'était bien promis qu'il ne lui laisserait pas l'appui d'un mari et d'un roi étranger. Elle eut donc la douleur de ne pouvoir rien pour Mérovée. Non seulement les seigneurs austrasiens ne lui permirent pas de le recevoir comme époux, mais ils refusèrent opiniâtrement aux larmes de la reine et à ses prières réitérées de le laisser vivre en paix dans quelqu'un des asiles du royaume, ils alléguaient le danger d'irriter Chilpéric.

Mérovée dut reprendre avec une douleur amère le chemin qu'il venait de parcourir. Il entra avec quelques amis dans une ferme où, traqué comme une bête fauve, il comprit que sa dernière heure était venue. Alors, assailli par les plus sombres terreurs, des images de supplice et de tortures venant épouvanter son esprit, il voulut échapper par le suicide à ce dernier terme de la douleur. Il dit à son ami, le fidèle Gaïlen : « Mon frère, jusqu'à présent nous n'avons eu qu'une âme et qu'une pensée. Ne me laisse pas, je t'en conjure, à la merci de mes ennemis. Prends une épée, Gaïlen, et tue-moi. » Quand Chilpéric entra, il trouva son fils sans vie (577). Sans respect pour la mémoire de la victime, le roi fit saisir les amis du malheureux jeune homme, et il n'y eut pas pour eux de

supplices assez cruels... Gailen eut les mains, les pieds, le nez et les oreilles coupés ; Grind expira sur une roue, Gaukil eut la tête tranchée.

Régence de Brunehaut, mort de Childebert

Pendant que de nombreux crimes aplanissaient les obstacles que Frédégonde pouvait avoir à redouter pour le succès de son ambition, la reine Brunehaut, par une administration prudente, triomphait peu à peu des difficultés de sa régence. À mesure que son fils Childebert grandissait, elle voyait accroître sa propre autorité. Brunehaut ne s'est jamais montrée sanguinaire, ses talents dans sa lutte avec les leudes, paraissent dignes des éloges que lui donne Grégoire de Tours. Elle rechercha pour Childebert l'appui de Gontran qui le lui promit.

Après l'assassinat de Chilpéric en 584, les seigneurs neustriens reconnurent Clotaire II (alors âgé de quatre mois) pour roi, avec l'appui de Gontran. La politique et les inclinations des Neustriens n'auraient pas reçu volontiers un roi d'Austrasie, et Childebert, qui venait avec des troupes pour s'assurer la possession de Paris, dut se retirer. Si ceci fut favorable à Frédégonde, celle-ci devait par la suite s'opposer à Gontran qui prit souvent plaisir à l'humilier, et Brunehaut, qui de son côté avait consolidé son alliance avec Gontran, veillait, soupçonneuse, à ce qui se passerait entre lui et l'épouse du défunt Chilpéric.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Pendant sa longue régence, l'administration de Brunehaut a été marquée par des travaux qui lui ont mérité les éloges de Grégoire de Tours et ceux du pape saint Grégoire. Elle a fait bâtir des églises, elle a construit en Lorraine des chaussées dont on

retrouve les traces, et qui portent le nom de chaussées de la reine Brunehaut. Elle a favorisé de ses lettres et de son crédit l'introduction du christianisme en Angleterre, où la reine Berthe, fille de Caribert et femme d'Ethelbert, roi de Kent, accueillit saint Augustin l'apôtre de l'Angleterre.

Saint Grégoire, dans une des lettres qu'il adresse à Brunehaut, la loue surtout des soins qu'elle avait donnés à l'éducation de son fils. Childebart avait des talents. Les mœurs de ce prince étaient chastes, on ne reproche à sa mémoire aucune cruauté. Cependant il restait parmi les leudes de l'Austrasie un grand nombre de ces hommes, dont l'insolence et l'ambition s'étaient manifestées au commencement de la régence de Brunehaut, et qui cherchaient à recouvrer leur puissance par le crime. Plusieurs conspirations avaient éclaté et avaient été déjouées ; le duc Rauking, détesté pour ses cruautés, avait été pris et mis à mort, lorsqu'il se forma un nouveau complot dans le but d'éliminer Childebart, qui fut découvert grâce à son épouse Faileube. Mais vainement Brunehaut avait déjoué cette conspiration. Childebart mourut à vingt-sept ans, en 595.

Mort de Frédégonde et nouvelle régence de Brunehaut

La succession de Childebart II, qui amenait un partage entre les enfants, amena aussi une guerre contre Clotaire II, et la première bataille, livrée à Latofa près de Sens, fut à l'avantage de Frédégonde. Mais ce fut le terme des succès de cette femme audacieuse et cruelle. Elle mourut en 597 au retour de l'expédition, en proie aux douleurs d'une maladie aiguë, laissant son fils âgé de treize ans.

Si Brunehaut se réjouit de la mort de sa rivale, malheur à elle, car le temps de sa propre puissance était passé. C'est ici l'époque de sa vie la plus difficile à apprécier. Grégoire de Tours venait de

mourir ; les historiens qui ont repris ses récits ont écrit sous l'influence des ennemis de Brunehaut, et ne peuvent mériter de créance. Aimoin a accusé la reine de la mort de Childebert et de celle de Faileube. Pasquier, dans ses savantes recherches, regarde cette imputation comme une calomnie, que le plus simple examen suffit pour réfuter. Frédégaire ne parle pas de poison.

La seconde régence de la reine ne fut pas moins laborieuse que la première. Elle retrouva les leudes d'Austrasie aussi hostiles, et, à mesure que ses petits-fils grandirent, les leudes cherchèrent à les aigrir contre leur aïeule. Elle punit de mort le duc Wintrion, qui s'était livré à Clotaire II, mais la faction de ce duc survécut à la perte de son chef, et obtint facilement du faible Théodebert (fils de Childebert II) qu'il abandonnât son aïeule. La malheureuse reine dut fuir en Bourgogne chez son autre petit-fils, Thierry II (Théodoric). On a dit que dans ce voyage, recueillie et gardée par un berger qui avait eu pitié de son infortune, elle en conserva de la reconnaissance, et l'éleva plus tard à la dignité d'évêque, mais ce récit ne repose sur aucune preuve satisfaisante.

Quoique mécontente de son petit-fils Théodebert et de Bilichilde, femme de ce prince, Brunehaut était trop habile pour ne pas voir que la désunion des deux frères aurait servi la cause de la Neustrie. Elle engagea donc Thierry à s'unir avec Théodebert pour repousser Clotaire, et elle sut leur procurer l'alliance de Racarède, roi des Visigoths, auquel elle avait donné en mariage sa fille Ingonde. C'est à ces sages combinaisons qu'on dut la victoire de Dormelle, près de l'Ouane, qui enleva à Clotaire toutes ses conquêtes, les pays compris entre l'Océan, la Loire et la Seine, et ceux qui sont au nord de l'Oise. Mais Brunehaut avait plus de peine à se défendre des intrigues des seigneurs que des armes de ses ennemis.

C'est surtout par l'accusation de mœurs dépravées qu'on a flétri la vieillesse de Brunehaut. Nous le répétons, elle n'a eu pour historiens de ses malheurs

que des hommes tels que Frédégaire et le moine Aimoin, qui ont écrit l'un cent ans, l'autre quatre cents ans après la mort de cette princesse ; tout ce que Grégoire de Tours a écrit de la jeunesse et de l'âge mûr de Brunehaut dément ces imputations. Mais le véritable tort de la reine à cet égard fut d'encourager les désordres de Thierry, qui résistait à toutes les instances des évêques qui le pressaient de choisir une reine.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Un jour que Colomban, moine d'Irlande révérend par sa sagesse et sa sainteté, qui formait ses disciples à la vertu dans l'abbaye de Luxeuil, allait rendre visite à la reine mère dans son domaine de Bourcheresse, entre Châlons et Autun, Brunehaut mettant beaucoup d'empressement à le recevoir, lui amena les quatre enfants de Thierry II, qu'elle élevait avec une affectation de tendresse qui trahissait sa propre ambition. Elle se flattait de fléchir le saint qui avait sermonné Thierry, mais son attente fut déçue. « Que me veulent ceux-ci ? », demanda Colomban en jetant un regard sur les enfants. « Ce sont les fils du roi qui viennent chercher ta bénédiction », dit Brunehaut. « Ils ne la recevront point, répondit le saint, et sachez tous qu'ils ne porteront jamais le sceptre royal, car ils sont de mauvaise et criminelle naissance. »

Une si grande hardiesse inspira à Brunehaut le désir de restreindre l'autorité de la parole de ce moine puissant. Elle interdit aux religieux de Luxeuil la sortie de leur monastère. Aussitôt Colomban partit pour Espoisse, où était le roi, afin de lui demander la révocation de cet ordre contraire à ses vues religieuses. L'austérité de ses avis n'était pas la seule cause de l'irritation de Brunehaut. Elle s'était offensée de ce qu'il lui eût interdit, comme aux autres femmes, l'entrée de l'intérieur du couvent. Les efforts de Thierry pour faire fléchir Colomban

furent vains, et le saint fut exilé.

Une guerre fratricide dont on ignore la cause réelle éclata entre Théodebert et Thierry. Pourchassant Théodebert jusqu'à Cologne, Thierry exigea qu'on lui livrât son frère, et son vœu fut rempli. On lui jeta du haut des murs la tête de Théodebert ; et, comme un soldat lui montrait le jeune fils de Théodebert, le roi fit un signe, et l'enfant, précipité au même instant, tomba sans vie au pied de la muraille. Frédégaire dit que Thierry ne tua pas son frère, mais qu'il le dégrada et l'envoya dans un monastère où Brunehaut le fit périr. Aimoin accuse la reine d'avoir excité Thierry au meurtre de Théodebert. Clotaire II, quand il vit l'un des frères tomber, quitta son attitude pacifique et entra, les armes à la main, dans les provinces que lui avait naguère prises le roi d'Austrasie. Thierry, en se préparant à combattre, fut atteint à Metz d'une dysenterie dont il mourut.

Trahisons



IMPORTANT

La destinée de Brunehaut a quelque chose d'effrayant. Trois fois elle est régente, et trois fois il lui faut défendre le royaume de ses enfants et contre les ennemis qu'elle avait en Austrasie, et contre les rois de Neustrie. Cette dernière fois, l'illégitimité de la naissance de ses quatre petits-fils rendait les circonstances plus difficiles encore. Sa prudence ne faillit point ; elle proclama les fils de Thierry ; elle fixa sa résidence à Worms ; elle envoya en Thuringe Albain et Warnachaire avec le jeune Sigebert II. Elle prépara tout, et pour s'assurer l'esprit des populations, et pour résister à Clotaire II, s'il persistait à attaquer l'Austrasie. Puis elle fit demander la paix à ce prince. « Dites à la reine, répondit Clotaire, que si elle veut la paix, je veux faire tous les chefs francs juges des droits de

Sigebert. Qu'elle vienne à un plaïd à Soissons. Quelle que soit la décision des chefs, je promets de m'y soumettre. »

On savait que la naissance des enfants serait regardée comme un obstacle à leur autorité. Dès lors, l'intention de Clotaire était manifeste, et la reine ne pouvait se laisser prendre à un tel piège. Loin de se rendre au plaïd comme le roi de Neustrie l'y invitait, elle se prépara à la guerre et vint en Bourgogne, pour en suivre les mouvements. Warnachaire, maire du palais de ce royaume, y était avec le jeune Sigebert. Brunehaut ne savait pas que ce traître avait travaillé tous les esprits pour détacher les leudes de la cause royale. Il avait même promis de livrer la reine. Warnachaire montre un grand empressement et lève des troupes nombreuses, il offre le combat et promet la victoire. Mais à peine les armées sont-elles en présence que, à un signal donné, les soldats bourguignons se débandent, et se séparent, Clotaire feint de les poursuivre ; mais en effet il attend patiemment le succès de la trahison de Warnachaire.

Tous les fils de Thierry étaient à cette bataille. Ils cherchèrent vainement à échapper à leur ennemi. Sigebert, Corbon et Mérovée furent arrêtés dans leur fuite. Clotaire massacra Sigebert II et Corbon, et envoya Mérovée dans un cloître, car il n'osait tuer celui-ci, qui était son filleul. Childebart, le quatrième des fils de Thierry, avait disparu, et l'histoire n'a rien recueilli sur sa destinée. Dans l'espoir de pallier l'horreur de sa trahison, le maire Warnachaire a publié que la reine voulait sa perte. Aimoin et Frédégairé racontent qu'une lettre de Brunehaut à Alboin (maire d'Austrasie), trouvée à demi déchirée par Warnachaire, apprit à ce seigneur que la reine devait le faire périr, et que la trahison ne fut pour lui qu'un moyen de pourvoir à sa propre sûreté. C'est une des choses douteuses de l'histoire de Brunehaut : il serait injuste d'admettre sans examen contre cette malheureuse reine, le témoignage de ceux qui l'ont trahie et qui ont profité de ses revers.

Après ce dernier malheur, Brunehaut s'enfuit accompagnée de sa petite-fille Theudelinde, qui lui resta fidèle et qui, jusqu'à la fin, ne cessa de la soutenir et de la consoler. Elles étaient toutes deux parvenues jusqu'à Orbe après avoir franchi le Jura ; lorsqu'un des leudes d'Austrasie découvrit leur retraite, et livra la reine qui avait été sa bienfaitrice. Ce lâche se nommait Herpon. Clotaire II rassembla un plaid de ses leudes de Neustrie, et se prépara à recevoir Brunehaut pour la juger. Cette femme courageuse parut devant son neveu revêtue de ses habits royaux. Sans doute elle voulut lui rappeler par là tous les titres qu'elle avait à son respect, puisque, reine de tant d'États, elle n'était devant lui que parce qu'elle avait été vaincue.

Supplce



IMPORTANT

On a dit qu'elle s'était parée dans l'espoir de séduire le cœur de Clotaire : son âge de près de quatre-vingts ans la défend contre cette ridicule accusation. Clotaire avait trente-cinq ans. Assis sur un trône élevé, il lui reprocha le meurtre de dix rois, et lui imputa tous les crimes commis depuis trente ans. « Reine, qu'espères-tu de Dieu et des hommes ? Tu viens ici souillée du sang de tes petits-fils [Corbon et Sigebert II, que lui-même venait de mettre à mort]. C'est toi qui as conduit le poignard qui a percé le roi Sigebert [Sigebert I^{er}], notre oncle et ton époux [que Frédégonde avait fait assassiner devant Tournai] ; c'est toi qui m'as privé de mon père, le roi Chilpéric de glorieuse mémoire [on sait comment Chilpéric avait péri à Chelles] ; c'est toi qui as tué Mérovée [fils de Chilpéric I^{er} et d'Audovère], que tu avais reçu dans ton lit [elle avait pleuré en vain devant ses leudes pour lui obtenir un asile]. Tu n'as pas épargné tes propres fils, qui sont morts à cause de toi. Que peux-tu dire pour ta justification ? »

Puis, sans laisser à la reine le temps de dire un seul mot, le fils de Frédégonde se tourna vers ses leudes : « Que vous en semble ? N'a-t-elle pas mérité la mort ? » Un cri unanime retentit : « Elle a mérité la mort ! Elle a mérité la mort ! » Clotaire ratifia la sentence. Tous les leudes et le peuple rassemblés à Rionne, où se tenait ce plaid inique, assistèrent à l'humiliation de Brunehaut. Ni le rang ni le respect dû à la vieillesse ni cette grande infortune ne purent inspirer la moindre commisération.

Pendant trois jours, les bourreaux épuisèrent sur son faible corps tous les tourments dont on ne meurt pas. Puis ils l'attachèrent par dérision sur le dos d'un chameau, la promenèrent dans tout le camp, exposée à la risée des soldats. Et, pour finir, on lia ses membres frémissants à la queue d'un cheval indompté qui la déchira sur les ronces. Elle expira dans ce dernier supplice... Fille, femme, sœur et mère de rois, reine puissante, dont le génie avait gouverné l'Austrasie pendant quarante-neuf ans !

Épilogue

Brunehaut a voulu la mort de Chilpéric. Elle y a poussé son mari ; c'est sa première faute et son premier crime. Elle a détourné son petit-fils d'une alliance légitime, afin de conserver sans partage une force que sa vieillesse la rendait presque impuissante à exercer. C'est un fait qui paraît prouvé. Mais à côté de ses fautes, on trouve des qualités à louer. Brunehaut a montré du dévouement pour ceux qui servaient sa cause. Quand elle paraît au milieu du tumulte pour sauver un de ses leudes, son courage mérite d'être admiré.

Son mariage avec Mérovée a été jugé diversement. Les uns l'ont blâmé comme une très grande faute, les autres l'ont regardé comme un trait d'habileté. Le résultat pour elle a été de la rendre à la liberté. Mais le scandale de cette union entre le neveu et la veuve de l'oncle, le peu de respect que la reine parut avoir de son veuvage, demeure autant de

taches. Mérovée paya de sa vie ce triste mariage. Toutefois, ceux qui reprocheraient à Brunehaut de n'avoir pas secouru ce prince devenu son époux, comprendraient mal la position de la reine, entourée de leudes insolents qui avaient trop de prétextes pour colorer leur dureté et satisfaire leur orgueil. Ils se complaisaient dans l'humiliation de Brunehaut et repoussaient Mérovée en criant que son séjour était la perte de l'Austrasie.

Brunehaut eut trois enfants avec Sigebert I^{er} : Ingonde (née en 567 et morte en 585) ; Chlodoswinthe (née en 569) ; Childebart (né en 570 et mort en 595) qui devint roi d'Austrasie, de Paris et de Bourgogne sous le nom de Childebart II.

L'AUSTRASIE

Royaume de l'Est, par opposition à la Neustrie, qui formait le royaume de l'Ouest, l'Austrasie est cette partie considérable de l'ancienne France, qui se composait de la Thuringe, des duchés d'Alémanie, de Bavière et de Frise, et comprenait tous les pays situés entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Metz était sa capitale. Ce royaume fut créé en 511 et donné à Thierry lors du partage de l'empire de Clovis entre ses quatre fils. À Thierry succéda, en 534, Théodebert son fils qui, en 547, laissa le pouvoir à son fils Théodebald. À la mort de ce dernier (555), l'Austrasie fut réunie à la Neustrie. Mais en 561, Sigebert fut élu roi de Metz, et eut pour successeurs Childebart II, Théodebert II et Thierry II. En 613, l'Austrasie fut de nouveau réunie à la Neustrie, mais elle ne tarda pas à s'en séparer encore sous Dagobert, ainsi que sous son fils Sigebert II. À la mort de Sigebert (656) commença le règne des maires du palais. On compte pourtant encore deux rois d'Austrasie, qui eurent le titre plutôt que l'autorité : Childéric II (660) et Dagobert II (674). Réunie à la couronne par Thierry III, elle se révolta, choisit pour chef Pépin d'Héristal, puis son fils Charles Martel ; devint le partage de Carloman, frère de Pépin le Bref, quand celui-ci se fut emparé du pouvoir suprême, et fut absorbée définitivement dans la monarchie, lorsque Carloman eut pris le froc.

(née en 533, morte en 580)

Épouse Chilpéric I^{er}, pas encore roi de Neustrie, vers 549.

La triste et touchante Audovère commande l'intérêt par ses malheurs et sa résignation. Elle avait épousé Chilpéric I^{er}, roi de Soissons, et en semblait aimée, car, bien qu'elle fût d'un esprit simple et crédule, elle était aussi belle que jeune. Mais depuis quelque temps, le roi avait remarqué parmi les femmes de la reine une servante d'une rare beauté, dont l'esprit vif et les saillies enjouées avaient séduit la reine qui se laissait en tout dominer par elle. Frédégonde, c'était le nom de cette servante, combina, pour faire répudier Audovère, un plan qu'elle sut exécuter d'une façon hardie.

Un baptême fatal

La reine était déjà mère de trois fils, Théodebert, Clovis, Mérovée, et se trouvait enceinte lorsque Chilpéric partit avec son frère Sigebert pour faire la guerre aux Saxons. Avant le retour du roi, elle mit au monde une fille, Childeswinthe. Frédégonde avait entouré la reine de soins attentifs. Audovère ne savait si elle devait attendre ou non le retour du roi pour faire baptiser sa fille ; elle consulta sa suivante. « Madame, lui dit Frédégonde, lorsque le roi mon seigneur reviendra victorieux, pensez-vous qu'il pût voir sa fille avec plaisir, si elle n'était baptisée ? »

Cette réponse détermine la reine ; le jour pris, elle se rend, accompagnée de Frédégonde, à l'église de Soissons ; mais l'évêque prévenu, le baptistaire orné, les cierges allumés, la marraine n'arriva pas : « Qu'est-il besoin d'attendre ?, dit Frédégonde à la reine. Tenez vous-même votre fille sur les fonts de baptême. Quelle personne vous vaut pour être marraine ? » La simple Audovère tint l'enfant, et le baptême s'accomplit.

Quand le roi revint, et que, selon l'usage, les filles du domaine allèrent au-devant de lui en portant des fleurs, Frédégonde se joignit à elles. « Dieu soit loué, dit-elle, de ce que Dieu t'a donné la victoire, et de ce qu'une fille t'est née heureusement ! », et on lit dans la *Chronique de Saint-Denis* : « Comme est ores le roi Hilpéric glorieux qui retourne à victoire à ses ennemis, à qui une fille nouvelle est née, Childhinde, qui tant sera noble de fourme et de beauté ! » Affectant un air de tristesse, Frédégonde ajouta : « Mais mon seigneur sait-il le malheur qui est advenu ? La reine ma maîtresse est aujourd'hui sa commère et ne saurait plus être sa femme, puisqu'elle est la marraine de sa fille Childeswinthe. »

Chilpéric répondit : « S'il en est ainsi, et qu'elle n'est plus ma femme, je te prendrai pour compagne. » La reine vint à lui, son enfant dans les bras. « Femme, tu t'es perdue par ta simplicité, lui dit-il. Ne sais-tu pas qu'étant devenue ma commère, tu ne peux être mon épouse ? »

Un empêchement canonique...



IMPORTANT

Pour bien apprécier cette histoire, il faut d'abord se remémorer les prescriptions du droit canonique de cette époque en matière d'empêchements de mariage. À partir d'une certaine date, on vit prévaloir dans l'Église cette idée que la parenté spirituelle contractée dans le baptême était un empêchement au même degré que la parenté selon la chair, et qu'elle avait même un caractère plus sacré. Or, il y avait du chef du baptême diverses catégories de parenté.

D'abord venait la parenté spirituelle qui rattachait le parrain et la marraine d'une part à leur filleule de

l'autre : cet empêchement était le plus ancien et le plus grand de tous, et, dès 530, Justinien l'inscrivait dans le Code civil. En second lieu, il y avait l'empêchement qui existait entre les parents selon la chair d'une part et les parents selon le baptême de l'autre. Ainsi le parrain ne pouvait épouser la mère de son filleul ni la marraine le père de celui-ci, en vertu du canon 53 du concile in Trullo (691-692). En troisième lieu, le parrain et la marraine, en leur qualité de père et mère spirituels du filleul, étaient conçus comme des époux selon le baptême, et ne pouvaient, par conséquent, devenir époux selon la chair. Ce dernier empêchement fut promulgué pour la première fois dans un concile romain de 721. Le cas d'Audovère appartient à la seconde catégorie d'empêchements de mariage : celui qui s'oppose à l'union de la marraine et du père de l'enfant.

... prétexte d'une brutale répudiation

Mais, si l'interdiction a été formulée pour la première fois en 692, l'histoire, qui est censée se passer vers 565, perd toute vraisemblance, et trahit par là même sa provenance récente. D'ailleurs, à supposer qu'un empêchement eût existé dès cette date, il est d'autres motifs pour faire rejeter l'anecdote. Audovère n'étant qu'une des nombreuses compagnes de Chilpéric, il est difficile de décider si elle était considérée comme sa femme légitime ou comme sa concubine.

Dans le premier cas, une simple bévue commise par ignorance n'avait pas le pouvoir de dissoudre un mariage, qui était de sa nature indissoluble. Dans le second cas, au contraire, les rapports entre Chilpéric et Audovère n'étaient d'aucune manière détruits aux yeux du roi, puisqu'ils n'avaient pas le caractère d'une union conjugale. Par ailleurs, comment accrédi ter le moyen de nous faire croire que Chilpéric, qui était habitué à violer tous les commandements de l'Église, eût été homme à renoncer à l'objet de sa passion pour une raison

d'ordre théologique ? Chilpéric n'était pas assez scrupuleux pour chercher des prétextes lorsqu'il voulait satisfaire ses passions. Il le prouva par la suite en faisant périr sa seconde femme Galswinthe, sœur de la célèbre Brunehaut. Enfin, comment l'évêque, auquel les lois canoniques devaient être connues, ne se serait-il pas opposé au dessein de la reine ?



LE SAVIEZ-
VOUS ?

En outre, l'épisode est en contradiction formelle avec l'histoire. Il est faux que jamais Chilpéric ait fait une expédition en Saxe avec Sigebert. Sigebert a combattu seul contre ce peuple qui, de même que les Thuringiens, semble avoir troublé par ses révoltes la première année de son règne, et qu'il força de se soumettre. Il paraît bien que cette révolte fut déterminée par une invasion des Avars, rapportée par Grégoire de Tours, et que les tribus germaniques soulevées firent cause commune avec les envahisseurs, dont elles partagèrent la défaite.

Dans tous les cas, loin d'assister son frère dans ces difficultés, Chilpéric en profita pour lui enlever Reims et quelques autres villes, si bien qu'après son retour, Sigebert dut tourner ses arrhes contre lui et le mettre à la raison. Ceci se passait en 562. Une seconde fois, les Avars revinrent sans que l'on puisse savoir s'ils eurent les Saxons et les Thuringiens pour alliés. Sigebert, cette fois, fut vaincu, et se vit obligé de traiter avec eux. Est-il besoin de dire que Chilpéric se garda bien de lui porter secours ? Par la suite, Sigebert eut encore à s'occuper des Saxons revenus d'Italie, qu'il réablit dans leur ancienne patrie. Mais ce ne fut pas une expédition qu'il fit contre eux et d'aucune manière Chilpéric ne l'assista. Il ne cessa de se comporter comme son ennemi, et la guerre entre les deux frères fut presque permanente.

Quoi qu'il en soit, Chilpéric répudia la malheureuse

Audovère (565) qui fut envoyée au monastère d'Étampes où elle languit quinze ans, avant que Frédégonde ne la fit étrangler en 580. Mais le triomphe de Frédégonde fut loin d'être complet avec la répudiation d'Audovère, car le roi ne lui donna aucun titre à la cour, pour le moment du moins, car elle arriva à ses fins quelque temps plus tard.

Audovère eut cinq enfants avec Chilpéric : Théodebert (né en 550 et mort en 575) ; Mérovée (né en 552 et mort en 577) qui se maria en 576 avec Brunehaut, fille d'Athanagild roi des Visigoths d'Espagne, et veuve de Sigebert I^{er} (demi-frère du père de Mérovée) ; Clovis (né en 555 et tué en 580) ; deux filles, Childeswinthe et Basine.

Haldetrude

(née en 580, morte en 602)

Épouse Clotaire II, alors roi de Neustrie et de Paris, en 598.

Première épouse de Clotaire II, elle serait la fille de Sigoald I^{er}, duc d'Austrasie. Elle donna au roi un fils en 599, du nom de Mérovée, qui mourut en 603.

Bertrude et Sichilde

Bertrude (née vers 590, morte en 618)

Sichilde (née en 590, morte après 627)

Bertrude épouse Clotaire II, alors roi de Neustrie et de Paris, puis roi des Francs, en 602.

Sichilde épouse Clotaire II, roi des Francs, en 618.

Bertrude

Un témoignage de tendresse et de vertu, qui sauva

Clotaire II, a rendu aimable le nom de Bertrude, fille de Ricomer, leude de Bourgogne, et de Gertrude d'Hamage. Suite à la mort de sa première femme, Haldetrude, le roi avait épousé en 602 cette princesse à qui l'on prêtait les plus aimables vertus : une douceur angélique, une bonté royale, reluisaient en son visage, et en toutes les actions, la rendaient digne de la couronne, et l'appariaient parfaitement bien avec le roi son époux. On ne trouva d'ailleurs point que Clotaire II n'eût entretenu aucune maîtresse, bien qu'après la mort de Bertrude il eût épousé une troisième femme.

Après s'être emparé en 613 des royaumes de Bourgogne et d'Austrasie, Clotaire avait commencé à établir la paix dans le pays situé au-delà du Jura grâce à Herpon. Mais ce dernier fut tué au cours d'une rébellion par les habitants du pays eux-mêmes. Ils avaient été excités par Leudémond, évêque de Sion, et par Aléthée, descendu des anciens rois de Bourgogne et élevé à la dignité de patrice.

Le roi vint à Marlheim (Alsace) avec la reine Bertrude, « rétablit la paix, et punit par le glaive un grand nombre de mauvaises gens ». Mais Aléthée souhaitait mettre à profit la crédulité des peuples, et monter ainsi sur le trône de ses ancêtres. La superstition, qui multipliait les prédictions et les pronostics, avait fait accueillir le bruit de la mort prochaine de Clotaire II, mais personne n'avait laissé arriver jusqu'à Bertrude la prédiction répandue dans le peuple, sur la mort du roi.

La reine reçut avec honneur Leudémond, venu secrètement auprès d'elle lui tenir, par le conseil d'Aléthée, de coupables discours. On dit qu'elle se troubla à son aspect grave et sinistre, lorsque l'évêque lui dit d'un ton lugubre : « Reine, des malheurs prochains te menacent. Dieu a condamné Clotaire, sa mort est prédite.

Rien ne peut la lui faire éviter. Il ne laisse pas de fils, et tu dois craindre de perdre, avec ton seigneur, ton royaume et tes richesses. Ta vie même peut être

menacée ; je viens t'offrir un appui et t'engager à envoyer secrètement à Sion tout l'or et les bijoux que tu voudras sauver ; je les conserverai pour toi dans mon église. Dès que le roi n'existera plus, Aléthée obtiendra le concours des leudes de Bourgogne pour son élection, et si tu veux recevoir sa foi, tu ne cesseras pas d'être reine. Aléthée a une femme, mais il la répudiera. »

La bizarrerie d'un piège aussi grossier paraîtrait de nature à le faire rejeter au nombre des fables inventées à plaisir. Pourtant, c'est l'historien Frédégaire qui s'en fait l'écho. S'il a tendance à enrichir la chronique de Grégoire de Tours concernant les rois du VI^e siècle qu'il n'a pas connus, c'est en revanche un contemporain de Clotaire II dont il a parfaitement connu les annales, et dont les traits se sont reflétés avec une vérité entière dans le miroir de sa chronique. Aucun élément légendaire ne diminue en effet la netteté de sa physionomie, aucun rayon de poésie n'en relève le caractère un peu terne. Nous savons cependant que Clotaire inspira la muse populaire de son vivant, notamment à l'occasion de la révolte des Saxons contre lui et son fils Dagobert, qu'il avait fait roi d'Austrasie tandis que lui, Clotaire, était toujours sur le trône.

De tout le discours de Leudémond, Bertrude n'avait compris qu'une chose, la mort dont le roi était menacé. Elle n'en avait pas douté, mais, loin de songer à mettre en usage le moyen que lui suggérait l'évêque pour sauver ses trésors, elle pleurait Clotaire comme si déjà elle l'eût perdu, et, sans répondre à Leudémond, elle le quitta brusquement et s'enfuit dans son appartement pour s'abandonner à sa douleur. L'évêque, consterné du mauvais succès de sa ruse, attendit la nuit pour partir. Quand le roi revint au palais et qu'il vit la douleur de Bertrude, il en voulut connaître la cause, jura de venger l'outrage qu'on faisait à la reine et à lui. Aléthée fut condamné à mort par une assemblée de leudes. Leudémond, plus heureux, resta plusieurs années caché à Luxeuil, auprès de l'abbé Austase, qui finit par obtenir sa grâce.

Cet épisode est tout ce que nous savons de l'histoire de Bertrude. Frédégaire écrit que « la trente-cinquième année du règne de Clotaire [618], mourut la reine Bertrude que Clotaire chérissait d'unique amour, et fort aimée aussi par les Leudes qui voyaient sa bonté ». Elle eut deux enfants avec Clotaire II : Dagobert (né vers 602 et mort en 639) qui devint roi des Francs, et Caribert (né vers 606 et mort en 632) qui devint roi d'Aquitaine à la mort de son père en 629 sous le nom de Caribert II.

Sichilde

Clotaire ne tarda pas longtemps à se consoler en épousant en 618 Sichilde, fille de Brunulfe II, comte d'Ardenne qui se glorifiait de descendre de Clodion, second roi des Francs (Saliens), et sœur de Gomatrude, qui devint la première femme de Dagobert I^{er} en 626. Les mœurs de Sichilde ne correspondirent pas à sa beauté, Frédégaire rapportant qu'en la quarante-troisième année du règne de Clotaire (626-627) elle fut soupçonnée d'avoir quelque commerce avec un nommé Boson, fils d'Audolène, du pays d'Étampes, qui fut pour cette cause tué par le duc d'Arnebert sur ordre de Clotaire. On ignore la date de la mort de Sichilde.

Chapitre 4

Les reines fainéantes

DANS CE CHAPITRE :

»

Gomatrude

»

Nantilde

»

Ragnetruide, Vulfégonde, Berchilde

»

Bathilde

»

Bilichilde

»

Clotilde de Herstal

»

Tanaquille

»

Edonne

»

Swanahilde

»

Gisèle de Laon

Gomatrude

(née en 598, morte après 630)

Frédégaire rapporte qu'en l'an 626, « et d'après l'ordre de son père, Dagobert, suivi de ses ducs, vint

avec une pompe royale à Clichy, près de Paris. Là, il reçut en mariage une sœur de la reine Sichilde (laquelle était mariée avec Clotaire II) nommée Gomatrude, fille de Brunulfe II, comte d'Ardenne qui se glorifiait de descendre de Clodion, second roi des Francs (Saliens). Les noces célébrées, au troisième jour, il s'éleva entre Clotaire et son fils Dagobert une violente querelle. Dagobert demandait que tous les pays qui avaient appartenu au royaume des Austrasiens fussent remis en son pouvoir ». Il avait été nommé roi d'Austrasie par Clotaire II en 623.



De Dagobert encore, la même *Chronique* nous dit (au chapitre CX) : *Luxuriæ supra modum deditus, tres habebat, ad instar Salomonis, reginas, maxime et plurimas concubinas... Nomina concubinarum, eo quod plures fuissent, increvit huic chronicæ inseri.* (Pour le lecteur moderne qui a perdu son latin : « Adonné à une luxure inhabituelle, il avait trois reines, à l'instar de Salomon, et une foule de concubines... Les noms de ces concubines, parce qu'elles furent si nombreuses, alourdiraient cette chronique. »)

Nantilde (ou Nantechilde)

(née en 609, morte en 642)

Dès qu'il devint roi des Francs (629), Dagobert brisa le lien du mariage qui l'unissait à Gomatrude, répudiant celle-ci pour épouser Nantilde, dont l'histoire retint le nom, bien que Dagobert s'abandonnât sans frein à tous les désordres après l'avoir épousée. Nantilde fut la seule qui sût en effet conserver la confiance et l'estime du roi, et qui assura au demeurant la régence à la mort du souverain.

Dans la bataille discrète que se livraient les seigneurs neustriens et austrasiens pour s'attirer les

faveurs de Dagobert I^{er} dès qu'il devint roi des Francs en 629, les premiers l'emportèrent sur les autres, en le prenant par son point faible, en le prenant par ses passions. La reine Gomatrude était austrasienne : les Neustriens qui connaissaient l'inclination amoureuse du prince, le portèrent à la répudier sous prétexte de stérilité, pour épouser Nantilde, l'une de ses suivantes. Frédégaire affirme qu'ayant entendu la voix de Nantilde dans un chant religieux à l'abbaye de Romillé, Dagobert avait voulu la voir et l'avait épousée, brisant le lien du mariage qui l'unissait à Gomatrude dès 629.

On sait également qu'il appela près de lui Ragnetruide en 630 (dont il eut un fils, Sigebert, qui régna du vivant de son père sous le nom de Sigebert III sur l'Austrasie et l'Aquitaine), puis couronna successivement Vulfégonde et Berchilde, sans que ce nombre de femmes, solennellement reconnues, l'empêchât d'avoir encore des femmes de second rang que l'histoire ne nomme pas.

Nantilde fut longtemps sans avoir d'enfants et vit élever près d'elle le fils de Ragnetruide, que Dagobert fit reconnaître pour roi d'Austrasie en 633. En cela le roi fit une œuvre de sagesse, car les Austrasiens, jaloux de leur indépendance, ne pouvaient voir qu'avec irritation la réunion des deux royaumes. Clotaire II avait eu à redouter leur turbulence, et depuis que Dagobert I^{er} régnait, il ne pouvait suffire à défendre leurs frontières incessamment attaquées par deux peuples de Germanie, les Frisons et les Grisons.

La pensée de travailler pour un maître étranger ôtait aux Austrasiens tout courage pour combattre. C'est donc avec enthousiasme qu'ils accueillirent la démarche que fit Dagobert en leur amenant son fils. Le roi convoqua à Metz les leudes et les évêques d'Austrasie, et leur dit : « Je vous donne mon fils Sigebert ; il sera votre roi ; prenez-le à ma place, et soyez-lui de bons et loyaux serviteurs. » Le maire Pépin, le duc Adalgise et l'évêque de Cologne Cunibert durent gouverner pour leur jeune roi. L'Austrasie, en redevenant un royaume, reprit sa

force et sa vigueur, et elle prospéra pendant toute la durée du règne de Sigebert (633-656). Elle était appelée à dominer bientôt sous le règne des maires du palais.

Nantilde avait vu sans jalousie ces honneurs et cette puissance accordés au fils de Ragnetrude, mais en 634, et lorsque, après une longue stérilité, on n'espérait plus lui voir d'enfants, elle eut un fils qu'elle nomma Clovis, et dont la naissance causa une grande joie à Dagobert. La reine songea aussitôt à assurer l'avenir de cet enfant, et ne cessa de presser Dagobert de donner la Neustrie à Clovis, comme il avait donné l'Austrasie à Sigebert. Les leudes neustriens venaient en aide à la sollicitude de la reine, car ils auraient redouté sans cette mesure de se voir un jour réunis à l'Austrasie.

Le roi consentit à ce qu'on demandait de lui. Dans un plaid où furent convoqués les leudes et les évêques de Neustrie et d'Austrasie, il fit un partage des royaumes. Tous les leudes jurèrent de maintenir ce partage. La Bourgogne et la Neustrie furent promises à Clovis qui venait de naître, tandis que l'Austrasie restait à Sigebert. Ce partage fut bientôt suivi d'un plaid plus solennel encore. La pensée de cette seconde assemblée fut inspirée à Dagobert par les remords qui l'agitaient. À mesure que les désordres de sa vie allaient croissant, le pressentiment d'une mort prématurée le troublait. Il pensa à racheter par de pieuses libéralités les fautes de sa vie et voulut qu'après sa mort on fît en son nom des offrandes expiatrices pour le repos de son âme.



IMPORTANT

Le plaid qu'il tint pour préparer les esprits à l'exécution de ses volontés eut lieu à Garches, le 23 mai 636. On n'avait pas encore vu d'assemblée aussi magnifique. Les évêques et les leudes réunis, les fils du roi présents, Dagobert au milieu d'eux, assis sur un trône d'or, œuvre de saint

Éloi, couvrit sa tête de la couronne royale, et, d'un ton qui offrait le mélange de l'autorité et de la prière, comme un roi qui commande et comme un père qui lègue ses dernières volontés, il prononça un discours dans lequel il rappelait « la fragilité de la vie, l'inévitable jugement de Dieu, la nécessité de désarmer sa justice, les souffrances des pauvres, le dénuement des églises, les nécessités des saints, les miséricordes du ciel promises à ceux qui y subvenaient, enfin ses erreurs et ses fautes, le désir qu'il éprouvait de les expier, l'espoir qu'il avait d'en soulager le fardeau en consacrant à de saintes œuvres tous les domaines privés qu'il avait acquis ».

Cette espèce d'homélie fut écoutée avec un respect profond car elle s'accordait avec les idées du temps, où le fond de barbarie des mœurs empêchait de saisir l'essence du christianisme, et où trop souvent les grands, méconnaissant le véritable esprit de la charité et de l'aumône, pensaient moins à plaire à Dieu et à soulager leurs frères qu'à racheter leurs fautes par des dons pieux, sans songer à réformer leur propre cœur. Aussi la parole de Dagobert excita-t-elle l'admiration. On écouta en silence la lecture qu'il fit faire à haute voix de son testament ; et quand, après cette lecture, le roi reprit la parole en conjurant ses fils et ses leudes d'en protéger l'exécution, chacun aurait cru commettre un sacrilège s'il s'y fût refusé. On prêta un serment solennel, le roi y fit apposer le sceau de chaque royaume, et ordonna qu'il en soit déposé quatre copies, une à son trésor, et trois aux cathédrales de Metz, de Lyon et de Paris.

Six mois à peine étaient écoulés depuis cette cérémonie, l'événement justifia les pressentiments du roi. Une maladie subite le surprit dans sa maison d'Épinay, et ne laissa bientôt plus d'espoir. Dagobert se fit porter dans la basilique de Saint-Denis ; puis, voyant que tout était inutile et que son heure était venue, il fit venir Éga, maire du palais de Neustrie. « Voici que je vais cesser d'être roi, lui dit-il, prends soin de mon fils Clovis, de ma femme Nantilde. Je les confie à ta sagesse et à ta fidélité, enseigne à mon jeune fils comment il devra régner,

afin qu'il le fasse pour le bien des peuples. »

Ayant reçu le serment d'Éga, il fit appeler ses leudes, et leur dit : « Mon jour est proche, souvenez-vous des droits de mon fils ; souvenez-vous de sa mère ; jurez tous devant moi que vous obéirez à Clovis comme vous m'avez obéi. » Dagobert mourut en 639, et l'on vit commencer à sa mort, par une double régence en Austrasie et en Neustrie, l'époque la plus paisible de ces deux royaumes, près de vingt-deux années passées sans troubles. En Austrasie, ce bonheur fut l'œuvre de Pépin de Landen et des vertus de Sigebert. En Neustrie, on le dut à deux femmes, Nantilde et Bathilde (cette dernière épousa Clovis II, fils de Nantilde et de Dagobert I^{er}), qui surent faire du règne d'un prince faible une époque de paix et de justice.

Une veuve avisée

Le premier acte de l'administration de Nantilde fut relatif au partage que les leudes des trois royaumes avaient promis de respecter, mais dans lequel il n'a pas été fait mention du trésor de Dagobert. Pépin de Landen, maire d'Austrasie, ne crut pas devoir laisser à Clovis le trésor entier, et députa vers Nantilde pour en revendiquer la moitié au nom de Sigebert. La reine eut la prudence de ne pas prendre sur elle cette détermination, car il fallait d'une part ménager les Austrasiens, et de l'autre ne rien faire que les leudes de Neustrie pussent lui reprocher comme contraire aux intérêts de Clovis. Elle rassembla un plaid, qui se tint à Compiègne, et auquel on donna la même solennité qu'aux deux derniers plaids tenus par Dagobert. Cunibert et Pépin y assistaient pour le roi d'Austrasie, et il y fut décidé que les richesses qui formaient le trésor de Dagobert seraient divisées en trois parts : l'une pour le roi d'Austrasie, l'autre pour le roi de Neustrie, et la troisième pour la reine, mère de Clovis II.

L'administration de Nantilde ne trouva point d'opposition parmi les leudes que l'habileté d'Éga savait maintenir. La discrétion, le tact et la douceur

distinguaient ce maire, heureusement placé pour aider la régence de Nantilde, mais elle eut la douleur de perdre cet appui. Il mourut jeune. Sentant sa dernière heure, il voulut assurer la mairie à son gendre Hermanfried, mais celui-ci perdit sa cause par sa violence. Dans un plaid assemblé à Riez, il tua le comte Ænulf, un de ses compétiteurs, meurtre qui rompit brusquement le plaid, car les leudes prirent les armes, poursuivirent le meurtrier, pillèrent ses domaines, massacrèrent ses partisans, et le forcèrent à chercher un asile dans la basilique de Reims.

Éga, sur le lit où il languissait, apprit avec douleur l'emportement de son gendre et le désordre qui en était la suite. Mais dès qu'il eut fermé les yeux, les leudes, réunis précipitamment, firent un choix plus heureux qu'on n'avait dû l'attendre des conjonctures dans lesquelles ils s'assemblaient. Leurs suffrages, presque unanimes, se réunirent sur le comte Erchinoald, de la famille de la reine Bertrude, aïeule du roi, et d'un caractère tel qu'il savait se concilier l'amour et la confiance de tous ceux qui l'approchaient.

À la prudence et à l'habileté de son prédécesseur, il joignait une grande bonté, un caractère affectueux, une modestie pleine de charme. Il accepta les fonctions de maire avec la ferme volonté de les remplir toujours selon sa conscience, en sorte que jamais des vues intéressées ou ambitieuses ne le détournassent des mesures d'équité, de sagesse ou de politique utiles au roi et à l'État. Frédégaire écrit de lui qu'« il aima tellement la paix, qu'il devint agréable à Dieu. Il était sage, mais surtout d'une extrême bonté, ne s'enrichit que modérément, et fut chéri de tout le monde ».

Cependant, la Bourgogne et la Neustrie, réunies en 613 sous le gouvernement de Clotaire II, étaient régies par des lois différentes et prétendaient former des royaumes à part. La Bourgogne avait fait partie autrefois du lot de Gontran. Les leudes se refusèrent à obéir au nouveau maire de Neustrie ; ils alléguaient que le serment qui les avait soumis à

l'autorité d'Éga ne les obligeait point à l'égard de son successeur, et que, s'ils demeuraient fidèles à la reine et à son fils, ils voulaient au moins qu'elle leur donnât un maire pris parmi eux.

La prudence de Nantilde triompha de cette difficulté. De concert avec Erchinoald, elle fit choix du comte Flaochat, leude de Bourgogne, qu'elle connaissait habile, actif, fidèle dans son dévouement, et dont elle s'assura l'amitié, en lui donnant en mariage sa propre nièce Ragnoberte. Puis elle écrivit aux évêques, parla aux leudes, et réunit à Orléans l'assemblée des leudes de Bourgogne, qui donnèrent leur voix à Flaochat. La division se mit entre le nouveau maire et un leude du nom de Villebald ; ils en vinrent aux mains. Villebald fut tué, mais Flaochat ne lui survécut que de quinze jours. On ne réélut point de maire et l'autorité resta sans partage à Erchinoald.

Nantilde, dont l'administration prudente n'avait été troublée que par ces deux événements, la courte révolte d'Hermanfried et l'inimitié de Villebald, ne vit ni le triomphe ni la mort de Flaochat. Elle venait d'être enlevée par une courte maladie, dans un temps où le caractère et la jeunesse du roi auraient encore demandé toutes ses lumières. Mais une autre femme vint prêter à Clovis l'appui de ses talents et de ses vertus, Bathilde.

Nantilde eut un seul enfant avec Dagobert : Clovis, né en 634 et mort en 657, qui fut roi de Bourgogne et de Neustrie sous le nom de Clovis II.

Ragnetruide, Vulfégonde, Berchilde



LITTÉRATURE

Ainsi, Dagobert I^{er} appela près de lui Ragnetruide en 630, puis couronna successivement Vulfégonde

et Berchilde, sans que ce nombre de femmes, solennellement reconnues, l'empêchât d'avoir encore des femmes de second rang que l'histoire ne nomme pas. On lit dans la chronique de Frédégaire qu'en 630, « comme Dagobert parcourait l'Austrasie avec une pompe royale, il admit dans son lit une jeune fille, nommée Ragnetruide, dont il eut cette année un fils, nommé Sigebert [futur Sigebert III, né vers 630 et mort en 656]. De retour en Neustrie, il se plut dans la résidence de son [défunt] père Clotaire, et résolut d'y demeurer continuellement. Oubliant alors la justice qu'il avait autrefois aimée, enflammé de cupidité pour les biens des églises et des Leudes, il voulut, avec les dépouilles qu'il amassait de toutes parts, remplir de nouveaux trésors. Adonné outre mesure à la débauche, il avait, comme Salomon, trois reines et une multitude de concubines. »

Ses reines étaient Nantilde, Vulfégonde et Berchilde. Frédégaire écrit qu'il s'ennuierait « d'insérer dans cette chronique les noms de ses concubines, tant elles étaient en grand nombre. Son cœur devint corrompu, et sa pensée s'éloigna de Dieu. Cependant en la suite (et plutôt à Dieu qu'il eût pu mériter par là les récompenses éternelles !) il distribua des aumônes aux pauvres avec une grande largesse, et, s'il n'eût pas détruit le mérite de ces œuvres par son excessive cupidité, il aurait mérité le royaume des cieux ».

Tant de désordres le conduisirent à une prodigalité qui le porta à mettre sur les peuples des impôts inouïs jusqu'alors, et qui ruina entièrement le plan de conduite qu'il avait suivi d'abord pour le gouvernement de ses États, sur les conseils de son percepteur saint Arnould. Ce changement jeta Arnould dans une affliction si profonde, que, désespérant de faire le bien du royaume, ce prélat demanda à se retirer dans son évêché de Metz pour se livrer aux pratiques d'une austère pénitence.

Gomatruide n'eut pas d'enfant avec Dagobert, mais on sait que Ragnetruide en eut deux : un fils, Sigebert (né en 630 et mort en 656), qui fut fait roi

d'Austrasie du vivant de son père sous le nom de Sigebert III et une fille, Ragentrude (née en 632).

Bathilde

(née vers 626, morte le 30 janvier 680)

Épouse Clovis II, alors roi de Bourgogne et de Neustrie, puis roi des Francs, en 651.

Comme Radegonde, Bathilde fut canonisée. Comme cette reine, elle finit dans un monastère une vie commencée dans la captivité, et dont une partie s'écoula sur le trône. Mais une grande nuance marque le caractère de ces deux femmes. Sainte Radegonde, d'une âme ferme et d'un génie élevé, tourna toute son énergie vers les moyens de quitter le trône, et ne déploya ses rares talents que dans le gouvernement de son monastère. Sainte Bathilde, douée des vertus les plus douces, et qui semblait ne vivre que pour la modestie et l'humilité, fut appelée à gouverner et ne s'ensevelit dans le cloître que pour échapper aux embarras du pouvoir.

On ne sait rien de la naissance de Bathilde. Amenée enfant en Neustrie par des pirates danois, elle fut achetée comme esclave par le maire Erchinoald. Elle avait été enlevée sur les côtes de l'Angleterre. Plus tard, on a dit qu'elle était du sang royal des Saxons, mais rien ne vient à l'appui de cette supposition ni dans les traditions des rois de l'Heptarchie ni dans les chroniques. Elle grandit sous les yeux de la femme d'Erchinoald qui l'avait prise en grande affection ; à l'âge de quatorze ans sa beauté était déjà digne d'admiration, et Clovis II en devint épris.

Lorsqu'Erchinoald vit que la passion du jeune roi prenait un caractère sérieux, il pensa que l'ascendant de Bathilde pourrait être utile au prince, et conserver aussi celui du maire. Il encouragea Clovis dans la pensée d'élever Bathilde au trône. Un honneur si peu attendu n'altéra pas la modestie de Bathilde, rien ne changea dans ses manières, elle ne

fit servir son crédit qu'au soulagement des pauvres et au bien de la piété. Le mariage eut lieu en 651.

Peu de temps après son union avec Clovis qui n'avait encore que dix-sept ans, ce roi fut atteint d'une maladie de langueur, qui altéra les facultés de son esprit et lui fit peu à peu perdre presque entièrement la raison. Bathilde, si jeune elle-même, consulta dans ce malheur la piété et la bonté de son cœur. Elle laissa au maire Erchinoald la partie la plus difficile de l'autorité, elle se réserva le soin de veiller attentive auprès du roi et d'adoucir son malheur. Autour d'elle, tout respira la décence, point de scandale, point de division. Elle avait pour tous de douces paroles, elle accordait les grâces au nom du roi, elle faisait agréer ses refus par des manières agréables.

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

Bathilde, respectée et chérie, maintenait tout en paix autour d'elle, et n'aurait eu d'autre douleur que celle de voir l'état pénible du roi, si un dérangement dans les saisons n'eût amené la famine dans les états de Clovis. Bathilde persuada Clovis de faire servir au soulagement des pauvres, quelques-unes des richesses de l'église de Saint-Denis. À sa voix on enleva une voûte de pur argent construite par Dagobert I^{er} pour le tombeau des trois martyrs Denis, Rustique et Éleuthère.

L'abbé de Saint-Denis lui-même, Agulf, fut chargé d'en distribuer le prix. Mais la reine, qui avait fait servir aux besoins pressants des pauvres cet argent consacré à l'ornement des autels, voulut offrir un dédommagement à l'abbaye. Clovis II tint un plaid où, par le libre concours des leudes, il régla que l'abbaye de Saint-Denis ne relèverait d'aucun évêque, que son abbé porterait la crosse et la mitre, qu'il aurait le rang et la dignité de prélat, et que le monastère serait maître exclusif et perpétuel, sans redevance ni partage, de toutes les choses qui étaient actuellement en sa possession ou qu'il pourrait acquérir.

C'est ainsi que Bathilde agrandit le pouvoir de cette abbaye

célèbre au sein de laquelle ont été élevés plusieurs de nos rois, et d'où sont sortis des hommes illustres. Le nom de Suger seul rendrait l'abbaye de Saint-Denis recommandable ; les travaux des religieux de Saint-Denis nous ont fourni des chroniques précieuses.

Lutte entre Austrasie et Neustrie

Le règne de Clovis II devait en outre être marqué par le commencement de la grande lutte entre l'Austrasie et la Neustrie. On a vu ces provinces souvent hostiles. Il faudra que leurs prétentions croissent jusqu'à ce que le génie de Charlemagne, en les réunissant pour un temps, jette les fondements de leur force respective, et qu'il en sorte à la fin deux grandes puissances, la France et l'Allemagne.

Sigebert venait de mourir en Austrasie (656). La piété et la vertu de ce roi l'avaient rendu l'objet de la vénération et de l'amour des peuples. Les talents de Pépin de Landen avaient longtemps fait la force de l'Austrasie, mais quand Pépin était, son fils Grimoald avait mis l'intrigue et l'habileté à la place de la force et de la loyauté, affirmant après la naissance de Dagobert qu'il avait secrètement fait adopter son propre fils par Sigebert avant la naissance de ce même Dagobert. Mais à peine l'acte avait-il été signé (vers 652) que la reine Himnechilde, femme de Sigebert, devint mère d'un fils nécessairement destiné au trône, et que Sigebert en mourant recommanda à Grimoald ; l'adoption devenait nulle.

Le maire proclama le jeune Dagobert, mais, au bout de quelques mois, de lamentables récits coururent parmi le peuple sur un mal étrange dont la vie de l'enfant était menacée. Bientôt, on annonça sa mort, bien qu'il fût toujours vivant. On fit des funérailles solennelles. Toute l'Austrasie pleura, car les Austrasiens avaient vu, avec une grande joie, naître

un fils à Sigebert, et la mort de ce jeune enfant leur faisait redouter l'autorité des rois de Neustrie. Ils étaient en proie à ces inquiétudes, lorsqu'on entendit avec étonnement publier l'adoption que Sigebert avait faite autrefois du fils de Grimoald.

Si les leudes d'Austrasie craignaient la réunion avec la Neustrie, ils ne voyaient pas sans jalousie l'élévation de Grimoald. Dans ce premier moment de surprise, ils consentirent à reconnaître son fils Childebert, mais bientôt les plus mécontents formèrent une imposante faction contre lui. Erchinoald, toujours maire de Neustrie, entretenait de loin ces mécontentements ; quand il jugea le moment favorable, il arma la Neustrie. Bathilde crut devoir soutenir courageusement les droits de son mari et de ses fils.

Les énervés de Jumièges

Mais au moment où Grimoald se préparait à combattre, les Austrasiens armés pénétrèrent tumultueusement dans sa tente, l'enlevèrent lui et le jeune Childebert, son fils, et le livrèrent à Erchinoald (657). Les armées d'Austrasie et de Neustrie, confondues et mêlées, firent éclater leur joie sans aucune effusion de sang. Grimoald, conduit à Paris, fut mis à mort. On ne sait ce que devint son fils : resta-t-il sur le trône d'Austrasie avant d'être tué en 662 ? Clovis II s'empara-t-il de ce trône, réunissant ainsi la Neustrie et l'Austrasie, celles-ci étant gouvernées par Erchinoald, le maire du Palais ? Quoi qu'il en soit, Clovis mourut cette même année 657.

Une légende forgée au XII^e siècle et dite des énervés de Jumièges, longtemps accréditée mais dont on sait aujourd'hui qu'elle est fausse, prétend que Clovis II et Bathilde auraient condamné deux de leurs fils pour s'être révoltés contre leur autorité paternelle et royale, « à perdre la force et la vertu de leurs corps ». La reine « tantost fit admener devant elle ses deux enfants, et leur fit cuyre les jarrets ». Au XVI^e siècle, Ronsard fait allusion à

cette barbarie de Bathilde dans les visions prophétiques du quatrième livre de sa *Franciade* :

« Leur mère adonc, ah ! mère sans merci !

Fera bouillir leurs jambes, et ainsi,

Tous meshaignez, les doit jeter en Seine. »

LA FABLE DES ÉNERVÉS

La légende se poursuit en disant que les pauvres princes, après avoir souffert cette opération cruelle avec résignation, renoncèrent pour l'avenir à toute participation dans les affaires du monde, et consacrèrent tout leur temps aux prières et aux pratiques de charité. Or, « le roy qui regardoit ses enfants que nulle fois se levoient, mais toujours se seoient, en eust pitié au cœur. Et un jour vint à la royne pour lui découvrir sa pensée, et lui dit : Ah ! à Dame, comme pourrions-nous voir toute notre vie, ne endurer la tribulation de nos enfants ; et d'autre part, comme endurerons-nous que nous les séparons et ôtons d'avec nous, et que nous ne les voyons jamais ? »

De leur côté, les princes demandaient avec instance qu'on les laissât se retirer loin du palais dans quelque sainte maison pour y faire pénitence. La reine fut d'avis de se rendre à leur désir, et elle dit au roi que cette affaire regardant la Providence, il fallait remettre les princes à la merci de Dieu. « Pourtant, très cher sire, continua-t-elle, il serait convenable que leur fissiez faire une nef en scainne [seine], si bonne et si grande que leur vivre et leur vêtüre puisse être avec eux ; puis les deux enfants se mettront dedans, et un serviteur qui les servira ; et quand notre seigneur les aura conduits où son bon plaisir sera, le serviteur reviendra et nous dira le pays et le lieu de leur habitation. »

La tradition rapporte que le conseil de Bathilde fut exactement suivi. On manda des ouvriers qui construisirent incontinent « la nef comme la royne l'avoit désirée, y faisans chambrettes et habitations telles qui leur appartenait pour eux et pour leurs choses ». Bientôt, tout étant disposé pour leur départ, les deux jeunes gens, pleins de confiance dans le ciel, s'embarquèrent en présence du peuple assemblé, et quittèrent la rive. La

barque les porta en Normandie, « en un lieu qui étoit environné de grandes montagnes pleines de fosses et de roches. Près de là où la nef étoit, et où elle avoit pris port, avoit un lieu que ceux du pays appelait Jumyères. » Le bateau descendit donc jusqu'à la presqu'île où saint Philibert venait de fonder le monastère de Jumièges. Les moines recueillirent les énérvés, et à leur mort, leur firent élever un tombeau.

Guillaume de Jumièges, qui écrivait une histoire de l'abbaye au XI^e siècle, ne fait aucune mention de l'aventure des énérvés. Cette légende est donc une fable. Au demeurant, lorsque Clovis II mourut en 657, son fils aîné, Clotaire, avait cinq ans, ce qui exclut toute possibilité d'une révolte... Enfin, Clovis II ne se fit jamais pèlerin en Terre sainte, et ses trois fils, qui jamais ne furent moines, régnèrent. Ceci n'empêchera pas le célèbre Jules Michelet de faire au XIX^e siècle de ce récit le symbole de la décadence des Mérovingiens !

Une régence heureuse

À la mort de Clovis II, Bathilde prit la régence sans que personne ne songeât à la lui disputer. D'abord elle ne vit point d'autres ennemis à redouter que ceux que lui suscitait en Austrasie la famille de Pépin ; car Grimoald avait laissé un neveu, Pépin d'Héristal, fils de Begge et d'Anségise (Begge était fille de Pépin de Landen). Pour empêcher les amis de Pépin de prendre trop d'influence en Austrasie, la sage Bathilde fit reconnaître à Metz son fils Childéric II. Comme la reine Himnechilde, veuve de Sigebert, était naturellement intéressée à réprimer l'ambition de Pépin et qu'elle avait une fille dont l'alliance avec Childéric II pourrait un jour cimenter l'union de la Neustrie et de l'Austrasie, Bathilde confia à cette reine le soin de son fils. Elle choisit Wload pour maire du palais d'Austrasie.

L'activité et la prudence marquèrent toutes les démarches de la reine : elle gouverna la Neustrie pour son fils Clotaire III, et laissa l'Austrasie aux soins de son nouveau maire Wload (on ne sait si à cette époque, Childebert l'Adopté était toujours vivant et officiellement sur le trône d'Austrasie).

Mais tandis qu'elle méditait d'utiles réformes, elle eut la douleur de perdre l'homme éclairé auquel elle devait son élévation, Erchinoald mourut.



IMPORTANT

On s'étonne en étudiant les événements de ce temps que l'histoire ne se soit pas arrêtée davantage sur les services d'Erchinoald dont la modération, l'équité, la douceur rendirent la Neustrie heureuse pendant la minorité de deux rois. On ne parle ordinairement de lui que pour rappeler l'adresse avec laquelle il ménagea le mariage de son esclave avec le roi, et on impute à sa seule ambition un acte qui lui assurait le pouvoir. Quand il serait vrai qu'un motif d'intérêt personnel n'eût pas été étranger à ses vues d'avenir, ne devrait-on pas louer l'habileté qui lui fit deviner le mérite de Bathilde, et la sagesse avec laquelle il l'aida dans son gouvernement ? La prudence d'Erchinoald eut une si grande part à la paix du règne de Clovis II et à celle du commencement de la régence de Bathilde sous Clotaire III, que tous les efforts et tous les talents de la reine ne purent prévenir les malheurs qui vinrent après lui.

Bathilde aurait voulu donner la mairie du palais à Leudésic, fils d'Erchinoald, mais Leudésic était d'un caractère faible, les leudes restaient incertains, et les artifices d'un homme dont personne ne contestait le talent prévalurent auprès d'eux. Cet homme se nommait Ébroïn. Dans les premiers temps, le respect qu'inspirait Bathilde contraignit Ébroïn à travailler de concert avec elle dans des vues pacifiques ; mais de jour en jour l'ambition du maire se trahissait. La reine chercha autour d'elle quel appui elle trouverait pour l'aider dans le bien, et choisit Léodgar (canonisé plus tard sous le nom de saint Léger), neveu de l'évêque Dodon, prêtre pieux et docte, sévère dans ses vertus, persévérant dans ses projets, qui déplut aussitôt à Ébroïn, mais dont il fallut que celui-ci souffrît et ménageât le

crédit ; car Bathilde conservait encore son ascendant sur les leudes et sur le peuple.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Elle s'en servit pour le bonheur de tous. D'abord, elle voulut abolir les distinctions de races qui tendaient à s'affaiblir de jour en jour et qui ne se maintenaient plus que par les lois de Clovis, lois que le mélange des familles rendait difficiles à appliquer. Entre les vexations qui depuis la conquête pesaient sur les vaincus, il y avait un cens que payait toute personne née de race gauloise : les pères exposaient ou vendaient leurs enfants pour se soustraire à l'impôt. Sainte Bathilde abolit ce cens.

Elle racheta en outre tous les enfants que leurs mères avaient mis en esclavage, et elle fit une loi sévère pour empêcher de vendre désormais ou d'acheter des esclaves. Bathilde avait été vendue comme esclave, elle s'en souvint. L'abolition de cette charge fut le dernier acte important de l'administration de cette bonne reine. Vers 660, un événement fâcheux l'engagea à abandonner le gouvernement quelque temps après. À la mort du dernier évêque d'Autun, deux compétiteurs s'étaient en effet disputé le siège épiscopal, et avaient poussé leurs débats jusqu'à se défier en duel : l'un tua l'autre ; le second fut exilé. Ce scandale, qui avait divisé la ville, demandait une main ferme et prudente pour être réparé.

Poussée à la retraite par l'intrigue

Bathilde jugea que Léodgar était seul capable de ramener la paix ; elle lui fit accepter le siège d'Autun en 661. La confiance qu'elle avait eue ne fut pas trompée. Léodgar adoucit les esprits, affermit les peuples dans la piété, donna l'exemple

de la vertu. Mais la difficulté même de la position exigeait sa présence à Autun et son éloignement de la cour. La reine, qui lui avait adjoint dans le conseil Sigebrend, évêque de Paris, espérait encore contenir le génie d'Ébroïn. Mais les artifices secrets du maire étaient près de porter leur fruit. Sigebrend, dont la calomnie a voulu flétrir le caractère, n'eut d'autre tort que celui de manquer de discrétion et de modestie. Il était fier de la confiance royale. Il connaissait le mauvais vouloir du maire : il offensa par sa vanité la susceptibilité des leudes et, par ses imprudences, il donna prise à la malignité de leurs discours.

Ébroïn sut se servir de leur jalousie pour se défaire de son rival. Un jour que l'évêque venait de quitter la cour pour se rendre dans son évêché de Paris, la reine voit tout à coup entrer chez elle des hommes couverts de sang. C'étaient les principaux de ses leudes. Ces hommes insolents lui disent : « Ne reconnais-tu pas ce sang ? C'est celui de l'évêque Sigebrend, dont les conseils te séduisaient. Toi-même, ô reine ! qu'as-tu à faire ici ? Ne peux-tu laisser le roi à la garde de ses leudes, et le palais n'est-il pas suffisamment gouverné par le maire Ébroïn ? »

L'audace de ce crime imprima dans le cœur de la reine une horreur si profonde, elle avait si peu mérité cet outrage, qu'elle se sentit offensée dans ses sentiments les plus fiers. Elle reconnut l'influence d'Ébroïn. Elle ne crut pas devoir soutenir la lutte, elle aima mieux abandonner le pouvoir dans lequel elle n'avait jamais vu que l'accomplissement de ses devoirs comme épouse, comme reine et comme mère. Déjà quand elle avait nommé Léodgar à l'évêché d'Autun, c'était en partie pour le soustraire aux menées d'Ébroïn, et pour ne pas laisser plus longtemps en présence l'un de l'autre deux hommes opposés de sentiments et tous deux incapables de céder. L'un, parce qu'il avait l'audace du crime ; l'autre, parce qu'il portait dans ses censures l'inflexibilité d'une vertu rigide. Le meurtre de Sigebrend apprit à la reine que son autorité serait désormais impuissante pour protéger

ses amis.

Elle quitta la grandeur avec joie, car bien souvent, au milieu des ennuis que lui donnait le soin de déjouer les complots d'Ébroïn, elle s'était promis que dès qu'elle le pourrait, elle descendrait du trône et consacrerait tous ses jours à la piété. Elle laissa le royaume à son maire en 664. Et en Bourgogne, dans une jolie vallée, où la reine Clotilde avait autrefois fondé le monastère de Chelles (transformé par Bathilde en abbaye royale et doté d'une basilique en 662), elle alla prendre le voile et vivre comme la plus humble des religieuses. Entre toutes les vertus religieuses, c'est l'humilité et l'abaissement volontaire que sainte Bathilde parut embrasser avec le plus de zèle, car on la voit soumise à l'abbesse Bertille, préférer les œuvres les plus basses et se plaire à servir ses sœurs. De cette retraite elle employa les dons qu'elle avait reçus de Clovis II à fonder aussi le monastère de Corbie, et à faire des donations à d'autres établissements religieux. Elle fut canonisée par le pape Nicolas I^{er} au IX^e siècle.

Elle eut trois enfants avec Clovis II : Clotaire (né en 652 et mort en 673), qui devint roi de Bourgogne et de Neustrie sous le nom de Clotaire III ; Childéric (né en juillet 653 et mort en 675), qui devint roi d'Austrasie sous le nom de Childéric II ; Thierry (né en 654 et mort en 691), qui disputa la Bourgogne et la Neustrie à son frère Childéric II lorsque celui-ci s'en empara à la mort de Clotaire III, et qui devint roi des Francs sous le nom de Thierry III.

ÉBROÏN

« Il n'y a qu'une opinion sur son compte, dit Buchez, l'un des chroniqueurs. Il était avide, il vendait également la justice et l'injustice. Il dépouilla plusieurs Français, non pas de leurs bénéfices, mais de leurs biens propres (*proprias facultates*). Il chargea le peuple de contributions nouvelles. Il faisait tuer ceux qui lui résistaient. Il semblait que par lui le mal fût érigé en système. Il est certain qu'il fut l'auteur des désordres qui

éclatèrent plus tard. On a cherché la raison de ces provocations brutales, de cette conduite imprudente et sauvage. On a cru voir un but politique là où il n'y avait probablement qu'un égoïsme effréné et intrépide. »

Bilichilde

(née en 651, morte en 675)

Épouse Childéric II, alors roi d'Austrasie, puis roi des Francs, en 668.

La reine Bathilde, en se retirant en 664, laissait Clotaire III exercer complètement sa fonction de roi de Neustrie et Childéric II celle de roi d'Austrasie. Clotaire mort (673), Ébroïn nomma Thierry III sans avoir convoqué les leudes. Ceux-ci ne voulant pas se laisser imposer un roi, ils prirent les armes et proclamèrent Childéric II, qui était déjà roi d'Austrasie. Ébroïn, abandonné, se réfugia dans une église. Les leudes voulaient le tuer, mais Léodgar demanda sa grâce et on se contenta de l'envoyer dans l'abbaye de Luxeuil.

Childéric II fit venir son frère : « Parle, et dis ce que tu souhaites qu'on fasse de toi. – Je n'ai qu'un désir, répondit Thierry. On m'enlève mon royaume : que le Dieu du ciel en décide selon sa justice. » Childéric fit enfermer son frère à Saint-Denis, et appela à son conseil le pieux évêque d'Autun. Pendant quelque temps on vit se renouveler un règne de paix et de justice, mais souvent les avis du prélat n'étaient pas conformes aux désirs du roi dont il combattait les passions, et la faction d'Ébroïn en profita pour semer des germes de discorde entre le prince et son ministre. Toutefois, la confiance du roi n'était pas encore ébranlée.

Mais, comme en 668 il avait épousé, en Austrasie, Bilichilde, fille de son oncle Sigebert III et de la reine Himnegilde, Léodgar s'inquiéta de ce lien de parenté, et osa parler de répudiation. Les jeunes leudes blâmèrent hautement le zèle de l'évêque. Le

roi crut alors à une conspiration de Léodgar et le fit enfermer à Luxeuil. C'est là qu'était Ébroïn, à qui les prières de Léodgar avaient naguère conservé la vie. Dans le malheur qui les réunissait, les deux ennemis parurent se réconcilier, mais Léodgar seul était sincère.

On vit bientôt combien la prudence et la fermeté d'un conseil éclairé manquaient à Childéric. Dès qu'il fut seul, il fit tant de fautes qu'il lui devint impossible de se rendre maître des factions soulevées autour de lui. Les murmures venaient jusqu'à son oreille : à la manière des tyrans, il ne savait les faire taire que par des actes arbitraires. On parlait un jour d'un impôt nouveau, Bodillon en représenta l'inopportunité, Childéric le fit battre de verges. C'était le traitement des esclaves : la loi en exemptait tout homme de race franque. Les leudes ressentirent tous l'outrage qui leur était fait dans la personne d'un des leurs. À peu de temps de là, allant à Livry, une de ses maisons de plaisance, avec la reine Bilichilde et le plus jeune de ses fils, le roi se vit entouré par des hommes masqués qui le frappèrent en criant : « Souviens-toi du poteau et des verges ! »

Les meurtriers n'épargnèrent ni la reine ni son fils. Bilichilde périt de la main des assassins de son mari. Peu de mois avant sa mort, elle l'avait déterminé, de concert avec Himnechilde, à reconnaître Dagobert II, ce fils de Sigebert III que Grimoald avait fait conduire en Écosse, et dont on avait fait les funérailles, comme s'il était mort. Ulric, évêque d'York, qui apprit de lui l'histoire de ses malheurs, osa entreprendre de le ramener en Austrasie, c'était en 672. Mais tout ce qu'on avait consenti à lui donner, c'était le gouvernement de l'Alsace avec quelques provinces d'outre-Rhin.

Bilichilde eut deux fils avec Childéric II : Dagobert (mort en 675) ; Chilpéric (né vers 670 et mort en 721), qui devint roi des Francs sous le nom de Chilpéric II.

Clotilde de Herstal

(Clotilde ou Crotilde, surnommée Doda)

(née en 650, morte en 699)

Épouse Thierry III, alors roi de Neustrie et de Bourgogne, puis roi des Francs, en 675.

Fille d'Anségise, maire du palais d'Austrasie, et sœur de Pépin d'Herstal, Clotilde épouse Thierry III au milieu d'un conflit opposant les maires du palais aux souverains mérovingiens. Lorsqu'en 680 Ébroïn, maire du palais généralement détesté qui avait contraint Thierry à traiter avec lui, fut assassiné, le roi trouva en Pépin d'Herstal, nouveau maire du palais d'Austrasie, un ennemi plus dangereux encore, qui sans prendre le titre de roi d'Austrasie, gouverna ce royaume de sa propre autorité.

Thierry refusant de restituer leurs biens aux victimes d'Ébroïn, Clotilde vit son frère prendre les armes contre le roi, Pépin unissant ainsi de grands intérêts à la guerre qu'il méditait contre le souverain et remportant la victoire décisive de Tertry en 687. Thierry dut le nommer maire du palais de Neustrie, ce qui étendit sur la France entière la puissance de Pépin d'Herstal, bien que le roi fût maintenu sur le trône.

Clotilde donna naissance à trois ou quatre enfants : Berthe (née en 676 et morte en 740), fondatrice de l'abbaye de Prüm en 721 ; Clovis (né en 682 et mort en 695), qui devint roi des Francs sous le nom de Clovis IV ; Childebart (né en 683 et mort en 711), qui devint roi des Francs (en réalité de la seule Austrasie) sous le nom de Childebart III ; peut-être Clotaire (né en 684 et mort en 719), qui devint roi d'Austrasie sous le nom de Clotaire IV.

Tanaquille

(née vers 680, morte en 696)

Épouse Clovis IV, roi des Francs, à une date indéterminée.

On ne sait quasiment rien de cette reine qui fut mariée précocement à Thierry IV.

Edonne

(dates inconnues)

Épouse Childebert III, roi des Francs, vers 697.

On ne sait quasiment rien non plus de cette reine qui eut un enfant avec Childebert III : Dagobert (né en 699 et mort en 715). Ce dernier devint roi des Francs (en réalité de la seule Neustrie) sous le nom de Dagobert III.

Swanahilde

(née vers 705, morte en ?)

Épouse Charles Martel, alors maire du palais d'Austrasie et de Neustrie, puis qui gouverne sans être roi, vers 725.

Fille de Théodebald de Bavière et d'Imma d'Alémanie, Swanahilde épousa Charles Martel vers 725, alors qu'il n'était encore que maire du palais d'Austrasie et de Neustrie. L'année suivante, elle eut de lui un fils, Grifon, qui, lors du partage de l'héritage à la mort de Charles Martel en 741, fut écarté du trône par ses deux demi-frères, Pépin le Bref et Carloman que Charles avait eus avec sa première épouse Rotrude. Comme il n'obtint que des territoires épars, sa mère, décidée à le placer sur le trône, l'incita à leur déclarer une guerre qu'il perdit.

Swanahilde fut enfermée au monastère de Chelles (Seine-et-Marne) où elle mourut, et Grifon fut placé à Novum Castellum (actuelle Chèvremont, près de Liège, en Belgique), d'où il s'échappa avant de

gagner à sa cause Hunald, duc d'Aquitaine. Mais cette nouvelle révolte fut un échec, et Grifon fut une fois encore enfermé en 745. Libéré, il parvint à écarter le jeune Tassilon III, fils de Hiltrude, sœur de Pépin, de la succession de son père Odilon. Pépin rétablit cependant Tassilon dans ses droits, donnant à Grifon Le Mans et plusieurs comtés de Neustrie.

Tandis que Pépin devenait roi des Francs en 751, Grifon poursuivait sa guerre contre celui qu'il considérait toujours comme un usurpateur, et se rendit en Italie pour se joindre au plus puissant adversaire de son frère, le roi des Lombards, Aistolf (ou Aistulf). Il fut tué en 753 par des hommes de Pépin, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Gisèle de Laon

(née en 715, morte en 755)

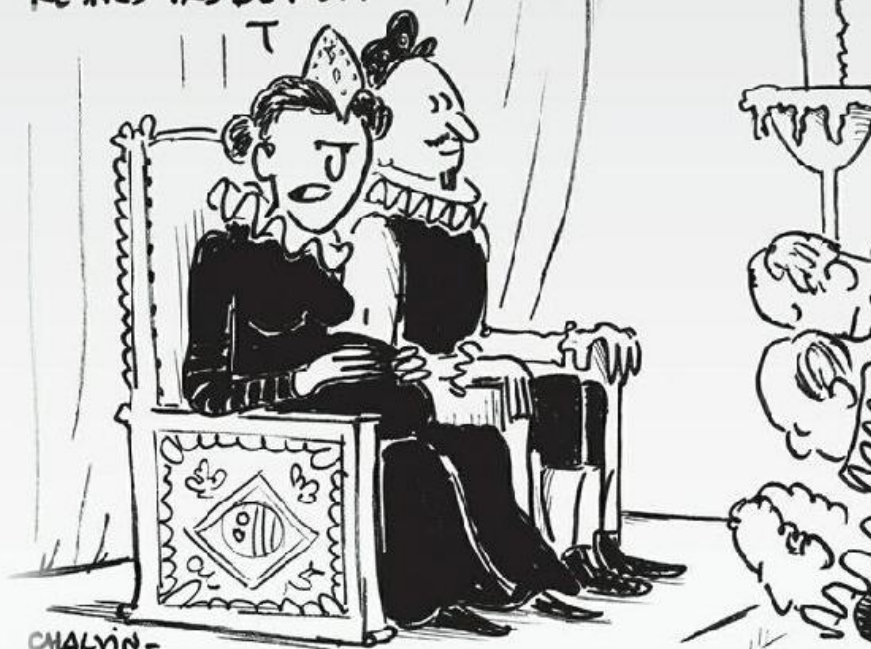
Épouse Childéric III, roi des Francs, en 753.

C'est en 753 que le roi Childéric III épousa Gisèle, fille du comte de Laon Caribert II et de Gisèle d'Aquitaine.

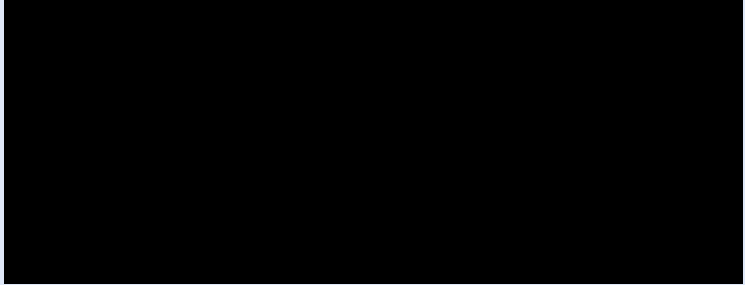
Elle lui donna un fils, Thierry, qui fut envoyé au monastère de Fontenelle (Saint-Vandrille), et élevé dans l'obscurité.

Les Carolingiennes

JE TIENS À METTRE LES
CHOSSES AU POINT. SANS
REINES PAS DE ROI !



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 5

Le harem de Charlemagne



« L

es reines [carolingiennes] sont en partie des dames comme les autres. Pour vivre à la tête des royaumes, elles n'en subissent pas moins les rapports de force généraux de la période. La féodalisation notamment, comme le poids de plus en plus décisif de l'Église romaine, détermine largement leurs conditions de vie et d'exercice du pouvoir. Par ailleurs, on attend généralement d'elles qu'elles assument les mêmes responsabilités, qu'elles aient les mêmes activités que leurs homologues non couronnées, dont elles sont les sœurs, les filles, les mères ou les cousines. Et elles-mêmes tablent bien souvent sur les mêmes ressorts pour produire les mêmes effets, notamment pour ce qui est de mieux asseoir leur légitimité.

Des particularismes s'attachent cependant à leur statut. Plus soumises à l'arbitraire marital que les autres femmes de la grande noblesse, contraintes à une « productivité » génésique apparemment inconnue de ces dernières comme de leurs ancêtres mérovingiennes et pépinides, elles se meuvent néanmoins dans des espaces mieux délimités par les nouvelles règles de succession au trône, lentement élaborées durant cette période. Les enjeux qui pèsent sur leurs unions, c'est-à-dire sur elles, sont par ailleurs plus grands, puisque relevant au premier chef de la politique internationale, et les conflits qui déchirent l'Europe les atteignent souvent de plein fouet. Enfin, leurs pouvoirs

religieux, culturels, politiques, maternels sont évidemment démultipliés – lorsque des conditions favorables leur permettent de les exercer. »

(Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique, Ve-XVI^e siècles*, Perrin, 2006)

Bertrade de Laon

Dite « Berthe au grand pied »

(née vers 726, morte le 12 juillet 783)

Épouse Pépin le Bref, alors maire du Palais, puis roi des Francs, vers 744 ou 749 ; mère de Charlemagne.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

« Du temps que la reine Berthe filait... » Cet adage, qui remonte à nos vieux aïeux, nous fait voir en quelle vénération ils avaient la reine Berthe, restée dans leurs souvenirs comme un type de perfection royale et féminine. Cette renommée, qui a traversé les siècles, est cependant à peu près tout ce qui nous reste de Berthe au grand pied. La reine Mathilde d'Angleterre, femme de Guillaume le Conquérant, a été plus heureuse ; son nom, comme celui de Berthe, est fameux par ses ouvrages. Mais des jolis fuseaux de Berthe, de ces fuseaux à l'aide desquels elle filait l'« or et la soie pour broder des écharpes », il ne nous reste rien, tandis qu'on nous montre à Bayeux des mètres d'une tapisserie sur laquelle Mathilde, de ses doigts habiles, traçait en riches couleurs les exploits de son époux, duc et roi.

À défaut des beaux ouvrages qui sont perdus, nous avons des poèmes, des poèmes immortels, grâce aux soins des hommes de goût qui les ont tirés des bibliothèques pour les imprimer, les commenter, les annoter et nous initier, par leurs travaux, à cette

poésie naïve qui faisait la gaie science de nos vieux trouvères, et qui, nulle part, ne se montre plus aimable de fraîcheur et de grâce que dans *Li Romans de Berte aus grans piés*, écrit par le trouvère Adenet le Roi en 1270 et publié par Paulin Pâris en 1832. Ce dernier, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, se consacra à mettre en lumière la vieille littérature française, notamment les épopées et chansons de geste.

Disons donc quelque chose du roman, puisque, dans toute la vie de Berthe, il n'y a rien, presque rien pour l'histoire. Le titre d'honneur de Berthe au grand pied est d'avoir été la mère de Charlemagne. Sous les voûtes de Saint-Denis, entre toutes les pierres funèbres, ce n'était pas celle qui éveillait le moins de souvenirs, que cette tombe, érigée en 783, et brisée en 1793, sur laquelle on lisait cette inscription : *BERTA, MATER CAROLI MAGNI*. Il faut rattacher au nom de Berthe au grand pied l'origine de cette reine Pédauque dont on voit la figure sur quelques vitraux gothiques. Au Moyen Âge, la tradition défigurée de Berthe au grand pied la faisait aussi nommer Berthe au pied d'oue (au pied d'oie). Ce n'était pas assez que la tradition lui donnât un pied démesurément grand, il fallait qu'elle allât jusqu'à la supposer difforme, ce qui n'empêchait pas qu'on alliât cette difformité avec l'idée d'une taille majestueuse et d'une beauté peu commune. Le romancier et la tradition y ajoutent une grande bonté et des talents merveilleux.

Li Romans de Berte aus grans piés

Voici le cadre du romancier : Berthe quitte en pleurant sa mère Blanche fleur et le palais de Hongrie, car son père, Flore, est roi des Hongrois (le romancier n'a pas, comme nous, la difficulté des recherches, sa légende est aussi croyable que les annales qui font de Berthe la fille d'un Haribert de Laon, qui n'a jamais existé, ou d'un Héraclius de Constantinople qui a vécu cent ans plus tôt – il était

mort en 641). Berthe, montée sur un palefroi bai, parcourt l'Allemagne, confiée aux soins de Margiste et de l'écuyer Tibert ; sa compagne Aliste chemine à ses côtés. La fiancée de Pépin a voué une tendre amitié à Aliste.



Blanchefleur avait remis sa fille bien-aimée entre les mains de ces trois serviteurs ; elle les croyait fidèles, elle les avait rachetés de ses deniers, ils lui devaient leurs biens, leur liberté et leur bonheur. Elle aimait Aliste, fille de Margiste, parce qu'elle lui trouvait une grande ressemblance avec sa chère enfant.

« Pour ce que vous ressemble assez plus chère l'ai,
dit la reine à sa fille le jour du départ,

Tous trois de mes deniers chacun d'eux rachetai,

Et, pour cette raison, trop plus m'y fierai. »

Berthe la Débonnaire, répond qu'elle fera tout pour ces bons serviteurs :

« Dame (dit-elle à la reine) je les aimerai

Et des choses que j'aie, jamais ne leur faudrai.

Aliste, si je puis, très bien marierai.

– Fille... (répond la reine) bon gré vous en saurai. »

Tels sont les adieux. La reine, qui a conduit Berthe aussi loin qu'elle l'a pu, lui demande un dernier gage d'amour, avant de la quitter tout à fait. Donnez-moi votre anneau, lui dit-elle :

« L'anneau de votre doigt... ô moi [avec moi] l'emporterai ;

En larmes et en pleurs, souvent le baisera. »

Berthe donne l'anneau, sa mère le prend :

« À sa mère le baille, moult plore et moult s'esmoie

[est émue]. »

Blanchefleur veut consoler sa fille :

« ... Soyez joyeuse et gaie

Vous en allez en France : de ce mon cœur s'apaise [se console, s'apaise]

Qu'en nul pays n'a gent plus douce ni plus vraie. »

Malgré ces encouragements, la douleur de la séparation n'est pas moins vive : « Au départir chacun à pleurer se rassaie [se remet]. » La mère retourne en faisant « tel deuil que son cœur est tout près de faillir ». Berthe est tombée évanouie. Il a fallu que sa sœur, « la ducoise » (la duchesse), la prît entre ses bras et la baisât maintes fois pour la rappeler à elle. On la remet doucement sur son palefroi, sa sœur lui dit le dernier adieu, et la voilà sur la route de France : « Fiancée du roi Pépin, que Dieu vous donne bon conduit ! »

Nous ne pouvons suivre le romancier dans son œuvre naïve, nous avons voulu donner seulement quelques-uns de ses vers qu'il nous dit lui avoir été inspirés par la lecture d'une histoire qu'il doit à la courtoisie d'un bon moine de Saint-Denis, mais « ystoire faussée par quelque aprenti écrivain » et qu'il a cru devoir redresser : c'est à cette bonne pensée qu'est dû le poème. Voici le prologue de l'auteur, qui nous apprend comment l'idée lui en vint, et comment il se mit à la besogne :

« À l'issue d'avril, un temps doux et joli

Que erbelette poignent [herbes commencent à poindre] et pré sont raverdi.

Et arbrissel désirent qu'ils fussent parfleurî

[et les arbres attendent le moment de fleurir]

A Paris, la cité, étoie [j'étais] un vendredi.

Pour ce qu'il est divenres [jour vénéré] en mon cœur m'assenti [je résolu]

Qu'à Saint-Denis iraie [j'irais] pour prier Dieu
merci.

À un moine courtois, qu'on nommait Savari

M'accointai tellement...

Que le livre as ystoires [le livre aux histoires] me
montra où je vi

L'ystoire de Bertain [diminutif de Berthe] et de
Pépin aussi

Comment, en quel manière, le lion assailli

Aprentif Jugléor et écrivain marri [lourd, fatigant]

Ont l'ystoire faussée...

Illuques [là] demurai delors [depuis lors] jusque
mardi ;

Tant que la vraie ystoire emportai avec mi [avec
moi].

Si comme Berte fut en la forêt par li [à part elle,
seule]

Où mainte grosse peine endura et souffri

L'ystoire est cy [ici] rimée ; parfois vous le plévi
[vous le garantis],

Que li mésestantant en seront esbaubi [ébahis,
étonnés]

Et li bien entendant en seront esjoï [réjouis]. »

Le roman, qui doit réjouir « ceux qui l'entendront bien » et surprendre « ceux qui ne sauront pas l'entendre », a cent quarante couplets ou chapitres dont chacun est sur une rime, ainsi qu'on le voit par le prologue. Il s'y trouve des vers charmants, le ton du récit est plein de candeur. L'invention en est peu difficile, les situations ne sont guère variées, mais les sentiments les plus doux y sont exprimés dans ce vieux langage qui y prête un charme de plus : on aime, avec le romancier, Berthe « la débonnaire, la blonde, l'eschevie » (à la belle chevelure) dont il

chante les malheurs.

L'imposture

Voici ce que devient cette fille tant pleurée, que sa mère se réjouissait cependant de marier au noble roi Pépin. Quand elle a passé le Rhin, traversé les Ardennes, que son royal fiancé est venu au-devant d'elle, que déjà elle l'a vu à Paris où elle a reçu le salut de chacun,

« ... Moult courtoisement

Comme celle qui était de grand apensement [grand sens]. »

La vieille Margiste profite de la ressemblance d'Aliste avec la reine, pour trahir sa maîtresse. L'heure venue de remettre Berthe à Pépin, Margiste fait cacher la princesse, donne à Aliste les habits royaux ; c'est Aliste qui est reçue comme reine, épousée et conduite au palais. Les perfides serviteurs font passer Berthe pour Aliste, l'accusent d'avoir tenté d'assassiner la fausse reine, et tout se passe si rapidement que le roi se laisse tromper, et que l'infortunée Berthe ne peut se défendre.

Ici commence le tragique récit des aventures de Berthe. Les satellites de l'écuyer Tibert l'emmènent loin de Paris et l'égarent dans un bois (la forêt du Mans). Ils avaient ordre de la tuer, mais ils se contentent de la dépouiller de tout ; ils ne lui laissent qu'une tunique et un petit manteau.

« Belle, fuyez-vous-en, n'y soit plus délaïé [sans délai]

Dame Dieu [corruption de *Domine Deus*, le Seigneur Dieu] vous conduise,

Par la sive amitié [par la sienne amitié]. »

Berthe, seule dans la forêt, exposée au froid, à la pluie, soutient cette épreuve avec douceur ; ses malheurs sont grands :

« La dame fut au bois qui durement [beaucoup] plora.

Les leus [loups] ouït uller [hurler] et li huants hua [le hibou hua]

Il espartoit forment [éclairait beaucoup, ferme] et durement tonna,

Et plut menuement, et grésille, et venta :

C'est hideux temps à dame qui compagnie n'a ;

Dame Dieu et ses saints doucement réclama.

...

Quand eut fait sa prière, son mantel escourça [replia],

À Dieu s'est commandée, parmi les bois s'en va. »

Après avoir souffert de la faim, de la soif, de la pluie, elle trouve une source pour se désaltérer. Elle se couche à terre en se signant, et évite une ourse qui allait la dévorer ; les buissons déchirent sa robe, une épine blesse son pied. La nuit ajoute à l'horreur de cette situation. Enfin elle trouve un ermite qui a pitié d'elle, et qui lui indique la cabane d'un bûcheron où elle pourra trouver un asile. Dans ce premier moment de détresse, Berthe a fait vœu de ne pas découvrir sa naissance si Dieu lui permet de trouver des protecteurs. Elle est accueillie par le bûcheron et sa femme, elle s'attache à eux, elle aime leur fille comme sa compagne ; elle sert la femme du bûcheron comme sa mère, et elle attend de meilleurs jours en allant au bois, en puisant de l'eau à la source, et en filant le soir, de ses mains royales, ce fil d'une finesse et d'une beauté qui ont fait sa renommée, et qui ont commencé par faire vivre le bûcheron. Car celui-ci est récompensé de sa bonne œuvre. Il a recueilli Berthe, elle file par reconnaissance, et son fil se vend très cher à la ville. Ses persécuteurs, selon les variantes d'une Berthe allemande, lui avaient laissé un coffret qui contenait ses fuseaux avec l'or et la soie qu'elle filait sous le toit royal de Flore. Ce trésor lui sert

dans son malheur ; elle emploie l'or et la soie du coffret à faire des broderies merveilleuses qui se vendent un grand prix.

Tandis que la pieuse Berthe cache son nom et ses malheurs, la reine, que l'on croit la véritable Berthe, étonne le peuple par sa hauteur. Il n'est bruit que de sa cruauté, personne ne reconnaît la douce Berthe, cette femme, la meilleure et la plus belle qui fût par « delà la mer » (on ne sait trop ce que la mer a à faire ici), et dont un noble baron avait dit en parlant à Pépin : « On la nomme Berthe la Débonnaire, avec elle te viendra le bonheur. »

Le dénouement

Il fallait bien un dénouement. Depuis sept ans, Berthe filait dans la cabane de bois du bûcheron, elle regrettait peu le trône, la paix du ciel était dans son cœur. Mais les années d'absence affligeaient Blanchefleur, qui supplia le roi Flore de la laisser partir pour visiter sa fille bien-aimée, elle obtient cette faveur et se hâte, elle abrège la route par sa vitesse, mais quoi !... Quand elle a franchi les forêts de la Germanie, quand elle arrive sur la noble terre des Francs, au lieu des bénédictions qu'elle attend sur son passage, elle entend le nom de la reine Berthe, prononcé avec horreur. Son cœur se serre, elle se demande comment la douce Berthe a mérité la haine, mais son amour de mère la rassure : plutôt que de croire le cœur de sa fille changé, elle « accuse d'erreur tout le peuple à la fois !... » Elle pressent la vérité : motif de plus pour hâter son voyage.

Cependant, quelles inquiétudes au palais de la fausse Berthe ! Cette digne complice de sa mère se met au lit, et feint un mal mortel ; Margiste joue un rôle assez difficile. Il s'agit d'écarter Blanchefleur du palais de sa fille. La vieille femme se présente en larmes à la mère dont la défiance est déjà éveillée. D'abord elle lui dit que la reine est endormie, et elle ajourne l'heure à laquelle la mère pourra entrer. Blanchefleur demande Aliste, la vieille, en feignant

un grand chagrin, lui dit qu'Aliste est morte. Enfin, quand tous les délais sont épuisés, Margiste introduit Blanchefleur dans un appartement obscur, où la malade est couchée au fond d'une alcôve sombre, entourée d'épaisses tapisseries, « de draps d'or et de soie, très bien encourtinée (courtine, rideau) ».

Mais Aliste se trahit, elle parle d'une voix si basse, qu'à peine la reine l'entend. Elle dit qu'elle n'ose se montrer, que sa vue effraierait sa mère.

« ... Je souffre un tel martyre

Que j'en suis devenue aussi jaune comme cire. »

Elle la supplie de lui pardonner si elle ne peut la mieux recevoir, et finit par lui dire qu'elle a besoin de repos, et qu'elle veut rester seule. À ce dernier trait Blanchefleur est convaincue :

« Aide Diex ! [Dieu] qui oncques ne menti

Ce n'est mie [pas] ma fille que j'ai trouvée ici !

Si fût demie morte, par le cor St.-Remi [par le corps saint Remi]

M'eût-elle baisée assez et conjoï. »

Elle veut voir de plus près de cette fille mourante, elle prend un cierge allumé, elle approche, elle découvre les pieds de la malade. Or, Aliste avait les pieds parfaitement égaux, et c'est à cette marque que Blanchefleur acquiert la certitude de l'horrible réalité. Berthe, Berthe au grand pied, avait été trahie ! Mais où était-elle ? Vivait-elle encore ?... Où les misérables l'avaient-ils abandonnée ? Blanchefleur éclate en sanglots, elle se prosterne aux pieds du roi, lui découvre la perfidie, et demande justice. Pépin, qui n'avait jamais aimé l'humeur de la reine, est facilement convaincu et menace les criminels ; Margiste et Aliste sont chassées avec ignominie. Mais Blanchefleur demande sa fille. Sa fille, peut-être, est morte de misère et de douleur. Tibert a avoué qu'il allait la tuer, mais que Morand lui avait laissé la vie.

Le roi fait parcourir son royaume en tous sens. Les écuyers vont partout, sonnant du cor et de la trompette ; les fidèles se mettent en prières, le peuple pleure en demandant sa bonne reine. Mais on ne découvre nulle trace de l'existence de Berthe. Blanchefleur est réduite à retourner seule et accablée en Hongrie. Margiste est brûlée vive, Tibert est pendu, Aliste est reléguée par grâce dans un cloître. Chacun est convaincu que Berthe a dû périr de froid, de misère, ou qu'elle a été dévorée par les bêtes féroces. L'histoire de Berthe passe de bouche en bouche, en lamentables récits. Le roi n'espère plus retrouver sa fiancée.

Il s'abandonnait à sa douleur, lorsqu'un jour, en chemin, il s'égare dans la forêt du Mans ; il rencontre une jeune fille, à laquelle il demande si elle peut le remettre en son chemin. Cette jeune fille, c'est Berthe, qui vient d'une chapelle où elle est demeurée longtemps à prier. Elle indique au roi la maison de Simon. Sa beauté touche Pépin, qui lui dit qu'il est « premier dans la maison du roi » et qu'il veut l'emmener, il lui promet de grandes richesses. Berthe refuse de le suivre. Pressée de plus en plus par ce seigneur, elle lui déclare que c'est la femme de son roi qu'il voit en elle, et qu'il doit la respecter.

« El non à [au nom de] ce Seigneur qui se laissa pener [peiner, mettre en peine]

Ens en la sainte croix pour son peuple sauver,

Fille sui le roi Flore qui tant fut à loer [tant mérite d'honneur]

Et fille Blanchefleur, de ce n'estuet à douter [de ce n'est à douter]. »

Pour sauver son honneur, elle découvre à l'inconnu comment elle a été recueillie dans ce bois, et comment elle y vit depuis sept ans. Le roi ne se nomme pas. Simon et Constance (le bûcheron et sa femme), auxquels il veut parler, lui disent que cette sage fille, qu'ils font passer pour leur nièce, est depuis sept ans avec eux, que par elle leur

chaumière est bénie, et que lorsqu'ils l'ont recueillie, elle était abandonnée et prête à mourir de douleur, de froid et de faim.

Cependant, Berthe s'est cachée, elle ignore encore que c'est au roi lui-même qu'elle a parlé. Il faut que Pépin la laisse à ses protecteurs ; du reste, il agit prudemment. Trompé une première fois par Aliste, il ne veut pas courir le risque de l'être une seconde fois par cette bergère qui se dit la reine Berthe, mais qui refuse de soutenir, en présence du bûcheron, ce qu'elle a avancé sans connaître le roi. Pépin juge plus sage d'envoyer un messenger en Hongrie quérir la reine Blanchefleur et le roi Flore qui devront reconnaître leur fille. Grande est la joie de la reine. Elle part, elle vole, elle ne prend nul repos ; Flore l'accompagne. Pépin les reçoit « en toute liesse et honneur », les conduit dans la forêt. Là, dans la cabane du bûcheron, Blanchefleur reconnaît sa fille.

Le royaume est en fête ; les cloches sonnent dans chaque ville pour le passage des époux et des heureux parents. Le bûcheron, sa femme, leur fils, leurs filles, sont convertis en de grands seigneurs. Le romancier prend soin de nous décrire leurs armoiries et les dons qu'on leur fait. Morand, qui avait conservé la vie à Berthe, dans la forêt, est récompensé. Berthe reste aussi modeste, aussi bonne : c'est toujours Berthe la Débonnaire ; mais c'est une noble reine, elle est aimée de tous. Et le romancier finit en élevant son style pour l'éloge de Charlemagne, il nomme tous les enfants de Berthe : d'abord une fille du nom d'Ayglantine,

« ... De ce ne doutez mie [pas]

Femme Milon d'Ayglent, moult ot [eut] grand seigneurie,

Et fut mère Roland qui fut sans couardie [couardise, poltronnerie]

Ains [ainsi] fut preus [preux] et hardi, plein de chevalerie ;

Après orent [eurent] Constance en qui fut

courtoisie,

Et noblesse et valeur, sans nulle vilenie ; »

Puis il vient à Charlemagne :

« Après ot [eut] Charlemaigne à la chièr hardie

Qui puis fist, sur païens, mainte grant envahie

[qui fit sur les païens mainte grande conquête]

Par qui fut la loi de Dieu levée et essancie [élevée et rehaussée]

Maint hiaume [casque] découpé, mainte targe
[poitrine] percie [percée],

Maint haubert [cuirasse] dérompue, mainte tête
tranchie [tranchée] ;

Moult guerroya de cuer [cœur] sur la gent paienie
[païenne]

Si qu'encore s'en deulent [plaignent, font deuil,
douleur]

Ceux de celle lignie [cette lignée]. »

Ainsi, « Berthe qui fut au bois » mérita de devenir la femme du roi Pépin, et la mère de « Karl le Grand » ; et ainsi, au XIII^e siècle, Adenet le Roi chantait les aventures de son héroïne aux cours d'amour en présence de la belle et savante Marie de Brabant, épouse de Philippe III. Les cours d'amour applaudissaient les vers d'Adenet, le roi des ménestrels. Le peuple en répétait les refrains. Et Berthe au pied d'oue, Berthe au grand pied, devenait chère à tous les villageois, car elle avait vécu comme eux, avant de porter une couronne.

Vie de Berthe

Nous l'avons dit, nous ne pouvons parler, avec l'assurance du poète, ni du roi Flore ni de la reine Blanchefleur, nous sommes réduits à répéter qu'Éginhard, Aymoin et le moine de Saint-Gall ne

disent que quelques mots de Berthe au grand pied. On sait qu'elle naquit à Laon, devint la maîtresse de Pépin vers 741, tandis que celui-ci était marié à Leutburgie qu'il répudia quelques années plus tard, avant d'épouser Berthe vers 744 ou 749.

Pépin était marié quand il succéda à son père, comme duc des Français. Lorsqu'il fit déposer le dernier Childéric (751) et qu'il prit le titre de roi, Berthe reçut avec lui le sacre et l'onction royale, qui lui furent conférés à Soissons par Boniface, archevêque de Mayence, en 752 (Éginhard indique 750, mais c'est bien 752). On voit la reine accompagner toujours son mari, faire les honneurs de la table royale, recevoir, avec Pépin, le pape Étienne II, lorsque ce pontife vint demander les secours et la protection du roi des Francs, contre Aistulphe, roi des Lombards.

Berthe fut de nouveau sacrée avec Pépin, qui voulut que les cérémonies de son couronnement fussent renouvelées par le pape lui-même. On ne sait pas bien où cette solennité eut lieu, on croit que ce fut dans l'abbaye de Ferrières. C'est dans la cour de cette abbaye qu'on place aussi le fameux combat du lion et du taureau dans lequel le courage de Pépin le Bref lui acquit un si haut degré d'estime parmi les leudes. Le résultat de ce voyage d'Étienne fut la guerre que Pépin porta en Italie, où il enleva à Aistulphe les terres de l'exarchat de Ravenne, qu'il joignit aux domaines de l'évêque de Rome. C'est l'origine de la puissance temporelle des papes.

Le nom de la reine Berthe ne reparait plus dans l'histoire de Pépin que pour nous apprendre qu'elle était à Vienne (en Dauphiné), auprès de son beau-frère Carloman, quand celui-ci mourut (755). Éginhard nous dit que Charlemagne aima sa mère, qu'elle vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs, et qu'il ne s'éleva jamais, entre elle et lui, le moindre nuage, si ce n'est à l'occasion de la répudiation de la fille de Didier (Désirée, ou Désidérade, ou Hermengarde), roi des Lombards. Elle avait négocié cette alliance, dans un voyage d'Italie, entrepris sous prétexte de quelque pèlerinage (756).

Des lettres d'Étienne à Charles et à Carloman donneraient à penser que Pépin le Bref avait un moment songé à répudier Berthe, et qu'il en avait été détourné par les conseils du pape. Les lettres du pontife ne nous font pas connaître les motifs de cette mésintelligence.

Berthe mourut en 783, à Choisy-sur-Aisne. Charlemagne inhuma ses restes à Saint-Denis. Elle eut neuf enfants. L'aîné de ses fils est Charles le Grand (Charlemagne), né avant qu'elle devienne l'épouse légitime de Pépin et dont le nom seul réveille l'idée de toutes les grandeurs. Le second, Carloman, né en 751, ne porta la couronne que trois ans, sous le nom de Carloman I^{er}. La reine essaya vainement de réconcilier ses fils ; leur rivalité devenait de plus en plus menaçante, lorsque la mort frappa Carloman en 771.

Berthe avait perdu un troisième fils du nom de Pépin (né en 756 et mort en 762), et deux filles, Romaïde et Adélaïde, tous trois morts dans leur enfance. Une autre fille, Isleberge, a été regardée comme sainte. Une quatrième, Gisèle (née en 757 et morte en 811), a pris le voile et a gouverné en qualité d'abbesse la communauté de Notre-Dame de Soissons. Charlemagne, qui aima tendrement toutes ses sœurs, avait pour celle-ci une vénération presque filiale, ce qui suffit à son éloge. Une cinquième princesse, qu'on ne nomme pas, a vécu non mariée à la cour de Charlemagne ; et une sixième, que Bertin appelle Rothaïde, femme d'un comte du Mans, est regardée comme la mère du fameux Roland.

LE POÈME D'ADENÈS

Le passage suivant, tiré d'une chronique provençale, renferme le sujet complet du poème d'Adenès ; le traducteur lui a laissé son cachet de naïveté :

« Ensuite les hommes de Pépin lui conseillèrent qu'il prît femme et qu'il prît la fille à la reine Flor de Hongrie, Berte. Il

envoya ses messagers et son père la lui transmit avec beaucoup d'honneurs. Quand elle fut à Paris, le roi pensa coucher avec elle, mais la femme qui l'avait nourrie y fit coucher sa fille par tricherie ; elle dit à Berte qu'elle frappât un peu sa fille sur la cuisse avec un couteau, et ainsi elle fit. Celle-là qui fut frappée cria bien haut, et le roi se réveilla, et la vieille prit Berte et la jette hors de la chambre en la battant fortement. Après, elle commanda à des serfs qu'ils la tuassent, et leur promit grand avoir. Ils ne la voulurent occire, mais la laissèrent en la forêt du Maine, et Berte fut tout effrayée. Elle entendit sonner une cloche, et elle y alla ; le vacher de Pépin la trouva et la mena en son ostel à sa femme Constance, et la garda IIII ans pour chambrière.

Le roi Pépin pensait de cette femme que ce fût Berte, et elle avait eu de lui II fils, Reimfré et André. Ce fut la pire femme qui fut oncques, et la mère de Berte eut nouvelles de sa méchanceté. Au plus tôt qu'elle put, elle vint à Paris. Quand elle fut à Paris, la vieille fit sa fille malade, et la reine demanda où était sa fille. Celle-ci dit qu'elle était enfermée. La reine dit : "Je verrai ma fille". Elle porte une pleine poignée de chandelles, et la vieille les éteignit en sa main. La reine entra, leva la couverture, et reconnut que ce n'était pas sa fille. Elle appela le roi et ses barons, et dit que ce n'était pas sa fille, les barons jugèrent que la vieille fût brûlée. La reine s'en alla marrie et dolente.

Un quart d'an après alla chasser le roi Pépin en la forêt du Maine, et égara soi et tous ses chevaliers, et alla en la maison de son vacher, et vit Berte, et quand il l'eut vue, ne put tenir les yeux ailleurs que sur elle, et demanda à la femme au vacher qui elle était, et au vacher également. Ils lui dirent comment ils l'avaient trouvée. Et le roi les pria qu'ils la portassent la nuit coucher avec lui, et eux l'octroyèrent. Le roi lui demanda qui elle était. Elle, qui bien le connaissait, lui dit comment avait été d'elle, et comment la vieille avait fait. Lors se découvrit Pépin. Lors s'en alla à Paris, et dit à ses gens qu'il avait trouvé Berte, lesquels en eurent grande joie. »

C'est une aventure semblable qui devait, deux siècles plus tard, donner naissance à Guillaume le Conquérant. Ce texte est le plus ancien qui parle de Berthe, femme de Pépin et mère de Charlemagne. Ce poème, qui est le meilleur d'Adenès, n'a pas moins de trois mille cinq cents vers. Nous ne citerons que les suivants, qui contiennent une description

de Paris à cette époque :

« La dame est à Montmartre ; s'esgarda la valée ;

Vit la cit de Paris, qui est et longue et lée ;

Mainte tour, mainte dale et mainte cheminée ;

Vit de Montleheri la grant tour guernelée,

La rivière de Saine vit qui moult est loée.

Vit Pontoise et Poissy et Meulant en l'entrée.

Marly, Montmorency et Conflans en la préee

Moult li plot li païs et toute la contrée. »

Galène et Himiltrude

Avant la mort de Pépin, il semble que Charlemagne se fût marié deux fois. Sa première femme et la moins connue fut Galène ou Gallienne, fille d'un roi de Tolède que Charlemagne avait aidé à se débarrasser d'un ennemi gênant, et qui lui donna sa fille en récompense. Galène fut baptisée et ramenée en France pour être répudiée bientôt après.

Himiltrude, deuxième femme de Charlemagne pourtant souvent considérée comme la première, succéda à Galène en 767. Est-ce un motif politique qui porta le souverain à rapidement la répudier, elle aussi ? On l'ignore. Himiltrude finit probablement ses jours dans un couvent, mais on ignore l'année de sa mort.

Deux enfants naquirent de cette union : un garçon, Pépin dit le Bossu (né en 769 et mort en 811), devenu religieux en 792 après s'être révolté contre son père ; une fille, Amaudru, qui se maria à un comte de Paris.

Désidérade

(née vers 747, morte en 776)

Épouse Charlemagne, roi des Francs avec son frère Carloman, en 770.

Quand Charlemagne épousa Désidérade (ou Désirée, ou Hermengarde), fille du roi des Lombards, on vit les efforts du pape pour empêcher une alliance entre les Francs et les Lombards. Berthe, sans cesse occupée de concilier les prétentions de ses deux fils, était allée, en 769, faire une visite à Carloman, dans la ville de Saluces. C'est de là que, passant plus avant en Italie, elle mit tous ses soins à apaiser les différends du pape Étienne avec Didier, seigneur lombard, élu roi après la mort d'Aistulphe.

Elle engagea le roi des Lombards à céder quelques-unes de ses villes au Saint-Siège, mais la réconciliation ne pouvait être sincère, et l'inquiétude d'Étienne fut extrême quand il vit la reine conclure une alliance entre Charlemagne et Didier, et emmener la fille de ce dernier comme fiancée du roi.



LITTÉRATURE

À la date de 770, Éginhard dit seulement : « La reine Bertrade, mère des rois, eut une entrevue à Seltz avec Carloman, le plus jeune, au sujet de la paix, et passa en Italie. Après y avoir terminé l'affaire qu'elle avait entreprise, et adoré le Seigneur dans l'église des saints apôtres, elle revint en France auprès de son fils. » Le chroniqueur ne dit pas quelle était cette affaire.

Étienne suppliait les rois de ne point faire au Saint-Siège l'injure de s'allier avec les mortels ennemis des pontifes romains, et de se souvenir de l'exemple de Pépin, qui céda à la prière que lui fit le pape Étienne de ne point répudier la reine Berthe, leur dame et mère. Malgré ces exhortations, Charlemagne reçut des mains de sa mère la princesse Désidérade ; mais, au bout d'un an (771), il la répudia, sans alléguer le motif, sinon « qu'elle

lui déplaisait », dit la chronique, et qu'elle était « faible et malade », ajoute le moine de Saint-Gall. Désidérade porta son humiliation et ses chagrins à la cour de son père, elle s'y trouva avec Gerberge, veuve de Carloman, frère de Charlemagne.

Gerberge

(née vers 750, morte probablement en 774)

Épouse Carloman I^{er}, roi des Francs avec son frère Charlemagne, en 768.

Fille de Didier, roi de Lombardie, et de Ansa, Gerberge était une des sœurs de Désidérade, seconde épouse (ou troisième si l'on compte celle qui aurait été la toute première, Galène) de Charlemagne. Elle avait deux fils, Pépin et Siagrius (connu sous le nom de saint Siacre), quand elle perdit son époux Carloman à Samonay (ou Samoncey), dans le diocèse de Laon. À la mort de Carloman, les hommes d'armes de son frère Charles s'étaient montrés dans les avenues, et les comtes, les abbés, les évêques, prenant peu garde aux enfants, étaient venus, sans opposition, reconnaître Charlemagne.

La veuve de Carloman, en voyant son domaine envahi, avait cherché un asile avec ses enfants à la cour de son père. La difficulté d'accorder les dates à l'aide des documents incomplets du temps, empêche de savoir si la répudiation de Désidérade précéda ou suivit la mort de Carloman. Il semble indubitable que la répudiation a dû précéder la retraite de Gerberge. Sans doute, Didier aurait craint d'offenser Charles, en accueillant Gerberge, si déjà la répudiation de sa fille aînée ne lui eût fait regarder le roi comme un ennemi.

En se posant comme le protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, Didier espérait se rattacher les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne, mais il se trompait : c'était une dynastie austrasienne qui régnait dans la descendance de Pépin d'Héristal et

de Charles Martel. Toute l'Austrasie salua Charles quand il se présenta pour régner, en se plaignant de l'injure que lui faisait la veuve de son frère, qui cherchait un appui près des Lombards. Le partage des deux frères n'a jamais été clairement connu. Peu importe que, durant ces trois premières années, Charles ait régné sur le Nord ou sur le Midi, tout se perd bientôt dans l'empire qu'il fonda.

Lorsqu'en 774, les armées franques vainquirent les Lombards, on ne sait ce qu'il advint de Gerberge et de son fils Pépin.

Hildegarde

(née vers 757, morte en avril 783)

Épouse Charlemagne, roi des Francs, en 772.

Charlemagne n'avait pas longtemps tardé à remplacer Désidérade, fille de Didier, roi des Lombards. Il venait d'épouser Hildegarde, fille de Gérold I^{er} de Vintzgau et d'Emma d'Alémanie, d'origine allemande. La beauté de la nouvelle reine était déparée par une grosse voix, qu'Eginhard et le moine de Saint-Gall signalent tous deux comme un défaut. Elle n'en fut pas moins la plus aimée des épouses de Charlemagne, et celle dont le nom est resté le plus en honneur.

Il y avait peu de temps que cette alliance était conclue, et que Didier s'était déclaré l'ennemi de Charlemagne, lorsque ce roi accrut la difficulté de sa position en offensant le pape. Ce n'était plus Étienne qui régnait, ce pontife était mort en 772 ; Adrien, de naissance illustre, avait été élu. Didier avait contribué à son élection, mais il saisit quelques-unes des terres de l'exarchat. Puis, étant entré sur le territoire de Rome avec les fils de Carloman, il voulut obliger le pape à couronner ces enfants rois d'Austrasie.

Le pape demandait la restitution des villes. Didier voulait le couronnement des enfants. Dans cette

perplexité, Adrien s'adresse à Charles, qui saisit avec ardeur l'occasion de pénétrer en Italie, d'arrêter les prétentions de ses neveux, et de conquérir la Lombardie. Il assemble une armée à Genève, passe les Alpes au Mont-Cenis, tandis que Bernard, son oncle paternel, les traverse au Mont-Joux. Les troupes de Didier, au lieu de garder les passages, sont saisies d'une terreur panique, abandonnent leur roi, et laissent la plaine ouverte aux Francs (774). Didier est obligé de s'enfermer dans Pavie, tandis qu'il envoie à Vérone son fils Adalgise, avec la veuve et les enfants de Carloman.

Devant Pavie

Les habitants de Spolète et de Ravelto avaient déjà abandonné Didier pour se donner au pape. À l'aspect de la mauvaise fortune du roi lombard, la défection devint générale ; toute la marche d'Ancône se soumit à Charlemagne, qui traversa la Lombardie comme un conquérant auquel rien ne résiste. Deux villes, seules, s'étaient mises en état de défense, Pavie et Vérone. On entra en hiver. Charles établit son camp devant Pavie. Pour montrer mieux qu'il ne voulait quitter l'Italie que quand il aurait tout soumis, il fit venir sa nouvelle épouse Hildegarde. Ainsi, dans Pavie, l'épouse répudiée et son père assiégé ; devant Pavie, la nouvelle reine qu'un revers de son mari aurait perdue.

Mais il est des heures d'agonie pour les peuples. Charlemagne accomplissait sa destinée, il faisait tomber la nation lombarde, affranchissait Rome chrétienne, et traçait de sa puissante épée la limite territoriale qui assurait le centre de l'unité catholique. Didier, cependant, n'était pas sans courage ; quoiqu'il se vît presque abandonné des siens, il ranimait les espérances des habitants de Pavie, et prolongeait la défense du siège. Charles avait compté sur la famine pour forcer la ville à se rendre. Après les fêtes de Noël, il jugea convenable de quitter Pavie et d'aller attaquer Vérone, qu'Adalgise renonça à défendre ; le jeune prince fuit

jusqu'à Constantinople, où il trouva un refuge.

Les habitants de Vérone se rendirent, et livrèrent au vainqueur la veuve et les fils de son frère. Un manuscrit de Saint-Pons de Nice rapporte que Siagrius (connu sous le nom de saint Siacre), le plus jeune des enfants, fut élevé à l'abbaye de Saint-Pons, s'y fit religieux, et que le pape Adrien lui conféra plus tard l'évêché de Nice. C'est ce Siagrius qui transféra le siège épiscopal de Cimiers à Nice. C'est le seul indice que nous ayons sur la famille de Carloman. Charlemagne revint de Vérone à son camp de Pavie, et alla passer les fêtes de Pâques à Rome. Il faut lire dans Eginhard la réception que lui fit le pape Adrien, et la magnificence de son entrée.

Charles au Vatican

Charles, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire, tous ses traits portant l'empreinte de la douceur et de la majesté, se vit saluer aux acclamations de trente mille personnes, accourues à sa rencontre pour lui faire une escorte. À mille pas de la ville, les jeunes garçons, instruits dans les arts ou les métiers, chaque école ayant sa bannière, tous portant des branches d'olivier, et chantant les louanges du roi, le reçurent pour l'accompagner au Vatican. Charles, à leur approche, mit pied à terre : il monta les degrés du Vatican, en baisant chaque marche avec respect.

Adrien était venu l'y recevoir entouré d'un nombreux cortège d'évêques. Le pape et le roi s'embrassèrent. Charles visita ensuite le tombeau des apôtres ; le pontife et le roi jurèrent mutuellement, sur le corps de saint Pierre, de ne rien entreprendre sur les droits l'un de l'autre. Noble amitié que celle qui les unit ! On a une médaille, restée comme un monument de cette alliance entre deux grands hommes, et représentant le pontife et le roi, la main sur l'Évangile, avec cette exergue : « Avec toi comme avec Pierre. Avec toi comme avec la Gaule ».

Le lendemain, jour de Pâques, après le service, le pape donna au roi un magnifique festin. Le troisième jour, il lui fit rendre grâce, par une harangue, de tous les dons que ses prédécesseurs avaient reçus de Pépin. Le quatrième jour, il célébra l'office devant le roi, à Saint-Paul, et le cinquième, il le pria de confirmer la donation de Pépin au Saint-Siège. Charles se fit lire les lettres à plusieurs reprises, les confirma, y apposa son sceau, les fit signer de tous les évêques, de tous les comtes, de tous les abbés, et de tous les seigneurs présents, en fit faire deux copies, déposa l'une sur l'autel de saint Pierre, prit l'autre avec lui. Puis, les fêtes passées, il revint à Pavie.

On cherche vainement dans le récit de cette réception le nom de la reine Hildegarde. Eginhard ne nous dit pas si cette princesse accompagna son mari dans ce voyage, ou si elle resta au camp devant Pavie. À Pavie, on souffrait tous les maux qui peuvent accabler une ville assiégée ; le peuple éclatait en murmures ; à la fin, les femmes, réduites au désespoir, massacrèrent Hunald, investi du commandement. L'infortuné roi renonça à l'espoir de se soutenir plus longtemps, il sortit de la ville et se livra à Charlemagne avec sa femme et ses enfants. Charles lui témoigna de la compassion, et l'envoya à l'abbaye de Corbie. Les vies malheureuses trouvaient alors un asile dans le silence des monastères. Il arrivait que des âmes brisées se retrempaient dans la paix et le repos, et qu'à la fin elles trouvaient le calme si elles n'avaient pas le bonheur.

Le nom de Désidérade n'est pas prononcé à la prise de Pavie, on ne sait pas quelle fut la fin de cette princesse, qui n'avait été unie à Charlemagne que pour éprouver une humiliation plus profonde, et pour voir ruiner son père et son pays, par l'homme qui avait été son époux. C'était en 774, Berthe au grand pied, la mère de Charlemagne, vivait encore. Un second voyage de Charlemagne à Rome, après la prise de Pavie, resserra les liens de son amitié avec le pape Adrien, amitié qui dura autant que la vie, que rien n'altéra, et dont il reste des témoignages

dans la correspondance de Charles et d'Adrien. Charles voulut être couronné roi des Lombards.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

À quelques lieues de Milan, à la chapelle de la Monza, se gardait dans un riche reliquaire la couronne de fer, œuvre de Théodelinde. C'était un cercle de fer revêtu d'une lame d'or, dont Théodelinde avait couronné son époux Agisulphe. On dit qu'elle l'avait fait faire avec un des clous ayant percé les mains et les pieds du Christ, et que lui avait donné le pape Grégoire. Charlemagne la mit sur sa tête, l'archevêque oignit son front de l'huile sacrée, en répandit sur les épaules qui portent le faix de l'État, sur la poitrine, centre des affections, aux jointures des bras qui soutiennent les armes. Puis il ceignit le roi d'une épée, lui mit les bracelets aux bras, l'anneau au doigt, et Charles, couronné roi d'Italie, repassa les monts, comblé de gloire.

C'est à cette époque que, quittant les fermes royales, Charlemagne établit sa résidence à Aix-la-Chapelle, et y tint sa cour. L'été, les soins de la guerre l'appelaient au loin. Cinquante-trois expéditions militaires témoignent de sa prodigieuse activité. L'hiver le ramenait dans l'enceinte paisible de son palais : il y recevait les comtes, les ducs, les barons ; il chérissait particulièrement l'entretien des prélats et des savants, admettait plusieurs d'entre eux à son amitié, et se montrait facile, tout en maintenant l'ordre et en prescrivant l'amour du devoir.

Sagesse et bonté de la reine

La reine présidait avec lui ce cercle, et il l'emmenait souvent dans ses expéditions. En 780, elle l'accompagna avec ses enfants dans un voyage à Rome, entrepris, dit Éginhard, « pour y prier et

accomplir des vœux ». Tout cet hiver, Charles le passa avec la reine en Italie. Il célébra la fête de Noël à Pavie, et celle de Pâques à Rome, où le pontife Adrien donna l'onction royale aux enfants du roi, à Pépin, comme roi de Lombardie, et à Louis, comme roi d'Aquitaine. La famille royale vint ensuite à Milan, où l'évêque Thomas tint sur les fonts sacrés Gisèle, née depuis peu, affirme Éginhard dans les années 780-781.

Quand la rigueur de la saison ou la santé de la reine ne lui permettaient pas d'accompagner le roi, elle vivait dans la retraite, occupée d'exercices pieux. Elle partageait avec Charlemagne l'administration des domaines et des fermes, dont elle surveillait les redevances ; elle savait le nombre des œufs de ses basses-cours et le produit des légumes de ses jardins. Charlemagne jugeait que la sage économie d'un roi ne doit pas craindre de s'abaisser à ces détails, et que la reine, étant la mère de ses sujets, leur devait l'exemple. Les Capitulaires portent qu'on rendit compte également, au roi et à la reine. Le soin que Charlemagne savait mettre à l'administration de ses revenus, l'empêchait d'exiger autant du peuple et lui permettait de faire des aumônes considérables.

Hildegarde l'imitait. Lorsque Charlemagne envoya des ambassadeurs au calife Haroun al-Raschid, dont il avait reçu de magnifiques présents, la reine leur donna, pour le soulagement des chrétiens d'Orient, ce qu'elle avait de plus précieux dans ses trésors. Car, en ce temps où les échanges de commerce et d'argent étaient si peu communs, la richesse des rois consistait, comme on le vit plus tard dans les palais de l'Orient, en une quantité de trésors, de bijoux et d'étoffes précieuses.



IMPORTANT

Hildegarde fonda l'abbaye de Hempten. Elle eut neuf enfants de Charlemagne : Louis, le dernier de ses fils né en 778 au château royal de Chasseneuil,

en Aquitaine, pendant l'expédition de Charles en Espagne, devint empereur d'Occident sous le nom de Louis I^{er} le Débonnaire et fut le seul enfant mâle qui lui survécut. Charles (né en 772 et mort en le 4 décembre 811), Pépin (de son vrai prénom Carloman, né en 777, recevant le nom de Pépin lors de son baptême en 781 avant son couronnement comme roi d'Italie, et mort le 8 juillet 810) et Lothaire (frère jumeau de Louis, né en 778 et mort en 779) moururent avant leur père. Adélaïde, l'aînée des filles de Hildegarde, mourut au berceau en 774 ; la naissance de la dernière fille, qui se prénomma Hildegarde comme sa mère, coûta la vie à la reine, en 783. C'est en effet cette année-là, à Thionville, la veille de l'Ascension, que Hildegarde, encore jeune, mourut amèrement pleurée. Les trois princesses qui lui survécurent et qui restèrent à la cour de leur père, se nommaient Rotrude (née en 775 et morte le 6 juin 810), Berthe (née en 779 et morte en 823) et Gisèle (née en 781).

Elles étaient élevées dans l'étude des lettres, ce qui n'empêchait pas qu'elles ne fussent accoutumées de bonne heure à monter à cheval pour suivre les chasses royales auxquelles elles prenaient part, et pour voyager dans leurs nobles métairies.

Elles étaient habiles aussi aux ouvrages de femme, car Charlemagne voulait que la toile de ses vêtements fût filée par ses filles. On peut dire que l'affection qu'il avait pour elles alla même trop loin, puisqu'elle ne lui permit pas de s'en séparer, et l'empêcha de leur chercher des alliances convenables, en sorte que son indulgence encouragea la légèreté de leur conduite, lorsqu'en demeurant à la cour, elles se virent entourées de toutes les séductions.

Fastrade

(née vers 765, morte le 10 août 794)

Épouse Charlemagne, roi des Francs, en 783 ou 784.

La cérémonie d'un baptême nous montre, pour la première fois, le nom de la quatrième femme (ou la cinquième si l'on tient pour acquise l'existence de Galène) de Charlemagne. Les chroniqueurs n'ont parlé ni du temps où le roi l'épousa ni des circonstances qui accompagnèrent ce mariage, dont certains documents laissent à penser qu'il aurait eu lieu en 783, peu après la mort de Hildegarde.



IMPORTANT

Dans ces temps, où savoir lire était une distinction peu commune qui donnait droit au titre de savant, on écoutait avec avidité les lectures faites à haute voix. Charlemagne en faisait ses délices. Lui-même s'exerçait à transcrire les plus beaux passages des chefs-d'œuvre qu'il s'était fait lire, mais ses efforts à cet égard ne furent pas couronnés de succès, jamais l'empereur ne parvint à tracer des caractères corrects ; son esprit était plus propre à sentir les beautés des écrits des pères. Un jour, dans son enthousiasme, il interrompit la lecture d'une épître de saint Jérôme à saint Augustin : « Quels temps et quels hommes ! s'écria-t-il. Que n'en ai-je dans mon royaume douze comme ceux-là, toutes les dignités seraient pour eux, et je les aurais sans cesse dans ma maison. – Seigneur, dit Alcuin qui tenait le livre, le souverain du ciel et de la terre n'a eu que ces deux-là, et vous en voudriez douze ! »

Ce n'était pas toujours les écrits des anciens qui se lisaient au dîner des rois ou au cercle de famille autour des chênes flamboyants, dans les vastes palais d'Aix-la-Chapelle. On y admirait des vers mutilés, selon certaines règles bizarres : tours de force qui tenaient lieu d'esprit et de bon sens, et que l'impuissance de faire mieux faisait regarder comme une œuvre de talent.

Les nobles loisirs de Charles, sa bonté naturelle, l'aménité de son esprit lui conciliaient les cœurs : « Notre aimable roi ! », dit le chroniqueur, le moine de Saint-Gall, en parlant de ce grand homme. Mais

lorsqu'il se fut uni à Fastrade, on vit se voiler pour un temps l'affabilité de Charles. Du moins c'est à la dureté de Fastrade, à ses dédains pour les plus hauts seigneurs qu'Éginhard attribue la cause première d'une conspiration faite par les seigneurs d'Austrasie contre le roi, la reine et la famille royale. Il écrit ainsi à l'année 792 dans sa *Vie de Charlemagne* : « La cruauté de la reine Fastrade est regardée comme la seule cause qui donna naissance à ces deux complots, celui-ci et un autre que nous indiquons plus tard. Et si, dans ces deux circonstances, on en voulut à la vie du roi, c'est parce que, se prêtant à la méchanceté de sa femme, il avait paru inhumainement oublier sa douceur accoutumée et la bonté de sa nature. »

Les seigneurs d'Austrasie voulaient mettre à la place de Charlemagne son fils Pépin (né en 769 de son mariage avec Hilmitrude), beau de visage, mais bossu et malin au dernier point. Les conjurés se réunissaient la nuit sous les nefs d'une vaste église, et là, dans l'obscurité, parlant à voix basse, ils ne soupçonnaient pas qu'on pût les entendre. Un soir un moine, s'étant laissé surprendre par le sommeil, était resté dans l'église. Un bruit de pas l'éveille, il prêle l'oreille, se glisse dans l'ombre et entend tout. Les conjurés l'aperçoivent et se saisissent de lui, mais il leur échappe et court au palais où il divulgue le secret, rapporte le moine de Saint-Gall.

Si la conspiration était criminelle, et si la complicité du fils du roi la rendait plus odieuse encore, le châtiment fut terrible. Pendus, décapités, aveuglés, nul des coupables n'échappa. Fastrade voulait exiger de Charles qu'il fit aussi périr son fils, mais l'assemblée qui jugeait les accusés supplia Charlemagne d'épargner son sang. « N'imitiez, seigneur, lui dit-on, ni Constantin qui fit périr un innocent ni Clotaire qui punit un rebelle. Les remords qu'ils en eurent vous apprennent de quel chagrin le reste de votre vie serait troublé si vous agissiez comme eux. Pardonnez au nom du Christ, et qu'il suffise à votre justice que votre fils Pépin soit mis en servitude », nous apprend Mézeray.

Cette servitude, c'était l'état monastique. Le cœur de Charlemagne approuva ce conseil de douceur. Il ne frappa point son fils, il se contenta de le faire raser et enfermer. C'est par cette dureté de cœur et par cet orgueil que Fastrade est renommée dans les récits des chroniqueurs, et c'est tout ce que nous savons d'elle. Elle était avec le roi à Francfort à la cour de son père, en 794, lorsqu'elle mourut. On inhuma ses restes à Mayence.

Deux filles naquirent de l'union de Fastrade et de Charlemagne : Théodrade (née en 785 et morte en 853), qui devint abbesse d'Argenteuil et Hiltrude (née en 787) qui devint abbesse de Faremoutiers.

Liutgarde

ou Luitgarde

(née vers 776, morte en juin 800)

Épouse Charlemagne, roi des Francs, en 795.

Alcuin loue l'amour de Liutgarde pour les lettres. « La reine, dit-il, aime à converser avec les hommes savants et doctes. Après ses exercices de dévotion, c'est son plus cher passe-temps. Elle est pleine de complaisance pour le roi, pieuse, irréprochable et digne de tout l'amour d'un tel mari. »

Le poète saxon en parle avec admiration dans la description d'une partie de chasse où, « semblable à Diane », dit-il, elle marchait à côté du roi. Tous les ans, elle accompagnait Charlemagne dans les grandes chasses que faisait ce prince dans la forêt des Ardennes ou dans les montagnes des Vosges. Elle était à la cour honorée même des enfants de l'empereur. C'est à Tours, dans les douleurs d'une courte maladie, que mourut en juin 800 la reine, jeune, belle et regrettée. Elle ne laissait pas d'enfants.

Gerswinde de Saxe

(née vers 782, morte vers 829)

Épouse Charlemagne, empereur d'Occident, en 808.

On dispose de peu d'éléments concernant la vie de Gerswinde de Saxe. Fille de Wittiking, roi des Saxons, elle fut la seule à porter le titre d'impératrice : elle aurait en effet épousé Charlemagne en 808.

Après la mort de Liutgarde en 800, plusieurs concubines continuaient de partager la couche de celui qui était devenu empereur à la Noël 800 : une dont le nom nous est inconnu, concubine depuis au moins 784, donna une fille à Charlemagne, Rothaïde ; Madelgarde, concubine depuis au moins 790, eut aussi une fille, Rothilde ; Regina, dès 800, donna deux fils à l'empereur tandis qu'il n'avait alors plus d'épouse légitime ; ou encore Adeline en 806, qui eut un fils tandis que l'empereur n'avait pas encore repris femme.

Avant de devenir son épouse légitime, Gerswinde fut aussi l'une de ses concubines, puisqu'elle lui donna une fille, Adeltrude ou Adaltrude, vers 795. Lorsque Charlemagne mourut en 814, l'impératrice laissa le pouvoir à Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, et fut dès lors oubliée des chroniqueurs.

On ignore quasiment tout d'Adeline, hormis le fait qu'elle donna un fils à Charlemagne. Né en 807, il se prénomma Thierry ou Théodoric, devint clerc et mourut après 818.

Regina

Concubine de Charlemagne, roi des Francs puis empereur d'Occident en 800.

On ignore quasiment tout de Regina, hormis le fait qu'elle donna deux fils à Charlemagne : le premier, Drogon (né le 17 juin 801 et mort à Himeriacum en Bourgogne le 8 décembre 855), qui devint abbé de Luxeuil en 820 puis évêque de Metz, avant

d'accéder aux fonctions de vicaire du Saint-Siège en 844 ; le second, Hugues (né en 802 et mort le 14 juin 844) qui devint abbé de Saint-Quentin en 822, puis de Lobbes, de Saint-Bertin en 836, de Noaille, puis archichancelier de son demi-frère le roi Louis I^{er} le Débonnaire.

Adeline

Concubine de Charlemagne, empereur d'Occident, en 806.

L'INCONSTANCE DE CHARLEMAGNE

On a reproché au grand empereur son inconstance. Il est certain qu'il eut de nombreuses concubines et qu'il épousa au moins cinq femmes qu'il répudia tour à tour ou qui moururent. Il eut vingt enfants connus, parmi lesquels Pépin, qu'il couronna roi d'Italie ; Louis le Débonnaire, qu'il désigna comme son successeur à l'empire ; Pépin le Bossu, qui conspira contre lui et finit ses jours dans un monastère ; Berthe, qui devint mère de l'historien Nithard ; Emma, qui épousa son secrétaire Eginhard, et qui fut l'héroïne d'une légende fort répandue, etc.

« Plusieurs de ses filles déshonorèrent sa maison par des désordres honteux », s'insurge Pierre Larousse. Ces filles sont celles qu'il eut avec ses concubines ; quant à « déshonorer sa maison », il les y aida si l'on en croit la chronique qui fait de lui un père incestueux...

Chapitre 6

La grande confusion

DANS CE CHAPITRE :

»

Ermengarde de Hesbaye

»

Judith de Bavière

»

Ermentrude d'Orléans

»

Richilde de Provence

»

Ansgarde d'Hiémois

»

Richarde de Souabe

»

Adélaïde

Ermengarde de Hesbaye

Ermengarde ou Irmingarde

(née vers 778, morte le 3 ou le 13 octobre 818)

Épouse Louis le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine, puis empereur d'Occident, en 794.

Lorsque Charlemagne, fort de sa puissance, délégua ses enfants dans les provinces de son vaste empire, et qu'il leur donna le titre de roi, ce titre n'ajoutait rien à leur autorité et n'était qu'une marque de leur illustre naissance.

Ainsi, Bernard, petit-fils de Charlemagne par Pépin (fils qu'il avait eu avec Hildegarde), était roi d'Italie. Louis, l'héritier présomptif de l'empire, était roi d'Aquitaine. On louait un jour, devant Charlemagne, la modestie de ce prince, sa patience, sa douceur, son angélique piété, la pureté de ses mœurs. Même la malignité des courtisans enchérissait sur ces éloges, car on croyait par là exciter la jalousie du roi, et diviser la famille impériale. L'empereur imposa silence à l'envie par ces belles paroles : « Réjouissons-nous de ce que nous laisserons un fils qui sera plus grand que nous ! », nous apprend l'Astronome dans sa *Vie de Louis le Débonnaire*.

Mais quand ce fils eut pris sur l'autel, en présence de son père mourant, la couronne impériale, il se trouva que le poids en était trop lourd. Louis le Débonnaire avait été marié, en 794, à Ermengarde de Hesbaye, fille du duc Ingramm et petite-fille de Charles Martel. Les historiens la louent beaucoup, et Louis l'avait, dit-on, toujours appelée à ses conseils. En 816, elle reçoit du pape Étienne la couronne impériale, car Louis le Débonnaire voulut recevoir des mains du pape le titre d'empereur (dont il exerçait les fonctions depuis 814). Étienne, qui venait d'être élu pape, vint à Reims où Louis fit apporter deux couronnes, l'une enrichie de pierreries pour lui-même, et l'autre d'or pour Ermengarde. L'empereur et l'impératrice étaient assis sur le même trône. Le pape nomma la princesse *Auguste* et lui posa la couronne d'or sur la tête.

Ermengarde était encore en vie en 817 lorsque la révolte du roi d'Italie, Bernard, fut punie si sévèrement à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle. Bernard avait pris le parti le plus noble, il était venu se jeter aux pieds de son oncle Louis le Débonnaire, à Châlons. Le conseil ne le condamna pas moins à mort. On dit qu'Ermengarde présida à la sentence. Louis commua la peine et ordonna que son neveu eût les yeux crevés. Le prince infortuné qui avait compté sur la clémence de l'empereur, lutta pendant cinq heures contre les bourreaux et

mourut, trois jours après, des blessures qu'il avait reçues. Il n'avait pas vingt ans. Sa confiance et sa jeunesse méritaient un sort plus doux ; aussi Louis ne se pardonna-t-il jamais cette mort (818).

Celle d'Ermengarde la suivit de près. L'impératrice, qui avait voulu accompagner son mari dans une expédition contre les Bretons, s'arrêta à Angers où elle mourut. Elle laissait trois fils : Lothaire (né en 795) qui devint roi de Francie médiane et empereur d'Occident à la mort de son père ; Pépin (né en 803 et mort en 838), qui fut fait roi d'Aquitaine par son père en 817 avant de prendre les armes contre lui ; Louis (né en 806), qui se proclama roi de Germanie (Francie orientale) en 843. Ermengarde eut également trois filles : Gisèle née vers 803, Rotrude née en 808 et Hildegarde née en 812.

Judith de Bavière

(née en 795, morte le 19 avril 843)

Épouse Louis le Débonnaire, empereur d'Occident, en 819.

Depuis la mort de son épouse Ermengarde en 818, Louis le Débonnaire régnait seul, et déjà il avait eu bien des traverses. Il avait voulu partager son royaume entre ses fils, croyant, à l'exemple de Charlemagne, pouvoir diriger leurs conseils ; à Louis il avait donné la Bavière ; à Pépin, l'Aquitaine ; à Lothaire, l'aîné, une part de l'Italie, tout ceci lors d'une assemblée dès l'an 817.

Ce partage, qui a été l'objet de tant de blâme, donna une trop grande puissance à ses fils. Louis ne trouva point en eux des enfants soumis, il n'éprouva point leur aide dans les premiers embarras de son règne, car les révoltes éclataient de toutes parts. À celle du roi des Bretons Mormar succéda celle de Sclaomir, duc ou roi des Abadites, à la place duquel Louis nomma Céadrague, fils de Franciscon, tué sous Charlemagne par les Danois. À celle-ci se joignit la

rébellion d'un des ducs des Gascons, Loup Centule, que les lieutenants de l'empereur réduisirent à chercher un asile dans les Asturies, puis celle d'un duc de la Pannonie inférieure.

Belle et savante plus qu'il n'aurait fallu

Ainsi s'accroissait tous les jours la difficulté de tenir sous la dépendance d'un seul souverain tant de provinces éloignées, jalouses de leur indépendance. C'est au milieu de ces graves soucis que Louis le Débonnaire voulut contracter une seconde alliance. Son choix tomba sur Judith.

Le mariage fut célébré le 2 février 819. En 823, Judith lui donna un fils qu'il nomma Charles. L'enfant grandit sous ses yeux. Dans la désolation où le jetait le mépris de ses fils, le roi se complaisait aux caresses de son enfant dernier né, fils d'une femme aimée, et quand, à son retour dans son palais, soucieux, chargé d'inquiétude, il voyait le sourire de sa femme et de son enfant, il se sentait consolé. Plus d'un souci pesait au cœur du malheureux empereur, si calme quand il gouvernait l'Aquitaine sous les conseils de son père ; cette voix qui lui reprochait la mort de Bernard était devenue si pressante au fond de sa conscience, qu'il avait fallu céder à cette mortelle inquiétude. Le vieil empereur tremblait pour le salut de son âme.



Voici comment s'exprime Thégan sur les remords de Louis : « À cette nouvelle [de la mort de Bernard] l'empereur s'abandonna à une vive douleur, pleura longtemps, se confessa en présence de tous les évêques, et, d'après leur jugement, s'imposa une pénitence pour la seule faute de n'avoir point empêché ses conseillers de commettre cette cruauté. »

Que n'avait-il un Ambroise pour affermir son cœur ! Le saint éclairé dans la voie de Dieu aurait conduit son pénitent de la piscine à l'autel ; il aurait relevé son cœur par l'espérance, et n'aurait pas permis qu'il restât humilié sous la frayeur. La pénitence de Théodose a honoré l'évêque, l'empereur, et a forcé l'admiration des peuples, celle de Louis a servi ses ennemis.

Les remords du roi, ses profonds chagrins n'empêchaient ni sa juste colère contre ses fils ni son amour croissant accompagné de trop de faiblesse pour la belle Judith ni son inquiétude pour son jeune fils qu'il aimait de tout l'amour d'un père. Aussi, quand Charles eut atteint l'âge de six ans, Louis rassembla tous ses enfants à Worms et leur dit qu'il était juste que son dernier fils eût une part dans son héritage, et qu'il lui donnait la Rhétie et la Bourgogne. Quoique l'empereur ne touchât point au partage de ses fils aînés, et qu'il donnât ce nouveau lot sur la part qu'il gouvernait lui-même, les princes se montrèrent frémissants de colère et de jalousie.

Proie de l'outrage et de la calomnie

Judith avait un si grand crédit sur son époux, qu'il ne faisait rien sans la consulter. Elle l'avait engagé à donner sa confiance à Bernard, comte des Marches-Espagnoles, qu'elle nomma grand-chambrier ou camérier. Lorsqu'elle fut parvenue à faire donner une part à son fils, ce ne furent plus des dédains qu'elle eut à supporter, mais bien l'outrage et la calomnie. On interpréta mal sa conduite avec Bernard, affirme Thégan. « Elle avait, dit-on, ensorcelé son mari, elle le trahissait. Et le jeune Pépin fils d'Ermengarde ne pouvait faire qu'une œuvre méritoire en vengeant l'honneur de son père et en lui rendant le sens. »

Pépin leva des troupes et s'avança pour envelopper son père dans le palais de Verberie. Louis n'était pas préparé à la défense. Dans sa douleur, il envoya sa

femme au monastère de Laon, engagea Bernard à se retirer, et alla lui-même à Compiègne.

Forcée de prendre le voile

Le printemps de l'année 830 se passa pour l'empereur dans cette humiliation. Le découragement de l'infortuné père devint si profond qu'il allait céder à ses fils et se faire moine au milieu de l'abbaye de Saint-Médard, si les religieux eux-mêmes n'eussent relevé son courage. On savait que Louis et Pépin unis entre eux prenaient une vive jalousie des projets de leur frère aîné.

Un religieux fort habile vint les trouver ; l'histoire a conservé son nom : c'était Gondebaud de Soissons. Il peignit aux deux frères l'abaissement dans lequel Lothaire tenait leur père. « Si l'aîné des fils de l'empereur traite ainsi son propre père au mépris des lois de la nature et de la religion, que réservera-t-il à ses frères ? Il n'attend que d'avoir triomphé avec leur secours pour les accabler, et quel secours ! Quelle alliance sans honneur ! Des fils unis pour dépouiller leur père ! Il serait glorieux pour eux de se séparer du coupable, de délivrer l'empereur et de mériter leur pardon en réparant leur premier tort, et en s'unissant à lui contre un frère ambitieux et un fils dénaturé. »

L'assemblée de Nimègue

Les deux rois versèrent des larmes et promirent de s'unir à l'empereur. Lothaire exigeait qu'une assemblée générale, tenue en Neustrie, décidât des droits de Louis le Débonnaire, mais la clameur du peuple s'était déjà élevée en faveur du père opprimé. L'empereur avait retrouvé assez d'amis pour plaider sa cause, et d'abord il réussit à faire tenir l'assemblée à Nimègue. Ce lieu, voisin de la Germanie, devait réunir un plus grand concours de sujets fidèles, car toute l'Austrasie aimait le pieux et débonnaire empereur. Des armements formidables se pressaient autour de lui. L'attitude de l'empereur

était changée ; il parlait en maître offensé. Les amis de Lothaire, effrayés de leur petit nombre, tenaient conseil toutes les nuits pour savoir ce qu'ils pouvaient faire.

Ils s'étaient déterminés à attaquer les troupes dévouées au parti de l'empereur, lorsque Louis fit une démarche dont on ne peut lire le récit sans attendrissement ; il envoya vers Lothaire : « Que mon fils se garde de suivre ces furieux et d'attenter contre son père, fit-il dire à ce fils rebelle, qu'il vienne, qu'il vienne dans mes bras, je le recevrai comme un père qui pardonne et qui oublie. » Lothaire ne put résister à tant de bonté ; il alla vers son père, et le père et le fils se montrèrent aux armées et au peuple marchant à côté l'un de l'autre. Lothaire livra les plus coupables de ses complices qui furent condamnés à mort par l'assemblée, mais auxquels le clément empereur fit encore grâce.

Réhabilitation et intrigues

L'assemblée congédiée, Louis le Débonnaire rappela sa femme et son fils à Aix-la-Chapelle pour convaincre le peuple de son innocence. L'impératrice se disculpa publiquement, attesta que tout ce qu'on lui avait imputé était une calomnie ; elle fut solennellement réhabilitée dans la chapelle d'Aix où elle reçut la communion le jour de la purification de la Vierge (831). Les encouragements des prélats fidèles avaient relevé l'empereur à ses propres yeux, et pendant cette année sa conduite offrit un singulier mélange de fermeté, de prudence, de miséricorde et de douceur. Il se montra le maître, il punit et pardonna. Mais les semences de division n'étaient point étouffées : Lothaire n'était soumis qu'en apparence ; Pépin fuit de la cour, et, par deux fois, reprit les armes. Son père le vainquit et lui enleva l'Aquitaine.

Judith mettait à profit tant de fautes et de crimes que commettaient ces fils ingrats. Elle inspirait au jeune Charles une soumission et une tendresse sans bornes pour son vieux père. En redoublant de soins

pour l'empereur, elle lui faisait paraître plus amère encore la coupe d'humiliation à laquelle ses enfants le forçaient de boire. Jusque-là Judith ne pouvait être blâmée, mais on l'accusa d'avoir excité la colère de Louis contre Pépin.



LITTÉRATURE

Voici ce que dit l'historien Nithard, témoin de ce temps : « Gondebaud, parce qu'il avait coopéré puissamment à cette restauration, prétendait au second rang dans l'empire. Bernard, qui l'avait eu jadis, s'efforçait à grand-peine d'y remonter. Pépin et Louis tâchaient d'être les premiers auprès de leur père, mais ceux qui dirigeaient alors les affaires de la république s'opposaient à leur volonté. »

Nul doute que Judith ne fût du nombre de ceux qui dirigeaient Louis le Débonnaire. Le résultat de tant de luttes fut le mécontentement de Louis, qui ôta l'Aquitaine à Pépin pour la donner à Charles et la gouverner lui-même avec ce fils préféré. Voilà où se reconnaît l'influence de Judith. Les peuples d'Aquitaine, qui avaient tant aimé Louis, prêtèrent serment au père et au fils, mais les frères « portant ceci avec peine », écrit Nithard, soulevèrent les autres sujets de l'empereur en divulguant le mauvais état du gouvernement, c'est-à-dire à la manière des séditeux de tous les temps, en irritant les passions de la multitude, toujours prête à accueillir les accusations contre le pouvoir.

Quand les frères eurent tout préparé, quand ils furent sûrs d'avoir des amis, ils se réunissent encore une fois contre l'empereur. Lothaire vint en Alsace accompagné du pape Grégoire IV qu'il avait gagné à force de prières en le persuadant qu'il aurait un office de médiation à remplir. Il n'y avait pas deux ans qu'avait eu lieu le premier scandale de cette levée de boucliers des fils contre leur père. Lothaire campa entre Strasbourg et Bâle. L'empereur était à Worms ; il se plaignit de cet armement ; il se plaignit de ce que, si près de lui, le pape resta

plusieurs jours sans chercher à le voir. Il envoya des évêques pour traiter avec ses fils. À la fin, Grégoire arriva à Worms ; il s'excusa, protesta qu'il n'était venu au camp que dans l'espoir de rétablir la concorde entre l'empereur et ses enfants.

Mais, tandis que les négociations se prolongaient, Lothaire attira dans son parti presque tous les hommes d'armes qui entouraient Louis, et l'armée de l'empereur se déclara contre son chef. L'infortuné père n'eut d'autre ressource que de se livrer lui-même à ses fils. Il se rendit à leur camp après avoir stipulé que lui, l'impératrice et son fils Charles auraient la vie sauve. Le pape quitta les princes, et, « se repentant de son voyage, dit l'historien, il retourna à Rome plus tard qu'il n'aurait voulu ».

La foi mentie

C'est à quelques lieues de Worms qu'eut lieu cette lamentable scène : l'empereur abandonné des siens, congédia, les larmes aux yeux, le peu d'amis qui lui restaient fidèles, traversa à pied, avec sa femme et son fils, le champ où son armée l'avait abandonné, et vint se livrer à des enfants rebelles (juin 833). Les peuples ont attaché un souvenir de réprobation au lieu où s'accomplit ce funeste drame, ils l'ont appelé *le Champ de la foi mentie*. Les enfants dénaturés de Louis le Débonnaire en recevant leur père dans leur camp, l'y constituèrent prisonnier. Ils séparèrent Louis de sa femme et de son fils, alléguant de nouveau la nullité du mariage et exilèrent rudement Judith à Tortone, en Italie.

Les princes attestaient la parenté au degré prohibé. Ils envoyèrent le jeune Charles dans l'abbaye de Prunn, et assignèrent une assemblée à Compiègne pour décider du sort de leur père, puis ils se séparèrent, Pépin pour se rendre en Aquitaine, Louis en Allemagne, et Lothaire pour veiller à tout. C'est lui qui se chargea du soin d'empêcher l'empereur de sortir de sa captivité. Après l'avoir traîné à sa suite dans quelques provinces, il le mit,

sous une garde sévère, au monastère de Soissons, et le 1^{er} octobre il se rendit à Compiègne.

Là il gagna Ebbon, archevêque de Reims, lequel osa proposer de dégrader Louis le Débonnaire (il était son frère de lait, son compagnon d'âge et d'études, il lui devait sa fortune et sa dignité). On alla trouver Louis, on lui dit qu'il était privé de la puissance temporelle par le jugement de Dieu et par l'autorité de l'Église, et qu'il ne devait plus avoir d'autre soin que celui de penser à sauver son âme. Louis, dans l'abattement où il était, demanda ses fils et se réconcilia avec eux ; puis il se laissa conduire à l'église de Saint-Médard. Là, prosterné sur un cilice en présence des évêques et du peuple, il prononça une amende honorable dont la teneur passe tout ce qu'on peut imaginer d'odieux. Après avoir lu cette formule, il se laissa dépouiller de ses vêtements impériaux, revêtit l'habit de pénitence et fut déposé. Lothaire affectait un air de triomphe, il traîna son père à Aix-la-Chapelle, où il lui fit passer l'hiver de 834.

Séparé de sa femme, séparé de son fils, au comble de l'humiliation, Louis, que sa timidité portait à s'accuser lui-même, trouva cependant des défenseurs. Les mêmes milices qui avaient voulu le perdre à Worms, commencèrent à le plaindre. Tous les fauteurs de l'assemblée de Compiègne en étaient sortis la honte sur le front. Le récit des souffrances et des humiliations du vieil empereur passait de bouche en bouche et les larmes coulaient de tous les yeux. Bientôt un cri d'indignation retentit de toutes parts, une immense pitié s'éleva de tout l'empire.

Péripéties

Les serviteurs de l'empereur commencèrent à espérer, Bernard et Guérin en Bourgogne, le comte Eghebard et le comte Guillaume en Neustrie. Louis de Bavière, ému de repentir, sollicita Pépin de réparer le mal dont Lothaire était le principal auteur. Honneur à eux, si leur jalousie contre leur frère n'a eu aucune part à leur retour ! Lothaire,

plus acharné que jamais, transféra son père d'Aix à Compiègne, de Compiègne à Saint-Denis, et, craignant les armées réunies de Pépin et de Louis, se retira précipitamment à Vienne sur l'Isère. S'il laissa Louis le Débonnaire à Saint-Denis, c'est qu'il ne put l'emmener dans sa fuite, il avait eu soin jusque-là de ne jamais le perdre de vue.

Alors, le vieil empereur vit ses deux fils à ses genoux. Dans son humilité, il ne voulut pas recevoir la couronne avant d'être réconcilié avec l'Église : dans l'église de Saint-Médard, le quatrième dimanche de carême, jour de joie où se chante le psaume *Lætate, Réjouissez-vous Jérusalem*, Rouchauld, évêque de Soissons, et le comte Boniface rendirent à Louis le Débonnaire la couronne, la ceinture militaire, le baudrier, il fut de nouveau couronné « avec la délibération et conseil du peuple français » au milieu d'une joie universelle. Après cette cérémonie, le fils de Charlemagne retourna à Aix où il trouva sa femme et son fils que leurs gardiens à Tortone et à Prunn n'avaient osé retenir.

Pépin et Louis enveloppaient Lothaire de leurs armées près de Blois, en sorte que ce fils criminel, craignant de ne pouvoir leur résister, résolut de recourir à la clémence de son père. Lothaire, à genoux, implora son pardon. L'empereur lui fit grâce, lui permit de retourner en Italie, mais il n'accompagna pas ce pardon de marques de tendresse, comme il l'avait fait à Nimègue. Par une juste défiance, il avait envoyé de fortes garnisons sur toutes les frontières de France afin d'empêcher Lothaire d'enfreindre sa parole. Ceci se passa en 834, mais cette disgrâce ne devait pas être de longue durée.

Habileté de la reine

Dès la même année, Judith, toujours tremblante pour son fils, s'inquiéta des maladies de Louis, elle voyait l'empereur valétudinaire et vieux avant l'âge, tant de chagrins et de peines d'esprit avaient altéré

sa santé. Louis le Débonnaire, à l'âge de cinquante-six ans, n'était appelé que le vieil empereur, et on craignait constamment pour sa vie.

Judith savait que Pépin ne lui pardonnerait jamais d'avoir contribué à lui faire ôter l'Aquitaine. Elle savait aussi que l'union de Louis et de Pépin pour délivrer leur père leur avait fait un ennemi implacable de leur frère aîné. Elle imagina donc qu'il serait d'une bonne politique de s'assurer l'appui de Lothaire. Comme elle y pensait, Pépin mourut (838), mais cette mort ne pouvait que compliquer les embarras, car il laissait deux fils qui allaient réclamer son héritage. Judith fit donc proposer à Lothaire d'unir leurs intérêts : « Si Lothaire promettait d'aimer Charles, son frère, d'être son défenseur et son protecteur, l'empereur et l'impératrice le recevraient en grâce, non plus ainsi qu'à Aix, en lui pardonnant comme un criminel, mais en le tenant comme un bon et loyal fils, en oubliant tout le passé, et en lui donnant immédiatement la moitié de l'empire. »

Lothaire accourut à Worms sur cette proposition, Judith l'accueillit. L'empereur divisa, en deux parts, tous ses États (hors l'Aquitaine qui restait aux fils de Pépin, et la Bavière qui restait à Louis). Lothaire prit tout le pays au-delà de la Meuse, avec le titre de roi de la France orientale, promit d'assurer à Charles toute la France occidentale jusqu'à la Loire, et retourna en Italie, comblé des présents de son père. Judith espérait avoir assuré la fortune de son fils, mais elle avait irrité Louis de Bavière, que l'empereur n'avait pas appelé à ce nouveau partage.

Le fils mécontent ne craignit pas de prendre encore une fois les armes contre son père. Cependant, pressé sur le Rhin par les armées impériales, il demanda pardon et rentra dans le fond de la Bavière. Sur la foi de cette paix, l'empereur crut pouvoir passer en Aquitaine, où ses petits-fils s'étaient révoltés. Il avait combattu pendant tout l'été, et il se reposait à Poitiers lorsqu'il apprit que Louis profitait de son absence pour séduire de nouveau les Saxons et les Thuringiens, exiger le

serment des Francs orientaux, et menacer tout le pays de Francfort.

Mort de Louis le Débonnaire

Cette dernière révolte affligea Louis le Débonnaire plus que n'avait fait aucune autre. Le sentiment que toutes ses bontés ne pouvaient triompher de la dureté du cœur de ses fils, se réveilla dans son âme avec une amertume inexprimable. Il se sentit si profondément blessé, qu'il résolut de mourir plutôt que de laisser son fils impuni. Malade depuis quelques jours d'une inflammation du poumon, il ne voulut pas moins se mettre en marche, malgré la rigueur de l'hiver. Il embrassa avec une effusion de douleur et de tendresse ce fils Charles, pour lequel il avait souffert depuis tant d'années, mais qui, du moins, ne lui avait jamais donné de sujet de chagrin. Il le remit à sa femme Judith, en disant à celle-ci un adieu qui devait être le dernier, et, le cœur plein de tristesse, il entreprit ce fatal voyage.

Cette dernière épreuve le trouva ferme et pieux : à Aix-la-Chapelle il fit la communion pascale ; à Worms, il tint une assemblée dans laquelle il exprima, sans faiblesse, toute l'amertume de sa douleur, et, toujours malade, il arriva jusqu'à Mayence. Là, il fallut s'arrêter. La frayeur que lui causa une éclipse de Soleil augmenta l'activité de la fièvre. Il fit dresser son pavillon dans une petite île du Rhin, et resta pendant quarante jours sur un lit de douleur, la poitrine oppressée, la fièvre consumant ses forces, mais pieux et résigné.

Chaque matin, il voulut recevoir la divine Eucharistie. L'amour d'un père et le devoir d'un chrétien lui imposaient la loi de pardonner. Son cœur avait toujours été si disposé à la clémence, que les historiens disent tous que c'était « de tout son cœur et avec joie » qu'il remettait les offenses. Néanmoins, dans cette circonstance solennelle, il était si ulcéré qu'il ne dissimulait pas son chagrin : « Je pardonne à Louis, répétait-il tristement, mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort. Puisqu'il n'a pu

venir me donner satisfaction », dit-il encore, quand les évêques lui demandèrent s'il pardonnait pleinement. « Puisqu'il n'a pu venir, je veux faire tout ce qui est en mon pouvoir, et je prends Dieu à témoin que je lui remets tout le mal qu'il m'a fait. Vous, avertissez-le que si je lui ai pardonné tant de fois ses fautes, il faut qu'il se rappelle cependant que c'est lui qui a conduit au tombeau son vieux père accablé de douleur, et qu'en le faisant, il a foulé aux pieds les commandements et les menaces du Seigneur, notre père commun. »

Louis ordonna que la couronne impériale et le sceptre fussent portés à Lothaire, et qu'on rappelât à ce prince la promesse solennelle qu'il avait faite d'être le protecteur de Charles et de Judith. Ensuite, il ne s'occupa plus que de la pensée de paraître devant Dieu, et il expira (840).

Épilogue

Ce fils, l'objet de tant de jalousie, à qui ses frères ne voulaient laisser aucun partage, était destiné à recueillir l'héritage presque entier de Louis le Débonnaire. Il eut à soutenir de grandes luttes contre tous ses frères. Enfin, une assemblée tenue à Attigny devait stipuler définitivement les partages, lorsque Lothaire, trahissant ses frères, les attaqua brusquement à Fontenay. Là, son orgueil trouva un châtiment terrible. Il fut vaincu : cent mille hommes périrent, dit-on, et Lothaire, croyant voir dans cette défaite la justice de Dieu qui le punissait, consentit à la paix. Charles et Louis s'unirent par un serment solennel, et les partages furent réglés sur l'héritage des autres.

Judith avait souffert pendant tous ces troubles. Elle avait été tenue enfermée à Bourges, par Pépin, et délivrée par son fils Charles. Elle vit l'alliance de Charles et de Louis ; elle vit la réunion des deux frères à l'île d'Ansile, sur la Saône, près de Mâcon, où ils se promirent de convoquer une assemblée qui devait se tenir à Metz, mais qui fut remise à Coblentz, et qui fut définitivement tenue à

Thionville ; elle vit le partage qui assura à Charles toute la France occidentale. Elle fut témoin du mariage de ce fils bien-aimé avec Ermentrude (ou Hermentrude), fille de Wadon et d'Ingeltrude, et petite-fille d'Adalhard, lequel s'était fait un immense crédit par ses richesses et ses créatures.

C'est lui qui, le premier, engagea Louis le Débonnaire à distribuer les domaines à titre de fiefs. « Mais, accordant ainsi à chacun, dit Nithard, ce que chacun demandait, il ruina de fond en comble la république. » Charles le Chauve entra bien plus avant dans ce système nouveau. Il aliéna tous les domaines de la couronne, afin d'acheter les secours des seigneurs auxquels il les donnait. Des désordres de ce temps sortit, au bout d'un siècle, le système de la féodalité.

Après le mariage de son fils (842), Judith devait s'applaudir, le but de sa vie était atteint. Charles était roi. Ce partage tant contesté, une assemblée de seigneurs venait de le régler irrévocablement. Quelle fut cette femme belle, spirituelle et savante qui exerça une si grande influence sur les événements de son temps ? Faut-il louer son amour de mère qui lui fit prendre tant de soins pour assurer la fortune de son fils ? Faut-il blâmer son ambition qui creusa sous les pas de Louis un abîme de maux ? Doit-on la regarder comme une épouse infidèle, indigne de l'empire que ses séductions lui assuraient sur un époux trop faible, ou comme une femme outragée, victime de la méchanceté de ses ennemis, et qui n'en triompha qu'à force de prudence et d'habileté ?



IMPORTANT

Le peu de documents qui nous restent ne permettent d'établir aucun jugement sur la vie privée de Judith, sur ses vertus ou sur ses fautes. La vérité qui ressort de ces événements est que ce dut être une femme patiente, habile, courageuse, constante dans ses projets, qui savait manier les armes de l'adresse et

de l'intrigue. Il était juste qu'elle défendît ses droits et ceux de son fils. Le cloître ou la mort eût été le partage de cet enfant dernier-né de Louis, s'il n'eût trouvé dans le courage de sa mère, une énergie capable de soutenir une lutte si longue et si acharnée.

Judith résista vingt-quatre ans à la haine des fils d'Ermengarde, qui ne pouvaient souffrir la présence d'un frère né dans la vieillesse de leur père, lorsqu'eux-mêmes avaient âge d'hommes. Il faut reconnaître que l'injustice a été du côté de ces princes. Tous les malheurs de Louis le Débonnaire sont venus de cette seconde alliance, mais lors même qu'il ne l'eût pas contractée, l'ambition de ses fils aurait-elle respecté l'autorité paternelle ?

Comme toutes les femmes placées dans une position fausse, Judith, entre les fils d'un premier lit, et les droits du fils qu'elle avait donné à son époux, ne peut être jugée avec impartialité. Nithard, qui descendait de Charlemagne par sa mère Berthe, femme du comte Engilbert et l'Astronome, qui vivait auprès de Louis le Débonnaire, ne donnent aucune idée désavantageuse sur cette princesse. Ils traitent de calomnies les bruits injurieux que ses ennemis répandirent sur sa conduite. Ils parlent d'elle avec respect, plaignent ses malheurs, la nomment souvent « auguste impératrice ». Arrêtons-nous à leur témoignage, c'est tout ce que nous pouvons dans l'obscurité d'un temps où les premiers documents manquent à la discussion.

Judith eut deux enfants de Louis I^{er} : Gisèle, née entre 819 et 822 ; Charles, né en 823, qui devint roi des Francs puis empereur d'Occident, sous le nom de Charles II le Chauve.

Ermentrude d'Orléans

Ermentrude ou Hermentrude

(née le 27 septembre 830, morte le 6 octobre 869)

Épouse Charles II, roi de France (Francie occidentale), en 842.

Première femme de Charles le Chauve, Ermentrude était la petite-fille d'un seigneur puissant, Adalhard, et la fille du comte d'Orléans Eudes I^{er}. Son mariage, célébré le 14 décembre 842 à Crécy-en-Ponthieu, fut une œuvre de politique. D'ascendance illustre, Ermentrude comptait parmi ses ancêtres Charles Martel, Pépin le Bref ou encore Didier, roi des Lombards et père de Désidérade, l'une des épouses de Charlemagne.

Charles II en eut au moins quatre fils et quatre filles : Louis, né en 846, qui fut roi de France et empereur sous le nom de Louis le Bègue ; Charles, né en 847, mort avant son père et sacré roi d'Aquitaine ; Carloman (né en 849 et mort en 876), qui eut les yeux crevés par l'ordre de son père sur le soupçon d'une conspiration ; Lothaire, dit le Boiteux (né en 850 et mort en 866), abbé de Monstier-en-Der et de Saint-Germain-d'Auxerre ; Judith (née en 846 et morte en 871), qui épousa successivement Æthelwulf, puis le fils de ce dernier, avant Baudoin I^{er} dit Bras de fer, comte de Flandres ; Rotrude, abbesse de Sainte-Croix-de-Poitiers ; Ermentrude, abbesse d'Hasnon ; Godehilde, née en 865.

En 869, Ermentrude mourut dans le monastère de Saint-Denis où elle fut ensevelie. Elle est nommée dans tout le règne de Charles comme l'ayant accompagné dans les chasses et dans les assemblées. Quelquefois, il semble que l'autorité souveraine soit partagée entre le roi et sa femme. Dans des actes publics, on lit : « La reine ordonne ». Lors de la réconciliation de Lothaire et de Charles, à Attigny, il est dit que c'est par l'intervention d'Ermentrude que Lothaire, qui avait envoyé un message de paix, reçut de son frère une réponse favorable.

Des éléments extérieurs au royaume avaient semé la discorde dans le couple royal : les démêlés matrimoniaux du neveu Lothaire II, roi de Lotharingie (Lorraine). Ce dernier voulant dès 857 répudier sa femme Theutberge pour cause

de stérilité en vue d'épouser sa maîtresse Valdrade, l'affaire avait été portée devant quatre synodes : deux en 860 (janvier et février), un en 862 et un autre en 863. Chaque fois, Lothaire II avait obtenu gain de cause auprès des évêques, et le pape Nicolas I^{er} s'était vu contraint d'en casser les délibérations en 863 pour maintenir Theutberge comme épouse légitime.

Mais si Ermentrude avait fermement soutenu Theutberge, Charles le Chauve, quant à lui, avait plaidé en faveur de son neveu Lothaire II et s'était fait rappeler à l'ordre par le pape. Ces dissensions avaient amené Ermentrude à fuir la cour en 867 pour s'installer à l'abbaye de Hasnon près de Valenciennes. Après la mort de Lothaire II le 8 août 869, Charles II le Chauve pénétra en Lotharingie et se fit sacrer à Metz par Hincmar, archevêque de Reims, le 9 septembre 869. Un mois plus tard, Ermentrude était morte.

Elle était en disgrâce depuis deux ans déjà, et Charles aimait depuis longtemps une autre femme qu'il se hâta d'épouser. Voilà le récit un peu abrégé que l'on trouve dans les Annales de Saint-Bertin : « Charles ayant appris dans sa maison de Donzy, le 9 octobre, que sa femme Ermentrude était morte le 6, envoya aussitôt Boson, fils du feu comte Bouin, en message vers sa mère et sa tante maternelle, veuve du roi Lothaire, afin qu'il lui amenât sa sœur Richilde. C'est pourquoi il donna à ce même Boson l'abbaye de Saint-Martin et d'autres bénéfices, et se rendit en toute hâte au palais d'Aix, en y conduisant cette seconde femme. »

Richilde de Provence

Richilde ou Richeut

(née vers 845, morte le 2 juin 910)

Épouse Charles II, alors roi de France (Francie occidentale), puis empereur d'Occident, en 870.

Épousant Charles le 22 juin 870 et couronnée reine dans l'église d'Aix-la-Chapelle, Richilde de Provence ne fut sacrée impératrice à Tortone par le pape Jean VIII qu'en 877. Charles le Chauve enrichit Boson jusqu'à lui donner tant de terres que lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, qui arriva quelques années seulement après la mort de Charles, Boson put revendiquer le titre de roi.

Il donna à Richilde le pouvoir de régente pendant qu'il était en Italie. Il la fit entrer et siéger avec lui en qualité d'impératrice à la huitième session du concile de Pont-Yon. Mais Charles le Chauve était haï. Richilde ne fut pas épargnée, et quoiqu'elle eût paru accompagnée de deux évêques, que l'assemblée se fût levée devant elle, et que le roi lui eût donné place auprès de lui sur son trône, la présence d'une femme au concile fut une nouveauté étrange. Les vêtements grecs qu'affectaient de porter l'empereur et l'impératrice déplurent au peuple, et Richilde se vit publiquement méprisée ; on disait qu'elle ne feignait tant d'amour pour le roi qu'afin d'enrichir son frère.

Quelque temps après, Charles le Chauve étant tombé malade d'une fièvre violente, Richilde, vêtue de ce vêtement grec qui déplaisait tant au peuple, montra une profonde douleur. Assise au pied du lit, la tête dans ses deux mains, elle pleurait. Louis le Bègue, fils d'Ermentrude, assistait son père debout à son chevet, et les serviteurs du roi l'entouraient sans de grandes marques de douleur, mais l'affliction de la reine ne touchait personne, car on n'avait jamais cru à son amour pour son mari, et quand la rumeur publique accusa (sans fondement) un des médecins du roi, le juif Sédécias, d'avoir mêlé du poison aux potions du malade, le soupçon de complicité plana sur l'impératrice.

Après que Charles le Chauve eut fermé les yeux, le onzième jour de sa maladie, Richilde resta dépositaire de la couronne et du manteau royal qu'elle ne pouvait se déterminer à remettre entre les mains du fils d'Ermentrude ; Louis le Bègue recourut aux prières, aux présents, et à la fin,

Richilde et Boson, après avoir concerté leurs moyens, jugèrent prudent de laisser prendre le sceptre à l'héritier légitime. Mais ce fut à des conditions qui augmentèrent la part de Boson jusqu'à en faire presque un souverain. À ce prix, Richilde apporta elle-même au nouveau prince la couronne et le sceptre, avec le testament qui le déclarait roi.

On a de l'évêque de Reims, Foulques, successeur de Hincmar, une lettre qui reprochait à cette princesse qu'elle ne prenait aucun soin de vivre selon la loi de l'Évangile. « Il semble que l'esprit du mal soit partout où elle est plutôt que l'esprit de Dieu, dit l'évêque, puisqu'on ne voit autour d'elle que choses qui sont contre le salut de l'âme, comme colères, querelles, dissensions, homicides, rapines exercées sur les pauvres, et pillage des églises. » L'évêque l'exhorta paternellement à changer de conduite, il s'excusa de la liberté dont il usait envers elle, sur la sollicitude que lui inspirait son salut. « Soyez véritablement reine, ajouta-t-il ; que votre veuvage soit orné de vertus, et qu'au dernier jour vous puissiez entendre le Sauveur vous dire : l'hiver est passé et s'est retiré. Viens, ma colombe, et repose avec moi à la droite de mon Père. »

Richilde eut cinq enfants avec Charles II, dont Rothilde (née en 871 et morte en 928) et Charles né en 876.

Ansgarde d'Hiémois

(née vers 826, morte le 2 novembre 879)

Épouse secrètement Louis II le Bègue, pas encore roi de France, en 862.

Fille du comte Hardouin, Ansgarde d'Hiémois de Bourgogne fut la concubine de Louis qui l'aurait épousée secrètement en 862 contre l'avis de Charles le Chauve. Le secret ayant entouré cette union explique pourquoi certains auteurs contestèrent à Ansgarde le titre de reine. Mais ses fils, Carloman II

et Louis III, régnèrent pourtant sans obstacle à la mort de leur père, en 879.

Répudiée en 878 pour une raison inconnue, Ansgarde avait donné au roi, outre les deux héritiers cités, trois filles : Hildegarde, Ermentrude, et Gisèle morte en 884.

Richarde de Souabe

(née vers 845, morte après 887)

Épouse Charles III le Gros, pas encore empereur d'Occident ni roi de France, en 862.

Charles le Gros, dernier fils de Louis le Germanique et d'Emma, épousa en 862 la belle Richarde, fille d'un roi d'Écosse. À la mort de son père en 876, Charles hérita de l'Alémanie (Suisse et Alsace), et connut dès lors une importante ascension que partagea son épouse. En 881, ses frères étant morts sans descendance mâle, il pouvait réunir tous les territoires de son père et fut fait empereur d'Occident, le couple étant couronné par le pape Jean VIII.

UN PRINCE DIFFORME

Une tête énorme, le front aplati, les yeux démesurément éloignés l'un de l'autre, le teint blafard, le cou court, des jambes torses, faisaient de Charles un prince difforme. Il était aussi mal fait d'esprit que de corps : une nuit, dans une de ses longues insomnies, il crut voir le diable et perdit presque la raison. À la suite de violentes douleurs de tête, il subit une opération qui le laissa plus faible et plus maladif encore.

À la mort de Louis et de Carloman, fils de Louis le Bègue, laissant l'empire sans maître (884), on conféra à Charles le Gros les fonctions de régent de France. Le véritable héritier du trône de France, Charles le Simple, fils de Louis le Bègue et

d'Adélaïde, fut en effet jugé trop jeune pour régner. Mais Charles le Gros reçut cette promotion sans joie. Il ne se plaisait que dans les montagnes de l'Helvétie dont l'air lui était favorable et diminuait la langueur à laquelle il était réduit.

Les Normands ayant pénétré jusque sous les murs de Paris (hiver 885-886), Charles y envoya une armée qui fut mise en déroute. Il en rassembla une seconde et s'avança jusqu'à Montmartre. Mais ce fut pour conclure de nouveau une paix honteuse avec les Normands, auxquels il céda la Normandie. Tant d'ineptie et de lâcheté ayant révolté toutes les nations soumises à l'empire de Charles le Gros, il crut apaiser leur ressentiment en leur livrant son Premier ministre, l'évêque Luitward.

Une accusation grotesque

Mais il ne fit que s'avilir davantage par les accusations qu'il porta contre ce favori, qui l'avait longtemps gouverné. Sans égard pour son propre honneur, Charles poursuivit Luitward comme coupable d'un commerce criminel avec l'impératrice Richarde. Depuis qu'il s'était cru ensorcelé, il avait eu recours à des pratiques de dévotion outrées, à des exorcismes et à des austérités qui achevaient d'altérer ses facultés.

Il traduisit Richarde devant une diète, où il l'accusa publiquement d'adultère sans apporter aucune preuve, déclarant que dès ce jour même il la répudiait. Richarde était présente ; elle prit la parole, attesta avec larmes qu'elle était innocente ; elle offrit de se justifier par les épreuves du feu et de l'eau bouillante, ou de faire prouver son innocence en champ clos par un duel. Charles persista à la répudier et Richarde chercha un asile dans un monastère qu'elle avait fondé en Alsace. Elle fut depuis canonisée par le pape Léon IX.

Luitward se réfugia auprès d'Arnoul, duc de Carinthie, neveu de Charles, et sut engager ce prince à lever l'étendard de la révolte contre

l'Empereur, son oncle. Celui-ci convoqua une assemblée des grands et des princes de son empire. Mais Arnoul s'y étant présenté avec des forces imposantes, y fit déposer l'empereur (diète de Tribur en 887) qui fut remplacé par Eudes, comte de Paris.

Richarde donna un enfant à Charles le Gros, Carloman, né en 864 et mort en 876. Charles le Gros aurait eu un autre enfant, Bernard, vraisemblablement d'une concubine : né vers 881, il mourut en 892.

Adélaïde

Adélaïde ou Aélis

(née vers 853, morte le 10 novembre 901)

Épouse Louis II le Bègue, roi de France (Francie occidentale), en 878.

C'est en 878 que Louis II répudie Ansgarde pour épouser Adélaïde de Frioul, fille du comte Adalard de Paris. Elle aurait pour ancêtre une des filles que Charlemagne avait eue avec l'une de ses nombreuses concubines. Aussi ce second mariage de Louis le Bègue fut-il jugé consanguin par le pape Jean VIII qui, s'il avait consenti à casser le premier, refusa de couronner la nouvelle reine lors du concile de Troyes se déroulant le 7 septembre 878.

Lorsque Louis le Bègue mourut le 10 avril 879, Adélaïde était enceinte d'un fils dont elle accoucha le 17 septembre suivant, remettant en cause l'héritage des deux fils que le roi avait eus avec sa première épouse Ansgarde. Des luttes intestines conduisirent à l'éviction temporaire de Charles (il deviendra roi sous le nom de Charles III le Simple) que l'on qualifiait de bâtard, et à l'accession conjointe au trône de Carloman II et Louis III, enfants du premier mariage.

Emmené par sa mère en Angleterre, Charles eût pu devenir roi après la mort de ses deux demi-frères,

mais les seigneurs alléguèrent sa jeunesse, jetèrent des doutes sur la légitimité de sa naissance, et disposèrent de la couronne en faveur du petit-fils de Louis I^{er}, Charles le Gros, qui fut nommé régent de France en 884. À la mort de celui-ci (888), Charles le Simple fut encore éloigné du trône à cause de son jeune âge mais eut part au royaume. Si Eudes, comte de Paris, fut élu roi, on sacra en effet Charles le Simple le 29 janvier 893, il touchait alors à sa quatorzième année.

La France eut donc deux monarques rivaux, quoique son territoire se trouvât beaucoup diminué par l'usurpation des seigneurs. Mais Eudes étant mort le 3 janvier 898, Adélaïde assista au couronnement de son fils qui se trouva seul roi de France. Elle mourut à Laon le 10 novembre 901.

Chapitre 7

Suite gracieuse

DANS CE CHAPITRE :

»

Théodérade

»

Frédérune

»

Edwige de Wessex

»

Béatrice de Vermandois

»

Emma de France

»

Gerberge de Saxe ou de Germanie

»

Emma d'Italie

»

Adélaïde d'Anjou

Théodrate ou Théodérade

(née vers 868, morte après 898)

Épouse Eudes, pas encore roi de France, en 884.

Le fléau normand

Vers les derniers jours de son règne, Charlemagne, du haut d'une tour, voyait les barques des Normands remonter la Loire. Il versa des larmes :

« Oh ! s'écria-t-il, si moi vivant, ces barbares osent aborder sur nos côtes, que feront-ils quand je n'y serai plus ! » Ces prévisions se réalisèrent trop.

Dès qu'ils sentirent que la main ferme du héros n'était plus là, les Normands tentèrent des courses plus aventureuses. Sous Louis le Débonnaire, sous Lothaire, sous Charles le Chauve, on les vit remonter la Loire, la Seine, le Rhin, la Garonne, la Meuse et la Somme, et porter partout le carnage et la désolation. Ils poursuivaient les habitants des villes, jusque dans les églises, asiles respectés par les autres barbares, et que les hommes du Nord profanaient sans respect.

À une course succédait une autre course, le pillage d'un printemps présageait le pillage du printemps prochain. Souvent les rois interrompaient leurs querelles pour les combattre : mais à mesure que le pouvoir déclinait, les héritiers du sceptre de Charlemagne se montrèrent plus faibles. Charles le Chauve acheta plusieurs fois par de l'or le départ des Normands ; ce facile appât les attirait de nouveau. Louis le Bègue et Carloman II ne purent rien contre eux.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Tel était l'effroi qu'ils inspiraient aux populations, qui fuyaient à leur approche, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. Les Barbares découvraient les asiles dans les forêts, dans les cavernes, jusque dans les monts de l'Auvergne, et la frayeur des peuples ne voyait plus de refuge que dans la protection du ciel. Nous lisons ces mots dans les litanies du temps : « De la foudre, de la mort subite, et du fer des Normands, délivrez-nous, Seigneur ! »

En 887, tandis que Charles le Gros vivait dans les montagnes d'Helvétie, Sigefroy fit plus que n'avait encore tenté aucun autre Normand, il tint Paris pendant deux ans et demi en état de siège. Pendant

deux ans, les Parisiens virent leur île de la Cité entourée des barques normandes. L'énergie d'un seul homme sauva la ville, le comte Eudes avec l'abbé Ebbon, son neveu, soutint le courage des assiégés, sut enlever des vivres l'épée à la main pour leur en procurer, vainquit les Normands en toutes rencontres, et lassa leur constance ; mais il réclamait le secours de son souverain. Charles le Gros parut avec une armée, on s'attendait à une action générale. Paris rayonnait d'allégresse, Eudes préparait des soldats.

Tout à coup, au milieu de la plaine, les deux armées rangées en bataille, les Parisiens armés virent Sigefroy s'avancer vers l'empereur, prêter serment sur son épée, et l'empereur faire compter sept cents pièces d'argent que le barbare emporta. Ce fut un cri d'indignation dans toute la ville quand on vit les Normands fuir sur leurs barques rapides chargés de ce honteux trophée. Ils ne quittaient pas la France ; l'imbécile empereur leur avait laissé le droit de séjourner six mois dans la Bourgogne, et lui, était retourné dans ses montagnes. Sigefroy tenta encore une fois une surprise sur Paris, mais inutilement. Il fut repoussé.

Déposition de Charles le Gros

C'est alors que l'ineptie de Charles le Gros ayant paru plus que jamais, sa propre sœur Hildegarde conseilla, dans l'assemblée de Mayence, de le déposer et de donner la couronne de Germanie à Arnould, petit-fils de Louis le Germanique et d'Emma par Eléonore, leur dernière fille. Ainsi s'était accomplie cette grande révolution. Charles se laissa déposer sans chercher à conserver sa couronne, et Paris, qui ne voulait pas du roi de la Germanie, nomma unanimement Eudes, le défenseur de la ville, cet Eudes « qui abattit autant de têtes de Danois qu'il lança de javelots », dit Abbon, et que tant de valeur devait rendre cher à des peuples qui redoutaient les Normands à l'égal

des fléaux les plus destructeurs.

Boson, le frère chéri de Richilde, le favori de Charles le Chauve, profita de ces troubles pour prendre le titre de roi de Bourgogne cisjurane. Rodolphe, fils d'un Conrad qui avait été comte de Paris, régna sur l'Helvétie avec le titre de roi de Bourgogne transjurane. Son royaume comprenait la Suisse, le Valais, Genève, la Savoie, le Bugey. Les marquis de Frioul, les comtes de Spolète se disputèrent les lambeaux de l'Italie, et cherchèrent à se faire nommer empereurs à Rome.

Les papes conservèrent Rome. Mais tant d'ignorance, tant de désordres, tant de crimes amenaient dans l'Europe chrétienne un si monstrueux mélange de superstitions, de brutalités, de brigandages, qu'on a lieu d'admirer que la foi se soit bien gardée. Il a fallu pour la conserver les efforts et le zèle des âmes saintes qui gémissaient dans le silence, et quand, au bout de quelques années, le pape Grégoire VII apparut avec l'amour du bien, le sentiment de l'ordre, la foi, la science, et la mission, comme pontife, de tout ramener à l'ordre, il dut lutter de vive force contre toutes les passions, contre tous les préjugés armés. Il vit se soulever contre lui la cupidité et la brutalité d'une époque sans frein, sans lumières et sans industrie. Il périt à l'œuvre et put prononcer avec vérité ces belles paroles : « Mon Dieu, j'ai haï l'injustice et aimé l'équité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil. »

Eudes



IMPORTANT

Au démembrement de l'empire de Charlemagne (888), la France se dessine avec son système féodal, créé sous Charles le Chauve. Ses villes et ses provinces sont possédées par des comtes, des barons et des ducs. Chacune est régie par des coutumes qui s'établissent peu à peu, mais la force brutale a

pourtant gain de cause. Les campagnes se hérissent de châteaux crénelés d'où les comtes, les barons et les châtelains sortent pour se déchirer. Les serfs sont employés tour à tour à combattre pour leur seigneur, ou à labourer les champs de son domaine. Les prieurés, les abbayes, les couvents participent à ces désordres ; souvent ils sont possédés par des laïques en attendant les réformateurs qui, comme saint Bernard, Suger, saint Yves, vinrent dans les siècles suivants réparer les maux, régénérer les âmes et faire reflourir l'esprit de l'Évangile.

Au milieu de ce dédale, point de lien historique. Eudes était fils de Robert le Fort, mort en 866 et père d'un autre enfant qui deviendra lui aussi roi de France en 922. Membre important de l'aristocratie franque, il était issu de la famille des Robertiens, qui donnera plus tard naissance à la dynastie capétienne. En 852, Charles le Chauve l'avait fait abbé laïque de Marmoutier, puis *missi dominici* des régions de Tours et d'Angers. Lorsque le souverain avait installé son fils Louis II le Bègue à la tête du comté du Mans, Robert s'était révolté et avait rejoint Louis le Germanique, frère de Charles le Chauve, avant d'accepter de se soumettre en 861, en échange du marquisat de Neustrie. Il avait eu dès lors en charge la lutte contre Bretons et Normands, et c'est au demeurant en combattant ces derniers à la bataille de Brissarthe (près d'Angers) en 866, qu'il avait trouvé la mort.

On ne sait guère de la femme d'Eudes que son nom, Théodrate ou Théodérade. Fille du comte de Troyes, elle épousa Eudes lorsqu'elle avait seize ans. Charles le Simple, fils de Louis le Bègue, parvenu à l'âge de douze ans, disputa l'autorité à Eudes ; il revenait d'Angleterre où sa mère l'avait conduit. Après deux ans de guerre, Eudes se vit forcé de le reconnaître et de lui céder une partie de la France (29 janvier 893). À la mort de Eudes, en 898, Charles régna seul, les enfants de la reine n'héritant pas de la couronne. Écartée de la cour, Théodrate mourut oubliée.

Frédérune ou Frérone

(née vers 887, morte le 10 février 917)

Épouse Charles III le Simple, roi de France, en 907.

Fille de Thierry II, comte de Rhingelheim en Saxe, et de Rhingildim de Frise, Frédérune de Ringelheim est aussi nommée Frérone de Ringelheim. Sœur de l'évêque de Châlons, elle est âgée de vingt ans lorsqu'elle épouse Charles.

Comme ses prédécesseurs, le couple royal est confronté aux invasions normandes, et lors du traité de Saint-Clair-sur-Epte accordant à Rollon, chef des Normands, un territoire compris dans l'actuelle Normandie, une fille bâtarde de Charles le Simple, Gisèle, lui est donnée en mariage.

Très pieuse, Frédérune fut délaissée par Charles. Lorsqu'elle mourut en 917, elle ne lui avait donné que des filles, dont Alpaïs née en 907, Frédérune en 909 et Ermentrude en 915.

Edwige de Wessex

Otgive ou Ogive ou Edwige

(née vers 905, morte en 951)

Épouse Charles III le Simple, roi de France, en 919.

Après la mort de Frédérune, Charles le Simple épousa en 919 Edwige d'Angleterre (nommée indifféremment Otgive ou encore Ogive), fille du roi d'Angleterre Édouard I^{er} et d'Elfléda de Bernicie. Si l'histoire ne dit rien de cette reine, le temps du règne faible et méprisé de son époux, hormis le fait qu'elle eut le temps de donner naissance au futur héritier du trône, Louis IV d'Outremer, il n'en est pas de même après que Charles fut déposé en 922.

Exil

Otgive vit le roi déchu réduit à errer de château en château sans qu'elle pût lui prêter aucun secours. Elle espérait en Herbert, comte de Vermandois, qui appelait le souverain et lui promettait de le rétablir sur le trône, mais ce seigneur le trahit et le constitua prisonnier au fort de Ham, près de Péronne. Alors l'infortunée Otgive n'eut de ressource que de prendre son enfant et de chercher quelque navire auquel elle pût confier sa fortune pour aller en Angleterre, où régnait son frère Athelstan, qui l'accueillit comme une sœur chérie. Elle vécut treize ans dans l'exil.

Pendant ce temps, Raoul, duc de Bourgogne sacré roi de France en 923, régnait sur l'héritage de Charles le Simple, et Charles languissait dans sa prison. C'est Emma, petite-fille de Robert le Fort, fille du roi de France Robert I^{er} (frère de Eudes) élu en 922, et femme de Raoul, qui avait donné la couronne à son mari. Car Hugues dit le Grand (ou le Blanc ou l'Abbé), frère d'Emma et père du futur Hugues Capet, ayant demandé à cette princesse qui elle aimait mieux voir couronner de lui ou de Raoul, elle dit, en baissant son voile : « J'aime mieux baiser les genoux de mon époux que ceux de mon frère », nous apprend la *Chronique* de Raoul Glaber ; et Hugues, héritier de l'influence de Eudes, détermina l'élection de Raoul. Emma fut sacrée avec son mari.

Nouvelles intrigues

Mais comme Charles vivait encore et que Herbert, tout en le retenant prisonnier, en faisait un épouvantail toujours prêt à effrayer Raoul, il fallait avoir Herbert pour soi. Essayant de tirer parti de cette position, Otgive mariait sa sœur Édith avec Hugues le Grand, cherchant par là à se faire un appui de cet homme puissant qui faisait les rois. Herbert désirait avoir dans son domaine la ville de Laon que Raoul ne lui voulait pas céder. Il en fit le siège, et la reine Emma, qui s'y trouvait renfermée, la défendit avec une habileté « au-dessus de son sexe », dit-on.

Les deux reines employèrent alors des armes diverses. Otgive pressait les négociations, Emma combattait en attendant le secours que lui préparait son mari. Herbert tira Charles le Simple de sa prison pour le conduire à Reims, et donner au roi Raoul I^{er} la crainte de le voir couronner de nouveau. Les événements devenaient graves, et le choc paraissait imminent. Raoul accourut sur les bords de l'Oise avec une armée pour seconder les efforts de la reine Emma, dont rien n'avait pu ébranler le courage. Alors Hugues, qui ne voulait fortifier aucun parti, se posa comme médiateur entre Herbert et Raoul, et détermina celui-ci à céder enfin la ville de Laon. Emma, non sans regret, remit la place aux mains d'Herbert, qui renouvela son serment à Raoul, et ramena le simple Charles à Ham.

Son fils couronné

Toutes les espérances d'Otgive semblaient encore une fois perdues. Mais elle conservait, au fond de son cœur, le désir de faire plus tard pour son fils, ce qu'elle n'avait pu faire pour son mari. Charles mourut en 929, abusé à la fois par Raoul et par Herbert, qui tour à tour lui rendaient de vains respects, sans que ni l'un ni l'autre eussent le dessein de le rétablir. La puissance du comte de Vermandois alla toujours décroissant. L'inquiétude s'empara de son cœur. Il mourut enfin, accablé de chagrins et laissant voir quelle part le remords avait à son trouble, car ceux qui l'assistèrent dans les derniers jours de sa maladie le virent s'agiter douloureusement sur sa couche en répétant : « Hélas ! Nous étions douze qui trahîmes le roi ! », rapporte la *Chronique* de Raoul Glaber.

Quand vint la mort de Raoul (936), Hugues le Grand n'osa ou ne voulut pas prendre la couronne. Il jugea plus prudent de se donner un roi qui lui devrait tout, et au nom duquel il pourrait régner. Il détermina les seigneurs à envoyer une députation de comtes et de prélats en Angleterre. Guillaume, archevêque de Sens, porta la parole. Il se présenta devant Otgive et lui demanda son fils (le futur Louis

IV) au nom de toute la France. Athelstan, frère d'Otgive, n'osait livrer son neveu, il craignait une trahison ; mais Otgive jugea mieux, elle le donna avec une joie extrême. Hugues vint recevoir le jeune prince avec tous les seigneurs à Boulogne, lui rendit hommage sur la grève même, et le mena sacrer à Laon par Artaud, archevêque de Reims, dépouillé naguère par Herbert, et depuis peu rentré dans son archevêché.

Une curieuse alliance

Otgive vint rejoindre son fils et l'aida longtemps de ses conseils. Mais plus tard, Louis se brouilla avec Hugues, se lassa des avis de sa mère, qu'il retint à Laon, où elle se regardait presque comme prisonnière. Cette conduite de son fils est peut-être une des causes qui inspirèrent à Otgive une démarche qui laisse à ses dernières années une renommée moins honorable. Elle fuit de Laon pour épouser en 941 un des fils de Herbert, de ce même comte qui avait tenu Charles III prisonnier. On ne connaît pas très bien les raisons de cette alliance.

Elle mourut peu après lors d'un accouchement (951), laissant après elle, avec une réputation de sagesse et d'habileté, la honte de cette alliance qui lui fut reprochée. Elle n'avait point eu d'autre fils que Louis d'Outremer avec Charles. Emma, femme de Raoul, était morte un peu plus d'un an avant son époux Raoul.

Béatrice de Vermandois

(née vers 870, morte en 930)

Épouse Robert I^{er}, pas encore roi de France, en 893.

Fille de Herbert I^{er}, comte de Senlis, Vermandois, Péronne et Saint-Quentin, et de Béatrice de Morvois, Béatrice de Vermandois épousa Robert de Blois probablement en 893, devenu comte de Paris par la grâce de Charles le Simple. Lorsqu'en 922, ce

dernier fut déposé, Robert devint roi de France, mais il fut tué l'année suivante.

Si le règne de cette femme de grande ténacité fut court et si l'on dispose de peu de renseignements sur elle, elle ne tomba pas dans l'oubli, en raison des deux enfants qu'elle donna au roi. Emma (née vers 894 et morte en 934), qui deviendra reine de France après avoir épousé Raoul I^{er}. Hugues le Grand (né en 897 et mort en 956), père d'Hugues Capet et qui fut comte de Paris, marquis de Neustrie de 923 à 956, puis duc des Francs, que l'on appela également Hugues le Blanc en raison de son teint pâle ou encore Hugues l'Abbé en raison des nombreux monastères (Saint-Denis, Saint-Martin de Tours, Saint-Germain des Prés) dont il était l'abbé laïque.

Emma de France

(née vers 894, morte en 934)

Épouse Raoul, pas encore roi de France, en 921.

Fille du roi Robert I^{er} et de la reine Béatrice de Vermandois, Emma épousa Raoul en 921, cependant qu'il n'avait pas encore accédé au trône de France. C'est Hugues le Grand, frère d'Emma, qui détermina l'élection de Raoul après la mort de Robert I^{er} (923) dans une bataille que lui avait livrée Charles le Simple.

Fille et nièce de roi (son oncle Eudes avait été élu roi de France en 888), Emma donna la couronne à son époux. Charles le Simple vivait encore et Herbert, tout en le retenant prisonnier, en faisait un épouvantail toujours prêt à effrayer Raoul : aussi Otgive, reine du temps de Charles le Simple, essayant de tirer parti de cette position, mariait sa sœur Édith avec Hugues le Grand, cherchant par là à se faire un appui de cet homme puissant qui faisait les rois. Herbert désirait avoir dans son domaine la ville de Laon que Raoul ne lui voulait pas céder. Il en fit le siège, et la reine Emma, qui s'y

trouvait renfermée, la défendit avec habileté. Les deux reines employèrent alors des armes diverses. Otgive pressait les négociations, Emma combattait en attendant le secours que lui préparait son mari. Herbert tira Charles le Simple de sa prison pour le conduire à Reims, et donner au roi Raoul I^{er} la crainte de le voir couronner de nouveau. Les événements devenaient graves, et le choc paraissait imminent. Raoul accourut sur les bords de l'Oise avec une armée pour seconder les efforts de la reine Emma, dont rien n'avait pu ébranler le courage. Alors Hugues, qui ne voulait fortifier aucun parti, se posa comme médiateur entre Herbert et Raoul, et détermina celui-ci à céder enfin la ville de Laon. Emma, non sans regret, remit la place aux mains d'Herbert, qui renouvela son serment à Raoul, et ramena le simple Charles à Ham.

Emma mourut en 934, et Raoul lui survécut un peu plus d'un an. Hugues le Grand n'osa ou ne voulut pas prendre la couronne. Il jugea plus prudent de se donner un roi qui lui devrait tout, et au nom duquel il pourrait régner. Il détermina les seigneurs à envoyer une députation de comtes et de prélats en Angleterre. Guillaume, archevêque de Sens, porta la parole. Il se présenta devant Otgive et lui demanda son fils (le futur Louis IV) au nom de toute la France, avant de recevoir le jeune prince avec tous les seigneurs à Boulogne, lui rendant hommage sur la grève même, et le menant sacrer à Laon par Artaud, archevêque de Reims, dépouillé naguère par Herbert, et depuis peu rentré dans son archevêché. Le trône de France, passé un moment aux Robertiens, revenait aux Carolingiens jusqu'à l'avènement en 987 d'Hugues Capet, fils d'Hugues le Grand.

Gerberge de Saxe

(née vers 915, morte le 5 mai 984)

Épouse Louis IV d'Outremer, roi de France, en 939.

Sœur de l'empereur Othon, fille d'Henri I^{er} de

Germanie et de Mathilde de Rhingelheim, elle était veuve du duc de Lorraine Gislebert lorsqu'elle épousa Louis d'Outremer en 939, qui avait récupéré le royaume de son père, Charles le Simple, à la mort de Raoul en 936.

Elle fit plusieurs voyages en Germanie pour engager Othon à combattre pour la France. Elle sut défendre, les armes à la main, les terres de son douaire, attaquées par les enfants du premier lit de Gislebert. Elle sut gagner l'amitié de son frère, qui mit toutes les forces de la Lorraine à sa disposition. Faisant preuve de caractère, elle conduisit des missions diplomatiques et assura la défense de cités comme Laon.

Cependant, la contestation des grands vassaux demeura, et parmi les plus turbulents se distinguait Hugues le Grand, qui n'hésita pas à faire prisonnier Louis IV en 945. C'est sans doute grâce à l'appui de son frère Othon que Gerberge obtint la libération de son époux et la soumission d'Hugues. Elle ménagea assez habilement ce dernier pour le déterminer à placer son fils Lothaire III sur le trône à la mort de son époux, en 954. Tâche ardue, car les liens de parenté d'Hugues le Grand avec les rois Robert I^{er} et Raoul l'avaient amené à revendiquer la couronne pour lui-même. En contrepartie, il obtint la Bourgogne et l'Aquitaine.

Soucieuse de consolider le pouvoir de son fils qui n'avait que treize ans à la mort de Louis IV, elle organisa le mariage entre lui et Emma d'Italie (965), belle-fille de l'empereur Othon I^{er}. Elle sut conquérir l'estime, et quand elle mourut à soixante-neuf ans, quinze ans après la mort de Louis, les peuples honorèrent sa mémoire.

Gerberge eut sept enfants avec Louis : Lothaire, né en 941, qui devint roi de France sous le nom de Lothaire III ; Mathilde (née en 943), mariée à Conrad, roi de Bourgogne ; Carloman (né en 945 et mort avant 953) ; Albérade (née en 958), mariée à Renaud, comte de Reims ; Louis (né en 948 et mort en 954) ; Henri, enfant mort-né en 953 ; Charles,

qui fut duc de Lorraine après la mort de son oncle et qui, plus tard, fut exclu de la royauté par Hugues Capet.

L'exhibition des couples royaux



LE POINT DE VUE
FÉMINISTE

« Quelle que soit donc la réalité de la relation entre le roi et la reine, la manifestation du pouvoir royal (ou impérial) passe par l'exhibition du couple qui l'incarne, et donc par celle de la reine (ou de l'impératrice), ce qui ne manque pas d'influer sur la représentation même du pouvoir. Le sacre est l'un des moyens privilégiés de cette démonstration. Comme tous les empereurs, toutes les impératrices sont sacrées. Les dernières Carolingiennes paraissent avoir été sacrées chaque fois que possible, généralement au lendemain de leur mariage lorsqu'elles épousent un homme déjà roi ; c'est le cas de Frédérune, première épouse de Charles le Simple, et de Gerberge, épouse de Louis d'Outremer. Emma I^{re} est sacrée en même temps que Raoul, comme Adélaïde d'Anjou en même temps que Louis V. Les premières Capétiennes sont quant à elles sacrées avec assiduité.

Les voyages au sein de leur royaume sont aussi, pour les dirigeants, le moyen de se montrer à leurs peuples dans l'exercice de leurs responsabilités et de leur puissance : gestion des relations publiques, maintien de l'ordre et production d'héritiers. La reine Emma et le roi Raoul dirigent ensemble le siège de Laon, en 927, et six ans plus tard c'est encore "en compagnie d'Emma et d'une armée puissante que Raoul va assiéger Château-Thierry". Gerberge accompagne Louis d'Outremer dans pratiquement tous ses déplacements, et c'est à ses côtés qu'elle accouche, à Laon, de jumeaux.

Les actes officiels sont encore une autre manière de

montrer le couple au pouvoir. L'initiative est prise par les Carolingiens, à la génération des petits-fils de Charlemagne, et elle est la conséquence logique de la création de l'*honor* de la reine, à la même époque. Les qualificatifs utilisés sont évidemment de la première importance. L'épouse du fils aîné de Louis le Pieux, Ermengarde, est "appelée *consors regni* dans un diplôme de son mari Lothaire I^{er}, tradition amplifiée ensuite pour l'impératrice Angelberge, épouse de Louis II". »

(Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique, Ve-XVI^e siècles*, Perrin, 2006)

Emma d'Italie

(née vers 948, morte en 988)

Épouse Lothaire III, roi de France, en 966.

Sainte Adélaïde de Bourgogne, épouse successivement de Lothaire, roi d'Italie, et d'Othon I^{er}, empereur d'Occident, avait eu de son premier mariage une fille du nom d'Emma, qui fut mariée, en 966, à Lothaire III, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge de Saxe.

La reine avait donné naissance peu après son mariage au futur Louis V, puis à un second fils Othon (qui devint chanoine à Rome), lorsque la vie du couple royal fut entachée par des rumeurs d'adultère instillées par Charles de Lorraine (Lotharingie), frère du roi. On prêta à Emma une liaison coupable avec Adalbéron dit Ascelin, récemment promu évêque de Laon, et un synode fut convoqué en 977 par l'archevêque de Reims et oncle d'Ascelin, afin de faire toute la lumière sur ce scandale. La reine ainsi que l'évêque furent innocentés, et Charles de Lotharingie exilé.

Selon la chronique, Emma d'Italie aurait été loin d'hériter des vertus de sa mère, car la clameur publique l'accusa d'avoir empoisonné son mari au

bout de vingt ans de règne (986). Sans s'alarmer d'abord de ces bruits sinistres, Emma appela les seigneurs auprès de son fils Louis V, déjà couronné à Compiègne du vivant de son père. Elle leur fit renouveler serment de fidélité et parvint à se faire nommer régente à Reims par l'influence d'Adalbéron, en sorte que la confiance qu'elle mit en lui fut un nouveau motif de la blâmer.

Aussi le jeune Louis V, circonvenu par les seigneurs qui l'entouraient, crut sa mère coupable et la fit éloigner de la cour, tandis qu'il assiégeait Ascelin qui se vit forcé de quitter Laon. Emma eut alors pour défenseur le célèbre Gerbert d'Aurillac, celui qui fut pape depuis sous le nom de Sylvestre II, et dont Ascelin avait été l'élève. Il dicta une lettre que la reine envoyait à l'impératrice Adélaïde, sa mère. « J'ai tout perdu en perdant le roi, lui fait-il dire. Je n'avais d'espérance qu'en mon fils, il est devenu mon ennemi. Tous ceux à qui je témoignais le plus d'amitié se sont éloignés de moi. On invente d'horribles choses contre l'évêque de Laon. On veut même lui ôter sa dignité pour me couvrir d'une éternelle confusion. Ô ma mère, secourez promptement une fille accablée de douleur, mettez-vous en état de vous joindre à nous et faites une puissante ligue contre les seigneurs qui entourent mon fils, afin de les forcer à nous laisser en repos ! »

Mais avant que ces lettres eussent produit en Allemagne l'effet qu'en attendait la reine, Louis V mourut l'année suivante d'une chute de cheval, sans descendance, la rumeur attribuant parfois à Emma cette mort, parfois à Adélaïde d'Anjou, femme du jeune souverain. Charles de Lorraine, prétendant au trône mais supplanté par Hugues Capet, petit-fils de Robert I^{er}, enleva Emma et Ascelin, les confinant dans une prison. Après qu'elle s'en fut échappée, Emma traîna une vie méprisée et mourut en Bourgogne – terre d'origine de sa mère – dans l'humiliation et l'obscurité, quoique ses crimes n'eussent jamais été prouvés.

Adélaïde d'Anjou

Adélaïde d'Anjou ou Alix la Blanche

(née vers 945, morte en 1026)

Épouse Louis V, pas encore roi de France, en 981.

Sœur de Geoffroy d'Angers, elle était la fille de Foulques II, comte d'Anjou, et de Gerberge du Maine. Lorsqu'elle épousa le jeune Louis V (pas encore roi) à Brioude, elle était veuve du comte Étienne de Gévaudan (mort en 970) dont elle avait eu des enfants, et du comte Raymond de Toulouse (mort en 978).

Son époux lui déplaisant – le mariage avait été savamment organisé par Lothaire III, père de Louis –, on prétend qu'elle imagina de conduire Louis au-delà de la Loire, en le persuadant qu'il pourrait faire la conquête de l'Aquitaine, et que là elle le laissa pour prendre la fuite en Provence, fit dissoudre son mariage (983) avec le futur roi de France et se maria avec Guillaume dit le Libérateur, comte de Provence.

Cependant, on ne sait ni comment ni par qui elle fit casser son mariage princier. Ramenée par Lothaire qui alla la chercher, elle était semble-t-il toujours mariée à Louis lorsqu'il devint roi de France en 986, car ce double mariage faisait grand bruit à Rome. Le souverain mourut l'année suivante, et Adélaïde fut accusée de l'avoir empoisonné, comme on avait accusé Emma d'avoir empoisonné Lothaire un an plus tôt, mais les chroniques incomplètes du temps ne fournissent aucune preuve à l'appui de cette double accusation.

La reine éphémère oublia vite sa nouvelle condition pour rester comtesse d'Arles. Certains auteurs avancent qu'elle rendit son dernier souffle en 993, mais il semble que ce soit en réalité l'année de la seule mort du comte Guillaume, son époux. Adélaïde, elle, se serait remariée en 1016 – à l'âge de 71 ans – avec le comte Othon de Bourgogne, et

serait morte en 1026.

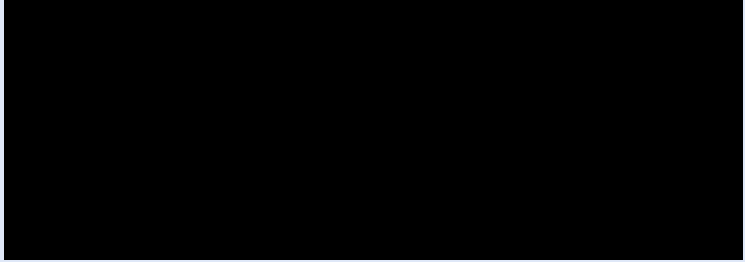
Adélaïde d'Anjou n'eut aucun enfant de Louis V.



Les Capétiennes



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 8

D'Adélaïde à Adèle

DANS CE CHAPITRE :

»

Adélaïde d'Aquitaine

»

Rozala de Provence

»

Berthe de Bourgogne

»

Constance d'Arles

»

Mathilde de Franconie

»

Anne de Kiev

»

Berthe de Hollande

»

Bertrade de Montfort

»

Lucienne de Rochefort

»

Adèle de Savoie

Dix-sept rois pour trente reines



« L'observation de la maison royale de France, pour ne s'en tenir qu'à elle, fait apparaître la très grande fragilité du statut d'épouse royale jusqu'à la fin du XII^e siècle. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. De Charles le Chauve jusqu'à Philippe Auguste, dix-sept rois épousent trente femmes, dont dix sont répudiées et deux non reconnues comme légitimes.

Deux des dix répudiations relèvent de ce qu'on pourrait appeler la nécessité dynastique. La première est celle de Rozala de Provence (rebaptisée Suzanne), veuve du comte de Flandre, bizarrement mariée aux alentours de la cinquantaine au futur Robert II, alors âgé de seize ans. Calcul politique de son père Hugues Capet, à l'évidence, à l'affût de toutes les alliances possibles dans la situation calamiteuse qui était la sienne. Sans doute s'est-elle révélée très rapidement ménopausée, car elle est répudiée après seulement quatre ans de mariage, du vivant même de Capet (992), sans provoquer de problème majeur du côté de la papauté. La seconde touche la deuxième épouse du même Robert le Pieux, Berthe de Bourgogne. Aimée de lui dès sa jeunesse, épousée en 996, elle est répudiée en 1001 à la demande de Rome, en vertu de sa lutte contre "l'inceste". Robert plie sans difficultés car Berthe est probablement stérile.

Toutes les autres répudiations sont motivées par le "bon plaisir royal". Charles le Chauve se sépare d'Ermentrude après vingt-cinq ans de mariage et de nombreux enfants, dont le monarque suivant, Louis le Bègue.

Dans un cas seulement, le bon plaisir se conjugue au féminin. Adélaïde d'Anjou, veuve du comte de Gévaudan et mariée à trente-cinq ans à Louis V qui en a quinze, le quitte après quelques années de vie commune pour épouser Guillaume d'Arles. »

(Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique, V^e-XVI^e siècles*, Perrin, 2006)

Adélaïde d'Aquitaine

(née vers 945, morte le 15 juin 1006)

Épouse Hugues Capet, pas encore roi de France, en 968.

Fille du comte de Poitiers et duc d'Aquitaine Guillaume III dit Tête d'étaupe et d'Adèle de Normandie, Adélaïde épousa vers 968 Hugues Capet, qui n'était encore que duc de France. Ne parvenant pas à s'emparer de l'Aquitaine et de son principal comté, Hugues avait en effet préféré s'allier à la famille.

L'historien Helgaud de Fleury parle de sa sollicitude pour l'éducation de Robert, leur fils né en 972 qui deviendra roi sous le nom de Robert II. Quand une maladie faillit le lui enlever à l'âge de onze ans, elle avait multiplié les soins et les prières. Dès qu'elle le vit sauvé, elle le confia au savant Gerbert, alors évêque de Reims, qui inspira au jeune prince l'amour de l'étude, ce qui devait faire de Robert un roi pieux et savant. Avant le couronnement d'Hugues, le couple habita le plus souvent à Paris ou à Orléans. D'une grande piété, Adélaïde ne négligea pas les œuvres de charité et fit construire plusieurs monastères.

Lorsque Hugues Capet fut élu roi à Senlis le 3 juillet 987, Adélaïde devint reine, rôle qu'elle tint pleinement. Dès la fin de l'année, leur fils fut couronné à Orléans, Hugues Capet prenant soin de l'associer à son trône, afin d'être plus sûr que ses droits n'y seraient pas contestés ; et déjà Robert s'était fait aimer du peuple. Helgaud écrit : « Il semblait fait pour porter la couronne. Nul n'avait plus d'habileté à manier les armes. On le voyait se tenir debout sur l'étrier sans perdre jamais l'équilibre et sans plier le jarret. » Ce qui paraît donner une idée étroite des qualités alors requises pour faire un roi. Ce n'étaient pourtant là que des avantages physiques. Mais au moral Robert était doué d'un esprit brillant, d'un cœur sincère et indulgent, et possédait toutes les douces vertus

capables de faire chérir sa personne et affermir l'autorité des Capétiens.

Robert, qui fut marié tout jeune avec une femme de cinquante ans, Suzanne-Rozala de Provence, secoua la tutelle parentale en s'éprenant de Berthe de Bourgogne qu'il épousa dès la mort d'Hugues. Les années suivantes, Adélaïde assista impuissante aux démêlés matrimoniaux de son fils ponctués d'interventions du pape.

Elle eut au moins trois enfants avec Hugues Capet : Gisèle (née vers 969 et morte vers 1000), dame d'Abbeville, épouse d'Hugues I^{er} premier seigneur d'Abbeville ; Robert, né en 972 et qui deviendra roi sous le nom de Robert II ; Edwige ou Avove (née en 974 et morte après 1013), qui épousa en premières noces Régnier IV comte de Hainaut, en secondes noces Hugues III comte de Dalsbury.

Rozala de Provence

Suzanne-Rozala de Provence

(née vers 937, morte en 1003)

Épouse Robert II, pas encore roi de France, en 988.

Avant de devenir roi puis d'épouser Berthe de Bourgogne à la fin de l'année 996, Robert II épousa Suzanne-Rozala de Provence en 988, femme âgée d'environ cinquante ans, fille de Béranger II, roi de Provence et d'Italie, et de Willa d'Arles. Partie jeune en exil avec sa famille, son père ayant perdu son trône, elle avait passé une partie de sa jeunesse en Germanie, et avait été mariée au comte de Flandre Arnoul II le Jeune.

Son second mariage, avec le futur Robert II, fut imposé par Hugues Capet, père de Robert, qui vit sans doute dans cette union un intérêt pour sa couronne : Rozala étant de famille étrangère, cette alliance permettait à la nouvelle dynastie d'être reconnue. En outre, Suzanne apportait en dot le Ponthieu et le port de Montreuil-sur-Mer,

possessions permettant une ouverture vers le Nord.

En 992, Robert se sépara de celle qui avait changé son nom en Suzanne, et qui se réfugia en Flandre auprès de Baudouin IV, fils né de son premier mariage, une partie de sa dot restant acquise à la couronne. On peut lui reconnaître le titre de reine de France, puisqu'elle était toujours mariée à Robert lorsque celui-ci devint roi à la mort de son père en octobre 996, et avant qu'il n'épousât Berthe.

Berthe de Bourgogne

(née vers 964, morte en 1031)

Épouse Robert II en 996.

Fille de Conrad, roi de Bourgogne, et de Mathilde, fille de Louis IV d'Outremer, Berthe de Bourgogne était issue de grandes familles. Lorsque Robert II l'épousa après la mort d'Hugues Capet (996), il avait vingt-six ans. Depuis plusieurs années il portait le titre de roi, car Hugues avait pris la sage précaution de l'associer au trône afin que son droit ne fût pas contesté ; déjà les peuples l'aimaient. Robert, outre ses qualités physiques (*cf. supra*) avait d'autres titres à l'amour de ses sujets. Son esprit, éloigné de toute dissimulation, son cœur, rempli d'une douce indulgence, la vivacité de sa foi, la ferveur de sa piété firent chérir sa personne, et affermirent l'autorité de la dynastie capétienne ; ces vertus douces s'alliaient à l'amour de l'étude qui en fit un des hommes les plus savants de son temps.

Berthe était la veuve d'Eudes, comte de Blois. Mathilde, sa mère, était fille de Louis d'Outremer et de Gerberge de Saxe, et cousine de Robert au deuxième degré. Plus malheureusement encore, Robert avait tenu, sur les fonts de baptême, un des enfants du premier lit de Berthe. Ce double empêchement n'arrêta point le mariage : la liaison de Berthe et Robert était ancienne, ayant pris corps du vivant d'Hugues Capet. Robert aimait Berthe, dont l'humeur était douce et la beauté remarquable.

Anathème

Pour rendre régulier un mariage que prohibaient les canons, on convoqua un synode qui fournit une dispense, et Archambaud de Sully, archevêque de Tours, les maria. Mais à peine les époux avaient-ils goûté le bonheur d'être ensemble que le pape Grégoire V appelé au trône quelque temps plus tôt réunit en 996 un synode à Pavie, où il fut décrété : « Le roi Robert, qui, malgré l'interdiction apostolique, a épousé sa parente, doit se rendre auprès de Nous pour Nous donner satisfaction, de même que les évêques qui ont autorisé ces noces incestueuses. S'ils refusent de venir, qu'ils soient privés de la communion. » Le roi essaya inutilement de négocier, envoyant à Rome un ambassadeur réputé pour son habileté : « Nous avons certaines affaires en litiges avec le Saint-Siège, dit-il. Assurez Grégoire V que je lui donnerai satisfaction sur tous les points s'il me laisse ma femme. » Le pape refusa le compromis et ordonna, une fois encore, à Robert de quitter Berthe.

L'ambassadeur revint à la cour de France, où le roi accueillit son message avec une grande colère : « Jamais je ne me séparerai de ma femme, dit-il. Elle m'est plus chère que tout au monde ! Je veux que l'univers entier le sache ! » Quelques mois passèrent, et le pape, en voyant l'obstination de Robert, convoqua à Rome en 998 un concile général qui rendit les graves sentences suivantes :



LITTÉRATURE

« Canon I – Le roi Robert quittera Berthe, sa parente, qu'il a épousée contre les lois. Il fera une pénitence de sept années, selon la discipline de l'Eglise. S'il refuse, qu'il soit anathème. La même sentence est rendue contre Berthe.

Canon II – Archambaud, archevêque de Tours, qui a consacré cette union, et tous les évêques qui ont assisté à ce mariage incestueux sont suspendus de la

sainte communion jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome pour y donner satisfaction. »

Désolation

L'arrêt du concile l'avait frappé d'excommunication, lui et sa femme, les rejetant ainsi de l'Église s'ils refusaient de se soumettre. L'anathème, qui était la plus forte peine que le pape pût prononcer, condamnait vivant à la damnation éternelle. Profondément pieux, Robert pourtant ne céda point et garda son épouse qu'il préférait au salut de son âme. En voyant qu'il persistait, le pape fit plus. Il lança un interdit sur toutes les terres du domaine du roi et mit sa menace à exécution, condamnant le souverain à sept ans de pénitence. Après la cérémonie d'excommunication, Robert et Berthe, glacés d'épouvante, s'enfermèrent dans leur palais.

C'était la première fois qu'un tel arrêt frappait des populations entières : plus de chants sacrés, plus d'offices saints, plus de sacrements. On administrait seulement la pénitence aux malades et le baptême aux enfants en danger de mort. On ne célébrait plus les saints mystères, les églises étaient fermées, les images des saints voilées. La cloche n'annonçait plus l'approche d'une fête, le mariage d'un ami, ni l'agonie d'un frère. Une consternation muette frappa tous les cœurs. On supplia le roi de céder. Robert, en proie à une douleur amère, regardait tantôt son épouse aimée, tantôt son peuple en souffrance. Il voyait les seigneurs et les habitants de la cité fuir sa présence naguère tant chérie. Son palais était devenu désert. Ce jardin, si souvent rempli de la foule des pauvres que la libéralité du bon roi entretenait, était silencieux. Les pauvres mêmes redoutaient de goûter aux restes d'un excommunié ; ces restes étaient jetés comme souillés, et les vases qui les avaient contenus devaient être purifiés par le feu. De toute la maison du roi, il n'était resté que deux serviteurs qui préparaient ces tristes aliments. Berthe et Robert mangeaient le pain de la douleur dans l'amertume et dans les larmes.

Cependant, Berthe allait devenir mère, le roi se flattait que la naissance d'un héritier de son sceptre désarmerait la sévérité du pontife et ferait ratifier son union. Mais l'inquiétude et le chagrin avaient tari, dans le sein de la mère, les sources de la vie de l'enfant. Berthe mit au monde un enfant mort, et le bruit, dont Abbon se fait l'écho dans ses chroniques, se répandit parmi la multitude crédule que la reine avait accouchée d'un monstre qui avait les pattes et le cou d'une oie.

Répudiation de façade

Plus de bornes alors au désespoir des Parisiens, la clameur publique s'élève contre le couple royal. La douleur des fidèles ne pouvait plus croître. Robert céda enfin, laissant partir en 1001 la reine qui commençait à dépérir. Le jour des adieux, dès que Berthe eut franchi le seuil du palais et qu'elle fut hors de l'enceinte des murs de la cité, un cri de joie signala son départ. Les cloches en branle se firent entendre, la foule remplit les églises et de là se porta sous les fenêtres du roi pour le remercier.

Si quelque chose put le consoler de son sacrifice, ce fut le bonheur qu'il vit renaître autour de lui. Mais s'il répudia Berthe, fournissant pour prétexte qu'elle ne lui avait pas donné d'enfant, il ne souffrit pas que l'honneur de celle qu'il avait appelée son épouse pût être terni. Il voulut qu'elle conservât le titre de reine et qu'elle fût entourée des mêmes respects que si elle était restée sur le trône. Berthe continua ainsi à voir son ancien époux, partageant secrètement sa couche chaque nuit. En 1008, après l'assassinat du favori du roi, elle effectua même avec Robert II un voyage à Rome où ils tentèrent d'obtenir du pape Sylvestre II l'annulation du mariage du roi avec Constance d'Arles qu'il avait épousée en 1003. Mais le souverain pontife refusa. Berthe mourut en 1031, peut-être au château de Melun. Robert, inconsolable, ne lui survécut que quelques mois.

Berthe n'eut aucun enfant avec Robert II.

Constance d'Arles

(née vers 984, morte en le 25 juillet 1032)

Épouse Robert II en 1003.

Constance d'Arles ou de Provence, fille du comte d'Arles, Guillaume I^{er}, remplaça la bonne reine Berthe. La blancheur du teint de cette princesse lui fit donner le surnom de Candide ou de Blanche. Mais sa beauté était déparée par les défauts de son caractère. Dès qu'elle parut à la cour, elle voulut en changer l'ordre et la noble simplicité.

Par qui le scandale arrive à la cour

Le moine Raoul Glaber lui reprocha d'avoir amené de jeunes Provençaux dont le costume, la tête à demi rasée, le visage sans barbe, convenaient mieux dit l'historien, « à des baladins et à des bouffons qu'à de nobles seigneurs qui accompagnent leur reine ».

Constance se rit des murmures, et n'écouta pas davantage les représentations de son époux. Elle ne fut pas longtemps avec lui sans éprouver sa patience. Elle prétendait s'immiscer dans tous les secrets de l'État. Elle voulait que les grâces et les faveurs passassent toutes par ses mains. Son humeur inégale et le peu d'équité de ses jugements rendirent ses choix odieux. Si elle se croyait moins honorée qu'elle ne prétendait l'être, elle éclatait en plaintes, et le roi, toutes les fois qu'il accordait une grâce, avait coutume de dire : « Surtout, prenez garde que Constance ne le sache ! » Toutefois, il s'inquiétait peu de lui plaire ou non, et suivait franchement la ligne de conduite qu'il s'était tracée.

Au nombre des devoirs du bon roi, l'aumône tenait un des premiers rangs. Telle était sa facilité que les pauvres en abusaient parfois. Un jour qu'il était à table à côté de la reine, un des pauvres qu'il

nourrissait coupa un gland d'or attaché au vêtement royal. Quand Robert se leva, Constance le regardant d'un air d'ironie : « Qui donc, ô mon bon Seigneur, lui dit-elle, a déshonoré votre robe, et a coupé le gland qui l'ornait ? – À celui qui l'a pris, répondit le roi, cet or sera plus profitable qu'à moi. » Une autre fois, des voleurs ayant enlevé la frange d'or d'une des tentures de son appartement, allaient passer à une autre ; le roi, qui les avait vus, se contenta de leur dire : « En voilà assez pour une fois, hâtez-vous de sortir. Si la reine vous voyait, vous ne seriez pas quittes si facilement », rapporte Helgaud dans sa *Vie de Robert*.

Assassinat d'Hugues de Beauvais

Il fallait en effet que Robert protégéât de son autorité royale tous ceux qui avaient eu le malheur de déplaire à la reine : la mort d'Hugues de Beauvais prouve à quel degré Constance savait pousser ses vengeance. Robert avait donné sa confiance à Hugues, son filleul, né du premier mariage de Berthe de Bourgogne. De ce fils de sa première épouse, il avait fait son ministre, et un ami dans le sein duquel il versait ses chagrins. Il l'avait fait comte de Beauvais et gouverneur de Paris. L'église d'Orléans l'avait pris pour avoué (chargé des intérêts temporels d'une église). Le roi l'entourait de soins.

Constance le détestait de plus en plus. Elle chercha plusieurs moyens de s'en débarrasser. Enfin elle écrivit à Foulques Nerra (Foulques le Noir), comte d'Anjou, que ses crimes multipliés et sa pénitence ont rendu fameux. Foulques n'eut garde de manquer une occasion de signaler son audace, il répondit à la reine et lui manda, dit la chronique, qu'elle fît « bonne chière », que « dans brief [d'ici peu] » elle serait vengée d'Hugues, et que « jà ne saurait être monté en si haute autorité que l'on ne l'en fît bien descendre ».

On sut que la cour projetait une grande chasse. Les Angevins, chargés de leurs armures, la visière baissée, vont dans la forêt où ils sont assurés de remplir leur horrible mission. Lorsqu'ils jugent que Robert et son ami sont assez éloignés de leur suite, ils sortent au nombre de douze de l'embuscade où ils se tenaient cachés, passent devant le roi en lui faisant une profonde révérence, et sous ses yeux entraînent Hugues qui se sent saisir et arrêter sans pouvoir opposer de résistance. Robert s'écrie. Il se précipite entre les assassins et la victime, il ordonne, il supplie, il invoque la pitié, la religion. Tout est inutile, les meurtriers frappent leur victime et disparaissent dans l'épaisseur de la forêt en laissant le roi au comble de l'horreur et de la stupefaction.

Robert retourne accablé rejoindre les siens, leur dit le sinistre événement, et veut faire chercher et poursuivre les coupables. Il n'en connaissait aucun, mais il soupçonnait trop que la reine ne devait pas être étrangère à cet attentat accompagné de circonstances qui le rendaient si outrageant pour la majesté royale. Après les derniers devoirs rendus à son ami, Robert fit faire une enquête sévère, et bientôt il ne put douter que Foulques-Nerra ne fût le coupable. Il le fit sommer de comparaître dans le délai de trois semaines pour faire amende honorable, présenter ses complices, ou les désavouer.

Puérilité de la reine, constance du roi

Tels étaient les chagrins que la reine suscitait à son époux. Robert cependant lui laissait à la cour toutes ses prérogatives. Constance paraissait avec pompe dans les solennités. Son nom se joignait à celui du roi dans les ordonnances. Pour le pieux Robert, sa consolation unique était l'étude et la prière. Il avait réglé sa vie de manière à trouver du temps pour tout. Comme le grand Alfred, il partageait ses heures en brûlant des cierges d'inégale longueur.

Ses chagrins n'altéraient pas son angélique douceur. Sa bonté éclatait par les traits les plus touchants. Qui ne sait ce pardon accordé à douze conspirateurs qu'il ordonna d'absoudre, qu'il fit communier et manger avec lui, et dont il prononça la grâce en disant : « Peut-on mener à la mort des hommes qui se sont réconciliés avec leur Dieu et qui ont mangé avec leur roi ? » Qui ne sourit à la pieuse industrie qui enlevait les reliques des reliquaires pour éviter qu'on ne fît de faux serments ?

Quant à sa foi, elle était telle qu'on a dit de lui : « Il semblait voir les saints mystères plutôt que les croire. » Robert aimait la musique, elle était même pour lui une véritable consolation dans ses ennuis domestiques. Aux heures de loisir, il composait de belles hymnes qu'il envoyait au pape dans son palais de Latran. On le voyait, les jours de fête, venir à l'église de Saint-Denis, revêtu de la chape de soie et la couronne sur la tête, chanter vêpres et matines au milieu des chantres et des moines dont il dirigeait les chœurs, battant la mesure avec son sceptre. Un jour, Constance se plaignit qu'il n'eût jamais fait de vers pour elle. Robert ne prit pas garde à ce nouveau caprice, mais la demande se renouvela avec la fermeté absolue que la reine savait mettre dans ses plus simples souhaits. Fatigué de ces obsessions, le bon roi feignit de céder, et l'on prétend qu'il lui montra le premier verset d'une hymne qu'il venait d'achever, et qui commence par ces mots : *O constantia martyrum* (Ô patience des martyrs !). Troublée par ce calembour latin, la reine se trouva satisfaite, croyant y voir son nom.

Cruauté

À côté de ces puérités de la vanité, la reine mettait son orgueil à paraître orthodoxe. Elle croyait se rendre agréable à Dieu par sa cruauté, et les missions les plus sévères ne la révoltaient pas. Une hérésie nouvelle qui s'était introduite en France avait séduit des femmes, de simples fidèles, des prêtres même, des hommes éminents dans le clergé d'Orléans. Les fauteurs de l'hérésie furent jugés à

Orléans, et on en condamna treize au feu. L'assemblée était réunie dans l'église. La reine se tenait en dehors pour arrêter le désordre et (ce trait est une indication curieuse de la manière dont les rois exerçaient le pouvoir), revêtue des ornements royaux, elle contenait le peuple par sa présence. Ayant reconnu un prêtre d'Orléans, Étienne Lisoie, qui avait été son confesseur, elle lui creva un œil avec la baguette d'ivoire qu'elle portait à la main et qui, selon la mode du temps, était surmontée d'une tête d'oiseau.

Cette femme cruelle n'avait pas même des vertus de son sexe, la tendresse maternelle. Son avarice était si grande qu'elle laissait ses fils manquer de tout. Hugues, l'aîné, avait été couronné roi en 1017, Robert II suivant en cela l'exemple de son père, en assurant ainsi le trône de son fils et évitant tout partage après sa mort en désignant d'avance son successeur. Les lettres de Fulbert, évêque de Chartres, nous apprennent que ce jeune prince, ne pouvant supporter les vexations continuelles de sa mère, et étant sorti de la cour, voyageait comme un aventurier, et qu'il fut retenu prisonnier par un comte de Bellême sur les terres duquel il avait passé. « J'ose dire, écrivait Fulbert au roi, qu'il est de votre devoir de veiller à ce que le prince ne reste pas dans ce dénuement, autrement vous passeriez pour un mauvais père », écrit Fleury dans son *Histoire ecclésiastique*.

Robert rappela son fils, et exigea de sa femme qu'elle épargnât au moins ses propres enfants. Hugues étant mort en 1026, Constance intrigua pour contrarier les vues de son mari, qui voulait faire couronner Henri, son second fils. Elle multiplia les lettres aux évêques, elle prodigua les flatteries, les menaces, prétendit qu'on devait donner la couronne au mérite et non au hasard de la naissance, que Henri était indigne du trône, tandis que Robert (troisième fils du roi) serait un prince accompli, nous apprend Raoul Glaber dans sa *Chronique*. La fermeté du roi triompha. Il fit sacrer Henri, mais Constance mit dans ses intérêts Baudouin, comte de Flandre, Eudes, comte de

Champagne (elle cédait à celui-ci la moitié de la ville de Sens), et Guillaume VI, duc de Guyenne. Ceux qu'elle ne gagna pas, elle les intimidait. L'évêque Fulbert écrivait, en parlant du sacre d'Henri : « J'y aurais volé, mais ma santé m'en a empêché. J'aurais pourtant surmonté cet obstacle si je n'avais pas craint les emportements de la reine, qui n'est que trop croyable quand elle promet du mal, comme le prouvent toutes ses actions », relate Fleury.

Fauteuse de troubles

Constance se vengea en désolant la vie de son fils et du roi. Elle s'emporta contre Robert, ce troisième fils qu'elle paraissait chérir, et lui reprocha qu'il ne haïssait pas assez son frère. Henri ne pouvait ni vivre à la cour où sa mère le maltraitait ni s'éloigner faute d'argent. Il finit par attaquer Dreux, et s'en emparer, en se révoltant contre son père. Alors Constance mit les armes à la main du jeune Robert qui prit Avallon et Beaune. Il fallut que le roi marchât contre ses fils. Heureusement, les princes ne purent soutenir la pensée de prolonger la guerre contre leur propre père et demandèrent à rentrer en grâce. On lit avec attendrissement les paroles de Robert à cette occasion : « J'ai affligé mon père en voulant plus d'autorité qu'il ne m'en donnait, dit-il. Aujourd'hui je souffre par mes enfants, que Dieu prenne mon repentir en pitié et qu'il nous pardonne à tous ! »

Le bon roi survécut peu à des chagrins si cuisants. Il mourut l'année suivante (1031). Les sanglots éclataient autour de son cercueil. Les veuves, les orphelins, les pauvres, les religieux qu'il avait assistés, les amis dont il s'était plu à s'entourer, formaient son cortège. Sa pompe funèbre était celle d'un père adoré enlevé trop tôt à sa famille. On entendait de toutes parts ces mots répétés longtemps encore après sa mort : « Nous avons perdu notre père ; il nous conservait en paix ; sous lui, nous étions en sûreté, nous et nos biens, et nous ne craignons personne ! »

Vainement le roi, sur son lit de mort, avait désigné Henri pour son successeur : Constance suscita partout des ennemis à ce fils couronné malgré elle. Elle arma ses vassaux, elle s'empara des villes de Soissons et de Sens, des forts de Dammartin, de Colley et de Melun où son époux venait de rendre le dernier soupir. Son inimitié la rend infatigable : elle guerroya, elle négocia, elle menaça, elle implora. Henri est forcé de fuir et d'aller réclamer le secours du duc de Normandie, à l'aide duquel il parvient à reprendre les places que sa mère avait enlevées. Mais Foulques Nerra, s'étant porté comme médiateur, força la reine à un traité. Les deux frères promirent de vivre en paix, Henri comme roi, et Robert comme duc de Bourgogne.

Constance mourut à Melun en 1032. On l'inhuma à côté de l'époux dont elle avait constamment troublé le repos. Les écrivains du temps donnent des éloges au zèle de la reine à propos d'une relique trouvée dans une muraille par un abbé de Saint-Jean-d'Angély. Le bruit s'était répandu que c'était le chef de saint Jean-Baptiste, et la relique fut honorée de tout le royaume. Constance y vint avec son mari. Elle édifia à Poissy un monastère de chanoines réguliers. Mais ses œuvres et ses pratiques de dévotion ne rendent pas plus respectable la mémoire d'une femme qui a cru satisfaire à la religion en s'y appliquant extérieurement, tandis que sa maison, sa famille, son peuple souffraient de sa cruauté, de son avarice et de sa jalousie.

Elle eut sept enfants avec Robert II : Advise (née en 990 et morte en 1063) ; Hugues (né en 1007 et mort en 1026) ; Henri, né en 1008, qui devint roi de France sous le nom d'Henri I^{er} ; Adélaïde de France (née en 1009 et morte en 1079) ; Constance de France (née en 1010) ; Robert (né en 1011 et mort en 1076), qui devint duc de Bourgogne sous le nom de Robert I^{er} lorsque son frère Henri hérita du trône en 1031 ; Eudes (né en 1013 et mort en 1055).

Ô Constance des martyrs,

Constance longue à pâtir,

Constance des harpies

Constance la plus impie,

Constance des femelles

Constance la plus cruelle,

Constance de ton mari

Constance triste et marri

Constance tu fais un saint,

Constance au si froid sein.

(Apocryphe)

Mathilde de Franconie

(née vers 1020, morte en 1034)

Fiancée à Henri I^{er} en 1034.

Fille de l'empereur du Saint-Empire romain germanique Conrad II, Mathilde de Franconie fut fiancée très jeune à Henri I^{er}. Il est probable que leur union, que semble-t-il aucun mariage ne scella, ne fut pas consommée.

Anne de Kiev

(née vers 1024, morte en 1076)

Épouse Henri I^{er} le 19 mai 1051.

Après la mort de son épouse Mathilde de Frise, Henri I^{er} chercha à contracter un nouveau mariage, mais l'Allemagne, dont la famille était selon lui son seul espoir, lui était interdite, car l'alliance était assimilée par l'Église à la parenté, et toutes les

cousines de la reine morte, jusqu'au septième degré, étaient interdites au malheureux veuf. Sur le conseil de son beau-frère Baudouin, il envoya dès 1045 des observateurs de confiance dans tous les royaumes d'Orient, qu'il chargea de lui signaler toutes les princesses à marier dont ils pourraient entendre parler dans ces lointaines contrées.

Pendant quatre ans, Henri attendit qu'on lui signalât une fiancée possible, car toutes les princesses dont on lui parlait étaient peu ou prou ses parentes. Son humeur s'en trouva modifiée. Il devint coléreux et méchant, même avec ses concubines, et lorsqu'elles manifestaient un désir de tendresse, « il faisait l'agacé, nous dit un chroniqueur, et les battait durement. » Elles finirent par s'enfuir du palais, laissant le roi déçu, amer et sans consolation. En avril 1049, l'un de ses informateurs lui révéla que le grand-duc Iaroslav Vladimirovitch, qui régnait à Kiev, avait une fille prénommée Anne, qui n'avait aucun lien de parenté avec Henri et qui était, en outre, d'une beauté ravissante. Sa mère était Ingrid de Suède et de Norvège. La future épouse du roi ne manquait pas de patronymes, puisqu'on la connaît sous les noms d'Anne de Kiev, Anne de Russie, Anne de Ruthénie, Anne d'Ukraine, Anne d'Esclavonie et quelques autres.

Le mariage eut lieu à Reims le 19 mai 1051. Henri avait alors trente-neuf ans et Anne vingt-sept. La reine, sacrée le même jour par l'archevêque Guy de Châtillon, fut appliquée à la prière, libérale envers les pauvres, sensible au malheur, n'occupant le trône que pour y paraître comme compagne du roi, et pour accorder des grâces. Elle ne fut pas épargnée par la dislocation de sa famille d'origine. En 1052, son frère Vladimir mourut, sa mère Ingrid disparaissant dix-huit mois plus tard ; en février 1054, son père Iaroslav s'éteignit, deux autres frères décédant peu de temps après.

Reine mère et femme

courue

La première alliance franco-russe ne devait pas être longue, car Henri I^{er} mourut brusquement à Vitry-aux-Loges le 4 août 1060. Aussitôt, Anne se retira au château de Senlis avec son fils Philippe, qui avait été sacré roi du vivant de son père. La reine mère ne s'était pas vu confier la tutelle de ce fils ; il n'y avait pas à cet égard de coutume établie. Baudouin V, oncle du roi mineur, fut désigné tuteur régent. Afin d'éviter les troubles, la famille royale se montra : en 1060, séjour à Dreux, Paris, Senlis, Étampes. En 1061, à Compiègne, Reims, Senlis, Paris.

Anne vécut dès lors libre de tout souci politique dans son domaine valoisien, se retirant d'abord à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis. Un chroniqueur nous dit qu'elle aimait beaucoup Senlis, « tant par la bonté de l'air qu'on y respirait que pour les agréables divertissements de la chasse à laquelle elle prenait un singulier plaisir ». Elle y ajouta rapidement d'autres agréments. En effet, malgré son veuvage récent, la reine Anne se mit à organiser des réceptions mondaines qui furent très courues. De nombreux seigneurs des environs prirent l'habitude de venir lui faire leur cour et plus d'un parmi eux, rapporte le vicomte de Caix de Saint-Aymour, « apportait ses hommages non seulement à la reine, mais aussi à la femme ».

Enlèvement et remariage

C'est ainsi qu'au bout de trois ans elle épousa Raoul le Grand, comte de Crépy-en-Valois, son aîné de quelques années, qui possédait de nombreux titres : comte de Crépy, de Valois, du Vexin, d'Amiens, de Bar-sur-Aube, de Vitry, de Péronne et de Montdidier. Il était l'un des plus puissants seigneurs de France, se plaisant à dire qu'il ne craignait ni les armes du roi, ni les censures de l'Église. En juin 1063, il répudia Haquenez, sa tendre et juvénile épouse, et enleva la reine, complice, lors

d'une des promenades en forêt dont elle avait l'habitude, pour l'épouser.

Cet enlèvement et le mariage semi-clandestin causèrent un grand scandale dans tout le royaume. En suivant un homme marié, la reine se rendait coupable d'adultères, trois ans après la mort du roi Henri. Haquenez apprenant la raison pour laquelle elle avait été répudiée, se rendit à Rome pour se plaindre au pape Alexandre II, qui l'accueillit avec bonté et chargea Gervais, archevêque de Reims, d'effectuer une enquête, avant d'enjoindre Raoul de se séparer de la reine et de reprendre sa femme légitime. Devant le refus du comte, le pape l'excommunia et déclara nul son mariage avec Anne.

Bravant les foudres de Rome, les deux amoureux voyagèrent ensemble dans le royaume, se cachant si peu, montrant une telle absence de remords, qu'on finit par admettre leur union. Quelques années plus tard, le roi Philippe I^{er} trouva sage de se réconcilier avec eux, admettant même Raoul à la cour. Anne y reparut à son tour avec le titre de reine mère quand le comte mourut, en 1071 ou 1074. On eut pour elle le plus grand respect, et elle régna sur le palais, bien qu'elle ne s'occupât point des affaires de l'État.

Fin

On a dit qu'elle était ensuite retournée en Russie, mais sa tombe, trouvée en 1682 dans l'abbaye de Villiers, près de La Ferté-Alais, donnerait à penser qu'elle n'a pas quitté la France, à moins que le monument funèbre qui portait pour inscription : « Anne, femme d'Henri », ne fût qu'un hommage de la reconnaissance des religieux, et non le lieu de la sépulture de cette princesse. Plus sûrement, ayant obtenu une terre sise à Verneuil, près de Melun, elle y serait morte vers 1076 et assurément avant 1080, sans avoir connu son petit-fils, le futur Louis VI, né en 1081.

Anne de Kiev eut quatre enfants avec Henri I^{er} :

Philippe, né en 1052, qui deviendra roi de France sous le nom de Philippe I^{er} ; Robert, né en 1054 et mort vers 1063 ; Emma, née en 1055 et morte vers 1109 ; Hugues, né en 1057 et mort en 1102, qui fut comte de Vermandois sous le nom d'Hugues I^{er}.

Berthe de Hollande

(née vers 1055, morte le 30 juillet 1094)

Épouse Philippe I^{er} en 1071.

Roi à huit ans sous la tutelle de Baudouin, comte de Flandre, Philippe I^{er} épousa à dix-neuf ans une princesse assez belle, Berthe de Hollande, fille du comte de Hollande Florent I^{er} et de Gertrude de Saxe. C'était en 1072 ; le mariage répondait à des nécessités politiques. Cinq ans plus tôt, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, avait conquis l'Angleterre.

Berthe apporta en dot Montreuil-sur-Mer. Le roi témoignait un tendre amour à sa jeune épouse. Elle paraissait à toutes les fêtes, prenait part à tous ses voyages. Le seul chagrin de se voir sans enfants troublait le bonheur du ménage royal. Philippe ordonna des prières, fit des aumônes, des pèlerinages, et lorsqu'au bout de dix années de mariage (1081), la reine le rendit enfin père d'un fils (celui qui fut si célèbre sous le nom de Louis le Gros), il rendit des actions de grâce solennelles, et témoigna son bonheur par des lettres politiques adressées à tous ses sujets.

Berthe suivit peu son époux qui continuait à guerroyer contre les Anglais. Le couple royal vécut heureux jusqu'en 1092, date à laquelle Philippe prit Berthe en dégoût et la répudia pour prendre la comtesse Bertrade de Montfort comme épouse, s'attirant les foudres papales. Berthe se retira à Montreuil-sur-Mer où elle mourut le 30 juillet 1094. Son décès qui facilita l'alliance de Philippe I^{er} et de Bertrade n'empêcha pas l'excommunication

prononcée contre eux l'année suivante.

Répudiation et mort annoncées

On lit dans Lisiard, évêque contemporain, que saint Arnould, évêque de Soissons avant lui, avait prophétisé les malheurs de Berthe. La reine fit déposer sans motif Gérard, abbé de Saint-Médard. Arnould la supplia de ne pas s'immiscer contre les lois ecclésiastiques dans le gouvernement de l'Église, et de ne pas remplacer un saint abbé par un intrus. Berthe usa de violence et menaça de chasser Gérard de vive force.

Alors saint Arnould lui dit : « Croyez-moi, madame, ou plutôt croyez l'Esprit saint qui m'inspire. Dieu vengera son serviteur : si Gérard est chassé, vous-même serez privée du trône, et vous mourrez dans la misère et le mépris. » Lisiard nous dit que le même saint Arnould avait prédit à la reine la naissance de Louis le Gros, arrivée, comme on sait, au moment où Berthe n'espérait plus d'enfant.

Berthe de Hollande donna naissance à : Louis, né en 1081, qui devint roi sous le nom de Louis VI ; Henri, né en 1083 ; Charles, né en 1085 ; Eudes, né en 1087 et mort en 1096 ; Constance, née en 1088 et morte en 1118.

Bertrade de Montfort

(née vers 1060, morte le 14 février 1117)

Épouse Philippe I^{er} en 1092.

Un premier mariage sacrificiel

Lorsque le roi vit pour la première fois Bertrade de Montfort en 1092, la comtesse était mariée à

Foulques le Rechin, comte d'Anjou. Fille de Simon de Montfort et d'Agnès d'Évreux, elle était devenue orpheline presque en naissant. Son frère Amaury, héritier du comté, avait laissé l'enfant à la tutelle de Guillaume d'Évreux, le frère de leur mère. Bertrade avait grandi, dans la maison de son oncle, au sein d'une retraite sévère. Elle était bien jeune encore quand Guillaume la maria au comte d'Anjou. C'était presque la faire souveraine, car les comtes d'Anjou le disputaient en puissance à la maison royale de France – on l'a vu pendant le règne de Robert ; mais sous la couronne d'Anjou, Bertrade ne se regardait que comme une femme sacrifiée.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Voilà comment son mariage avait été amené : Foulques le Rechin, ce surnom l'indique, était d'une figure sans noblesse, d'une taille mal formée ; des mœurs dépravées avaient ajouté aux disgrâces de la nature, et des infirmités précoces en étaient le fruit. Tourmenté de douleurs de goutte, il avait été réduit à inventer, pour cacher la difformité de ses pieds, une chaussure à plusieurs pointes, dont il imposa la mode à ses vassaux. Le comte avait déjà été marié trois fois. Veuf en premières noces, il épousa successivement Hermengarde de Bourbon, et Arengarde de Castel-Aillon, qu'il répudia l'une et l'autre sous prétexte de parenté. C'est alors que Robert, duc de Normandie, ayant eu besoin de son aide pour la conquête du Maine, le comte mit au secours qu'il promettait la condition qu'il aurait Bertrade en mariage. Malgré la grandeur de cette alliance, la famille de la jeune comtesse se refusait à y consentir. Mais le tuteur de Bertrade était vassal du duc de Normandie, qui faisait la demande au nom du comte d'Anjou. Il n'osa déplaire à son suzerain, et, après une lutte plus feinte que réelle, il finit par livrer sa pupille. C'est sous ces auspices que se célébrèrent les noces.

Comment on devient reine de France

Bertrade ne s'accoutuma point aux difficiles devoirs de sa nouvelle position : la naissance d'un fils ne la consola pas, toutefois elle cachait ses chagrins. Confiante dans sa beauté et dans les ressources de son habileté, elle préparait un remède à ses malheurs. Elle était comtesse d'Anjou, elle voulut devenir reine de France. Son plan arrêté, elle fait prier Philippe de lui venir en aide : Philippe relègue Berthe de Hollande à Montreuil, vient lui-même à Tours où il ne craint pas de trahir l'hospitalité de son vassal et de faire partir furtivement la comtesse, qu'il rejoint à Orléans, ville du domaine royal. Puis il fait prononcer, sous prétexte de parenté, la nullité de son mariage avec Berthe de Hollande, et allègue les premières alliances de Foulques pour la nullité du mariage de Bertrade avec le duc d'Anjou.

Tout a réussi, semble-t-il. Philippe annonce aux seigneurs et au peuple son mariage avec Bertrade, et le fait célébrer à Paris par l'évêque de Senlis, assisté de l'archevêque de Rouen et de l'évêque de Bayeux. Mais Yves de Chartres, invité à cette noce, ne s'y trouva pas, il écrivit à Philippe : « Je ne veux ni ne puis me trouver à la solennité de ces noces sans être assuré auparavant qu'un concile général a approuvé votre divorce, et que vous pouvez contracter avec cette femme un mariage légitime... Vous m'invitez à me trouver à Paris avec votre épouse, et je ne sais si elle peut l'être. » En même temps, il écrivait à l'archevêque de Reims : « Je vous conjure de me dire la vérité de ce que vous savez, d'éclairer ma conscience, et de me donner un bon conseil, quelque difficile qu'il soit à suivre. Car j'aime mieux perdre pour toujours les fonctions et le titre d'évêque que de scandaliser le troupeau du Seigneur par ma prévarication. »

Fâcheuses conséquences d'une union peu canonique

Les doutes et les craintes d'Yves de Chartres déplurent au roi, qui, au lieu de répondre, défia l'évêque, c'est-à-dire, selon les termes du temps, se déclara son ennemi. Il le fit attaquer par le seigneur du Puiset (vicomte de Chartres) qui entra à main armée sur les terres du prélat, et le fit prisonnier. À la vue de cette violence, la ville de Chartres s'émut, l'effervescence était au comble ; les habitants prirent les armes : « Vengeons notre évêque !, s'écrièrent-ils de toutes parts. C'est notre pasteur : si nous le perdons, qui nous protégera ? Qui nous consolera ? Qui rompra pour nous le pain de la Parole ? Vengeons-le ! C'est le saint de Dieu qu'on retient en prison ! »

Mais une lettre de leur évêque leur interdit la vengeance : « Je vous défends, mes frères, je vous défends absolument, leur dit-il, de vous armer pour ma cause. Ce n'est pas en brûlant des maisons et en pillant des pauvres que vous apaiserez Dieu. Vous ne feriez que l'irriter, et, sans son bon plaisir, ni vous, ni personne, ne pouvez me délivrer. N'augmentez pas mon affliction par le chagrin que me causerait la misère d'autrui. Car j'ai résolu non seulement de demeurer en prison, mais de perdre ma dignité et même ma vie, plutôt que d'être cause qu'on fasse périr des hommes... Souvenez-vous qu'il est écrit que Pierre était en prison, et que l'Église faisait sans cesse des prières pour lui. » Les habitants de Chartres versèrent des pleurs à la lecture de cette lettre, et ils posèrent les armes.

Pendant que le scandale de la prison de saint Yves troublait le diocèse de Chartres, Bertrade et Philippe goûtaient les plaisirs de leur union nouvelle. Car ils avaient passé outre. Ils étaient mariés, Berthe languissait à Montreuil. Mais le bruit de la détention d'Yves de Chartres était arrivé jusqu'à Rome. Urbain II écrivait au roi pour l'engager à rendre la liberté au prélat, et pour lui dire que son mariage ne pourrait être valable tant qu'un concile n'en aurait pas décidé, car Berthe vivait, et Bertrade n'était pas libre. Un concile à Pise, un autre concile à Plaisance ne purent prononcer que provisoirement, parce que Philippe demanda des

délais. Un troisième concile à Reims excommunia Bertrade et le roi.

La politique de celui-ci se bornait à temporiser et à appeler d'un concile à un autre. Il vivait paisible sous le poids de l'excommunication. Pourvu que Bertrade l'enchantât du charme de sa grâce, il se souciait peu et du scandale et du soin de sa propre renommée. On lui obéissait, mais on fuyait sa présence. Quand il arrivait dans une ville, toute fête religieuse était suspendue, les chants des prêtres cessaient. Quand il en sortait, les cloches sonnaient en branle : « Voyez, madame, comme on nous renvoie », se contentait-il de dire en riant.

Le concile de Clermont (1095)

En 1095, le pape vint en personne tenir un concile à Clermont qui lança la première croisade, ce concile fameux où prêcha Pierre l'Ermite, et où, à la voix du pontife, toute une assemblée innombrable, saisie d'un pieux enthousiasme, prit la croix en criant : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Là encore l'excommunication fut renouvelée. Le roi laissa partir ses chevaliers et leurs vassaux, et ne profita de leur élan religieux que pour acheter à vil prix des terres dont ils espéraient retrouver le centuple en Palestine. On a fait honneur de cette conduite à la politique de Philippe. Il se peut qu'il ait apprécié l'avantage de l'éloignement des grands vassaux pour l'accroissement de l'autorité royale. Mais son apathie, disons plus, son indifférence pour les grands intérêts de son royaume ne permet pas de penser qu'il ait fait beaucoup pour le bien de l'État.

Bertrade cependant, malgré les excommunications renouvelées, conservait le titre et les honneurs de reine. Elle ne s'occupait que d'asseoir de plus en plus son pouvoir. Elle entreprit une chose inouïe : elle osa reparaître en Anjou, à la cour de son premier mari, pour le réconcilier avec le roi, et elle réussit. Foulques donna des fêtes, reçut Bertrade

comme sa souveraine, et consentit à tout ce qu'elle lui demanda. Il importait que le comte d'Anjou n'appuyât pas le parti de l'excommunication et qu'on l'amenât à reconnaître lui-même la validité du mariage de Bertrade avec Philippe. Car Berthe de Hollande était morte (1094), et, depuis ce temps, les opinions étaient partagées, les uns se prononçaient pour le roi, les autres restaient contre.

Dénouement d'une passion lamentable

Cependant, il vint un moment où Philippe craignit et crut devoir se soumettre. Il promit, la main sur l'Évangile, de renvoyer Bertrade, femme de Foulques, et de ne lui parler qu'en présence de témoins. Ce serment, il ne le remplit pas. Bertrade employa tout ce qu'elle avait de séduction. Philippe la reprit, encourut de nouvelles excommunications, fit des promesses qu'il viola comme les premières. Enfin, en 1105, sous le pontificat de Pascal II, Yves de Chartres lui-même, voyant que cette passion durait toujours, que les partisans de Philippe et de Bertrade devenaient de jour en jour plus nombreux et plus forts, que la mort de Berthe avait rendu le roi libre, et que désormais le seul obstacle à son union était le mariage de Bertrade avec Foulques, se demanda s'il ne valait pas mieux rompre ce mariage ; et l'on croit qu'à la fin de sa vie, l'union de Philippe avec Bertrade fut reconnue, et qu'il mourut époux de cette femme à laquelle il avait sacrifié pendant quinze ans le repos de son royaume et celui de sa conscience.

Les preuves qu'on trouve de ce mariage sont : le titre de « reine » et de « femme en secondes noces » donné à Bertrade dans les écrits de l'abbé Suger et le nom de belle-mère de Louis, que le pape Calixte II (1119-1124) lui donna dans une de ses bulles. Il est vrai que Suger, tout en la nommant ainsi, parle de l'illégitimité des enfants qu'elle laissa, comme d'un fait notoire qui les excluait du trône. Elle avait porté constamment le titre de reine. Après la mort

de Philippe, elle fonda l'abbaye des Hautes-Bruyères, à Saint-Rémy-l'Honoré, près de Chartres, et se retira, sur le conseil de Robert d'Arbrissel, chez les religieuses de Fontevraud. Elle y prit le voile en 1115 et y mourut en 1117, la délicatesse de son tempérament ne lui ayant pas permis de supporter longtemps les austérités de la vie religieuse.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Bertrade fut sans doute à l'origine du conflit qui éclata entre le roi et son fils associé au trône en 1098, conflit durant lequel la patience et la fidélité filiale du futur Louis VI furent mises à l'épreuve. Les mauvais traitements infligés par Bertrade éloignèrent en effet le jeune Louis, qui se retira auprès d'Henri Beauclerc. Anquetil affirme qu'« il n'y fut pas plus tôt arrivé que le roi d'Angleterre reçut une lettre portant le sceau de France, dans laquelle on le priait de faire mourir ou tout au moins d'enfermer le prince français. Henri remit cette perfide missive à Louis, qui reconnut la main de sa belle-mère. »

Les ennemis de Bertrade l'ont accusée d'avoir voulu empoisonner le fils aîné de Berthe de Hollande, mais ce crime est très loin d'être prouvé. C'est assez contre Bertrade de Montfort du scandale de sa vie, sans charger sa mémoire de fautes qu'elle n'a pas commises. Suger loue ses talents « et les admirables qualités de son esprit » ; il ne parle pas de cette odieuse accusation de poison, dont il aurait été plus instruit que personne, puisqu'il fut l'ami et le condisciple de Louis VI. Mais rien ne lave Bertrade du double tort et d'avoir fait répudier Berthe, et de n'avoir pas craint de troubler l'État. À la mort de Philippe I^{er} (1108), elle avait suscité des troubles en soutenant de ses intrigues les prétentions de son fils Philippe contre Louis le Gros, devenu roi, mais elle ne le vit pas réussir.

Elle laissa deux fils et une fille : Philippe, né en 1093 et mort en 1123, comte de Mantes ; Florent, qui serait lui aussi né en 1093 ; Cécile, née en 1097 et morte en 1175.

Lucienne de Rochefort

Lucienne (ou Luciane) de Rochefort

(née en 1094, morte après 1137)

Épouse Louis VI en 1104.

Comme Guy de Montlhéry, comte de Rochefort-en-Yvelines dit le Rouge et sénéchal de France, avait servi chaudement la cause de Bertrade de Montfort, Philippe I^{er}, père de Louis le Gros, lui donna un crédit sans bornes, et alla jusqu'à fiancer à son fils la jeune Lucienne, fille de Guy et d'Élisabeth, dame de Crécy-en-Brie.

Le mariage, qui eut lieu en 1104, ne dura que trois ans, une fille prénommée Isabelle naissant de cette union. Les motifs ayant conduit à la répudiation restent obscurs. Sans doute la belle-mère de Louis VI, Bertrade de Montfort, seconde épouse de Philippe I^{er}, n'y est-elle pas étrangère, car elle ne ménagea pas ses efforts pour évincer Louis du trône, qui y avait été au demeurant associé dès 1098 aux côtés de son père.

Une autre explication réside peut-être dans les intrigues de la famille de Garlande, bien en cour auprès du roi et fort jalouse des Rochefort. Elle révéla en effet à Louis les desseins de Bertrade, laquelle avait selon eux souhaité éloigner par ce mariage l'héritier légitime du trône. On sait enfin qu'en 1107, Louis VI eut un grave sujet de mécontentement contre Guy, père de Lucienne de Rochefort, qu'il disgracia. Lucienne n'ayant alors que treize ans, arguant que le mariage n'était pas consommé, il était facile de le rompre. Dans sa *Vie de Louis le Gros*, Suger ne donne même à Lucienne que le titre de « fiancée » et non celui d'épouse.

Quoi qu'il en soit, le pape Pascal II annula en 1107 le mariage sous le prétexte peu évident de consanguinité. Lucienne, qui peut être considérée comme une reine de France en second rang puisque l'épouse de Louis VI associé au trône de son père, épousa plus tard le seigneur de Beaujeu, tige de l'illustre maison de ce nom, et fut la première dame de Beaujeu. Elle mourut après 1137.

On a cependant prétendu que du mariage de Louis VI et de Lucienne de Rochefort était née en 1105 une fille, Isabelle, morte en 1175. Sa mère l'aurait donc mise au monde à l'âge de onze ans.

Adélaïde de Savoie

(née vers 1100, morte le 18 novembre 1154)

Épouse Louis VI le 3 août 1115.

Fille d'Humbert II, comte de Savoie et de Maurienne, et de Gisèle de Bourgogne-Comté, nièce du pape Calixte II, Adélaïde de Savoie ou de Maurienne épousa Louis VI le Gros le 3 août 1115, et constituait un parti tout à fait acceptable pour la couronne de France. Les chroniqueurs du temps s'accordent pour ne lui reconnaître aucune beauté ni aucun attrait physique, inconvénient compensé par ses qualités morales. Saint Yves avait contribué à déterminer cette union, qui fut heureuse.

On sait en effet la sagesse de Louis le Gros, les talents de Suger, son ministre et son ami. L'histoire ne nomme la reine que lorsqu'il est question des fondations pieuses qu'elle fit et des cérémonies publiques auxquelles elle assista. Le roi goûta près de cette reine le calme et le bonheur qu'il n'avait jamais connus. Adélaïde était sage, prudente, et se distingua surtout par les soins qu'elle donna à l'éducation de ses enfants, les quittant rarement, et leur faisant prendre leurs leçons sous ses yeux. Cette douce vie d'intérieur, que présidait la reine, offrait à Louis un agréable asile où il savourait un repos rendu plus doux par les fatigues de guerres

incessantes.

Le sacre d'Adélaïde eut lieu à Reims, en 1131, par le pape Innocent qui avait convoqué un concile dans cette ville. Tout ce que la chrétienté avait de prélats illustres s'y était trouvé, et en avait fait une des plus magnifiques solennités qu'on eût vues depuis Charlemagne.

Le roi mourant en 1137, elle se remaria après quelques années de veuvage, épousant en secondes noces Mathieu de Montmorency dont elle eut une fille. En 1153, elle obtint de son époux de se retirer à l'abbaye de Montmartre qu'elle avait fondée, et s'y éteignit le 18 novembre 1154.

Adélaïde eut huit enfants avec Louis le Gros : Philippe, jeune prince de grande espérance, né en 1116 et mort à quinze ans d'une chute causée par un pourceau qui effraya son cheval ; Louis, né en 1120, qui devint roi de France sous le nom de Louis VII ; Henri, né en 1121 et mort en 1175 archevêque de Reims, sans alliance ni postérité ; Hugues, né vers 1123 et mort enfant ; Robert dit le Grand, né vers 1123 et mort en 1188, qui fut chef de la maison de Dreux ; Constance, née en 1124 et morte en 1180, qui épousa successivement Eustache dit de Blois, comte de Boulogne et fils du roi d'Angleterre Étienne de Blois, puis Raimon V, comte de Toulouse ; un second Philippe, né en 1125 et mort en 1161 archidiacre de Paris ; Pierre, sire de Courtenay.

Chapitre 9

Aliénor d'Aquitaine et ses successeresses₁

DANS CE CHAPITRE :

»

Aliénor d'Aquitaine

»

Constance de Castille

»

Adèle de Champagne

»

Isabelle de Hainaut

»

Ingeburge de Danemark

»

Agnès de Méranie

Aliénor d'Aquitaine

ou Éléonore de Guyenne

(née en 1122, morte le 31 mars 1204)

Épouse Louis VII le 25 juillet 1137.

Née au château de Belin près de Bordeaux, elle appartenait à l'illustre dynastie des ducs d'Aquitaine, son grand-père étant Guillaume le Troubadour, personnage truculent auquel elle ressembla. Les parents d'Aliénor d'Aquitaine sont Guillaume X et Aliénor de Châtellerauld.

Louis le Jeune partit avec un cortège nombreux et magnifique, constitué, rapporte Suger qui l'accompagnait, de cinq cents nobles hommes avec Thibaut, comte du palais, Raoul, comte de Vermandois, etc. Aliénor reçut son royal fiancé à Bordeaux, où le mariage fut célébré en présence de la noblesse réunie de France, d'Aquitaine et de Poitou. Le jeune prince fit une course délicieuse dans les domaines de sa nouvelle épouse, et ne revint auprès de son père que quand on lui écrivit que le mal s'était aggravé de manière à ne plus laisser d'espoir. Les derniers moments de Louis VI furent touchants. « Mon fils, dit-il à Louis le Jeune, souvenez-vous que la royauté est une charge dont vous devrez compte à Dieu. ». Couché sur un lit de cendres et tout entier aux derniers devoirs du chrétien : « Mes amis, répétait-il, pourquoi me pleurez-vous quand je vais me réunir à mon Dieu ? » Il avait régné avec fermeté et sagesse. La vie d'un roi, en ce temps, était laborieuse et difficile ; il fallait tout conquérir et tout établir.

Le mariage du futur Louis VII avec Aliénor, qui eut lieu le 25 juillet 1137, fut un mariage splendide. Louis VI mourut le 1^{er} août suivant, et Louis VII régna. Suger était l'âme de son conseil, mais Aliénor annonça bientôt qu'elle ne bornerait pas ses désirs ambitieux aux idées de grandeur d'une belle suzeraine.

La guerre contre les châteaux



IMPORTANT

La sagesse de Suger voyait avec inquiétude ces commencements de hauteur et cette pente à l'intrigue. Mais pendant que l'intérieur de la maison de Louis VII se dessinait ainsi, il arriva un de ces événements qui influent sur toute la destinée par l'impression qu'ils laissent dans l'âme. La guerre

contre les châteaux occupa presque uniquement le règne des premiers Capétiens. Il fallait s'opposer à la puissance des seigneurs. Tous ces barons et tous ces comtes étaient souverains dans leurs domaines, non contents de guerroyer entre eux, ils faisaient un continuel abus de leur force. Brigands armés, ils fondaient sur les convois des marchands, comme l'aigle sur sa proie. Ils pillaient et rançonnaient à leur gré. En lutte toujours ouverte les uns contre les autres, il leur eût été honteux de poser les armes. Nous les voyons dans les récits des chroniques piller les terres des clercs comme celles des pauvres serfs, mener boire leur cheval dans le baptistère d'une église, défier leur suzerain, et le verre à la main, rire de la menace de l'excommunication.

Survenait-il cependant des jours malheureux, ces hommes de fer devenaient tremblants pour leur salut. Ils faisaient des neuvaines, des pèlerinages, et des dotations pieuses. Souvent ces hauts et puissants seigneurs refusaient de reconnaître une autorité au-dessus de la leur. Rien de plus fréquent que le refus de l'hommage. Quand Louis VII monta sur le trône, le comte de Champagne déclara qu'il ne lui donnerait point sa foi. Louis entra sur les terres de son vassal, et s'étant rendu maître de Vitry-en-Perthois, il ordonna le pillage de la ville, et le massacre des habitants. De toutes parts les victimes éperdues coururent à l'église comme à un refuge. L'édifice saint était rempli ; treize cents réfugiés s'y croyaient en sûreté.

Les ruines de Vitry

Mais Louis ordonna l'incendie du temple. Bientôt les cris parvinrent jusqu'à lui et le firent rentrer en lui-même, il ne comprenait plus sa fureur, il révoqua ses ordres, pressa les secours. Il n'était plus temps, le feu était maître des bâtiments ; il s'étendait, il se propageait, un vent furieux portait au loin les flammèches embrasées. Quelques heures à peine, et il ne resta de Vitry qu'un amas de pierres calcinées. Quand le roi vit ce résultat d'un ordre insensé donné dans un mouvement de colère, il

entra dans un désespoir morne. Il pleura sans consolation, il voulut revêtir le cilice de la pénitence, jeûner et apaiser ses remords par l'amertume de sa douleur. Mais Vitry était là avec ses ruines ; les cris des victimes retentissaient aux oreilles de Louis et se traduisaient pour lui en autant de malédictions.

Depuis ce jour, le rire n'effleura plus les lèvres du roi. Souvent au milieu des jeux bruyants qui, à cette époque de rudesse, faisaient le passe-temps des nobles vassaux, les seigneurs cherchaient leur suzerain. « Voyez, se disaient-ils l'un à l'autre, voyez notre sire roi retiré à l'écart. Son chef repose sur ses deux mains, et les sanglots oppressent sa poitrine. Si Dieu ne lui vient en aide, nous verrons notre sire privé de sa droite raison. »

Dans cette extrémité, les chevaliers cherchent à le distraire. Suger veut calmer son maître par de sages paroles, mais en vain. Le roi n'écoute que sa douleur. Il macère son corps, il redouble ses jeûnes : les austérités de son époux fatiguaient la jeune reine. « Il est plus moine que roi », disait-elle. Toujours troublé de son remords, le roi, dans l'amour qu'il conservait pour Aliénor, se livrait à une inquiétude qui devenait facilement de la jalousie, car il voyait la légèreté de la reine. Mais la plaie, la grande plaie de son cœur c'était le souvenir de Vitry. Bernard de Clairvaux vivait alors et remplissait le monde chrétien de l'excellence de sa doctrine et de la sainteté de sa vie.

Louis VII s'adressa au saint de Dieu pour calmer le tourment de son cœur déchiré. Bernard lui montra le ciel comme la récompense d'une pénitence sincère. Il le releva à ses propres yeux, et, sans affaiblir cette terreur salutaire que faisait naître dans le cœur d'un roi le regret d'un abus de la toute-puissance, le saint lui fit comprendre que le pécheur ne doit jamais désespérer de la miséricorde offerte à tous. Le pape Eugène III venait d'inviter les fidèles à une seconde croisade. Saint Bernard présenta au roi la délivrance des lieux saints comme l'expiation la plus conforme au rang et au pouvoir

d'un roi pénitent. Louis VII se sentit facilement convaincu. À la voix du pape, il convoque une assemblée à Vézelay en Bourgogne, où archevêques, évêques, prieurs des monastères, tous les seigneurs, tous les chevaliers, les populations de provinces entières se retrouvèrent le 31 mars 1146.

La deuxième croisade

Aliénor y suivit son époux. Elle s'y montrait dans sa grâce souveraine. Louis le Jeune avait oublié sa douleur, ou plutôt elle existait au fond de son cœur, pour augmenter son courage. Le couple royal prit place sur une estrade élevée, à la vue de la multitude, car toute cette foule était en pleine campagne. Il ne se serait pas trouvé d'édifice assez vaste pour en contenir la dixième partie. À côté du roi siégeait l'abbé Suger dont la politique désapprouvait la croisade, mais dont le génie rassurait la France, car c'est à lui que Louis VII remettait en partant le soin de gouverner. Debout sur le bord de l'estrade, saint Bernard, vêtu de l'habit de Cîteaux, allait porter la parole, il tenait une croix de bois à la main. Toute sa personne prêchait, si l'on peut s'exprimer ainsi, avant qu'il n'eût commencé, tant la sainteté de sa vie, qu'on lisait dans ses traits et dans sa contenance, disposait à croire à sa parole. Et quand cette parole se faisait entendre, forte, douce, véhémence, pleine de raison et d'enthousiasme, l'effet en était irrésistible.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Le roi prit le premier la croix. Bernard attachait sur l'habit royal le drapeau rouge, symbole du vœu du croisé. Aliénor couvrit son épaule du signe sacré. Des clercs distribuèrent les croix à la multitude, elles se trouvèrent bientôt épuisées, quelque soin qu'on eût pris d'en préparer un grand nombre. Alors saint Bernard coupa sa propre robe. On baisa,

comme les vêtements d'un autre saint Paul, la bure grossière du réformateur de Cîteaux, on la recueillit et il s'opéra des miracles. Sur l'ordre du pape, saint Bernard continue sa prédication. Il parcourt l'Allemagne, entraînant les populations ; convertissant, guérissant, édifiant ; renouvelant l'esprit de foi et de piété ; s'opposant courageusement à tous les excès. Les chrétiens voulaient massacrer les Juifs ; un moine sans mission en avait déjà donné le conseil et le signal. « Que faites-vous ?, s'écrie saint Bernard. Par quel esprit exterminiez-vous les Juifs ? Ne sont-ce pas des lettres vivantes qui annoncent la passion du Sauveur ? Un temps viendra où ils se convertiront, et ce n'est pas en vain que l'Église, au jour du Vendredi saint, demande à Dieu qu'il ôte le voile de leurs cœurs. Gardez-vous de leur enlever la vie, ne vous préparez pas à une mission sainte par des homicides. »

Il persuada Conrad III, empereur du Saint-Empire romain germanique, de se croiser, disant que c'était là le miracle des miracles tant l'empereur avait d'abord apporté d'opposition à ce départ. Louis VII, avant de partir, conduisit Aliénor dans les principales villes, où les deux époux renouvelèrent et confirmèrent les privilèges féodaux. La reine resta surtout longtemps à Poitiers, et le roi fit à l'église de Saint-Hilaire don de la chapelle du palais des ducs. Quand Aliénor quitta ces riches provinces, elle se vit comblée des bénédictions du peuple.

LES CROISADES

Les croisades furent des expéditions entreprises à diverses époques par les nations chrétiennes de l'Occident pour reconquérir le Saint-Sépulcre sur les musulmans. La délivrance des lieux saints était une idée depuis longtemps rêvée par les chrétiens du Moyen Âge, dont l'enthousiasme religieux était surexcité encore par les récits des pèlerins sur les cruautés des Turcs envers les chrétiens d'Orient.

Urbain II, au concile de Clermont (1095), donna l'élan à la chrétienté en décrétant la guerre sainte. Des milliers d'hommes se levèrent de toutes parts aux cris de « Dieu le veut », et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement irrévocable une croix d'étoffe sur leurs vêtements, ce qui fit donner à ces grandes émigrations militaires et religieuses le nom de croisades. Un bouleversement inattendu eut lieu dans le sein de la société féodale. Une foule de barons, dénués de ressources pour cette lointaine expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs, soit aux rois, soit aux prélats, ou octroyèrent à prix d'or des franchises à leurs villes et à leurs vassaux. Les serfs, les gens de mainmorte, brisant les chaînes séculaires qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par milliers sans que personne apparemment songeât à les retenir. Les chroniqueurs prétendent que l'armée occidentale compta pour lors 100 000 cavaliers et 600 000 gens de pied des deux sexes. Les principaux chefs étaient : Godefroy de Bouillon, ses frères Baudouin et Eustache, Hugues de Vermandois, frère du roi de France ; Étienne, comte de Blois ; Robert, comte de Flandre ; Raymond, comte de Toulouse ; Bohémond, prince de Tarente ; Tancrède, duc de la Pouille, et la plupart des hauts barons de l'Europe, attirés surtout par l'espoir de conquérir de riches principautés en Orient. Aucun roi ne figurait parmi eux. Les croisés signalèrent leurs premiers pas en Asie par deux victoires sur les Turcs. Nicée fut reprise, et bientôt la victoire sanglante de Dorylée livra toute l'Asie Mineure aux chrétiens. La Ville sainte fut emportée d'assaut (15 juillet 1099) et inondée de sang par les guerriers chrétiens, qui montrèrent une fureur impitoyable. Jérusalem devint la capitale d'un petit royaume féodal, dont le premier souverain, Godefroy de Bouillon, ne prit d'abord que le titre d'avoué du Saint-Sépulcre.

La deuxième croisade (1147-1149) fut déterminée par la reprise du comté d'Edesse par les Turcs en 1144. Antioche et Jérusalem furent bientôt menacées. L'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII partirent pour la Terre sainte en 1147. Cette vaste levée de boucliers, conduite par les deux principaux monarques de l'Occident, échoua donc entièrement et ne réalisa aucune des espérances des chrétiens d'Orient.

La troisième croisade (1189-1193) fut entreprise sous l'empire de la stupeur qu'avait causée la reprise de Jérusalem par Saladin, en 1187, à la suite de la sanglante bataille de Tibériade. Elle fut prêchée par l'archevêque

Guillaume de Tyr et dirigée par l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste et le prince anglais Richard Cœur de Lion, dont les forces constituaient un des plus beaux armements qu'ait jamais vus l'Europe féodale. Le rendez-vous général était devant Saint-Jean d'Acre (Ptolémaïs). En 1212, le clergé du nord de la France et de l'Allemagne organisa une croisade d'enfants. On embarqua des milliers de ces pauvres créatures, dont la plupart périrent dans les tempêtes ou furent vendus comme esclaves sur la côte d'Égypte par ceux mêmes à qui on en avait confié la direction.

On donne plus généralement le nom de quatrième croisade à celle qui fut entreprise par le roi de Hongrie, André III, et poursuivie par Jean de Brienne. Le fait le plus saillant de cette expédition fut l'attaque de l'Égypte et la prise de Damiette par les croisés.

La cinquième croisade (1229) fut accomplie par l'empereur Frédéric II, héritier de Jean de Brienne au trône de Jérusalem. Ce prince recouvra sans combattre, par des négociations avec le Soudan d'Égypte, le petit royaume de Judée, à la condition d'y tolérer le culte musulman.

Grégoire IX fit décréter une sixième croisade en 1234. L'expédition fut en partie détournée de son but pour donner des secours à Baudouin II, empereur latin de Constantinople. Ils voulurent en vain s'opposer, en 1244, à l'invasion des tribus mongoles chassées de la Perse, et furent écrasés à la bataille de Gaza. Jérusalem fut inondée de sang, et toute la Palestine devint la proie de ces barbares.

La septième et la huitième croisade appartiennent au règne de saint Louis. Ce prince résolut de frapper l'islamisme en Égypte. Le roi s'embarqua à Aigues-Mortes en 1248, assiégea et prit Damiette, mais il fut fait prisonnier après le désastre de Mansourah et ne recouvra la liberté qu'en rendant Damiette (1250). Sa deuxième tentative fut plus funeste encore. Excité par son frère Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, il porta cette fois ses armes sur le rivage septentrional de l'Afrique (1270) et mourut devant Tunis avec un grand nombre de ses chevaliers.

Avec saint Louis expire le génie des croisades. Avec lui s'évanouit l'espoir de reconquérir la Terre sainte et le tombeau du Christ. L'Europe chrétienne a désormais oublié le chemin

de l'Orient. Vingt ans après la mort du pieux roi, Acre tombait au pouvoir du sultan d'Égypte, et il ne restait plus en Palestine et en Syrie aucun vestige des conquêtes latines. Le but de tant d'expéditions était à jamais manqué, et l'impuissance de la chevalerie féodale constatée par deux siècles d'efforts sans résultats et d'entreprises avortées.

Cuisante défaite

Ses ordonnances témoignent de son habileté. La première semaine de la Pentecôte (14 juin 1147), après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis, Louis le Jeune franchit les murs de Paris. La reine le suivait à petites journées en la compagnie de ses nobles dames. On se conforma peu, dans la sainte entreprise, aux avis de l'abbé de Cîteaux : « Point de chiens, point d'oiseaux de chasse, point de femmes de mauvaise vie, point de divertissements profanes. » Loin de là, dès le départ, l'armée offrait le spectacle des plus honteux scandales ; Aliénor donnait l'exemple de la légèreté et de la dissipation.

Arrivée à Constantinople, où l'empereur Manuel I^{er} aurait bien voulu éconduire les croisés, et de là passant en Asie, la reine s'occupa peu du sérieux de la croisade. Déjà on avait essuyé bien des malheurs. L'armée de Conrad, qui était arrivée la première en Syrie, s'y était vue décimée par les maladies, par la faim et par la soif. Louis conduisait la sienne en assez bon ordre, mais il était trompé par les guides que lui avaient donnés les Grecs. Arrivé vers le milieu de l'Asie Mineure, non loin d'Iconium, il avait prescrit une marche convenable. Aliénor était portée dans sa litière en avant du corps d'armée, elle suivait la hauteur, elle découvre une vallée délicieuse, entrecoupée d'eaux vives et plantée d'arbres.

Elle voulut y descendre. Le porte-oriflamme Geoffroy de Rançon, seigneur de Taillebourg, eut l'imprudence d'y consentir. Mais, à peine avait-on franchi la montagne, à peine Aliénor et ses dames se reposaient-elles, assises sous un ombrage si rare

dans le désert, les Sarrasins, cachés en embuscade derrière la vallée, parurent tout à coup et enveloppèrent l'armée. Aliénor n'échappa que par les efforts inouïs de ses chevaliers, et, quand le roi arriva, il trouva ses soldats en fuite ou défaits. Ceux qu'il amenait, fatigués de la marche, obligés de combattre quand ils comptaient sur le repos, furent vaincus. Lui-même, pour défendre sa vie, fut contraint de chercher un refuge sur un arbre adossé au rocher. Il y resta jusqu'au jour.

Tandis que, dévoré d'inquiétude et de chagrin, ignorant le sort de la reine, pleurant son armée, Louis veillait dans cet asile peu assuré, il fut attaqué à la lueur des étoiles, mais abattit d'un coup de son épée la main du premier des sept ennemis. La lutte s'engage terrible, acharnée, elle dura quatre heures, pendant lesquelles le roi se défendit avec une valeur désespérée. À la fin, ses opposants lâchèrent prise : « C'est un fier chrétien, dirent-ils sans le connaître. Et nous l'avons assez combattu. »

Échappé à un si grand danger, Louis continua sa route. Il retrouva Aliénor non loin de Dorylée, et l'empereur Conrad à Tarse. Telle était la douleur de ces deux monarques, qui avaient vu périr leurs armées presque avant d'avoir combattu, qu'au moment où ils s'abordèrent, ils ne purent que tomber en sanglotant dans les bras l'un de l'autre sans proférer une parole. Quand on apprit cette défaite à Paris, le peuple accusa saint Bernard, et lui reprocha avec amertume d'avoir conseillé une entreprise que Dieu ne protégeait pas. Dans ses lettres, saint Bernard en montrait une vive douleur. Il disait qu'il avait cru agir par l'esprit de Dieu, mais que les péchés des croisés avaient sans doute mis obstacle à l'accomplissement de l'entreprise.

La reine folâtre

De Tarse, Louis, presque sans armée, passa sur des vaisseaux jusqu'à Antioche. Raimon de Toulouse y régnait. Il était oncle de la reine Aliénor et mit le plus grand empressement à recevoir ses hôtes

comme souverains et comme parents. Ces chrétiens d'Orient, sans quitter absolument les coutumes européennes, ne pouvaient rester étrangers aux usages de l'Asie. Il résultait de là un mélange original et piquant qui donnait un caractère particulier aux fêtes, aux mœurs, aux habitudes. Aliénor se livra sans réserve au plaisir des fêtes que lui offrait son oncle.



LITTÉRATURE

Dédaigneuse et folâtre, la reine paraissait insultée par sa gaieté à la tristesse de Louis. Tant de légèreté choquait le roi. Bientôt les soins de Raimon parurent dépasser les égards d'un oncle et le respect d'un vassal, la jalousie de Louis s'éveilla. Raimon lui demandait des secours contre le sultan d'Iconium. « J'ai fait vœu, répondit Louis, de ne guerroyer contre qui que ce fut, jusqu'à ce que j'aie accompli mon pèlerinage à Jérusalem. » Le duc d'Antioche pressa la reine de solliciter pour lui. Le roi manifesta son indignation :

- « Quoi ! vous comptez pour si peu l'accomplissement d'un vœu ?... Quel intérêt vous presse pour Raimon ? Nous avons séjourné trop longtemps à sa cour. Il est temps de partir. »
- « Partez, dit Aliénor. Pour moi je n'ai pas fait de vœu, et je reste. Que prétendez-vous en alliant tant d'austérité à tant de jalousie ? Ne puis-je me reposer chez mon oncle après la fatigue de cette longue route, sans que vos soupçons m'y assiègent ? »
- « Si vous êtes innocente, prouvez-le en me suivant », répondait le roi.
- « Il me convient de rester et non de partir », répondait Aliénor.

Pénibles soupçons

Les altercations se renouvelèrent plusieurs fois de la sorte. La reine osa parler de séparation : « Nous sommes parents, dit-elle, et, si vous me persécutez, je réclamerai. Je pourrai alors rester là où il me plaît. » Il fallut obéir cependant. De gré ou de force (car on a dit que le roi la fit enlever), Aliénor partit. Louis VII la rejoignit à quelques lieues au-delà d'Antioche.

L'histoire couvre d'un voile impénétrable les mystères de ce triste séjour ; les conjectures se multiplient, les chroniqueurs et les romanciers forment chacun la leur. Mathieu Pâris croit avoir donné raison de tout quand il dit que « la reine Aliénor était diffamée pour avoir péché avec un Sarrazin de la race de Satan ». D'autres ont nommé Saladin comme ce complice de la reine. Quel est ce Saladin ? Le grand Saleh Eddin, si célèbre depuis dans la troisième croisade, aurait eu ici à peine dix ans, et n'était point sultan à l'époque de la deuxième croisade.

Ce qui est vrai, c'est que les soupçons du roi, son courroux, la légèreté de la reine n'avaient plus de bornes. Que le siège de Damas (la seule opération militaire de cette guerre), ayant été levé, tout ce long voyage, tout cet armement n'eut pour résultat que l'accomplissement du pèlerinage de Louis VII à Jérusalem. Il fallut quitter l'Orient, en déplorant la perte de tant de guerriers qui y avaient péri. Pour se soustraire à la perfidie de l'empereur Manuel et à la haine du duc d'Antioche, Louis s'embarqua sur les vaisseaux du brave Roger, roi de Sicile, de cette noble maison de Tancredè, illustre en Orient et en Italie, et retourna par mer en Europe.

Roger tira heureusement le roi des mains des Grecs, le conduisit avec la reine en Sicile, et de Sicile à Rome, où Louis VII passa quelque temps auprès du pape Eugène II. Ce pape était un pontife vertueux, ami et disciple de saint Bernard, qui gouverna l'Église avec douceur et fermeté. Il prenait souvent les avis de saint Bernard, entretenait une

correspondance avec ce grand saint, une autre avec l'abbé Suger, et s'entourait des lumières de son siècle. On a dit que le roi lui avait confié ses chagrins relativement à la reine Aliénor, mais il ne reste là-dessus aucun monument historique.

Répudiation d'Aliénor

Dès qu'il fut de retour en France, cette sombre mésintelligence entre Louis VII et son épouse se manifesta clairement aux yeux de la cour. Il ne paraît pas qu'Aliénor ne fît rien pour la faire cesser. Le sage Suger (auquel le roi décerna à son retour le titre de « père du peuple », tant il avait gouverné avec succès et bonté pendant ces quatre années), Suger, en entrant bien avant dans la confiance de son maître et de son roi, cherchait vainement à calmer ses chagrins. Il affirme dans ses écrits qu'il a protesté formellement contre le projet du roi, qui était de répudier sa femme, mais Aliénor haïssait Suger autant qu'elle dédaignait Louis : « J'avais cru épouser un roi et non un moine », répétait-elle injurieusement pour faire allusion à la fois aux pratiques religieuses du roi son mari, et à sa déférence pour les avis du vertueux abbé de Saint-Denis. Son humeur ambitieuse et son esprit d'intrigue donnaient autant de peine au ministre que de chagrin au roi.



IMPORTANT

Elle-même, loin de craindre le divorce, disait hautement qu'elle le demanderait pourvu qu'on n'alléguât pas d'autre motif que la parenté. « Il me déplait, disait-elle, d'être la femme d'un homme qui a le menton rasé. Je serai libre de prendre un chevalier qui saura porter barbe longue. » Suger mourut le 13 janvier 1152. Consolé par une tendre et pieuse lettre de saint Bernard, humble comme le dernier des religieux, il expira après avoir, à genoux, sur le marbre de Saint-Denis, demandé à

tous ses religieux de lui pardonner les fautes qu'il avait pu commettre parmi eux. Le roi assista à ses obsèques et y pleura amèrement. Il exprima hautement ses regrets : la mémoire de Suger, restée en bénédiction dans son abbaye, parmi les pauvres qu'il soulageait et les opprimés dont il avait soutenu les droits, est en honneur dans la postérité. Son nom est inscrit à côté de celui des plus sages ministres, des hommes qui ont uni au plus haut degré, le savoir et la vertu, la probité et le talent.

Deux mois après la mort de son ministre, le mardi précédant Pâques fleuries, Louis se trouvait en personne à Beaugency, au milieu d'une assemblée composée des prélats les plus illustres de la France. Aliénor n'y était pas présente. Il y fut procédé à la requête que faisait le roi pour invoquer la nullité du mariage. Le chancelier fit un discours pour exposer les motifs de Louis VII : « Il est inutile, dit-il, d'insister sur les chagrins du roi, et sur ce qui s'est passé en Palestine. Il n'est personne qui ne connaisse les bruits qui ont couru, et le roi, qui veut respecter l'honneur de cette grande princesse, ne doit pas approfondir la vérité des faits dont la certitude l'obligerait à déployer toute sa sévérité. Il s'en rapporte à la reine elle-même. Lorsqu'elle a voulu à Antioche se séparer du roi son époux, elle a invoqué la parenté comme un témoignage de la nullité de son mariage. C'est ce que le roi soumet au jugement de l'Assemblée. Si la parenté est prouvée, l'union de Louis avec Aliénor sera annulée. »

L'archevêque de Bordeaux, chargé de porter la parole pour la reine, n'insista sur la première partie, que pour dire « que si on craignait de découvrir la vérité, il n'était pas juste d'adopter des soupçons contre l'honneur de la reine, et de fonder le mécontentement du roi sur des faits, dont la preuve était douteuse. Cela est injurieux à l'honneur de la reine et à celui du roi son époux ». Puis, avec plus de modération qu'on ne devait en attendre s'il n'eût pas été d'accord avec Aliénor, il ajouta : « À l'égard de la parenté, il est vrai, et la reine elle-même le reconnaît, qu'elle existe du quatrième au cinquième degré par femmes de la maison de Bourgogne. La

reine ne prétend pas le contester, mais sans doute elle préférerait s'unir au roi pour demander une dispense que de consentir à la séparation. Toutefois, elle s'en rapporte aux légitimes juges, au très Saint-Père, et au roi, notre sire, son époux. »



LITTÉRATURE

L'assemblée constata la parenté d'après la déclaration des témoins, et prononça le 21 mars 1152 la séparation en laissant les parties libres de contracter une autre alliance. Deux évêques et deux des seigneurs présents à l'assemblée allèrent annoncer à la reine le résultat du jugement. On lit dans les *Annales d'Aquitaine* : « Incontinent qu'elle en fut avertie, elle tomba évanouie d'une chaire [chaise] où elle étoit assise, et fut plus de deux heures sans parler ni desserrer les dents. Quand elle fut un peu revenue, elle commença de ses clairs et verts yeux à regarder ceux qui lui avoient premièrement dit la dure nouvelle en leur disant : Ah ! messieurs, qu'ai-je fait au roi pourquoi il me veut délaisser ? en quoi l'ai-je offensé ? quel défaut a-t-il trouvé en ma personne ? Je suis jeune assez pour lui, je ne suis point stérile... Je suis riche assez. Je lui ai toujours obéi, et si nous parlons de lignage, je suis de la lignée de l'empereur Othon le premier, et du roi Lothaire, descendue de la vraie tige de Charlemagne. Et davantage, nous sommes parents par père et par mère, si il le veut connoître. »

Prompte consolation

La violence de cette douleur dura peu : promptement consolée, l'épouse répudiée de Louis le Jeune se trouva souveraine de grands domaines par la retraite des garnisons françaises que Louis VII rappela. Tout le Poitou et toute l'Aquitaine n'obéirent plus qu'au nom d'Aliénor. De Blois, où elle se vit menacée d'être enlevée par le comte de Champagne, elle passa à Tours, et de Tours,

« avertie par son bon ange », dit la chronique, elle alla à Poitiers.

Ces avertissements de son bon ange auraient eu pour but de faire éviter à Aliénor la rencontre de Geoffroy Plantagenêt, comte d'Anjou, qui voulait l'arrêter dans le dessein de l'épouser. Or, Aliénor avait formé le projet d'épouser Henri, duc de Normandie, frère de ce même Geoffroy. On a prétendu que le dessein en était formé avant la répudiation, et que la coquetterie de la reine, son humeur et ses dégoûts servaient sa politique. Quel que fût le mobile de la conduite de la reine, à peine, depuis six semaines, était-elle séparée de Louis, et souveraine dans Poitiers, que le jeune Henri Plantagenêt la fit demander en mariage. Don Bouquet, l'auteur des *Annales d'Aquitaine*, raconte gravement qu'Aliénor répondit « qu'elle avait délibéré de ne jamais épouser homme ».

Cette délibération fut de courte durée, car, « dès qu'on lui eut remontré, continue l'historien, qu'elle était haïe du roi de France et qu'elle ne devait pas mépriser l'alliance d'un seigneur puissant, qui devait devenir roi d'Angleterre », la remontrance « la toucha soudain » et elle permit au duc de Normandie de venir la voir à Poitiers. Henri pouvait plaire à la légère Aliénor. Elle ne trouvait pas dans l'extérieur de ce jeune chevalier la sévérité de Louis. L'air et le maintien d'Henri Plantagenêt annonçaient sa haute naissance. Ses cheveux d'un blond doré, parfumés et rangés avec soin, ornaient admirablement son front. Sa physionomie spirituelle, fine et prudente. Son regard, doux et agréable dans le repos, foudroyant et plein de feu dès qu'il était animé par la colère, son adresse pour tous les exercices du corps, sa grâce au milieu de sa cour, où il aimait à paraître le faucon au poing, le don de la parole, tous ces avantages, relevés du prestige de la jeunesse (il avait à peine vingt ans), étaient plus qu'il ne fallait pour gagner l'amour de l'héritière de Guyenne.

En vain, Louis VII mit tout en œuvre pour empêcher ce mariage. Henri épousa Aliénor le 18 mai 1152.

Le chagrin qui porta Louis VII à entrer en Normandie, où il prit Vernon, ne put prévenir les funestes effets de cette union qui porta de riches provinces à l'Angleterre. Mais Aliénor ne devait, dans sa longue vie, ni donner ni trouver le bonheur. L'inconstance d'Henri II lui prépara de longs chagrins. Elle expia, par les tourments de la jalousie, les soucis qu'elle avait causés à son premier mari.

Un emprisonnement prudent

Reine d'Angleterre en 1154, lorsque la mort d'Étienne de Blois (dont le fils avait épousé en 1140 Constance, sœur de Louis VII) mit cette riche couronne sur la tête d'Henri, Aliénor ne put déployer son génie altier que dans les scènes que sa fureur faisait essuyer à Henri II. On la vit poursuivre et humilier les femmes qu'elle supposait plaire au roi. À ce sujet, l'anecdote de Rosemonde appartient tant au roman qu'à l'histoire. On a accusé, mais à tort, Aliénor d'avoir présenté une coupe empoisonnée à Rosemonde, que le roi tenait cachée dans les détours d'un labyrinthe à Woodstock ; une version plus authentique dit que Rosemonde est morte religieuse vingt ans plus tard.

On vit aussi Aliénor passer de l'excès de la colère à des retours de tendresse, puis tourner contre leur père l'esprit de ses enfants. C'est elle qui fomenta la révolte de son fils aîné Henri de Court-Mantel, que le roi avait imprudemment associé à la couronne. Le reste de la vie d'Aliénor se trouvera avec plus de détails dans l'histoire des reines d'Angleterre. Qu'il nous suffise ici de dire qu'Aliénor ne craignit pas d'intriguer même à la cour de Louis VII pour fournir des armes à ce fils rebelle. Elle l'encouragea à rechercher l'alliance de l'Écosse à la tête de quatre cents vaisseaux.

Cependant, Henri II d'Angleterre détourna l'orage par sa prudence. Pardonnant tout à fait, il consentit

à faire couronner Marguerite de France (fille de Louis le Jeune épousée par le prince Henri), et il alla se remettre de ses chagrins dans ses beaux domaines de Normandie, où il reçut la visite de son fils et de sa belle-fille. Mais lors de nouvelles révoltes, Henri reconnut les conseils de sa femme dans la conduite de ses enfants, et, en 1173, il fit enfermer Aliénor dans une prison, où elle vécut seize années dans une rigoureuse captivité.

Délivrance

Quand Richard Cœur de Lion, fils d'Henri II et d'Aliénor, monta sur le trône en 1189, son premier soin fut d'ouvrir la prison de sa mère. Il parut avoir à cœur de lui donner tous les témoignages d'amour et de respect qu'un fils doit à sa mère. À sa prière, il ouvrit les prisons d'Angleterre. En ce temps où les lois étaient si incomplètes, il se commettait un grand nombre d'injustices. Les prisons renfermaient autant de captifs innocents que de criminels dignes de châtiments : la vieille reine avait tant souffert de sa captivité, qu'elle s'appliqua depuis à procurer toujours la délivrance des prisonniers.

Comme son fils la laissa libre de gouverner ses États d'Aquitaine et de Poitou qu'elle n'avait pas vus depuis si longtemps, elle se trouva heureuse de revoir ce beau ciel d'Aquitaine vers lequel sans doute s'étaient souvent reportées ses pensées quand des tristes fenêtres de sa prison, elle ne voyait que le ciel brumeux de l'Angleterre. Sa course à travers ses bonnes villes, ses châteaux et ses fiefs fut un concert de bénédictions, car partout elle délivrait les captifs, elle accordait des grâces, et la foule la suivait en la proclamant sa souveraine et sa libératrice. La Guyenne lui dut de bonnes lois. Elle fit pour les marins d'Oléron des règlements qui ont été pendant longtemps le seul code qu'on ait suivi pour la marine.

On ne se refait pas

Tant que Richard vécut, l'autorité d'Aliénor ne faillit point. Elle sut employer tous les prestiges de l'esprit et de l'affabilité pour charmer les Anglais las du dernier règne : ils obtenaient par elle tout ce qu'ils désiraient de leur jeune roi, que sa valeur brillante rendait l'idole de la nation. Mais cette reine ne manifesta jamais mieux à quel point elle était jalouse de l'autorité : ses discours rompirent l'alliance de Richard avec Alix de France, la sœur de Philippe Auguste, fiancée dès l'âge de huit ans au roi d'Angleterre, et élevée sous les yeux d'Henri II. Aliénor accrédita les bruits les plus injurieux, et ne voulut point laisser monter sur le trône une femme dont le crédit déjà établi aurait pu balancer le sien.

Que ces bruits fussent fondés ou non, Richard était bien aise de braver Philippe Auguste : il fut donc facile à Aliénor de décider le renvoi d'Alix. Pendant la croisade que Richard et Philippe firent ensemble, après de graves sujets de mécontentement entre les deux rois, Richard déclara à Philippe qu'il lui rendait sa sœur, et il demeura à Palerme jusqu'à ce que sa mère lui amenât Bérengère d'Aragon, qu'il voulait épouser. Aliénor avait ménagé cette négociation. Elle-même, oubliant son âge, et suivant son goût pour les affaires, était allée en Aragon chercher cette princesse, qu'elle amena en Sicile, où se firent les noces. Puis, fière de son ouvrage, et déployant une inconcevable activité, sans craindre les périls de la mer, elle retourna en Angleterre, où elle usa de prudence pour maintenir les droits de Richard contre Jean.

Quand Richard, au retour de la croisade, tomba aux mains d'Henri VI du Saint-Empire dit le Cruel, Aliénor hâta par son zèle la liberté de son fils. Nulle peine ne lui sembla trop grande : écrire à tous les nobles vassaux angevins, poitevins, aquitains ; prier, solliciter, envoyer ; parler elle-même ; faire, à soixante-dix ans, le voyage d'Allemagne, acquitter enfin les sommes exorbitantes que Henri VI exigeait, tout fut l'œuvre d'Aliénor. Elle sauva son fils, mais il était de la destinée de cette reine de survivre à tout ce qui lui avait appartenu. Richard fut tué au château de Chalûs, en 1199. Geoffroy,

troisième fils d'Henri, était mort en laissant un fils du nom d'Arthur, auquel appartenait le trône.

Mais comme la mère de ce jeune prince, Constance, était duchesse de Bretagne et pouvait revendiquer la régence, Aliénor aima mieux favoriser l'usurpation de son dernier fils, Jean sans Terre. Assiégée dans Mirebeau par les troupes de Philippe Auguste, elle fut délivrée par Jean.

Dernier acte

Le dernier acte politique de sa vie fut la négociation du mariage de Louis (futur Louis VIII), fils de Philippe Auguste, avec Blanche de Castille, sa petite-fille. Elle-même avait voulu se charger d'aller à la cour d'Alphonse le Noble, conclure cette union et ramener la jeune princesse.

Qui aurait prévu, à l'heure du divorce de Louis le Jeune, qu'un jour la France devrait la mère de saint Louis aux soins d'Aliénor d'Aquitaine ? Lorsque la vieille reine traverse en plein hiver 1200 la France en tenant par la main Blanche de Castille, à la voir, appuyée sur cette jeune tige destinée dans les décrets de la Providence à pousser de si nobles rejetons, ne semble-t-il pas qu'elle vient militer son pardon, et qu'en donnant à la France cette reine excellente et cette mère accomplie, elle demande à la postérité d'oublier sa propre faute !

Les peuples de France virent encore une fois la reine Aliénor assise dans les lieux où elle avait régné. Elle y servait de mère à la jeune épouse, et elle y appelait son fils ce roi Dieudonné accordé aux prières de Louis le Jeune. Ce n'était pas la première fois qu'Aliénor paraissait à la cour de Philippe Auguste. Elle y était venue en 1199 pour lui prêter hommage comme duchesse d'Aquitaine. Elle n'y reparut point depuis les noces de Blanche.

Après une dernière visite à sa province chérie du Midi, où la reportaient les souvenirs plus doux de sa jeunesse, alors qu'elle passait pour la « plus belle et plus riche fleur d'Aquitaine », pour la « perle

incomparable du Midi », et qu'elle reçut pour la première fois la visite de son premier époux, d'autres souvenirs sans doute l'engagèrent à abandonner le monde, à laisser à son petit-fils Henri III sa riche succession, et à venir à l'abbaye de Fontevraud, finir ses jours dans une retraite austère, où elle prit le voile malgré son grand âge. De riches dons à cette abbaye, des bienfaits sans nombre, des aumônes aux pauvres, les prières et la pénitence, tels furent les moyens par lesquels la femme de Louis VII, la veuve d'Henri II, chercha un refuge contre les remords de sa vie. Elle a voulu être inhumée dans l'église du monastère. Elle mourut le 31 mars 1204.

Aliénor eut deux filles avec Louis VII : Marie de France, née en 1145 et morte en 1198, qui épousa le comte de Champagne Henri I^{er} dit le Large ; Alix, née en 1150, au retour de la croisade, et morte en 1195, qui fut mariée à Thibault le Bon, comte de Blois et de Chartres (frère du comte de Champagne).

Elle donna huit enfants à Henri II d'Angleterre : Guillaume, né en 1153 et mort en 1156 ; Henri le Jeune ou de Court-Mantel, né en 1155 et mort en 1183, qui épousa Marguerite, fille que le roi Louis VII eut avec sa deuxième épouse Constance de Castille ; Mathilde, née en 1156 et morte en 1189, mariée à Henri le Bon, duc de Bavière, et mère de l'empereur Othon IV ; Richard, né en 1157 et mort en 1199, qui devint roi d'Angleterre (son frère Henri étant mort) sous le nom de Richard Cœur de Lion ; Geoffroy, né en 1158 et mort en 1186, qui épousa l'héritière de Bretagne et fut père du malheureux Arthur ; Aliénor, née en 1161 et morte en 1214, mariée à Alphonse VIII roi de Castille dit le Noble, mère de Blanche de Castille ; Jeanne, née en 1165 et morte en 1199, qui épousa Guillaume II roi de Sicile, puis Raimon V comte de Toulouse, avant de devenir après la mort de ce dernier (1194) abbesse de l'abbaye de Fontevraud ; Jean sans Terre, né en 1166 et mort en 1216, qui devint roi d'Angleterre au détriment de son neveu Arthur.

FLORILÈGE DU *DE AMORE* D'ANDRÉ LE CHAPELAIN

Où l'on voit que l'amour courtois s'accommodait de cynisme

Personne ne peut aimer s'il n'est engagé par l'espoir d'être aimé.

À la vue imprévue de ce qu'on aime, on tremble.

Un nouvel amour chasse l'ancien.

L'allégation de mariage n'est pas excuse légitime contre l'amour.

Qui ne sait celer ne sait aimer.

Personne ne peut se donner à deux amours.

L'amour peut toujours croître ou diminuer.

N'a pas de saveur ce que l'amant prend de force à l'autre amant.

Le mâle n'aime d'ordinaire qu'en pleine puberté.

On prescrit à l'un des amants, pour la mort de l'autre, une viduité de deux années.

Personne sans raison plus que suffisante ne doit être privé de son droit en amour.

L'amour d'ordinaire est chassé de la maison par l'avarice.

Il ne convient pas d'aimer celle qu'on aurait honte de désirer en mariage.

L'amour véritable n'a désir de caresses que venant de celle qu'il aime.

Amour divulgué est rarement de durée.

Le succès trop facile ôte bientôt son charme à l'amour. Les obstacles lui donnent du prix.

Toute personne qui aime pâlit à l'aspect de ce qu'elle aime.

Le mérite seul rend digne d'amour.

L'amour qui s'éteint tombe rapidement, et rarement se ranime.

L'amoureux est toujours craintif.

Par la jalousie véritable, l'affection d'amour croît toujours.

Du soupçon et de la jalousie qui en dérive croît l'affection d'amour.

Moins dort et moins mange celui qu'assiège pensée d'amour.

Toute action de l'amant se termine par penser à ce qu'il aime.

L'amour véritable ne trouve rien de bien que ce qu'il sait plaire à ce qu'il aime.

Constance de Castille

(née vers 1136, morte le 4 octobre 1160)

Épouse Louis VII en 1154.

Après avoir répudié Aliénor d'Aquitaine (1152), Louis le Jeune épousa Constance, fille d'Alphonse VII roi de Castille, et de Bérandère de Barcelone, et vécut avec elle dans une grande union.

Les naissances n'étaient pas alors consignées avec exactitude, et la difficulté de reconnaître les aînés, les degrés de parenté, devenait telle que, pour les grandes questions, dans les cas de nullité de mariage, il fallait s'en rapporter à la mémoire facilement infidèle des témoins. Un soupçon élevé sur la naissance de Constance fit craindre à Louis VII qu'elle ne fût pas fille légitime d'Alphonse. Sous le prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il fit le voyage de Castille, où le roi Alphonse leva tous les doutes.

Constance avait dix-huit ans lorsqu'elle se maria avec le roi de France. Elle possédait des traits agréables, une culture étendue et une foi religieuse ferme. Le mariage et le sacre eurent lieu en même temps, à Orléans, en 1154. Tandis qu'un héritier était vivement attendu, c'est une fille qui naquit

en 1158, Marguerite, fiancée dès sa naissance à Henri le Jeune, fils d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II d'Angleterre.

Au retour d'un voyage à Saint-Jacques de Compostelle, la reine Constance mourut en couches le 4 octobre 1160, laissant une autre fille, Adélaïde, qui ne vécut que quelques jours. La mère et l'enfant furent inhumées à Saint-Denis.

Adèle de Champagne

Adèle ou Alix ou Adélaïde de Champagne

(née vers 1140, morte le 4 juin 1206)

Épouse Louis VII le 13 novembre 1160.

Après la mort de Constance, Louis, qui n'avait pas encore de fils, contracta une troisième alliance. Adèle, ou Alix, ou Adélaïde de Champagne, fille de Thibault IV dit le Grand, comte de Champagne et de Blois, et de Mahaut de Carinthie, avait une vingtaine d'années. Mais Louis n'était plus jeune : ses chagrins, l'austérité de ses goûts lui faisait préférer une femme d'un esprit solide.

Il trouva en Adélaïde la raison, la grâce et l'enjouement. À la cour de Thibault, qui se distinguait par son amour pour la poésie et par ses manières courtoises, Adèle faisait admirer sa générosité, sa politesse et son goût pour les travaux de l'esprit. C'était cependant ce Thibault dont la révolte, au commencement du règne de Louis le Jeune, avait amené le siège et le sac de Vitry. Mais les ressentiments mutuels étant effacés par les années, l'alliance avec la Champagne devenait de bonne politique, et Louis chercha à se rattacher par de triples liens, cette puissante maison. Car, en épousant Adèle, fille de Thibault, il maria ses deux premières filles, Marie et Alix qu'il avait eues en 1145 et 1150 d'Aliénor d'Aquitaine, respectivement à Henri le Libéral et à Thibault le Bon, tous deux fils de Thibault IV. Le premier de ces

princes, déjà comte de Blois, hérita aussi de la Champagne. Le second était comte de Chartres. Un autre frère d'Adèle, Guillaume aux Blanches Mains obtint l'évêché de Chartres.

Le mariage eut lieu le 13 novembre 1160, et Hugues, archevêque de Sens, sacra le jour même la nouvelle reine à Paris. Toute la France désirait un héritier du trône. Mais cinq ans passèrent sans que la reine eût le bonheur de se voir mère. Enfin, tant de prières, de pèlerinages, d'aumônes que le roi fit pour obtenir un fils portèrent leur fruit. Louis VII put enfin presser sur son cœur paternel un fils que, dans l'effusion de sa joie et de sa reconnaissance, il nomma Dieudonné. Ce fut Philippe Auguste : Philippe, à cause de l'aïeul de Louis VII ; Auguste parce qu'il naquit au mois d'août de l'année 1165, le 21. Jamais enfant ne fut chéri avec plus de tendresse. Une maladie qu'il fit à l'âge de quinze ans, et qui fit craindre pour ses jours, engagea le roi à faire un pèlerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. On attribua la guérison du prince à l'intercession du saint.

En 1179, respectant la tradition des premiers Capétiens, Louis VII fit sacrer son fils Philippe. Adèle, qui souhaitait la régence pour elle et ses frères, compte tenu de l'état de santé de son époux, n'obtint pas gain de cause : prenant les devants, le jeune Philippe négocia en effet le soutien du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, dont il épousa la nièce Isabelle de Hainaut, âgée de dix ans le 28 avril 1180 et qu'il fit sacrer le 29 mai suivant. Adèle tenta en vain de dresser Henri II d'Angleterre contre le futur Philippe Auguste, qui possédait déjà l'entier pouvoir à la mort de Louis VII survenue le 18 septembre 1180.

Si la reine mère se retira alors auprès de son frère le comte de Champagne, on prétend que, ne s'estimant pas vaincue, elle usa de maints artifices pour tenter d'écarter sa bru dans l'esprit du roi, et qu'elle fut près d'y parvenir. Mais en 1187 naquit un héritier, le futur Louis VIII, et lorsque la jeune Isabelle de Hainaut mourut trois ans plus tard, au moment où

Philippe Auguste menait de concert avec Richard Cœur de Lion la troisième croisade, il confia la régence à sa mère. Les chroniqueurs la nomment « l'illustre reine des Français », et parlent d'elle avec respect. Mais ils ne donnent aucun détail sur sa régence, qui dura trois ans, s'achevant lorsque Philippe II épousa en secondes noces Ingeburge de Danemark : les reliques des saints Denis et Éleuthère, qu'elle fit exposer à la vue du peuple afin d'exciter la ferveur et de faire prier pour son fils. D'autres reliques qu'elle fit porter processionnellement pour obtenir la guérison du jeune Louis, atteint d'une maladie grave, voilà les seuls événements dont les chroniques du temps nous entretiennent.

Adèle mourut en 1206. Elle avait préparé le lieu de sa sépulture auprès de celle de son époux, faisant ériger un monument que l'admiration des contemporains exalte en ces termes : « Elle fit élever un tombeau où l'art le plus exquis avait fait un heureux mélange de brillants d'or et d'argent, de pierres précieuses. Jamais chef-d'œuvre si étonnant n'avait paru dans aucun royaume depuis le règne de Salomon », écrit Rigord. Adèle fut inhumée près d'Auxerre, dans l'abbaye de Pontigny.

Elle eut trois enfants avec Louis VII : Philippe, né en 1165, qui devint roi sous le nom de Philippe Auguste ; Alix ou Adélaïde, née en 1170 et morte vers 1220 (à ne pas confondre avec Adélaïde, fille de Louis VII et de Constance de Castille, née et morte en 1160) ; Agnès, née en 1171. Adèle de Champagne laissait son fils sur un trône dont il avait augmenté la puissance ; sa fille Alix, fiancée d'abord à Richard Cœur de Lion, et renvoyée ensuite en France, avant que Philippe Auguste ne tentât de la marier à Jean sans Terre, épousa en 1195 Guillaume II, comte de Ponthieu, devenant comtesse de Vexin. Agnès, seconde fille d'Adèle, épousa en premières noces Alexis Comnène, empereur de Byzance. En deuxième noces et contre son gré, Andronic Comnène, assassin du premier et tué en 1185. Elle se remaria plus tard avec un seigneur grec du nom de Branass.

Isabelle de Hainaut

(née le 23 avril 1170, morte le 15 mars 1190)

Épouse Philippe Auguste en 1180.

Fille du comte Baudouin V de Hainaut (également appelé Baudouin VIII de Flandre), et de Marguerite d'Alsace, elle épousa le futur roi de France le 28 avril 1180, six mois après le couronnement de ce dernier du vivant de son père. Pour apaiser le mécontentement des barons qui se plaignaient que Philippe, noble suzerain de tant de hauts seigneurs, n'eût épousé que la fille d'un vassal du comte de Flandre, les généalogistes composèrent des titres magnifiques qui faisaient descendre la maison de Hainaut de Charlemagne : « car, dit le religieux de Saint-Denis, j'ai vu les généalogies. Et elles attestent que la reine Isabelle descendait de la belle Judith, fille de Charles le Chauve, qui fuit de la cour de son père pour épouser un chevalier qui fut depuis comte de Flandre et de Hainaut ».

Le mariage eut lieu à Bapaume, en plein bois, dans l'abbaye de la Sainte-Trinité. Initié par Robert Clément, maréchal du palais, et Radulf, comte de Clermont-en-Beauvaisis, ce mariage de Philippe Auguste avec la nièce de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, permettait au futur souverain de nouer une alliance flamande à même de contrer l'emprise des Champenois menés par sa mère Adèle de Champagne, laquelle espérait obtenir la régence, la santé de Louis VII étant fragile. En outre, Philippe d'Alsace, sans héritier, apportait en dot pour sa nièce le territoire qui devint le comté d'Artois, avec des villes comme Arras, Saint-Omer, Bapaume, Hesdin et Lens.

Une union commencée sous les meilleurs auspices

Adèle intervint auprès du roi d'Angleterre Henri II, premier pair du royaume de France, pour contrer

les desseins de Philippe Auguste. En vain. Isabelle n'avait que dix ans quand elle fit son entrée à Paris, après avoir été mariée. Sa grâce plut aux bourgeois et aux bons habitants de Paris, accourus sur le petit pont de la Cité pour assister à l'entrée solennelle du couple royal. Selon les cérémonies accoutumées, le prêtre bénit le lit nuptial en l'aspergeant d'eau bénite, présenta aux époux la coupe remplie de vin et trois plats choisis sur la table des noces.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Isabelle désirait être couronnée. Quoique le roi eût déjà été sacré à Reims, il pensa que cette nouvelle cérémonie, qui eut lieu le 29 mai 1180, jour de l'Ascension, augmenterait le respect des peuples et choisit l'église de Saint-Denis pour cette solennité. La prière de son père – on sait qu'un jour Louis VII, désireux d'avoir un fils, entra dans l'église de Saint-Denis et, trouvant le chapitre assemblé, se prosterna au milieu du chœur et demanda aux religieux d'unir leurs prières aux siennes ; c'est dans la même année (1165) que naquit Philippe –, au milieu du chapitre de Saint-Denis, lui faisait attacher plus de prix à la protection du patron de la France. Les religieux avaient orné l'église avec une pompe merveilleuse, les lustres et les cierges allumés brillaient de tant de feux, que les vitraux de l'église paraissaient transformés en autant de transparents brillants.

La marche des deux époux offrait le spectacle le plus riant : ce roi de bientôt quinze ans, couvert du manteau royal, et monté sur son cheval de bataille ; cette jeune reine à peine sortie de l'enfance et s'essayant à porter avec dignité sa robe mi-partie de drap d'or et de soie rouge, semée d'émeraudes et de saphirs, la tête ornée d'une coiffure élevée et étroite du haut de laquelle tombait jusqu'à terre un magnifique voile de dentelle. Ces deux physionomies de caractère différent, mais toutes deux animées par la fraîcheur de la première

jeunesse, pleines d'espérances et empressées de gagner l'amour du peuple, tout cela offrait un puissant mobile à l'enthousiasme.

Aussi la foule se pressait-elle sur les pas du roi : l'affluence était si grande, que dans l'église de Saint-Denis il eût été impossible de faire un pas, quoiqu'il fût resté au dehors une grande affluence de personnes qui n'avaient pu trouver de place. Quand le roi et la reine eurent traversé l'église et se furent agenouillés au pied de l'autel, sur lequel étaient déposés l'oriflamme et les reliques de saint Denis, l'espace vide qu'on avait dû réserver pour leur entrée se remplit, et il se fit tant de bruit, qu'à peine entendait-on la voix des enfants de chœur. Un des officiers de service, en agitant une longue baguette pour imposer silence, toucha deux lustres suspendus au-dessus de la tête du roi, et en brisa le cristal. L'huile se répandit sur les vêtements des époux agenouillés l'un à côté de l'autre.

Les religieux s'étant souvenu fort à propos de cette parole de Salomon : « Il sera oint au jour de son triomphe ! », en firent l'application au roi, et on regarda cet incident comme le présage d'un règne trois fois heureux.

La pénitente senlisienne

Pourtant, Isabelle eut plusieurs années de chagrins. Son oncle, gouverneur et parrain du roi, avait, comme signalé précédemment, donné l'Artois en dot à la reine. Philippe réclama encore le Vermandois, et le soumit en quelques semaines. Mais Isabelle souffrait de cette lutte : Philippe finit par la prendre en aversion, d'autant qu'elle n'avait toujours pas donné d'héritier à la couronne de France, comme Adèle s'ingéniait à lui rappeler.



Dans ses *Histoires d'amour de l'Histoire de France*, Guy Breton nous apprend qu'un matin de mars 1184, les habitants de Senlis assistèrent à un bien étrange spectacle. Dans la rue principale, une foule de mendiants, d'infirmes et de lépreux suivaient une jeune femme vêtue d'une longue chemise blanche qui marchait, pieds nus, un cierge à la main, en implorant Dieu. Cette pénitente à l'air si triste, dont les cheveux blonds flottaient si joliment, que suivaient des miséreux en haillons, était la reine de France, Isabelle de Hainaut, que les Senlisiens qui étaient aux fenêtres reconnurent.

Les archers, dont le premier mouvement avait été de chasser les gens envahissant la voie publique, s'arrêtèrent étonnés en reconnaissant, eux aussi, leur souveraine. Breton nous révèle encore que le cortège, qui grossissait sans cesse, traversa la ville et s'arrêta devant le palais du roi. Alors une porte s'ouvrit et Philippe Auguste parut : il portait une robe de velours écarlate, et, bien qu'il n'eût que dix-neuf ans, son aspect était imposant. Il demeura immobile. Ses yeux qui étincelaient ne quittaient pas la reine. Il était à la fois humilié et bouleversé de la voir surgir en cette tenue et en cette compagnie.

La foule scandait : « Ayez pitié de la reine !... Sire, ayez pitié de la reine !... Seigneur, ayez pitié de la reine !... Grâce ! Grâce pour la reine !... » Si le peuple implorait la pitié du souverain, c'est parce que l'après-midi, une assemblée de prélats et de seigneurs, réunis sur son ordre, devait se prononcer sur la répudiation d'Isabelle. Pour justifier le divorce, certains ecclésiastiques parlaient naturellement d'un lien de parenté existant entre les deux époux, et d'autres, plus perfides encore, allaient jusqu'à insinuer que la reine avait un amant.

Considérant l'immense foule qui le suppliait, Philippe s'avança vers Isabelle et lui prit la main. Un grand silence se fit sur la place : « Dame, dit le roi, je veux que tous sachent que vous ne partez pas de moi par votre méfait, mais sans plus pour ce qu'il

me semble que je ne puis avoir lignée de vous. Et s'il y a baron en mon royaume que vous vouliez avoir à seigneur, dites-le-moi et vous l'aurez, quoi qu'il doive m'en coûter ». À quoi la reine répondit avec beaucoup de tendresse : « Sire, à Dieu ne plaise qu'homme mortel entre dans le lit où vous avez dormi... » Puis, ses forces l'abandonnant, elle éclata en sanglots et le roi, fort ému, la serra dans ses bras. Le peuple venait de rendre une reine à la France.

Douceur de vivre

Au bout de quelque temps, le roi lui témoignant de nouveau une extrême froideur, Isabelle rencontra son père et le conjura de ne plus se battre contre la couronne. En outre, les maisons de Flandre et de Champagne se réconcilièrent en 1186 à l'occasion du mariage de Marie de Champagne, nièce de la reine mère Adèle, avec Baudouin IX de Flandre, frère d'Isabelle. Philippe Auguste rendit cette fois toute sa tendresse à son épouse et vécut depuis lors avec elle en bonne intelligence. Bientôt, elle fut renommée par son goût pour la science des trouvères, et par la grâce qu'elle mettait à accueillir les chevaliers et à les encourager dans les tournois : plusieurs nobles seigneurs portaient ses couleurs et briguaient l'honneur de l'avoir pour leur dame. Sa beauté, quoiqu'elle ne fût pas parfaite, était célébrée par les poètes. Les vers d'Hélinand, trouvère favori de Philippe et d'Isabelle, la comparent « aux fleurs qui règnent sur les prairies, et à la vierge du voisinage ».

Dans les lieux où le roi tenait sa cour plénière, au sortir des guerres, on parlait tout bas de l'espoir qu'on avait de voir bientôt la jeune reine devenir mère, et on se réjouissait sincèrement de la naissance prochaine d'un jeune suzerain. Toute cette saison se passa au milieu des divertissements. La franche gaieté de nos aïeux donnait à ces fêtes un caractère de plaisir et d'entraînement. Les ménestrels, les jeux, les disputes d'amour, l'intérêt des nobles dames pour leurs chevaliers, le culte des chevaliers pour la dame de leurs pensées, la passion

pour les combats qui se retrouvait dans les joutes et les tournois, donnaient la vie à ces fêtes royales. Philippe Auguste avait une gaieté qui donnait l'exemple. Cependant, ces fêtes nombreuses ne se passaient pas toutes sans qu'on eût quelque malheur à déplorer. On se livrait au jeu des dés avec une si grande passion, que souvent des barons y perdaient leurs fiefs, leurs châtelainies. Des clercs y jouaient leurs bénéfices.

Les censures de l'église échouaient contre cette passion. Les joutes guerrières contenaient quelquefois du sang. À l'un de ces tournois des cours plénières l'entraînement avait été si grand, que les dames avaient quitté leurs ornements de tête, leurs parures, leurs rubans, pour les donner en prix aux chevaliers, et qu'à la fin du tournoi, il ne restait plus rien de leurs belles parures, en sorte que d'abord elles en avaient été honteuses, voyant leurs cheveux épars tombés sur leurs épaules, et le haut de leurs corsages sans rubans et sans bijoux : mais se trouvant toutes « en même point, elles se prirent à rire de voir que de si bon cœur elles avaient tout donné aux chevaliers ». À ce tournoi même il y eut un grand malheur à déplorer : Richard d'Angleterre et Geoffroi de Bretagne, son frère, y combattaient ; Geoffroi, blessé mortellement, vint expirer dans les bras du roi.

Un fils enfin

C'est cette année 1187 que la reine mit au monde un fils qui régna depuis sous le nom de Louis VIII le Lion : les chroniqueurs et les poètes racontent que sa mère étant allée rendre grâces à Dieu dans l'église de Notre-Dame, elle vit les lampes s'allumer d'elles-mêmes et regarda cet événement comme un heureux augure. En 1190, Isabelle assista aux préparatifs de la croisade que Philippe Auguste se préparait à faire avec Richard Cœur de Lion, mais elle ne devait pas être témoin de la suite glorieuse du règne de son époux. Tandis que dans une entrevue avec Richard, Philippe réglait tout pour les croisades, la nouvelle du danger que courait la reine

dans l'enfantement de deux fils jumeaux le rappela à Paris.

Isabelle n'avait pas vingt ans. Il lui fallut quitter la vie. Et c'est en portant le deuil de sa femme, disparue le 15 mars 1190 en donnant le jour à des garçons jumeaux qui ne vécurent pas, que Philippe partit pour la croisade. La mort du comte de Flandre devant Saint-Jean d'Acre sans héritier permit au roi de France de récupérer l'Artois, le comté de Flandre revenant à Baudouin V de Hainaut, son beau-père. À son retour, l'ennui du veuvage, les exhortations des évêques et l'inquiétude générale qu'avait causée en son absence la maladie qui avait failli enlever son fils, l'engagèrent à choisir une seconde femme.

Le féminisme féodal



« Les transformations profondes qui caractérisent l'âge féodal se traduisent, en Europe de l'Ouest et notamment en France, par une montée en puissance sans précédent des femmes de l'élite, dans tous les aspects de la vie sociale, religieuse, culturelle et politique. Pour s'imposer à des couches sociales de plus en plus privées de leurs anciennes libertés, les nouvelles élites ont dû mettre en relief les attributs de leur pouvoir, souvent liés (dans leur système de valeurs) à des femmes. Pour s'imposer à l'ensemble de leurs vassaux et arrière-vassaux, les rois ont dû protéger les héritières, ou du moins garantir leur existence. Pour établir sa suprématie spirituelle, l'Église a dû s'opposer aux plus grands laïcs, et notamment dresser des bornes à leur toute-puissance d'hommes. Quant aux femmes, elles ont profité de ces contradictions : elles se sont saisies de toutes les occasions possibles d'accompagner ces mutations, de les approfondir et de les orienter à leur profit.

Ces synergies originales ont abouti à un rééquilibrage général des relations entre les sexes : “on s’accoutumait, à la fin du XII^e siècle, à voir les vassaux s’agenouiller devant elles les mains jointes, les plaideurs écouter leurs sentences”, admet Georges Duby. Plus notables encore, les nouveaux rapports de sexe issus de ce rééquilibrage ont suscité une adhésion consciente et même un engouement, que traduit le succès immense de la courtoisie. Certains historiens parlent même, pour la période 1180-1230 et pour ce qui concerne la société aristocratique provençale, d’une “renaissance féministe”. »

(Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L’invention de la loi salique, V^e-XVI^e siècles*, Perrin, 2006)

AUCASSIN ET NICOLETTE

Aucassin, en ce moment, était avec ses barons, assis sur le perron de son palais. Il regardait le bois où, quelques années auparavant, il avait retrouvé Nicolette sa douce amie, et ce ressouvenir le faisait soupirer. Elle s’approcha, et sans faire semblant de le reconnaître : « Seigneurs barons, dit-elle, vous plairait-il ouïr les amours du gentil Aucassin et de Nicolette sa mie ? » Tout le monde en ayant témoigné le désir le plus vif, elle tira d’un sac son violon, et en s’accompagnant chanta comment Nicolette aimait son Aucassin, comment il l’avait retrouvée dans la forêt, et toutes leurs aventures enfin jusqu’au moment de leur séparation. Elle ajouta ensuite :

« Sur lui ne sais rien davantage,

Mais Nicolette est à Carthage,

Où son père est roi du canton.

Il veut lui donner pour mari

Un roi païen et félon ;

Mais elle dit toujours non,

Et ne veut pour baron

Qu'Aucassin, son doux ami ;

Et mille fois la tuerait-on,

Elle n'aura jamais que lui. »

(Extrait)

Ingeburge de Danemark

(née vers 1175, morte le 27 juillet 1236)

Épouse Philippe Auguste le 14 août 1193.

À son retour de croisade, l'ennui du veuvage, les exhortations des évêques et l'inquiétude générale qu'avait causée en son absence la maladie qui avait failli enlever son fils, le futur Louis VIII, engagèrent Philippe Auguste à choisir une seconde épouse. Tandis qu'il hésitait sur les divers rapports qu'on lui envoyait de toutes parts, l'évêque de Hambourg lui fit un portrait séduisant d'Ingeburge, princesse de Danemark, fille de Waldemar le Grand et de la reine Sophie de Russie. L'ancienne inimitié des Danois et des Saxons était un motif de politique, car Philippe se fortifiait contre l'Angleterre par une alliance avec le Danemark.

Depuis 1182, le trône danois était occupé par Kanut VI, frère d'Ingeburge, lequel répondit à l'évêque de Noyon et aux comtes de Nevers et de Montmorency, députés pour demander la main de la princesse : « Je confierai volontiers ma sœur à vos soins pour être conduite au roi, mais il faut que votre Seigneur s'engage à l'épouser, à ne jamais la renvoyer, et que, pour garants de sa promesse, il laisse en otage plusieurs barons et évêques. » En outre, il préféra s'acquitter d'une dot de dix mille marks d'argent, à l'aide que les ambassadeurs de Philippe promettaient au Danemark contre Henri VI d'Allemagne dit le Cruel, fils et successeur de Frédéric Barberousse. Les plénipotentiaires crurent pouvoir accéder aux conditions exigées par Kanut,

et signèrent une charte. C'est sur ces assurances qu'Ingeburge, escortée de chevaliers danois, partit sous la protection des évêques et des nobles barons de France.

Philippe était allé l'attendre à Amiens, dont les maisons furent aussitôt décorées de draps brodés et de guirlandes de fleurs. Ce 14 août 1193, dès qu'elle eut franchi la dernière frontière de France, le roi, monté sur son cheval de bataille, le casque en tête et revêtu d'une cotte d'armes à mailles d'argent, courut avec empressement au-devant de sa fiancée. Il l'accueillit avec honneur et parut la trouver telle qu'on la lui avait annoncée, belle avec ses cheveux blonds, sa taille élevée et sa main d'une éclatante blancheur, car elle était la plus belle des sœurs du prince du Danemark, « embellie encore, dit un chroniqueur, par sa jeunesse, par la sainteté et l'innocence de ses mœurs ». À l'arrivée de la princesse dans la cité d'Amiens, on célébra le mariage à la cathédrale où tout le peuple suivit et où un prélat avait été mandé d'urgence.

Rien à faire ! Rien à faire !...

Après la bénédiction nuptiale, et pendant que toutes les cloches d'Amiens carillonnaient, le roi annonça que le couronnement de la nouvelle reine aurait lieu le lendemain. Le soir, tandis que le peuple amiénois célébrait joyeusement le mariage du souverain, Philippe Auguste alla retrouver Ingeburge qui l'attendait dans un lit parfumé, et se montra empressé tant qu'il fallait, avant de se relever au bout d'un instant. La jeune fille le considéra sans comprendre. Le roi arpenta nerveusement la chambre avant de se remettre au lit, se mettant de nouveau debout quelques minutes plus tard, les mains agitées par un furieux tremblement. Trois fois encore, le roi remonta dans le lit. Trois fois il prit son épouse dans ses bras. Trois fois il se releva pour marcher en serrant les poings. Pris de tremblements, il s'allongea près d'Ingeburge, qui se réveilla le lendemain aussi pure que la veille.

Au petit matin, on vint chercher les souverains pour les conduire à la cathédrale où devait avoir lieu le couronnement de la reine. Pendant la cérémonie, on vit le roi pâlir, s'éloigner de sa nouvelle épouse. Lorsque l'archevêque de Reims commença à accomplir les rites du sacre, une onction devant être faite sur la poitrine de la reine, le prélat dénoua la tunique et traça une croix avec le saint chrême sur la peau d'Ingeburge. À ce moment, un léger cri fit se retourner l'archevêque, qui s'immobilisa d'effroi en voyant le roi en proie à une véritable crise de nerfs. Tremblant, frissonnant, les yeux écarquillés, Philippe Auguste agitait ses mains. Quelques ecclésiastiques s'approchèrent du souverain pour le cacher aux yeux de la foule, et le sacre de la reine se termina, le peuple se répandant dans la ville en fête.

Philippe avoua alors à l'archevêque sa soudaine et violente répulsion pour Ingeburge, affirmant que « moult elle lui déplaisoit », et qu'il ne pouvait supporter sa présence. « Cette femme est ensorcelée, disait-il, elle a fait de moi un impuissant. Il faut qu'elle retourne au Danemark. » Ce brusque changement surprit toute la cour. Ingeburge délaissée devint le sujet de tous les entretiens. Elle est si belle, disait-on, que peut en elle déplaire à notre sire ? Quelques-uns disaient que cette beauté froide, ce rude accent du nord qui déparait ses lèvres suffisaient pour motiver l'éloignement du roi. Mais le plus grand nombre attribua cette aversion si soudaine et si forte à l'œuvre de Satan : « Il est certain, dit Rigord, le moine de Saint-Denis, que dès ce moment le démon ouvrit en notre sire. »

De vieux chevaliers engagèrent le roi à vaincre cette répugnance et à prendre avec lui la femme qu'il venait d'épouser. Déjà le roi l'avait reléguée dans un couvent, à Saint-Maur-des-Fossés, où Ingeburge attendait avec anxiété ce qu'il allait advenir. C'est là qu'elle reçut le roi comme son seigneur et son époux, venu la voir pour tenter une dernière fois d'en faire sa femme, sur le conseil de son oncle l'archevêque de Reims. Mais Philippe sentit croître auprès d'elle cette invincible répugnance, et fut

encore une fois la proie de tremblements, son visage livide ruisselant de sueur.



Dans ses *Histoires d'amour de l'Histoire de France*, Guy Breton écrit que lorsque Philippe quitta le couvent, il se laissa aller à un violent mouvement de colère en remontant à cheval, criant : « Rien à faire ! Rien à faire ! Cette femme est vraiment ensorcelée... » Le lendemain, le nouvel échec du roi était connu de tout Paris, chacun y allant de ses commentaires.

- « Pour que le roi ne puisse point, disaient les uns, il faut que la reine ait quelque défaut caché. Peut-être bien une peau de lézard...
- Ou des écailles de poisson sur le ventre, comme cela s'est déjà vu, disaient les autres.
- Ouais ! Ouais !, ricanaient les commères. À moins que notre gentil souverain n'ait eu quelques mauvaises surprises en voulant dépuceler la reine...
- Et quoi donc par exemple ?
- Par exemple ? Eh bien ! de voir que sa virginité était restée au Danemark... »

Cette dernière supposition, que l'on répéta bientôt, fut un jour émise sur la montagne Sainte-Geneviève où elle suscita la colère des étudiants danois. Des bagarres s'ensuivirent entre ceux qui croyaient à la virginité de la reine et ceux qui la disaient envolée depuis longtemps. L'hypothèse d'une déclaration de guerre du Danemark à la France n'était plus écartée.

Mala Francia !

Le jour de son ultime tentative auprès de la reine

qui se solda par un échec, Philippe réunit ses clercs, et, après leur avoir déclaré qu'il ne pouvait supporter la pensée d'avoir Ingeburge pour femme, il leur enjoignit de chercher des moyens de dissoudre le mariage. Les clercs, dans le plus grand embarras, ne savent que résoudre. On cherche des motifs de parenté, et on trouve fort à propos que la reine Ingeburge était petite nièce d'Anne de Kiev, femme du roi de France Henri I^{er} et bisaïeule de l'actuel roi. Cette affinité ne pouvait motiver la séparation, car elle formait dix-huit degrés, mais les clercs ne trouvèrent pas dans leur conscience assez de courage pour résister à la volonté du roi. Tout lui paraissait supportable au prix de cette alliance.

C'était le 5 novembre 1193. Le cardinal de Champagne consentit à présider l'assemblée réunie à Compiègne et à laquelle on appela la reine, mais sans lui donner de défenseur, et en la séparant de ses serviteurs. En sorte que la malheureuse princesse assista à la discussion, sans savoir ce qu'on disait et ce qu'on allait faire. À la fin de la séance, un interprète lui expliqua la sentence de répudiation. Alors elle fondit en larmes et s'écria : « *Mala Francia !* » (Mauvaise France !) Puis elle se leva et dit avec énergie : « *Roma ! Roma !* », pour faire comprendre qu'elle en appelait au pape. Le légat du pape, qui était présent et avait accepté de prononcer l'annulation en pensant qu'Ingeburge s'y soumettrait sans protester, craignit que le pape n'exigeât une enquête sérieuse.

Après ce jugement inique et précipité, Philippe, conseillé par le légat, se hâta d'ordonner le départ de la reine. Mais Ingeburge se refusa positivement à retourner dans sa patrie, préférant l'abaissement où la retenait son époux, à la honte d'une démarche après laquelle elle sentait que nul retour ne serait possible. Le roi se montra cruel envers une femme qui n'avait d'autre tort que d'avoir eu le malheur de lui déplaire. Il la fit enfermer de tourelle en tourelle, sans veiller même à ce qu'elle eût un honnête entretien. Elle fut à la fin confinée à Cysoing, dans un château où elle ne voyait presque que le seul évêque de Tournai, Étienne, que son

malheur toucha. « Mon père, lui faisait-elle dire par ses interprètes, mon père, ayez pitié de ma misère. Ma confiance est en Dieu seul, car mes amis et mes proches m'ont abandonnée, et si ce n'était monseigneur de Reims qui m'a fortifiée et consolée, et qui m'a nourrie libéralement depuis mon adversité, j'aurais souffert de la pauvreté autant que les plus malheureux de ceux qui y sont nés. »

L'évêque écrivait en sa faveur au cardinal de Champagne : « Je dirais presque que la reine est mieux faite que Sara, plus sage que Rebecca, plus dévote qu'Anne, plus chaste que Suzanne. Ceux qui disputent de la beauté des femmes assurent que la reine n'est pas moins belle qu'Hélène ni moins noble que Polixène. Son occupation journalière est la prière, la lecture ou le travail des mains. Elle ignore ce que sont les jeux et les amusements : depuis le matin jusqu'à neuf heures, elle prie, agenouillée dans son oratoire. Elle répand devant le seigneur des larmes et des gémissements, moins pour elle que pour son époux. Oh ! si notre Assuérus connaissait le mérite de son Esther, il lui rendrait bientôt ses bonnes grâces, son amour, sa confiance et le trône qu'il lui ôte. Hélas ! cette reine, fille de rois, petite-fille de saints martyrs, est réduite par l'indigence où elle se trouve, à vendre ses meubles, ses habits même, pour pourvoir à sa nourriture. Je l'ai vue pleurer, et j'ai pleuré moi-même avec elle... »

Du fond de sa cellule, Ingeburge continuait à aimer passionnément cet homme dont elle avait rêvé en venant l'épouser, et pensait à lui avec une infinie tendresse. « Je suis sa femme », songeait-elle avec un grand trouble. On saura en effet plus tard, de source ecclésiastique, que l'innocente jeune femme avait été abusée par les outrages insignifiants que lui avait fait subir Philippe Auguste, et pensait réellement le mariage consommé.

Étienne de Tournai ne se borna pas à écrire en faveur de la reine. Il alla à Rome pour supplier le pape Célestin III de prendre en main la cause d'Ingeburge. Kanut avait envoyé aussi deux légats

dès qu'il avait appris l'outrage fait à sa sœur. Mélior, prêtre cardinal, et Cenci, son diacre, vinrent déclarer au roi que la cour de Rome devait décider de cette grande affaire, et que la sentence était irrégulière, démontrant clairement que les liens de parenté invoqués par le concile tenu à Compiègne étaient une grossière invention. « La sentence est valable, dit Philippe fort irrité, et vous n'avez rien à voir dans cette affaire. » Mais les deux prélats répliquèrent : « Tu te trompes. Il appartient à nous seuls, comme délégués du souverain pontife, de te délier du serment que tu as fait envers ton épouse Ingeburge. » Ils annoncèrent l'intention d'assembler un concile. Mais les menaces du roi empêchèrent l'exécution de ce dessein, car les clercs et les abbés, dit Rigord en sa chronique, « furent tous comme des chiens muets, et nul n'osa japper, tant ils craignaient pour leur peau ».

Je jure que je vous épouserai, à moins que vous ne soyez laide à faire peur

Cependant le souverain pontife, attendri par les lettres d'Ingeburge, cassa le 13 mars 1195 la sentence de divorce, et les prélats danois s'en retournaient au Danemark lorsque le roi de France, tenu au courant de leurs négociations, les fit arrêter à Dijon, dépouiller, et jeter en prison. La protestation de Kanut et le mécontentement de Célestin à la nouvelle de ce qui s'était passé, ne purent faire lancer l'excommunication par ce dernier, parce que Philippe n'avait pas rompu le dernier lien de l'obéissance, et que, s'il persistait à éloigner sa femme, du moins il n'avait pas recherché une autre épouse.

Le roi brava enfin ouvertement les foudres de l'Église. Il fit chercher une femme par toute l'Europe. Mais ses premières tentatives ne furent pas heureuses : les trouvères faisaient des malheurs

d'Ingeburge le sujet de leurs chants, ils en composaient des complaintes, et les nobles suzeraines pleuraient sur la princesse du Danemark, reléguée de château en château, quelquefois privée de la lumière du jour, quelquefois abandonnée aux soins de gardiens infidèles qui oubliaient de veiller à sa nourriture. Car il était arrivé, et cela était notoire, que la reine avait passé un jour sans manger.

Aussi, malgré les lettres du roi de France et les prières de ses envoyés, les nobles dames craignaient ou d'être répudiées ou de se voir ignominieusement renvoyées. Clémence en Thuringe, et Alix, fille d'un prince palatin, refusèrent. Philippe écrivit à une princesse de Flandre : « Je jure que je vous épouserai, à moins que vous ne soyez laide à faire peur », nous apprend Guillaume le Breton dans ses *Chroniques*. Cette promesse ne parut pas suffisante pour faire agréer la demande. Mais à la fin, Agnès, fille de Berthold IV duc de Méranie, après avoir bien demandé si le roi de France était libre et si son divorce était valable, consentit à devenir sa femme.

Le mariage, qui eut lieu en juin 1196, faisait le bonheur de Philippe, lorsque le successeur de Célestin III, Innocent III élu le 8 janvier 1198, déclara que le roi ne pouvait garder Agnès avant que la parenté d'Ingeburge ne fût mieux prouvée qu'elle ne l'avait été jusque-là, et qu'il fallait préalablement cesser tout rapport avec Agnès. Philippe dédaigna cette réprimande et ne répondit même pas. Innocent lui envoya un légat avec une seconde lettre. Philippe reçut le légat, lut la missive, et dit : « Agnès est mon épouse, personne ne pourra m'en séparer. »

L'interdit

Le cardinal, Pierre de Sainte-Marie, avait le pouvoir et l'ordre de mettre le roi en interdit, mais il n'osa aller plus loin avant d'en avoir écrit au pape qui ordonna de jeter l'interdit sur le royaume de France le 15 janvier 1200, persuadé que la voix du peuple

forcerait le roi à céder.

En effet, le peuple murmura fort, prit hautement parti contre le roi. En septembre, dans certains endroits, les cadavres, que l'on n'avait pas le droit d'enterrer, dégageaient une telle puanteur que des villages entiers étaient incommodés. Le roi savait quels graves ennuis devaient supporter ses sujets, mais ne voulait pas céder. Pourtant, il finit par s'incliner, et envoya des émissaires à Rome supplier le pape de lever l'interdit et de réunir, pour étudier la validité de son union avec Ingeburge, un concile auquel il s'engageait par avance à se soumettre. Le pape exigea avant toute chose le renvoi d'Agnès et le rappel d'Ingeburge. Philippe Auguste dut céder. La rencontre pour le retour en grâce de la reine emprisonnée eut lieu à Rambouillet, le 7 septembre 1200.

Agnès vint à cette assemblée composée de tous les tenanciers de la couronne de France. Mais sa tristesse, ses vêtements de deuil, les inquiétudes mortelles que décelait sa pâleur, ne purent entrer en balance avec le malheur de l'interdit. Aucun chevalier ne prit sa défense ; l'avis unanime du Parlement fut que le roi renvoyât Agnès de Méranie, et reprit Ingeburge jusqu'à ce que le pape eût fait revoir la sentence. Alors Philippe, s'adressant à l'archevêque de Reims : « Il est donc vrai, lui dit-il, que cette sentence de divorce a été annulée par le Saint-Siège ? – Cela est vrai, monseigneur, répondit le prélat. – Eh bien ! sire archevêque, vous qui l'avez prononcée, vous ne saviez donc ce que vous faisiez ? » L'archevêque ne répondit pas un mot, et le roi sortit. Après avoir fait conduire Agnès au château de Poissy, il fit installer la reine répudiée dans le château de Saint-Léger-en-Yvelines, près de Paris. L'interdit fut aussitôt levé.

Quelque temps plus tard, les deux époux virent arriver un légat chargé d'assembler un concile. Le cardinal Octavien, revêtu de cette mission, ayant convoqué le concile à Soissons, la reine Ingeburge y fut mandée. On lui prépara un siège à côté de celui du roi, et le légat prenant la parole, demanda à

Philippe s'il voulait promettre de reprendre sa femme Ingeburge et de renvoyer Agnès de son palais et de son royaume, jusqu'à ce que la sentence de parenté fût de nouveau examinée et résolue. Le roi promit, mais il ne pouvait retenir les pleurs que le dépit lui arrachait.

Raccommodement

Le concile avait fixé à six mois et deux semaines la réunion de l'assemblée qui devait enfin décider la question du divorce, question bien simplifiée par la mort d'Agnès le 20 juillet 1201. L'intérêt qui s'attache à un amour partagé ne peut pallier la dureté du roi à l'égard d'Ingeburge, répudiée, humiliée et maltraitée. Cette princesse fut reçue comme reine à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, où sa conduite parut pleine de sagesse et de modestie. Le concile tint six séances dans l'espace de quinze jours. À la dernière, un jeune homme inconnu, remarquablement beau, s'étant levé du milieu de l'assemblée, parla en faveur d'Ingeburge avec une éloquence, une convenance, une douceur qui frappèrent tous les assistants, et qui parut faire impression sur le roi. Cependant rien encore n'annonçait la fin de la décision les examens se prolongeaient, les envoyés du roi de Danemark arrivaient, le royaume était en suspens. Tout à coup, le roi fait dire aux prélats et aux clercs qu'il consent à reprendre sa femme, et qu'ainsi leur réunion devient inutile. Les pères assemblés, en recevant la missive royale, apprennent que Philippe vient d'aller enlever sa femme à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons ; qu'il l'a mise en croupe sur son cheval, et qu'il l'emmène à la demeure royale.

Nouvelle relégation de la reine

Cette brusque obéissance qui dispersa le concile ne fut point un gage de bonheur pour les deux époux. La répugnance du roi pour Ingeburge s'était accrue

de toutes les amertumes et de tous les chagrins qu'il avait subis à cause d'elle. Ingeburge lui inspirait une aversion qu'il disait insurmontable, et dont jamais il ne fit connaître la cause ; quand il s'en expliquait, il disait qu'il fallait qu'il y eût « sortilèges et maléfices ». Au bout de quelques semaines, il relégua de nouveau la reine loin de lui. Elle passa de longues années renvoyée de château en château, de monastère en monastère sans que les remontrances du pape, les conseils des évêques triomphassent de l'aversion de Philippe.

Rendant Ingeburge responsable de la mort d'Agnès, Philippe donna des ordres pour que la prisonnière, désormais enfermée à Étampes dans la tour de Guinette, fût traitée avec la dernière sévérité. Il pensa qu'en lui rendant la vie intenable, il l'amènerait peut-être à demander elle-même la dissolution du mariage, et organisa une persécution de tous les instants qu'Ingeburge endura sans se plaindre. Un jour de 1203 pourtant, les souffrances étant trop vives, elle écrivit au pape cette lettre émouvante :



LITTÉRATURE

« Je suis persécutée par mon seigneur et mari Philippe qui, non seulement ne me traite pas comme sa femme, mais me fait abreuver d'outrages et de calomnies. Dans cette prison il n'y a aucune consolation pour moi, mais de continuelles et intolérables souffrances. Personne n'a le droit de venir me voir ni ne l'ose. Aucun religieux n'est admis à reconforter mon âme en m'apportant la parole divine. On empêche les gens de mon pays natal de m'apporter des lettres et de causer avec moi. La nourriture que l'on me donne est à peine suffisante. On me prive même des soins médicaux les plus nécessaires à ma santé. Je ne peux pas me baigner. Si j'ai besoin d'une saignée, je n'ai personne pour y recourir. Et, à cause de cela, je crains que ma vue n'en souffre et que d'autres infirmités plus graves encore ne surviennent. Je n'ai

pas non plus assez de vêtements et ceux que je mets ne sont pas dignes d'une reine. Enfin, ce qui rend ma misère plus insupportable, ce sont les femmes acariâtres que le roi m'a données comme société. Elles me parlent d'une façon railleuse et offensante. Je n'entends que des grossièretés ou des insultes.

Les lettres que Votre Sainteté m'a envoyées, je n'ai pu les recevoir. Découragée et incertaine de ce que je ferai dans l'état où je suis, dégoûtée de vivre, je tourne les yeux vers vous, Saint-Père. Je pense à mon âme, pas à mon corps. Je meurs chaque jour pour garder entièrement le droit au mariage. Si mon seigneur Philippe, célèbre roi des Français, trompé par les ruses du diable, voulait encore une fois plaider sa cause contre moi, je désirerais être conduite dans un endroit où je puisse m'expliquer librement et, remise en liberté, obtenir Votre Miséricorde apostolique d'être relevée des déclarations qui auraient pu m'être arrachées par la contrainte. »

Cette lettre émut le pape qui adressa de sérieuses remontrances à Philippe Auguste, lequel fit adoucir la détention d'Ingeburge. Le souverain pensa alors à se remarier pour la quatrième fois, mais s'il avait bien une liaison avec une jeune personne que les chroniqueurs nomment « la demoiselle d'Arras » (qui lui donna un fils devenu archevêque de Noyon), Philippe voulait une femme légitime. Il caressait cet espoir sachant désormais le pape disposé à reprendre la procédure de dissolution de son mariage avec Ingeburge en tenant compte de l'accusation de sorcellerie portée contre elle.

Un revirement politique

Mais les événements politiques bouleversèrent les desseins du roi de France et le portèrent à se rapprocher d'Ingeburge. En reprenant au roi d'Angleterre Jean sans Terre la Normandie, l'Anjou et le Poitou en 1204-1205, il suscita l'inquiétude chez ses voisins les comtes de Flandre, de Boulogne et l'empereur Othon IV de Brunswick, qui s'allièrent

avec Jean pour mettre fin aux ambitions du souverain. Comprenant la menace, Philippe Auguste fit fortifier Paris et les principales villes du domaine royal : Reims, Châlons-sur-Marne ou encore Péronne. Jugeant nécessaire une flotte pour tenir tête à l'Angleterre, il songea au Danemark, dont les navires étaient les plus beaux d'Occident.

Cette réflexion ne fut certainement pas étrangère à sa décision de reprendre en 1208 Ingeburge à ses côtés, bien que, suivant la chronique, il le fit « pour en finir avec les remontrances de l'apostole de Rome ». La libération d'Ingeburge était en effet nécessaire pour espérer négocier une alliance avec la cour danoise. La nouvelle situation de la reine fut confortée quelques années plus tard, en 1212, lorsque las de l'attitude de Jean sans Terre, le pape Innocent III le déposa de son trône et appela les princes chrétiens à une croisade contre lui. Si Jean se soumit au pape l'année suivante, il se prépara à prendre en tenaille le royaume de France, en lançant une attaque depuis la Guyenne, seule partie de l'Aquitaine lui appartenant encore, tandis que ses alliés lanceraient une attaque au nord. L'appui du royaume de Danemark apparaissait désormais comme étant primordial.

Ingeburge était une compagne reconnue lorsque le roi de France atteignit, par la victoire de Bouvines (27 juillet 1214), la plénitude de sa majesté. Elle survécut à Philippe Auguste, dont elle ferma les yeux quand il mourut (1223), et qui lui réserva dans son testament des terres et des biens. Ingeburge se retira près de Corbeil, dans une île de l'Essonne, au prieuré de Saint-Jean-en-l'Île qu'elle avait fondé.

Devenue une reine douairière fort discrète, elle traversa le règne de Louis VIII et de Blanche de Castille, s'éteignant le 27 juillet 1236, dix ans après l'arrivée au trône de Saint-Louis.

Ingeburge n'eut aucun enfant avec Philippe Auguste, comme on s'en doute bien.

Agnès de Méranie

(née vers 1172, morte le 20 juillet 1201)

Épouse Philippe Auguste le 1^{er} juin 1196.

Après avoir fait prononcé par un concile tenu à Compiègne le 5 novembre 1193 la dissolution de son mariage avec Ingeburge de Danemark qu'il tenait emprisonnée au couvent des Augustins de Cysoing, près de Tournai, Philippe Auguste se heurta à l'opposition du pape Célestin III, qui cassa cette décision le 13 mars 1195 et ordonna aux prélats d'empêcher la bénédiction d'un éventuel remariage du souverain.

Passant outre, le roi brava ouvertement les foudres de l'Église. Il fit chercher une femme par toute l'Europe. Mais ses premières tentatives ne furent, nous l'avons vu, pas heureuses : les trouvères faisaient des malheurs d'Ingeburge le sujet de leurs chants, ils en composaient des complaintes, et les nobles suzeraines pleuraient sur la princesse de Danemark, reléguée de château en château, quelquefois privée de la lumière du jour, quelquefois abandonnée aux soins de gardiens infidèles qui oubliaient de veiller à sa nourriture. Car il était arrivé, et cela était notoire, que la reine avait passé un jour sans manger.

Agnès de Méranie, après avoir bien demandé si le roi de France était libre et si son divorce était valable, consentit à devenir sa femme. Son père, Berthold IV, comte de Diessen, duc de Dalmatie, de Croatie et de Méranie, appartenait à la maison d'Andechs, et possédait de vastes seigneuries dans le Tyrol et en Bavière. Sa famille s'était hissée au rang de vassale directe de l'empereur.

La fleur des dames

Amenée en France, Agnès de Méranie y arriva au milieu de la cour plénière que tenait Philippe à Montreuil pour y recevoir l'hommage du comte de

Flandre. Quand elle parut montée sur sa haquenée, entourée de ses damoiselles, toutes les joutes furent suspendues. Un murmure approbateur accueillit sa venue, car sa grâce, sa beauté, ses cheveux bouclés sur ses épaules, l'éclat de son teint, et le charme de sa personne contrastaient avec la raideur d'Ingeburge. Le roi fit asseoir sa fiancée sous la tente qu'il lui avait préparée, et tous les chevaliers s'émerveillaient, disant : « Qu'elle est belle, la nouvelle reine ! Et qu'il est heureux, notre sire, d'avoir une telle dame ! Nous porterions volontiers ses couleurs. » À vingt-quatre ans, la future souveraine non seulement confortait sa famille dans le Saint-Empire en épousant Philippe Auguste, mais faisait également preuve d'un courage peu commun et d'un mépris des règles ecclésiastiques peu banal, l'union étant proscrite par le pape.

Malgré les doutes de plusieurs évêques, le roi, dès le lendemain, 1^{er} juin 1196, fit célébrer le mariage, et, de ce moment, on reconnut qu'il devenait passionnément épris d'Agnès. Il ne paraissait plus qu'avec ses couleurs, il ne la quittait pas. Elle l'accompagnait dans ses chasses. Tant d'élégance et de légèreté dans sa taille, tant de rapidité dans sa course et de justesse dans les coups qu'elle lançait, la faisaient comparer, par les érudits du temps, à la Camille de Virgile « qui courait sur un champ de blé, sans en courber les épis ». Les poètes célébraient la beauté de la reine, les chevaliers enviaient l'honneur d'être couronnés de sa main. Ingeburge était oubliée, et le mariage du roi semblait avoir fait oublier aussi les doutes élevés sur la sentence du divorce.

Il paraît que, résignée, quand elle apprit le succès de sa rivale, Ingeburge ne songeait plus à se plaindre et qu'elle supportait son sort, lorsque le petit nombre d'amis qui la visitaient l'engagèrent à recourir encore une fois au pape : « Ce sera, lui disait-on, défendre les droits sacrés du mariage, et faire cesser l'injustice du scandale. » Célestin III ne répondit pas aux plaintes de la reine répudiée, et le bonheur d'Agnès et de Philippe ne fut point troublé. Si les clercs et les évêques rappelaient parfois

qu'Agnès ne pouvait être épouse légitime, les seigneurs la tenaient pour leur suzeraine et l'appelaient « la fleur des dames » ; le roi la menait dans toutes les villes de ses domaines. Sa cour était une fête perpétuelle.

L'intruse

Déjà deux fois elle avait été mère : elle portait un troisième enfant dans son sein, et se voyait de plus en plus entourée d'hommages et d'amour, lorsqu'une lettre foudroyante du pape Innocent III, élu le 8 janvier 1198 et succédant à Célestin, vint, comme un coup de tonnerre, renverser tout ce bonheur. Ménageant le monarque en annonçant son élévation au trône pontifical, il s'acharnait cependant sur Agnès de Méranie qu'il qualifiait d'« intruse et de femme du dehors ». Il déclarait que le roi ne pouvait garder Agnès avant que la parenté d'Ingeburge ne fût mieux prouvée qu'elle ne l'avait été jusque-là, et qu'il fallait préalablement cesser tout rapport avec Agnès.

Le roi finit par s'incliner. Le pape exigea avant toute chose le renvoi d'Agnès et le rappel d'Ingeburge. Philippe Auguste dut céder. La rencontre pour le retour en grâce de la reine emprisonnée eut lieu à Rambouillet le 7 septembre 1200.

Après avoir fait conduire Agnès au château de Poissy, le roi fit installer la reine répudiée dans le château de Saint-Léger-en-Yvelines, près de Paris. L'interdit fut aussitôt levé.

L'adultère

Philippe Auguste essaya encore un moyen : Agnès écrivit en suppliante au pape Innocent III : « Elle n'était pas coupable, elle s'était informée soigneusement avant de venir en France de la validité du divorce du roi avec Ingeburge. Elle y était venue sur la parole royale. Elle avait été mariée à la face des autels. Elle était reconnue

comme reine par toute la nation. Elle était mère de deux enfants, et dans ce moment elle portait dans son sein un troisième gage de cette union qu'elle avait crue légitime. Elle s'était sincèrement attachée à son seigneur ; faudrait-il qu'elle se vît mettre au rang des adultères, et que ses enfants fussent privés de la légitimité de leur naissance ? »

Innocent reçut cette lettre, mais tout fut inutile. Quelque temps plus tard, les deux époux virent arriver un légat chargé d'assembler un concile. Le cardinal Octavien, revêtu de cette mission, ayant convoqué le concile à Soissons, la reine Ingeburge y fut mandée. On lui prépara un siège à côté de celui du roi, et le légat prenant la parole, demanda à Philippe s'il voulait promettre de reprendre sa femme Ingeburge et de renvoyer Agnès de son palais et de son royaume, jusqu'à ce que la sentence de parenté fût de nouveau examinée et résolue. Le roi promit, mais il ne pouvait retenir les pleurs que le dépit lui arrachait.

Il fit observer qu'Agnès était enceinte, et qu'un voyage pourrait compromettre sa vie. On lui laissa le soin de fixer le lieu de sa retraite pourvu qu'il promît de ne plus la revoir. Il le jura, les mains sur l'Évangile. Le roi revit une fois encore Agnès dans un appartement du palais. On entendit leurs adieux, et la malheureuse Agnès sortit la nuit pour regagner le château de Poissy, où elle devait rester jusqu'à la naissance de son enfant. Deux mois après, elle mit au monde son troisième fils, image vivante de son père, et que les circonstances de sa douloureuse naissance firent nommer Tristan.

La noble femme

Pour Agnès, trop d'émotion et une trop amère douleur l'avaient frappée dans cette laborieuse grossesse. Elle mourut le 20 juillet 1201, avant la réunion de l'assemblée qui devait enfin décider la question du divorce. Son dernier-né ne lui avait pas survécu. Le roi la pleura amèrement, et pour dernier soin à la mémoire de cette femme qu'il avait tant

aimée, il demanda la légitimation des trois enfants qu'elle lui avait donnés, et l'obtint quelques mois plus tard. Désireux de faire la paix avec le roi de France, le pape lui accorda en effet cette faveur par une lettre où Agnès, qu'il appelait autrefois l'intruse était dénommée « la noble femme, fille du noble homme, duc de Méranie ». Il n'y eut pas d'obsèques solennelles ni de tombeau à Saint-Denis, Agnès de Méranie étant enterrée dans un couvent, à Saint-Corentin près de Mantes.

Agnès de Méranie eut trois enfants avec Philippe Auguste : Marie, née en 1198 et morte en 1223, qui épousa Philippe, comte de Namur ; Philippe dit Hurepel, né en 1200 et mort en 1234, qui épousa en 1216 Mahaut (Mathilde) de Dammartin, héritière du comté de Boulogne ; Tristan, enfant né et mort en 1201.

- 1 Successeur est français, au contraire de « successeuse » qui a la préférence des féministes.

Chapitre 10

Blanche de Castille et Marguerite de Provence

DANS CE CHAPITRE :

»

Blanche de Castille

»

Marguerite de Provence

Blanche de Castille

(née le 4 mars 1188, morte le 27 novembre 1252)

Épouse Louis VIII le 23 mai 1200.

Fille d'Alphonse VIII le Noble, roi de Castille, et d'Aliénor d'Angleterre, elle-même fille du roi Henri II d'Angleterre et d'Aliénor d'Aquitaine, Blanche de Castille est donc la petite-fille de celle qui fut, par son mariage avec Louis VII le Jeune, reine de France, puis reine d'Angleterre en épousant le Plantagenêt.

L'idée de marier Blanche avec le futur Louis VIII (Philippe Auguste régnait alors sur le royaume de France) vint d'Aliénor d'Aquitaine, qui voyait ainsi ses descendants occuper trois trônes : Angleterre, France, Castille. La négociation du mariage du fils de Philippe Auguste avec Blanche de Castille fut le dernier acte politique de la vie d'Aliénor, qui voulut elle-même se charger d'aller à la cour d'Alphonse le Noble, conclure cette union et ramener la jeune princesse.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

On cite quant au choix de Blanche une anecdote : Alphonse roi de Castille avait trois filles, dont l'aînée était mariée au roi Léon. Les deux plus jeunes, célèbres par leur mérite et par leur beauté, furent vantées devant Philippe Auguste, qui envoya à Alphonse une brillante ambassade pour y demander la main d'une de ses filles. Les ambassadeurs voyant les deux princesses également belles, également bien douées, ne pouvaient se résoudre à faire un choix. Ils allaient s'en remettre au hasard, quand ils firent la remarque que la plus jeune nommée Blanche avait un nom plus doux à prononcer que celui de sa sœur, qui s'appelait Uracca, et ils se décidèrent en sa faveur.

Une princesse très sage, très belle, très bonne et très franche

Le 23 mai 1200, l'archevêque de Bordeaux reçut le consentement matrimonial de Louis, âgé de treize ans et fils aîné de Philippe Auguste, et de Blanche, âgée de douze ans. La cérémonie du mariage eut lieu en Normandie, fief du roi d'Angleterre, car le royaume de France avait été placé sous interdit par le pape Innocent III depuis le début de l'année (Philippe Auguste ne voulant pas répudier Agnès de Méranie pour reprendre son épouse légitime, Ingeburge de Danemark qu'il tenait emprisonnée depuis 1193). Les chroniques de Saint-Denis qualifient Blanche de « très sage, très belle, très bonne et très franche ».

Une première manifestation d'énergie

Philippe Auguste s'attacha à cette jeune princesse dont l'agrément et la grâce animaient sa cour et égayaient son humeur. L'âge développa les qualités de Blanche. Philippe put remarquer en elle un esprit si juste, que souvent il prit plaisir à la consulter. Quelquefois elle le fit revenir sur des décisions qui paraissaient irrévocables. En septembre 1216, les Anglais, las de Jean sans Terre, avaient offert la couronne au futur Louis VIII. Mais lorsque Jean sans Terre mourut le 18 octobre 1216, les Anglais reconnurent le fils de ce prince, Henri III, enfant âgé d'à peine dix ans. Et le futur souverain français, qu'ils avaient appelé et qui n'avait gardé que six semaines un trône dont l'esprit national l'aurait banni, lors même que la mort de Jean ne fût pas survenue, se trouva en difficulté lorsqu'il voulut résister.

Manquant de secours, il en demanda à son père Philippe qui ne voulut point lui en donner. Blanche se présente à son beau-père, et le supplie en faveur de son mari : « Comment, Sire, vous laisseriez votre fils mourir en terre étrangère ? Il sera votre héritier, envoyez-lui ce dont il a besoin ou tout au moins les revenus de son apanage. » À quoi le monarque répondit qu'il n'en ferait rien. Aussi Blanche rétorqua-t-elle : « Alors, je sais ce que je ferai. » Le roi l'interrogeant sur ses desseins, elle répondit : « Par la benoîte mère de Dieu, j'ai biaux enfans de Monseigneur, et si vous me voulez éconduire, je les mettrai en gage et je trouverai bien quelque haut seigneur qui me baillera hommes et argent sur eux. » Philippe céda.

Sans avoir eu besoin de recourir à ce moyen, Blanche se rendit à Calais et, en compagnie du célèbre pirate Eustache le Moine, organisa une flotte de secours pour son époux, ce qui constitua sa première manifestation d'énergie et d'autorité. Cependant, Eustache le Moine fut battu par la marine anglaise, et Louis dut revenir en France, abandonnant l'espoir de régner sur l'Angleterre.

Louis de Poissy

Mère de très bonne heure, Blanche remplit les devoirs de la maternité dans toute leur étendue. Le troisième de ses fils fut saint Louis. Comme elle venait de le mettre au monde (25 avril 1214), elle s'étonna de ne pas entendre les cloches. « Dame, lui dit-on, les gens d'église ont eu peur que le bruit des cloches ne vous fît mal ! » La jeune mère s'écria : « N'est-ce que cela ? Mettez-moi vite hors d'ici, et que les cloches tintent pour inviter tout le peuple à se réjouir, et pour remercier Dieu de ce qu'il m'a envoyé un beau fils. » Et elle se fit transporter dans une grange éloignée. Elle avait pris soin de faire baptiser immédiatement son fils. Le lieu où il avait été fait chrétien demeura cher à saint Louis, qui aimait à en reproduire le souvenir dans ses lettres à ses amis, en signant : Louis de Poissy.

Blanche nourrissait elle-même ses enfants. Un jour qu'elle accompagnait son époux dans une partie de chasse, une dame du palais donna son propre lait au futur saint Louis, pensant se rendre agréable à la reine. Mais Blanche, à son retour, fit rendre à l'enfant tout le lait étranger qu'il avait sucé : « Je suis sa mère, dit-elle, et nulle autre femme ne doit le nourrir. » Elle apportait la plus grande vigilance aux progrès intellectuels de ses fils. Le soir, avant de faire retirer ses enfants, la bonne mère les prenait sur ses genoux, leur faisait les plus tendres caresses. Puis, les rendant attentifs par mille petites industries maternelles, elle leur racontait quelque trait de vertu et leur demandait ce qu'ils en pensaient. Quelquefois, mettant en parallèle deux personnages fameux, elle leur disait : « Auquel voudriez-vous ressembler ? »

Funeste croisade contre les Albigeois

Louis le Lion avait trente-sept ans quand il monta sur le trône (1223). Le 6 août, l'archevêque de Reims, Guillaume de Joinville, présida le sacre du roi et son couronnement, ainsi que celui de son épouse. Presque aussitôt Louis prit les armes contre

les Albigeois : Philippe Auguste l'avait prévu et on lui avait entendu dire, dans ses derniers jours, ces paroles devenues prophétiques : « Les gens d'église entraîneront mon fils dans la croisade contre les Albigeois. Il y mourra, et le royaume restera entre les mains d'une femme et d'un enfant. » Louis VIII, cependant, ne prit aucun engagement en partant : « J'irai, dit-il, en la guerre, et je viendrai comme il me plaira. »

Les documents royaux de l'époque citent peu la reine qui ne participa pas à l'expédition mais suivit, de Paris, les événements, et organisa prières et processions en vue de la victoire. Dans le même temps, les chroniques de l'ennemi la présentent comme la maîtresse du royaume. En fait Blanche soutint son époux, le réconfortant et le conseillant, sans détenir la réalité du pouvoir. C'est au cours de cette guerre que commencèrent les révoltes des seigneurs, qui devaient plus tard amener les troubles de la régence de Blanche. Thibaut IV, comte de Champagne, fut le premier à manifester ouvertement son indépendance. On a dit cependant qu'il aimait la reine Blanche. Il l'avait nommée sa dame et il portait ses couleurs. Chaque chevalier avait une dame de ses pensées, et il n'était point de noble châtelaine distinguée par la beauté ou par l'esprit, qui ne vît plusieurs chevaliers briguer l'honneur de porter ses couleurs. Thibaut avait vingt-six ans, la reine en avait près de quarante, mais le comte se plaisait en la science des trouvères, la renommée de ses poésies lui a laissé le surnom de Chansonnier, et c'est à Blanche qu'il adressait ses plus tendres plaintes :



« Hé Blanche ! claire et vermeille, Par vos sont mi
grief soupri !

Empereur ni roi n'ont nul pouvoir

Envers amour : de ce m'ose bien vanter.

Ils peuvent bien donner de leur avoir,
Terres et fiefs, et fourbes pardonner ;
Mais amour peut homme de mort garder,
Et donner joie qui dure
Pleine de bonne aventure. »

Tout en faisant ces jolis vers, Thibaut ne partageait pas moins les inquiétudes des grands vassaux sur l'accroissement de l'autorité royale depuis Philippe Auguste. Engagé, dit-on, avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne et avec Hugues de Lusignan, il manifesta sa mauvaise volonté, en refusant de rester à l'armée au-delà de quarante jours de service féodal. « Beau cousin, lui dit le roi, vous voyez qu'il s'agit du service de l'église et que j'ai besoin de vous et de vos gens. Je ne puis vous bailler congé de partir. » Le comte répondit : « Beau sire roi, j'en suis fâché, mais mes gens sont las et repus, et je ne puis plus longuement rester. »

La campagne ne réussit pas moins. Le roi prit Avignon. Nîmes et Beaucaire lui remirent leurs clefs. Partout on se soumettait, et Louis VIII, après avoir confié le gouvernement de la province à Humbert de Beaujeu, jugea la guerre finie et voulut s'acheminer vers Paris. Blanche l'y avait devancé : elle l'avait suivi au commencement de cette campagne, faisant toujours dresser sa tente à côté de celle du roi. Les germes d'une maladie épidémique, qui avait déjà frappé un grand nombre de victimes au camp d'Avignon, se développèrent dans l'armée à l'entrée de l'Auvergne. Le 29 octobre, en traversant Montpensier, le roi se sentit atteint, et fut forcé de s'arrêter. Le 3 novembre, il appela autour de son lit les seigneurs qui l'avaient accompagné.

C'étaient son frère, Philippe dit de Hurepel (que Philippe Auguste avait eu avec sa troisième épouse, Agnès de Méranie), comte de Boulogne, les archevêques de Bourges, de Senlis, de Noyon et de Chartres, Enguerrand, comte de Blois, Archambaud

de Bourbon, le sire de Nesle. Il leur fit jurer qu'ils demeureraient fidèles à son fils ; qu'ils le feraient couronner sans délai et qu'ils lui prêteraient hommage ; par son testament, il laissa la tutelle à sa femme Blanche de Castille. Le roi mourant recueillit toutes ses forces et fit les plus pressantes instances pour s'assurer de l'obéissance des seigneurs à sa femme et à son fils.

Il mourut le 8 novembre 1226 avec le courage et la foi d'un héros chrétien. La pureté de ses mœurs l'avait distingué ; la bonté de son cœur jointe à son amour pour la guerre lui mérita le surnom de Lion Pacifique que ses contemporains lui donnèrent, en voyant dans sa mort la réalisation d'une prophétie de Merlin : « Le lion mourra dans Montpensier. » Une médaille frappée sous son règne représentait un lion paisible, avec cet exergue : *Non furit, sed dominatur* (Non pas furieux, mais dominateur).

Blanche eut douze enfants avec Louis VIII : une fille, née en 1205, qui vécut quelques jours seulement ; Philippe, né le 9 septembre 1209 et mort en 1218 ; des jumeaux, Alphonse et Jean, le 26 janvier 1213, qui décèdent aussitôt ; Louis, né le 25 avril 1214, qui deviendra roi sous le nom de Louis IX ou saint Louis ; Robert, né en 1216 et tué à la bataille de Mansourah en 1250, qui fut comte d'Artois et épousa Mahaut de Brabant ; Jean, né en 1219 et mort en 1232, comte du Maine et d'Anjou ; Alphonse, né en 1220 et mort en 1271, comte de Poitiers et de Toulouse ; Philippe-Dagobert, né en 1222 et mort à l'âge de dix ans ; Isabelle, née en 1224 et morte en 1268, fondatrice du monastère de Longchamp et sœur préférée de saint Louis, qui fut honorée du titre de bienheureuse ; Étienne, né en 1225, vivant seulement quelques jours ; Charles, né en 1227 et mort en 1285, à l'égard duquel Blanche fit preuve de faiblesse, roi de Sicile, roi de Naples, roi de Jérusalem et comte de Provence.

Sacre de Louis IX

Blanche, après la pompe des obsèques qui eurent

lieu le 15 novembre 1226, conduisit son fils à Reims pour y être sacré. Les seigneurs, qui avaient prêté serment au lit de mort de Louis VIII, invitèrent les pairs et le baronnage de France à la solennité du sacre. Le 29 novembre, le dimanche avant la saint André, était le jour fixé pour la solennité. C'était sagesse d'en avoir hâté le terme, car mille réclamations s'élevèrent sur cette lettre de convocation. Il fallait d'abord remettre en liberté les pairs et les barons retenus prisonniers depuis la bataille de Bouvines. On ne pouvait se passer de la présence de Ferrand, comte de Flandre, de Renaud, comte de Boulogne. Il fallait plus de temps pour s'assembler et appeler les seigneurs éloignés. Il fallait, pour chaque baron, une garantie que nul ne pourrait désormais être dépouillé de ses biens, et privé de ses droits, que par jugement des pairs.

Blanche était seule pour faire face à l'orage. Car sa régence n'était encore agréée d'aucun seigneur. Toutefois, Philippe de Hurepel, seul fils survivant de Philippe Auguste et frère du défunt Louis VIII, n'osait la revendiquer ouvertement à cause de l'irrégularité de sa naissance (bien que reconnu fils légitime de Philippe Auguste par le pape en 1201, il était issu d'un mariage dissous par ce même pape en 1200) ; le comte de Champagne ne parut point ; le comte de Bretagne et le comte d'Angoulême étaient trop loin pour prendre un parti.

La reine n'avait auprès d'elle d'autre conseil que celui du légat du pape le cardinal romain de Saint-Ange. Mais c'était un homme habile et tout dévoué à la reine. Il l'engagea à ne pas se préoccuper des obstacles, et Blanche partit. Elle fit armer son fils chevalier à Soissons, et elle arriva avec lui à Reims le 29 novembre. Quoiqu'incomplète, l'assemblée des seigneurs se trouvait néanmoins nombreuse et imposante, et le sacre se fit avec solennité. On y voyait le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, Philippe de Hurepel, oncle du roi, Hugues IV, duc de Bourgogne (il était le seul pair présent et n'avait pas quatorze ans), les comtes de Dreux, de Blois, de Bar, trois frères de l'illustre maison de Coucy, et un nombre considérable d'évêques.

La comtesse de Flandre y représentait son mari prisonnier, et la comtesse douairière de Champagne y était venue à la place de son fils. Car, dans le souvenir de sa résistance à Louis VIII, on avait cru prudent de refuser à ce seigneur l'entrée de Reims. D'ailleurs un bruit odieux courait sur lui : on l'accusait d'avoir empoisonné le roi. Son absence donna lieu à un débat assez singulier. Sa mère qui le représentait voulait tenir l'épée devant le roi. Jeanne de Flandre, présente pour son mari, élevait la même prétention, et on eut beaucoup de peine à faire consentir les deux nobles dames à laisser le comte de Boulogne tenir l'épée à leur place.

Louis IX n'avait que douze ans et demi : tout le temps de la solennité, on vit sur son visage l'impression du recueillement le plus profonde, et le sire de Joinville nous apprend qu'au fond de son cœur il répétait ces paroles de David : « Mon Dieu ! J'ai élevé mon âme vers vous et c'est en vous que j'ai mis toute ma confiance. » Au sortir du temple, Blanche ayant embrassé tendrement son fils se prépara à maintenir les droits du nouveau roi.

Dissipation de la ligue

Il fallait déjouer la ligue formidable qui se formait, car le comte de Champagne, doublement aigri et de la calomnie qui le flétrissait et de l'affront qu'il avait reçu au sacre, venait de se joindre à cette ligue : ceux qui y étaient déjà entrés étaient le comte de Bretagne, Pierre Mauclerc ; Lusignan, comte de la Marche, et sa femme Isabelle (veuve de Jean sans Terre), comtesse d'Angoulême ; le vicomte de Thouars et Savary de Mauléon. Dans un si grand embarras, Blanche devait chercher à s'attacher par des bienfaits ceux qui avaient embrassé ses intérêts ; aussi récompensa-t-elle tous les vassaux qui avaient assisté au couronnement. Elle remit le comte Ferrand en liberté et se contenta d'une rançon beaucoup moindre que celle qu'avait refusée Louis VIII.

Pour s'attacher Philippe de Hurepel, elle resserra la

prison de Renaud, comte de Boulogne (c'est depuis la captivité de Renaud que le comté de Boulogne avait été donné à Philippe de Hurepel), qui aurait pu disputer son héritage au fils de Philippe Auguste, et assura à ce même Philippe, son beau-frère, le château de Mortain et de Lillebonne. Tant que la ligue ne donna pas le signal de la guerre, Blanche se borna à donner des témoignages de bienveillance à ceux dont elle espérait se faire des amis. Mais quand elle apprit que Thibaut assemblait des armes et des vivres, elle fit un appel à tous les vassaux de la couronne, leur annonçant que chaque chevalier eût à amener des hommes d'armes à Tours, où le jeune roi se trouverait et les commanderait en personne.

En même temps, elle écrivit à tous les seigneurs confédérés pour qu'ils vinssent prêter hommage. Thibaut répondit le premier à cet appel. Le 20 février 1227, il vint à Tours où la reine et son fils étaient avec le légat et les comtes de Boulogne et de Dreux. Elle le reçut avec une bienveillance marquée, comme s'il avait toujours été le sujet le plus fidèle : le roi lui fit aussi un accueil très gracieux. C'est à la passion de Thibaut pour la reine qu'on a attribué ce prompt retour. Voici le gracieux récit du chroniqueur : « Adonc le comte, regardant la reine qui tant étoit belle et sage, s'écria, tout ébahi de sa grande beauté : Par ma foi ! Madame, mon cœur et toute ma terre sont à votre commandement. Ce n'est rien qui vous fît plaisir que ne fisse volontiers. Et jamais, si Dieu plaît, contre vous ni les vôtres n'irai. »

À une seconde sommation du roi, plusieurs autres seigneurs quittèrent la ligue ; le comte de Bar avait prêté l'hommage, d'autres s'étaient joints à la reine. Enfin, sans qu'on eût combattu, la ligue se trouva dissipée. Le 27 mars 1227, le comte de Bretagne et le comte de la Marche comparurent à Vendôme, et y signèrent un traité. Le duc promit à la reine sa fille Yolande pour un des frères du roi, et la reine eut la satisfaction d'amener son fils à Orléans après avoir triomphé de la mauvaise volonté des seigneurs et les avoir forcés à reconnaître sa

Philippe de Hurepel

Mais elle avait un nouvel ennemi en Philippe de Hurepel qui, depuis l'hommage de Thibaut, ne cessait d'appeler à la vengeance. Il publiait que sa belle-sœur oubliait son mari avec le traître qui avait empoisonné Louis VIII, et que le devoir des seigneurs était d'enlever au plus tôt le jeune roi à une tutelle pernicieuse. Quand on lui objectait que le comte était absent lors de la maladie de Louis VIII, il répondait : « Si ce n'est par poison véritable, c'est par ses maléfices qu'il a fait périr son seigneur. » La calomnie croît rapidement. Il se trouva assez d'esprits mal disposés contre la régente pour accueillir celle-ci : elle servait d'ailleurs bien des ambitions. Il se forma une conjuration dont le plan était bien ourdi : les conjurés enlèveraient le roi à Orléans, feraient la reine prisonnière, et disposeraient ensuite de la régence.

Heureusement, la reine est avertie. Elle quitte Orléans pour conduire son fils à Paris. Mais à Montlhéry, elle apprend que l'armée des confédérés est réunie à Corbeil et prête à fondre sur le peu de personnes qui formaient la suite du roi. Blanche s'enferme au château fort de Montlhéry, et de là elle écrit aux bourgeois de Paris, en les conjurant de venir la délivrer, elle et son fils. La reine était aimée à Paris, les bourgeois s'arment, et viennent en foule chercher le jeune roi qu'ils ramènent en triomphe sans que les rebelles osent troubler son retour. Dans la suite de son règne, le bon roi se complaisait à rappeler ce témoignage de l'amour de ses sujets. « Et me conta le saint roi, dit Joinville, que il, ni sa mère qui étoient à Montlhéri, ne bougèrent jusques à tant que ceux de Paris les vinrent quérir avec armes. Et me conta que dès là, armes et sans armes, le conduisit jusques à Paris, et le défendit la bourgeoisie et garda de ses ennemis. »

Cependant, les confédérés s'étaient séparés en se prêtant mutuellement le serment de n'amener que

deux chevaliers chacun, quand ils viendraient faire le service de leur fief auprès du roi. La reine ignorait ce pacte secret. Au printemps 1228, le roi (car tous les actes se faisaient en son nom, Blanche évitant d'y mettre le sien) convoqua l'arrière-ban contre le duc de Bretagne qui se révoltait de nouveau, et Blanche s'avança avec son fils jusqu'aux frontières de la Bretagne. Mais quel est son effroi, lorsqu'au lieu de la pompe féodale que les seigneurs déployaient ordinairement dans leurs armements, elle vit chaque baron se présenter comme un pauvre gentilhomme, avec le moins de vassaux que le permettait la coutume. Thibaut la sauva. Il amenait trois cents chevaliers : ce fut assez pour rendre l'espérance aux barons qui accompagnaient la reine. Mais encore cette fois, les armées se séparèrent sans avoir bataillé.

Cependant, la ligue ne cessait de travailler à détacher Thibaut de la cause de la reine, et le comte se laissa séduire par l'alliance que lui offrait le comte de Bretagne, en lui promettant sa fille Yolande (naguère presque promise à un frère de Louis). Déjà Yolande, amenée par ses parents à Château-Thierry, y attendait le comte, lorsqu'une lettre de la reine rompit le mariage. « Sire, comte de Champagne, dit-elle, le roi a entendu que vous avez convenanté au comte Pierre de Bretagne, que vous prendrez sa fille en mariage ; si cher que vous avez que tous tant au royaume de France, ne le faites pas. Si vous mande le roi que si ne voulez perdre quelconque que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Car vous savez que le comte a pis fait au roi que nul homme qui vive. »

La reine et Thibault

Thibaut ne savait point résister à une prière de Blanche. Il renonça à son alliance avec la Bretagne, et de nouveau les barons perdant, dit la chronique, l'espérance de « fouler la reine qui étrange femme étoit », renouvelèrent leurs calomnies. C'étaient de toutes parts des invectives contre Blanche et contre le comte de Champagne qu'on nommait

« l'empoisonneur du roi ». Philippe de Hurepel s'étant déclaré derechef le vengeur de son frère, menaça les terres du comte de Champagne, tandis que le comte de Bretagne menaçait la ville de Bellême, dans le Perche, et faisait dire à Louis : « Je ne suis plus votre homme et je vous défie. »



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Au milieu de l'hiver de 1229, la reine, accompagnée du comte de Champagne, et toujours conduisant le jeune roi, vint assiéger Bellême, qui capitula au bout de quatre-vingt-dix-neuf jours. Dans ses *Histoires d'amour de l'Histoire de France*, Guy Breton rapporte que quelques jours plus tard, Blanche ayant amené Thibaut au Louvre, les habitués remarquèrent dans l'attitude de la reine un changement qui les étonna. On fit courir des plaisanteries grivoises dont tout le palais se régala. Les ennemis de la couronne profitèrent de l'occasion pour salir Blanche de Castille. Des pamphlets coururent le pays. On traita la reine de débauchée et de sournoise. Des poètes allèrent jusqu'à la baptiser Dame Hersent, du nom de l'impudique et dévote femelle d'Ysengrin (le loup) dans *le Roman de Renart*. Puis un trouvère à la solde des barons, Hues de la Ferté, cousin d'Enguerrand de Coucy, composa des chansons pleines de fiel que tout Paris sut bientôt. Sans preuve, il accusait Thibaut de Champagne d'ingérence dans les affaires de l'État, et soupirait :



LITTÉRATURE

« La France est bien abâtardie.

Entendez-vous, seigneurs barons,

Quand une femme la tient en sa puissance

Et une femme telle que vous savez.

Lui et elle côte à côte,

La conduisent de compagnie.

Celui qui est depuis peu couronné

N'a de roi que le nom... »

Le service qu'avaient rendu des barons fidèles en apparence n'était pas fait de bon cœur ; nul ne voulait obéir à la régente. Quand ils eurent accordé au roi les quarante jours qu'ils lui devaient, ils le quittèrent presque tous, et, n'osant guerroyer contre la régente et son fils, ils attaquèrent Thibaut, et entrèrent en Champagne par tous les points à la fois. Blanche n'abandonna pas son allié dans ce péril. Elle lui amena tous les chevaliers du domaine royal et les bourgeois des communes de France, réunies au nom du roi.

L'arrivée de l'armée royale déconcertait les alliés, car ils ne voulaient pas faire ouvertement la guerre à leur suzerain ; Louis IX les ayant sommés de lever le siège de Troyes, de quitter la Champagne, et de se séparer, ils répondirent : « Plaise au sire roi, notre seigneur, être bien assuré que nous ne voulons nous attaquer à lui, car nous sommes ses hommes. Mais il connaît notre dessein, il doit l'approuver. Chacun sait que le comte Thibaut, par ses maléfices et sortilèges, a été cause de la mort de notre cher sire le roi Louis de glorieuse mémoire, et nous voulons punir le crime. Nous sommes si sûrs de la protection divine, que si le roi, notre seigneur, le veut, et que, sans combattre, il soit juge de la bataille, nous attaquerons ce félon Thibaut avec trois cents chevaliers de moins que les siens, et nous aurons la victoire. »

Les barons rebelles

Ce thème d'accusation était le prétexte de tous les barons. C'était Blanche qu'ils voulaient flétrir en attaquant le comte. Louis IX répondit à leur

députation : « Que, à ses gens, ne se combattroient jà, que son corps ne fût avec. » Les barons finirent par évacuer la province. Mais la guerre contre les vassaux n'était pas encore éteinte. Cette « reine qui étrange femme étoit », et qu'ils ne pouvaient fouler, veillait avec une prudente vigilance à empêcher l'effet de leurs menées. Le roi d'Angleterre devait unir ses armes à celles du duc de Bretagne ; heureusement Henri III d'Angleterre, âgé seulement de quelques années de plus que Louis IX, était faible, incapable, dominé par ses favoris.

Blanche sut déjouer ses desseins. Elle porta la guerre en Bretagne avant que le roi d'Angleterre y pût venir ; au printemps de 1230, elle prit les deux châteaux d'Adon et de Champtoceaux. Elle ne chercha pas à retenir les seigneurs quand le temps de leur service féodal fut achevé, mais quand elle apprit que Henri III, débarqué à Saint-Malo, était reçu à la cour de Bretagne avec une grande somptuosité, elle convoqua de nouveau les seigneurs à Angers, pour les y engager à prendre la défense du roi. Le jeune monarque à leur tête s'empara d'Ancenis, et, de là, somma le comte de Bretagne de comparaître devant ses pairs. Sur son refus, les seigneurs assemblés pour le juger le déclarèrent privé de son fief de Bretagne. La sentence rendue maintenait le droit du roi, mais la guerre n'eut pas lieu. Henri se contenta d'attaquer Saintes (ce qu'il fit sans succès) et de prendre la petite ville de Mirebeau. Content de ce facile avantage, il se reposa à Nantes, où il passa l'hiver en fêtes.

Encore cette année, les vassaux ne finirent leur temps de service que pour se jeter sur la Champagne et la ravager de manière à n'y plus laisser ni vignes ni vergers. Thibaut, qui avait été obligé de chercher un refuge à Paris, finit par donner une sorte de satisfaction à ses ennemis en promettant de se croiser avec cent chevaliers pour la Terre sainte. C'était une expiation brillante qui satisfaisait à tout : Philippe de Hurepel, qui prétendait n'avoir à cœur que la vengeance de la mort du roi, son frère, promettait, à ce prix, de

rester tranquille. Tous les seigneurs jurèrent de respecter désormais l'autorité du roi, et se contentèrent de la promesse de la reine et de son fils qu'ils observeraient les droits et les privilèges du royaume, droits et privilèges qu'on ne spécifia même pas. Mais tous les troubles de la régence de Blanche furent apaisés par cette paix, jurée en septembre 1230.

Le roi d'Angleterre quitta la France n'ayant ni la volonté ni le pouvoir de porter le poids de la guerre. Pierre Mauclerc était le seul qui ne fût pas entré dans la pacification. Mais enfin le roi étant parvenu à l'âge de seize ans, la résistance ayant été jusque-là onéreuse, Pierre consentit à négocier. Les plénipotentiaires d'Henri III et de Louis IX réglèrent, à Saint-Aubin des Cormiers, la trêve qui consomma tous les travaux de Blanche. Cette trêve, conclue pour trois ans avec la clause de la renouveler, fut signée 4 juillet 1231. Philippe de Hurepel en fut nommé conservateur. La reine s'attacha ensuite à contenter par des dons les seigneurs qui l'avaient le mieux servie, et, tranquille à Paris, ou dans les divers domaines royaux, elle administra en paix le royaume.

Le combat des écoliers

Cinq années de bonheur s'écoulèrent sous la fin paisible de sa régence. Car nous n'appellerons pas du nom de troubles une reprise d'armes à l'expiration de la trêve de Saint-Aubin, reprise qui fut suivie immédiatement d'un traité de paix définitif, signé à Paris, entre le comte de Bretagne et la reine, et qui mit fin à toutes les guerres que la régente avait eu à soutenir contre les vassaux de la couronne.



Son administration éclairée et vigilante s'étendit à tout, autant que le pouvait la royauté faible encore du Moyen Âge. Car trop souvent, dans ce temps de force brutale, où le sang coulait sur de frivoles prétextes, la répression du désordre devenait un autre mal. En 1229, à la fin du carnaval, quelques écoliers de l'université prirent querelle avec un marchand de vin du faubourg Saint-Marcel. Les bourgeois ayant donné raison au marchand, des ouvriers de leur parti maltraitèrent les écoliers. L'université se composait alors de quarante-deux mille étudiants de tout âge. Car les hommes faits venaient y suivre des cours, et il s'en trouvait depuis l'âge de quinze ans jusqu'à l'âge de cinquante ans. La querelle avait eu lieu le lundi gras ; le lendemain les écoliers revinrent en force, faisant main basse sur tous les cabarets, enfonçant les portes, brisant les tonneaux, et ne jugeant leur vengeance satisfaite que lorsqu'ils eurent frappé tous les bourgeois qu'ils rencontrèrent.

Plainte fut portée à la reine par tout le faubourg Saint-Marcel. Les rois n'avaient point encore de milice réglée, ils attachaient à leur service des hommes de bonne volonté qui, sous le nom de « routiers », obéissaient, pour un temps, à celui qui voulait les employer. Mais ces routiers étaient pour la plupart des hommes sans aveu, des vagabonds, qui ne cherchaient que le pillage. C'est à eux que Blanche confia le soin de la punition : elle leur avait fait donner l'ordre de « châtier les écoliers de l'université » : ils virent dans les champs une troupe de jeunes gens occupés à se divertir. Sans examen, sans délai, ils les attaquent, en blessent plusieurs, en tuent deux de grande naissance, l'un Flamand, l'autre Normand, et ne s'en vont qu'après avoir dépouillé tous les autres. Or, il se trouvait que ceux-ci, en congé pour les vacances du carnaval, n'avaient aucune connaissance de ce qui s'était passé au faubourg Saint-Marcel. L'université était trop jalouse de ses privilèges, pour laisser passer sans réparation un outrage aussi grand : elle déclara qu'elle ne resterait pas dans un lieu où ses écoliers n'étaient pas en sûreté, et, se dispersant, les professeurs emmenèrent leurs écoliers à Angers, à

Poitiers, et dans d'autres villes où ils recommencèrent leurs cours. Il fallut la médiation du pape Grégoire IX pour apaiser ce différend. Encore la reine se vit-elle obligée de faire les premières avances pour obtenir le retour de l'université, qui ne consentit à rentrer à Paris qu'après avoir obtenu réparation des habitants du faubourg Saint-Marcel, où s'était passée la première querelle.

Si l'on excepte cet incident, aucun événement ne vint troubler l'État. Les chroniqueurs ne nous parlent en détail que de l'inquiétude causée à la cour et parmi le peuple par la disparition du « clou miraculeux », relique déposée à Saint-Denis, et dont la perte fut pleurée comme un malheur public ; quand, au bout de cinq jours, on eut retrouvé la sainte relique, le roi lui-même voulut la porter processionnellement, et la joie fut égale à la douleur.

Saint Louis avait presque vingt ans. Aucune faute n'était échappée à ses jeunes années. On citait les traits de sa charité, son aptitude à étudier tout ce qui est utile à un roi ; le temps était venu où il allait tenir les rênes du gouvernement. Pourtant des accusateurs calomnieux lui prêtaient des maîtresses, l'accusant « de s'abandonner avec elles aux plaisirs les plus criminels », écrit dom Bévry dans son *Histoire des inaugurations des rois*. Quelques personnes se prétendant bien renseignées fournirent amples détails, déclenchant un scandale, tout Paris ne parlant que des orgies du roi. On raconta que Blanche, non seulement approuvait ces désordres, mais encore en était l'instigatrice. Un religieux faisant de vives réprimandes à la reine à ce sujet s'entendit répondre qu'elle aimerait mieux voir mourir son fils, malgré toute la tendresse qu'elle avait pour lui, que de le voir encourir la disgrâce de son Créateur par un seul péché mortel ; paroles répétées de siècle en siècle à la louange de Blanche de Castille.

Blanche résolut de marier son fils. Elle choisit Marguerite, l'aînée des quatre filles de Raymond

Béranger IV, comte de Provence. Ce mariage mit fin aux malheurs de Raymond, comte de Toulouse, car la reine mère prit à tâche de le réconcilier à la fois avec Raymond Béranger, qui lui faisait la guerre, et avec le pape Grégoire IX, qui consentit à rendre à Raymond VII le comtat Venaissin et le marquisat de Provence.

Inquiète surveillance

L'influence de Blanche de Castille se prolongeait au-delà de sa régence. Dans une occasion où le faible Thibaut se laissait encore entraîner à la révolte, il suffit d'un mot de la reine pour le faire rentrer dans le devoir : « Ah ! comte, lui dit-elle, il est mal à vous de guerroyer contre le roi. Il doit vous souvenir qu'il est venu lui-même pour vous défendre contre vos ennemis. » Le comte répondit : « Ah ! madame, je vous ai dit que ma terre et mon cœur sont à votre commandement, et ne puis faire autrement sinon comme vous voulez. » Pierre Mauclerc même se vit forcé de rendre hommage à la reine mère, et en signant une nouvelle trêve de cinq ans, il s'engagea « à une soumission entière envers le roi, son très cher seigneur, et envers madame Blanche, reine de France ».



LE SAVIEZ-
VOUS ?

La cour de saint Louis, pour être plus sévère que celle de Philippe Auguste, n'était pas moins splendide. Le mariage de Robert, comte d'Artois, frère du roi, avec Mathilde de Brabant, attira plus de deux cents chevaliers, avec un nombre proportionné d'écuyers et de servants d'armes. À ces fêtes royales succéda la solennité religieuse qui eut lieu pour la réception de la sainte couronne d'épines qui était alors entre les mains de Baudouin, empereur de Constantinople, et que Louis avait obtenue. C'est un jeudi 18 août 1239, que le roi, les

pieds nus, vêtu d'une simple tunique, alla recevoir la sainte relique à une demi-lieue de Vincennes, au milieu d'un immense concours de peuple, et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs qui marchaient la tête découverte et les pieds nus. Le roi et son frère Robert portèrent la précieuse relique, d'abord à Notre-Dame, où priaient les reines et le clergé, et de Notre-Dame à la chapelle de Saint-Nicolas, qui depuis, rebâtie et enrichie de dons et d'ornements par les soins de Louis et de sa mère, prit le nom de Sainte-Chapelle.

Douce sécurité ! Heureux règne que celui où les solennités religieuses semblaient être devenues les seules affaires de l'État. Une terreur subite menaçait cependant cette paix : le neveu d'Octaï Khan, Batou, venait de remettre en cendres Moscou et Kiev, de dévaster la Pologne, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, et on avait vu ses cavaliers courir à travers les plaines de l'Allemagne et de la Hongrie. Dans son effroi, Frédéric II écrivit à tous les rois de l'Europe pour les engager à se réunir à lui, car le péril regardait la chrétienté entière. À la lecture de cette lettre, la reine se jeta dans les bras de Louis IX : « Ô mon fils ! s'écria-t-elle, voici l'heure où tous les chrétiens vont tomber sous te tranchant du fer !... » Et le roi de répondre à Blanche en essuyant les larmes de sa mère : « Prends courage, ma mère. Ces Tartares, venus de l'enfer, nous les y renverrons, ou ils nous mettront tous en paradis. »

Mais les conquêtes de Batou et d'Octaï s'arrêtèrent aux rives du Dniepr, et cette même année 1241, saint Louis, de concert avec sa mère, put s'occuper de soins plus paisibles. Jeanne, comtesse de Toulouse, élevée depuis 1229 sous les yeux de la reine mère, était fiancée à Alphonse. La majorité de son frère venue, saint Louis se fit un bonheur de le mettre en possession des états qu'il lui réservait, et tint à cette occasion une magnifique cour plénière à Saumur (juin 1241). C'est après ces fêtes, que le refus que fit le comte de La Marche (Hugues de Lusignan), de prêter hommage au nouveau comte de Poitiers, amena la campagne dans laquelle saint Louis défit, à Taillebourg et à Saintes, le roi Henri

III. On sait aussi quelle fut la modération du roi après la victoire.

Tout ce qui regarde cette expédition (1242), et les deux années qui suivirent ne laissent paraître le nom de la reine Blanche que dans les actes où son fils s'autorise toujours de l'avis de « sa dame et mère chérie, l'illustre reine des Français ». Ce sont toujours des actes d'équité, une médiation, un règlement utile. Ces éloges sont dus à Blanche de Castille.

Maladie du roi et vœu

Le temps devait bientôt venir où Blanche de Castille allait entrer dans une seconde régence, temps de douloureuses épreuves pour son cœur maternel. La santé du roi avait beaucoup souffert depuis l'expédition du Poitou. Dans les premiers jours de l'Avent (1244), il fut atteint d'une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Les deux reines, en prières autour de son lit, demandaient à Dieu sa guérison, et, dans toute la France, les églises se remplissaient d'une affluence éplorée qui demandait au Seigneur la vie d'un si bon roi, rapporte Guillaume de Nangis. On avait découvert toutes les châsses, et placé les corps des saints sur les autels, « pour ce que le peuple, qui n'a pas accoutumé à les voir hors de leurs caveaux, priât plus dévotement Notre Seigneur pour le roi », écrit le chroniqueur.



LITTÉRATURE

Tant de prières, cependant, n'avaient pas paru exaucées ; tout espoir semblait perdu : « Il fut, si, comme il le disoit, raconte Joinville, à tel méchef, que l'une des dames qui le gardoient lui vouloient traire [tirer] le drap sur le visage, et disoit qu'il étoit mort. Et une autre dame qui étoit à l'autre part du lit, ne le souffrit mie, aimais [mais] disoit qu'il avoit encore l'âme au corps. Comme il ouït le discors [discord, dispute] de ces deux dames, Notre-

Seigneur opéra en lui, et lui envoya santé tantôt, car il ne pouvoit parler. Sitôt qu'il fut en état, il requit qu'on lui donnât la croix, et ainsi fit-on. Lors la reine, sa mère, ouïr que la parole lui étoit revenue, et elle en fit si grande joie comme plus elle put. » Le roi lui apprit alors que, tandis qu'on le tenait pour mort il avait conservé toute sa connaissance, et que dans le fond de son cœur, il avait promis à Dieu de se croiser si la santé lui était rendue.

Mais la reine mère se sentit presque défaillir à cette nouvelle, « et quand elle sut qu'il s'étoit croisé, continue Joinville, ainsi, comme lui-même le contoït, elle mena aussi grand deuil comme si elle le vit mort ». Elle embrassa les genoux de son fils, et le supplia avec larmes de renoncer à ce projet : « Dieu ne peut demander que tu quittes ton peuple. C'est dans la faiblesse de ton mal que tu as fait ce vœu dont l'Église peut te relever. » Mais le roi persista dans son dessein. Les souffrances de ses frères opprimés en Orient appelaient toute sa sollicitude vers leur délivrance. « J'ai promis au Seigneur, disait-il, et dès l'heure même je me suis senti guéri. Je ne puis manquer à mon Seigneur. »

Nouvelle régence de Blanche

Louis IX avait en effet remis à sa mère le gouvernement du royaume avec les pleins pouvoirs, mais avait emporté avec lui le sceau royal, interdisant ainsi toute décision importante. Les lettres patentes datées de Corbeil, au moment du départ du roi, donnaient à la reine plein pouvoir « de distribuer, instituer, déposer, de recevoir les hommages des prélats et des barons, de conférer les dignités et bénéfices, etc. » Ce pouvoir royal était tel, qu'au mois de mai 1249, on donna cours à une nouvelle monnaie qui, sous le nom de « reine d'or », représentait Blanche tenant une couronne.

Blanche de Castille gouverna sans inquiétude, défendant les possessions poitevines et l'héritage

toulousain. Lorsque le vaisseau portant la nouvelle de la prise de Damiette qui avait eu lieu le 6 juin 1249 arriva en France, ce fut une joie immense. Le jour, des chants religieux dans les églises ; le soir, des illuminations dans toutes les rues. La gaieté, la confiance, la persuasion que le roi protégé de Dieu relèverait la sainte cité avaient changé l'aspect de toutes les villes qui, depuis le départ du roi, flottaient entre la crainte et l'espérance.

Mais la nouvelle de la capture du roi de France (survenue le 7 avril 1250 à Mansourah) arriva à son tour. La douleur rendit Blanche injuste, car elle accusa le premier courrier d'imposture, et permit qu'il fût pendu. Mais bientôt la vérité se confirmant, la douleur de Blanche devint celle de toute la chrétienté. Alphonse, frère du roi, prit la croix pour aller au secours de Louis. Blanche mit tout en œuvre pour procurer à son fils des secours d'hommes et d'argent. Un homme dont le nom n'est pas connu, mais qu'on dit Hongrois d'origine et qui se fit appeler Jacob, se dit inspiré, et apparut au peuple sous les dehors de la piété. Ses paroles éloquentes rassemblèrent autour de lui les bergers et les laboureurs : « Dieu a été offensé du luxe des prélats, de l'orgueil des chevaliers, et il lui a plu choisir les plus humbles sur la terre pour confondre les plus forts. C'est pourquoi la Vierge elle-même est apparue à son serviteur (c'était ce même Jacob), et lui a commandé d'appeler à lui les bergers qui délivreront le roi de la captivité, et les lieux saints de la domination sarrasine. »

Les pasteureaux

Cette imposture trouva créance. On répétait, sur toute la terre de France, que le saint homme avait reçu de la Vierge une lettre qu'il tenait toujours enfermée dans sa main droite. Les bruits populaires enchérèrent les uns sur les autres, et les pasteureaux en foule se pressèrent autour de Jacob. Blanche crut pouvoir tirer parti de ce dévouement. Il ne lui semblait pas impossible que Dieu daignât sauver

son fils par un miracle. Elle laissa agir le zèle des pasteureaux, mais bientôt elle apprit que des bandes d'enfants qui s'étaient jointes à eux avaient péri de fatigue et de misère, et que les pasteureaux commençaient leur mission par des désordres affreux.

Ce n'étaient plus de simples bergers, c'étaient les ribauds et les vagabonds qui s'assemblaient pour cette nouvelle croisade, et leurs apôtres prêchaient des doctrines incendiaires et hérétiques. À Orléans, l'un d'eux s'étant mis à prêcher, un étudiant l'apostropha en lui disant : « Tais-toi, menteur, hérétique et méchant, tu trompes le peuple et tu as menti par la gorge. » Ce fut le signal d'un massacre : un ribaud frappa de sa hache le malheureux étudiant ; les pasteureaux coururent aux prêtres et en massacrèrent vingt-cinq. Une excommunication lancée à la fois sur tous les pasteureaux arrêta l'élan des populations ; leur chef fut tué à Paris au milieu d'une prédication et le reste se dissipa.

Cependant, on avait appris promptement la délivrance du roi. Blanche n'en était pas restée moins empressée de lui envoyer ce qu'elle put de secours à Césarée où il était. Elle vit avec douleur que, pendant ce temps, le pape Innocent IV, tout entier à son inimitié contre la maison de Souabe, faisait prêcher une croisade contre Conrad, successeur de Frédéric II. C'est avec empressement qu'elle accueillit la demande des seigneurs français, qui la prièrent de confisquer les biens de ceux qui s'enrôleraient dans cette guerre. Elle rendit cette ordonnance pour ses domaines, et les principaux seigneurs en firent autant pour leurs fiefs. Pas un Français ne prit part à la guerre contre l'Allemagne, mais saint Louis n'en vit presque aucun accourir en Palestine. Parmi les bonnes gens de la campagne que les paroles de Jacob avaient séduites, il s'en serait trouvé que la simplicité de leur zèle aurait conduite auprès de leur roi. Mais il leur manquait une direction.

Prudente fermeté de la reine

La fermeté prudente et vigilante de Blanche, qui formait le trait le plus remarquable de son caractère, ne connaissait pas d'obstacle. En 1252, la reine est avertie que les habitants de la commune de Châtenay, n'ayant pas acquitté leurs redevances envers le chapitre de Notre-Dame dont ils relevaient, furent tous enfermés dans la prison du chapitre près le cloître Notre-Dame. On lui dit que les cachots étaient si étroits, la nourriture si malsaine, et la multitude de prisonniers si grande, que plusieurs avaient péri faute d'air et d'aliments. La reine, émue à la pensée de leurs souffrances, envoya prier les religieux du chapitre de relâcher les victimes sur sa parole royale. Mais le chapitre répondit « que personne n'avoit rien à voir sur ses sujets ». Et, comme pour combler l'injustice et l'insolence, il fit enlever les femmes et les enfants des prisonniers, il les entassa avec leurs pères et leurs époux dans ces cachots fétides, où la place et l'air manquaient déjà avant leur arrivée.

À cette nouvelle la reine, entourée de ses gardes, accourut à la prison du chapitre et ordonna de l'ouvrir. Et comme la crainte de l'excommunication rendait ses serviteurs incertains et timides, elle-même, de la canne d'ivoire qu'elle portait, donna le premier coup. Alors, au milieu des cris d'enthousiasme, c'est à qui disputerait de zèle pour achever son œuvre. Les prisons furent ouvertes ; les prisonniers se précipitèrent aux genoux de la reine, et la supplièrent de les prendre sous sa protection, pour achever ce qu'elle avait commencé, car il fallait les soustraire à la vengeance du chapitre. Blanche remplit tous leurs vœux, en contraignant le chapitre à reconnaître moyennant une redevance l'affranchissement de toutes les terres de Châtenay.

Blanche s'affligeait de l'absence de son fils. Le retour d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, de Charles, comte d'Anjou, ne pouvait la consoler ni de la mort de Robert d'Artois, tué à la Mansourah, ni de l'éloignement du roi. Elle tenait d'une main habile les rênes de l'État, qu'elle voulait remettre à saint Louis comme il le lui avait laissé, mais elle craignait de ne plus le revoir. Toujours ferme, elle

sut refuser à Henri III le passage par la Normandie, que ce prince lui demandait pour aller réprimer les troubles de ses provinces de France. Ce refus de la régente préserva les peuples des désordres qui accompagnaient la route des armées et qui, au Moyen Âge plus qu'à aucune autre époque, étaient redoutables.

Mort de Blanche

Ce fut à peu près le dernier acte important de l'administration de Blanche de Castille. Elle fut surprise à Melun d'une fièvre violente, qui lui fit juger que sa dernière heure était venue : il fallut la transporter à Paris. Là elle reçut les derniers sacrements des mains de l'archevêque de Paris. Elle se fit coucher sur un lit de cendres, voulut, selon un usage pieux de ce temps, recevoir l'habit religieux que lui donna l'abbesse de Maubuisson, et, après avoir languï cinq ou six jours, elle mourut le 27 novembre 1252.



LITTÉRATURE

Le sire de Joinville raconte ainsi la douleur du roi : « Si grand deuil mena, dit le sénéchal, que de deux jours on ne put oncques parler à lui. Après ce, m'envoya quérir par un valet de sa chambre, là où il étoit tout seul ; quand il me vit, il étendit ses bras et me dit : Ah ! sénéchal, j'ai perdu ma mère ! – Sire, je ne m'en émerveille pas, fis-je, que à mourir avoit-elle, mais je m'émerveille que vous, qui êtes un sage homme, avez mené si grand deuil. Car vous savez que le Sage dit que mésaise que l'homme ait au cœur ne lui doit parer au visage. Car celui qui le fait en fait joyeux ses ennemis et en fait tristes ses amis. Moul't de beaux services en fit faire Outremer, et après envoya en France un sommier chargé de lettres de prières aux églises, pour ce qu'elles priassent pour elle. Madame Marie de Vertus, moul't bonne dame, et moul't sainte femme, me vint dire que la reine [Marguerite] menoit moul't grand deuil,

et me pria que j'allasse vers elle pour la réconforter. Et quand je vins là je trouvai qu'elle pleuroit, et je lui dis que vrai dit celui qui dit que l'on ne doit femme croire à pleurer. Car c'étoit la femme que plus vous haïssiez, lui dis-je, et vous en menez tel deuil ! et elle me dit que ce n'étoit pas pour elle qu'elle pleuroit, mais pour le méseise que le roi avoit, et pour sa fille (qui puis fut reine de Navarre), qui étoit demeurée seule en la garde des hommes. »

Ce deuil, si profond et si vrai, ne fut point tel que saint Louis ne donnât l'exemple de la plus haute résignation. Son premier mouvement en apprenant son malheur avait été de se jeter à genoux, en s'écriant : « Seigneur mon Dieu, que votre volonté soit faite ! Vous savez que je n'ai jamais aimé aucune créature plus que cette mère qui étoit si aimable, et il me sembloit qu'elle en étoit digne ; je vous rends grâce, ô mon Dieu ! de me l'avoir conservée si longtemps, et je me sou mets à votre volonté ! » Puis, se relevant et demeurant avec son aumônier, il voulut dire à haute voix, au milieu des larmes qui altéraient sa parole, l'office des morts pour le repos de l'âme de sa mère, « et, dit le religieux à qui on doit cette relation, il n'en omit pas un verset ». Après trois jours donnés à sa douleur, il fit faire les préparatifs du départ.

Blanche fut inhumée à l'abbaye de Maubuisson, revêtue des vêtements royaux par-dessus l'habit religieux, portée à visage découvert sur un trône d'or soutenu par les premiers seigneurs de la cour. Le tombeau, érigé au milieu du chœur, portait une inscription en huit vers latins. La reine avait fondé cette abbaye en 1241. Une charte de la même année atteste qu'elle a bâti ce monastère de filles de l'ordre de Cîteaux, afin d'y faire prier pour l'âme du roi Alphonse, son père, de la reine de Castille, Aliénor d'Angleterre, sa mère, et de Louis VIII, son époux.

Quatre de ses enfants survécurent à Blanche : saint Louis ; Alphonse, comte de Poitiers, qui lui dut son mariage avec l'héritière de Toulouse, Jeanne, et qui

mourut au retour de la dernière croisade, en 1271 ; Charles, duc d'Anjou, devenu, par sa femme Béatrice, comte de Provence ; Isabelle, qui fonda l'abbaye de Longchamp.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Parmi toutes les chansons du XIII^e siècle, dont il nous reste un très grand nombre, on distingue surtout celles de Thibaut, roi de Navarre. Ce prince ayant conçu, ainsi que chacun sait, une passion violente pour la reine Blanche, mère de saint Louis, s'appliqua à la poésie et à la musique, soit dans l'espoir de plaire à sa dame, soit plutôt dans l'intention de se distraire d'un amour malheureux. Car, dit l'historien Claude Fauchet dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française* (1581), « pour ce que profondes pensées engendrent mélancolies il lui fut dit d'aucuns sages hommes, qu'il s'estudiât en beaux sons, et doux chants d'instrumens. Et si fit-il. Car il fit les plus belles chansons, et les plus délectables et mélodieuses, qui oncques fussent oyées en chansons et en instrumens. »

JEAN, SIRE DE JOINVILLE

Célèbre chroniqueur français, né en 1224 au château de Joinville, d'une ancienne famille de Champagne, mort en 1319, suivant l'inscription de son tombeau.

Élevé à la cour des comtes de Champagne, il fut d'abord sénéchal de Thibaut IV, s'attacha au roi saint Louis en 1348 et vendit tous ses biens pour le suivre à la croisade, avec neuf chevaliers et sept cents hommes d'armes entretenus à ses frais. Avant de partir, le loyal sire de Joinville manda auprès de lui tous ses hommes fieffés, leur tint table ouverte pendant huit jours et les engagea à déclarer hautement s'il avait nui à

quelqu'un d'entre eux, afin qu'il pût, avant de partir, réparer ses torts. Il s'embarqua à Marseille (1248). Dans la traversée, ses chevaliers, qu'il ne pouvait payer, voulurent l'abandonner. Mais le roi le prit avec eux à son service. À Damiette (1250), à Mansourah, il combattit vaillamment, reçut une blessure dans cette dernière bataille, fut fait prisonnier avec le roi, partagea toutes ses souffrances, et lui inspira, par sa vaillance, sa loyauté et la simplicité de son âme, une amitié qui ne se démentit jamais et qui est restée célèbre dans l'histoire. Dans une sédition où la vie des prisonniers était menacée, le pieux sire de Joinville reçut bravement la confession d'un de ses compagnons, et lui donna même l'absolution en disant :

« Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. »

Il déclare qu'en se levant il avait complètement oublié tous les péchés de son pénitent, et il voit en cela une grâce d'état.

Après la délivrance du roi (1250), Joinville lui donna un conseil fort héroïque mais fort malavisé, celui de demeurer en Palestine. Après quatre ans d'affreuse misère, le roi et Joinville furent contraints de s'embarquer. De retour en 1254, Joinville fut chargé de diverses missions, montra toujours un grand dévouement à saint Louis, devint un des courtisans du roi les plus assidus, mais refusa de le suivre dans sa nouvelle croisade dont il prévoyait le mauvais succès et qu'il considérait comme devant être fatale à la France.

« Tous ceuz firent péché mortel qui louèrent au roi l'allée », dit-il. Et nul doute que, par ce refus, il ne fut convaincu qu'il accomplissait un devoir envers ce prince auquel il avait voué une sorte de culte, et dont il pleura la mort avec une piété si sincère et si touchante. En 1282, il fut un des témoins entendus pour la canonisation du feu roi. Il fit bâtir plus tard dans sa chapelle un autel sous son invocation. Dans le cours de sa longue carrière, le sire de Joinville vit le règne de six rois, depuis Louis VIII jusqu'à Philippe le Long. Il a laissé des *Mémoires* qui sont un des plus précieux monuments de nos annales.

La loi salique en question

« De nombreuses femmes se retrouvent de même à la tête de leur pays en Europe de l'Ouest. Aux premiers temps de la féodalisation tout d'abord, le fractionnement de l'empire se traduit par la montée sur le trône de filles de rois mariées à des fondateurs de royaumes ou de gigantesques comtés en cours d'autonomisation.

C'est le cas d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, roi d'Italie et de Provence, qui peu après la mort de son père s'installe à la tête de la Provence avec son mari Boson, frère de la reine Richilde – donc avec l'aide de Charles le Chauve. Avec l'aide, aussi, de sa mère Angelberge, aussi puissante une fois devenue veuve qu'elle l'avait été du temps de son mariage. Cette éventualité devient la règle dans la période suivante. Adélaïde de Bourgogne, qui avait permis à son second époux, le roi de Germanie Otton, de coiffer la couronne d'Italie, joue durant toute sa vie d'épouse un rôle politique considérable.

Anne de Kiev, troisième épouse de Henri I^{er} et mère de ses quatre enfants. Les sources attestent que cette femme belle, sportive et remarquablement cultivée est associée au pouvoir dès avant la mort de son époux, puisqu'on possède des diplômes signés de sa main depuis 1058. Son fils aîné, Philippe I^{er}, est sacré l'année suivante, à l'âge de huit ans. Lorsque le roi décède, en 1060, Anne exerce donc le pouvoir tout naturellement, signant désormais les diplômes de leurs deux noms : *Philippus rex cum matre sua regina* ("Philippe roi avec sa mère reine"). Anne partage cependant la tutelle de ses enfants avec le comte Baudouin VI de Flandre, son beau-frère, comme l'avait prévu le défunt roi.

Quant à Blanche de Castille, qui se verra deux fois chargée de la conduite du pays et exercera le pouvoir une trentaine d'années, elle occupe de ce point de vue une position charnière entre cette période et la suivante, à la fois reine aux pleins

pouvoirs et dirigeante diffamée. »

(Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique, Ve-XVI^e siècles*, Paris, Perrin, 2006)

Marguerite de Provence

(née en 1221, morte le 21 décembre 1295)

Épouse Louis IX le 27 mai 1234.

En 1234, le roi saint Louis, fils de Blanche de Castille, avait presque vingt ans ; aucune faute n'était échappée à ses jeunes années ; on citait les traits de sa charité, son aptitude à étudier tout ce qui est utile à un roi ; le temps était venu où il allait tenir les rênes du gouvernement. Pourtant des accusateurs calomnieux lui prêtaient des maîtresses, l'accusant « de s'abandonner avec elles aux plaisirs les plus criminels », écrit dom Bévý dans son *Histoire des inaugurations des rois*. Quelques personnes se prétendant bien renseignées fournirent amples détails, déclenchant un scandale, tout Paris ne parlant que des orgies du roi. On raconta que Blanche, non seulement approuvait ces désordres, mais encore en était l'instigatrice. Un religieux faisant de vives réprimandes à la reine à ce sujet s'entendit répondre qu'elle aimerait mieux voir mourir son fils, malgré toute la tendresse qu'elle avait pour lui, que de le voir encourir la disgrâce de son créateur par un seul péché mortel ; paroles répétées de siècle en siècle à la louange de Blanche de Castille.

Blanche résolut de marier son fils, et envoya des religieux à la recherche de princesses nubiles qui devaient, écrit Guy Breton, remplir deux conditions : être vertueuses et n'être point trop jolies. Blanche, en effet, désirait que le jeune roi ne s'attachât pas excessivement à sa nouvelle épouse et qu'il ne tombât pas, à cause d'un minois trop gentil, dans les pièges de l'amour sensuel, c'est-à-dire dans le péché... La reine craignait en outre qu'une jolie

femme ne prît sur le roi trop d'ascendant. Or, elle voulait continuer à régner sur le cœur et l'esprit de son fils comme par le passé. Elle jeta les yeux sur Marguerite, l'aînée des quatre filles de Raymond Bérenger IV, comte de Provence. Son ambassadeur Flagens put lui dire ce que déjà la renommée racontait du mérite et de la modestie de la jeune princesse. Un poète provençal ayant composé, en l'honneur de celle-ci, des vers trop passionnés qu'il avait osé lire devant elle, elle s'était montrée sévère et avait demandé à son père l'exil du poète, qui avait été relégué à Hyères (il ne fut rappelé qu'après le mariage de Marguerite). Ce fait, raconté à la cour de France, n'y déplut pas.

Blanche fit faire la demande en mariage par l'archevêque de Sens, Gautier, qui amena Marguerite en France et bénit l'union des époux dans la cathédrale de Sens, le 27 mai 1234. La jeune reine, âgée de treize ans et que Blanche trouvait trop ravissante, avait pris pour devise une guirlande entrelacée de lys et de marguerites, guirlande qui se retrouvait sur l'anneau nuptial, avec ces mots gravés sur la pierre en saphir : « Hors Dieu et cest anel, n'ay point aultre amor ! » La même devise était répétée sur l'agrafe du manteau royal.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Guy Breton rapporte les surprenantes premières nuits de noces des mariés. Conduite en grande pompe jusqu'à sa chambre, Marguerite de Provence se coucha et attendit son époux avec une impatience non dissimulée. Louis n'étant pas encore là deux heures plus tard, la jeune reine envoya une dame de sa suite s'enquérir de cette absence, qui lui apprit que le roi était à la chapelle, en prière. À l'aube, Louis n'étant pas venu, Marguerite s'endormit en pleurant. Le lendemain soir, nouvelle attente vaine. Le roi priait toujours. Le surlendemain, même chose. Enfin, le quatrième

soir, Louis reçut de Blanche l'autorisation d'aller remplir ses devoirs d'époux : « Allez, dit-elle d'un ton aigre, et songez à votre descendance ! » Puis elle se plaça dans le couloir et attendit en faisant les cent pas. Quand les choses lui semblèrent terminées, elle entra dans la chambre nuptiale. « En voilà assez pour ce soir ! dit-elle. Maintenant, Louis, relevez-vous ! » Et, sans un mot pour Marguerite, elle ordonna au roi d'aller finir la nuit tout seul dans une pièce voisine.

Blanche vit Marguerite devenir peu à peu une femme éclatante de beauté, cultivée et fort gaie, dont Louis IX était très épris. Cette union fut une des plus heureuses et des plus illustres que célèbrent nos annales : Marguerite de Provence a été la femme respectée et chérie du saint roi. Elle a partagé ses périls. Elle a assisté à ses conseils. Elle s'est instruite à sa vertu et à sa piété ; son courage dans l'adversité a des droits à notre admiration.

Insupportable jalousie de Blanche

Les hostilités entre Blanche et Marguerite prirent une véritable ampleur cette même année, à la naissance d'une seconde fille, Isabelle. Jalouse du cœur de son fils, la reine mère avait dès leur mariage mis un soin étrange à empêcher les époux d'être ensemble. C'est en se cachant de sa mère, que saint Louis pouvait voir sa femme ; quand la sévère Blanche les surprenait : « Que faites-vous ? disait-elle à son fils, vous employez mal le temps, sortez ! » et le roi, accoutumé à obéir aux moindres désirs de sa mère, n'alléguait ni sa puissance ni son autorité : il sortait. Mais, pour tromper cette surveillance importune, il avait accoutumé un petit chien à l'avertir quand la reine mère arrivait, et dès qu'il entendait le chien japper, il se retirait.

Le lieu qu'il préférait habiter était son hôtel de Pontoise, parce que là sa chambre était au-dessus de celle de Marguerite, et toutes deux éloignées de

l'appartement de la reine mère. Des officiers annonçaient, par un bruit de verges, l'arrivée de Blanche, et le roi avait ordinairement le temps de remonter dans son appartement avant d'être surpris. Mais un jour, écrit Joinville, la reine mère entra subitement, et trouvant le roi assis auprès du lit, les deux mains de la reine dans les siennes, elle se montra fort courroucée, et ordonna à son fils de se retirer ; la jeune reine alors fondit en larmes : « Ah ! s'écria-t-elle, ne me laissera-t-on voir mon seigneur ni en la vie ni en la mort ? » et elle s'évanouit. Le roi rentra aussitôt, plein d'émotion. Car en entendant la voix de la reine et en la voyant retomber sur ses oreillers, il crut qu'elle allait mourir. Il la consola, et, dit l'historien, « on eut bien de la peine à la remettre en point ».

Le sire de Joinville peint, avec la même naïveté, ces troubles entre Blanche et Marguerite, la déférence, la tendresse de Louis pour toutes deux, et les sentiments de droiture de la jeune reine qui, sans aimer sa belle-mère, rendait hommage à ses talents, et respectait l'amour que son fils lui portait. Louis, de son côté, avait pour Marguerite une tendresse véritable, et lui faisait rendre, en toute occasion, ce qu'on devait à son rang. Lorsqu'elle l'eut rendu père (par la naissance de Louis, son fils aîné, le 24 février 1244), il donna des fêtes et reçut avec de grands honneurs la comtesse Béatrice de Savoie, mère de Marguerite, venue de Provence pour assister aux couches de sa fille. Béatrice passa l'été tout entier à la cour de France, et se trouva si bien de l'accueil qu'elle y reçut, que les fêtes données par saint Louis à la comtesse devinrent pour Henri III d'Angleterre un motif d'émulation. Et quand il reçut sa belle-mère à son tour (car il avait épousé une sœur de Marguerite), il se crut obligé à lui rendre les mêmes honneurs. Mais il le fit sans mesure, et les dépenses qui en résultèrent déplurent aux Anglais.

Le temps devait bientôt venir où Blanche de Castille allait entrer dans une seconde régence, temps de douloureuses épreuves pour son cœur maternel. La santé du roi avait beaucoup souffert depuis

l'expédition du Poitou ; dans les premiers jours de l'Avent (1244), il fut atteint d'une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Les deux reines, en prières autour de son lit, demandaient à Dieu sa guérison, et, dans toute la France, les églises se remplissaient d'une affluence éplorée qui demandait au Seigneur la vie d'un si bon roi, rapporte Guillaume de Nangis. On avait découvert toutes les châsses, et placé les corps des saints sur les autels, « pour ce que le peuple, qui n'a pas accoutumé à les voir hors de leurs caveaux, priât plus dévotement Notre-Seigneur pour le roi », écrit le chroniqueur.

Tant de prières, cependant, n'avaient pas paru exaucées ; tout espoir semblait perdu : « Il fut, si, comme il le disoit, raconte Joinville, à tel méchef, que l'une des dames qui le gardoient lui vouloient traire le drap sur le visage, et disoit qu'il étoit mort. Et une autre dame qui étoit à l'autre part du lit, ne le souffrit mie, aimais disoit qu'il avoit encore l'âme au corps. Comme il ouït le discors de ces deux dames, Notre-Seigneur opéra en lui, et lui envoya santé tantôt, car il ne pouvoit parler. Sitôt qu'il fut en état, il requit qu'on lui donnât la croix, et ainsi fit-on. Lors la reine, sa mère, ouïr que la parole lui étoit revenue, et elle en fit si grande joie comme plus elle put. » Le roi lui apprit alors que, tandis qu'on le tenait pour mort il avait conservé toute sa connaissance, et que dans le fond de son cœur, il avait promis à Dieu de se croiser si la santé lui était rendue.

Préparatifs de croisade

Mais la reine mère se sentit presque défaillir à cette nouvelle, « et quand elle sut qu'il s'étoit croisé, continue Joinville, ainsi, comme lui-même le contoît, elle mena aussi grand deuil comme si elle le vit mort ». Elle embrassa les genoux de son fils, et le supplia avec larmes de renoncer à ce projet : « Dieu ne peut demander que tu quittes ton peuple. C'est dans la faiblesse de ton mal que tu as fait ce vœu dont l'Église peut te relever. » Mais le roi persista dans son dessein. Les souffrances de ses frères

opprimés en Orient appelaient toute sa sollicitude vers leur délivrance. « J'ai promis au Seigneur, disait-il, et dès l'heure même je me suis senti guéri ; je ne puis manquer à mon Seigneur. »

L'évêque de Paris s'approcha de son lit, il lui parla des besoins de son peuple, des difficultés de l'entreprise, et essaya de rassurer sa conscience en lui disant : « Cher sire, le vœu que vous avez fait, comment vous engageroit-il, puisque vous étiez comme mort et anéanti dans la maladie et la souffrance, lorsque, sans le savoir, vous le formâtes. – Je l'ai fait dans mon cœur sans prononciation de parole, mais de mon libre consentement », répondit le roi. Il fallut céder à une volonté si formelle. Mais la reine mère n'eut plus un moment de bonheur.

Avant son départ, Louis célébra en 1246 le mariage de son frère, Charles, comte d'Anjou, avec Béatrice de Provence, la quatrième fille de Raymond Bérenger IV. Béatrice, reconnue par le testament de son père (mort l'année précédente) seule héritière de la Provence, donnait cette riche contrée au frère de saint Louis. L'habileté de Blanche concourut encore à cette alliance : « Jà furent présents à son mariage la mère à la demoiselle et ses nobles oncles... Je ne saurois vous dire ni raconter l'honneur, la joie, ni la fête que l'on fit aux noces... Le jour de la Pentecôte en suivant, le roi tint grand cour de barons et de chevaliers et d'autres gens, au château de Melun sur Seine, fit son frère Charles chevalier, et lui donna le comté d'Anjou et du Maine. »

Près de quatre ans s'étaient écoulés depuis le jour où Louis avait prononcé son vœu ; la reine mère essaya encore de le détourner de sa résolution. Elle lui représentait la faiblesse de santé, elle le suppliait de ne point la laisser chargée de nouveau du soin de l'État. L'évêque de Paris la secondait : « Ce vœu que vous avez fait, répétait-il au roi, ne peut être valable ; votre esprit était absorbé par le mal quand vous l'avez formé. – Eh bien, dit un jour saint Louis d'une voix ferme, puisque vous croyez que je n'étais

pas en moi-même quand j'ai prononcé ce vœu, voilà ma croix : je vous la rends. Mais à présent vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de mes facultés ; rendez-moi donc cette croix, car celui qui sait toutes choses sait qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été de nouveau marqué de son signe. » On était à la fin de 1247.

Le 12 juin 1248, premier vendredi après la Pentecôte, les préparatifs militaires achevés, les affaires du royaume réglées, tous les seigneurs ayant prêté serment de fidélité, « foi et loyauté au roi et à ses enfants, si aucune chose advenoit dans ce voyage », le roi, entouré de ses frères, alla à Saint-Denis prendre le bourdon, signe du pèlerin. Il emporta l'oriflamme sacrée, se recommanda, lui, son entreprise, et tous les siens, aux prières des religieux, et, dans un équipage solennel et pieux, le cœur plein d'une joie paisible, dans le sentiment qu'il accomplissait un grand devoir, mais accompagné des larmes de tous ceux qui restaient, Louis quitta Paris avec les deux reines.

Dame et compagne

De grandes processions « le convoyèrent jusqu'au bourg Saint-Antoine. De celui jour en avant, dit Joinville, il ne voulut plus vêtir robe d'écarlate, ni de brunette, ni de vair : plutôt vêtait robe de camelin de noire couleur ou de pers, et il n'eut plus éperons d'or, ni étriers, ni selle dorée, mais simples choses blanches voulut avoir et user dès lors pour sa chevauchure. » Le bon roi cheminait lentement, en la compagnie de sa mère dont la crainte de voir partir son fils en croisade n'avait d'égale que la joie d'un retour aux affaires. Après avoir traversé Corbeil, Saint-Benoît-sur-Loire et Pontigny, le pieux cortège arriva à Cluny, et c'est là qu'eut lieu la séparation. Blanche était tombée dans les bras de son fils, en versant un torrent de larmes. Elle se tenait pour assurée de ne pas le revoir. Il fallut se dire adieu. Et tandis que le roi continuait sa route vers le sud avec la reine Marguerite, Blanche

retourna tristement à Paris, où l'attendait son fils Alphonse, qui devait rester quelques mois avec elle, pour consoler sa douleur et l'aider à porter le poids des affaires.

Marguerite suivait son époux qui l'appelait à ses conseils, et sur ce vaisseau où les seigneurs entouraient de plus près leur roi, tant de déférence les étonnait. « Elle est ma dame et ma compagne, leur disait Louis, et elle mérite trop mieux mon estime et ma confiance. » Lorsque le roi débarqua à la vue de Damiette, la reine et les femmes assistèrent à la première action de la croisade. Car les Sarrasins, prévenus de l'arrivée des chrétiens, étaient sur le rivage. Mais tout l'avantage de la journée fut pour les Français, saint Louis rendit solennellement grâces « pour un si bon commencement », et la reine débarqua à son tour.

Le saint roi dut penser que le Seigneur protégeait son entreprise, lorsque, au bout de quelques jours, il apprit que les Sarrasins, s'abandonnant de plus en plus à leur effroi, avaient quitté Damiette, et que cette place forte, qui avait résisté vingt-deux mois à Jean de Brienne, était abandonnée. Il y entra avec une joie extraordinaire, y établit ses quartiers pour la saison, et y trouva dans le palais une demeure sûre pour lui, pour la reine, et pour ses serviteurs.

Captivité de Louis

Lorsque le roi de France fut capturé à Mansourah le 7 avril 1250, la reine était à Damiette, en proie à toutes les terreurs, sachant le souverain malade, ses serviteurs blessés, morts ou prisonniers, et croyant, à toute heure, voir les Sarrasins entrer dans la ville. La nuit on l'entendait s'écrier : « À mon aide ! À mon aide ! » Il lui semblait au plus léger bruit que l'ennemi pénétrait dans le palais. Elle était tout près du terme d'une grossesse. Pour la rassurer, on fit veiller près d'elle un chevalier « moult âgé et ancien qui avoit bien quatre-vingts ans, et quand la reine s'écrioit : Les Sarrasins ! les Sarasins ! – Dame, lui disait-il, n'ayez peur, je suis là. »

Un soir (il n'y avait encore que trois jours qu'on savait à Damiette la captivité du roi), la reine fit sortir tous ceux qui étaient dans sa chambre, et, se mettant à genoux auprès du bon chevalier : « Sire chevalier, lui dit-elle, j'ai une grâce et un don à requérir de vous, c'est que si les Sarrasins entrent, vous me coupez la tête. Le chevalier lui répondit : Madame, le cas y échéant je le ferois et jà y avois songé. »

Le lendemain, la reine mit au monde un enfant qu'elle nomma Jean-Tristan à cause du triste temps où elle se trouvait. Presque aussitôt, on vint lui dire que ceux de Pise, de Gênes, et de plusieurs communes parlaient de se retirer. La fermeté qui a mérité à Marguerite le nom de grande reine ne parut jamais si bien que dans ce moment décisif. Elle voulut parler elle-même aux bourgeois mutinés. Il en entra dans sa chambre jusqu'à ce que l'appartement fût rempli. Alors cette jeune mère se leva sur son séant, son enfant dormant près d'elle en son berceau, et parla ainsi : « Seigneurs, on me dit que vous vous en voulez aller. Pour Dieu, je vous supplie de ne pas laisser cette ville. Car vous voyez que vous êtes seuls pour la défendre et que monseigneur le roi seroit perdu, lui et tous ceux qui sont avec lui, si la ville est perdue ! »

Comme leur contenance n'annonçait encore rien de bon, elle voulut essayer du moins de gagner du temps et ajouta d'une voix émue : « S'il vous plaît cependant quitter la ville et que vous ne puissiez y rester, faites-le, mais ayez pitié de cette chétive qui vit ici, et de ce petit enfant qui vient de naître, et attendez que sois-je relevée. » Alors l'un des chefs prit la parole et lui dit : « Dame, comment ferons-nous ? Nous ne pouvons plus longtemps demeurer, car si nous restons nous mourrons de faim en cette ville. » Mais Marguerite s'écria vivement : « N'est-ce que cela ? Ah ! promettez de rester tant que vous aurez des vivres, et dès à présent vous n'avez point à vous inquiéter de votre nourriture. Car, si vous voulez demeurer, je vous retiens tous au nom du roi et à ses dépens, et je ferai acheter pour vous toutes les viandes en cette ville et hors de cette ville. »

Ils sortirent pour se consulter, et revinrent immédiatement promettre à la reine qu'ils resteraient à Damiette tant qu'ils auraient des vivres. Marguerite se hâta de faire acheter à Damiette et hors la ville, tout ce qu'elle put se procurer de vivres. Elle en eut pour trois cent soixante mille livres, et tant que dura la captivité du roi (pendant un mois et plus), il ne manqua de rien dans la place. Du reste, Damiette n'était pas en état de siège : tant que saint Louis n'eut pas traité, Damiette lui resta comme un gage important.

Libération de Louis

Le 6 mai 1250, Geoffroy de Sargines entra à Damiette pour faire appliquer les conditions du traité négocié par Louis pour sa libération, et engagea la reine à s'embarquer immédiatement : elle n'était pas encore relevée, il fallut la porter jusque sur le vaisseau qui devait l'enlever à un lieu où elle avait tant souffert. Elle arriva à Acre après six jours de navigation, accompagnée des comtesses de Poitiers et d'Anjou. On ignorait ce qu'était devenu le comte de Poitiers. Les malades furent massacrés, leurs cadavres brûlés, et les émirs donnèrent l'ordre de remonter le fleuve. Dans ce moment les captifs se crurent de nouveau rentrés dans l'esclavage : « Or cuidâmes être tous perdus, et y eut mainte larme plorée », dit Joinville.

Cependant, le soir de ce jour d'angoisse, les chefs mirent en liberté le roi, son frère le duc d'Anjou et les principaux seigneurs. Jusqu'à l'entier versement de la somme promise, le roi se rendit à Damiette, et de là s'embarqua, inquiet, à cause de l'absence du comte de Poitiers, qu'on ne voyait pas revenir. Enfin on vit le vaisseau de ce prince. « Allume ! allume ! », cria le bon roi, car il était nuit. Quand il fut bien assuré que c'était son frère et qu'il ne restait plus un seul chrétien à Damiette, il se livra au bonheur de se voir délivré de cette terre de captivité. Saint Louis passa quatre ans en Syrie. Il employa ces quatre années à des soins administratifs qui le conduisirent d'une ville à une

autre. Pendant son séjour à Jaffa, la reine mit au monde une fille que le roi nomma Blanche « pour l'amour de la reine Blanche sa mère ».

Cependant, Marguerite et tous les croisés désiraient ardemment le départ du roi. Cette terre étrangère leur était importune. Nul n'avait vu Jérusalem, car le bon roi aurait crainte de compromettre l'avenir des croisades, s'il eût accompli son pèlerinage sans délivrer la sainte cité. Aussi Joinville se réjouit-il fort et la reine également de la mission que le roi lui donna un jour d'aller à Damas chercher cent pièces de camelot, afin de faire des présents aux seigneurs de France, quand on serait de retour. Le bon sénéchal courut chercher les camelots du roi, avec dix pièces qu'avait demandées Marguerite. Il raconte plaisamment que le comte de Tripoli, lui ayant donné des *reliera* qu'il comptait offrir à la reine, les sergents de la cour portèrent des ballots dans l'appartement de cette princesse, qui s'agenouilla avec ses dames, jusqu'à ce qu'un vassal de Joinville entrant : « Madame, dit-il tout ébahi, à quoi pensez-vous de vous agenouiller devant ces ballots ? – Ne sont-ce pas saintes reliques ? dit-elle. Et le seigneur riant : – Ce sont camelots que vous avez demandés, répondit-il. La reine se releva : – Mal jour soit à votre seigneur, dit-elle en riant à son tour de tout son cœur, de ce qu'il m'a fait agenouiller devant ces camelots. »

Mort de Blanche et départ de Syrie

Le roi cependant différait encore, mais la nouvelle de la mort de la reine Blanche (1252) ne lui permit plus de délai. En mettant à la voile pour revenir en France, Louis IX jeta un dernier regard sur cette terre sainte où depuis quatre ans il avait fait respecter le nom chrétien et rétabli la paix parmi les princes catholiques. Il ne perdait pas l'espoir d'y revenir de nouveau. C'est sans quitter la croix qu'il s'éloignait de la Palestine. Les pleurs des populations chrétiennes l'accompagnèrent jusqu'au

vaisseau sur lequel il s'embarqua avec la reine, dans le port de Jaffa.

Les premiers jours de la traversée s'annonçaient heureux, lorsqu'à la hauteur de Chypre le vaisseau ayant donné sur un banc de rocher, le choc fut si grand que la nef semblait prête à s'ouvrir. Le roi sort, on lui dit que trois toises de la quille sont emportées. Il ordonne de réparer le mat autant qu'il se pouvait, et va prier à sa chapelle. Dans ce premier moment, Marguerite de Provence cherchait son époux pour lui demander son consentement à un vœu qu'elle se proposait de faire. Avant qu'elle pût joindre le roi, le sire de Joinville qui la rencontra toute éplorée, s'engagea à répondre pour elle du vœu qu'elle faisait d'offrir à saint Nicolas une nef en argent du poids de cinq marcs.

Les nourrices accoururent alors pour savoir de la reine ce qu'il fallait faire des trois enfants qui dormaient : « Ne faut-il pas les éveiller et les lever ?, demandèrent les femmes en pleurant. – Vous ne les éveillerez ni ne les lèverez, répondit la mère tout émue, mais vous les laisserez aller à Dieu dormant. » Contre toute apparence, l'accident qui avait menacé tant d'existences n'eut aucune suite. La sécurité succéda à l'inquiétude, et, le soir, le roi faisant asseoir Joinville à ses pieds : « Sénéchal, lui dit-il, qu'est-ce, à votre avis, qu'une vie qui tient à si peu de chose ? Voyez comme aujourd'hui le roi de France, sa femme et ses enfants auroient pu, par un seul des quatre vents, être submergés en un instant avec tous les leurs. »

Un autre jour, l'imprudence d'une des femmes de Marguerite pensa mettre le feu au bâtiment : elle avait jeté sa coiffe trop près de la lampe de la reine qui, en s'éveillant au milieu de la nuit, vit sa chambre en feu. Les soins de Joinville éteignirent les flammes, et le roi décida que dorénavant tous les feux seraient éteints chaque soir par le sénéchal lui-même, qui viendrait lui en rendre compte.

Enfin, après sept semaines de navigation, on se trouva à la vue d'Hyères (10 juillet 1254). Saint

Louis craignait de descendre sur une terre étrangère. La reine, lasse du séjour du vaisseau, le supplia de ne pas gagner la côte de France : le conseil était du même avis. Joinville surtout représentait au roi que dernièrement, pour avoir voulu gagner Aigues-Mortes, un navire avait été longtemps fourvoyé par les vents contraires, et que, puisque Dieu mettait à bonne fin ce voyage sur mer, le roi ne devait pas s'engager dans de nouveaux périls quand il se voyait au port. Saint Louis se rendit à ces avis, « dont fut la reine bien joyeuse », dit le sénéchal. L'abbé de Cluny ayant amené deux palefrois, un pour le roi et un pour la reine, on se rendit d'Hyères à Aigues-Mortes. D'Aigues-Mortes à Paris, où le souverain arriva le 7 septembre la route de saint Louis fut une marche de triomphe, tant la joie des peuples qui se pressaient sur son passage était grande. Mais on remarqua avec peine que le roi n'avait pas quitté la croix.

Une reine discrète

La vie de Marguerite de Provence pendant les quinze années que le bon roi passa en France n'offre pas beaucoup d'événements importants. Le roi s'occupait de l'administration de son royaume. Il pensa, dit son historien, que ce serait une chose belle et méritoire que de régler par des lois et de bons établissements tout ce qui convenait à la paix, au bien du royaume, et aux gens de tous les états. Il s'y appliqua avec cette sagesse et ce droit sens qui nous ont valu les établissements de Saint-Louis. Le roi administrait aussi la justice par lui-même.

Ferme dans son équité, il refusait même de faire grâce, s'il croyait la justice intéressée à maintenir la punition. C'est ainsi qu'il refusa à la reine la grâce d'une femme noble de Pontoise, convaincue d'avoir tué son mari pour épouser un homme qu'elle aimait « de male amour », dit la chronique. « Si elle est convaincue, dit le roi, elle doit subir la peine de son crime, et son rang ne l'en sauroit garantir. » Jamais sa déférence pour les évêques ne lui fit soutenir, contre la justice, les droits temporels du clergé. Il

démêlait les abus avec une admirable sagacité. Il se refusa à soutenir les excommunications par l'autorité royale. Mais ce roi, d'une justice si ferme, était le plus humble de tous les hommes ; pressé du désir de se consacrer plus pleinement à son Dieu, il conçut la pensée de laisser le trône à son fils Louis et d'embrasser l'état religieux.

Marguerite de Provence, consultée sur ce sujet en 1255 par son époux, qui devait avant tout lui demander son consentement, appelle ses enfants et son beau-frère le comte d'Anjou : « Mes fils et mon frère, leur dit-elle, voici que les moines ont persuadé au sire roi votre père et votre frère, qu'il ferait chose agréable à Dieu de quitter la couronne et de se faire moine. Or, lequel voulez-vous, être appelés frère et fils de roi, ou frère et fils de moine ? » Charles d'Anjou entra dans un grand emportement, en menaçant de punir ceux qui donnaient de semblables conseils ; les princes, aux genoux de leur père, le supplièrent de renoncer à une telle pensée.

Dernière croisade

Marguerite, joignant alors la prière et la douceur à la fermeté de son refus, aida son mari à reconnaître que sa conscience même lui défendait d'abandonner la mission que Dieu lui avait confiée, et saint Louis garda sa couronne, ne regardant toutefois pas son vœu comme acquitté. En 1270, il partit pour sa dernière croisade. Le bon sénéchal ne le suivit pas. Ce n'est pas à Marguerite que saint Louis confia la régence. Il lui laissa la tutelle de ses jeunes enfants, et nomma régents Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, de la maison du comte de Vendôme. Il fit ses adieux à Marguerite au château de Vincennes. On sait quelle fut cette croisade, et comment la maladie qui fit périr un si grand nombre de chrétiens enleva saint Louis à l'amour de ses peuples. Il mourut en soignant les pestiférés.

Jean Tristan, comte de Nevers, le plus aimé des fils du roi, mourut sur son vaisseau quelques jours

auparavant. Au retour de cette triste expédition, Isabelle d'Aragon, femme de Philippe III le Hardi désormais roi, mourut en Calabre avec l'enfant qu'elle mettait au monde. Thibaut, roi de Navarre, venait de mourir en Sicile. Et Philippe écrivait à sa mère : « Madame et mère, réconfortez votre cœur en Dieu, j'emmène ses restes chéris, et j'ai sans cesse devant les yeux toutes les pertes que j'ai faites. » Il chemina lentement à travers la France, accompagné des cinq cercueils, et arriva à Paris le 21 mai 1271 (les maladies avaient à ce point retardé son voyage ; saint Louis était mort en août 1270). Le lendemain, on vit le roi conduire à Saint-Denis les restes vénérés de son père, ceux de sa femme, de son fils et de son frère. Cette douleur ne permit pas à Philippe III de célébrer les fêtes accoutumées pour l'avènement des rois au trône. Il les différa jusqu'au mois d'août de la même année.

Marguerite de Provence resta d'abord à la cour de son fils. Elle survécut vingt-cinq années entières à son époux. Occupée d'exercices pieux, sa retraite sévère ne fut interrompue que par les soins qu'elle donna à la succession de Provence. Sa sœur Béatrix, épouse de Charles d'Anjou, était morte en 1267. Seule entre les cinq filles de Raymond Bérenger, elle n'avait pas épousé un roi. Elle mourut avant que Charles eût acquis par la donation du pape et le droit de son épée, la couronne des Deux-Siciles. Elle avait dû hériter de la Provence, à charge d'acquitter des sommes considérables à ses sœurs. Ces sommes n'avaient jamais été bien payées ; plusieurs fois, du vivant même de saint Louis, Marguerite avait réclamé, mais inutilement. En 1278, il ne restait des cinq sœurs qu'elle et Aliénor d'Angleterre, veuve d'Henri III et mère d'Édouard I^{er}. Marguerite s'adressa à Édouard, pour l'aider à soutenir leurs droits communs. Après six ans de contestations, tout se termina enfin par un accommodement dû à la médiation du pape Martin IV.

Joinville

La reine Marguerite entretenait dans la retraite de

chères relations avec ce bon sire de Joinville qui avait été le dépositaire des pensées du saint roi. Elle le pressa avec instance d'écrire une relation de la vie de son maître ; Joinville nous l'apprend au commencement de son histoire. C'est donc à Marguerite que nous devons ce naïf récit du sénéchal de Champagne, qui est à la fois l'expression fidèle du caractère propre de l'écrivain, la peinture des qualités aimables de saint Louis, et le morceau le plus parfait de la littérature et du langage de ce temps. Sans Joinville, nous ne connaîtrions saint Louis que d'après les chroniques qui racontent les faits plus qu'elles ne peignent les mœurs. Mille traits aimables nous seraient inconnus.

Le confesseur de la reine Marguerite a donné aussi une *Vie de Louis IX*. En suivant le récit du moine, on assiste dans une minutieuse énumération aux pratiques de piété que la dévotion du roi lui inspirait. Mais le sire de Joinville nous initie à cet élan de l'âme qui était toujours dans saint Louis l'expression d'un sentiment noble et généreux. On voit, dans la chronique de cet ami du roi, l'aménité des manières de Louis, le besoin d'épanchement, la tendresse du cœur, la justesse d'aperçu.

Marguerite, veuve de ce grand roi, mourut le 21 décembre 1295, retirée depuis longtemps au couvent des cordeliers de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé au bourg de Saint-Marcel, et où elle demeurait avec sa fille Blanche. Elle fit le don de la maison aux religieuses, en en laissant toutefois la jouissance à sa fille. C'était cette Blanche, née à Jaffa, que saint Louis, pour l'amour de sa mère, avait appelée du même nom. Elle avait été mariée à Ferdinand de la Cerda, fils aîné d'Alphonse, roi de Castille. Devenue veuve, elle vit l'héritage de ses fils spolié par leur oncle Sanche, qui se fit couronner à leur détriment, et elle se retira en France auprès de sa mère. Quand Marguerite s'éteignit, Édouard I^{er} d'Angleterre adressa une circulaire à tous les évêques de son royaume, afin qu'ils priassent pour l'âme de sa tante, « la reine mère de France ».



LE SAVIEZ-
VOUS ?

L'épithaphe du tombeau de Marguerite est simple :
« Ici gît la noble reyne de France Marguerite, qui fut
femme à monseigneur saint Loys, jadis roi de
France, qui trépassa le mercredi devant Noël, l'an
de l'Incarnation de Notre Seigneur MCCXCV. Priez
pour elle. »

Marguerite eut onze enfants : Blanche, née
en 1240 et morte à trois ans ; Isabelle, née
en 1242 ; Louis, né en 1244 et mort à seize ans, à
qui Louis IX dit un jour : « Beau fils, j'aimasse
mieux qu'un étranger vînt de lointain pays, ou un
Écossais d'Écosse qui gouvernât le royaume, bien et
loyalement, que si tu le gouvernois mal et à sa
perte » ; Philippe, né en 1245 et qui devint roi de
France sous le nom de Philippe III ; Jean, mort
enfant en 1247 ; Jean Tristan, né en 1250 et mort
en 1270 quelques jours avant son père ; Pierre, né
en 1251 et mort en 1283, qui fut comte d'Alençon,
de Blois et de Chartres ; Blanche, née en 1252, qui
épousa Ferdinand de la Cerda et mourut en 1320 ;
Marguerite, née en 1255, mariée au duc de Brabant,
Jean I^{er} ; Agnès, femme de Robert, duc de
Bourgogne ; Robert, nommé comte de Clermont, qui
épousa Béatrix, héritière de Bourbon : il fut la tige
de l'illustre maison de Bourbon, appelée au trône
en 1589 dans la personne d'Henri IV.

Chapitre 11

Isabelle d'Aragon et ses successeresses

DANS CE CHAPITRE :

»

Isabelle d'Aragon

»

Marie de Brabant

»

Jeanne de Bourgogne

»

Marguerite de Bourgogne

»

Clémence de Hongrie

»

Blanche de Bourgogne

»

Marie de Luxembourg

»

Jeanne d'Évreux

Isabelle d'Aragon

(née en 1247, morte en 1271)

Élisabeth ou Isabelle d'Aragon, reine de France.

Fille de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, elle fut mariée en 1262 au fils de saint Louis, plus tard roi de France sous le nom de Philippe le Hardi. Comme la reine Eléonore en 1147, à l'exemple d'un grand

nombre de nobles châtelaines auxquelles l'histoire a donné le surnom des « dames aux bottes d'or », Élisabeth suivit son époux dans la seconde croisade entreprise par saint Louis, croisade qui devait être fatale à la famille royale, à la France elle-même et après laquelle la Palestine devait retomber tout entière sous le joug musulman.

Louis IX était mort, et son fils Philippe revenait en France, riche des dépouilles que lui avaient laissées ceux qu'avait emportés la peste. Il revenait héritier de presque toute sa famille : de son père, qui lui laissait le royaume de France ; de son frère Jean Tristan, qui lui laissait le Valois ; de son oncle Alphonse, qui lui laissait tout le Midi de la France ; enfin, du comte de Champagne, roi de Navarre. Il se hâtait, et déjà il était arrivé en Calabre, près de Cosenza, lorsque le cheval que montait son épouse, la nouvelle reine de France, chevauchant près de lui, fit un écart. Élisabeth se laissa tomber. Or, elle était enceinte et même fort avancée dans sa grossesse. Elle fut blessée et, quelques jours après, elle expirait en mettant au monde un enfant qui ne lui survécut que quelques heures.

UNE DAME GALANTE

« Tant qu'elle a esté en Hespaigne (Isabelle d'Aragon), jamais elle n'a oublié l'affection qu'elle portoit à la France, et l'a tousjours continuée. Et ne fist pas comme Germaine de Foix, femme seconde du roy Ferdinand, laquelle, se voyant eslevée en si haut rang, devint si orgueilleuse, que jamais elle ne fist cas de son pays, et le desdaigna tellement, que le roy Louis XII^e son oncle, et Ferdinand, s'estant veuz à Savonne, et elle, estant aveq le roy son mary, tint une telle grandeur, que jamais elle ne fist cas des François, non pas de son frère, le duc de Nemours, Gaston de Foix, et ne daigna parler et regarder les plus grands de la France qui estoient là, dont elle en fust grandement mocquée. Mais puis amprez la mort de son mary, elle en pâstist bien, car elle baissa d'estat, et fust misérable, et n'en fist on grand compte, Dieu luy en rendant la pareille. Aussi dict-on qu'il n'y a rien si glorieux qu'une personne petite et basse, montée en grand'hauteur : non que

je veuille dire que ceste princesse fust de bas lieu, estant de la maison de Foix, très-illustre et grande maison. Mais de simple fille de conte, estant venue à estre reyne d'un si grand roy, c'estoit beaucoup. Et avoit occasion grande de s'en glorifier, mais non de s'oublier ny d'en abuser à l'endroit d'un roy de France, son oncle, si grand, ni de ses plus proches, et de ceux du lieu de sa naissance. En quoy elle monstroït bien qu'elle n'avoit grand esprit, et qu'elle estoit sottie glorieuse. Aussi y a-il différence entre la maison de Foix et celle de France : non que je ne veuille dire la maison de Foix grande et très-noble, mais la maison de France, quoy ! »

Brantôme, *Vies des dames galantes*

Marie de Brabant

(née vers 1260, morte en 1321)

Reine de France, fille du duc de Brabant Henri III et d'Alix de Bourgogne. Elle était belle, instruite, et joignait à des grâces touchantes un esprit vif et délicat.

Elle épousa en 1275 Philippe le Hardi. Il y avait à peine deux ans que cette union était formée que la jeune reine fut accusée d'avoir empoisonné l'aîné des fils que Philippe avait eus d'une première femme. On la jeta dans une étroite prison. Mais le roi ayant consulté une sorte de prophétesse, celle-ci proclama l'innocence de la reine et retourna l'accusation contre Pierre de Labrosse, favori de Philippe, qui fut pendu au gibet de Montfaucon (1278). Marie était sensible aux charmes de la poésie et protégeait les trouvères. Ce fut elle qui fit venir à la cour de France Adenez, le fameux roi des ménestrels, l'auteur de *Berte aux grains piés* et du roman intitulé *Cléomades*. Après la mort du roi, en 1285, elle se retira du monde et passa les dernières années de sa vie à Murel, près de Meulan, s'occupant principalement de fondations pieuses.

Jeanne de Bourgogne

(née dans la dernière moitié du XIII^e siècle, morte en 1325)

Reine de France.. Fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, elle épousa le frère de Philippe le Bel, Philippe, qui devint roi de France, en 1316, sous le nom de Philippe le Long. Ayant été accusée d'adultère, elle fut condamnée à finir ses jours en prison dans le château de Dourdan. Mais, quelque temps après, Philippe acquit la preuve de son innocence. Il la rappela auprès de lui et eut d'elle un fils et quatre filles.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

D'après les chroniqueurs, Jeanne était belle, intelligente, spirituelle, instruite. Elle aimait les lettres et les protégeait de tout son crédit et aussi de ses deniers. C'est à elle qu'on doit la fondation du collège de Bourgogne, aujourd'hui École de médecine.

Marguerite de Bourgogne

(née en 1290, morte en 1315)

Reine de Navarre. Fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès, fille de saint Louis, elle fut fiancée en 1299 à Louis le Hutin, qui devint, en 1304, roi de Navarre, en 1315, roi de France, et elle fut mariée à ce prince en 1305.

Marguerite était douée d'une grande beauté, vive, spirituelle, et elle aimait avec passion les plaisirs. Marguerite et sa belle-sœur, Blanche de Bourgogne, femme de Charles, comte de La Marche, se laissèrent bientôt emporter à toute la fougue de leurs passions. Elles nouèrent une intrigue

amoureuse avec deux chevaliers normands attachés à leur service : Philippe et Gaultier d'Aulnay ou de Launay.

Terribles châtiments

Philippe le Bel, en ayant été informé, ordonna l'arrestation des frères d'Aulnay. Ceux-ci, au milieu des tortures, avouèrent que depuis trois ans leurs jeunes maîtresses l'étaient à plus d'un titre, et furent condamnés à la peine capitale. Leur supplice fut atroce. Amenés sur la place du Martroy, à Pontoise, ils y furent écorchés vifs, châtrés, décapités et pendus par les aisselles. Là ne se borna point la vengeance royale. On arrêta une foule de malheureux, qu'on prétendit complices des désordres des princesses. On tua secrètement les uns, on jeta les autres, enfermés dans des sacs, à la rivière.

Des trois princesses, Jeanne, comtesse de Poitiers, seule fut déclarée innocente. « Philippe le Long, son mari, dit un historien, n'avait garde de la trouver coupable, car il lui aurait fallu rendre la Franche-Comté, qu'elle lui avait apportée en dot. » Quant à Marguerite et à Blanche, après avoir eu la tête rasée, punition des femmes adultères, elles furent conduites au château fort des Andelys, puis à Château-Gaillard, où elles eurent à endurer toutes sortes de souffrances. Lorsque, en 1315, Louis le Hutin succéda à son père comme roi de France, il résolut de se débarrasser de sa femme pour épouser Clémence de Hongrie, et, d'après son ordre, Marguerite fut mise à mort dans sa prison. Selon quelques historiens, elle périt étouffée entre deux matelas ; selon d'autres, on l'étrangla avec ses cheveux. Elle avait eu de son mariage avec Louis le Hutin une fille, Jeanne, née en 1312, qui épousa Philippe d'Évreux et devint reine de Navarre en 1328.

C'est à tort qu'on a fait de Marguerite de Bourgogne la sanglante héroïne de la légende de la tour de Nesle, qu'on l'a accusée d'y attirer des jeunes gens pour satisfaire ses passions effrénées et de les faire précipiter ensuite dans la Seine. Les écrivains du temps ne font aucune allusion à de pareils faits et il ne paraît pas que Marguerite a habité la tour de Nesle. D'après quelques historiens, la reine qui se rendit coupable de ces crimes fut Jeanne, femme de Philippe le Bel. Villon, qui fut presque contemporain de Jeanne, est de cette dernière opinion, et il prétend que Jean Buridan, le philosophe nominaliste, fut l'étudiant qui jeté à la Seine, parvint à se sauver et dénonça les crimes de la reine.

Dans le drame de *la Tour de Nesle*, Frédéric Gaillardet et Alexandre Dumas ont fait de la jeune princesse Marguerite, morte à vingt-cinq ans, la mère des deux d'Aulnay, transformé le philosophe Buridan en un capitaine bourguignon et mis sur le compte de la femme de Louis le Hutin les crimes accomplis dans la célèbre tour. Il va sans dire que toute cette trame est de pure fantaisie et n'a rien de commun avec la vérité historique.

Clémence de Hongrie

(née en 1293, morte en 1328)

Reine de France, épouse de Louis X, fille du roi de Hongrie Charles Martel.. Mariée en 1315 à Louis X, elle fut accusée à tort de la mort de Marguerite de Bourgogne, répudiée pour adultère, et que le roi avait fait tuer avant son arrivée en France. Louis mourut lui-même l'année suivante, et son épouse accoucha, peu de mois après, d'un fils posthume qui ne vécut que cinq jours. La couronne passa alors à Philippe le Long. Clémence quitta la cour et finit par prendre le voile à Aix, dans le couvent de Saint-Dominique.

Blanche de Bourgogne

Fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne,

mariée en 1307 au plus jeune des fils de Philippe le Bel, a laissé une triste célébrité dans l'histoire par les débauches auxquelles elle se livra avec sa sœur Jeanne et sa belle-sœur Marguerite (*voir plus haut*).

Marie de Luxembourg

(née au commencement du XIV^e siècle, morte en 1324)

Reine de France. Fille aînée de l'empereur Henri VII, sœur de Jean de Bohême, elle fut mariée en 1332 à Charles le Bel, roi de France, qui vivait séparé, depuis sept années, de Blanche de Bourgogne, enfermée dans un couvent. Cette princesse joignait aux grâces de la jeunesse beaucoup d'esprit et de savoir. Elle se rendait un jour à Montargis lorsque, renversée de son chariot, elle reçut un choc violent qui amena une fausse couche, à la suite de laquelle elle succomba.

Jeanne d'Évreux

(née vers 1325, morte en 1356)

Reine de France. Elle était fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne. Jeanne épousa, toute jeune encore, Philippe de Bourgogne, qui la laissa veuve vers 1348. En 1349, elle devenait la femme du dauphin de France, fils de Philippe de Valois, qui devint roi, en 1350, sous le nom de Jean. Devenue reine, après la mort de Philippe de Valois (1350), puis régente par le fait de la captivité de Jean (1356), Jeanne ne paraît pas avoir exercé d'influence durant les années qui suivirent la fatale bataille de Poitiers. Elle passa les dernières années de sa vie dans la tristesse et dans le deuil. De Philippe de Bourgogne, elle avait eu un fils qu'avant de mourir elle alla marier à Dijon avec Marguerite de Flandre.

IV

Les Valois



DANS CETTE PARTIE

Chapitre 12

Blanche de Navarre et ses successeresses

DANS CE CHAPITRE :

»

Blanche de Navarre

»

Jeanne d'Auvergne

»

Jeanne de Bourbon

»

Isabeau de Bavière

»

Marie d'Anjou

»

Charlotte de Savoie

Blanche de Navarre

(née en 1331, morte en 1398)

Reine de France. Elle était fille du roi de Navarre Philippe III. Elle fut envoyée en France à l'âge de dix-huit ans pour y épouser Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois. Ce dernier, étant devenu veuf sur ces entrefaites, fut séduit par la beauté de la fiancée de son fils, et l'épousa en 1349. L'année suivante, Philippe de Valois mourut. Blanche, qui était enceinte, se rendit au château de Naples, accoucha d'une fille, et passa dans la retraite le reste de sa vie. Le roi de Castille

Alphonse XI, ayant recherché sa main, elle fit à l'envoyé de ce prince cette fière réponse : « Les reines de France ne se remariant pas. »

BRANTÔME POUR TÉMOIN

« Tant de fiefs que nous avons en France, ducchez, contez, baronnies et autres honorables seigneuries, qui sont quasy, mais beaucoup, royales en leur droicts et privilèges, viennent bien aux femmes et filles, comme nous avons Bourbon, Vandosme, Montpensier, Nevers, Rethel, d'Eu, Flandres, Bourgongne, Arthois, Zellande, Bretagne. Et mesmes comme Matilde, qui fut duchesse de Normandie ; Éléonor, duchesse de Guyenne, qui enrichirent Henry II^e roy d'Angleterre ; Béatrix, comtesse de Provence, qui l'apporta au roy Louys son mary ; la fille unique de Raymond, comtesse de Thoulouse, qui l'apporta à Alfonse, frère de saint Louys ; puis Anne, duchesse de Bretagne, de frais, et autres : pourquoy le royaume de France n'appelle à soy aussi bien les filles de France ?...

Et pourquoy sont les filles des ducs en ce royaume plus capables de gouverner un duché et un comté, et y faire justice, qui approchent de l'autorité du roy, plustost que les filles des roys de gouverner le royaume de France ? Et comme aussi si les filles de France ne fussent aussi capables et propres à commander et régner, comme aux autres royaumes et autres grandes seigneuries que j'ay nommées !

Pour plus grande preuve de l'abus de la loy salique, il n'en faut d'autre que celle de tant de chroniqueurs, escrivains et bavards, qui en ont escript, qui ne se peuvent accorder entre eux de son étimologie nv définition...

Certes, si les femmes sçavoient manier les armes aussi bien que les hommes, elles s'en feroient accroire : mais, en récompence, elles ont leur beau visage, qu'on ne reconnoist pas comme on debvroit. Car, certes, il vault mieux d'estre commandé des belles, habilles, gentilles et honnestes femmes, que des hommes fascheux, fatz, laidz et maussades, comme jadis il y en ha heu en ceste France.

Je vouldrois bien sçavoir si ce royaume s'est mieux trouvé

d'une infinité de roys fatz, sotz, tyrans, simples, faietznéantz, idiotz, folz, qui ont estez (ne voulant pourtant taxer noz braves Pharamontz, noz Clodions, noz Clovis noz Pépins, noz Martelz, noz Charles, noz Louys, noz Philippes, noz Jehans, noz François, noz Henrys, car ilz sont estez trop braves et magnanimes ceux-là : et bien heureux estoit le peuple qui estoit soubz eux), qu'ilz heussent faict d'une infinité de filles de France qui sont estées très-habilles, fort prudentes et bien dignes pour commander. Je m'en raporte aux régences des mères des roys commant on s'en est bien trouvé. »

Brantôme, *Vies des dames galantes*

Jeanne d'Auvergne

(née le 8 mai 1326, morte le 29 septembre 1360)

Fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marguerite d'Évreux, elle hérite des comtés d'Auvergne et de Boulogne à la mort de son père en 1332.

Elle épouse en premières noces Philippe de Bourgogne dit Monsieur, fils et héritier d'Eudes IV, duc de Bourgogne et de Jeanne de France, comtesse d'Artois et de Bourgogne. De ce mariage naissent trois enfants. Son mari meurt le 10 août 1346, suivi de sa belle-mère, le 15 août 1347 et de son beau-père le 3 avril 1349. Son fils Philippe hérite alors du duché de Bourgogne, des comtés de Bourgogne et d'Artois. Comme il n'a que deux ans et demi à la mort du duc Eudes IV, Jeanne d'Auvergne assure la régence des États de son fils.

Le 9 février 1350, elle se remarie avec Jean de France, duc de Normandie qui devient roi de France le 22 août 1350. Ils firent consacrer leur union à la chapelle du château royal de Sainte-Gemme (parfois appelé aussi Saint-James et aujourd'hui disparu) à Feucherolles, près de Saint-Germain-en-Laye. De ce mariage sont nés : Blanche (1350), Catherine (1352) et un fils anonyme, tous trois morts l'année même de leur naissance.

Elle meurt lors d'une épidémie de peste, au château de Vadans, en Franche-Comté, près de Poligny, le 29 septembre 1360.

Deux ans avant sa mort, en septembre 1358, elle avait passé commande de son tombeau ainsi que de celui de son premier mari, Philippe de Bourgogne, destiné à la Sainte-Chapelle de Dijon. L'artiste retenu, Jean de Soignoles, maçon et imagier parisien, avait auparavant travaillé de 1349 à 1351 à Avignon, avec Pierre Boye et Jean David, à la réalisation du monument funéraire de Clément VI pour l'abbaye de La Chaise-Dieu.

Jeanne de Bourbon

(née à Vincennes en 1338, morte à Paris en 1378)

Reine de France. Fille de Pierre I^{er}, duc de Bourgogne, et d'Isabeau de Valois, elle épousa, en 1350, le dauphin Charles, depuis Charles V, dit le Sage. Belle et intelligente, modeste et sage, au dire des chroniqueurs, elle acquit l'affection de son mari, qui l'appelait « le soleil de son royaume », l'admit dans son conseil et la fit siéger souvent auprès de lui au Parlement. Jeanne, disent quelques historiens, succomba aux suites d'une couche ; d'autres prétendent qu'elle fut empoisonnée par Charles le Mauvais. On accusait, en 1378, dit Michelet, Charles le Mauvais d'avoir empoisonné déjà la reine de France, la reine de Navarre, et d'autres encore. Tout cela n'était pas invraisemblable.

Isabeau de Bavière

(née en 1371, morte en 1435)

Reine de France.

Cette princesse, qu'on appelle également Élisabeth et Isabelle, était fille du duc de Bavière Étienne III. Elle n'avait que quatorze ans et était déjà

remarquablement belle lorsqu'elle épousa le jeune roi Charles VI. Lorsque Charles VI fut atteint de démence, Isabeau ne mit plus de bornes à ses débordements.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, son amant, Isabeau dut quitter Paris, où elle revint peu après, mais qu'elle quitta de nouveau pour se rendre à Tours. En 1408, elle se réfugia à Vincennes, où le scandale de ses amours avec un nommé Bois-Bourdon fut tel que le connétable d'Armagnac profita d'un moment lucide du roi pour lui révéler les débordements de sa femme. Charles VI, à qui le Dauphin venait de faire les mêmes révélations, ordonna de mettre Bois-Bourdon à mort et relégua Isabeau à Tours (1417).

À partir de ce moment, la reine conçut une haine violente contre son fils. Elle abandonna le parti des Armagnacs pour se jeter dans celui des Bourguignons, appela le duc de Bourgogne, qui lui rendit le pouvoir, prit le titre de régente et revint peu après à Paris, où les Armagnacs venaient d'être massacrés. Mais, sur ces entrefaites, les Anglais avaient envahi la France, et Jean sans Peur fut assassiné (1419). Les Anglais étant entrés à Paris, Isabeau se mit en rapport avec Henri V et signa avec lui l'odieux traité de Troyes, qui dépouillait le Dauphin son fils, et livrait la France au roi d'Angleterre, qui épousait sa fille. Devenue pour les Français un objet d'horreur, en proie à la honte, éloignée des affaires, Isabeau, après la mort de Charles VI (1422), s'enferma à l'hôtel Saint-Pol, à Paris, et y vécut dans la solitude. Ce fut là qu'elle mourut. Son corps, déposé dans un bateau, fut conduit par eau jusqu'à Saint-Denis, où il fut déposé sans aucune pompe.

ARMAGNACS ET BOURGUIGNONS

Par intervalles, déjà Charles VI avait donné quelques marques d'une altération d'esprit amenée peut-être ou au moins

aggravée par l'abus des plaisirs. Un événement mystérieux vint bientôt lui porter un coup funeste et préparer les plus grands malheurs à la France. Il venait de déclarer la guerre au duc de Bretagne, qui refusait de livrer Pierre de Craon, l'assassin du connétable de Clisson. Comme il marchait contre ce duc à travers la forêt du Mans, un homme bizarrement vêtu et le visage bouleversé sortit d'un fourré et se précipita à la bride de son cheval en criant d'une voix tonnante : « Roi, ne passe pas outre, car tu es trahi ! » Puis il disparut sans qu'on songeât à l'arrêter ou à le poursuivre. Charles fut vivement frappé de cette apparition. Quelques instants après, le choc accidentel d'une armure le fit tressaillir, et sa démente fit explosion. Il se crut environné de traîtres, tira son épée en poussant de grands cris et tua quatre hommes avant qu'on eût pu le désarmer.

Peu de temps après, il faillit être brûlé vif au milieu d'une mascarade. Tout espoir de guérison était désormais perdu. Le malheureux roi vécut en proie à une démente tantôt enfantine – persuadé qu'il est fait de verre, il se fait alors transporter dans un char rempli de coussins tiré par des bœufs. Il prend toutes les précautions possibles pour éviter de « se briser ». Il ne monte plus à cheval et ne marche plus –, et tantôt furieuse, alternée de quelques rares instants de lucidité, pendant lesquels il essayait parfois de réparer le mal fait en son nom.

Sa belle-sœur Valentine Visconti, duchesse d'Orléans, et une jeune fille nommée Odette de Champdivers, fille d'un marchand de chevaux, et qu'on avait placée auprès de lui, le consolèrent seules au milieu de ses souffrances. On l'amusait encore avec des représentations de la Passion et avec des cartons peints qui devinrent les cartes à jouer, inventées, dit-on, pour lui, mais qui, en réalité, étaient déjà connues en Allemagne et en Italie.

Ses oncles avaient repris le gouvernement de la France, dès lors en proie aux luttes sanglantes des factions, aux rivalités des partis de Bourgogne et d'Orléans. En 1404, Jean sans Peur succéda à son père comme duc de Bourgogne, et il hérita en même temps de son ambition et de sa haine pour le duc d'Orléans, qu'il fit assassiner en 1407, dans la rue Vieille-du-Temple, à Paris. De 1408 à 1410, il gouverna le conseil du roi et fut à peu près le maître de la France. Mais il eut à lutter bientôt contre un adversaire redoutable, le comte d'Armagnac,

beau-père du fils de sa victime, et qui marcha sur Paris à la tête d'une armée de bandits du Midi.

C'est depuis ce moment que la faction d'Orléans fut désignée sous le nom d'Armagnac. Tour à tour maîtres de Paris et du pouvoir, les deux partis ensanglantèrent la capitale et le royaume, et se servirent du nom du roi pour sanctionner leurs déprédations et leurs violences. Le fantôme de monarque restait le spectateur impassible de ces luttes, aussi bien que des débordements de la reine Isabeau de Bavière. L'Angleterre, après avoir appuyé successivement les deux partis pour les user l'un par l'autre, s'arma contre la France, remporta la victoire d'Azincourt en 1415 où Charles d'Orléans fut fait prisonnier, et s'empara du duché de Normandie. Les dernières années du règne de Charles VI furent marquées par de nouvelles calamités. Les massacres de partis, la peste et la famine firent périr plus de 40 000 personnes dans Paris sans y ramener la paix.

Enfin, le duc de Bourgogne se montrait disposé à un accord lorsqu'il fut assassiné sur le pont de Montereau en 1419. Son fils Philippe le Bon se jeta dans le parti des Anglais et leur livra Paris. Le roi d'Angleterre, Henri V, maître de la capitale, appuyé par une reine indigne et par le parti bourguignon, fait signer au malheureux roi de France, dont il était le gendre, l'odieux traité de Troyes (1421), qui lui donnait la main d'une fille de France et la succession au trône, au préjudice du dauphin Charles (depuis Charles VII). Charles VI et Henri V moururent à peu de distance l'un de l'autre.

Marie d'Anjou

(née en 1404, morte en 1463)

Reine de France, fille de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile.

Cette princesse, dépourvue de toute grâce et de toute beauté, et dont l'intelligence était fort ordinaire, fut mariée en 1413 à l'héritier présomptif de la couronne, depuis Charles VII, dont elle eut beaucoup d'enfants. Elle vécut longtemps obscure, retirée, suivant son mari dans ses nombreux

déplacements pendant sa lutte contre les Anglais. À partir de 1444, Marie donna à sa maison, séparée de celle de son royal époux, beaucoup de développement et d'éclat. Elle lit de nombreux pèlerinages, et elle était sur le point, deux ans après la mort de Charles VII, de partir pour la Terre sainte, lorsqu'elle mourut.

AGNÈS SOREL

Agnès Sorel serait née en Picardie, à Coudun, près de Compiègne.

On pense qu'elle aurait vécu au château de Maignelay-Montigny et que, comme il était d'usage d'envoyer les jeunes demoiselles parachever leur formation dans la haute aristocratie, on l'y prépara à occuper à la cour la charge enviée de demoiselle de compagnie d'Isabelle de Lorraine, reine de Sicile et femme du roi René, beau-frère du roi Charles VII. Selon les commentateurs s'appuyant sur les chroniques de Monstrelet ou de Jean Chartier, la rencontre entre la jeune femme et le roi, qui est impressionné par sa beauté, a lieu à Toulouse (le 19 mars 1443, lorsque Charles reçoit en grand cérémonial son beau-frère René et Isabelle de Lorraine, dans la suite desquels apparaît pour la première fois Agnès Sorel) ou à Saumur en septembre 1443.

Le roi de France, Charles VII, de vingt ans son aîné, la fait entrer au service de la maison angevine en 1444 pour la rapprocher de lui. Officiellement, elle est demoiselle de la maison de la reine Marie d'Anjou. Minaudant, elle résiste aux avances du roi pour accroître son désir et mieux se l'attacher.

Après avoir cédé à sa cour empressée, elle passe au rang de première dame officieuse du royaume de France puis gagne rapidement le statut de favorite officielle, ce qui est une nouveauté : les rois de France avaient jusque là des maîtresses, mais elles devaient rester dans l'ombre.

Son art de vivre et ses extravagances rejettent la reine dans l'ombre. Les voiles et autres guimpes sont abandonnés. Elle invente le décolleté épaules nues qualifié de « ribaudise et dissolution » par quelques chroniqueurs religieux de l'époque. De vertigineuses pyramides surmontent sa coiffure. Des

traînes allant jusqu'à huit mètres de long allongent ses robes bordées de fourrures précieuses : martre ou zibeline. Elle met à la mode chemises en toile fine, colliers de perles. Elle traite sa peau avec des onguents, une crème contre les rides tous les matins et des masques au miel pour la nuit. Elle se maquille avec un fard à base de farine et d'os de seiche pilés qui lui donne un teint d'albâtre très prisé à l'époque, se met du rouge à lèvres à base de pétales de coquelicots, ce qui est condamné par les prédicateurs du Moyen Âge. Elle se fait épiler les sourcils et les cheveux sur le haut du front, ce dernier étant devenu le pôle érotique du corps de la femme à cette époque. Il ne s'agit pas de la « mode florentine » pour se donner un front plus bombé, mais pour équilibrer ses traits car elle a de très grands yeux disproportionnés par rapport à son visage. Rien qu'en 1444, le roi lui offre vingt mille six cents écus de bijoux, dont des diamants taillés dont elle est la première à parer sa coiffure si l'on en croit les chroniqueurs de l'époque.

Pour se procurer ces atours précieux, elle devient la meilleure cliente de Jacques Cœur, marchand international et grand argentier du roi, qui a amassé des trésors dans son palais de Bourges. Elle consomme de grandes quantités d'étoffes précieuses et, bien sûr, toutes les femmes de la cour l'imitent.

Agnès Sorel sait jouer de son influence auprès du roi en compagnie aimante de l'homme d'État. Elle impose ses amis au roi où s'acquiert la faveur des conseillers de la Couronne.

Le dauphin, futur Louis XI, ne supporte pas la relation d'Agnès avec son père. Il estime que sa mère est bafouée et a de plus en plus de mal à l'accepter.

Elle donne à son royal amant quatre filles, les « bâtardes de France » (puisque nées hors mariage), mais qu'il légitime et qu'il dote richement, par ordre de primogéniture.

Dès qu'elle est installée par Charles au Manoir de la Vigne au Mesnil-sous-Jumièges près de Rouen, elle est soudainement prise d'un « flux de ventre » selon Jean Chartier, chroniqueur officiel de la cour, et meurt en quelques heures le 9 février 1450.

Sa mort est si rapide qu'on croit tout d'abord à un empoisonnement. On accuse même Jacques Cœur, désigné comme exécuteur testamentaire, de l'avoir fait assassiner,

mais il est lavé de ce chef d'inculpation. Les soupçons se portèrent alors et jusqu'au XXI^e siècle sur le Dauphin, le futur Louis XI, ennemi du parti qu'elle soutenait.

Une autopsie de son cadavre, effectuée à l'occasion de l'ultime déplacement de son gisant dans la collégiale Saint-Ours de Loches en juin 2004, programmé pour des raisons muséographiques par le conseil général d'Indre-et-Loire, a révélé une ascaridiose (infestation du tube digestif par des œufs d'ascaris), et qu'elle avait absorbé des sels de mercure, purge associée à de la fougère mâle utilisée pour bloquer la croissance des parasites. C'est l'ingestion d'une dose anormale de ce métal lourd qui a entraîné une mort très rapide, en moins de soixante-douze heures.

Éploré, le roi commande deux magnifiques tombeaux de marbre, l'un se trouve à Jumièges dans la Seine-Maritime et contient son cœur, l'autre est à Loches, où son corps repose avec l'épitaphe :

« Cy gist noble damoyselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de Beauté, de Roquesserièrre, d'Issouldun et de Vernon-sur-Seine, piteuse envers toutes gens et qui largement donnoit de ses biens aux eglyses et aux pauvres, laquelle trespassa le IX^e jour de février l'an de grâce MCCCCXLIX, priies Dieu pour l'âme d'elle. Amen. »

Charlotte de Savoie

(née en 1445, morte à Amboise en 1483)

Reine de France, seconde femme de Louis XI et mère de Charles VIII.

Elle était fille d'Anne de Chypre et de Louis II, duc de Savoie. Louis XI, n'étant encore que dauphin, épousa la jeune princesse en 1450, lorsqu'elle était à peine âgée de six ans, malgré la volonté de son père Charles VII, roi de France, et ne lui témoigna, dans la suite, que des dédains. Toujours repoussée par son époux, parce qu'elle appartenait à une famille qu'il détestait, elle vécut près de lui dans une sorte de captivité jusqu'en 1483, époque de la

mort de Louis XI, auquel elle ne survécut que trois mois.

Chapitre 13

Anne de Bretagne

(née le 25 janvier 1477, morte le 9 janvier 1514)

Épouse Charles VIII le 6 décembre 1491, Louis XII le 7 janvier 1499.

Orpheline à onze ans, Anne est à peine duchesse de Bretagne que déjà, elle doit s'imposer, en butte aux conseillers qui intriguent avec le roi de Castille et le roi des Romains, traitent avec le roi d'Angleterre, et se défient de Charles VIII. Jeune et remarquablement belle, talentueuse et instruite, elle laissera aux chroniqueurs de son temps l'image d'une femme au caractère affirmé et maintiendra, autour d'elle et sur le trône de France, la gravité et la modestie nécessaires à un pouvoir ferme mais juste.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Sur les bords de la Loire, dans ce joli château d'Amboise, d'où la vue s'étend sur les îles du fleuve et sur les coteaux chargés de vigne, Jeanne de France, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, vit s'écouler tristement les jours de son enfance, car elle était un objet de déplaisance pour son père. On dit même que lorsqu'elle accompagnait sa sœur aînée, on la tenait cachée derrière sa gouvernante, pour que le roi n'eût pas le désagrément de voir les épaules voûtées de sa fille et la pose désagréable que donnait à l'enfant une jambe plus courte que l'autre. La princesse cependant développait en grandissant des qualités aimables. Elle annonçait de l'esprit, le goût de l'étude, une bonté que ses malheurs rendirent plus touchante. Il paraît même

que ses traits n'étaient pas tout à fait dépourvus d'agrément. Quand elle eut atteint l'âge de douze ans, son père la maria au duc d'Orléans, âgé de quatorze ans, Louis, fils de Marie de Clèves et de ce Charles prisonnier trente ans en Angleterre, fils de l'infortuné duc d'Orléans tué par Jean sans Peur.

L'année de cette union, 1476, voyait naître Anne de Bretagne. Michel Baudier (*Histoire du cardinal d'Amboise*, 1634) et Jean Bouchet (*Annales d'Aquitaine*) ont prétendu qu'avant de contracter le mariage, le duc d'Orléans fit une protestation secrète contre l'alliance qui lui était imposée. Saint-Gelais, historien panégyrique de Louis XII, affirme que le mariage se conclut contre le gré de la duchesse douairière d'Orléans, qui n'osa résister à Louis XI, « vu l'homme que c'était ». Louis d'Orléans ne témoigna jamais d'amour à sa femme. Mais il lui rendait justice. Un jour cependant qu'il parlait ironiquement de la beauté de Jeanne en présence de Louis XI : « Mon gendre, lui dit le roi, vous oubliez que votre femme est sage et vertueuse, et de plus qu'elle est fille d'une mère dont la sagesse n'a jamais été soupçonnée. » C'était un reproche indirect adressé à Marie de Clèves, mère du duc, laquelle s'était mariée secrètement avec Ribaudages, son maître d'hôtel.

**« Quiconque me condamne, si
c'est un homme, en a menti ; si
c'est une femme, est une... »**

Après la mort de Louis XI, sa fille aînée Anne de Beaujeu (Anne de France) menagea d'abord extrêmement le duc d'Orléans, qui voyait avec peine le pouvoir entre les mains de la régente. Elle le fit nommer président du conseil. Mais elle ne tarda pas à voir que ce n'était pas assez pour lui. Louis d'Orléans voulait la régence et non une place au conseil. Il manifesta son mécontentement en mille manières, et affecta de manquer à ce qu'il

devait à la sœur du roi. Un jour qu'il jouait à la paume, Anne de Beaujeu, appelée à juger un coup douteux, prononça contre lui : « Quiconque me condamne, dit le duc à demi-voix, si c'est un homme, en a menti ; si c'est une femme, est une... »

Le conseil décréta qu'après une telle injure il fallait arrêter le duc : il avait déjà pris la fuite. Il se joignit au duc d'Alençon, au comte Dunois, entraîna dans son parti le comte d'Angoulême son cousin (père de François I^{er}), les seigneurs de Foix et d'Albret, et même le duc de Bourbon, frère du duc de Beaujeu et connétable de France. Mais Anne de Beaujeu envoie à Orléans des troupes qui intimident les bourgeois, et, quand le duc se montre à leurs portes, ils refusent de le recevoir, en alléguant l'obéissance qu'ils doivent au roi. Il ne restait de ressource au duc que la place de Beaugency. Madame de Beaujeu y conduisit le roi. En même temps, elle envoyait le sire de Graville-en-Bourbonnais, et le maréchal de Gié contre les comtes d'Albret et de Foix au midi.

Il fallut céder. Louis d'Orléans demanda à traiter : « Après ce qu'il a fait, dit Anne de Beaujeu, le seul parti qui lui reste à prendre est de recourir à la clémence du roi. » Le conseil confirma la sentence, et Louis dut se contenter de la parole royale, d'être traité à la cour comme par le passé. Mais quoi de durable entre des esprits mutuellement prévenus ? Le duc d'Orléans se lassa de nouveau d'obéir ; sous le prétexte d'une chasse, il passe à Blois, puis à Fontevrault, dont sa sœur était abbesse, et, de Fontevrault, il se rend en Bretagne, où le duc François l'accueille, et où Dunois vient le retrouver. C'est là que, pour la première fois, Louis vit Anne de Bretagne, fille du duc souverain de Bretagne François II et de Marguerite de Foix, princesse de Navarre.

Anne à neuf ans

Jolie châtelaine au château de son père, Anne de Bretagne, enfant de neuf ans, y recevait déjà les

hommages d'un grand nombre de princes. Car elle était héritière d'un beau duché. Le premier de ces prétendants, Édouard, prince de Galles, auquel elle avait été fiancée dès l'âge de cinq ans, venait de mourir à onze ans, victime du comte de Gloucester, roi, par ce meurtre, sous le nom de Richard III.

Quand le duc d'Orléans parut à la cour du duc François, il put remarquer la jolie enfant. Élevée avec une distinction conforme à son rang, sous les yeux de la dame de Laval et de Chateaubriand, Françoise de Dinan, Anne excellait à tous les travaux de son sexe, tandis que son intelligence s'élevait à de hautes études, et qu'elle apprenait, dit-on, le grec et le latin. Sa physionomie annonçait les qualités qui ont distingué sa jeunesse et son âge mûr, et qui brillaient déjà en elle avec la naïveté de l'enfance. Elle y mêlait déjà une certaine fierté qui ne se démentit jamais.

On prétend que dès lors s'alluma dans le cœur de Louis la première étincelle de l'amour qui l'unit plus tard à l'héritière de la Bretagne. Il n'en pouvait être question alors. La guerre continuait, et le duc fut fait prisonnier à Saint-Aubin par la Trémouille. Madame de Beaujeu le fit conduire à Bourges. Vainement Jeanne de France pressa-t-elle son frère et sa sœur de faire cesser cette prison ; vainement envoya-t-elle deux gentilshommes à la cour, l'amiral de Graville et Saint-Gelais de Montlieu. Anne de Beaujeu, devenue duchesse de Bourbon par la mort de son beau-frère, ne fit rien pour le duc. « La nouvelle duchesse et son mari nous dirent de très belles et bonnes paroles, écrit Saint-Gelais, mais ce fut tout. Car n'y eut nul effet. »

Louis d'Orléans resta dans la grosse tour de Bourges, jusqu'en 1491. Jeanne de France allait sans cesse de la prison où elle consolait son mari, à la cour, où elle intercédait pour lui. « Ma sœur, écrivait-elle à la duchesse de Bourbon, je vous prie qu'ayez le fait de monsieur mon mari pour recommandé, et qu'en veuillez écrire à mon frère, nonobstant qu'il s'en acquitte bien ; dont recours sommes bien obligés à lui et à vous. » Elle sollicitait

de vive voix d'une manière encore plus pressante. Le roi Charles VIII (fils de Louis XI) avait vingt-et-un ans et se montrait d'une affabilité si aimable, « que jamais, dit Comines, il ne sut dire un mot qui fît peine à quelqu'un ». Il était ému de compassion en voyant la tendresse de Jeanne pour un mari qui ne la payait pas de retour : « Ma sœur, lui dit-il un jour, je vous rendrai ce cher mari. Oui, je le rendrai à votre sollicitation et à vos pleurs, mais j'ai peur que vous n'ayez à vous repentir de votre bonté. »

Anne à quinze ans

Tandis que Jeanne de France demandait avec tant d'insistance la liberté de son mari et que, toujours désolée, soit qu'elle souffrît par lui ou à cause de lui, elle passait sa vie dans la douleur, Anne de Bretagne, de dix ans plus jeune, voyait les souverains à ses pieds. Ce n'était pas sans souci cependant qu'elle attendait la couronne ducal. Son père paraissait accueillir les prétentions d'Alain d'Albret. À l'âge de quarante ans accomplis et père de nombreux enfants, Alain d'Albret osait aspirer à la main de l'aimable suzeraine, qui n'avait pas quinze ans. Le visage bourgeonné et la rudesse des manières du prétendant ajoutaient au dégoût que la jeune princesse devait éprouver pour lui. Mais la dame de Laval appuyait de tout son crédit le sire d'Albret, dont elle était la sœur. Anne tremblait de se voir contrainte à cette alliance lorsqu'un traité conclu entre Charles VIII et le duc François II obligea ce dernier à ne marier sa fille que du consentement du roi.

Trois semaines (7 ou 8 septembre 1488) après le traité qui soumettait son futur mariage au bon plaisir du roi de France, la mort de François II laissa Anne de Bretagne orpheline et duchesse. Voici comme en parle un poète du temps :

« Madame Anne était la successeuresse,
Et commença à penser nuit et jour
À ses affaires comme vraie princesse.
Tout le monde parlait de sa hauteesse ;
Nul ne pouvoit à droit l'apercevoir ;
Et sa grande et très haute noblesse
Est un abîme à concevoir. »

Ce qui était un abîme, si la Providence n'eût conduit les choses à bien pour la France et pour la Bretagne, c'était l'état de division et de guerre qui semblait devoir partager cette belle province, et menacer le bonheur de la suzeraine. À peine était-elle sur le trône, ses conseillers intriguent avec le roi de Castille et le roi des Romains (Maximilien), traitent avec le roi d'Angleterre, et se défient surtout de Charles VIII. En même temps, le vicomte de Rohan se met sur les rangs, prétendant non seulement à la main de la duchesse, mais à la province même, à titre d'héritage. Comme il n'était pas le plus fort, il céda, moyennant la cession de quelques domaines – le comté de Montfort, érigé en baronnie de Fougères, et plusieurs autres domaines de moindre importance. Ses descendants se consolèrent des prétentions de leur maison, par cette devise : « Duc ne daigne, Roi ne puis, Rohan suis. »

Alain d'Albret renouvelait ses poursuites. La gouvernante sollicitait la procuration de sa maîtresse pour obtenir la dispense de Rome (car il y avait parenté), mais comme Anne se refusait à la donner, on en fabriqua une. La duchesse protesta contre, rétracta les promesses sur lesquelles se fondait Alain. « Ces promesses m'ont été arrachées, dit-elle, à l'âge de douze ans, par l'obéissance et crainte que je devais à monseigneur mon père. Je

les rétracte et les révoque autant que de besoin est. » Sur cette protestation, le maréchal de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne, se retire en jetant feu et flamme. Il protégeait le comte d'Albret, et les Français profitent de cette division pour tenter d'enlever la princesse, qui trouva un protecteur dans le comte de Dunois : cet ami du duc d'Orléans s'était retiré en Bretagne après la bataille de Saint-Aubin, et n'en était pas sorti depuis. Il se déclara le champion de la duchesse.

Les Français menacent Redon, Alain occupe Nantes dont il ne veut donner l'entrée à la duchesse que si elle consent à l'épouser. Anne déclarait en pleurant qu'elle se ferait religieuse plutôt que de devenir la femme d'Alain d'Albret. La Providence vint à son secours. Les habitants de la ville de Rennes lui envoyèrent des députés pour la presser de venir parmi eux. Mais à Rennes nouvelles alarmes. Six mille Anglais envoyés par Henri VII, et deux mille Castillans, par le roi de Castille, viennent à son secours, disent-ils. Funeste secours ! La Bretagne est déchirée ; les Français occupent Redon, Fougères, Saint-Malo. Le comte d'Albret et le comte de Rieux retiennent Nantes. Les Anglais guerroient contre les Français, les Espagnols contre le sire d'Albret ; les paysans bretons se révoltent dans le pays de Quimper. Il faut porter la guerre dans leurs cantons, une guerre d'extermination comme la Jacquerie. Pour comble de maux, la jeune duchesse apprend qu'Henri VII favorise secrètement le sire d'Albret et qu'elle court le risque de se voir enlevée par les Anglais.

Mariage par procuration

On dit qu'au milieu de tant de troubles Anne recueillait par écrit les événements de cette période difficile de sa vie. Monument précieux s'il a existé, et dont il faut déplorer la perte, car la princesse était ferme et courageuse. Dans une jeunesse aussi tendre, elle démêlait avec assez d'habileté ce qu'il convenait de faire. Elle ne voulait dépendre ni du

roi d'Angleterre ni du roi de France, encore moins du sire d'Albret et de la dame de Laval. Par le conseil de ses amis, Dunois et Montauban, elle accepta la médiation d'un prince étranger en apparence aux questions qui divisaient la Bretagne. C'était le roi des Romains, Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. Ce prince venait d'attaquer la Flandre. Il traita avec Charles VIII, et, quand il eut réglé ce qui le regardait pour son propre compte, on signa à Francfort, sous sa médiation, un traité par lequel il fut stipulé que le roi de France retirerait ses troupes de la Bretagne, que la duchesse renverrait les étrangers, Anglais et Castillans, et qu'on tiendrait à Tournai un congrès qui fixerait les droits de Charles VIII et ceux d'Anne de Bretagne. Alain, trop faible, se retira pour un temps. Le maréchal de Rieux se soumit, et les actes de la Bretagne disent « que la duchesse récompensa la soumission de son tuteur comme elle eût fait des services » (Daru, *Histoire de Bretagne*).

Mais elle n'était pas délivrée des sollicitations que ce seigneur continuait de faire en faveur d'Alain d'Albret. Or, les amis de la princesse lui firent comprendre qu'il fallait avant tout qu'elle cherchât un appui contre tant de persécutions. Le roi des Romains leur parut réunir toutes les qualités qui pouvaient rassurer la Bretagne sur la conservation de ses privilèges. La politique de l'Angleterre approuvait cette alliance, et, pour que la France n'y mît pas d'obstacle, on résolut de rendre l'union indissoluble avant qu'elle fût connue ; le mariage se fit par procuration. On lit dans *l'Art de vérifier les dates* qu'il se fit avec tant de mystère que les domestiques même de la princesse n'en eurent aucune connaissance, et que, jusqu'à ce jour, on n'a pu en découvrir la date précise. Les *Actes de Bretagne* rendent compte cependant des détails de la cérémonie après laquelle l'ambassadeur du roi des Romains qui avait répondu à la place de l'époux, en grande solennité et en présence de témoins, mit, selon l'usage, sa jambe nue jusqu'au genou dans la couche nuptiale.

Mais Madame de Beaujeu entreprend de rompre une

alliance aussi préjudiciable à la France. Charles VIII envoie une nouvelle armée en Bretagne. Tandis que ses théologiens affirment que le mariage ne peut être regardé comme valable et n'implique qu'une promesse, ses ambassadeurs vont proposer sa main à la duchesse. La royauté de France était, disent-ils, incomparablement plus glorieuse que le vain titre de reine des Romains. Anne cependant paraissait résolue à rester l'épouse de Maximilien. Si ce fiancé préféré était venu à son secours, nul doute qu'il ne l'eut épousée. Mais Maximilien n'eut jamais d'argent et ne sut rien faire à temps. Deux mille écus lui avaient manqué pour un voyage en Bretagne, et quand Charles y entra maniant à la fois les armes et les négociations, le roi des Romains était en Hongrie occupé à résister à Mathias Corvin. Il recevait les plaisanteries qu'on lui faisait sur son mariage, se laissait enlever sa femme, renvoyer sa fille – Marguerite, âgée de deux ans, fiancée à Charles VIII et élevée par Anne de Beaujeu – et arracher la perspective du duché.

Secondes noces

Tout est singulier ici. Charles VIII trouva auprès de la belle héritière un négociateur sur lequel il n'aurait guère cru pouvoir compter. Tandis que Madame de Beaujeu cherchait les moyens d'assurer la main d'Anne de Bretagne au roi, elle avait défendu au commandant de la tour de Bourges d'ouvrir les portes de la prison du duc d'Orléans (et cette prison avait été sans ménagement). Or, Anne de Beaujeu étant pour quelque temps dans son duché de Bourbon, le roi au Plessis-les-Tours, la pieuse Jeanne pressant incessamment son frère, deux jeunes favoris de Charles lui rappellent qu'il est roi, qu'il est majeur, qu'il est temps pour lui de sortir de tutelle et qu'il lui est honteux de laisser si longtemps en prison son beau-frère et son cousin, parce qu'il plaît à Madame Anne de Beaujeu que cela soit ainsi.

Un soir, au mois de mai, Charles VIII part comme

pour une chasse, couche à Montrichard. De là, montant en voiture avec sa sœur, il s'avance jusqu'à Bourges, envoie au commandant de la tour l'ordre de délivrer le prisonnier et l'attend aux portes de la ville : il le reçoit dans ses bras, lui fait partager sa chambre et son équipage. Louis, à son tour, proteste de sa reconnaissance et de sa fidélité, et, pour en donner au roi un témoignage immédiat, il s'engage à négocier le mariage avec Anne de Bretagne, et réussit si bien que la duchesse renvoie les soldats allemands, bretons, espagnols, anglais, et consent à une entrevue. Un pèlerinage à Notre-Dame près Rennes, servit de prétexte, « et le roi, sa dévotion faite, accompagné de cent hommes d'armes et de cinquante archers de sa garde, entra dedans Rennes, salua la duchesse, et parla longuement avec elle ; trois jours après se trouvèrent en une chapelle, où, en présence du duc d'Orléans, de la dame de Beaujeu, du prince d'Orange (oncle maternel d'Anne), du chancelier de Bretagne et d'autres, le roi fiança ladite duchesse ».

Les délégués de Maximilien n'eurent aucune connaissance de cette cérémonie. Mais, quinze jours après, la duchesse, bien accompagnée, vint trouver le roi à Langeais en Touraine, et le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne y fut célébré solennellement le 6 décembre 1491. Elle n'avait voulu épouser qu'un roi. « Je suis mariée au roi des Romains, et s'il allait de vie à trépas, et que je fusse résolue de me remarier, si n'aurais-je d'autre mari que roi ou fils de roi », disait-elle. Le contrat portait que les époux se cédaient réciproquement leurs droits, et que la Bretagne resterait au survivant dans le cas où il n'y aurait pas d'enfants. Mais on y mit cette clause « que ladite dame ne convolera à d'autres noces, fors avec le roi futur, si faire se peut, ou un autre plus présomptif futur héritier de la couronne ».

À l'entrée solennelle à Paris, la joie et l'affluence du peuple étaient telles, que de longtemps on n'en avait vu de si grandes. Sans les précautions les plus sévères, le cortège n'aurait pu percer la foule. La reine duchesse, comme on l'appelait, était

charmante. « Il la faisait bon voir, dit Saint-Gelais, car elle était belle, jeune, et pleine de si bonne grâce que l'on prenait plaisir à la regarder. » Au sacre, elle était assise sur une estrade, au milieu du chœur, coiffée en cheveux, et vêtue d'une robe de satin blanc.

Digne effacement de la reine

Femme de Charles VIII, en rivalité de pouvoir avec la duchesse de Bourbon, Anne ne prit pas un grand ascendant sur son époux. Cependant, aucun nuage ne troubla leur union : Anne tenait sa cour avec beaucoup de dignité. C'est elle qui introduisit les dames d'honneur auprès des reines ; jeune et remarquablement belle, elle sut maintenir autour d'elle la gravité et la modestie. Lire, travailler en commun, en commun vaquer à la prière, telles étaient les occupations des filles de la reine, sous les yeux de leur maîtresse. Pendant la guerre d'Italie, elle ne fut pas régente. Madame de Beaujeu prit encore les rênes de l'État. Mais, pour ne pas offenser la reine, on donna l'administration au duc de Bourbon et non à la duchesse : « Si vouloit-elle toujours mettre le nez où elle pouvoit, dit Brantôme en parlant d'Anne de Beaujeu. Certes, « c'estoit une maîtresse femme, un petit peu pourtant brouillonne ».

Anne de Bretagne eut quatre enfants de son union avec Charles VIII ; l'aîné mourut à trois ans ; la reine en fut inconsolable. La cour était alors à Lyon ; le roi donna des tournois pour distraire sa femme. Mais de pareils divertissements calment peu la douleur d'une mère. Le duc d'Orléans ayant dansé un ballet devant elle, Anne s'en montra fort mécontente : « Comment pouvez-vous danser, monsieur, dit-elle, quand vous me voyez si affligée ? » Puis elle accueillit l'idée, suggérée peut-être par les ennemis du duc, que la mort d'un dauphin le réjouissait, parce qu'elle le rapprochait du trône, et elle lui montra tant de froideur qu'il quitta la cour pour aller à Blois.

Charles VIII mourut subitement la même année, d'une apoplexie ou d'un coup qu'il s'était donné en passant sous une porte basse, en allant assister au jeu de paume, dans une galerie de son palais d'Amboise. La France entière le pleura. Ses serviteurs se montrèrent inconsolables ; deux d'entre eux moururent de douleur. La reine, pendant plusieurs jours, ne prit ni nourriture ni repos : « J'ai perdu ma vie et mon bonheur ! », s'écriait-elle avec amertume.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

C'est la première de nos reines qui ait porté le deuil en noir – jusque-là les reines avaient porté le deuil en blanc. Elle se retira en Bretagne. Par la mort de Charles VIII, Louis d'Orléans était roi (Louis XII).

Jeanne de France répudiée

Cet article s'est ouvert par le nom de Jeanne de France, et à peine a-t-il été prononcé. La même année avait vu son mariage et la naissance d'Anne de Bretagne ; rarement Jeanne avait goûté quelque consolation dans son union. Ses soins n'avaient pas réussi à la rendre plus agréable ; sa douleur, pendant la longue captivité du duc, ses démarches multipliées pour le délivrer, auraient pu exciter en lui quelque reconnaissance, mais non bannir le dégoût. Quand il monta sur le trône, et que Jeanne se vit reine, son cœur ne put s'ouvrir à l'espérance, car cette couronne ne lui rendait pas le cœur d'un époux, et Jeanne aurait donné tous les trônes de la terre pour un mot ami, pour un mouvement de tendresse de celui que, depuis vingt-quatre ans, elle avait aimé d'un amour sans partage. Toutefois, en recevant sans joie le titre de reine, elle était loin de prévoir à quelle humiliation nouvelle il allait la soumettre.

Quelle douleur quand on vint lui dire que le roi demandait son consentement pour se séparer d'elle, et qu'il alléguait les motifs de parenté et la nullité d'un mariage auquel il avait été, disait-il, forcé ! Jeanne se sentit brisée. Elle chercha dans sa piété la force de supporter un coup si rude. Mais la délicatesse même de sa conscience s'opposait au mensonge qu'on exigeait d'elle. Elle ne pouvait reconnaître la nullité d'un mariage sous les lois duquel elle avait vécu fidèlement pendant vingt-quatre ans, à la face de l'Église et du monde. « Je laisse le roi disposer de mon sort, dit-elle, mais je ne puis me reconnaître que sa fidèle et soumise compagne. »

Louis XII se vit alors obligé d'ordonner l'instruction du procès le plus douloureux pour un cœur délicat comme celui de Jeanne. Les juges étaient au nombre de trois, préposés comme commissaires par le pape Alexandre VI : Philippe de Luxembourg, évêque du Mans ; Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et Pierre, évêque de Ceuta, de la domination du roi de Portugal. Ce triste procès s'instruisait à Tours.

La dignité de Jeanne augmenta l'estime qu'on avait pour elle. Elle récusait tous les motifs de Louis. La parenté : on avait eu la dispense ; la violence pour faire le mariage : elle n'en avait jamais eu connaissance, et ne pouvait supposer qu'il se fût passé tant d'années sans que son mari l'eût alléguée : « Je ne suis pas, dit-elle, sortie de si bas lieu qu'il fût besoin de violence pour me trouver un époux. » Pour le troisième point, elle dit avec beaucoup de simplicité : « Je sais que je ne suis si belle ni si bien faite que beaucoup d'autres. Mais je ne m'en crois pas moins propre à devenir mère. » Et sur la nullité qu'alléguait le roi, elle répondit constamment : « De ce je m'en rapporte à sa conscience, et à ce qu'il dira. Il le sait et il est mon seigneur. »

L'humiliation la plus grande dut être pour Louis XII, qui se vit forcé au serment par la noble résistance de la reine. La nullité fut prononcée par les juges et reconnue par Alexandre VI. Jeanne se soumit.

Seulement elle demanda à revoir encore une fois celui qu'elle avait uniquement aimé ; à sa vue elle laissa couler ses larmes, Louis XII ne put retenir les siennes. « Monseigneur, dit-elle, je n'ai pas fait ce que vous souhaitiez de moi, et je vous ai fait de la peine. Mais j'ai bien souffert aussi. » Retirée à Bourges, et maîtresse du duché dont elle porta désormais le titre, Jeanne de France n'eut plus d'autre ambition que celle de sauver son âme, et de croître devant son Dieu en perfections et en bonnes œuvres. Elle appela auprès d'elle cent filles nobles, qui prirent le voile et formèrent un ordre nouveau, sous le nom des religieuses de l'Annonciade. Elle y mourut à quarante ans, en odeur de sainteté, et a été canonisée en 1950. Brantôme en parle ainsi : « Jeanne de France, fille du roi Louis XI, fut bien spirituelle, mais si bonne qu'après sa mort on la tenait comme sainte, et sainte quasi faisant miracles. »

Anne à nouveau reine de France

Anne de Bretagne n'eut-elle aucun scrupule en prenant la place d'une reine vertueuse et répudiée ? Ses historiens ne nous font pas connaître ses sentiments à cet égard. Sans doute elle se crut suffisamment autorisée par la décision du procès dont l'issue avait paru si peu douteuse qu'on n'en avait pas attendu la fin pour presser les négociations. Anne disait familièrement à ses dames qu'elle « ne doutait pas tant de sa bonne fortune qu'elle n'espérât encore être reine de France régnante, comme elle l'avait été ». « Ses anciennes amours lui faisaient dire ce mot », rapporte Brantôme. Sa politique et son ambition le lui faisaient dire aussi. Elle épousa Louis XII le 7 janvier 1499, neuf mois, jour pour jour, après la mort de Charles VIII. Nul reproche à la régularité de la conduite de la reine, à sa tendresse pour son mari, à ses soins pour ses enfants. Elle fit gloire d'une vertu sévère et d'une grande dévotion. Mais elle s'est montrée fière et vindicative, et voici une circonstance où elle poussa loin la vengeance.

En 1505, le roi ayant fait à Blois une grande maladie, la reine passait auprès de lui les jours et les nuits. Sa douleur cependant ne l'empêcha pas de songer à ses intérêts. Elle n'avait point de fils, et elle savait que si François d'Angoulême montait sur le trône, elle avait tout à redouter, non de lui, mais de Louise de Savoie. Elle pensa donc à assurer sa retraite en Bretagne, dans le cas où elle viendrait à perdre son mari, et elle chargea quatre bateaux de meubles précieux qu'elle envoya à Nantes. Le maréchal de Gié, gouverneur d'Angers, osa les faire arrêter. Si le roi fût mort, Gié conservait par là de grandes richesses à l'État. Mais Anne ne le lui pardonna jamais : elle le fit exiler de la cour, dès que Louis XII fut guéri. Le maréchal se croyait quitte par cette disgrâce. Il se consolait dans une charmante habitation, nommée le Verger, où il prit cette devise : « À la bonne heure m'a pris la pluie ».



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Mais Anne n'avait pas assez fait pour sa vengeance. Elle fit intenter au maréchal un procès qui dura deux ans. Le parlement de Toulouse, qui ne trouva d'autre charge contre l'accusé que d'avoir employé à son service particulier quinze hommes à la solde du roi, ne put motiver une condamnation à mort, et ne prononça que la confiscation des biens du maréchal. La reine, en apprenant que Gié n'était pas condamné à mort, s'écria : « Je suis bien aise qu'il vive, pour sentir plus longuement sa peine. » Ce mot circula dans toutes les bouches ; le maréchal était regardé comme une victime sacrifiée à la vengeance de la reine, et on joua sur le théâtre une farce dans laquelle il était dit « qu'un maréchal ayant voulu ferrer un âne (Anne), en avait reçu un coup de pied qui l'avait jeté de la cour dans le verger » (par allusion à la maison de campagne du maréchal).

Ma petite brette

Rien ne triomphait en la reine de ce penchant à la vengeance. Parce qu'elle haïssait Louise de Savoie, mère de François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, elle ne voulait pas consentir au mariage de Claude, sa fille aînée, avec ce jeune prince. Elle préférait l'alliance de Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint. Cette union, d'abord imprudemment consentie, venait d'être rompue ; Anne la voulait maintenir. « Vous voulez donc, Madame, faire une alliance des chats avec les souris ! », lui dit le roi. Dans la guerre de Louis XII contre Jules II, les craintes de la reine sur la légitimité d'une entreprise contre le Saint-Siège ne furent pas tellement apaisées par la décision des théologiens, qu'elle ne pressât le roi de cesser la guerre. Les courtisans s'étonnaient de la patience de Louis XII à supporter les représentations de la reine : « Quand une femme aime son honneur et son mari, leur répondait-il, il faut bien lui passer quelque chose. »

Toutefois il lui disait : « Vous croyez-vous, Madame, plus savante que les universités, et vos confesseurs ne vous ont-ils pas appris que les femmes n'ont point de voix dans l'église ? » Mais la conscience d'Anne était troublée sur ce point. À l'assemblée des évêques qui se tint à Tours, elle fit protester par les députés du clergé de Bretagne. Elle-même, séparant sa cause de celle du roi, sollicita à Rome une absolution pour elle, et continua de se montrer opposée à la guerre : « Voulez-vous dominer et gouverner ?, lui répétait le roi. Souvenez-vous de cet apologue : Autrefois les biches étaient armées de cornes comme les cerfs. Elles furent tentées de s'en prévaloir pour dominer. Le ciel les en punit en les privant de leurs armes. »

Mais Louis n'était jamais sérieusement mécontent, et plaisantait sur l'humeur de sa femme, en l'appelant « ma petite brette » ou « ma Bretonne ». La vie qu'aimait à mener le bon roi était une vie de famille. On montre au château de Blois le balcon

sur lequel il venait le soir causer familièrement avec son ministre Georges d'Amboise. Il aimait la modestie et le bon ordre que la reine entretenait autour d'elle, le zèle qu'elle montrait pour le bien de l'État. Plus d'une fois, elle s'associa aux entreprises de son mari ; souvent elle lui fournit de l'argent. Dans la guerre avec l'Angleterre, en 1512, elle arma, dans le port de Brest, une flotte dont le vaisseau principal portait, dit-on, cent canons et douze cents hommes. Ce vaisseau s'appelait *La Cordelière*. La reine avait ajouté une cordelière aux armes de Bretagne, par attachement pour l'ordre de Saint-François. Elle avait fait bâtir un couvent de cordeliers à Lyon, et elle créa un ordre de chevalerie dont le collier était le cordon de Saint-François. La vie d'Anne de Bretagne se recommande par le respect de cette reine pour les bonnes mœurs, et par le soin qu'elle eut de régler celles de sa cour.

Tancez-moi !



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Ses talents, son instruction, l'étendue de son esprit lui font honneur. Elle y mettait peut-être un peu de vanité : on raconte que voulant passer pour savoir plusieurs langues, elle se faisait apprendre quelques mots de chacune, afin de pouvoir s'en servir avec les ambassadeurs. Un jour, un étranger osa faire une plaisanterie assez hors de sa place, au lieu du compliment d'usage. La reine ne s'en aperçut pas. Mais quand elle sut ce qui était arrivé, on eut bien de la peine à apaiser son mécontentement. On prétend qu'elle travaillait à réprimer cette humeur vindicative dont nous avons vu le maréchal de Gié victime. « Tancez-moi, et m'imposez des pénitences, disait-elle à ses confesseurs, tant qu'à la fin je sois corrigée. »

Saint-Gelais nous rapporte naïvement ces paroles, que souvent, dit-il, Anne avait à la bouche et prononçait de cœur, s'affligeant grandement et se fâchant contre elle-même. On a blâmé la fermeté de son zèle pour les privilèges de la Bretagne. Ceci semblerait une matière à l'éloge plutôt qu'au blâme. Il aurait fallu qu'Anne de Bretagne devançât de plus d'un siècle les idées de son temps pour considérer le bien de sa province dans une réunion à la couronne. L'esprit de féodalité était encore trop vivant dans le cœur de la noblesse. Elle était toujours la reine duchesse, suzeraine de son duché. Elle aimait sa chère Bretagne, elle le témoignait en toute occasion. Des fenêtres du château de Blois, elle aimait à voir renouveler sa garde bretonne, sur le lieu dit depuis le perche aux Bretons. « Voilà, disait-elle avec une sorte de complaisance, voilà mes chers Bretons ! » et eux la voyant se découvriraient, et saluaient avec amour une princesse qui gardait si bien le souvenir de son pays.

Elle mourut à Blois, âgée de 39 ans, le 9 janvier 1514, après une maladie de sept jours seulement. Depuis la naissance de Renée de France, elle avait toujours été languissante. Des funérailles magnifiques attestèrent les regrets de Louis XII. On porta le corps de la reine à Saint-Denis, et son cœur au couvent des chartreux de Nantes. Elle avait eu quatre enfants de son mariage avec Charles III : Charles-Orland, l'aîné, nommé au baptême par saint François-de-Paule, auquel la reine donna une maison pour le couvent dit des Bons-Hommes – nom venant de ce que Louis XI qui, comme on sait, fit venir de la Calabre François de Paule pour l'exhorter à ses derniers moments appelait ce saint religieux, « bonhomme ». Ce premier dauphin mourut à trois ans. Charles et François ne vécurent pas un mois ; Anne mourut enfant.

De son mariage avec Louis XII, Anne eut aussi quatre enfants : deux princes morts jeunes ; Claude, épouse de François I^{er}, et Renée, mariée à Hercule d'Est, duc de Ferrare. Louis XII avait répudié Jeanne de France comme ne lui donnant pas d'héritier, et il n'en laissa pas d'Anne de Bretagne.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

D'après la légende, un jour d'hiver où la duchesse Anne de Bretagne se promenait à cheval, elle assista à la traque d'une hermine par des chasseurs. L'animal à la fourrure blanche se retrouva acculé à une mare boueuse, et l'hermine préféra faire face aux chasseurs et à la mort, plutôt que de salir et de souiller son noble pelage blanc. La duchesse obtint alors la grâce de l'hermine et ainsi naquit l'emblème et la devise de la Bretagne.

Chapitre 14

Jeanne de France et ses successeresses

DANS CE CHAPITRE :

»

Jeanne de France

»

Marie d'Angleterre

»

Claude de France

»

Éléonore d'Autriche

Jeanne de France

(née en 1464, morte à Bourges en 1504)

Duchesse d'Orléans, fille de Louis XI et de Marguerite de Savoie, seconde fille de ce roi. Chétive, souffreteuse et bonne, elle fut imposée par son père au duc d'Orléans, qui, malgré ses répugnances, dut l'épouser en 1476. Le duc d'Orléans ne put cacher à sa femme la répugnance qu'elle lui inspirait, et à peine fut-il monté sur le trône, sous le nom de Louis XII, qu'il demanda au pape Alexandre VI, et obtint, en 1498, la dissolution de son mariage.

Jeanne, qui avait une vive affection pour son époux, mais qui ne se faisait pas d'illusion sur les sentiments qu'elle lui inspirait, se résigna à cette humiliation. Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'Annonciade ou de l'Annonciation, qui se

répandit en France et en Allemagne, et où elle créa un collège. Elle se livra à toutes sortes d'austérités, et laissa en mourant un écrit, intitulé *Testament*, dans lequel elle conseillait de fuir les emplois de la cour, l'ambition et les intrigues du monde. Jeanne était d'une simplicité et d'une candeur remarquables, et elle n'avait cessé de montrer au duc d'Orléans le dévouement le plus absolu. Elle fut béatifiée par Benoît XIV en 1743.

Marie d'Angleterre

(née en 1497, morte en 1534)

Reine de France.

Elle était fille d'Henri VII, roi d'Angleterre, et d'Elisabeth d'York, par conséquent sœur d'Henri VIII. Elle fut d'abord un instant fiancée à Charles-Quint ; plus tard, elle aima Charles Brandon, devenu duc de Suffolk, et son frère semblait vouloir ne pas gêner son inclination, lorsque, eu 1514, Louis XII, roi de France, ayant perdu sa seconde femme, Anne de Bretagne, et voulant, avant sa mort, assurer la paix entre la France et l'Angleterre, demanda et obtint la main de Marie. Le mariage fut célébré le 10 octobre.

Quelques mois plus tard, Louis XII mourut d'une dysenterie. Trois mois après son veuvage, Marie épousa en secret son ancien amant, le duc de Suffolk, et bientôt après elle retourna en Angleterre, où cette union fut rendue publique. De ce second mariage, elle eut deux filles, dont l'une fut la mère de Jane Grey.

JEANNE GREY

Arrière-petite-fille d'Henri VII, roi d'Angleterre, née en 1536, morte sur l'échafaud le 12 février 1554. Marie, seconde fille d'Henri VII, avait épousé en premières noces Louis XII, roi de France. Devenue veuve et de retour dans sa patrie, elle se

maria avec Charles Brandon, duc de Suffolk, dont elle eut une fille, qui devint la femme de lord Grey, marquis de Dorset. De cette dernière naquirent trois filles, dont Jane Grey était l'aînée. Cette origine royale fut la cause des malheurs et de la fin tragique de cette jeune princesse.

Édouard VI était alors sur le trône d'Angleterre. Épuisé, malgré sa jeunesse, et en proie à de vives souffrances, incapable de pénétrer les desseins d'un ambitieux, il donnait toute sa confiance au duc de Northumberland, le plus riche et le plus puissant seigneur du royaume, rentré dans l'obscurité, dans le néant, si Édouard VI mourait en laissant le trône à Marie Tudor ; il pouvait même craindre pour sa vie. Il conçut alors le projet d'écarter du trône Marie, son ennemie implacable, et de faire donner la couronne à une autre héritière, à Jane Grey, s'il pouvait faire de celle-ci une alliée. Cette première partie de son plan arrêtée, il chercha par qui il pourrait s'attacher Jane, et songea à lui faire épouser son plus jeune fils, Guildford. Les deux jeunes gens, dès qu'ils se virent, s'éprirent violemment l'un de l'autre. Le mariage de Jane Grey et de lord Guildford fut célébré à Durham House au mois de mai 1553. L'essentiel était de faire consentir Édouard VI, déjà aux portes du tombeau, à laisser le trône à Jane Grey. Le duc en appela à l'amitié d'Édouard pour elle, amitié d'enfance, et qui ne s'était pas un instant démentie. Il parla de ses grâces, de ses vertus, des brillantes qualités de son esprit, toutes choses dont le jeune monarque était depuis longtemps convaincu. Édouard consentit à laisser le trône à Jane, et mourut à peu de temps de là, le 6 juillet à peine âgé de seize ans.

Le duc de Northumberland fit tous ses efforts pour tenir secrète la mort du souverain. Car toutes ses espérances étaient perdues s'il ne s'emparait de Marie et d'Élisabeth, filles d'Henri VIII, et héritières légitimes de la couronne, avant que la nouvelle de cette mort fût répandue. Son intention était de les attirer à Greenwich et de les retenir prisonnières jusqu'au moment où sa belle-fille aurait été reconnue par toute l'Angleterre. Mais le complot échoua : les deux princesses, averties à temps, parvinrent à s'échapper. Marie, à qui la couronne appartenait de droit, se réfugia dans le comté de Suffolk, d'où elle appela toute la noblesse à son secours. Northumberland jugea que la feinte n'était plus de saison, et qu'au risque de tout perdre, il fallait agir en toute hâte. Accompagné de Suffolk et de plusieurs grands personnages

de l'État, il se rendit à la résidence de Jane et annonça à la jeune princesse qu'à partir de cette heure elle était reine d'Angleterre.

Jane ne s'attendait pas à cette grande nouvelle. Dans sa paisible retraite, éloignée des intrigues et des plaisirs du monde, elle consacrait ses jours à l'étude. Lorsque le duc de Northumberland lui annonça la mort du jeune roi, elle pleura abondamment, parce que depuis l'enfance elle l'avait aimé comme son frère. Mais sa douleur fut encore plus profonde lorsqu'elle apprit tout ce qu'on avait fait pour éloigner les sœurs d'Édouard. Son premier mouvement fut de refuser le titre qui lui était offert. « Le trône, dit-elle, n'est pas fait pour moi, il appartient à Marie, et personne n'a le droit de l'en priver ; à quel titre irais-je m'emparer d'un bien qui lui est acquis par la naissance ? Suis-je donc plus qu'elle digne de la couronne ? Mieux qu'elle saurais-je faire le bonheur de l'Angleterre ? Moi qui ne suis jamais sortie de mon obscure retraite, moi dont toute l'ambition se borne à vivre ignorée, pourrais-je dignement régner sur la nation anglaise ? » Les instances opiniâtres de son entourage et les prières de son époux, qu'elle aimait passionnément, la décidèrent, et elle consentit enfin à être déclarée reine. Aussitôt ceux qui étaient présents lui prêtèrent serment de fidélité, et des ordres furent expédiés pour qu'elle fût proclamée reine dans la ville de Londres et dans toutes les autres villes du royaume. Le peuple courut en foule partout où la proclamation et l'acte de translation étaient lus, mais il manifesta peu d'enthousiasme.

Marie, retirée dans le comté de Suffolk, voyait son parti grossir tous les jours. Presque tous les catholiques se joignaient à elle dans l'espoir de voir bientôt leur culte rétabli, et un grand nombre de protestants, dont elle avait juré de respecter la croyance, venaient lui offrir leurs bras afin d'étouffer la guerre civile qui menaçait de déchirer la patrie. Peut-être le peuple anglais aurait-il préféré Jane à Marie, s'il n'avait vu derrière la première l'ambitieux Northumberland, qu'il détestait. L'aversion qu'il inspirait l'emporta sur toute autre considération, et en peu de temps toute l'Angleterre se trouva du côté de Marie. Le conseil lui-même la reconnut, quoiqu'il eût déjà acclamé Jane. Marie entra promptement dans Londres. Northumberland, aussi lâche dans l'infortune qu'il avait été fier et arrogant dans la prospérité, s'humilia devant elle, la salua reine, changea de religion pour lui plaire, commit toutes les bassesses imaginables pour sauver sa vie, mais n'y réussit pas et subit le

dernier supplice avec ceux de ses adhérents qu'on put saisir.

Jane Grey était dans la Tour de Londres au moment de la catastrophe. Tandis que tous ceux qui l'entouraient se livraient au plus violent désespoir, elle avait su conserver son sang-froid et sa sérénité ordinaire. Montée sur le trône avec répugnance, elle ne vit dans ce qu'on appelait un effroyable malheur qu'un arrêt de la Providence. « Quand on m'éleva sur le trône, disait-elle, je voyais l'échafaud derrière, et je suis prête à passer de l'un à l'autre. » Elle fut mise en accusation avec son époux, déclarée coupable de haute trahison et condamnée à la peine de mort.

Jane apprit avec calme que l'heure de sa mort allait sonner. « Je ne connaissais pas, dit-elle, cette seconde conspiration. Je ne connaissais pas non plus la première, mais en m'y associant par dévouement j'ai été coupable. Je mérite d'être frappée. » Elle dit encore : « J'ai toujours vu le billot derrière la couronne. » Son mari fut exécuté quelques moments avant elle. Quand la voiture qui rapportait son corps sanglant passa sous sa fenêtre, elle s'écria : « Adieu, cher époux, ce n'est là que la plus vile partie de vous-même ; la plus noble est déjà dans le ciel ; bientôt je vais vous rejoindre, et c'est alors que notre union sera éternelle. » Elle marcha au supplice d'un pas ferme. Elle avoua qu'elle était coupable, non pas d'ambition, mais d'une lâche faiblesse. Ensuite elle se laissa dépouiller d'une partie de ses vêtements, et, suivant l'expression d'un écrivain du temps, elle semblait se déshabiller pour aller dormir. Puis elle posa sa tête sur le billot, en disant : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains. » Elle n'avait pas encore dix-sept ans. Cette fin tragique a inspiré un grand nombre de peintres et de poètes.

Claude de France

(née à Romorantin en 1499, morte à Blois en 1524)

Reine, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Elle épousa, en 1514, son cousin, François de Valois, comte d'Angoulême (devenu François I^{er}), lui apportant en dot le duché de Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Étampes, etc. Elle était dépourvue d'agréments physiques et boitait

même un peu. Mais sa douceur et ses vertus la firent chérir du peuple, qui la nommait « la bonne reine », et respecter de son époux, qui cependant hâta sa mort par ses dérèglements. Elle eut sept enfants de François I^{er}.

Éléonore d'Autriche

(née à Louvain en 1498, morte en 1558 à Talavera, près de Badajoz)

Reine de Portugal, puis de France, fille de Philippe I^{er} et de Jeanne de Castille, sœur aînée de Charles-Quint. Élevée à la cour de son frère, elle fut mariée, en 1519, au roi de Portugal, Manoel ou Emmanuel le Fortuné. Deux années plus tard, elle était veuve. Il fut alors question de son mariage avec le connétable de Bourbon. Mais la victoire de Paris changea les projets de l'empereur, et le traité de Cambrai, dit *Paix des dames*, stipula le mariage d'Éléonore avec François I^{er}.

Le mariage fut célébré à l'abbaye de Capsieux, entre Bordeaux et Bayonne, le 4 juillet 1530. Tous les historiens s'accordent à dire qu'Éléonore était bonne et douce, et qu'elle ne se laissa éblouir ni par la position où la fortune de son frère l'avait placée ni par les plaisirs bruyants de la cour de François I^{er}. Michelet, s'il n'en fait pas au physique un très gracieux portrait, l'appelle « la bonne reine Léonore » chaque fois qu'il parle d'elle. Les poètes de son temps chantent et célèbrent à l'envi ses qualités de cœur ; Bèze, admirant le soin avec lequel elle s'efforce de maintenir la paix entre son frère et son époux, lui adresse même une petite pièce latine qu'on a traduite ainsi en français :



« D'Hélène on chanta les attraits :

Auguste Éléonore vous n'êtes pas moins belle,

Mais bien plus estimable qu'elle :

Elle causa la guerre, et vous donnez la paix. »

François I^{er} qui, un instant, s'était laissé gagner par la candeur et les grâces d'Éléonore, la délaissa bientôt pour les maîtresses que sa trop habile et complaisante mère jetait sans cesse sur ses pas, pour la triste Châteaubriant, pour la blanche Anne de Pisseleu, pour cent autres beautés agréables et faciles qui peuplaient Blois et Chambord.

Éléonore d'Autriche se fit, au milieu de la cour, une espèce de retraite et vint se retirer dans son oratoire, priant, méditant sur quelque passage de la Bible. La sainteté de sa vie ne l'a pas mise, cependant, à l'abri des calomnies de certains historiens, qui ont fait du connétable de Montmorency son amant heureux. Nous signalons cette assertion odieuse sans prendre autrement souci de la réfuter. Éléonore n'eut pas d'enfant de François I^{er}, et à la mort de celui-ci, en 1547, elle quitta la cour de France, ne voulant pas y vivre auprès de l'altière Diane, comme la reine Catherine. Elle se retira d'abord dans les Pays-Bas, auprès de l'empereur, puis en Espagne, en 1556.

LA BELLE FERRONNIÈRE

La Belle Ferronnière est l'une des dernières maîtresses du roi de France, François I^{er}. Selon Louis Guyon, seigneur de la Nauche, médecin :

« Le grand roi François I^{er} rechercha la femme d'un avocat de Paris, très belle et de bonne grâce que je ne veux nommer car elle a laissé des enfants pourvus de grands états. Ce que connaissant, aucuns courtisans et maquereaux royaux dirent au roi qu'il la pouvait prendre d'autorité et par la puissance de sa royauté. Enfin, le mari dispensa sa femme de s'accommoder à la volonté du roi et afin de n'empêcher en rien cette affaire, il fit semblant d'avoir affaire aux champs pour huit ou dix jours cependant, il se tenait caché dans la ville de Paris fréquentant les bourdeaux cherchant la vérole pour la donner à

sa femme afin que le roi la prît d'elle. Et trouva incontinent ce qu'il cherchait et en infecta sa femme et puis après le roi. Lequel la donna à plusieurs autres femmes qu'il entretenait et n'en put jamais guérir et tout le reste de sa vie, il fut mal sain, chagrin, fascheux et inaccessible... »

Cette femme était la femme d'un avocat nommé Jean Féron et on l'appelait « La Belle Ferronnière ». Elle était fine, onduleuse, élégante, avait de beaux cheveux noirs, des yeux bleu foncé, les plus jolies jambes du monde et portait au milieu du front un bijou retenu par un fin lacet de soie, détail curieux qui ajoutait encore à sa séduction. Cette mode qu'elle lança a d'ailleurs une histoire :

« Cette histoire se rapporte à la première entrevue qu'elle eut avec le roi, le roi voulut l'entraîner un peu trop rapidement vers le lit, elle en conçut une telle indignation qu'une de ses veines du front se rompit. Le lendemain, elle masquait ingénieusement le petit épanchement sanguin qu'elle avait au front au moyen du fameux bijou maintenu par un bandeau. »

On connaît le célèbre tableau de Léonard de Vinci, peint entre 1495 et 1497, qui représente ce personnage.

Chapitre 15

Catherine de Médicis

(née à Florence le 15 avril 1519, morte en 1589)

Reine de France.

Fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de la Tour, comtesse de Boulogne.. Elle fut mariée, à l'âge de quatorze ans, à Henri, dauphin de France. Ce mariage, qui était l'œuvre au pape Clément VII, grand-oncle de Catherine, fut célébré à Marseille le 20 octobre 1533, en présence du pape et du roi François I^{er}.

Complicité de la reine et de la maîtresse

Après la mort de François I^{er} le 12 juin 1540, Catherine fut couronnée à Saint-Denis par le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens. La fille du duc d'Urbin portait donc sur sa belle tête de vingt-et-un ans la couronne de France, mais la véritable reine, c'était Diane de Poitiers. Que fit la jeune Italienne, n'ayant point l'affection de son mari, ne possédant aucun pouvoir, n'ayant autour d'elle aucun parti ? Elle dissimula. Elle se fit l'amie, l'esclave de la redoutée maîtresse. Elle mendia ses sourires, ses faveurs. Diane dominait le roi. Elle fut aussi maîtresse absolue de la reine. Elle arriva même à aimer Catherine, et à tel point qu'elle lui servait de garde-malade. Un jour que les médecins déclarèrent la reine en danger, la favorite perdit la tête et se prit à pleurer. Pourquoi cette amitié de Diane pour Catherine ? C'est que la maîtresse du roi avait en l'épouse une servante, une esclave, et qu'en nulle autre elle n'aurait rencontré complaisance si servile. Pourquoi Catherine aimait-elle ou faisait-

elle semblant d'aimer sa rivale ? C'est que sa rivale la protégeait auprès du roi son époux, qui, sans elle, l'aurait répudiée depuis longtemps déjà. Voilà le mot de l'étrange énigme que présente le honteux et tacite contrat passé entre la femme et la maîtresse d'Henri II.

UNE HYPOTHÈSE

Ici, nous pouvons conjecturer la cause de l'antipathie, du dégoût qu'éprouvait le roi pour Catherine, cause qui explique aussi la décadence, la dégénérescence, l'extinction de la race des Valois. Écoutons un historien qui apporte dans la recherche de la vérité un réalisme implacable, Michelet. « En Catherine, dit-il, on sentait la mort. Son mari instinctivement s'en reculait, comme d'un ver, né du tombeau de l'Italie. Elle était fille d'un père tellement gâté de la grande maladie du siècle, que la mère, qui la gagna, mourut en même temps que lui au bout d'un an de mariage. La fille même était-elle en vie ? Froide comme le sang des morts, elle ne pouvait avoir d'enfants qu'aux temps où la médecine défend spécialement d'en avoir. On la médecina dix ans. Le célèbre Fernel ne trouva nul autre remède à sa stérilité. On était sûr d'avoir des enfants maladifs. Henri fuyait sa femme. Mais ce n'était pas le compte de Diane. Elle avait horriblement peur que, Henri mourant sans enfants, son successeur ne fût son frère, le duc d'Orléans, l'homme de la duchesse d'Étampes. En avril 1543, lorsque Henri partait pour la guerre et pouvait être tué, il dut d'abord tenter un autre exploit, surmonter la nature, aborder cette femme et lui faire ses adieux d'époux. Le 20 janvier 1544 naquit le fléau désiré, un roi pourri, le petit François II, qui meurt d'un flux d'oreille et nous laisse la guerre civile. Puis un fou naquit, Charles IX, le furieux de la Saint-Barthélemy. Puis un énervé, Henri III, et l'avitissement de la France. Purgée ainsi, féconde d'enfants malades et d'enfants morts, elle-même vieillit grasse, gaie et rieuse, dans nos effroyables malheurs. »

Diane n'eut jamais la pensée de voir une rivale dans une telle femme. Elle s'en servait, craignait de la perdre, l'aimait peut-être, la méprisait plus probablement et ne dédaignait pas de s'entourer, dans ses châteaux, de portraits et de médaillons

représentant la reine. Du reste, Henri II avait pour sa femme une estime relative. Elle passait tout son temps à élever ses enfants, et le roi, pour reconnaître une conduite si louable et si extraordinaire à la cour, et par ordre aussi de « Madame Diane », daignait chaque soir, après son dîner, passer deux heures chez la reine.

Miss Haming et Madame de Saint-Remy

Le règne d'Henri II s'écoula ainsi sans grands efforts de la part de Catherine pour changer une situation humiliante. Vers 1554, cependant, au milieu d'une fête donnée en l'honneur de Marie Stuart, toute jeune fille, la reine présenta à la cour une Écossaise fort jolie nommée Miss Haming. Henri II l'aima et en eut un fils. Diane, déjà âgée, courait un grand danger. Elle précipita le roi dans les hasards de la guerre, et la reine échoua dans son projet. La maîtresse et l'épouse légitime, les deux rivales, se liguèrent cependant pour empêcher le mariage du dauphin et de Marie Stuart. Catherine retrouva une nouvelle Miss Haming dans une certaine dame de Saint-Remy. Celle-ci, comme la première, plut à Henri II, et comme elle en eut un enfant. Mais la vieille Diane n'en resta pas moins en possession du cœur du roi.

Catherine, reine douairière



IMPORTANT

Tels avaient été jusqu'alors les seuls exploits politiques de Catherine, lorsqu'une catastrophe inattendue renversa le pouvoir de la favorite et fit de Catherine la reine douairière de France, en appelant son fils au trône. Catherine avait amené

d'Italie un astrologue célèbre, Côme Ruggieri, qu'elle logeait rue de Soissons. Là se tenait un conseil d'astrologie. Du haut d'un édifice érigé en forme de colonne et qui subsiste encore (accolé à la Bourse de commerce et d'industrie), on observait les astres et on tirait de cette observation des déductions de toutes sortes. Un tournoi devait avoir lieu le 29 juin 1559. La mort du roi fut, dit-on, prédite par le conseil d'astrologie de la reine. L'histoire a enregistré les instances que fit Catherine pour empêcher Henri II de descendre en lice. Il insista pour briser une lance contre un capitaine de ses gardes nommé Montgomery ; un éclat de bois brisa son casque et lui donna la mort.

Au commencement du nouveau règne, Catherine de Médicis resta dans le parti des Guises, auquel elle s'était vouée depuis quelque temps, et se déclara contre le cardinal de Montmorency, leur ennemi. Quand ce dernier se rendit au Louvre, il trouva le jeune roi assis entre sa femme et sa mère ; la reine lui reprocha d'avoir dit à Henri II que pas un de ses enfants ne lui rassemblait : « Je voudrois, lui dit-elle, vous faire couper la tête. » Pendant qu'elle flattait les Guises, elle parlementait avec les protestants, entretenait la discorde entre les partis divers pour les neutraliser, commençant ce jeu de bascule politique tant imité depuis. Elle se garda bien d'inquiéter sa bonne amie Diane, et se concilia ainsi les créatures encore puissantes de l'ex-favorite de son mari. Elle affaiblit le parti des princes du sang en donnant une portion des biens de la maison de Bourbon au duc de Montpensier, qui devint sa créature. Enfin elle s'attacha le prince de La Rochesur-Yon, en lui faisant épouser une de ses dames d'honneur. Malgré cette savante application de la maxime : « Diviser pour régner », la situation de la reine mère n'était pas moins précaire. Le roi préférait Marie Stuart à sa mère, et par la jeune reine les princes de Guise dominaient le roi. D'un autre côté, malgré ses intelligences secrètes avec les huguenots, ceux-ci, dès 1560, établirent par un mémoire public qu'une femme ne pouvait prendre aucune part aux affaires de l'État, sans violer les anciennes lois de la monarchie. Elle eut néanmoins

le plaisir de voir les deux partis s'user, se détruire l'un par l'autre. Mais elle n'arriva pas à ce but sans lâcheté. Dénoncée au moment où elle allait avoir une entrevue avec l'historien protestant Régnier de la Planche, elle consentit à faire cacher le cardinal de Lorraine dans le lieu de l'entrevue, et le huguenot fut arrêté.

Les états d'Orléans

Mais de graves événements se préparaient. Le roi meurt. Après lui le pouvoir des Guises, et les destinées de la France et de la race des Valois sont remis entre les mains de Catherine de Médicis. Pourtant, le tuteur naturel de Charles IX, âgé de dix ans, était le roi de Navarre. Celui-ci fit une renonciation en faveur de la reine mère Catherine qui, par la duchesse de Montpensier, sa maîtresse, le menait à sa fantaisie. La tenue des états d'Orléans fut peut-être le point culminant de la puissance de Catherine. Les souverains les plus pervers eurent, pendant les premières heures de leur pouvoir, le désir de faire le bien. Ainsi avait été Néron, ainsi fut Catherine, qui, par l'intermédiaire de L'Hôpital, proposa les plus sages réformes. L'ardeur des partis, prompts à se déchirer, rendit inutile cette bonne volonté qui ne devait plus renaître.

La guerre civile gronde entre catholiques et protestants

La réconciliation des protestants et des catholiques, qui avait inauguré le nouveau règne, n'était qu'à la surface. Un jour, les Guises firent porter chez eux les clefs de la maison du roi, exerçant ainsi injurieusement un droit qui n'appartenait qu'au roi de Navarre, premier prince du sang. Les Bourbons réclamèrent, et avec eux la noblesse. Enfin, les députés provinciaux parlèrent dans certaines assemblées de réformer l'État et de nommer un

régent. La reine, effrayée, chercha à se réconcilier avec le roi de Navarre. Elle eut recours aux bons offices de Montluc, évêque de Valence, son confident intime, qui passait pour le négociateur le plus habile de son temps et qui, dans le but de plaire aux princes du sang, prononça devant la cour des sermons entachés de l'hérésie calviniste.

Le parti catholique s'agita, et, le 6 avril 1561, jour de Pâques, Montmorency, Guise et Saint-André communiquèrent ensemble dans la chapelle basse de Fontainebleau, et formèrent ce fameux triumvirat qui, sous prétexte de défendre la religion, devait chercher sa fortune dans la guerre civile. Catherine voyait l'orage se former. Elle fit sacrer son fils à Reims et accorda aux calvinistes un édit qui leur donnait le pouvoir d'exercer librement leur religion. C'était toujours le même jeu de bascule politique.

Le parti catholique fut assez puissant pour faire révoquer l'édit. Peu après eut lieu le colloque de Poissy, demandé par le triumvirat, accordé sans résistance par la reine. Cependant, malgré l'édit de juillet, les protestants s'assemblaient plus nombreux que jamais. La reine convoqua pour le 16 janvier tous les grands du royaume à Saint-Germain, et donna un nouvel édit en faveur des calvinistes : à cette nouvelle, le parti catholique éclata. Le parlement n'enregistra l'édit qu'après trois ordres successifs de la reine, et les princes de Guise, par le massacre de Vassy, donnèrent le signal de la guerre civile.

Une fâcheuse posture

La reine mère se trouva prise au milieu des intrigues des deux partis, et les événements qui se déroulent au commencement de cette crise montrent à quoi se réduit son habileté tant vantée. Condé lui demandant justice des massacres de Vassy, les Guises lui opposèrent le roi de Navarre auquel ils prétendaient rendre la régence. Un des triumvirs, le maréchal de Saint-André, alla même

jusqu'à faire proposer la mort de Catherine. Mais le duc de Guise s'y opposa, se contentant de la prison pour elle et de l'enlèvement de son fils. Catherine se réfugia alors dans le château de Melun, et appela à elle les protestants et Condé leur chef. Elle fut bientôt suivie par le roi de Navarre et par le prévôt des marchands, auquel elle dut rendre ses armes, puis elle se retira à Fontainebleau. Mais Condé approchait. On ne voulut pas laisser tomber entre ses mains de pareils otages, et le roi de Navarre emmena la mère et le fils à Paris. Les princes de Lorraine eurent un instant la pensée d'exiler la reine dans sa terre de Chenonceaux. Mais ils prirent un parti plus politique, ils lui enlevèrent le pouvoir, tout en lui en laissant les honneurs. Néanmoins, songeant à sa sûreté personnelle, Catherine se réserva deux asiles, l'un en Normandie, où gouvernait Matignon, un gentilhomme dévoué à ses intérêts ; un autre chez le duc de Savoie, qui avait épousé une fille de France. Elle eut besoin, pour s'assurer le dévouement de ce dernier, de lui abandonner diverses places frontières, retenues en vertu du traité de Cateau-Cambrésis. Cette cession, en ramenant en France plusieurs garnisons, grossissait les troupes du triumvirat. On la laissa faire...

Jamais la fortune de la fille des Médicis ne tomba si bas. Peut-être eût-il mieux valu pour elle fuir alors devant ses ennemis. Elle n'avait encore trempé dans aucun massacre et elle n'eût point attaché à son nom d'épouvantables souvenirs. Mais, depuis son arrivée en France, elle avait été constamment avilie, brisée, soit par son mari, soit par Diane de Poitiers, dont elle s'était faite la servante, soit par Marie Stuart, qui l'espionnait. Elle resta, et suivit comme une prisonnière l'armée catholique, assistant aux combats, aux défaites des protestants. À Rouen, elle dut faire son entrée par la brèche.

La bataille de Dreux fut livrée peu de temps après. On prétend que, sur la nouvelle que les catholiques étaient battus, elle s'écria : « Eh bien ! désormais nous entendrons la messe en français. » Cette bataille, du reste, la délivra d'une partie de ses

ennemi : le maréchal de Saint-André fut tué, Condé fut pris par les catholiques, Montmorency par les protestants, et bientôt après le duc de Guise fut assassiné. La reine, craignant les soupçons qu'on aurait pu faire planer sur elle à propos de ce crime, se transporta dans le camp des catholiques et assista elle-même à l'interrogatoire qu'on fit subir au meurtrier.

La paix d'Amboise

Enfin, la paix fut signée à Amboise le 12 mars 1563. Catherine triomphait et redevenait reine. Elle donna de grandes fêtes.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Les cent cinquante nobles demoiselles connues sous le nom de « filles de la reine » en faisaient les honneurs. Cet escadron avait été, durant la crise qui venait de se terminer, le moyen d'attaque et de défense dont elle usait le plus volontiers. Elle menait avec elle et étalait partout ces singuliers gardes du corps, et l'on a vu que le roi de Navarre lui-même y fut pris et déserta le parti des princes du sang. Dans une expédition faite en vue de reprendre Le Havre aux Anglais, la reine mère emmena force protestants ; Condé n'en revint que pris dans les filets de mademoiselle de Limeul. « Le son des violons, dit Montluc, n'était point étouffé par celui des trompettes. Le même équipage traînait les machines des ballets et les machines de guerre. Dans un même lieu, on voyait les combats où les Français s'égorgeaient et les carrousels où les dames se divertissaient. »

Seconde guerre civile

Pendant l'année 1564, la reine fit raser le palais des Tournelles, qui lui rappelait la mort d'Henri II, et fit construire les Tuileries, puis accompagna son fils dans un long voyage à travers le royaume et alla avec lui jusqu'à Bayonne, où elle eut une entrevue avec la reine d'Espagne, sa fille. Malheureusement, la paix devait être de courte durée.

La seconde guerre civile éclata, et les protestants voulurent la commencer par un coup hardi, en enlevant le roi. L'entreprise échoua, et Catherine eut recours aux négociations, pendant que les révoltés livraient bataille aux portes de Paris. Vers cette époque se place une conversation entre la reine et le nonce du pape, rapportée par Capilupi. « Elle et le roi, y est-il dit, n'avaient rien plus à cœur que d'attraper un jour l'amiral et ses adhérents, et d'en faire une boucherie mémorable à jamais. »

Catherine avait un fils qu'elle chérissait entre tous, c'était le duc d'Anjou, devenu Henri III. Les fureurs de Charles IX l'inquiétaient, tandis qu'elle reconnaissait dans le plus aimé de ses fils le pur-sang italien. Elle rêva d'en faire un héros. N'ayant pu obtenir que le roi le créât connétable, elle sollicita pour lui la lieutenance du royaume, l'obtint et plaça près de lui deux hommes d'énergie et de talent, Tavannes et Strozzi, chargés de lui préparer des victoires. Mais ces combinaisons déplurent au roi et furent le commencement d'une véritable haine entre le fils et la mère. Le duc d'Anjou eut les succès que désirait sa mère. Il battit les protestants à Jarnac, mais souilla sa victoire par le meurtre de Condé. Plus tard, la reine, effrayée du succès de Coligny, se rendit en Limousin auprès du duc d'Anjou, puis elle fit de grands efforts pour obtenir la paix. Elle fut conclue à Saint-Germain, le 8 août 1570.

CARACTÈRE DE CATHERINE

Les écrivains du temps, surtout les auteurs calvinistes, font remonter jusqu'à Catherine la responsabilité de toutes choses et donnent à cette princesse une valeur exagérée. On reconnaît cependant que ses lettres avaient une grâce remarquable. Elle était laborieuse, écrivant sans cesse, aussi bien pour les affaires politiques que pour tout ce qui était relatif aux palais qu'elle faisait bâtir. Philibert Delorme la félicite du « grandissime plaisir qu'elle prend à esquiver les Tuileries ». Elle siégeait aux fêtes de la cour avec beaucoup de dignité. Elle prisait fort les plaisanteries, même hardies. Un jour qu'elle entendait chanter des chansons outrageantes contre elle, elle en rit beaucoup et empêcha le roi de Navarre de faire pendre les coupables, en lui disant : « Mon cousin, ce n'est pas notre gibier. » Malgré ces qualités, elle n'en était pas moins prête à tous les crimes, et tous les conseillers de Philippe II, Granvelle comme le duc d'Albe, ne la nommaient qu'avec mépris.

Rôle de Catherine dans les massacres de la Saint-Barthélemy



IMPORTANT

Nous touchons à la fatale année 1572, à la Saint-Barthélemy. Nous passerons rapidement sur certains détails bien connus de cet événement lamentable. Il convient cependant de bien fixer quel fut le rôle de la reine mère. Tous les historiens français ou étrangers qui avaient écrit sur ce sujet, avant la fin du XIX^e siècle, étaient d'accord sur un point : c'est que la Saint-Barthélemy était l'œuvre personnelle de Catherine, œuvre longuement méditée, froidement exécutée, avec une sorte de grandeur, s'il peut y avoir de la grandeur dans le crime. Il n'en est évidemment rien. Chacun eut sa part, son rôle, dans cet affreux drame.

La haine du roi contre le duc d'Anjou contribua à faire éclater la catastrophe. Pendant que la reine

mère formait le projet étrange de marier le duc d'Anjou avec Marie Stuart et le duc d'Alençon avec la protestante Élisabeth, le roi prenait en amitié Coligny et préparait une expédition en Flandre. Il entendait bien n'en pas donner le commandement à son frère, qu'il avait hâte de mettre hors de France. Catherine, suivant sa tactique habituelle, rusait et suivait ce nouveau mouvement d'opinion. Puis, tout à coup, elle pleura auprès du roi, fit semblant de partir pour Florence. Le roi courut après elle et la ramena. Alors elle se rallia à la maison de Guise et complota la mort de l'amiral de Coligny. L'assassinat ayant échoué, la situation de la reine mère à l'égard du roi, son fils et celle du duc d'Anjou devenaient graves. Cette circonstance précipita les événements. On assure qu'après avoir obtenu l'ordre du massacre, elle eut horreur des crimes qui allaient se commettre ; « elle se seroit désistée, dit Tavannes, si elle avoit pu ».

Charles IX mourut jeune encore et à moitié fou. Son frère Henri, le roi de Pologne, dut rentrer en France pour lui succéder. Vers ce temps, la reine mère mit la main sur Montgomery, l'auteur involontaire de la mort d'Henri II, et qui s'était fait huguenot. Elle le fit décapiter. Catherine, maîtresse de l'esprit de son fils, continua son existence agitée au milieu des deux anciens partis que ni les guerres ni les massacres n'avaient pu anéantir. Elle vit naître la Ligue, qui s'attaquait franchement à la royauté et avait pour chef le duc Henri de Guise. La paix fut de nouveau conclue cependant. Alors Catherine porta à l'étranger le théâtre de son activité : on la vit réclamer les droits de sa famille à la couronne de Portugal et envoyer aux îles Tercères, sous la conduite de Strozzi, une flotte qui fut détruite. Après la journée des Barricades, elle suivit à Blois Henri III, qui venait d'ouvrir les états.



Un matin de décembre, la vieille reine, alitée et atteinte de la maladie qui devait l'emporter, entendit au-dessus de sa tête un bruit violent, des cris et des chocs d'épée. Peu d'instants après, Henri III entra dans sa chambre, et, s'étant approché de son lit, lui dit : « Madame, je suis roi d'aujourd'hui ; je viens de me débarrasser de M. le duc de Guise. » Le roi des Barricades venait, en effet, d'être tué par les quarante-cinq. « C'est bien taillé, mon fils, répondit la reine mère, à ce qu'on assure. Maintenant, il faut coudre. » Peu de jours après, elle mourait. Si elle eût vécu quelque temps encore, elle aurait vu disparaître le dernier des Valois et monter sur le trône le premier des Bourbons.

LA JOURNÉE DES BARRICADES

En 1588, la Ligue était arrivée à l'apogée de sa puissance, et, disons-le, de son insolence : son chef, le duc Henri de Guise, sous prétexte de catholicisme et d'orthodoxie, ne visait à rien moins qu'à réduire Henri III au rôle de roi fainéant, et à ressusciter Charles Martel. Le faible Henri voyait croître le danger tous les jours, mais ne prenait que des mesures impuissantes pour le prévenir ou l'étouffer. La colère et l'exaltation du fanatisme montaient cependant de plus en plus au cœur de la faction des Seize, qui s'emportait en violentes invectives contre les favoris, d'Épernon surtout, et qui n'épargnait pas le roi dans ses pamphlets pleins de fiel, d'injures et de menaces. Henri III avait eu beau éloigner de la capitale les principaux chefs des ligueurs et le duc de Guise lui-même. Ceux-ci n'avaient rien perdu de leur influence sur l'esprit de la population parisienne, toute dévouée aux intérêts des Seize, intérêts hypocrites et criminels, car ils servaient de pseudonyme à l'ambition de Philippe II, et cachaient les plus exécrables desseins contre le pays. Mais leurs projets furent découverts. Le roi fit apporter ostensiblement des armes au Louvre et manda quatre mille Suisses. À cette nouvelle, le duc de Guise rétrograda jusqu'à Soissons.

Cependant, il n'était pas homme à abandonner un dessein caressé depuis si longtemps, et, puisque la ruse et les complots avaient échoué, il se décida à entrer dans Paris la tête haute, à la face du soleil. Projet hardi, mais dans lequel il

était secrètement encouragé par Catherine de Médicis elle-même. Le malheureux Henri III, trahi par sa propre mère, était incapable de prendre par lui-même une résolution hardie et décisive. Le 24 avril 1588, il envoya M. de Bellièvre à Soissons pour tâcher de négocier avec les Guises. Mais le duc annonça son intention d'aller en personne se justifier auprès du roi des accusations que ses ennemis portaient contre lui. Et, le lundi 9 mai, vers midi, il fit son entrée dans Paris par la porte Saint-Martin. Cette nouvelle se répandit dans la capitale avec la rapidité de l'éclair. En un instant la population presque entière se rua dans les rues sur le passage du duc, aux cris répétés de « Vive Guise ! » Ce qui a fait dire à un écrivain du siècle suivant (Balzac) : « La France étoit folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse. » Quant à lui, il s'avancait lentement, épanoui, radieux, à travers cette foule idolâtre, disant des choses gracieuses à ceux qui l'approchaient de plus près, adressant aux plus éloignés des signes de la main, saluant aux fenêtres, et tout cela avec une grâce si enchanteresse, qu'un courtisan disait que « les huguenots étaient de la Ligue quand ils regardaient M. de Guise. »

Le duc alla descendre chez la reine mère, à l'hôtel de Soissons, près de Saint-Eustache. À son aspect, la reine mère pâlit et fut prise d'un tremblement nerveux. Mais elle se remit bientôt, et elle envoya prévenir le roi qu'elle allait conduire au Louvre le duc de Guise. Henri III entra en fureur : « Il est venu ! s'écria-t-il. Par la mort Dieu ! il en mourra ! » Avant que ce serment homicide s'accomplît, le roi devait dévorer bien des humiliations. Lorsque le duc entra au Louvre avec la reine mère, les Suisses formaient la haie, les archers se tenaient dans les salles, et une foule de gentilshommes étaient rangés dans les appartements qu'il fallait traverser. L'air morne avec lequel on reçut ses politesses frappa le duc, et il sentit une frayeur soudaine l'envahir : ce n'était pas sans motifs, car, dans ce moment même, la vie et la mort du chef de la Ligue étaient débattues dans le cabinet du roi. À l'aspect du duc, celui-ci blêmit et se mordit les lèvres de colère : « Je vous avais fait dire que vous ne vinssiez pas, lui dit-il. » — « Sachant, repartit le duc, les calomnies dont on me noircissait auprès de Votre Majesté, je suis venu me remettre entre ses mains et lui demander justice des accusations de mes ennemis. Je ne serais cependant pas venu si j'en eusse reçu une défense expresse. » Ces derniers mots amenèrent une explication assez vive entre le roi et Bellièvre, qui avait

reçu des instructions précises à cet égard. La reine mère, effrayée de la colère qui paraissait sur le visage de son fils, le prit à part et lui expliqua que la moindre violence faite au duc exaspérerait le peuple, assemblé en foule devant le palais. Guise saisit le moment, prétexta la fatigue du voyage, salua le roi et sortit. Le lendemain, il se présenta de nouveau au Louvre, non plus avec quelques gentilshommes, mais avec une escorte de quatre cents, tous bien armés. L'entrevue fut froide, et, le jour suivant, le roi et le duc eurent dans le jardin de la reine mère un long entretien, où éclatèrent de part et d'autre les reproches et les récriminations.

Poussé à bout, le roi prit enfin une résolution décisive, en ne laissant percer que l'intention de se rendre le plus fort dans Paris, afin d'en chasser tous les gens de main qui excitaient le peuple à la sédition, mais avec l'arrière-pensée de faire arrêter et mettre à mort les principaux ligueurs. Il rassembla sa noblesse au Louvre, et le prévôt des marchands, ainsi que les colonels quarteniers sur lesquels on comptait le plus, reçut l'ordre de rassembler les compagnies des bourgeois les plus aisés, qui ne pouvaient que perdre aux troubles, et de les poster dans le cimetière des Innocents, sur la place de Grève, sur le pont Saint-Michel et aux environs du Petit-Châtelet. Tous ces préparatifs s'exécutèrent dans la soirée du 11 mai 1588.

De son côté, le duc de Guise ne reste pas oisif : il envoie des émissaires dans les quartiers les plus pauvres, mais les plus peuplés, tels que ceux de l'Université, de la place Maubert et des Halles. Le lendemain, 12 mai, dès les quatre heures du matin, le roi monta à cheval et alla recevoir à la porte Saint-Honoré le régiment des gardes françaises et les quatre mille Suisses. Ces troupes, formant six mille fantassins d'élite, défilèrent en silence, avec recommandation expresse, sous peine de la vie, de ne commettre aucune insolence par la ville. La grande ville, pendant ces préparatifs, avait revêtu une physionomie morne et sinistre. Les boutiques étaient fermées.

Quelques pourparlers eurent lieu entre la cour et le duc. On alla jusqu'à offrir à ce dernier le pardon de tous ses amis s'il consentait à sortir de Paris. Et comme quelques-uns de ses gens lui conseillaient d'accepter : « Que celui qui a peur s'en aille ! », s'écria-t-il. Cependant, les rassemblements étaient devenus formidables dans la cité et dans le quartier de l'Université. Aux clameurs farouches des écoliers répondaient

les cris des bateliers des ports et de la populace turbulente de la place Maubert. Tous, néanmoins, royalistes et guisards, restaient immobiles, lorsque, sur les dix heures du matin, le bruit se répandit qu'un « rodomont de cour », suivant l'expression d'Étienne Pasquier, avait dit sur le pont Saint-Michel qu'il n'y aurait « femme de bien qui ne passa par la discrétion d'un Suisse ». À cette menace imprudente répondirent d'effroyables cris de colère : les uns courent aux armes, les autres dépaient les rues et tendent les chaînes, derrière lesquelles ils roulent des tonneaux qu'ils emplissent de terre, et qu'ils appuient de planches, de solives, de meubles, et de tout ce qu'ils rencontrent sous la main. De cinquante en cinquante pas s'élèvent des barricades, chacune gardée par un peloton d'arquebusiers. Chaque maison se change en forteresse . On sonne le tocsin, les barricades s'avancent, et les troupes, qui ne reçoivent point d'ordres, se laissent investir dans leurs postes respectifs. En moins de quatre heures, la grande ville se trouva croisée de mille retranchements solides, derrière lesquels s'abritèrent les séditeux, qui allèrent audacieusement élever leur dernière barricade en face du Louvre.

Un peu avant midi, les habitants du pont Saint-Michel et des alentours ouvrirent le feu contre une compagnie de gardes françaises établie sur le pont. Cependant, la lutte était encore limitée à un seul point. Le duc de Guise, inquiet du résultat et n'ayant pas compté sur les irrésolutions, les incertitudes d'Henri III, se tenait dans son hôtel, dont il avait fait assurer les derrières, prêt à prendre la fuite si les circonstances se tournaient contre lui. On vint lui apprendre le succès des barricades. Il sortit alors, se montra dans la rue et donna ouvertement ses ordres. Les compagnies des gardes françaises, que commandait Grillon, furent ramenées à coups d'arquebuses jusque sur le Petit-Pont, et de ce dernier point au Marché-Neuf, où eut lieu une de ces scènes épouvantables que les guerres civiles ont seules le triste privilège de présenter. Les malheureux soldats, acculés de tous côtés par la populace qui débouchait de l'intérieur de la Cité et des abords du pont Saint-Michel, durent cesser toute résistance sous la grêle de balles, de tuiles et de pavés dont ils furent assaillis. « Miséricorde ! », criaient les gardes françaises. « Bonne France ! Bons catholiques ! », criaient de leur côté les Suisses en montrant leurs chapelets. Néanmoins, il en périt environ une soixantaine.

L'ordre de retraite arriva enfin aux troupes royalistes, et le peuple, sur les instances d'Aumont et d'O, consentit à ouvrir quelques barricades pour les laisser passer. Mais les Suisses ayant refusé d'éteindre les mèches de leurs arquebuses, le peuple les chargea avec furie, et ils n'échappèrent à un massacre général qu'en se jetant à genoux et en criant « Vive Guise ! » Guise affectait de modérer ces cris, qui dévoilaient si nettement sa secrète ambition. Au reste, lui-même n'allait pas tarder à lever le masque. Au son de sa voix, le peuple s'apaisa. Toutes les barricades tombèrent devant lui. Toutes les troupes du roi purent alors se retirer, mais nu-tête, sans tambours, les armes basses et renversées, trop heureuses encore d'échapper par cette humiliation à la fureur du peuple. Toutefois les hostilités n'étaient pas terminées : le peuple garda son attitude menaçante, et on continua de se fortifier au Louvre. Néanmoins on ne pouvait guère compter que sur les négociations.

Elles s'entamèrent dès que le duc fut rentré à son hôtel, où la reine mère alla le trouver. Il demandait la lieutenance générale du royaume, avec l'autorité la plus étendue sur les troupes, autorité qui serait confirmée par les états généraux ; il exigeait dix places de sûreté en France, avec l'argent nécessaire à la solde des garnisons qu'il y mettrait ; il insistait surtout sur un édit qui déclarerait les princes de la maison de Bourbon déchus, comme hérétiques, du droit de succession à la couronne. À ces propositions exorbitantes, Henri III bondit de colère. Mais il était le plus faible, et il dut avaler jusqu'à la lie le calice amer versé par un sujet vainqueur. La nuit fut triste au Louvre. Catherine, effrayée de cette puissance irrésistible des passions populaires, pleurait et s'agitait ; les ministres s'épuisaient en délibérations inutiles. Cependant, le lendemain matin, la reine mère retourna à l'hôtel du duc. Pendant ce pénible trajet, un bourgeois s'approcha de l'oreille de Catherine, sous prétexte de l'aider, et lui dit que quinze mille hommes étaient prêts à se mettre en marche pour investir le Louvre par la campagne. Sans donner le moindre signe d'émotion, la reine mère dépêcha aussitôt un de ses gentilshommes au roi, pour le prévenir du danger dont il était menacé.

Cependant, le roi recevait, coup sur coup, des avis alarmants sur l'attitude agressive du peuple. C'était une marée grondante qui montait à chaque instant, menaçant de tout envahir. Après de longues hésitations, il se décida à sortir de Paris. Dans ce

moment même, Catherine discutait les propositions du duc de Guise, qu'elle trouva aussi hautain, aussi inflexible que la veille. Au plus fort de la discussion arriva le seigneur de Maineville, factotum du duc, qui venait lui annoncer le départ du roi. À cette nouvelle imprévue, Guise s'écria : « Me voilà mort, Madame. Pendant que Votre Majesté m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre. » – « J'ignorais cette résolution », repartit froidement Catherine. Et elle reprit aussitôt le chemin du Louvre.

Après être resté quelque temps aux Tuileries, appuyé sur une pierre et versant des larmes, Henri III monta précipitamment à cheval. « Ô ville ingrate, s'écria-t-il en se tournant vers Paris, je t'ai plus aimée que ma propre femme ! » Puis il se dirigea vers Chartres, accompagné des princes, des grands dignitaires et des conseillers d'État qui se trouvaient auprès de sa personne. Parvenu sur la hauteur de Chaillot, Henri III se retourna devers la ville et jeta sur elle sa malédiction, lui reprocha sa perfidie, son ingratitude et déloyauté contre tant de biens qu'elle avait reçus de sa main, et jura qu'il n'y rentrerait que par la brèche. » Il n'y devait jamais rentrer.

(Henri Martin)

Chapitre 16

Marie Stuart

(née à Linlithgow le 8 décembre 1542, morte décapitée à Fotheringhay le 8 février 1587)

Reine de France, puis d'Écosse, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Guise.



« On aura beau dire tout ce qu'on voudra, maint noble cœur prendra parti pour Marie Stuart, même quand tout ce qu'on a dit d'elle serait vrai. » Ces paroles de Walter Scott, dans *l'Abbé*, résument assez bien le sentiment public resté toujours favorable à la victime d'Élisabeth, malgré la lumière que la science historique a portée sur ses machinations et sur ses crimes.

Le 14 décembre 1548, Jacques V succombait à la douleur que venait de lui faire éprouver la honteuse déroute de Fala, déroute causée par l'abandon des seigneurs écossais qui, en haine de la royauté, avaient tourné bride devant une poignée d'Anglais. Huit jours auparavant, il avait appris que la reine, Marie de Guise, venait de lui donner une fille, et, plein de pressentiments funestes sur l'avenir de cette couronne d'Écosse qu'une petite-fille de Robert Bruce avait apportée dans la maison des Stuarts, il s'était écrié : « Par fille elle est venue, par fille elle s'en ira. » Aussitôt Jacques V enseveli, Knox et Wishart rendirent plus factieuses leurs prédications et Henri VIII, voulant profiter des troubles inséparables d'une minorité, reprit ses anciens projets de conquête. Sa mort, survenue en 1547, apporta à l'Écosse un moment de répit, mais Édouard VI reprit son œuvre, et les Écossais, vaincus à Pinkey, allaient subir la loi du plus fort,

lorsque le régent, comte d'Arran, invoqua la protection de la France ; la flotte française tint les Anglais en respect et, pour cimenter l'union des deux couronnes, le mariage de Marie Stuart avec le fils aîné d'Henri II, François, fut décidé (1548).

Un règne éphémère, une querelle capillaire

La jeune princesse n'avait pas dix ans et le dauphin était encore plus jeune. Amenée aussitôt en France, elle fut conduite au château de Saint-Germain, résidence habituelle de la cour, où le roi la fit élever comme sa propre fille. Elle avait de plus, dans ses oncles de Guise, des alliés naturels tout-puissants. À quinze ans, elle commençait à être douée de cette puissance de séduction qui fit le charme et le malheur de sa vie. Pendant que sa mère soutenait une lutte énergique contre la féodalité écossaise et s'emparait de la régence, dont elle compromettait l'autorité par une trop grande condescendance pour ses alliés français, Marie Stuart commençait à briller à la cour d'Henri II. La mort du roi et l'avènement du dauphin, sous le nom de François II, la placèrent, pour un an, sur le trône de France. « Elle était, dit l'historien Mignet, grande et belle. Ses yeux respiraient l'esprit et resplendissaient d'éclat. Elle avait les mains les mieux tournées du monde, sa voix était douce, son esprit était noble et gracieux, son langage animé et son attrait déjà fort grand ; de bonne heure elle avait montré les rares agréments qui devaient la faire aimer et qui rendirent si séduisante son enfance elle-même. Quand elle perdit subitement son mari (5 décembre 1560), et que, veuve à dix-huit ans, il fut décidé qu'au lieu de rester en son douaire de Touraine elle retournerait en son royaume d'Écosse pour y mettre ordre aux troubles civils qui s'y étaient élevés, ce fut un deuil universel en France dans le monde des jeunes seigneurs, des nobles dames et des poètes. »



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Michelet conjecture, non sans raison, que les ardeurs sensuelles de celle qu'il appelle gracieusement « cette grosse chamelle rousse » furent pour quelque chose dans la mort précoce du débile François II. À propos de cette épithète de « rousse » donnée à Marie Stuart par le grand historien, disons en passant que les auteurs ne sont pas d'accord sur la couleur de ses cheveux, que tous vantent néanmoins comme fort beaux. Walter Scott prétend qu'ils étaient noirs ; Mignet, d'après tous les contemporains, les fait blonds ; Dargaud les compare à un rayon de soleil, ce qui se rapprocherait de l'opinion de Michelet ; les poètes de la pléiade en ont chanté les tresses d'or et Brantôme dit qu'ils étaient blond cendré, ce qui concilie à peu près toutes les opinions, sauf celle de Walter Scott.

LES VERTUS DE L'AMOUR

« Je tiens d'un très grand médecin (et pense qu'il en a donné telle leçon et instruction à plusieurs honnestes dames) que les corps humains ne se peuvent jamais guieres bien porter, si tous leurs membres et parties, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, ne font ensemblement leurs exercices et fonctions, que la sage nature leur a ordonné pour leur santé, et n'en fassent une commune accordance, comme d'un concert de musique, n'estant raison qu'aucunes desdites parties et membres travaillent, et les autres chaument. Ainsi qu'en une république il faut que tous officiers, artisans, manouvriers et autres, fassent leur besogne unanimement, sans se reposer ny se remettre les uns sur les autres, si l'on veut qu'elle aille bien, et que son corps demeure sain et entier : de mesme est le corps humain. Telles belles dames, putes dans l'ame et chastes du corps, méritent d'éternelles louanges. Mais non pas celles qui sont froides comme marbre, lasches et immobiles plus qu'un rocher, et ne tiennent de la

chair, n'ayant aucuns sentiments (il n'y en a guieres pourtant), qui ne sont point ny belles ny recherchées, et, comme dit le poëte,

... casta quam nemo rogavit,

chaste qui n'a jamais été priée. Sur quoy je cognois une grande dame qui disoit à aucunes de ses compagnes qui estoient belles : "Dieu m'a fait une grande grâce de quoy il ne m'a fait belle comme vous autres, mesdames. Car aussi bien que vous j'eusse fait l'amour, et fusse esté pute comme vous." A cause de quoy peut-on louer ces belles ainsi chastes, puisqu'elles sont de telle nature. Bien souvent aussi sommes-nous trompez en telles dames. Car aucunes y en a qu'à les voir mesme mineuses, piteuses, marmiteuses, froides, discrètes, serrées, et modestes en leurs paroles, et en leurs habits réformez, qu'on les prendroit pour des saintes et très-prudes femmes, qui sont au dedans et par volonté, et au dehors par bons effets, bonnes putains. D'autres en voyons-nous qui, par leur gentillesse et leurs paroles follastres, leurs gestes gays et leurs habits mondains et affectés, on les prendroit pour fort débauchées, et prestes pour s'adonner aussi-tost : mais pourtant de leurs corps sont fort femmes de bien devant le monde : en cachette, il s'en faut rapporter à la vérité aussi cachée. [...]

Pour fin, en France il fait bon faire l'amour. Je m'en rapporte à nos authentiques docteurs d'amour, et mesme à nos courtisans, qui sçauront mieux sophistiquer là-dessus que moi : et, pour en parler bien au vray, putains par-tout, et cocus par-tout, ainsi que je le puis bien tester, pour avoir veu toutes ces régions que j'ay nommées, et autres. Et la chasteté n'habite pas en une région plus qu'en l'autre. »

Brantôme, *Vies des dames galantes*

Les affaires d'Écosse

Durant son séjour en France et pendant son règne éphémère, Marie Stuart avait commis, envers ses sujets d'Écosse, quelques actes d'une extrême imprudence. Par un premier acte secret, elle faisait

donation de la couronne d'Écosse aux rois de France, à charge de la défendre contre les Anglais ; par un second, elle accordait l'usufruit du royaume d'Écosse au roi de France, jusqu'à ce que celui-ci eût été remboursé des sommes qu'il avait dépensées pour sa défense. Elle commit une faute plus grande encore en prenant, à la mort de Marie Tudor, d'après le conseil d'Henri II et sous prétexte de l'illégitimité d'Élisabeth, les armes d'Angleterre à côté des armes d'Écosse.



IMPORTANT

Ses droits à la couronne d'Angleterre n'étaient pas douteux. Comme descendante de la sœur d'Henri VIII, mariée à son aïeul Jacques IV, elle était plus près du trône qu'Élisabeth, la fille d'Anne de Boleyn, car les Anglais, en reconnaissant pour reine Marie Tudor, avaient implicitement proclamé la bâtardise d'Élisabeth. Mais des prétentions comme celles de Marie Stuart sont vaines quand elles ne peuvent se soutenir les armes à la main. La reine d'Angleterre se vengea en déchaînant en Écosse contre la régente l'opposition de l'aristocratie et le fanatisme presbytérien. Bientôt elle appuya ses sourdes menées de l'envoi de troupes anglaises auxquelles Marie de Guise opposa des auxiliaires français qui contribuèrent encore à la rendre impopulaire. Ses alliés du dedans succombèrent et la malheureuse princesse expira le 10 juin 1560. La paix d'Édimbourg donna au pays une tranquillité momentanée et incomplète. Elle consacrait la ruine de l'influence française et monarchique, le triomphe du parti anglais et des presbytériens. La conduite des affaires devait appartenir à un conseil de douze membres, dont sept étaient nommés par la reine d'Écosse et cinq par les états. Le parti vainqueur multiplia ses attaques contre l'autorité royale, et les presbytériens, de proscrits devenus prescripteurs, se vengèrent en interdisant l'exercice du culte catholique et en bouleversant l'organisation ecclésiastique du royaume.

Un retour aux allures d'exil

Marie Stuart protesta contre le traité d'Édimbourg et contre les actes du Parlement, mais elle ne put faire davantage, et bientôt la mort de François II (décembre 1560) la rejeta bien loin des rêves au milieu desquels elle avait passé sa jeunesse. Détestée de Catherine de Médicis, elle dut se résigner à retourner en Écosse. Elle allait trouver la noblesse accoutumée à la rébellion et disposant de l'autorité, le peuple professant une autre religion qu'elle et tenant pour suspectes toutes les pratiques papistes, et en outre les intrigues de l'Angleterre guettant sa proie. Tout était menaçant autour d'elle. Le 14 août 1561, Marie Stuart s'embarqua après avoir cherché à préparer son retour par des mesures de conciliation. On connaît le touchant récit que Brantôme nous a laissé de son voyage, et une mélancolique romance, qui n'est peut-être pas d'elle, mais qu'on lui attribue toujours : « Adieu, plaisant pays de France », a popularisé ses adieux au pays qu'elle regrettait. Sa tristesse trouva bientôt de nouveaux aliments dans le sombre aspect de l'Écosse, dont les mœurs farouches, l'austérité presbytérienne et la pauvreté froissaient la délicatesse de ses goûts et éveillaient ses répugnances.



LITTÉRATURE

« Qu'on se figure en effet, dit Paul de Saint-Victor, cette fille des Guises, cette enfant de la Renaissance transportée presque subitement de la cour licencieuse de Fontainebleau dans la froide et sombre Écosse du XVI^e siècle, condamnée à régner sur ce camp de l'Église militante du calvinisme, qui exècre en elle la séduction du catholicisme, la magicienne de la papauté. À peine a-t-elle mis le pied sur le sol de son nouveau royaume que la lutte commence, lutte inégale de la passion fragile et brillante du Midi contre l'âpre fanatisme du Nord. Sa beauté voluptueuse scandalise la rude escorte qui

l'attend sur la grève. Ce n'est pas une chrétienne, murmurent sous leurs casques les gentilshommes sauvages de la Réforme, c'est Diane, c'est quelque divinité païenne. » Marie essaie d'abord d'apprivoiser les hommes de proie qui l'entourent. Elle entreprend de gagner Knox, le farouche tribun de l'idée nouvelle. Elle veut acclimater sur cette terre rigide la poésie, la danse, la musique, l'élégance, toutes les fleurs de la civilisation italienne : elle ne réussit qu'à effaroucher ce peuple austère, ces ascètes de la Bible et de l'épée, qui n'adorent que le Dieu du désert. En présence d'une noblesse turbulente, d'une secte enivrée de son triomphe, d'une reine rivale et hostile, elle était condamnée à la plus grande circonspection, et la fougue de son caractère, enclin aux exagérations et aux passions extrêmes, peu susceptible de tempérament, l'y disposait mal.

Cependant, sa conduite fut d'abord adroite. Elle s'entoura d'un conseil à la tête duquel elle plaça son frère naturel, le comte de Murray, politique habile, peut-être trop habile, qui lui traça un système de conciliation dont elle recueillit quelques fruits. Sa légèreté, son amour des plaisirs et des fêtes les lui firent perdre rapidement. En dépit des déclamations furibondes de Knox, elle provoquait par sa conduite les interprétations les plus hostiles, en même temps que son caractère enjoué l'exposait à des entreprises hardies. Chastelard, ce spirituel et chevaleresque gentilhomme français, prit au sérieux quelques paroles de galanterie qu'elle lui avait adressées, osa acheter la complicité d'une de ses femmes et se cacha sous le lit de la reine, croyant la posséder par ce trait d'audace. Marie, qui se sentait soupçonnée, le laissa périr sur l'échafaud.

Darnley

C'était pour elle une impérieuse nécessité de se remarier. Philippe fit proposer son fils, don Carlos, ce fou qui faisait manger à son cordonnier les bottes qu'il trouvait trop étroites ; Élisabeth proposa

Leicester, son platonique amoureux ; à ces prétendants Marie préféra son cousin Darnley, fils du comte de Lennox, jeune homme d'un extérieur agréable, mais d'une intelligence bornée et d'un caractère méprisable. De plus, il était catholique, le peuple gronda. Knox lit retentir la chaire de ses imprécations, et Murray, soit qu'il vît avec dépit que le gouvernement allait lui échapper, soit qu'il s'irritât de ce que ses idées conciliatrices étaient méconnues, se rangea parmi les ennemis acharnés de la reine. Le mariage fut célébré le 25 juillet 1565. Toutefois, Marie s'opposa à ce que Darnley fût couronné comme il le demandait avec instance, elle craignait un soulèvement populaire.

Douglas et Murray profitèrent de l'irritation que ce refus lui causa pour l'entraîner à un acte d'autorité qu'ils méditaient depuis longtemps. Un chanteur italien, David Rizzio, qui avait plu à Marie par son talent original et ses saillies grotesques, possédait alors toute sa confiance. De simple bouffon de cour et de racleur de guitare, il était devenu un personnage. Marie l'avait fait son secrétaire pour la correspondance étrangère et les plus importantes affaires lui passaient par les mains. Son influence était telle que Murray, qui, à l'instigation d'Élisabeth, venait de tenter contre sa sœur une révolte à main armée, sollicitait l'appui de Rizzio pour rentrer en grâce. Loin de vouloir lui complaire, Rizzio excita la reine contre lui et exalta imprudemment ses désirs de vengeance. Ce fut sa perte. Les seigneurs écossais, honteux de voir ce bouffon jouir de privilèges qui leur étaient déniés, entrer chez la reine à toute heure, souper familièrement avec elle, persuadèrent à Darnley qu'il était son amant.

Il n'y avait guère apparence. Rizzio était déjà vieux, d'une laideur très caractérisée et d'ailleurs contrefait. Mais Darnley, qui plusieurs fois s'était vu repousser de la chambre à coucher de la reine parce qu'il s'y était présenté absolument ivre, crut facilement ce qu'on lui suggérait et entra dans le complot. Un soir que Marie soupait en tête-à-tête avec son favori, un groupe d'hommes, à la tête

desquels étaient Douglas et lord Ruthwen, envahirent la chambre. Pendant que Darnley s'emparait de Marie, on entraîna Rizzio dans la pièce voisine et il fut immédiatement massacré. On compta sur son cadavre cinquante-six coups de dague (9 mars 1566). La reine, gardée à vue, fut prisonnière dans son propre palais. Captive entre les mains des conjurés, Marie cessa de pleurer pour songer à sa délivrance. Elle n'eut pas de peine à reprendre son ascendant sur l'âme faible de Darnley, à qui elle feignit de pardonner le rôle qu'il avait joué dans cette nuit sinistre. Elle le regagna, le détermina à faciliter son évasion et à s'enfuir avec elle à Dunbar. À peine libre, elle l'associa à sa vengeance et força ses complices à fuir en Angleterre. Sa captivité n'avait duré que huit jours.

Bothwell

Quelques semaines après, elle accouchait du fils qui fut roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er}. Cette naissance ne resserra aucunement les liens des deux époux. Marie haïssait Darnley et avait toujours sous les yeux le cadavre de son favori assassiné. Elle prit bientôt pour amant le comte de Bothwell, qui la séduisit en flattant ses idées de vengeance et dont le caractère résolu indiquait un homme qui ne reculerait devant rien, pas même devant un crime. Bothwell aussi, comme Chastelard, s'était fait cacher sous le lit de la reine et l'avait ainsi obtenue par surprise, mais elle ne le fit pas décapiter. De concert avec Lethington et avec Murray, qui s'était rallié à sa sœur, il agita d'abord la question du divorce. Marie rejeta cet expédient. Alors Bothwell songea à tuer Darnley. Murray lui garantit l'impunité. Darnley s'était retiré à Glasgow, dans sa famille. Une réconciliation avec Marie le ramena à Édimbourg (janvier 1567). Peu de temps après, il tomba malade de la petite vérole et on le fit transporter dans une maison de campagne près d'Holyrood. C'était un petit castel abandonné, sous les planchers duquel Bothwell avait fait pratiquer une mine. Pendant que la reine, conviée à un bal,

dansait joyeusement, la maison sauta. Par surcroît de précaution, Darnley avait été étranglé à l'avance (10 février 1567).

La voix publique était unanime pour accuser Bothwell et Marie Stuart. Celle-ci fut obligée de citer son amant devant une cour de justice qui l'acquitta. Bien plus, Bothwell obtint du libre consentement des lords une déclaration constatant son innocence et une supplique par laquelle ils le recommandaient à la reine comme le plus digne époux qu'elle pût choisir. Marie voulut ne paraître céder qu'à la violence et une comédie d'enlèvement fut jouée, d'accord avec elle. Le 24 avril suivant, comme elle allait voir son jeune fils à Stirling, Bothwell arrêta son carrosse, à la tête de quelques cavaliers, et, à la suite de cette violence simulée, elle épousa son amant (15 mai 1567).

Les lords protestants formèrent aussitôt une ligue au nom des intérêts du pays et du jeune roi menacé et obtinrent le concours d'Élisabeth. Une première tentative contre les deux époux échoua, mais bientôt un terrible soulèvement arracha Marie Stuart à sa trompeuse sécurité. Elle rassembla quelques troupes et marcha avec Bothwell contre les confédérés, qu'ils rencontrèrent non loin d'Édimbourg, à Carberry Hill. L'armée royale fit défection. La reine, dans cette extrémité, entra en conférence avec les chefs de l'insurrection, qui lui promirent de lui conserver leur foi si elle voulait se séparer de son mari. Elle y consentit et eut avec Bothwell, sur les hauteurs de Carberry, une dernière entrevue. Après ces adieux suprêmes, elle rejoignit Lindsay, un des chefs presbytériens, et lui prenant la main : « Par la main qui est maintenant dans la vôtre, dit-elle, j'aurai votre tête pour cela. »

Captivités successives

Vaine et imprudente menace qui aggrava sa triste situation. Elle s'aperçut bientôt qu'elle était prisonnière et, lorsqu'elle entra avec les vainqueurs

à Édimbourg, ce fut précédé de la bannière vengeresse sur laquelle on avait représenté le meurtre de Darnley et au milieu des injures de la populace. Marie fut enfermée au château de Lochleven, situé au milieu du lac de ce nom, et confiée à Marguerite Douglas, ancienne maîtresse de Jacques V, dont la haine implacable garantissait suffisamment la surveillance vigilante. Quant à Bothwell, il alla mener la vie de pirate dans les Orcades jusqu'au moment où, fait prisonnier par les Norvégiens, il fut enfermé au château de Malmoë, dans lequel il mourut en 1576. Il avait confié à un de ses serviteurs une cassette d'argent, présent de Marie Stuart et renfermant la correspondance de celle-ci. Elle tomba entre les mains du parti victorieux et plus tard ces pièces furent une arme terrible dont on se servit contre l'infortunée princesse.

Quelques fanatiques réclamaient le jugement et la mort de la reine d'Écosse. Ce parti fut abandonné, mais on lui arracha la signature d'un acte par lequel elle abdiquait en faveur de son fils et nommait Murray régent du royaume. Elle travailla alors activement à abréger sa dure captivité. Après une tentative infructueuse, elle réussit à s'échapper avec l'aide du fils de lady Douglas, George Douglas, qui n'avait pu résister à la séduction qu'elle exerçait autour d'elle. À peine libre, elle déclara son abdication nulle et fit appel à ses partisans. 6 000 hommes se rallièrent à sa cause, mais Murray l'amusa par de perfides négociations, puis la força d'accepter la bataille à Longside (13 mai 1568). L'engagement ne dura pas une heure. Marie, voyant s'évanouir sa dernière espérance, fut réduite à fuir pour échapper à une nouvelle captivité. Suivie d'un petit nombre de serviteurs, elle fit à cheval une course de 60 milles vers la frontière méridionale et, pouvant s'embarquer pour la France, se décida à demander asile à Élisabeth. L'un des partis était plus sûr, l'autre plus aisé. Ce fut ce qui trancha ses irrésolutions.

À peine avait-elle débarqué sur les côtes du Cumberland qu'Élisabeth commanda de s'assurer de

sa personne. On la retint d'abord sous prétexte de lui faire avoir une entrevue avec la reine d'Angleterre, entrevue toujours promise et toujours différée. Puis on lui fit entendre qu'avant tout il fallait que, par un procès public, elle se purgeât des soupçons émis contre elle relativement au meurtre de Darnley. Marie se récria, déclara que, reine indépendante, elle n'était justiciable d'aucune juridiction et réclama le droit de s'embarquer pour la France : il était trop tard. Détendue d'abord avec quelques égards au château de Carlisle, Marie vit peu à peu se resserrer autour d'elle cette captivité qui devait durer dix-neuf ans (18 mai 1568-5 février 1587). Traînée de château en château, elle fit en vain appel aux puissances du continent, dont les plaintes et les menaces ne servirent qu'à aggraver sa situation.

Procès

Un premier procès fut instruit. Marie se résigna à se défendre devant une commission qui siégeait à York sous la présidence du duc de Norfolk. À la suite de manœuvres odieuses, dans lesquelles on enveloppa la reine d'Écosse et le régent, celui-ci produisit devant la commission, brusquement transférée à Westminster, des pièces trouvées, dit-il, dans les bagages de la reine lors de sa fuite. Ces pièces prouvaient la complicité de Marie dans le meurtre de Darnley, mais on n'en montra jamais les originaux. Élisabeth, poursuivant sa politique tortueuse, ne prononça pas sur le fond. Elle s'arma seulement de la décision des juges pour retenir Marie Stuart captive. Malgré tout, Marie était encore redoutable pour sa rivale.

En présence de cet indigne abus de la force, on oubliait les faiblesses et les fautes de la victime pour ne songer qu'aux violences du bourreau. Du fond de sa prison, la reine d'Écosse cherchait à soulever ses partisans et se créait des sympathies parmi l'aristocratie anglaise. Une ligue formidable se forma bientôt en sa faveur. Le duc de Norfolk, le

comte de Pembroke, les comtes de Northumberland et de Westmoreland y entrèrent ; un projet de mariage fut formé entre Norfolk et la prisonnière. Élisabeth déploya une activité à la hauteur de ces circonstances périlleuses. Le duc, jeté en prison avec ses principaux adhérents (1569), désavoua ses projets. L'insurrection des comtés du nord sous Westmoreland et Northumberland fut écrasée et le protestantisme anglican sortit triomphant de cette crise, Norfolk ne porta cependant sa tête sur l'échafaud que trois ans plus tard, et après avoir été convaincu. La Saint-Barthélemy (1572), en alarmant Élisabeth et tous les anglicans, fit resserrer les chaînes de Marie Stuart.

Vers la mort

Dès ce moment, sa mort fut résolue. Elle était en effet une menace perpétuelle pour l'Angleterre en présence des sanglantes menées des catholiques du continent et des sommations impérieuses de Philippe II qui faisait les préparatifs de sa formidable armada. Il fallait préparer les esprits à ce coup tragique. Élisabeth, ou plutôt Cecil, son ministre, fit répandre à profusion le fameux pamphlet de Buchanan, précepteur du fils de Marie Stuart : « *Ane detection of the duinges of Marie quene of Scottes, touchand the murder of her husband, and her conspiracie, adulterie, and pretended mariage with the Erle Bothwell* », où les accusations les plus haineuses étaient portées contre elle. Elle était alors détenue au château de Sheffield, et si étroitement qu'on lui laissait à peine une femme pour la servir. Dix années s'écoulèrent ainsi au milieu des tergiversations d'Élisabeth et de complots isolés en faveur de la prisonnière. Sa santé s'altérait ; Marie demanda qu'il lui fût permis d'aller à Buxton prendre les eaux, et il fallut que les ambassadeurs de France et d'Espagne appuyassent sa requête pour qu'il y fût fait droit. Élisabeth le lui permit, à condition qu'elle ne fasse pas même voir son visage et que Shrewsbury, son geôlier, exercerait autour d'elle la surveillance la plus active. Cecil, devenu

lord Burleigh, eut cependant la curiosité de se rendre à Buxton et put jouir tout à son aise de l'abaissement de sa victime.

Réintégrée à Sheffield, Marie Stuart écrivit à Élisabeth une lettre suppliante (novembre 1582). Elle s'humiliait, enfin se déclarait prête à abdiquer ses droits sur la couronne d'Angleterre et implorait seulement la faculté d'aller finir ses jours en France. Élisabeth laissa la lettre sans réponse, et autour d'elle les plus odieuses machinations se tramaient contre sa rivale. Leicester, qui voulait se faire pardonner à force d'infamie son ancien attachement pour Marie Stuart, se chargea de la faire empoisonner. Walsingham, le secrétaire d'État, rejeta cette proposition avec horreur. Mais Leicester n'y renonça pas et il essaya de gagner Amias Pawlet, gouverneur de Tutbury, où la prisonnière avait été transférée. Pawlet, qui traitait durement Marie, refusa pourtant de tremper dans un acte aussi odieux. Cependant, l'exaspération que d'incessants complots en faveur de la reine d'Écosse entretenaient en Angleterre finit par se traduire en mesures légales. Un certain nombre d'exaltés avaient déjà péri sur l'échafaud (1582-1584). Les protestants formèrent une association dont les membres s'engageaient à défendre la reine contre tous les ennemis du dedans et du dehors ; le Parlement la confirma et y ajouta une clause portant que, « si quelque rébellion était excitée dans le royaume, ou quelque dessein tramé contre la vie de la reine, Sa Majesté était autorisée à nommer des commissaires pour juger les personnes par qui ou pour qui ces complots auraient été formés, pour les déclarer inhabiles à prétendre à la couronne, si elles y avaient des droits, et les poursuivre jusqu'à la mort ». Marie vit son arrêt de mort dans cette loi ; sa santé était ruinée par cette longue captivité, ses jambes enflées la portaient difficilement. Mais son agonie durait trop au gré de ses persécuteurs, on cherchait un prétexte pour la frapper ; avec son imprévoyance habituelle, elle donnait des armes contre elle.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Un nouveau complot fut tramé contre les jours d'Élisabeth sous les auspices de Philippe II (1586). Babington en était le principal agent, et la police, sous l'œil de laquelle tout se tramait, lui facilita les moyens de communiquer avec la captive. Un agent infâme, Gilbert Giffort, transmettait au ministre Walsingham toutes les lettres de la reine d'Écosse. Quand on crut avoir des preuves suffisantes de sa complicité, on arrêta les conspirateurs et on les condamna à mort. La mise en jugement de Marie fut décidée, et elle fut transférée au château de Fotheringhay, dernière étape de sa douloureuse captivité. Elle refusa d'abord de reconnaître la haute cour de justice. Mais elle ne persista pas dans cette sage résolution et céda aux raisonnements insidieux qu'on employa. Son attitude devant ses juges fut pleine de dignité et de noblesse. Elle protesta éloquemment contre la violence dont elle était victime, avoua qu'elle avait pris part à des complots ayant pour but sa délivrance. Mais nia énergiquement qu'elle eût trempé dans un projet d'assassinat. On allégua contre elle les lettres adressées à Babington. Mais l'accusation ne reposait que sur des copies dont on refusa de lui communiquer les originaux, on ne voulut pas non plus la confronter avec ses dénonciateurs ; sa défense fut habile : elle montra tout ce qu'il y avait d'odieux dans cette violation des formes de la justice. Mais elle était condamnée d'avance ; la sentence de mort fut prononcée à l'unanimité le 25 octobre 1586.

Supplice

L'intervention des rois de France et d'Écosse fut infructueuse en faveur de Marie Stuart. Toutefois Élisabeth voulait échapper à la responsabilité d'une

exécution solennelle. Elle se fit adresser des pétitions par les deux chambres du Parlement. Enfin, se laissant hypocritement forcer la main, elle signa le *warrant* fatal. Le gardien de Marie, le farouche Amias Pawlet, déjà sondé dans le but d'un meurtre clandestin, fut ouvertement invité à rendre ce service à la reine. Il s'y refusa noblement, et l'on possède la lettre, expression de ses scrupules qui irritèrent Élisabeth. Quand le chancelier Davison eut envoyé l'ordre de l'exécution, la reine d'Angleterre feignit de s'emporter contre lui et le disgracia, croyant égarer ainsi l'opinion. Le 7 février 1587, Marie écouta avec calme, avec dignité la lecture de l'arrêt et protesta de son innocence dans les projets meurtriers de Babington. Après avoir en vain demandé les secours de la religion, elle distribua à ses serviteurs ce qu'elle possédait ; partagea sa dernière nuit entre la prière, sa correspondance avec ses parents et ses amis, et fit ses dispositions avec une fermeté qui ne se démentit pas un instant. Le lendemain à huit heures, elle se rendit dans la grande salle du château de Fotheringhay où était dressé l'échafaud, répondit avec dignité, mais sans colère, aux observations que le fanatisme anglican inspirait au comte de Kent, chercha à ranimer le courage de ses serviteurs éplorés et obtint à grand-peine qu'ils assistassent à son supplice. Sur l'échafaud, elle eut à combattre la persistance inconvenante du doyen de Peterborough pour la forcer à abjurer « l'idolâtrie ». La sérénité touchante de son courage communiquait à tout le monde l'attendrissement. Enfin, après avoir recommandé à Dieu ses coreligionnaires proscrits ; fait des vœux pour la conversion de son fils et la prospérité d'Élisabeth, elle présenta au bourreau sa tête, qui ne tomba qu'au second coup. Les assistants fondaient en larmes. « Le bourreau leur montra la tête séparée du corps. Et comme en cette montre la coëffure chut en terre, on vit que l'ennuy avoit rendu toute chenue cette pauvre reyne de quarante-cinq ans, après une prison de dix-huit ans. » (Journal d'Henri III.)

Chapitre 17

La fin des Valois

DANS CE CHAPITRE :

»

Élisabeth d'Autriche

»

Louise de Lorraine

Élisabeth d'Autriche

(née en 1554, morte en 1592)

Reine de France.

Fille cadette de l'empereur Maximilien II, elle fut mariée, le 26 novembre 1570, au roi de France Charles IX, malgré l'opposition de Philippe II, qui avait épousé sa sœur aînée.

Élisabeth était bonne et douce, s'accordent à dire tous les chroniqueurs de l'époque, même Brantôme. Elle avait un esprit très orné, le cœur droit. Elle était belle surtout. Charles IX, s'il l'eût aimée, eût peut-être été un bon roi, car il n'avait rien dans l'âme de la bassesse de sa mère, rien de l'obscénité de son frère Henri, des défauts de sa race, de la race des Valois ; peut-être eût-il préservé sa mémoire de la malédiction qui pèsera éternellement sur le massacreur du 24 août 1572. Mais Charles IX n'avait épousé la sainte et pure fille de Maximilien que par des raisons politiques. « Il aimait ailleurs », il aimait Marie Touchet, il l'aima jusqu'à la mort.

« Deux choses avaient force sur lui, dit Michelet, la musique et cette calme Flamande. C'est en elles qu'il se réfugia aux deux moments les plus terribles. Le seul enfant qu'il laissa d'elle fut conçu dans le désespoir, au jour où on lui fit dire qu'il avait voulu le massacre. Et peu après, quand il mourut, parmi les ombres et les visions de la Saint-Barthélemy, il la fit venir encore, chercha en elle le suicide, et s'extermina par l'amour... »

Pendant ce temps, Élisabeth qui, dit-on, aimait cependant Charles IX, mais qui était chrétienne jusqu'à la résignation, jusqu'à l'abnégation, jusqu'au martyre, pria et pleura, retirée en son oratoire. Elle fut étrangère à tous les événements sinistres qui ont marqué, taché de sang les pages de la vie de son époux. Elle les ignora jusqu'au jour où ils furent accomplis et sans remède. On raconte qu'elle n'apprit qu'à son réveil les hideux et lâches assassinats de la funeste nuit de la Saint-Barthélemy. À cette nouvelle, égarée, folle de désespoir, elle se jeta aux pieds de son crucifix, et durant de longues heures elle resta anéantie, baignée de pleurs, implorant de Dieu le pardon du crime odieux que son mari venait de commettre, ou plus exactement de permettre.

Charles IX, s'il n'aimait pas Élisabeth, estimait ses hautes qualités morales, et le témoignage de cette estime est consigné dans la page suivante de Brantôme : « Il la recommanda en mourant à Henri IV, alors roi de Navarre, avec beaucoup de tendresse : "Ayez soin de ma fille et de ma femme, lui dit-il. Mon frère, ayez-en soin, je vous les recommande". » Pendant sa maladie, Élisabeth passait en prières pour sa guérison tout le temps qu'elle n'employait pas auprès de lui. Lorsqu'elle l'allait voir, elle ne se plaçait pas auprès de son lit, mais un peu à l'écart, et en perspective. À son silence modeste, à ses regards tendres et respectueux, on eût dit qu'elle le couvrait, dans son

cœur, de l'amour qu'elle lui portait. Puis, ajoute Brantôme, « on lui voyoit jeter des larmes si tendres et si secrètes, que qui ne prenoit pas bien garde n'y eût rien connu. Essuyant ses yeux humides, qu'elle en faisoit pitié très grande à chascun. Car, continuait-il, je l'ai vue. Elle renfermoit sa douleur. Elle n'osoit pas laisser paraître sa tendresse, elle craignoit que le roi ne s'en aperçût. » Le prince ne pouvait s'empêcher de dire en parlant d'elle, « qu'il pouvoit se flatter d'avoir, dans une épouse aimable, la femme la plus sage et la plus vertueuse, non de la France, non pas de l'Europe, mais du monde entier ».

À la mort de Charles IX, Élisabeth se retira en Autriche et fonda à Vienne un monastère. C'est dans cette retraite que, dès lors, elle vécut, partageant sa vie entre les pauvres, la prière et la culture des lettres, qu'elle aima beaucoup et pour l'amour desquelles, sans doute, elle honora toujours d'une singulière affection une femme peu semblable à elle, une vierge folle, sa belle-sœur Marguerite, reine de Navarre. C'est même à elle, qui n'en avait que faire, en vérité, qu'elle dédia sa *Parole de Dieu*, et aussi son autre ouvrage sur les *Événements les plus considérables qui arrivèrent en France de son temps*.

Louise de Lorraine

(née à Nomény en 1553, morte à Moulins en 1601)

Reine de France, épouse d'Henri III.

Elle était fille du comte de Vaudemont, Nicolas de Lorraine, et de Marguerite d'Egmont.

Henri III, alors duc d'Anjou, traversant la Lorraine pour aller prendre possession du trône de Pologne, vit Louise, fut frappé de sa beauté et la fit monter sur le trône de France deux jours après avoir été sacré roi de ce pays. La jeune reine se fit aussitôt remarquer par sa simplicité, par son goût pour les exercices de piété, par sa charité envers les pauvres et les malades.

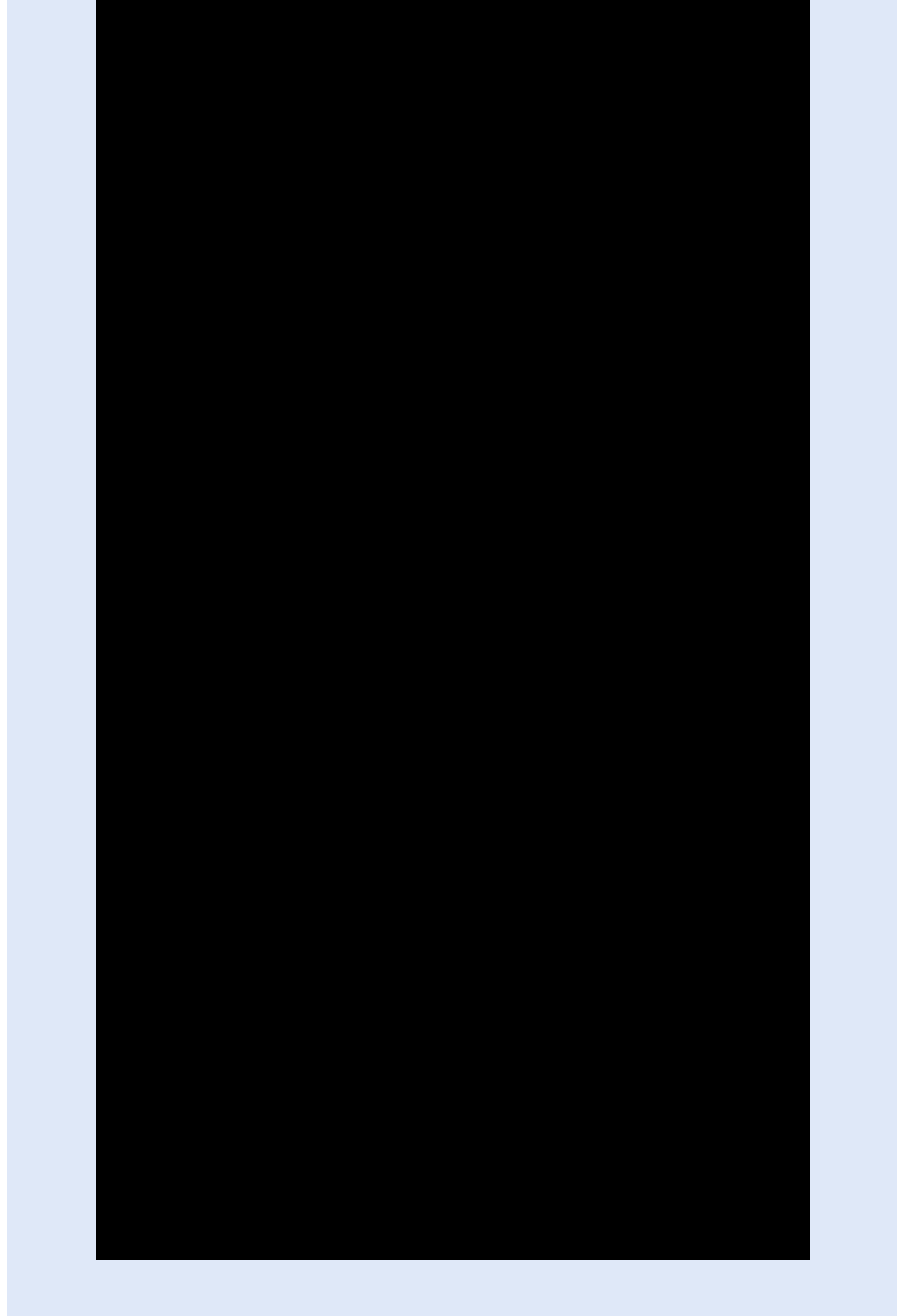
L'influence qu'elle avait prise sur son époux alarma Catherine de Médicis qui, par de perfides conseils, sut lui aliéner l'esprit du roi. Louise se livra entièrement alors à la dévotion. Après l'assassinat d'Henri III, elle se retira à Chenonceaux, puis à Moulins, et ne cessa de réclamer la punition des assassins d'un époux qui l'avait accablée de ses dédains. Elle succomba aux suites de ses austérités.

V

Les Bourbons



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 18

La Reine Margot

(née à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1552, morte à Paris le 27 mai 1615)

Marguerite de France, reine de Navarre, première femme d'Henri IV.

Dame galante

Cette sœur des derniers Valois a mérité plus que toute autre de figurer dans la galerie des *Dames galantes* de Brantôme, son contemporain. Née avec les dispositions les plus heureuses, d'un esprit vif et cultivé, elle se plut dans les plus singuliers désordres et se fit remarquer, toute jeune, à cette cour du Louvre, qui passerait difficilement pourtant pour une école de bonnes mœurs. Aussi, lorsqu'elle fut promise au roi de Navarre, le Béarnais ne cachait-il pas sa répugnance. Quoiqu'on ne lui connût qu'un amant avoué, le duc de Guise, celui qui devait être dagué à Blois, ses goûts licencieux étaient si peu secrets que Charles IX dit : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume » ; paroles qui pouvaient s'entendre en ce que le mariage d'Henri de Béarn avec la sœur du roi était, pour les protestants, un gage de réconciliation. Mais que la malignité des courtisans interpréta tout autrement.

Encore la Saint-Barthélemy

Le mariage fut célébré au Louvre le 18 août 1572 et les fêtes auxquelles il donna lieu, en attirant à Paris toute la noblesse calviniste, suggérèrent à Catherine de Médicis l'idée des massacres de la Saint-

Barthélemy, si toutefois ce mariage n'était pas un piège destiné à faciliter l'exécution d'un projet longuement médité d'avance. Il est certain, en tout cas, que Marguerite n'était pas dans le secret. Elle faillit même être une des victimes de cette nuit fatale. On tuait les huguenots jusque dans les corridors du Louvre, et un de ces malheureux vint se réfugier près d'elle.



LITTÉRATURE

Voici comment elle a raconté, dans ses *Mémoires*, cette tragique aventure : « Comme j'étois la plus endormie, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte de ma chambre, criant : Navarre ! Navarre ! Ma nourrice, pensant que c'étoit le roi mon mari, courut vite à la porte ; un gentilhomme, déjà blessé et poursuivi par des archers, entra avec eux dans ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jette dessus mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tient, je me jette à la ruelle et lui après moi, me tenant toujours à travers le corps. Je ne savais si les archers en vouloient à lui ou à moi, car nous criions tous deux et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vînt, qui me trouvant en cet état-là, encore qu'il eût de la compassion, ne put se tenir de rire et se courrouça fort aux archers, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, et que je fis coucher et panser dans mon cabinet jusqu'à ce qu'il fût du tout guéri. Et changeai bien vite de chemise, parce qu'il m'avoit couverte de sang. »

Accommodements conjugaux

Pendant ce temps, Henri n'échappait à la mort qu'en abjurant, et il était ensuite retenu prisonnier au Louvre. On conçoit qu'il ait eu fort peu d'affection pour la sœur d'un roi qui l'avait attiré dans un tel traquenard, et quoiqu'il fût d'humeur

galante, ce fut vers d'autres femmes de la cour qu'il tourna les yeux. Marguerite prit prétexte de ses nombreuses infidélités pour se donner envers lui les mêmes torts.

Au milieu de sa vie de désordre, elle manifestait pourtant une certaine noblesse de sentiments qui peut faire incliner à l'indulgence. Son jeune frère, le duc d'Alençon étant, comme Henri de Béarn, gardé à vue dans le Louvre, elle demanda à partager sa prison et fut l'âme du complot qui avait pour but l'évasion des deux princes. Il s'agissait aussi de gagner des partisans au duc d'Alençon et de le substituer comme héritier de Charles IX au duc d'Anjou, alors en Pologne, obscure intrigue qui fut déjouée.

À cette époque se rattachent les tragiques amours de Marguerite avec La Môle, impliqué, de concert avec Coconas, l'amant de la duchesse de Nevers, dans le complot de l'évasion des princes ; ils périrent sur l'échafaud (1574), et Marguerite se fit apporter la tête sanglante de son amant. On raconte qu'elle la conserva embaumée dans un des meubles de sa chambre, et qu'elle ne craignait pas d'embrasser ces restes lugubres quand le souvenir de ses amours perdues lui revenait au cœur.

Après La Môle, elle prit pour amant Bussy d'Amboise, un favori d'Henri III. Du Guast ayant eu l'imprudence d'en parler trop haut fut tué à coups d'épée par Vitteaux, gentilhomme attaché au duc d'Alençon, sans doute à l'instigation de Marguerite.

Retrouvailles

Henri parvint à s'échapper de Saint-Germain en février 1576, lorsqu'il eut passé, la Loire, il s'écria : « Je laisse en deçà deux choses, la messe et ma femme. Pour la messe, j'essayerai de m'en passer ; pour ma femme, je la veux ravoir », preuve que la mésintelligence était loin d'être complète entre les deux époux. D'abord gardée à vue avec d'Alençon, Marguerite n'alla pas en Navarre aussitôt qu'elle eut

réussi à s'évader. Elle négocia la réconciliation de son frère avec Henri III et, sous le prétexte de prendre les eaux de Spa, fit dans le Hainaut et le pays de Liège un voyage tout politique. Il s'agissait d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne et d'y créer, pour d'Alençon, un royaume indépendant. Cette intrigue n'eut pas de suite (1577).

Elle rejoignit Henri dans son royaume de Navarre en 1578, et ils continuèrent à vivre sous le même toit sans se soucier aucunement l'un de l'autre. Le Béarnais ne se cachait pas d'avoir des maîtresses dans le palais même de Nérac, et il eut un jour l'audace de requérir l'aide de Marguerite dans une circonstance scabreuse : sa maîtresse, la Fosseuse, accouchait, et, pour pallier un peu ce scandale, ce fut la reine de Navarre qui prit soin d'elle et cacha l'enfant. Le bon accord dura cinq années ; il fut rompu grâce à l'intolérance de l'entourage du roi.

LA GUERRE DES AMOUREUX

La paix signée à Bergerac, le 17 septembre 1577, entre les catholiques et les huguenots, venait à peine de mettre fin à la sixième guerre civile, que déjà les deux partis s'apprétaient à reprendre les armes. Henri de Bourbon, roi de Navarre, et sa femme, la célèbre Marguerite de Valois, faisaient leur séjour à Nérac, où, dit cette dernière dans ses *Mémoires* : « La cour étoit si belle et si plaisante, que nous n'enviions point celle de France, moi y étant avec bon nombre de dames et filles, et le roi mon mari étant suivi d'une belle troupe de seigneurs et de gentilshommes aussi honnêtes gens que les plus galans que j'ai vu à la cour, et n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient huguenots. »

Cette cour dont Marguerite fait un si bel éloge, se composait de jeunes seigneurs frivoles, sans conscience, sans mœurs, et que leurs continuelles galanteries avaient fait surnommer les Amoureux. Pauvres pour la plupart, et ne vivant que de pillage, ils réussirent, en 1580, à faire recommencer la guerre que le traité de Fleix termina le 26 novembre de la même année. Dans cette guerre, à laquelle ils donnèrent leur nom, on ne songea qu'à piller et à dévaster les châteaux et les églises.

Les catholiques eurent partout l'avantage. Le seul succès des huguenots fut la prise de Cahors.

Six jours entiers on se battit dans les rues de cette ville. En vain les troupes protestantes, mourant de fatigue, de faim et de soif, supplièrent-elles plusieurs fois le roi de Navarre de faire sonner la retraite ; Henri, dont les pieds étaient déchirés et pleins de sang, dont la cuirasse et le casque étaient percés d'arquebusades, refusa opiniâtrement de céder. Une fois la victoire décidée, les massacres et les pillages commencèrent, « et l'on ne s'y épargna pas », dit Sully, qui pour sa part trouva une petite cassette en fer renfermant quatre mille écus d'or.

Vie aventureuse

Henri, aussitôt libre, avait abjuré le catholicisme. Marguerite conserva sa religion et eut dans le palais une chapelle où elle put se livrer à l'exercice du culte avec les personnes de sa maison. Quelques paysans catholiques voulurent assister à la messe, à la porte de la chapelle, ce qui n'était pas bien gênant, et Marguerite voulait qu'on le permît. Ils furent chassés si rudement par les ordres du secrétaire d'Henri que Marguerite exigea pour elle-même une réparation éclatante. Henri la lui ayant refusée de peur de mécontenter ses huguenots, elle quitta la cour de Béarn et reparut au Louvre (1582). Ce fut, si l'on en croit les annalistes et les paroles d'Henri lui-même, l'époque la plus scandaleuse de sa vie. Elle faisait entrer dans son lit jusqu'à ses palefreniers.

L'avènement d'Henri IV au trône de France ne changea rien à la destinée de Marguerite. Elle se plaignait peu, du reste, de l'abandon où elle vivait, et fort gaiement elle avait pris pour amant son geôlier, le gouverneur du château d'Usson, Canillac. Henri IV, au plus fort de sa passion pour Gabrielle, et au moment où il l'aurait volontiers épousée, essaya d'arracher à Marguerite son consentement nécessaire au divorce. Elle s'y refusa obstinément, disant, en propres termes, « qu'elle ne céderait

jamais sa place à une p... . » C'est ce que Brantôme appelle lâcher le mot tout outre. Elle donna aussitôt ce consentement lorsque Henri IV voulut épouser Marie de Médicis, et le roi lui fit en quelque sorte réparation des sarcasmes qu'il lui avait jadis adressés, en la remerciant de son bon procédé : « Aussi suis-je très satisfait, lui écrivit-il, de la candeur et de l'ingénuité de votre procédure et espère que Dieu bénira le reste de vos jours d'une amitié fraternelle accompagnée d'une félicité publique qui les rendra très heureux » (21 octobre 1599).

Fin



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Six ans après, Marguerite reparut un moment à la cour. Elle se fit bâtir, rue de Seine, un palais dont les jardins descendaient jusqu'au quai et sur les dépendances duquel elle fonda le couvent des Petits-Augustins (actuellement l'école des Beaux-Arts). Elle s'y entoura d'une société de lettrés, de poètes, de philosophes, au milieu, desquels elle acheva sa vie d'une façon aussi brillante qu'elle l'avait commencée. Quoique bien fanée, car elle approchait de la soixantaine, la face enduite de cosmétiques au point de se faire venir des érysipèles, elle avait encore des amants. Un de ses écuyers assassina par jalousie son camarade près du carrosse même de Marguerite ; le poète Maynard, son secrétaire, a chanté cet événement. Elle fit elle-même son épitaphe en vers. Cette épitaphe, gravée sur une table de marbre noir, se trouvait encore en 1790 dans l'église des Petits-Augustins, qui fut à cette époque convertie en musée historique.

La Reine Margot a suscité bien des légendes. Voici les erreurs les plus courantes qui ont couru et courent encore à son sujet. Elles proviennent de falsifications des XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré leur extravagance, elles ont été longtemps reprises par des auteurs qui, par manque de rigueur, n'en ont pas vérifié la source. Son contemporain, l'austère Agrippa d'Aubigné est aussi en partie responsable des informations qui ont couru sur elle.

Marguerite aurait été nymphomane. Origine de cette légende : un pamphlet protestant rédigé contre Henri IV, *Le Divorce satyrique* (1607). C'est le trait de la légende le plus persistant. Son séjour à Usson est souvent présenté comme une période de décadence où la reine occupe son temps à se donner à de jeunes paysans robustes du pays. Au contraire, la reine célébra l'amour courtois et fut le chantre du néoplatonisme. Dans l'aristocratie française, il était d'usage pour une femme mariée d'être « servie » avec l'accord du mari par plusieurs jeunes « galants ». Quant aux relations extraconjugales de Marguerite, les lettres adressées à son amant le plus célèbre, Champvallon, conservées aujourd'hui, montrent l'exaltation que pouvait éprouver la reine à travers l'amour platonique, cet « amour supérieur ».

Elle aurait eu des relations incestueuses avec ses frères. Origine de cette légende : un pamphlet protestant rédigé contre les Valois intitulé *Le Réveil-matin des Français* (1574). Certains auteurs imaginèrent même qu'elle fut violée par ses frères.

Elle aurait manifesté de la résistance pour ne pas épouser Henri de Navarre. Le jour du mariage, le roi lui aurait poussé la tête pour qu'elle donne son consentement. Origine de cette légende : l'historien Mézeray dans *Histoire de la France* (1646).

Elle aurait emporté la tête décapitée de son amant (Joseph Boniface de La Môle). Origine de cette légende : *Le Divorce satyrique*. Cette légende romantique fut popularisée au XIX^e siècle par Stendhal dans son roman *Le Rouge et le noir*.

Elle aurait fait assassiner Du Guast, le favori du roi. Origine de la légende : *Historiarum sui temporis* (traduit en français

en 1659) de l'historien De Thou connu pour ses partis pris contre les Valois.

Elle aurait été par ses intrigues amoureuses la cause de la septième guerre de Religion (1579-1580). On a prétendu à tort que cette guerre avait été déclenchée par Marguerite par rancœur envers son frère aîné. Origine de cette légende : d'Aubigné dans *Histoire universelle* (1617) et Sully dans ses *Mémoires*, pour cacher leur propre responsabilité et celles des protestants dans la reprise du conflit. Cette légende fut allégrement reprise par les romantiques et depuis, ce conflit fut appelé la « guerre des amoureux ».

Chapitre 19

Marie de Médicis et ses successeurs

DANS CE CHAPITRE :

»

Marie de Médicis

»

Anne d'Autriche

»

Marie-Thérèse d'Autriche

Marie de Médicis

(née à Florence en 1573, morte à Cologne en 1642)

Reine d'Autriche. Fille du grand-duc de Toscane François I^{er}, elle épousa Henri IV en 1600 et fut mère de Louis XIII.

Acariâtre et obstinée

Marie était loin d'être aussi belle que l'avait cru Henri IV sur la foi d'un portrait. Grande, grosse, avec des yeux ronds et fixes, « elle n'avait rien de caressant dans les manières, dit Sismondi, aucune gaieté dans l'esprit. Elle n'avait point de goût pour le roi. Elle ne se proposait point de l'amuser ou de lui plaire. Son humeur était acariâtre et obstinée. Toute son éducation avait été espagnole, et dans l'époux, qui lui paraissait vieux et désagréable, elle soupçonnait encore l'hérétique relaps. » Une telle princesse était peu faite pour fixer enfin le cœur

volage du Vert-Galant qui, rebuté dès le début, alla chercher des consolations auprès de sa maîtresse, la belle marquise de Verneuil, et l'installa bientôt au Louvre, dans un appartement voisin de celui de la reine. À partir de ce moment, la mésintelligence régna à peu près constamment entre les deux époux. Marie avait avec Henri IV des querelles incessantes, se montrait altière, irascible, violente à l'excès. Un jour, elle allait frapper le roi, lorsque Sully, qui était présent, retint fort à propos son bras. Sans rancune, Henri faisait toujours les premiers pas pour amener une réconciliation toujours éphémère. Il donna à la reine des témoignages d'une affection sincère lorsqu'elle devint mère du dauphin. Il consentit, sur ses instances, à rétablir l'ordre des Jésuites (1603), à la nommer régente, enfin à la faire couronner et sacrer à Saint-Denis.

Régente désastreuse

Le lendemain du sacre, Henri IV était assassiné par Ravaillac (14 mai 1610). Marie fut soupçonnée d'avoir trempé dans le crime qui coûta la vie à son époux. Devenue régente, elle se confia à d'indignes favoris (*voir le portrait de Concini*), fit sortir du conseil Sully, Villeroi, Jeannin, s'attacha à détruire l'ouvrage et à condamner les projets de son époux, et accabla le peuple d'impôts, après avoir dissipé, en folles prodigalités, en largesses faites aux grands qui montraient quelque velléité de résistance, le trésor amassé par Sully. Le mécontentement qu'excita sa conduite fut bientôt universel. Ayant eu à lutter contre le parti des princes, à la tête duquel se trouvait Condé, Marie de Médicis se vit contrainte de signer avec les rebelles le traité de Sainte-Menehould (1614). Cette même année, Louis XIII fut reconnu majeur, mais la reine mère continua à administrer le royaume. Presque aussitôt la guerre civile recommença. Forcée de céder, Marie de Médicis prodigua en gratifications pécuniaires plus de six millions, congédia Sillery et d'Épernon, mit Condé à la tête du conseil (1616), mais le fit arrêter au bout de quelques mois. Sur ces

entrefaites, Louis XIII, dont elle s'était aliéné le cœur, fit mettre à mort Concini, remit l'autorité à son favori de Luynes et éloigna sa mère de la cour (1617).

Exilée

Marie tenta, mais sans succès, de ressaisir par les armes son influence perdue, fit la guerre à son fils et fut vaincue aux Ponts-de-Cé. Richelieu la réconcilia avec le roi (1620). Mais, quelques années plus tard, après la journée des Dupes, il fut obligé de la faire exiler de nouveau à cause de ses intrigues et de ses complots (1631). Envoyée à Compiègne, elle s'échappa peu après, puis quitta l'Autriche, se réfugia successivement à Bruxelles, puis à Londres, et enfin à Cologne, où elle mourut (1612) dans un dénuement presque absolu.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Cette princesse, au caractère faible, aux passions vives, sans cesse conduite par d'obscurs confidents, vindicative par entêtement, constamment la première victime de son goût pour l'intrigue, hautaine dans sa prospérité, humble et suppliante dans les jours mauvais, devenue par son détestable caractère insupportable à son mari, à son fils, à ses favoris eux-mêmes, n'eut qu'un seul mérite, héréditaire du reste dans sa famille, celui de protéger et d'aimer les lettres et les beaux-arts. Elle donna des pensions à Malherbe, au cavalier Marin, nomma Philippe de Champaigne son premier peintre. C'est elle qui fit construire le palais d'Autriche, l'aqueduc d'Arcueil, l'hôpital de la Charité. On lui doit aussi une collection de tableaux de Rubens, représentant les principaux faits de sa vie et de celle d'Henri IV, qu'on voit aujourd'hui au Musée du Louvre.

LA JOURNÉE DES DUPES

Commencée à Paris chez Marie de Médicis à son palais d'Autriche, la journée s'acheva chez Louis XIII à son petit château de Versailles. En septembre 1630, la reine mère profita de la grave maladie qui faillit l'emporter pour réclamer à son fils la tête de son rival, le cardinal de Richelieu. La reine supportait de moins en moins l'ascendant du ministre sur le roi dans la gestion du pays. Elle attendit le moment favorable pour lui rappeler sa promesse.

Forte de l'appui du parti de l'opposition au cardinal, notamment dans sa politique étrangère – nous étions en pleine guerre de Trente Ans –, la reine ouvrit les hostilités le matin du 10 novembre. Prêt à céder aux rodomontades de sa mère, Louis XIII se trouva alors décontenancé devant l'apparition soudaine de Richelieu. S'emportant contre le ministre qu'elle détestait, la reine mit en demeure le roi, blême et muet de stupeur, de choisir entre elle et lui. Marie, forte de l'impression causée sur son fils, crut avoir triomphé de Richelieu, lequel pensait devoir démissionner. Mais Louis XIII ne put se passer de lui. Il savait combien il lui devait jusqu'à présent.

Le soir même, le roi convoqua le cardinal à Versailles. Après deux heures de conversation en tête à tête, il décida de lui renouveler sa confiance et de sacrifier sa mère. Celle-ci se vit intimer l'ordre de quitter Paris pour Compiègne : Louis XIII ne la reverra plus. En fuite, elle partit définitivement en exil d'où elle continua de comploter contre lui. Toute l'opposition à Richelieu fut décapitée. Le cardinal fut fait duc et pair du royaume. Son triomphe était total. La journée marqua les vrais débuts de son ministère qui s'achèvera par sa mort en 1642.

Concino Concini

Plus connu sous le nom de maréchal d'Ancre, né à Florence, fils d'un notaire de cette ville. Sa jeunesse fut déshonorée par tous les désordres. Ruiné par la débauche, il parvint à se faire recevoir comme gentilhomme dans la maison de Marie de Médicis et suivit en Autriche cette princesse, dont il épousa la femme de chambre et la favorite Leonora Dori, dite *la Galigai*.

Après la mort d'Henri IV, le crédit des deux époux, déjà considérable, s'accrut jusqu'au scandale le plus monstrueux. Concini acheta le marquisat d'Ancre, devint premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Péronne, de Roye, de Montdidier, de Normandie. Maréchal d'Autriche, sans avoir jamais tiré l'épée et bien que sa pusillanimité fût connue. Enfin ministre dans un pays dont il ne connaissait, pour ainsi dire, ni la langue ni les lois. Une fortune si prodigieuse enfla démesurément le cœur du parvenu italien, qui se fit détester de la noblesse et des princes par son insolence et son ambition, du peuple par ses exactions et son despotisme, du jeune roi par tous ces motifs et en même temps par l'avilissante tutelle qu'il prétendait faire peser sur lui. Trop faible pour briser le méprisable favori de sa mère, pour résister au ministre antifrançais qui s'alliait à la maison d'Autriche au mépris de la politique d'Henri IV. Louis XIII, poussé par les conseils de son favori de Luynes, se jeta dans les partis violents, dans l'exécution d'une double tragédie qui a laissé sur son règne un reflet sanglant.

D'après son commandement, Vitry, capitaine des gardes, dressa une embuscade et fit massacrer Concini au moment où il allait entrer au Louvre 24 avril 1617. Le cadavre de ce malheureux fut traîné par les rues, coupé en morceaux et brûlé devant la statue d'Henri IV (on l'accusait avec plus ou moins de vraisemblance d'avoir trempé dans le meurtre de ce roi). On prétend même qu'un furieux fit rôtir son cœur sur des charbons et le mangea publiquement. Sa femme fut condamnée à mort par le Parlement. Les énormes concussions de Concini lui avaient permis d'entretenir à ses frais, pendant une campagne, un corps de sept mille mercenaires, pour contenir les mécontents. On trouva dans ses poches pour 1 985 000 livres de rescriptions, et dans sa petite maison 2 200 000 livres d'autres papiers et valeurs. Sa femme avait pour 1 200 000 écus de pierreries.

Anne d'Autriche

(née en 1602, morte le 20 janvier 1666)

Reine de France, fille de Philippe III, roi d'Espagne, elle épousa Louis XIII en 1615.



IMPORTANT

Ce mariage ne fut point heureux pour la reine ni pour la France, et fut même impuissant à maintenir longtemps la paix entre les deux nations. Anne ne sut pas se faire aimer de son époux, soit que sa conduite, comme on l'a dit, n'ait pas été conforme à ses devoirs, soit pour toute autre cause. Richelieu persuada à Louis XIII qu'elle était entrée dans la conspiration de Chalais, et découvrit plus tard ses correspondances secrètes avec l'Espagne et avec les ennemis de l'État.

Tant que vécut le puissant ministre, elle eut l'existence la plus misérable : elle fut humiliée par le dédain, irritée par les soupçons légitimes dont elle était l'objet, jetée dans de nouvelles intrigues par la surveillance qui pesait sur elle, et reléguée le plus souvent dans sa retraite du Val de Grâce. La naissance du futur Louis XIV (5 septembre 1638) la rapprocha un moment de son époux, qui cependant ne lui laissa la régence qu'en limitant son pouvoir par celui d'un conseil sans lequel elle ne pouvait agir. Mais le Parlement cassa cette disposition, et donna à la régente tous les droits de la souveraineté (1643). Elle accorda dès lors un empire absolu à Mazarin, dont l'administration souleva les orages de la Fronde. Elle résista avec courage et persévérance à la faction des grands, et put ainsi transmettre intacte à Louis XIV la monarchie telle que l'avait faite Richelieu, ce mortel ennemi dont elle honorait le génie politique et dont elle se fit une loi de continuer l'œuvre centralisatrice. Il est juste aussi de reconnaître que dans ses relations extérieures et dans la guerre contre l'Espagne, elle se montra plus

française que sa conduite passée ne pouvait le faire espérer. Depuis la majorité du roi, elle ne prit aucune part aux affaires et passa ses dernières années dans les pratiques d'une dévotion minutieuse, qu'elle s'imposait comme une réparation des fautes de sa vie. Elle mourut d'un cancer au sein, le 20 janvier 1666. C'est elle qui fit bâtir l'église du Val de Grâce.

Marie-Thérèse d'Autriche

(née à Madrid en 1638, morte à Versailles en 1683)

Reine de France. Fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et de sa première femme, Élisabeth de France, sœur de Louis XIII, elle était nièce d'Anne d'Autriche et doublement cousine de Louis XIV.

Marie-Thérèse n'avait entre elle et le trône que deux enfants maladifs, ce qui explique parfaitement les hésitations de Philippe IV à la donner en mariage au jeune Louis XIV. On sait par quelle ruse Mazarin parvint à faire conclure le fameux traité des Pyrénées et à pousser l'Espagne à entrer elle-même dans ses vues. Tandis que les Espagnols faisaient les plus grands efforts pour détacher la Savoie de l'alliance française, le rusé cardinal demanda pour le roi la main de Marguerite de Savoie. La cour de France assigna à la cour de Savoie un rendez-vous à Lyon pour la fin de novembre 1658. Mais tandis que la cour de Savoie entrait dans cette ville par une porte, un des secrétaires d'État de Philippe IV y entrait par l'autre. Le roi d'Espagne offrait sa fille à Louis XIV. Sans cérémonie, on congédia la princesse Marguerite, à qui le roi promit cependant par écrit de revenir s'il n'épousait pas l'infante. Alors fut négocié le fameux traité des Pyrénées, dont le premier article fut le mariage de Louis XIV. Marie devait apporter en dot 50 000 écus d'or, payables en trois termes, et, moyennant le paiement de cette somme, elle renonçait au trône d'Espagne pour elle et ses enfants. Mazarin savait fort bien que cette dot ne serait point payée et que la renonciation d'une

enfant mineure pourrait être attaquée au moment opportun. Le mariage se fit à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660 et Marie-Thérèse fit son entrée à Paris au mois d'août suivant.



IMPORTANT

À défaut d'autres mérites, les grâces et la beauté de cette princesse ont été célébrées sur tous les tons par les poètes et les courtisans. Ses qualités, toutes négatives, ont été sans contredit la cause de ses chagrins, de l'indifférence de son mari et de son rôle effacé, non seulement dans la politique, mais encore dans les intrigues de cour. D'une dévotion qui ne devait être dépassée que par celle de Madame de Maintenon, elle demeurât toute sa vie, dans la cour la plus brillante du monde, absorbée par les conseils de son confesseur et les souffrances que lui causaient l'abandon et les infidélités de son royal époux.

Au retour d'un voyage triomphal qu'elle fit en Bourgogne et en Alsace, elle fut prise d'une maladie qu'on crut d'abord insignifiante, mais qui, mal soignée, occasionna sa mort en très peu de temps. Le mot si connu de Louis XIV : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait donné » est peut-être le plus bel éloge de cette reine sans dignité, de cette femme sans énergie. Son oraison funèbre fut prononcée par Bossuet et par Fléchier. Marie-Thérèse eut six enfants, dont cinq moururent avant elle ; l'aîné seul, Louis de France, lui survécut.

LA GOUJATERIE DU ROI SOLEIL

« Madame la duchesse de Bourgogne était grosse et fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau, contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré ; il voulait faire ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort ; il ne pouvait se passer d'elle, et tant

de mouvement ne s'accommodait pas avec son état. Madame de Maintenon en était inquiète ; Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses ou à peine relevées de couche, et toujours en grand habit. Les représentations sur les Marly le chicanèrent sans pouvoir les rompre ; il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mardi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire ou faire pour l'en empêcher ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe et s'amusant au bassin des carpes, entre le château et la perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse de Leude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi. Ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire. Il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête à tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes, sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se permit de parler. À la fin le roi, arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne dit, d'un air de dépit, ces paroles : "La duchesse de Bourgogne est blessée." Voilà M. de La Rochefoucauld à s'exclamer, M. le duc de Bouillon, le duc de Tresmes, le maréchal de Boufflers à répéter à basse note.

Puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que, s'étant déjà blessée plusieurs fois, elle n'en aurait peut-être plus. "Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait ? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir ? Et que m'importe qui me succède des uns ou des autres ? Ne sont-ce pas également mes petits-fils ?" Et tout de suite avec impétuosité : "Dieu merci, elle est blessée puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et je viendrai à ma fantaisie, et on me laissera en repos."

Un silence, à entendre une fourmi marcher, succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux ; à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe ; personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens de bâtiments, qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire ; il ne fut question que de carpes avec eux, tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens fut pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours présente. M. de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort ; le premier écuyer en pâmail d'effroi. J'examinais, moi, tous les personnages des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. »

Saint-Simon, *Mémoires*

Chapitre 20

Sa Majesté Cotillon III

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon

(née à Niort le 27 novembre 1635, morte à Saint-Cyr le 15 avril 1719)

Épouse Louis XIV dans la nuit du 9 au 10 octobre 1683.

La petite-fille d'Agrippa d'Aubigné

Son père, Constant d'Aubigné, fils de l'illustre poète protestant Agrippa d'Aubigné, était détenu au donjon de Niort, accusé d'entretenir des intelligences avec l'Angleterre. Il avait mené la vie à la diable, tué sa première femme, si l'on en croit le témoignage d'Agrippa d'Aubigné, et s'était remarié avec la fille d'un de ses geôliers, Jeanne de Cardillac, fille du gouverneur du château Trompette, à Bordeaux, où il avait aussi été incarcéré. Jeanne de Cardillac fut la mère de la future marquise de Maintenon. Constant d'Aubigné était sur le point de partir pour la Caroline avec sa femme, lorsque ses accointances avec les Anglais parurent louches et lui valurent une lettre de cachet ; Jeanne de Cardillac accoucha dans la prison d'État. En 1639, il obtint sa liberté et partit pour la Martinique, où il mourut. Sa femme revint en France avec deux enfants, Françoise d'Aubigné et un fils qui fut, comme son père, un fort mauvais sujet. La jeune fille avait été élevée dans la religion protestante. Pauvre, orpheline à douze ans et ne

rencontrant d'appui que parmi les catholiques, elle abjura pour se faire recevoir au couvent des Ursulines.

Arrachée à la perdition ?

Déjà une dame de Neuillant, désireuse d'arracher cette âme à la perdition, l'avait recueillie chez elle, par ordre d'Anne d'Autriche, et l'avait soumise à la plus rude discipline, sans parvenir à la faire plier. Au sortir du couvent, la jeune Françoise retourna chez sa mère, rue d'Enfer. Elle avait quinze ou seize ans. Sa vie fut-elle bien pure à cette époque ? Des libelles, au temps de sa grandeur, lui prêtèrent quelques aventures galantes, citèrent des noms. « Je ne suis pas étonnée, écrivait-elle en 1709, qu'on soupçonne ma jeunesse : ceux qui parlent ainsi en ont une très déréglée ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son siècle. Et voilà le malheur de vivre trop longtemps. » Faut-il la croire sur parole ? Il y a contre elle un témoignage positif, celui de Ninon de Lenclos. Non seulement elle fréquentait la célèbre courtisane et voyait le même monde qu'elle. Mais elle partageait quelquefois son lit : c'était alors la mode. En outre, Ninon raconte qu'elle lui prêta un jour sa chambre jaune, pour un rendez-vous avec Villarceaux. Mais elle ajoute qu'elle ne croit pas que les choses aient été poussées bien loin et qu'elle la trouvait trop gauche pour l'amour.

Comment l'esprit lui vint

Le poète burlesque Scarron était le voisin, rue d'Enfer, de Madame d'Aubigné. Il s'intéressait à l'orpheline, et tout estropié qu'il était, cloué par la paralysie sur son fauteuil, il la demanda en mariage. Il offrait même, si elle le refusait, de payer sa dot dans un couvent, afin de la soustraire à d'imminents dangers. Françoise d'Aubigné préféra cette sorte de mariage de raison. Elle venait de perdre sa mère et se trouvait absolument sans ressource. Elle épousa Scarron en juin 1652, à dix-sept ans. Scarron, très

honnête homme au fond, d'un esprit original et fertile, très gai au milieu des infirmités qui l'accablaient, réunissait chez lui une excellente société. Sa maison était le rendez-vous de tout ce que la cour et la ville avaient de plus aimable, de plus distingué : Vivonne, Henault, Marigny, Pellisson, Grammont, de Beuvron, de Villars, bien d'autres encore aimaient à se réunir autour de la chaise longue du cul-de-jatte. Sa jeune femme fit là ses premières connaissances sérieuses, et plus tard elle en rendit témoignage.



LITTÉRATURE

« Lorsque je fus, dit-elle, avec ce pauvre estropié, je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. Les femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût ; je voulais l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration et respect, jouer un beau personnage et surtout être approuvée par des gens de bien. C'était mon idole. Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup, mais cela ne me coûtait rien, pourvu que j'eusse une belle réputation. C'était ma folie. Je ne me souciais pas de richesses. J'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, mais je voulais de l'honneur. »

Le malade en titre de la reine

Dès cette époque, Madame Scarron était connue par

son esprit. C'est le temps où elle faisait oublier le rôti à ses convives en leur racontant une anecdote, et les gens haut placés qu'elle connut autour du pauvre estropié, comme elle l'appelle, la servirent volontiers lorsque, Scarron étant mort (1660), elle retomba dans la plus grande détresse. Scarron ne vivait que de pensions, et elles s'éteignirent avec lui. Il en avait entre autres une fort bizarre, celle de « malade en titre » de la reine mère. Françoise d'Aubigné en sollicita la survivance. Mazarin répondit d'un ton goguenard : « Est-elle malade ? Non. Eh bien, comment voulez-vous qu'étant en bonne santé, elle ait la charge de malade en titre ? » Pourtant Anne d'Autriche lui fit transmettre une rente de 2 000 livres, au moyen de laquelle elle se réfugia aux Ursulines, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à aller dans le monde.

Elle était surtout assidue aux réunions de l'hôtel d'Albret et de l'hôtel Richelieu, où ses adorateurs la poursuivirent, espérant avoir enfin raison de sa froideur. Elle tint tout le monde à distance par sa dignité fière ; tout le monde était surpris, comme le raconte l'intendant Bâville, qu'on pût allier tant de vertu à tant de pauvreté et de charme. Un certain marquis de C.... lui offrit sa main. Elle la refusa.

Voici ce qu'elle écrivit à ce propos à l'une de ses amies : « Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron ? Grand Dieu ! quelle différence ! Sans fortune, sans plaisirs, il attiroit chez moi la bonne compagnie. Celui-ci l'auroit haïe et éloignée. M. Scarron avoit cet enjouement que tout le monde sait et cette bonté d'esprit que personne ne lui a contestée. Celui-ci n'a l'esprit brillant, ni solide, ni badin ; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avoit le fond excellent ; je l'avois corrigé de ses licences. Il n'étoit ni fou ni vicieux par le cœur ; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C.... n'aime que ses plaisirs et n'est estimé que d'une jeunesse perdue ; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue ; au moins m'a-t-il paru tout cela. »

Une ambition précoce

Ces sentiments dénotent un esprit élevé. Mais l'ambition, du jour où il lui fut possible d'aspirer à de hautes destinées, vint bientôt obscurcir cette conscience honnête et lucide, lui faire trouver droites les voies les plus tortueuses et la plier, elle si fière, aux louches pratiques de l'hypocrisie. À l'hôtel d'Albret, elle n'avait pas séduit que les hommes ; les femmes qu'elle y rencontrait, Madame de Sévigné, Madame de Coulanges, Madame de La Fayette, la Montespan elle-même, s'étaient vivement intéressées à elle. C'était Madame de Montespan qui lui avait fait donner la pension de 2 000 livres. Elle lui réserva un autre emploi : l'éducation d'un enfant qu'elle avait déjà du roi. Elle lui fit louer, rue de Vaugirard, une petite maison discrète, et on lui conduisit le jeune prince, qui mourut presque aussitôt (1669). L'année suivante, on lui confia le duc du Maine ; puis vinrent le comte de Vexin, Mademoiselle de Nantes et Mademoiselle de Tours. « On envoyait chercher Madame de Maintenon, dit Madame de Caylus, quand les premières douleurs pour accoucher prenaient Madame de Montespan. Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et, prenant un fiacre, revenait ainsi à Paris. Combien de frayeur n'avait-elle pas que cet enfant ne criât ! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque Madame de Montespan a eu sept enfants du roi. »



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Ce rôle subalterne, qui touchait à la domesticité, fut pour l'ambitieuse le premier échelon des grandeurs. Maîtresse du secret royal et, de plus, bien gouvernée par son confesseur, le père Gobelin, elle entrevoit dès lors vaguement un avenir possible. Louis XIV était bien loin de se douter des vues qu'on avait sur lui, et même Madame de Montespan fut plusieurs fois obligée de le faire revenir de

préventions qu'il avait contre Madame Scarron. Elle n'y réussit que trop bien. Le monarque ayant légitimé le duc du Maine (1673), Madame Scarron eut un appartement à Versailles ; peu après, Louis XIV lui fit cadeau de la terre de Maintenon, érigée en marquisat, et lui ordonna d'en prendre le nom. Il ne songeait pas à en faire sa maîtresse. Mais son esprit lui plaisait, et comme il aimait beaucoup le duc du Maine, il passait de longues heures chez elle. La Montespan s'inquiéta et se plaignit. « Si elle vous déplaît, que ne la chassez-vous ? », lui répondit le roi. Ainsi, il était encore bien loin de ne pouvoir se passer d'elle, et les choses restèrent encore six ou sept ans en cet état.

Renvoi de Madame de Montespan

En 1680, Louis XIV n'aimait plus Madame de Montespan, quoiqu'il lui conservât son rang à la cour de maîtresse favorite. Il lui préférait la duchesse de Fontanges. Celle-ci mourut ; aussitôt les prêtres, jésuites et capucins, confesseurs et prédicateurs s'agitèrent : c'était le moment de frapper le grand coup. Bossuet lui-même s'en mêla ; déjà, pendant le jubilé de 1676, il avait tonné en chaire contre l'adultère royal et presque contraint son pénitent à renvoyer sa maîtresse, qui était rentrée en grâce peu de temps après. Cette fois, l'intrigue cléricale fut mieux ourdie ; Madame de Maintenon, que le monarque, toujours galant, visitait longuement chaque jour, dédaigna de prendre la survivance de la Fontanges ; le renvoi de Madame de Montespan fut exigé, au nom de la religion et de la morale et pour rapprocher le roi de la reine. Le confesseur appuyait dans le même sens : il y eut chez le monarque plusieurs mois d'indécision ; les intrigues se croisaient en tous sens. Louvois tenait pour Madame de Montespan et négociait un raccommodement. On en a la preuve dans cette lettre de Madame de Maintenon, qui témoigne de l'urgence du péril :

« M. de Louvois a ménagé à Madame de Montespan un tête à tête avec le roi. On le soupçonnoit depuis quelque temps de ce dessein, on étudioit ses démarches, on se précautionnoit contre les occasions, on vouloit rompre ses mesures, mais elles étoient si bien prises qu'on a donné dans le piège. Heureusement le roi a été averti. Je l'ai félicité de ce qu'il avoit vaincu un ennemi si redoutable.... Il avoue que M. de Louvois est plus dangereux que le prince d'Orange. »



LITTÉRATURE

Tout échoua contre l'habileté de Madame de Maintenon et la ténacité des jésuites. « Madame de Montespan, dit Eugène Pelletan dans sa *Décadence de la monarchie française*, Madame de Montespan, trahie et remplacée par la femme qu'elle avait prise par la main dans le lit de Ninon de Lenclos, qu'elle avait associée à sa fortune, admise dans sa confiance, joua la tragédie, remplit le palais de sa fureur d'Ariane abandonnée. Elle pleura, elle sanglota sur elle-même à faire crouler le plafond. Mais pourquoi pleurer ? pourquoi crier ? Elle avait chassé La Vallière, une autre la chassait à son tour, c'est la loi du talion. César devait tomber devant la statue de Pompée. Elle osa un jour interpeller le maître sur son infidélité. Mais le maître lui répondit sèchement : Je ne veux pas être gêné, et tout fut dit ; l'Olympe trembla. La favorite disgraciée sans retour essaya d'évaporer sa douleur au grand air, en courant la poste sur les grands chemins... »

Épouse morganatique

Madame de Maintenon ne la remplaça pas tout d'abord, comme cette citation pourrait le faire croire. Elle était trop habile. Elle se contenta de rapprocher le roi de la reine qui s'écria que Dieu sans doute l'avait suscitée pour cette bonne œuvre. Jamais Louis XIV n'avait eu tant d'égards pour la délaissée ; quant à celle dont il rêvait de faire sa

maîtresse, elle le faisait languir : « Je le renvoie toujours désolé et jamais désespéré », disait-elle à cette époque. Elle le tint ainsi en suspens durant trois longues années, paraissant toujours prête à céder et sans cesse arrêtée par des scrupules. Ce qu'elle attendait, c'était la mort de la reine, qui arriva enfin en 1683. Alors d'autres scrupules survinrent ; la religion lui défendait d'abord d'être la maîtresse d'un homme marié. Elle lui défendait, maintenant qu'il était libre, de se livrer à lui en dehors des liens du mariage. Louis XIV capitula : l'union restée secrète fut bénie par l'archevêque de Paris, Du Harlay, en présence de M. de Montchevreuil et de Bontemps, premier valet de chambre du roi.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Rien ne parut s'être passé, mais la cour, qui depuis longtemps observait, put voir à un certain nombre d'indices qu'un grand changement s'était consommé. Madame de Maintenon dès ce jour resta assise devant Monsieur ou Monseigneur (qui ne pouvait s'habituer à reconnaître sa belle-mère dans la veuve Scarron) ; les princes du sang ne se présentaient devant elle que par des audiences demandées. Elle disait : « Ma mignonne » à la duchesse de Bourgogne qui la nommait sa tante. Elle s'habillait et se déshabillait devant le roi qui l'appelait Madame, Madame tout court, etc., etc. À aucune de ses maîtresses, même les plus aimées, Louis XIV n'avait toléré de telles licences.

D'ailleurs la date du mariage est à peu près fixée par cette lettre de Madame de Maintenon que Lavallée a mise en lumière. Elle est datée du 1^{er} janvier 1685 et adressée à l'abbé Gobelin : « Il faut vous faire des reproches de la manière pleine de respect et de cérémonie dont votre lettre est écrite. Je ne sais si les honneurs dont je suis environnée – elle avait d'abord écrit “couronnée” – vous

inspirent quelque chose de nouveau. Mais pour moi je ne suis point changée pour vous, et je reçois les marques de votre souvenir et de votre amitié comme j'ai fait depuis seize ans qu'il y a que je suis en commerce avec vous. »

Une influence politique malheureuse

À peine Madame de Maintenon était-elle solidement, quoique secrètement, attachée au roi que les persécutions contre les protestants prirent le caractère le plus odieux. En vain plus tard a-t-elle voulu se disculper de sa participation à la révocation de l'édit de Nantes et aux horreurs des dragonnades ; élevée jusqu'au trône par les prêtres, elle fut bien forcée de subir leurs exigences, et elle doit partager la responsabilité de ce qu'ils ont fait, à l'ombre de son pouvoir. Les dragonnades commencèrent en 1684, la révocation est de 1685, et les supplices des récalcitrants, l'enlèvement de leurs enfants, l'émigration d'un vingtième de la population française se continuèrent précisément pendant les premières années de sa faveur. À cette même époque, il est vrai (1685), elle fondait la noble maison de Saint-Cyr et répandait en bonnes œuvres la plus grande partie de ce qu'elle tenait du roi. Mais cela prouve qu'elle savait faire également le bien et le mal. La fondation de cette maison, la rédaction de ses règlements et la surveillance active de ses pensionnaires occupèrent la plus grande partie du reste de sa vie, fort ennuyée de l'étiquette de la cour et qu'attristait encore l'humeur sombre du monarque vieillissant. « Quel supplice, disait-elle, d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable ! » Ce supplice, elle l'avait voulu et ardemment désiré.

Son influence fut aussi néfaste en politique qu'en religion. C'est elle, en grande partie, qu'il faut accuser des désastres et des misères sans nom de la fin du règne. Elle tenait le fil de toutes les intrigues diplomatiques et jamais main ne fut plus

malheureuse que la sienne. C'est elle qui éleva Chamillard jusqu'au ministère et fit confier une armée à Marsin ; peu lui importait la capacité, pourvu qu'on fût dévot. C'est elle encore qui faisait donner par an deux millions de subsides au roi Jacques pour souffler la guerre civile en Irlande. Elle trempa aussi dans les intrigues de la guerre d'Espagne et sut pourvoir Philippe V d'une gouvernante à sa guise, la princesse des Ursins, qui joua les Maintenon à Madrid. En même temps, elle éloignait de la cour et abreuvait de dédain Villars et Catinat, seuls capables de soutenir la vieille monarchie entamée de toutes parts.

Michelet a divisé le règne de Louis XIV en deux parties : l'une toute splendide et partout triomphante, avant la fistule (1661-1686) ; l'autre remplie d'atrocités religieuses, de fatales erreurs politiques et des plus grands désastres militaires, après la fistule (1686-1715). On peut tout aussi bien la diviser, aux mêmes périodes et avec les mêmes dates : avant et après la Maintenon. Son dernier acte politique fut le testament qu'elle arracha à Louis XIV en faveur du duc du Maine et qui faillit faire livrer une partie de la France à l'Espagne !

L'ennui est la rançon de l'ambition couronnée

Malgré tout son pouvoir, si fort et si occulte à la fois, Madame de Maintenon s'ennuyait incurablement au sein de ces grandeurs qu'elle avait tant souhaitées.



LITTÉRATURE

« Que ne puis-je, écrivait-elle, vous donner mon expérience ? Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des

plaisirs ; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. »

Et Voltaire, après avoir lu ces plaintes, s'écrie : « Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. » C'est se montrer bien indulgent. La cour de Versailles ne se trompait pas à ces faux semblants hypocrites, et les libelles les plus injurieux, les épigrammes les plus cruelles pleuvaient sur la parvenue, partis de la main même de ceux qui la voyaient de plus près. Voici un sonnet qu'on attribua à Mademoiselle de Nantes, une des filles du roi et de Madame de Montespan, mais dont la facture révèle un poète exercé :

« Que l'Éternel est grand ! que sa main est puissante !

Il a comblé de biens mes pénibles travaux ;

Je naquis demoiselle et je devins servante ;

Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.

Je fis plusieurs amants et ne fus point ingrate ;

Je me livrai souvent à leurs premiers transports.

À la fin j'épousai ce fameux cul-de-jatte

Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.

Mais enfin il mourut, et vieille devenue,

Mes amants sans pitié me laissaient toute nue,

Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.

Il me parla d'amour, je fis la Madeleine ;

Je lui montrai le diable au fort de ses désirs ;

Il en eut peur, le lâche !... et je me trouve reine... »

Saint-Cyr

Madame de Maintenon se consolait de ces injures, qu'elle n'ignorait pas, dans le sentiment de sa toute-puissance et surtout parmi ses pensionnaires de Saint-Cyr, chez lesquelles elle allait se soustraire à tous les ennuis de l'étiquette. La mort du roi, qu'elle assista jusqu'à son dernier moment, la confina tout à fait dans cette retraite où elle se plaisait. Louis XIV avait à peine rendu le dernier soupir que Madame de Maintenon, voyant que c'en était fait, passa dans son appartement. Elle s'apprêtait à brûler certains papiers de sa cassette, lorsque se présenta un capitaine des gardes, M. de Cavoie. Il venait par l'ordre du duc d'Orléans s'emparer de tous les papiers de la favorite et prier celle-ci de le suivre à Saint-Cyr. Elle fut atterrée, mais obéit. Son règne était passé. Arrivée au seuil de la maison qu'elle avait fondée, la supérieure se présente pour la recevoir. Mais devinant, en apercevant auprès d'elle un capitaine des gardes, tout ce qui s'est passé, elle s'approche de M. de Cavoie. « Monsieur, lui dit-elle, ne me compromettrai-je pas en recevant ici Madame de Maintenon sans la permission de M. le duc d'Orléans ? » Le régent lui octroya non seulement de passer le reste de sa vie à Saint-Cyr, mais vint lui faire visite en personne et lui assurer qu'une somme de quarante-huit mille livres lui serait exactement payée. Madame de Maintenon fut inhumée à Saint-Cyr. Son tombeau ayant été brisé pendant la Révolution, ses cendres jetées au vent, le premier consul fit rétablir le monument en 1802.

Chapitre 21

Marie Leszczyńska

(née à Posen en 1703, morte à Versailles en 1768)

Reine de France. Elle était fille du roi de Pologne Stanislas Leszczyński et de Catherine Opalmska.

À mauvaise fortune haut caractère

Marie avait un an lorsque son père, qui depuis peu avait succédé à Auguste sur le trône de Pologne, se vit attaqué par ce dernier et jugea prudent d'envoyer sa famille en Posnanie. Pendant une alerte, on abandonna la jeune princesse, qu'on retrouva peu après dans l'auge d'une écurie. Quelques années plus tard, Stanislas perdait définitivement sa couronne. Après avoir cherché avec sa famille un asile en Suède et en Turquie, il se rendit en France (1719). Ce fut là, près de Wissembourg, que Marie termina son éducation, éducation très soignée, très complète. Elle acquit des connaissances très variées, et son esprit, mûr de bonne heure, prit de sa mauvaise fortune même un caractère sérieux, élevé, sagace, auquel se joignait un grand fond de douceur et de tendresse.

Reine de France

Son père, qui vivait obscurément d'une pension modique, cherchait à trouver dans la haute noblesse un parti pour sa fille lorsque le duc de Bourbon, alors à la tête des affaires, eut l'idée de choisir pour femme au jeune Louis XV, alors âgé de quinze ans, Marie Leszczyńska, qui en avait vingt-deux. Un jour,

Stanislas entra dans la chambre où se trouvaient sa femme et sa fille. « Mettons-nous à genoux, leur dit-il, et remercions Dieu ! – Vous êtes rappelé au trône de Pologne, mon père ?, s'écria Marie. – Non, ma fille ; le ciel nous est bien plus favorable. Vous êtes reine de France. » Quelques jours après, le 5 septembre 1725, le mariage de Marie et de Louis XV avait lieu à Fontainebleau. La jeune reine n'était pas belle. Elle était brune, petite, mais elle joignait au désir de plaire, à une grande aménité naturelle, à beaucoup de douceur et de bonté, une certaine grâce qui n'était pas sans charme. Louis XV, alors un enfant timide, conçut d'abord une affection très vive pour Marie. Pendant quelques années, leur union fut parfaite. Mais le jeune roi ne tarda pas à se laisser corrompre. Il abandonna la reine qui en souffrit cruellement, mais en silence, pour se précipiter dans une vie de honteuses débauches.

Humiliée par la Pompadour

À l'exemple de Louis XIV, mais avec encore plus d'impudeur, il donna au peuple l'exemple de la plus hideuse corruption. Marie vit passer devant elle la tourbe des favorites. Elle dut les accueillir, tolérer leurs insolences et courber la tête, humiliée, frappée dans ses affections et dans sa dignité. Malgré son inaltérable douceur, il lui arriva cependant quelquefois de sentir sa patience à bout. Le Bas (*Dictionnaire encyclopédique de la France*) raconte à ce sujet une piquante anecdote que voici :



LITTÉRATURE

« Le frère de la favorite, Marigny, avait été nommé directeur général des bâtiments et des jardins et souvent il envoyait à la reine une corbeille de fruits ou de fleurs, que Madame de Pompadour offrait elle-même, autorisée par sa charge. Un matin, la marquise arrive, et jamais sa beauté ne fut plus

éclatante. La reine en fut frappée. Elle en ressentit une vive souffrance, et, pour exhaler son dépit, se mit à louer la favorite avec exagération, détaillant ses bras, son cou, ses yeux, les contours de son visage, admirant la grâce avec laquelle elle portait cette corbeille qu'elle lui laissait impitoyablement sur les bras, semblant, en un mot, s'occuper d'une œuvre d'art, et non d'une personne vivante et pensante. L'embarras de la marquise était grand quand la reine y vint mettre le comble en la priant de chanter : « Que j'entende à mon tour, dit-elle, cette voix dont toute la cour a été charmée au spectacle des petits appartements. » La marquise déclina d'abord en rougissant l'honneur que lui faisait la reine. Mais celle-ci lui ayant ordonné de chanter, elle fit entendre, de sa voix la plus sonore et la plus triomphante, le grand air d'Armide :

« Enfin, il est en ma puissance... »

Et ce fut au tour de la reine de changer de couleur, en se voyant braver par une rivale qu'elle-même avait poussée à cet excès d'insolence. « Ce trait, ajoute Lebas, est une exception dans la vie de Marie. Ceux qui vécurent près d'elle la virent constamment pleine de douceur et de bonté. »

Les honnêtes gens

Abandonnée par son mari, délaissée par les courtisans, qui poussèrent un jour l'insolence jusqu'à lui appliquer ce vers du *Britannicus* de Racine :

« Que tardez-vous, seigneur, à la répudier ? »

La reine vécut dans la retraite, faisant, d'abondantes aumônes et partageant son temps entre la méditation, l'éducation de ses enfants et la conversation de quelques amis qu'elle appelait « ses honnêtes gens ». Au milieu de cette société choisie, dans des conversations intimes, elle donnait toute la mesure de son esprit, à la fois sagace et fin. Quelques-unes de ses pensées et de ses observations

ont été recueillies. – Les bons rois, disait-elle, sont esclaves et leurs peuples sont libres. Le contentement voyage rarement avec la fortune. Mais il suit la vertu jusque dans le malheur. Les trésors de l'État ne sont pas nos trésors ; il ne nous est pas permis de divertir en largesses arbitraires des sommes exigées par deniers du pauvre et de l'artisan. Il vaut mieux écouter ceux qui nous crient de loin : « Soulagez notre misère », que ceux qui nous disent à l'oreille : « Augmentez notre fortune. »

Marie Leszczyńska eut de son mariage dix enfants : deux garçons et huit filles. La mort en avait enlevé cinq déjà, les uns en bas âge, les autres hommes et pères, lorsque la fin prématurée du dauphin, qui donna le jour à Louis XVI, et bientôt après celle de Stanislas, lui portèrent le dernier coup. On la vit s'éteindre calme et résignée, à l'âge de soixante-cinq ans. Les médecins cherchaient un remède à sa maladie : « Rendez-moi, leur dit-elle, mon père et mes enfants, et vous me guérirez. » Louis XV ressentit une assez vive émotion en apprenant la mort de sa femme. Mais cette impression s'effaça vite, et bientôt il se plongea plus avant encore dans la fange qui était devenue son élément.

LA TRISTE PEPA

Dans l'été de 1746, le dauphin, fils de Louis XV, était, après un an de mariage, veuf d'une princesse espagnole qu'il avait aimée passionnément. Comme elle ne laissait pas d'enfants, il fallait au plus tôt assurer l'avenir de la monarchie et, avant même que le temps du grand deuil fût écoulé, on s'évertuait à chercher, parmi les familles royales d'Europe, la jeune altesse qui serait appelée au redoutable honneur de ceindre un jour la couronne de France. Tout le monde s'en mêla, c'est sur la Saxonne que se fixa le choix du Monarque. Une seule personne n'eut pas à donner son avis, et ce fut le dauphin lui-même.

C'était un prince très remarquable, instruit, honnête, consciencieux et hautement pénétré des devoirs imposés par sa naissance. Mais il était peu apprécié de la cour, en raison

de son caractère sérieux, de l'austérité de ses mœurs et du peu de soin qu'il apportait à plaire. Celui-ci était quelque peu desservi par son physique : ses portraits le représentent souriant, très digne, svelte, beau de visage, avec des yeux malins et un sourire quasi narquois ; mais il était, dès sa dix-septième année, affligé d'une corpulence qui menaçait de devenir inquiétante et dont on ne se gênait pas de sourire ou de s'alarmer.

Quant à la fiancée, une fois l'affaire décidée, on s'est préoccupé de savoir si elle est agréable. Son oncle, le maréchal de Saxe, la déclare « divine ». Suivant d'autres, moins suspects de partialité, on doit en rabattre : la princesse Marie-Josèphe n'est qu'un « joli laideron », ses yeux sont « battus », ses dents mal soignées, son nez est trop gros, son teint « brouillé ». Mais elle a quinze ans, un regard vif et doux. Elle est enjouée, pétillante, taquine, désireuse de plaire. Le galant duc de Richelieu – un connaisseur – parti pour Dresde afin d'y rechercher la princesse, ne lui découvre qu'un défaut : elle écorche cruellement le français. Mais, pour le reste, il est séduit.

Les fêtes des fiançailles sont grandioses ; le peuple saxon se gorge du vin qui coule aux fontaines publiques, pille les pyramides de cervelas et rafle par la même occasion l'argenterie de Richelieu, qui laisse faire, magnifiquement. Le 14 janvier 1747, on se met en route : cortège imposant. À chaque relais, deux cent quarante-huit chevaux de poste. Seize jours de route jusqu'à Strasbourg où la princesse pénètre en France. L'étiquette exige qu'elle y entre nue, sans rien conserver de son pays natal, même la chemise... Le 7 février, après vingt-quatre jours d'un voyage exténuant, elle arrive à Cramayel, non loin de Corbeil, et c'est là que Louis XV l'attend. On a bien instruit la petite Saxonne du cérémonial de rigueur. Elle s'élance de son carrosse, se jette aux genoux du roi. Il la relève, l'embrasse et la présente au dauphin, qui la considère sans dire un mot, d'un regard fixe et consterné.

Le papa roi, Louis XV, est tout frétilant, ravi de sa bru. « Pas jolie, dit-il, mais quelle chevelure et quelle charmante taille ! » Le lendemain, voici Versailles, la célébration du mariage, l'épreuve décisive. Trois heures de toilette : on écrase la princesse d'un habit de gala plus lourd qu'une cuirasse : il

pèse soixante livres ! Bénédiction à la chapelle, collation, bal à la grande écurie, bousculade, souper, puis toilette encore et, pour conclure, la « mise au lit ». Tous les princes, toutes les princesses, tous les « titrés », plus de cent femmes en grande parure. Quand on ouvre les rideaux du lit, le dauphin, en bonnet de nuit, fait une mine d'enterrement et, pour cacher sa gêne, ramène les couvertures sur son visage ; Marie-Josèphe garde bonne contenance. La bénédiction terminée « tout le monde sort avec une espèce de douleur. Cela avait l'air d'un sacrifice » et lorsque les mariés furent enfin seuls, le dauphin se mit à pleurer... Sa petite femme fut délicieuse : « Pleurez, lui dit-elle, ne croyez pas que je m'en offense. Vos larmes m'annoncent, au contraire, ce que j'ai le droit d'espérer de vous si je suis assez heureuse pour mériter votre estime. »

Au vrai, le fils de Louis XV était tout autre que nous l'ont dépeint ses contemporains. Il vivait retiré, laborieux, grand liseur d'histoire, des classiques latins et français, des philosophes et des économistes ; à ses intimes, tous d'esprit grave et de haute moralité, il ne dissimulait pas ses inquiétudes, ses indignations, ses colères même et il prévoyait, semble-t-il, les grandes catastrophes. Sa pensée constante était « le bonheur du peuple ». Comme sa taciturnité, sa piété scrupuleuse, son éloignement réprobateur impliquaient un blâme manifeste, on préférait insinuer que le dauphin était nul, passait son temps à chanter des cantiques, et à ne rêver qu'enfantillages.

C'est ce cœur volontairement fermé, cet homme désabusé et résolument méfiant, qu'entreprenait de conquérir *la* « triste Pepa » – ainsi Louis XV surnommait-il sa bru. Quel calvaire ! La voilà, aux côtés de son mari, faisant son entrée à Paris ; au fond du grand carrosse qui les porte, ils pleurent tous deux de honte et de chagrin à voir les pauvres en foule se presser sur leur passage en criant : « Du pain ! Du pain ! » Ordre est donné de jeter des sous au peuple. Mais les misérables protestent : « Ce n'est pas votre argent que nous voulons ; nous vous aimons bien. Mais nous mourons de faim ! » Durant des mois, le dauphin resta insensible aux attentions touchantes de sa femme enfant. Elle s'obstina, se révéla aimante jusqu'à l'héroïsme. En treize ans, de 1751 à 1764, l'heureuse Pepa donna le jour à trois filles et à quatre fils.

De combien de fantômes est peuplé notre Versailles ! Ils se présentent en foule à l'esprit de qui parcourt les anciens

appartements du dauphin, situés à l'angle sud de l'avant-corps du château. On y voit encore, avec ses portes dorées et sa frise de petits amours, le cabinet où le fils de Louis XV travailla avec tant d'ardeur à apprendre son métier de roi qu'il ne devait jamais exercer. Voici la chambre où, dans l'été de 1765, il fut atteint du mal auquel il devait succomber, l'hiver suivant, à Fontainebleau. En retour sont les pièces qu'habita la pauvre Pepa : c'est là que s'isolait ce ménage modèle, où elle mit au jour ses sept enfants, où elle soigna et vit mourir l'aîné de ses fils et la première de ses filles. Les trois petits princes survivants, qu'elle éleva avec amour, devaient plus tard porter la couronne. Par bonheur, Pepa ignorait l'avenir...

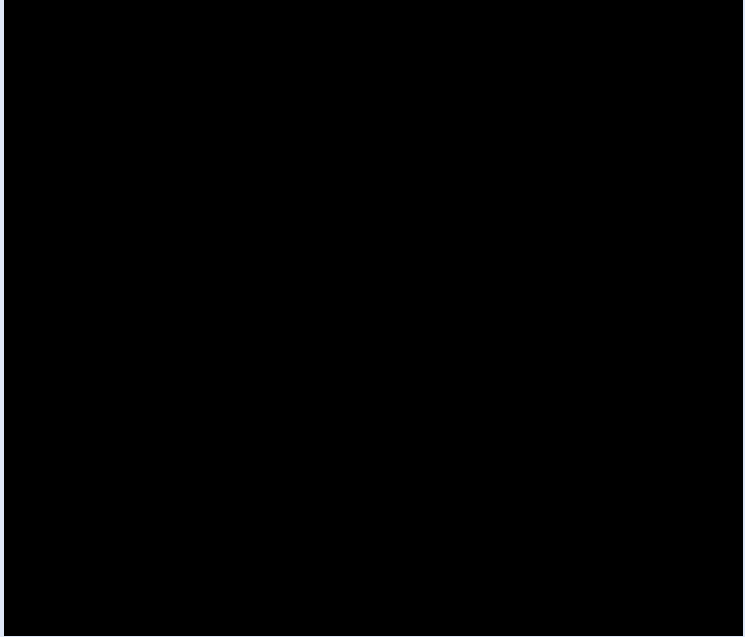
G. Lenotre, *Versailles au temps des rois*

VI

Les dernières souveraines



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 22

Marie-Antoinette

M

arie-Antoinette Josèphe Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine de France, épouse de Louis XVI, née à Vienne le 2 novembre 1755, le jour même du tremblement de terre de Lisbonne. Elle était fille de l'empereur d'Allemagne François 1^{er} et de l'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême.

Une figure de légende

Dans les dernières années du Second Empire, nous dit Pierre Larousse, toute une école de scribes a mis à la mode la sanctification de la « reine martyre », bien moins par une réaction de pitié pour une destinée tragique que pour mendier les faveurs d'une autre étrangère qu'une aventure avait fait rebondir sur le trône, et dont on savait que Marie-Antoinette était l'idole, sans doute par certaines affinités de mœurs et de position.

En offrant le nouveau fétiche à l'adoration publique, ces desservants d'une littérature dévoyée qui a fait sa spécialité de la canonisation des pécheresses traitaient leur personnage par les procédés littéraires, c'est-à-dire comme une héroïne de roman, lui prodiguant sans compter toutes les perfections et toutes les supériorités, et lui composant une véritable légende, à la manière des *Acta sanctorum*. Il en est même qui ont trouvé le moyen de transformer en panégyrique le récit de ses trahisons.

En sorte que ceux qui eussent tenté de dégager la

réalité historique de cet amoncellement d'erreurs et de fictions pouvaient, craindre que la froide recherche de la vérité ne les fit accuser de manquer de respect au malheur. La critique se trouvait comme désarmée par les partialités du sentiment par les attendrissements de la pitié. Il est toujours difficile d'argumenter contre la douleur et le désespoir des vaincus. Cependant, on accordera que les faits n'ont pas moins de valeur que des émotions, et que la vérité n'est pas moins sacrée que le malheur, surtout quand il est mérité.

Nous n'avons certes pas l'intention de nous abandonner ici au système des dénigrements systématiques ni de répondre aux réhabilitations paradoxales et romanesques qui ont pullulé de nos jours par les amertumes du pamphlet. Mais nous avons le droit et le devoir de rechercher le vrai indépendamment de toute autre préoccupation, sans esprit de système et sans parti pris, mais aussi sans molle complaisance pour le fétichisme sentimental et l'espèce de nymphomanie rétrospective de ces enthousiastes bien moins préoccupés des fautes inexpiables du personnage historique que des grâces de la femme.

Une éducation négligée

Quoi qu'en disent certains panégyristes, l'éducation de Marie-Antoinette fut fort négligée, et Madame Campan, qui cependant a pour elle un véritable culte, donne sur ce sujet des détails fort curieux. À l'exception de la langue italienne, qu'elle avait apprise de Métastase, elle ne savait rien, pas même l'histoire de son pays. « On s'en aperçut bientôt à la cour de France, dit Madame Campan, et de là vient l'opinion, assez généralement répandue, qu'elle manquait d'esprit. » On lui attribuait des œuvres d'art, des dessins auxquels elle n'avait pas mis la main, des réponses en latin qu'on lui faisait apprendre par cœur et sans qu'elle sût un mot de cette langue, etc. Elle-même, à la cour de France, se moquait de toutes les « charlataneries » de son

éducation. Marie-Thérèse, qui s'occupait fort peu de ses enfants, donna à la jeune archiduchesse deux acteurs français pour précepteurs, Aufresne et Sainville. Ce choix, au moins singulier, déplut à la cour de France (on songeait déjà à une alliance), et Choiseul envoya à Vienne l'abbé de Vermond pour remplacer les comédiens. Celui-ci, contrairement sans doute à ce qu'on attendait de lui, devint et resta un agent autrichien. Il ne s'occupa que de plaire, par sa servilité, à son élève et nullement de l'instruire. Après le mariage, il passait très justement pour un espion de l'Autriche, et Louis XVI s'en défiait tellement, qu'il resta des années sans lui adresser la parole. Tout cela est avoué par Madame Campan.

Un lieutenant de la maison d'Autriche

Cet abbé de Vermond prit une grande influence sur Marie-Antoinette, précisément en lui laissant faire tout ce qui lui passait par la tête. L'ignorance dans laquelle il l'avait laissée le rendait indispensable, et plus tard c'était lui qui revoyait toutes les lettres qu'elle écrivait à Vienne, de même qu'il était l'intermédiaire avec le comte de Mercy, l'ambassadeur autrichien, avec qui il était en relation constante et dont il était l'instrument. Il donna son frère comme accoucheur à son élève. C'était un homme vulgaire, mais souple et servile. Fils d'un chirurgien de village, infatué de son importance, il le prenait de très haut avec tout le monde, quand son élève fut devenue dauphine et recevait des ministres et des évêques dans son bain. Ces détails ne sont pas indifférents, car la haine dissimulée dont ce faquin était l'objet à la cour de France rejaillissait un peu sur Marie-Antoinette.



L'impératrice, on le sait, formait ses filles pour en faire comme les lieutenants de la maison d'Autriche, les agents de sa politique. Marie-Caroline à Naples et Marie-Antoinette en France étaient destinées à ce rôle. Le mariage de cette dernière, habilement préparé, fut fait par Choiseul, partisan de l'alliance autrichienne, alliance qu'on regardait généralement comme contraire à la tradition, au sentiment et aux intérêts de la France. Elle fut conclue en 1770.

Reçue avec le cérémonial consacré dans une île du Rhin, près de Strasbourg, amenée en grande pompe à Versailles, la jeune princesse, qui avait alors quatorze ans et demi, fut mariée le 16 mai au dauphin, qui lui-même n'en avait pas encore seize, étant né le 23 août 1754. Telles étaient les coutumes princières. Le même soir, le lit nuptial de ces deux enfants, par une autre coutume assez choquante, fut béni par l'archevêque de Reims. Le mariage n'en demeura pas moins stérile et ne fut même point consommé pendant sept ans.

LE FAMEUX PHIMOSIS

Ici nous touchons à un point délicat, à un sujet difficile et scabreux, mais que nous ne pouvons guère passer sous silence, puisque tous les historiens l'ont au moins effleuré avec plus ou moins d'exactitude. Il nous sera donc permis d'en dire un mot, en nous efforçant de ne pas choquer l'austérité de l'histoire. Ce n'est point notre faute, après tout, si les absurdités du système monarchique réduisent les peuples à voir leurs destinées asservies à des misères de cette espèce, si le sort et l'avenir d'une grande nation dépendent des infirmités physiques d'un individu. Louis Combes, en ses *Épisodes et curiosités révolutionnaires* (1872), a analysé avec quelque détail ce problème, dont on ne saurait nier l'importance au point de vue dynastique. C'est dans ce travail que nous puisons les éléments du petit résumé que nous donnons ici.

Louis XVI était né avec un vice de conformation, un obstacle analogue à celui que certains enfants ont au frein de la langue, et dont on les débarrasse par une petite incision. On parlait

tout bas de cette circonstance tout à fait intime et mystérieuse, et c'était toute une affaire dans le monde de la cour. Car on supposait que cette singularité, dont on se chuchotait la confidence, était de nature à priver la famille royale d'héritiers directs. Madame Campan et autres familiers avaient déjà soulevé pour nous un coin du voile. La correspondance de Marie-Antoinette avec sa mère, longtemps conservée aux archives de la cour de Vienne, et qui a été publiée en 1865 par l'archiviste impérial, le chevalier d'Arneth, cette correspondance (bien que sans doute on n'ait pas tout publié) nous permet d'entrevoir à peu près toute la vérité. C'est un document incontestable et incontesté.

Marie-Thérèse revient constamment sur ce point capital pour elle, car elle voudrait un héritier pour mieux assurer l'influence de sa fille, c'est-à-dire de la politique autrichienne. Elle gourmande sans cesse Marie-Antoinette, qui se défend comme elle peut de l'accusation étonnante « de ne pas s'en occuper assez, de ne pas prendre cela assez à cœur, etc.. » Elle assure que « la nonchalance n'est pas de son côté », mais qu'elle n'a pas perdu l'espérance, etc.

L'auteur que nous avons cité suit les principales péripéties de cette comédie de famille ; nous nous bornerons ici à en indiquer le dénouement.

L'inactivité conjugale de Louis XVI dura sept années, comme nous l'avons dit. En 1777, l'empereur Joseph II, frère de la reine, vint en France, et bravement, à la hussarde, se chargea de la singulière mission d'attaquer le roi sur cet « article » comme disent la mère et la fille en leur correspondance. Il reçut des confidences embarrassantes, donna certains conseils, amena enfin une solution à cette crise aussi curieuse que ridicule. Tout cela ne laisse pas d'être un peu choquant. Mais il y avait la question dynastique et, en outre, l'intérêt autrichien. Une petite opération était nécessaire, dans le genre de celle qui est d'un usage religieux, chez les juifs et quelques peuples orientaux. Sur les instances de Joseph II, Louis XVI consentit enfin à s'y soumettre. On raconte, d'après les manuscrits inédits du médecin Lassone, que l'opérateur (c'était lui-même), faisant allusion à tout le temps perdu, se serait écrié : « Et dire que M. le dauphin aurait six ans ! » On dressa solennellement procès-verbal de la chose, comme d'un événement capital, dont le souvenir était digne de rester dans

les archives de l'humanité.

Bref, l'union conjugale aurait été consommée dans le cours de cette année 1777, probablement dans le courant de juillet. C'est par erreur qu'un illustre historien, Michelet, dans son dernier volume de l'*Histoire de France*, place le mémorable « événement » vers juillet 1774. Bien que de semblables rectifications puissent sembler un peu puériles, à propos d'un sujet aussi grassement burlesque, nous ferons remarquer qu'il y eut quelqu'un qui, apparemment, savait mieux à quoi s'en tenir : c'est la reine. Or, sa correspondance avec sa mère ne laisse aucun doute à cet égard.

Premières préventions

Le mariage de l'archiduchesse et du dauphin fut célébré par des fêtes sans exemple, qui se prolongèrent pendant deux semaines, à Versailles et à Paris, et qui coûtèrent des sommes immenses. Le 30 mai, jour de la clôture de ces fêtes, une catastrophe épouvantable eut lieu sur la place Louis XV, où se tirait un feu d'artifice. Par suite d'une agglomération et d'une panique de la foule, des centaines de personnes furent écrasées et foulées aux pieds.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Accoutumée aux libertés dont elle jouissait à la cour de Vienne, Marie-Antoinette, qui n'était encore qu'une enfant et une enfant gâtée par une éducation plus que médiocre, ne pouvait s'accoutumer à l'étiquette minutieuse de Versailles, qui depuis Louis XIV surtout était une véritable liturgie. Très caustique de sa nature, elle s'en moquait ouvertement, surnommant sa dame d'honneur, la solennelle comtesse de Noailles, « Madame l'étiquette », et faisant de continuelles risées de ces usages qui l'obsédaient et dont elle s'affranchit trop

lestement, vu les exigences de son rang et de sa position. Cela lui suscita des ennemis dans son entourage même, parmi ces grandes familles qui devaient à cette étiquette leurs charges et leur importance. On s'accoutuma à la considérer comme une personne légère et frivole, et sa conduite ne confirma que trop ces préventions. Sa vie, eu effet, est pleine d'imprudences de conduite et de caprices d'enfant. De plus, son humeur railleuse lui aliéna bien des esprits. Quand la moquerie tombe de si haut, elle blesse bien plus profondément.

Une autre cause de prévention contre elle, c'était son origine. C'est qu'elle appartenait à un pays, à une maison dont les anciennes prétentions à la monarchie universelle avaient été longtemps une menace et un danger pour l'Europe. De là ce surnom d'Autrichienne qui lui fut donné dès son arrivée en France, et dans la famille royale même, par Madame Adélaïde, tante du dauphin, l'une des filles de Louis XV, qui s'était montrée fort opposée au mariage de son neveu avec une princesse de la maison d'Autriche.

Les métamorphoses de la flatterie

Néanmoins, et malgré des inimitiés qui se dissimulaient encore, la jeune dauphine fut l'objet d'un véritable engouement à la cour, autant pour sa grâce, sa jeunesse et sa beauté que pour son amour des fêtes et des plaisirs. Il est présumable cependant que cette beauté proverbiale ait été surfaite par la flatterie. L'effrontée Du Barry, qui d'ailleurs n'aimait pas Marie-Antoinette, craignant qu'elle ne prît influence sur le vieux roi, l'appelait avec mépris « la petite rousse ». Les courtisans parvinrent à la voir d'une nuance spéciale, le fameux « blond de la reine ».

Quant aux portraits des peintres officiels, il ne faudrait guère s'y fier. Le pinceau de ces familiers de la puissance a des flatteries non moins mensongères que la plume des historiographes en

titre. Ils savent bien que la ressemblance, que la vérité peinte serait souvent regardée comme une injure, aussi bien que la vérité écrite.

On doit plutôt, sur ce détail, s'en rapporter à sa mère, qui, malgré sa partialité bien naturelle, laisse souvent échapper des aveux peu favorables à la beauté de sa fille. Nous nous bornerons à citer ce passage d'une lettre où Marie-Thérèse indique à Marie-Antoinette le moyen de gagner l'affection de ceux qui l'entourent : « Ce n'est ni votre beauté, qui effectivement ne l'est pas telle ni vos talents ni votre savoir (vous savez bien que tout cela n'existe pas), c'est votre bonté de cœur, cette franchise, ces attentions, etc. » Cette lettre est du 8 mai 1771, alors que Marie-Antoinette était dans tout l'éclat de sa jeunesse.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Pendant l'exposition universelle de 1867, il y eut à Trianon une petite exposition d'objets ayant appartenu à Marie-Antoinette, et notamment un portrait d'elle prêté par le roi de Suède et peint par Rosslin, peintre suédois qui habitait la France et qui fut de l'Académie. Dans cette œuvre naïve et non sans mérite, marquée d'un cachet frappant de vérité, mais où la nature est probablement encore sensiblement idéalisée, comme il arrive dans toutes les peintures, surtout quand il s'agit de hauts personnages (et combien plus quand ces personnages sont des femmes et des princesses !), dans ce morceau, Marie-Antoinette est représentée debout dans un jardin et tenant son fils par la main. Elle est haute en couleur, dure de visage, tout à fait vulgaire et peu attrayante. D'après l'âge apparent du petit dauphin, cette peinture paraît être de 1787 environ.

Une dangereuse étourderie

Ce sujet est vraiment un peu futile et ne vaut guère une discussion critique. Quoi qu'il en soit de cette beauté sans aucun doute beaucoup trop vantée, la dauphine, entraînée dans un tourbillon de fêtes et de plaisirs, entourée de flatteurs et de la société la plus frivole, négligée par son époux, s'abandonnait aux plaisirs avec toute l'effervescence de son âge. Elle jouait la comédie avec les comtes d'Artois et de Provence, faisait mille parties avec ces princes et leurs femmes, donnait des bals dans ses appartements, etc. La cour de Louis XV était, comme on le sait, une des plus corrompues de l'Europe. Cependant, par tradition, on y aimait la haute étiquette et le décorum, et Marie-Antoinette passait sa vie à les choquer. Ses étourderies de conduite exercèrent de bonne heure cette cruelle médisance de la haute société, qui n'en est que plus meurtrière sous le masque de la servilité. Elle avait son cercle, mais au-delà elle était environnée d'ennemis. Les courtisans ménageaient en elle la reine de demain, avec la prévoyante sagacité de l'ambition. Mais ils se vengeaient de leurs bassesses officielles par des perfidies secrètes. La disgrâce et l'exil de Choiseul avaient redonné la domination au parti antiautrichien, qui rêvait, dit-on, à la possibilité d'un divorce.

Le dauphin lui-même partageait une partie de ces préventions, et pendant longtemps il témoigna plus que de la froideur à sa jeune femme. Nous en avons dit plus haut le principal motif. Mais il est certain aussi qu'il ne vit d'abord en elle qu'une sorte d'agent de l'Autriche et comme un lieutenant de Marie-Thérèse. On en découvrit plus tard la preuve dans l'armoire de fer, en lisant ses papiers.



IMPORTANT

Ces méfiances étaient parfaitement justifiées en ce sens que les confidents, les conseillers de Marie-Antoinette furent toujours les hommes de l'Autriche : Choiseul, Vermond, Breteuil, ancien

ambassadeur à Vienne, La Marck, sujet autrichien, l'entremetteur de la corruption de Mirabeau, enfin Mercy d'Argenteau, son mentor et le guide absolu de tous ses actes, ambassadeur d'Autriche en France, puis représentant de l'empereur en Belgique. Ce sont là les premiers éléments du futur « comité autrichien », dont quelques écrivains complaisants ont trop facilement fait une fiction de l'esprit de parti.

Portrait au moral



LE SAVIEZ-
VOUS ?

En ce qui touche les mœurs de Marie-Antoinette, sujet si souvent controversé, on comprend que nous y mettions quelque réserve. Nous n'irons donc pas cruellement rechercher dans sa vie les preuves multipliées de ces écarts de conduite et de ces défaillances morales qu'on a voulu nier avec tant d'aveuglement naïf ou de systématique effronterie. Ces aventures, vraies ou supposées, ont été l'objet d'une myriade de chansons et de pamphlets qui formeraient toute une bibliothèque. Ces écrits meurtriers, diffamatoires, souvent obscènes, émanaient du monde de la cour, et, chose remarquable, c'est la haute société officielle, l'aristocratie du palais qui dénonça dans toute l'Europe les mœurs de la dauphine et de la reine. En sorte que, s'il y eut calomnie, on n'en saurait accuser les hommes du parti populaire et de la Révolution, car plus de quinze ans avant 1789 le travail de diffamation et d'avilissement avait été commencé et poursuivi par les coteries de cour et avait consacré la déplorable réputation de Marie-Antoinette. Les préventions, sous ce rapport, étaient universelles, et le cynique Frédéric II, roi de Prusse, ne scandalisait personne, quand il faisait placer à Potsdam une statue de cette princesse entièrement nue, avec le nom en toutes lettres.

On peut consulter sur ce sujet : les *Mémoires secrets* de Bachaumont, la *Chronique secrète* de l'abbé Baudeau, le *Portefeuille d'un talon rouge*, enfin tous les mémoires du temps qu'il serait oiseux de citer.

D'un autre côté, qu'on se souvienne des doutes outrageants exprimés tout haut par le comte de Provence et le duc d'Orléans à l'occasion des accouchements de Marie-Antoinette. Sans doute ces personnages avaient naturellement la partialité malveillante et consacrée des collatéraux. Mais encore fallait-il que leurs assertions parussent vraisemblables aux contemporains et aux familiers. Et sous ce rapport l'opinion était si solidement établie, que les réhabilitations modernes ressemblent beaucoup trop à des paradoxes pour entraîner la conviction.

Au reste, l'imprudente princesse ne donnait elle-même que trop prise aux attaques par des inconséquences qui mériteraient un autre nom. D'abord, on ne pourrait citer d'elle et l'on ne trouve pas dans ses lettres un seul mot qui témoigne d'un attachement de cœur pour son époux. On sait quelle pauvre opinion les courtisans avaient de celui-ci. Marie-Antoinette était la première à le berner, jusqu'à avancer de sa main une pendule, pour l'envoyer coucher plus tôt, un soir qu'elle voulait aller à quelque divertissement. Ses continuelles parties, souvent nocturnes, aux théâtres de Versailles et de Paris, aux bals, etc., ses intimités vraiment trop étroites avec d'Artois et autres jolis fats de son entourage, mille faits journaliers et notoires n'étaient pas de nature à lui attirer la considération. Les panégyristes mettent tout cela sur le compte d'une innocente légèreté, d'une étourderie sans conséquence. C'est montrer une tolérance bien large et se moquer un peu trop de ses lecteurs ; quelle femme honnête et digne, dans quelque classe que ce soit, pourrait se permettre de telles frasques sans se déconsidérer à jamais et sans provoquer sur sa conduite les plus légitimes soupçons ? Il faudra attendre le XXI^e siècle pour que de tels désordres proclament l'illusoire libération des femmes.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Louis XVI lui-même en était choqué ; gauche et peu capable de franche énergie, il agissait et protestait en dessous. On sait que par son ordre, en plein théâtre de la cour, les comédiens parodièrent les manières excentriques et les coiffures extravagantes de celle qui était déjà reine de France. Un soir que celle-ci était à une partie de nuit avec d'Artois, il donna la consigne que, passé onze heures, on ne laissât entrer dans la grande cour du château aucune voiture sans exception. Vers deux heures du matin, la reine, rentrant avec son beau-frère, ne put passer et fut obligée de rentrer par des passages de service : tout cela devant la garde et la domesticité. On connaît aussi cette histoire de Marie-Antoinette allant en fiacre au bal de l'Opéra (sa voiture s'était brisée en route), et cent autres anecdotes de cette nature et comme on en rencontre dans la vie des grisettes.

Elle reçut à ce sujet des reproches fort vifs de sa famille, soigneusement informée par ses agents de ce qui se passait à la cour de France. Son frère, l'empereur Joseph II, lui fait, dans ses lettres, de continuelles remontrances sur sa conduite, sur sa légèreté, les mauvaises sociétés qu'elle fréquente, son jeu, ses dépenses excessives, etc. À propos de ces bals de l'Opéra, il lui écrit : « ... Croyez-vous que le lendemain l'on ne le sait pas ? Et vous-même avez grand soin de raconter les aventures du bal. Le lieu par lui-même est en très mauvaise réputation... Pourquoi donc des aventures, des polissonneries ? vous mêler parmi le tas de libertins, de filles, d'étrangers, entendre ces propos, en tenir peut-être qui leur ressemblent ? Quelle indécence ! Je dois vous avouer que c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et qui pensent honnêtement. Le roi abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris !... »

Ailleurs, il lui reproche de n'avoir pas une tenue convenable à l'église. Il lui recommande d'éviter la lecture des mauvais livres, d'oublier les « obscénités », les « saloperies » dont elle s'est « rempli l'imagination par ses lectures ».

On pourrait multiplier ces citations. Mais, nous le répétons, nous ne jugeons pas utile d'entrer dans cette enquête ; la dignité de l'histoire souffre quand on la fait descendre aux détails de la chronique galante et aux anecdotes graveleuses, détails que nous n'avons pas toujours su épargner à nos lecteurs depuis le début de cet ouvrage. Le sujet, las, ne s'y prête que trop, les reines étant des femmes comme les autres sous ce rapport.



IMPORTANT

Ce qui seul est important pour nous, c'est le personnage historique, c'est le rôle qu'il a joué au milieu des événements. D'ailleurs, nous n'apprendrions rien à personne en rappelant que, non seulement dans le public et dans le monde de la cour, mais dans la famille royale même, Marie-Antoinette était peu considérée, surtout de la part de Madame Adélaïde, l'une des filles de Louis XV. Enfin, qu'on lui prête, à tort ou à raison, beaucoup d'amants, notamment d'Artois, de Vaudreuil, Coigny, le Suédois Fersen (*voir encadré*), Lauzun et tant d'autres dont rémunération serait sans intérêt. Mais c'est un sujet que nous nous hâtons d'abandonner. Cependant, nous devons dire que la connaissance des faits et des documents ne laisse aucune illusion sur les mœurs de cette princesse.

Une influence politique nulle

Louis XVI était monté sur le trône le 10 mai 1774. Sa jeune épouse n'en eut guère plus d'influence sur lui, et ce ne fut que beaucoup plus tard qu'elle put avoir action sur les affaires publiques. Il ne fut

même pas en son pouvoir d'empêcher la formation du ministère Maurepas et de faire rappeler Choiseul aux affaires. Le nouveau roi était alors tout entier au parti anti-autrichien et suivait docilement l'impulsion de sa tante, Madame Adélaïde, qui l'entretenait dans ses préventions et incriminait avec sévérité la vie de la reine, ses légèretés, ses imprudences, ses promenades nocturnes et toutes ses folles équipées. Le comte de Provence n'était pas moins hostile à Marie-Antoinette sous des dehors obséquieux, et la sœur du roi, Madame Élisabeth, la traita pendant longtemps très froidement. Tous ces personnages d'ailleurs, d'un caractère également dominateur, se disputaient l'influence auprès de Louis XVI. Le comte de Provence, « pédantasse » et prétentieux, voulant régenter tout le monde avec un ton de dédaigneuse supériorité, avait en outre des espérances dynastiques et ne pouvait que ressentir au moins une antipathie intéressée pour sa belle-sœur, qui le lui rendait bien.

Les années s'écoulaient ainsi pour Marie-Antoinette au milieu des petites intrigues de cour et des plaisirs. Dans cette période, il n'y aurait rien de bien intéressant à relater pour les lecteurs sérieux. On ne saurait imaginer d'existence plus frivole. Outre les courtisans de sa société intime, la reine s'attacha successivement à deux favorites, la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac, liaisons fameuses et sur lesquelles la méchanceté de cour fit courir des bruits infamants. En 1778, Marie-Antoinette donna le jour à une fille, la duchesse d'Angoulême, puis, en 1781, à un fils.

Elle avait dès lors beaucoup plus d'influence sur l'esprit du roi, et son action se faisait de plus en plus sentir. Mais, d'un autre côté, l'inimitié dont elle était l'objet n'avait fait que s'accroître. Tant de pamphlets meurtriers, les rumeurs répandues sur sa conduite, ses légèretés, ses dépenses lui avaient aliéné la plus grande partie de la nation. Elle s'en apercevait journellement à des signes non équivoques. Ainsi, en 1785, elle accoucha d'un second fils. Lorsqu'elle se rendit à Notre-Dame, après ses relevailles, elle ne fut accueillie sur tout

son passage que par un silence glacial. Elle en fut consternée. Bientôt son attitude en face de la Révolution changera en exécration cette haine, encore atténuée par un reste de respect traditionnel.

Dans cette même année 1785, une aventure demeurée fameuse et qui eut un retentissement européen vint porter un nouveau coup à la réputation déjà si compromise de Marie-Antoinette : nous voulons parler de l'affaire du collier (*voir encadré*). Dans l'idée de ses contemporains, la reine avait plus ou moins été mêlée à cette affaire, au moins dans le but de mystifier le cardinal de Rohan, dont l'acquiescement la remplit de douleur, car cela semblait sa propre condamnation.

LE COLLIER DE LA REINE (1784-1785)

Pour regagner ses faveurs, le cardinal de Rohan entreprend d'offrir à la reine un somptueux collier. Mais la reine n'est pas la reine. Un scandale d'État commence.

Grand aumônier de France, le cardinal de Rohan est en effet en disgrâce auprès de la reine depuis son retour de Vienne comme ambassadeur. Sur les conseils de sa mère, Marie-Antoinette l'a écarté de son entourage pour ses mœurs licencieuses. Soucieux de regagner sa confiance, le cardinal est prêt à tout. Dans son entourage, une Madame de La Motte se prétend amie de la souveraine. C'est une aventurière qui dit descendre des Valois ! Elle promet au cardinal son retour en grâce. Elle organise pour cela, le 11 août 1784, une rencontre nocturne dans le bosquet de la reine. La prétendue Marie-Antoinette reconforte le cardinal sur sa situation. Rohan est aux anges !

Depuis plusieurs années, les joailliers de la Couronne, Böhmer et Bassenge, cherchent à vendre un somptueux collier de 540 diamants. Ils l'ont proposé à Louis XVI en 1782 mais la reine l'a refusé. Son prix est en effet astronomique : 1,6 million de livres ! Madame de La Motte en parle au cardinal. Il est prêt à l'offrir à la reine moyennant un échelonnement du paiement en quatre versements sur deux ans. Les bijoutiers sont ravis de trouver enfin acquéreur. Ils remettent le collier au cardinal

le 1^{er} février 1785, lequel le remet à Madame de La Motte, qui disparaît avec ses complices.

Böhmer remet le 12 juillet à la reine une lettre faisant allusion au collier. Lettre qu'elle ne prend pas au sérieux et détruit. Devant son mutisme, le joaillier revient à la charge en août. Il s'étonne auprès de Madame Campan, sa femme de chambre, de ne pas avoir reçu le paiement total du bijou. Apprenant de celle-ci ce que veulent les joailliers, la reine exige des éclaircissements. L'affaire est découverte. Le 15 août, avant de célébrer l'office dans la Chapelle royale, Rohan est convoqué par le roi. Au sortir de son cabinet, il est arrêté dans la galerie des Glaces au milieu des courtisans médusés. Le scandale éclate.

Le cardinal est jugé devant le Parlement de Paris en mai 1786. Contre toute attente, il est blanchi. Madame de La Motte et ses complices sont arrêtés et jugés. Elle sera marquée au fer rouge du V de voleuse. Quoiqu'innocente, la reine fait finalement figure de coupable. Le scandale, c'est elle ! Elle a voulu la perte du cardinal qu'elle déteste. Son impopularité est à son comble.

Une reine anachronique

Aux approches de la Révolution, la reine montra de plus en plus ses sentiments absolutistes et combien elle était éloignée de comprendre cette France voulait régner à son tour et créer une société nouvelle. D'ailleurs, malgré un séjour de près de vingt ans, elle ne connaissait de la France que les splendeurs de Versailles et de Marly et la caste brillante des courtisans et des privilégiés ; quant à la nation, elle était absolument étrangère à ses vœux comme à ses besoins et à ses droits.

Déjà elle avait manifesté son opposition contre la guerre d'Amérique, et, lors de la convocation de la première assemblée des notables, elle exprima son inquiétude de la tournure que prenaient les choses, et, dans ses lettres, elle accuse jusqu'à des archevêques de tendances à l'opposition contre l'autorité royale, et s'indigne contre tous ceux qui se

montrant favorables à la moindre réforme.

Ici nous la trouvons dans son rôle vraiment historique et consacré, et nous comprenons bien la sévérité avec laquelle l'a jugée la conscience nationale. Le peuple, si souvent dupe des fictions, ne s'est pas trompé cette fois, et il n'a jamais vu dans cette femme funeste que la grande ennemie de la France nouvelle et de la Révolution, le drapeau de l'aristocratie et de l'absolutisme. C'est alors que son surnom d'« Autrichienne » retentit de nouveau comme une injure avec un redoublement d'intensité. Parmi les accusations dont elle était poursuivie, il en était sans doute d'exagérées, car évidemment tout le mal ne venait pas d'elle. Mais sur divers points, on peut dire qu'elle dépassa encore les préventions populaires. Ennemie déclarée de toutes les réformes, elle se fit de bonne heure le centre et le chef de la faction contre-révolutionnaire, l'appui de tous les ennemis des institutions nouvelles et de tous les conspirateurs.

L'âme de la résistance

Le 4 juin 1789, elle perdit son fils aîné. Mais cette grande douleur, qui lui donnait sa part des misères humaines après tant de prospérités, n'atténua en rien son orgueil et son inflexibilité, ne lui inspira pas plus de sympathie pour ces classes dont la souffrance était la vie même et dont la Révolution allait améliorer le sort. Elle resta la fille altière de Marie-Thérèse, opiniâtrement attachée au régime ancien et n'envisageant qu'avec mépris et colère toute amélioration, tout changement dans les institutions. Ses sentiments étaient bien connus, et l'on attribuait en partie à son influence et à ses conseils toutes les résistances de la cour et tous les complots de la faction. Aussi courut-elle des dangers sérieux dans les journées des 5 et 6 octobre : quelques furieux envahirent le palais de Versailles et cherchèrent son appartement pour la tuer. On sait que cet événement avait été provoqué par le fameux repas des gardes du corps, où la cocarde

nationale avait été foulée aux pieds et où la reine et la famille royale étaient venues pour encourager par leur présence les manifestations factieuses des convives.

Après le retour forcé de la famille royale à Paris, Marie-Antoinette, qui se considérait comme captive, n'en eut que plus d'amertume et plus d'inimitié pour le nouvel ordre de choses. L'émigration des princes et des principales familles, l'indécision du roi, la sottise présomption des intrigants qui l'entouraient, l'énergie de l'Assemblée nationale, la puissance manifeste du mouvement révolutionnaire, tout contribuait à la convaincre de l'impuissance de son parti, et dès lors, elle ne mit plus son espoir que dans une intervention étrangère où l'Autriche aurait la principale action. Toutes les pièces publiées depuis, ses lettres, ses dépêches et autres documents, sortis des archives secrètes de Vienne et d'ailleurs, ont mis en pleine lumière le rôle actif que les révolutionnaires l'accusaient de jouer. On y trouve la preuve des intrigues criminelles de la cour des Tuileries avec l'étranger. On y voit que la reine est la voix qui conseille, la main qui pousse, le centre où tout aboutit, l'âme de la conspiration intérieure contre la France libre, contre la nation. Les soupçons et la haine des contemporains se trouvent ainsi justifiés. Qu'on lise les journaux du temps, et l'on sera étonné de la précision avec laquelle leurs accusations s'accordent avec les documents dont nous parlons.

Marie-Antoinette se fiait peu aux émigrés, qu'elle traitait parfois de lâches. « S'ils réussissent, disait-elle, ils feront longtemps la loi. » (Madame Campan.) Elle redoutait, en outre, Calonne et les princes, qui n'avaient d'autre plan que d'annuler son influence et de la mettre à l'écart. Son seul espoir était dans les armées étrangères. Elle aspirait d'ailleurs au premier rôle. Il y avait autour d'elle des gens qui la poussaient à s'emparer résolument de la direction suprême. Mirabeau, dès qu'il fut en relation avec la cour, travailla dans ce sens, et c'était naturellement l'idée du comité autrichien, des Lamarck, des Mercy, des Thugut, des

Montesquiou, des Breteuil, etc. Dans une lettre de Lamarck au comte de Mercy, datée du 28 septembre 1791, nous voyons que Montmorin, ministre des Affaires étrangères, était chargé par elle de surveiller Louis XVI, qui lui échappait souvent. « Il n'en serait pas de même, dit-il, si elle pouvait prendre le timon des affaires. Car c'est là qu'il faut en venir... Il faut dire le mot : le roi est incapable de régner, et la reine seule peut y suppléer, le jour où elle sera secondée. » Elle était en correspondance continuelle, au sujet de l'intervention, avec son frère l'empereur Léopold et avec le comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche.

Quelques jours après le vote de la loi sur le droit de paix et de guerre, qui faisait cependant la part si belle à la royauté, elle écrit à Mercy (12 juin 1790), gémit sur « l'horrible position » de la famille royale, cherche les moyens d'un emprunt de plusieurs millions pour pratiquer des corruptions en France, enfin indique les meilleures conditions d'une intervention armée, d'après les plans de Mirabeau, qu'elle approuve entièrement. La Prusse et l'Autriche devront intervenir « sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes si jamais ceci se consolide [le régime constitutionnel] et comme trouvant fort mauvaise la manière dont on traite un roi ». Enfin pour appuyer les prétentions des princes allemands sur l'Alsace et la Lorraine. Elle ajoute que les troupes étrangères « pourraient alors parler avec le ton qu'on a quand on se sent le plus fort, en bonne cause et en troupes ».

Le 17 février 1791, Marie-Antoinette écrit à Léopold II : « ... L'Espagne nous a répondu qu'elle nous aiderait de ses forces si vous, le roi de Sardaigne et les cantons en faisiez autant et traitiez d'accord et directement avec nous cet objet. »

AXEL DE FERSEN

« La reine n'a eu qu'un grand sentiment, et, peut-être, une

faiblesse. Monsieur le comte de Fersen, beau comme un ange et fort distingué sous tous les rapports, vint à la Cour de France. La reine fut coquette pour lui comme pour tous les étrangers, car ils étaient à la mode. Il devint sincèrement et passionnément amoureux. Elle en fut certainement touchée, mais résista à son goût et le força à s'éloigner. Il partit pour l'Amérique, y resta deux années pendant lesquelles il fut si malade qu'il revint à Versailles vieilli de dix ans et ayant presque perdu la beauté de sa figure. On croit que ce changement toucha la reine ; quelle qu'en fût la raison, il n'était guère douteux pour les intimes qu'elle n'eût cédé à la passion de monsieur de Fersen. Il a justifié ce sacrifice par un dévouement sans bornes, une affection aussi sincère que respectueuse et discrète. Il ne respirait que pour elle, et toutes les habitudes de sa vie étaient calculées pour la compromettre le moins possible. Aussi cette liaison, quoique devinée, n'a jamais donné de scandale. »

Comtesse de Boigne, *Mémoires*

« Je vais finir, non pas sans vous dire mon bien cher et tendre ami que je vous aime à la folie et que jamais, jamais je ne peux être un moment sans vous adorer. »

Lettre de Marie-Antoinette à Axel de Fersen, 4 janvier 1792

« Ce jour était un jour mémorable et terrible pour moi. C'est le jour où j'ai perdu la personne qui m'aimait le plus au monde et qui m'aimait véritablement. »

Axel de Fersen, 16 octobre 1794, 1^{er} anniversaire de la mort
de Marie-Antoinette

Intrigues

On a accusé les journalistes révolutionnaires de violence parce qu'ils poussaient le cri d'alarme, et cependant ils étaient dans le vrai. Nous avons les preuves aujourd'hui que les projets de fuite étaient constamment à l'ordre du jour ; que les correspondances avec l'étranger, que les machinations se poursuivaient avec activité, enfin qu'on n'attendait que le départ du roi pour

commencer à la fois la guerre étrangère et la guerre civile.

On sait qu'une première tentative de fuite, sous le prétexte d'un voyage à Saint-Cloud, échoua par la vigilance des Parisiens (18 avril 1791). Deux jours plus tard, la reine écrivait au comte de Mercy : « L'événement qui vient de se passer nous confirme plus que jamais dans nos projets... Il faut que nous ayons l'air de tout céder, jusqu'à ce que nous puissions agir... Avant d'agir, il est essentiel de savoir si vous pouvez faire porter, sous un prétexte quelconque, 15 000 hommes à Arlon et Virton, et autant à Mons. M. de Bouillé le désire fort, parce que cela lui donnerait moyen de rassembler des troupes et des munitions à Montmédy... Il faut absolument finir dans le mois prochain. »

Après la fuite avortée de Varennes, aux préparatifs de laquelle elle avait pris une grande part, ces manœuvres se poursuivirent avec la même activité. Marie-Antoinette entra dès lors en relation avec Barnave et les Lameth. Mais elle les joua comme elle avait fait de Mirabeau, en feignant d'entrer dans leurs vues, et pour ce motif qu'ils voulaient une contre-révolution mitigée, possible, et qu'ils entendaient conserver quelques vestiges des créations de 1789.

Au moment où l'Assemblée allait présenter la constitution au roi, qui devait l'accepter, la jurer solennellement en attendant qu'il pût la détruire, la reine écrivait à Mercy (21 et 26 août 1791) : « C'est à la fin de la semaine qu'on présentera la charte au roi... Ce moment est affreux. Mais pourquoi aussi nous laisse-t-on dans une ignorance totale de ce qui se passe dans l'extérieur ? Il s'agira à présent de suivre une marche qui éloigne de nous la défiance et qui en même temps puisse servir à déjouer et culbuter au plus tôt l'ouvrage monstrueux qu'il faut adopter... Il n'est plus possible d'exister comme cela. Il ne s'agit pour nous que de les endormir et de leur donner confiance en nous pour les mieux déjouer après... Nous n'avons plus de ressource que dans les puissances étrangères. Il faut à tout prix

qu'elles viennent à notre secours. Mais c'est à l'empereur à se mettre à la tête de tous et à régler tout... »

Rien !

Il serait superflu de multiplier les citations, car les preuves et les témoignages surabondent. C'est un fait parfaitement établi que, de concert avec le roi, elle mendiait sans cesse une intervention armée des puissances pour amener la restauration de la monarchie absolue. Constamment, elle se plaignait des retards et des hésitations et ses exigences sont telles, que les chefs de la coalition étaient obligés de la modérer. Dans une lettre du 16 février 1792, Mercy, en lui détaillant le plan de l'empereur, qui consistait simplement à faire table rase de tout ce qui s'était fait depuis 1789, lui insinua avec ménagement que ces choses énormes ne pourront peut-être pas s'accomplir d'un seul coup de violence, qu'il faudra procéder successivement, etc. Elle voulut bien admettre qu'il serait difficile de rétablir intégralement du premier coup l'ancien ordre de choses. « Mais en même temps, ajoute-t-elle, rien de ce qui existe de celui-ci ne peut rester. » Cela est clair, net et précis. « Rien ! », tel est le dernier, tel est le seul mot de l'Autrichienne. Il ne reste qu'à livrer cela aux méditations des feuillants modernes, qui affectent de croire à la possibilité d'établir un régime constitutionnel quelconque avec des gens qui n'acceptaient pas même l'ombre d'une réforme, qui ne reconnaissaient aucun droit à la nation, rien que l'obligation d'obéir et de payer, de ployer docilement le cou, et à perpétuité, sous la domination d'une poignée de parasites.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Nous donnerons encore un exemple de cette série de trahisons qui avaient pour but de livrer la France à l'étranger. Après la déclaration de guerre, Dumouriez soumit en conseil secret des ministres son plan pour la conquête de la Belgique. Mais ce plan était à peine communiqué, qu'il était aussitôt livré à l'ennemi. Par qui ? Il serait superflu de le demander.

Le 26 mars 1792, quelques jours après l'installation du « ministère patriote », Marie-Antoinette, certainement d'accord avec Louis XVI, écrivait à Mercy, représentant de l'empereur en Belgique, comme on le sait, le billet suivant : « M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie et une autre par le pays de Liège. C'est l'armée La Fayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voici le résultat du conseil d'hier. Il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et prendre toutes les mesures convenables. Selon les apparences, cela se fera promptement. » Ici, comme on le voit, ce ne sont plus seulement des demandes de secours : il y a violation des secrets de l'État, intelligence avec l'ennemi, haute trahison. Nous demandons à ceux qui s'apitoient si facilement sur le sort de la reine dans quel temps et dans quel pays un pareil crime eut été absous.

On sait aussi, par Madame Campan, que la reine calculait d'avance les étapes des armées ennemies et fixait approximativement le jour de leur arrivée à Paris. Dans la journée du 20 juin, où le peuple envahit les Tuileries, elle subit quelques insultes, car la conviction qu'on avait de ses manœuvres et de ses trahisons était alors universelle. Mais il n'est pas établi qu'elle ait couru un danger sérieux. D'ailleurs, elle se savait bien l'objet de l'exécration publique, et depuis longtemps elle ne vivait plus que dans les angoisses et les tourments.

Au 10 août, dernier jour de la royauté, elle montra plus d'énergie que le roi, et elle voulait qu'on se défendît aux Tuileries. Mais Louis XVI, peu belliqueux de sa nature, acquiesça hâtivement au conseil de Rœderer et se réfugia prudemment avec sa famille à l'Assemblée nationale, pendant que ses derniers défenseurs se faisaient courageusement tuer pour défendre un palais vide et une cause abandonnée.

La famille royale, comme on le sait, assistait dans une loge de journaliste à la séance où fut décrétée la suspension du roi, pendant qu'à deux pas, aux Tuileries, retentissaient la fusillade et le canon. Après trois jours de séjour au couvent des Feuillants, elle fut transférée à la tour du Temple, où, après trois ans de lutte, la Révolution écrouait la monarchie.

La vie de Marie-Antoinette au Temple fut celle de toute sa famille, vie de douleur, sans doute, mais dont on a fait des récits empreints d'une exagération manifeste. Certes, pour une femme si altière, tombée de si haut, cette existence était un supplice de tous les instants. C'était l'expiation. Toutefois, quoi qu'en aient dit les écrivains royalistes, le régime était largement convenable, à part les difficultés de l'installation. On en trouvera la preuve, notamment chez Louis Blanc (*Histoire de la Révolution*), avec tous les détails sur les dépenses, le service, la table, le linge, etc. On trouvera aussi des renseignements curieux sur les dépenses considérables faites pour l'entretien des prisonniers du Temple dans l'ouvrage d'un ultra-royaliste, Alcide de Beauchesne (*Louis XVII*). Un autre écrivain fort hostile à la Révolution, Campardon, constate (*Histoire du tribunal révolutionnaire et Marie-Antoinette à la Conciergerie*) que, pendant les deux mois et demi que la reine demeura à la Conciergerie, sa dépense personnelle, sans compter le service, s'éleva à 1 407 livres (10 000 de nos euros actuels, à la louche). Sa nourriture seule était comprise pour 1 110 livres, c'est-à-dire près de 450 livres par mois. Pour le temps surtout, on conviendra que cette table était fort raisonnable

pour une personne seule. La nourriture de la servante était comprise seulement pour 123 livres au total, soit 50 livres par mois.

Pour revenir au séjour du Temple, on a beaucoup parlé de la surveillance permanente des commissaires de la Commune. Sans doute, cette surveillance était gênante et vexatoire. Mais il faut considérer que la Commune avait la responsabilité des prisonniers, charge effrayante en un tel moment, et qu'il était bien naturel qu'elle prît ses précautions. Cela même n'empêcha pas Marie-Antoinette de nouer des relations au dehors et de racoler à sa cause jusqu'à des officiers municipaux chargés de sa surveillance. On ne sait combien de projets d'évasion furent ainsi ébauchés. Mais tous avortèrent. Après l'exécution de Louis XVI, la reine subit une nouvelle et cuisante douleur : tant de projets d'enlèvement et de complots journallement découverts avaient irrité le peuple et la Convention, et le comité de salut public ordonna que le fils soit séparé de sa mère, pensant bien que celle-ci ne partirait pas seule (3 juillet 1793).

Procès

Nous abrégeons le récit de toutes ces angoisses pour arriver au dénouement de la tragédie. Le 2 août 1793, Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie, en vertu du décret de la Convention qui ordonnait son renvoi devant le tribunal révolutionnaire. L'instruction dura longtemps, et ce ne fut que le 14 octobre que l'accusée parut devant le terrible tribunal. Sa culpabilité était notoire, et nous en avons les preuves matérielles aujourd'hui dans les recueils de lettres et de pièces dont nous nous sommes bornés à donner quelques citations. Mais alors, on aurait eu difficilement des preuves écrites. Car, longtemps avant le 10 août, la reine, plus prudente que son époux, ne s'était jamais couchée sans brûler tous ses papiers compromettants. Ce qu'il en avait pu rester avait été détruit ou perdu après la suppression du

tribunal du 17 août. Cependant, on avait eu une pièce accablante, interceptée et transmise au comité des recherches : c'était une lettre du comte de Mercy à la reine, où l'on voit que les négociations étaient incessantes et qu'on n'attendait que le moment d'agir, en prenant l'Alsace et Strasbourg pour point central, et en s'appuyant sur des insurrections royalistes fomentées dans le Midi, en Bretagne et ailleurs. L'ambassadeur d'Autriche esquissait ensuite d'un ton dégagé les conditions de l'intervention étrangère. Les puissances ne font rien pour rien : il faudra laisser prendre Genève au roi de Sardaigne, lui donner une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var. Mêmes sacrifices en faveur de l'Espagne et des princes allemands feudataires en Alsace. En outre, l'invasion devrait être précédée de la fuite de Louis XVI et d'une guerre civile royaliste, etc. Cette pièce, que nous possédons dans les recueils en question, avait sans doute été soustraite ou égarée, car elle ne figura pas au procès.

Marie-Antoinette fut donc jugée et condamnée sur des présomptions et des indices, il est vrai, de la plus haute gravité, sur des faits notoires, mais à peu près sans preuve matérielle et juridique. Hâtons-nous d'ajouter que les questions soumises au jury : manœuvres et intelligences avec les puissances étrangères, complot tendant à allumer la guerre civile en France, que ces accusations étaient d'une exactitude absolue. Sans doute, la République eût pu se montrer clémentine et se borner à reconduire cette malheureuse femme à la frontière...

La reine fut digne et courageuse dans son procès, habile dans ses réponses. Elle s'élevait même à l'éloquence quand il s'agit de repousser l'horrible accusation d'avoir elle-même corrompu son fils dans la tour du Temple : « La nature se refuse à répondre à une pareille question faite à une mère : j'en appelle à toutes celles qui sont ici ! »

Cette accusation reproduite cyniquement par Hébert dans son témoignage, mais qui figurait déjà dans l'acte d'accusation, était basée sur des déclarations

signées par le jeune dauphin et qui sont aux Archives nationales. Avait-on guidé la main de cet enfant ? C'est ce que beaucoup d'écrivains ont affirmé, mais, il faut le dire, sans fournir aucune preuve. On sent bien qu'il est impossible de se prononcer avec une certitude absolue sur ce sujet pénible, conclut ici Pierre Larousse décidément bien sceptique.

À mort

Sur la déclaration unanime du jury, Marie-Antoinette fut condamnée à la peine de mort le 16 octobre, à quatre heures du matin. Elle entendit son arrêt avec impassibilité. Reconduite à la Conciergerie, elle reçut la visite d'un curé constitutionnel. Elle supporta sa présence sans vouloir accepter son ministère. Après avoir dormi un instant et pris quelque nourriture, elle fut conduite au supplice à onze heures du matin. Elle était pâle et son visage avait subi une profonde altération, mais elle mourut avec fermeté.

Le martyr d'une reine



IMPORTANT

Il est 3 heures du matin, ce jeudi 16 octobre 1793. Le tribunal a condamné à la peine de mort Marie-Antoinette. Dans quelques heures, la charrette conduira la reine à l'échafaud dressé place Louis XV. Un long chemin vers la mort... Revenue dans son cachot, elle a demandé deux bougies, une feuille de papier, une plume et de l'encre. Tandis que Busne, le lieutenant de gendarmerie, sommeille dans un coin du cachot, elle s'assied devant sa petite table de bois blanc et cette femme qui vient de vivre deux jours et une nuit de débats, cette femme minée par des hémorragies, qui a subi une

dernière audience de plus de vingt heures, cette femme, en attendant le bourreau, va écrire une admirable lettre adressée à la sœur de Louis XVI, Madame Élisabeth. « C'est à vous, ma sœur que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère. » Sa pensée va vers ses enfants, Louis et Thérèse Charlotte : « Recevez pour eux deux ici ma bénédiction. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous et jouir en entier de vos tendres soins. » En 1793, Marie-Antoinette comparaissait devant le tribunal révolutionnaire. Guillotinée le 16 octobre de cette même année, Marie-Antoinette, épouse du roi Louis XVI, fut l'une des dernières victimes de la Révolution française. Raillée pour ses excès et sa supposée bêtise, elle connut un destin tragique, accusée des pires atrocités et condamnée à mort lors d'un procès inéquitable. Depuis son cachot de la Conciergerie, où elle est enfermée, elle envoie cette ultime lettre à sa belle-sœur, y exposant ses dernières volontés qui resteront lettre morte : cette missive ne parviendra jamais à sa destinataire, elle aussi exécutée par la suite.



LITTÉRATURE

« Ce 16 8bre à 4 h $\frac{1}{2}$ du matin. C'est à vous, ma Sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ces derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la consience [sic] ne reproche rien, j'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants ; vous savez que je n'existois que pour eux, et vous, ma bonne et tendre Sœur : vous qui avez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous ; dans quelle position je vous laisse ! J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille étoit séparée de vous. Hélas ! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle

ne recevrait pas ma lettre, je ne sais même pas si celle-ci vous parviendra, recevez pour eux deux ici, ma bénédiction. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir en entier de vos tendres soins. Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer, que les principes, et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie ; que leur amitié et leur confiance mutuelle en feront le bonheur ; que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère pour les conseils que [rature] l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer ; que mon fils à son tour, rende à sa sœur, tous les soins, les services que l'amitié peut inspirer ; qu'ils sentent enfin tous deux que, dans quelque position où ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union. Qu'ils prennent exemple de nous, combien dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolations, et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami. Et où en trouver de plus tendre, de plus cher que dans sa propre famille ? Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort. J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur. Je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de la peine ; pardonnez-lui, ma chère Sœur ; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est facile de faire dire à [sic] un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas, un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux tout le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. J'aurais voulu les écrire dès le commencement du procès. Mais, outre qu'on ne me laissoit pas écrire, la marche en a été si rapide, que je n'en aurois réellement pas eu le tem. Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée, n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait

trop, si ils y entroient une fois. Je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe. J'espère que dans sa bonté il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connois, et à vous, ma Sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurois pu vous causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes [rature] et à tous mes frères et sœurs. J'avois des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant, qu'ils sachent, du moins, que jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux. Adieu, ma bonne et tendre Sœur ; puisse cette lettre vous arriver ! pensez toujours à moi ; je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu ! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours. Adieu, adieu ! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être, un prêtre, mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le traiterai comme un être absolument étranger. »

Une mort digne

À onze heures quinze minutes, elle sortit de la prison de la Conciergerie et monta dans la même charrette que les autres condamnés que l'on traîne à l'échafaud. Elle était vêtue d'un déshabillé blanc et coiffé d'une bonnette très commune. La charrette, traînée par un cheval blanc, quitte la Conciergerie, au milieu d'une multitude dont le désordre provoque des arrêts fréquents et imprévisibles. À un arrêt un peu brusque, Marie-Antoinette manque de perdre l'équilibre et quelqu'un s'en moque en lançant : « Ah ! ce ne sont pas tes coussins de Trianon ! »

La charrette s'est arrêtée. Rapidement, sans accepter

aucune aide, Marie-Antoinette descend, se retourne et voit les deux bras levés tenant le lourd triangle d'acier. Elle se hâte... gravit la raide échelle, avec tant de précipitation, qu'elle perd l'un de ses petits souliers pruneau. Arrivée sur la plate-forme, elle marche sur le pied du bourreau : « Monsieur, je vous demande excuse, je ne l'ai pas fait exprès. » Ce seront ses derniers mots.

LE MASSACRE DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE

Madame de Lamballe était une princesse du sang, elle appartenait à la famille royale. C'est ce qui lui permit de quitter les Tuileries et d'accompagner le roi et la reine dans la loge du logographe de la salle des manèges, le 10 août 1792. Dix jours après l'incarcération du roi et de sa famille au Temple, la princesse de Lamballe est séparée du couple royal et incarcérée à la prison de la Force. Elle n'a plus que quelques semaines à vivre...

Bientôt, la chute de Verdun fait craindre aux révolutionnaires que les Autrichiens ne remettent Louis XVI sur le trône. À Paris, le peuple est ivre de colère. Le 2 septembre, le discours de Danton à la Convention sur « les ennemis de l'intérieur » déclenche l'émeute. Le peuple attaque les prisons et massacre sans pitié ceux qui y sont enfermés. Au Grand Châtelet, à la Conciergerie, à l'Hôtel de Ville, au séminaire de Saint-Firmin, au couvent des Carmes, à la Force, se déroulent des carnages sans nom. Hommes, femmes, prêtres réfractaires, nobles ou condamnés de droit commun, prostituées, personne n'est épargné, pas même les enfants enfermés à l'asile de Bicêtre. Des serviteurs de la monarchie comme le ministre Montmorin ou le baron Thierry de Ville-d'Avray sont tués.

La princesse est tirée de son cachot le matin du 3 septembre. Des tribunaux improvisés se sont installés dans les différentes prisons. Hébert préside à la Force (sa présence est cependant contestée). On demande à la princesse de témoigner contre Marie-Antoinette et de jurer la haine du roi et de la reine. La princesse refuse. Un gendarme lui glisse alors à l'oreille : « Jurez, Madame, ou vous êtes perdue ! » Nouveau refus.

Hebert prononce alors la sentence : « Qu'on élargisse Madame... »

La princesse de Lamballe est conduite à l'extérieur. En franchissant la porte, elle reçoit un violent coup de massue qui l'assomme ou la tue à moitié. Elle est ensuite traînée jusqu'à un endroit appelé cul-de-sac des prêtres, où on l'achève à coups de piques et de haches. Alors, l'horreur se déchaîne. Sa tête, coupée, est plantée au bout d'une pique. On plante, sur d'autres piques, son cœur et ses parties intimes. (On prétend même qu'un Parisien facétieux arbore des moustaches qu'il s'est découpées dans son pubis.) Le reste de son corps est traîné derrière le groupe qui se forme pour partir en procession dans les rues de Paris.

Le cortège se dirige successivement au palais royal, chez le duc d'Orléans, puis à l'hôtel de Toulouse, pour présenter les trophées sanglants au beau-père de la princesse, le duc de Penthièvre, avant d'arriver au Temple, pour faire contempler les restes de son amie à Marie-Antoinette. L'entrée du Temple lui est interdite. On a dressé un cordon tricolore comme seule barrière pour l'arrêter...

À l'intérieur de la Tour, la famille royale, tenue dans l'ignorance des événements, ne sait rien du carnage qui se déroule dans Paris... Un cri d'effroi est poussé au rez-de-chaussée : c'est Madame Tison, qui vient de voir la pique sanglante. Cléry, qui lui aussi a vu le trophée macabre, est blanc d'effroi mais n'ose rien dire. Une dispute éclate entre les gardes municipaux, les uns voulant que la reine se montre, les autres ne le voulant pas. L'un d'eux finit par dire à Marie-Antoinette, qui demande ce qui se passe :

« Eh bien, Madame, puisque vous voulez le savoir, c'est la tête de madame de Lamballe que l'on veut vous montrer... »

La reine tombe évanouie sans entendre la fin de la phrase. Les meurtriers continueront pendant près de trois heures à brailler et à réclamer la reine. Marie Antoinette ne verra pas la tête de son amie plantée sur la pique.

Cette tête aurait finalement été déposée à 7 heures du soir sur la table du comité de la section des Quinze-Vingts. Selon certaines versions, les domestiques du duc de Penthièvre auraient suivi de loin l'infâme procession, afin de récupérer les restes de leur ancienne maîtresse pour lui donner une

sépulture décente. Ils auraient même essayé de la sauver en criant à acquittement à la Force...

Chapitre 23

Joséphine et Marie-Louise

Joséphine

Marie-Josèphe-Rose Tascher de La Pagerie

(née aux Trois-Ilets en Martinique le 23 juin 1763, morte à la Malmaison le 29 mai 1814)

Impératrice des Français.

Elle appartenait à une famille originaire du Blaisois. Elle fut amenée en France à l'âge de quinze ans, et y épousa, en 1779, le vicomte de Beauharnais, dont elle eut deux enfants, le prince Eugène et la reine Hortense. Son mari ayant été emprisonné pendant la Terreur, Joséphine lui rendit en prison les soins les plus affectueux, essaya vainement de l'arracher à l'échafaud, fut arrêtée elle-même et ne dut son salut qu'au 9 thermidor.

Mise en liberté par le crédit de Tallien, qui lui fit rendre une partie de ses biens, elle acquit ensuite l'amitié et la protection de Barras, et ce fut celui-ci qui lui proposa d'épouser le général Bonaparte, que les manières distinguées de Joséphine, sa grâce et sa douceur eurent bientôt captivé. Le mariage purement civil eut lieu le 9 mars 1796. Le mariage religieux ne fut célébré que la nuit qui précéda la cérémonie du sacre, huit ans plus tard.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Elle partagea dès lors la fortune de Bonaparte qui, malgré de fréquents accès d'une jalousie trop

motivée, ne cessa point de l'aimer beaucoup, comme il le dit assez : « Si elle ne m'aimait plus, je n'aurais plus rien à faire sur la terre » ; « Joséphine était une femme des plus agréables. Elle était pleine de grâce, femme dans toute la force du terme, ne répondant jamais d'abord que "non" pour avoir le temps de réfléchir. Elle mentait presque toujours, mais avec esprit. Je puis dire que c'est la femme que j'ai le plus aimée » ; « Elle avait le plus joli petit cul qui fût possible. »

Pendant l'expédition d'Égypte, Joséphine s'établit à la Malmaison, et, aux approches de l'attentat du 18 brumaire, elle rendit les plus grands services au futur empereur par sa dextérité et l'influence que sa grâce irrésistible exerçait sur les principaux personnages de l'époque. Le 2 décembre, elle fut sacrée impératrice par le pape Pie VII en même temps que Napoléon. Cinq années s'écoulèrent, et l'union de Joséphine avec Napoléon étant demeurée stérile, l'empereur, qui tenait à avoir un héritier, résolut de faire rompre son mariage.

Ce fut en dînant tête à tête avec sa femme qu'il lui apprit sa résolution de divorcer d'avec elle. En l'entendant, Joséphine s'évanouit. Aussi effrayé qu'ému de l'effet qu'il venait de produire, Napoléon entrouvrit la porte de son cabinet et appela à son aide le chambellan de service, M. de Bausset. L'évanouissement durant toujours, il demanda au chambellan si, pour éviter tout esclandre, il se sentait la force de porter l'impératrice jusque dans ses appartements, qui communiquaient avec les siens par un escalier dérobé. M. de Bausset prit l'impératrice dans ses bras, et l'empereur, marchant le premier, à reculons, lui soutint soigneusement les pieds. Ils descendirent ainsi l'escalier. Rien n'avait paru feint ni arrangé à M. de Bausset dans la triste scène dont il était le témoin involontaire. Cependant, ses jambes s'étant un moment embarrassées dans son épée, tandis qu'il descendait cet escalier étroit, comme il se roidissait pour ne pas laisser tomber son précieux fardeau, sa surprise fut assez grande d'entendre Joséphine lui dire tout bas : « Prenez garde, monsieur, vous me serrez trop

fort. »

Malgré les supplications et les larmes de Joséphine, la volonté du maître s'accomplit. Le divorce fut prononcé le 16 décembre 1809 et Joséphine se retira à la Malmaison. Napoléon lui fit de magnifiques dotations, lui constitua une rente de 2 millions de francs et entretenait même avec elle une correspondance dont Marie-Louise se montra plus d'une fois jalouse. Une lettre excessivement intime et entièrement de la main de Napoléon, adressée à Joséphine à la Malmaison, jetterait un jour assez curieux sur la vie que menait dans cette résidence l'ex-impératrice. Cette lettre, imprimée en partie dans la *Revue politique* du 24 octobre 1868 et qui figurait parmi les raretés dépendant de la riche collection d'un collectionneur, contient ce passage curieux : « Je te défends de voir Madame X*** (le nom est en toutes lettres), sous quelque prétexte que ce soit : je n'admettrai aucune excuse. Si tu tiens à mon estime et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais le présent ordre. Elle doit venir dans tes appartements, y rester de nuit : défends à tes portiers de la laisser entrer. Un misérable (c'était un prince) l'a épousée avec huit bâtards ! Je la méprise elle-même plus qu'avant : elle était une fille aimable, elle est devenue une femme d'horreur et infâme. Je serai à Malmaison bientôt. Je t'en préviens pour qu'il n'y ait point d'amoureux la nuit. Je serais fâché de les déranger. »

Joséphine mourut d'une esquinancie (angine), après six jours de maladie, juste au moment où Napoléon tombait, entraînant la France dans sa chute, dont l'étranger foulait le sol. Napoléon lui reprochait son amour du luxe et ses goûts de dépense. En 1827, on a publié les *Lettres de Napoléon à Joséphine*, et les *Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*.

Marie-Louise

(née à Vienne en 1791, morte en 1847)

Impératrice des Français, fille de l'empereur d'Autriche François I^{er}. « C'était, dit Lamartine, une belle fille du Tyrol, les yeux bleus, les cheveux blonds, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, la taille souple et svelte, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme ; les lèvres un peu fortes, la poitrine pleine de soupirs et de fécondité, les bras longs, blancs, admirablement sculptés et retombant avec une gracieuse langueur... Nature simple, touchante, renfermée en soi-même, muette au dehors, pleine d'échos au dedans, faite pour l'amour domestique dans une destinée obscure. »

Ce fut sur cette princesse, âgée de dix-huit ans, élevée par sa famille dans la haine de la France et du despote qui la gouvernait, que Napoléon jeta les yeux lorsque, désireux d'avoir un héritier, il résolut de divorcer d'avec Joséphine. Vainqueur de l'Autriche à Wagram, maître de Vienne, il demanda ou plutôt exigea la main de l'archiduchesse, qui lui fut accordée. Le 1^{er} avril 1810, le mariage civil de Napoléon et de Marie-Louise fut célébré à Saint-Cloud, et, le lendemain, eut lieu dans la grande galerie du Louvre le mariage religieux. On prétend qu'avant même l'union civile et pour la rendre irrévocable, Napoléon exerça ses droits d'époux, à la hussarde ; l'ingénue sacrifiée, qui ne savait guère de français, le poursuivit longtemps dans le palais des Tuileries en criant « Encore !... Encore !... »

Bien que ce mariage parût offrir une chance de plus pour la conclusion de la paix générale que la France désirait ardemment depuis si longtemps, il fut mal accueilli par le peuple, très attaché à Joséphine et qui voyait avec regret une Autrichienne monter sur le trône. Après les fêtes splendides auxquelles il donna lieu, Napoléon fit visiter à sa jeune épouse la Belgique et la Hollande. « Les premiers temps de cette union furent assez heureux, dit Madame de

Brady. L'empereur, très amoureux, négligeait tout pour sa nouvelle épouse ; l'impératrice, toujours réservée, fut d'abord sensible à ce tendre sentiment. Mais les mœurs françaises n'étaient point faites pour lui plaire et elle inspira bientôt à ceux qui l'entouraient et à la nation entière l'indifférence qu'elle-même ressentait. Dans la conversation, sa réserve allait jusqu'à la froideur et elle avait un air constamment ennuyé. »

Le 20 mars 1811, Marie-Louise, à la grande joie de Napoléon, lui donna un fils, salué du nom de roi de Rome.

Nommée régente toutes les fois que son époux s'absentait pour une campagne, elle montra dans l'exercice de ses hautes fonctions une nullité absolue.

Le 23 janvier 1814, Napoléon embrassa pour la dernière fois Marie-Louise et son fils, et marcha contre les armées coalisées qui venaient d'envahir la France. Lorsque, le 29 mars, les alliés approchèrent de Paris, Marie-Louise, obéissant aux instructions péremptoires de Napoléon, qui avait déclaré qu'il aimerait mieux voir sa femme et son fils au fond de la Seine qu'entre les mains de l'ennemi, quitta la capitale, gagna Blois avec le roi de Rome, refusa de suivre Joseph et Jérôme au-delà de la Loire, se rendit, après l'abdication de Napoléon, à Orléans, d'où elle gagna Rambouillet avec le prince Esterhazy, y reçut la visite de son frère l'empereur François I^{er}, et partit pour Autriche le 25 avril.

Pendant les Cent Jours, on la garda à vue dans son palais et on la sépara de son fils, qu'elle ne devait plus revoir qu'au moment de la mort. Elle eut, pour la dédommager du trône qu'elle perdait, la souveraineté viagère des principautés de Parme, Plaisance et Guastalla, dont elle prit possession en 1816 et qu'elle gouverna avec modération. Marie-Louise entretint des intrigues avec un obscur général autrichien, le comte de Neiperg, se maria secrètement avec lui après la mort du captif de Sainte-Hélène, et en eut trois enfants. En 1831, une

insurrection la força de quitter ses États, où, grâce à l'intervention de l'Autriche, elle revint quelque temps après. Le duc de Lucques lui succéda après sa mort.



LITTÉRATURE

Jusqu'à la fin de sa vie, Napoléon se fit une illusion complète sur les sentiments de Marie-Louise à son égard. « Soyez bien persuadés, disait-il quelque temps avant de mourir, que si l'impératrice ne fait aucun effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de ne rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir, car Marie-Louise est la vertu même. » Il disait un autre jour : « J'ai été occupé en ma vie de deux femmes très différentes ; l'une (Joséphine) était l'art et les grâces ; l'autre (Marie-Louise), l'innocence et la simple nature. » En prononçant ces paroles, il ne se doutait guère que Marie-Louise, après avoir consenti sans murmurer à se séparer complètement de son fils, oubliait dans d'indignes affections celui qui expiait son despotisme et son ambition démesurée sur le rocher de Sainte-Hélène.

Chapitre 24

Les souveraines surannées

DANS CE CHAPITRE :

»

Marie-Thérèse

»

Marie-Amélie

»

Eugénie

O

n sait que Louis XVIII, alors comte de Provence, était veuf de Marie-Joséphine de Savoie (1753-1810), fille du roi Victor-Amédée III de Sardaigne et de Marie-Antoinette Ferdinande d'Espagne, sœur de Marie-Thérèse de Savoie, épouse du comte d'Artois, futur Charles X, morte en 1805. Leur mariage avait été célébré le 14 mai 1771 dans la chapelle royale du château de Versailles. Les témoins étaient son grand-père Louis XV, ses frères Louis Auguste et Charles Philippe, sa belle-sœur Marie-Antoinette, sa sœur Clotilde et ses tantes Adélaïde, Victoire et Sophie. Pas plus que son cadet, le futur Charles X, il ne se remaria pas, préférant la compagnie de ses favorites et favoris aux embarras conjugaux.

Marie-Thérèse de France

(née le 19 décembre 1778,
le 19 octobre 1861)

morte

Marie-Thérèse-Charlotte de France naît à Versailles. Sa naissance est très attendue puisqu'il s'agit du premier enfant de la reine Marie-Antoinette. Déception, ce n'est qu'une fille. Louis XVI ne s'en montre pas contrarié et la jeune mère estime qu'un fils « eût plus particulièrement appartenu à l'État » et que sa première-née « ne lui en sera pas moins chère ». Baptisée le jour même, la princesse reçoit les prénoms de sa grand-mère et marraine l'Impératrice Marie-Thérèse et celui de son parrain, le roi Charles III d'Espagne, ainsi que le titre de « Madame Royale ». Logée dans l'aile des princes, la petite Marie-Thérèse compte plus de vingt personnes à son service. La plus importante n'est autre que Victoire-Armande de Rohan-Soubise, princesse de Guéméné, gouvernante des enfants de France. Cette charge est dans la famille depuis cinq générations (son arrière-arrière-grand-mère, la duchesse de Ventadour, avait probablement sauvé la vie à Louis XV lorsqu'il avait deux ans).

Éducation maternelle

Lorsqu'elle met au monde le dauphin le 22 octobre 1781, Marie-Antoinette annonce à Madame de Guéméné qu'elle « reprend sa fille », qu'elle a fait son devoir envers la France. La gouvernante sera remplacée en 1782 par la duchesse de Polignac, amie de la reine. Ainsi, la souveraine espère pouvoir prendre en main l'éducation de sa fille. Âgée de quatre ans, Marie-Thérèse se montre déjà réfléchie si bien que son oncle, le comte d'Artois, la surnommait « Mousseline la Sérieuse ». En dépit du fait que Marie-Antoinette s'intéresse à ses enfants plus que ne l'ont fait les reines de France avant elle, Madame Royale manifeste très vite de l'antipathie pour sa mère. En 1783, alors que la souveraine fait une grave chute de cheval qui aurait pu la tuer, la petite princesse affirme qu'elle en aurait été contente et que, libérée de sa mère, elle aurait pu faire tout ce qu'elle souhaitait. Il est vrai que Marie-Antoinette apprend très vite à sa fille à partager avec les autres

et qu'on lui donne comme compagnes de jeu les filles de domestiques ou des petites paysannes que Marie-Thérèse doit respecter. La princesse a parfois du mal à supporter ces contraintes. En grandissant, elle développe un caractère difficile accompagné d'une fierté que sa mère juge excessive. Marie-Antoinette s'implique toujours dans l'éducation de Madame Royale. Celle-ci est douée pour la lecture, a une excellente mémoire et montre un certain goût pour les arts (dessins, piano). C'est une élève appliquée au grand contentement de ses parents.

On songe très vite à de futurs projets de mariage pour elle : l'héritier du trône de Suède – futur Gustave IV – ou encore François de Bourbon-Sicile, fils aîné de la reine de Naples Marie-Caroline, sœur préférée de Marie-Antoinette. Mais la reine de France semble privilégier pour sa fille le duc d'Angoulême, fils aîné du futur Charles X, cousin de Madame Royale. De cette façon, Marie-Thérèse n'aurait pas à se séparer de sa famille pour vivre dans une cour étrangère sans amis où certains pourraient lui être hostiles. En 1788, on donne à la princesse une nouvelle compagne de jeu, la petite Marie-Philippine Lambriquet que la reine surnomme Ernestine. Du même âge que Madame Royale, la fillette vient de perdre sa mère qui était femme de chambre de Marie-Thérèse. Certains ont voulu voir en elle une fille illégitime de Louis XVI. Son père était en réalité au service du frère du roi, le comte de Provence.

Dans la tourmente révolutionnaire

La mort du dauphin, en juin 1789, peinera énormément Marie-Thérèse. À cette époque, la Révolution est en marche. Madame Royale n'a pas encore onze ans. Son adolescence ne sera pas pour elle une période d'insouciance et elle grandira dans la tourmente révolutionnaire. La princesse racontera plus tard dans ses *Mémoires* l'horreur qu'elle a vécue lors du transfert de la famille royale

aux Tuileries le 7 octobre 1789 et de la tentative de fuite qui échoua à Varennes en juin 1791. Lors de chaque émeute, Marie-Thérèse avait l'impression qu'elle et sa famille allaient être assassinées. Le 13 août, la famille royale est installée au Temple. À cause du peu de vêtements dont elle dispose, Madame Royale apprendra à les raccommoder tous les soirs. Le 20 janvier 1793, Louis XVI est condamné à mort. Les adieux à sa famille le soir même sont déchirants. Le roi est guillotiné le lendemain à 10 heures 20. Au son des tambours qui annoncent sa mort, Marie-Thérèse poussera des cris tellement perçants que la rumeur circulera que la princesse venait de mourir !

Son frère cadet devient Louis XVII. En juillet de la même année, les municipaux arrachent l'enfant roi à sa famille. Le 7 octobre, Madame Royale – qui n'est plus pour la République que Thérèse Capet – est confrontée à son frère qui avait affirmé à son gardien que sa mère et sa tante commettaient l'inceste avec lui. Sa sœur niera toutes les accusations portées contre Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. La reine est transférée à la Conciergerie le 2 août 1793. À plusieurs reprises, Marie-Thérèse demandera à être réunie avec sa mère. Elle ignore encore que celle-ci est déjà morte. Au Temple, c'est désormais sa tante, Madame Élisabeth, qui s'occupe de Madame Royale. Elle lui apprend à ne compter que sur elle-même, à faire son lit le matin, à balayer sa chambre, à s'habiller seule et à se contenter du strict nécessaire. Pour entretenir sa santé, Madame Royale marche chaque jour une heure dans sa chambre sur les conseils de sa tante afin de faire de l'exercice. Après le départ de Madame Élisabeth le 9 mai 1794, Marie-Thérèse se retrouve seule.

L'orpheline du Temple

Après la mort de Robespierre en novembre 1794, la princesse reçoit la visite de Barras et les conditions de captivité s'améliorent. On lui apporte du linge et Laurent – gardien de Louis XVII – assure également

la surveillance de Madame Royale qui lui reconnaît beaucoup de gentillesse. Après la mort de son frère le 8 juin 1795, on songe à échanger la fille de Louis XVI contre des prisonniers républicains retenus en Autriche. En attendant que les pourparlers aboutissent, on donne à la princesse une jeune femme pour lui tenir compagnie, Madame de Chanterenne que Marie-Thérèse surnommait affectueusement « Rénette ». C'est à elle que revient la lourde tâche d'annoncer à Madame Royale la mort de sa mère, de sa tante et de son frère. Pour tous, Marie-Thérèse est « l'orpheline du Temple ».

Le 26 décembre 1795, elle passe en Autriche dans la famille de Marie-Antoinette où elle restera trois ans. Conformément aux souhaits de sa mère, Madame Royale épousera son cousin le duc d'Angoulême le 10 juin 1799. S'ensuit un long exil pour les Bourbons. Marie-Thérèse ne revient en France qu'en 1814 lorsque son oncle monte sur le trône sous le nom de Louis XVIII. Elle rappelle à tous les horreurs de la Révolution. Mais à son sujet, des rumeurs commencent à circuler : certains trouvent la duchesse d'Angoulême trop différente de Madame Royale. On murmure qu'il y a eu substitution lors de son échange et que la princesse serait cachée en Allemagne sous le nom de « comtesse des Ténèbres ». Quant à la duchesse d'Angoulême, il s'agirait de Marie-Philippine Lambriquet, compagne d'enfance de Marie-Thérèse. Avant d'apporter du crédit à ces rumeurs, rappelons-nous que la fille de Louis XVI a vécu l'enfer en prison et que cette tragique période a probablement eu des conséquences sur son caractère.

Le seul homme de la famille des Bourbons

Avec le retour de Napoléon durant les Cent Jours, la famille royale doit de nouveau s'exiler. Marie-Thérèse est la seule qui aurait montré un peu de résistance face à l'empereur qui dira de la princesse

qu'elle est « le seul homme de la famille des Bourbons ». La vie de couple de Marie-Thérèse est un échec et elle ne donnera pas d'enfants à son époux. En 1824, Louis XVIII meurt, laissant le trône à son frère, Charles X. La duchesse d'Angoulême devient la dernière dauphine de France. En 1820, son beau-frère, le duc de Berry, est assassiné laissant deux enfants dont Marie-Thérèse s'occupera comme une mère après le départ de la leur.

Reine quelques minutes

En 1830, Charles X doit abdiquer en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux. Durant quelques minutes – entre la signature du roi et celle du duc d'Angoulême –, Marie-Thérèse est reine de France, son époux, Louis XIX. Après la mort de Charles X en 1836, la duchesse d'Angoulême soutient son neveu le duc de Bordeaux – Henri V pour les légitimistes –, espérant qu'il monte un jour sur le trône de ses ancêtres. Veuve en 1844, Marie-Thérèse s'éteint le 19 octobre 1851 d'une pneumonie chez son neveu, au château de Frohsdorf en Autriche. Elle avait soixante-douze ans.

Marie-Amélie de Bourbon

(née à Caserte en 1782, morte à Claremont en 1866)

Reine des Français. Elle était fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline, si célèbre par sa haine contre les Français et par ses déportements.

Elle fut élevée avec soin par Madame d'Ambrosio, suivit sa mère à Païenne en 1798, lorsque les Français conquièrent Naples, passa de là à Vienne, où elle resta deux ans, et retourna en 1802 à Naples, qu'elle quitta bientôt pour aller en Sicile.

C'était une princesse bonne, pieuse, douée de toutes

les vertus domestiques. Le duc d'Orléans, alors banni de France, vit Marie-Amélie, l'aima, en fut aimé et l'épousa à Palerme le 25 novembre 1809. De cette union, qui fut constamment heureuse, naquirent un grand nombre de princes et de princesses, qui durent en partie aux soins vigilants de leur mère une éducation libérale. La Restauration rouvrit au duc d'Orléans les portes de sa patrie. Arrivée en France en 1814, la duchesse y séjourna peu de temps, se rendit en Angleterre et revint à Paris en 1817.

Lorsqu'éclata la Révolution de 1830, elle éprouva, dit-on, une certaine répugnance à monter sur le trône, car elle craignait qu'on ne vît dans son mari qu'un usurpateur. Devenue reine des Français, elle se tint complètement à l'écart des affaires politiques et resta ce qu'elle avait toujours été, une épouse irréprochable, une mère tendre, entièrement occupée de sa famille, une femme compatissante et d'une inépuisable charité.

Cette princesse se vit cruellement frappée dans ses affections les plus chères. En 1839, elle perdit la princesse Marie, qui s'était fait connaître comme un sculpteur distingué, et en 1842, elle eut la douleur de voir expirer dans ses bras son fils aîné, le duc d'Orléans.

Lorsque la révolution du 24 février 1848 eut renversé la monarchie de Juillet, Marie-Amélie accompagna seule Louis-Philippe en Normandie, puis en Angleterre, et se fit remarquer par son attitude courageuse et digne. À partir de ce moment, sous le nom de comtesse de Neuilly, elle habita le château de Claremont, où elle ferma, en 1850, les yeux de celui dont, pendant quarante ans, elle avait été la compagne dévouée. Bien que, comme par le passé, elle se tint à l'écart des affaires politiques, elle manifesta, dit-on, le désir de voir s'opérer un rapprochement entre sa famille et le duc de Bordeaux, représentant de la branche aînée de Bourbon. Elle avait eu de son mariage cinq fils : le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Montpensier,

et trois filles : la princesse Marie, la princesse Louise, qui devint reine des Belges, et la princesse Clémentine, mariée au prince de Saxe-Cobourg.

Eugénie-Marie de Montijo de Guzman

Comtesse de Teba

(née à Grenade, en Andalousie, le 5 mai 1826, morte à Madrid le 11 juillet 1920)

Impératrice des Français.

Elle descendait, par ses ancêtres paternels et maternels, de deux nobles familles d'Espagne et d'Écosse. Son père, le comte de Montijo, remontait aux Porto-Carrero qui, dans les dernières années du XIII^e siècle, vinrent de Gênes en Estramadure. Le sang d'Alonso Ferez de Guzman, dit « Gusman le Brave », qui défendit Tarifa en 1292, coulait dans ses veines. Le premier comté de Teba fut créé à la fin du XV^e siècle par Ferdinand et Isabelle pour la bravoure qu'il déploya devant Grenade. Sa mère, Marie-Manuela de Closeburn, était issue d'une famille écossaise chassée de son pays à la chute des Stuarts. En 1808, son père embrassa le parti de Napoléon I^{er} et mit au service du conquérant de la péninsule son influence, sa fortune et son épée. Il combattit sous les ordres de Murat, situation assez singulière pour un homme qui signait Guzman Fernandez Cardova La Cerda Leiva, – car, suivant la manie castillane, il avait acquis et ajouté tous ces titres à son nom –, et qui réunissait sur sa tête trois grandesses de première classe : Baños, Mora et Teba. On ne peut avoir de sympathies bien vives pour l'homme qui s'est joint aux oppresseurs de son pays...

Le tour d'Europe d'une enfant adultérine

Le comte et la comtesse de Montijo se séparèrent à l'amiable, à une époque qu'il est difficile de préciser ; pendant que le mari passait en Allemagne – car l'Espagne l'avait proscrit et avait confisqué ses biens – toute la période de la Restauration, Eugénie de Montijo naquit. Lors de la mort du comte, ses héritiers, se fondant sur cette séparation de fait, intentèrent une action contre la comtesse et sa fille devant la justice française : cette action fut repoussée car la loi ne permet le désaveu de paternité qu'au père lui-même et que le silence de celui-ci justifiait la possession d'état de la jeune fille. Ce procès n'eut pas alors d'autre retentissement. Mais la police de l'empire fit activement rechercher les collections des feuilles judiciaires où il avait été relaté, et partout, dans les bibliothèques comme dans les cabinets de lecture, la page fut lacérée par ses adroits limiers. On trouverait aujourd'hui difficilement un exemplaire qui contienne ce compte rendu, intéressant en ce que la loi seule donnait gain de cause à la comtesse et que les héritiers prouvaient trop bien que la filiation n'était pas possible.

Mademoiselle de Montijo passa la plus grande partie de sa jeunesse en voyages et en séjours dans les diverses capitales de l'Europe : Londres, Berlin, Madrid, mais la France, sans doute par une secrète sympathie et à cause de la demi-nationalisation de son père sous l'empire, l'attirait davantage. Elle résida longtemps et à diverses reprises, avec sa mère, à Paris et à Fontainebleau. Partout, les grâces de sa personne étaient fort remarquées. En 1850 et en 1851, assidue aux fêtes de l'Élysée, bientôt invitée à partager les chasses du prince-président, à Compiègne et à Rambouillet, elle attira sur elle les yeux du futur empereur, excellent cavalier lui-même, par son adresse à manier un cheval et par son assiduité aux réunions de cette cour naissante ; les initiés purent suivre les progrès de la passion du prince et présager dès lors de hautes destinées pour celle qui en était l'objet.

« Douée de toutes les qualités de l'âme »

À peine appelé à l'empire par le scrutin du 2 décembre 1852, Napoléon réunissait le Sénat le 22 janvier suivant et lui notifiait, dans un discours qui est resté une page d'histoire contemporaine, sa résolution d'épouser Mademoiselle de Montijo, comtesse de Teba :



LITTÉRATURE

« Messieurs, disait-il à l'Assemblée, la France, par ses révolutions successives, s'est brusquement séparée du reste de l'Europe. Tout gouvernement doit chercher à la faire rentrer dans le giron des vieilles monarchies, mais ce résultat sera bien plus sûrement atteint par une politique franche et par la loyauté des transactions, que par des alliances royales qui créent de fausses sécurités et substituent souvent l'intérêt de la famille à l'intérêt national. D'ailleurs, les exemples du passé ont laissé dans l'esprit du peuple des croyances superstitieuses. Il n'a pas oublié que, depuis soixante-dix ans, les princesses étrangères n'ont monté les degrés du trône que pour voir leur race dispersée et proscrite par la guerre ou par la Révolution. Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'était pas issue d'un sang royal...

Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un principe à la hauteur des vieilles dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans les familles des rois que l'on se fait accepter : c'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple.

Ainsi, obligé de s'écarter des précédents suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Restait seulement le choix de la personne...

Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme, au jour du danger, elle deviendrait un de ses courageux appuis. Catholique et pieuse, elle adressera au ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France ; gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'impératrice Joséphine... »

Le 29 janvier fut célébré le mariage civil. Le registre de l'état civil de la famille de l'empereur dont on se servit à cette occasion était celui de l'ancienne maison impériale, conservé dans les archives de la secrétairerie de l'État. Le premier acte qui s'y trouve consigné est daté du 2 mars 1806. C'est l'adoption du prince Eugène comme fils de l'empereur Napoléon I^{er} et comme vice-roi d'Italie. Le dernier acte, celui qui précède immédiatement l'acte de mariage de Napoléon III et d'Eugénie-Marie de Montijo, est celui de la naissance du roi de Rome, portant la date du 20 mars 1811.

Le lendemain, 30 janvier, le mariage religieux fut célébré à Notre-Dame, avec une pompe et une solennité qui s'efforcèrent de rappeler les splendeurs du sacre de Napoléon I^{er}. La ville de Paris offrit à la nouvelle impératrice une parure de six cent mille francs qu'elle ne voulut pas accepter. Elle désira que cette somme fût employée à quelque œuvre charitable, petite comédie qui se joue à l'aube de tous les règnes et qui a toujours le même succès. Les six cent mille francs furent employés à fonder la maison Eugène-Napoléon. Au reste, l'impératrice Eugénie, bien conseillée mais

obéissant aussi à l'impulsion de ses propres sentiments, s'étudia sans cesse à se rendre populaire par de bonnes œuvres, des fondations utiles. Le souvenir de l'impératrice Joséphine, évoqué par Napoléon III dans son discours au Sénat, était présent à son esprit ainsi que celui de l'infortunée Marie-Antoinette, pour laquelle elle professait une sorte de culte et dont elle craignait peut-être, en s'asseyant sur le même trône, de partager la cruelle destinée. Sous son patronage furent fondés des asiles, des ouvroirs, des crèches, des hospices, entre autres l'hospice Sainte-Eugénie, dans le faubourg Saint-Antoine ; la présidence des sociétés maternelles et du comité central des salles d'asile lui fut décernée. La naissance du prince impérial (16 mars 1856) fut pour elle l'occasion de nouvelles largesses et de nouveaux dons.

Une souveraine accomplie

Souveraine accomplie, pour la grâce et la distinction, la femme n'avait pas pour cela abdiqué ses droits. En souvenir de ses jeunes années passées loin de tout ce faste royal, l'impératrice Eugénie a toujours aimé beaucoup plus que les Tuileries les résidences de Saint-Cloud, de Fontainebleau, de Biarritz ; les bains de mer sur cette plage où elle se rapprochait de l'Espagne, les courses à cheval dans les forêts de Fontainebleau, les grandes chasses de Compiègne avaient pour elle beaucoup d'attrait ; aussi la plus grande partie de son règne s'est-elle passée en villégiature. À part son influence occulte sur les affaires, influence qui fut surtout visible au déclin de l'empire, elle fut peu mêlée, du moins ostensiblement, à la politique. En 1859, lorsque Napoléon III partit pour aller soutenir l'indépendance italienne, l'impératrice Eugénie fut nommée régente (la promulgation des lettres patentes constitutives de la régence est datée du 10 mai 1859). En 1865, durant un voyage de l'empereur dans les possessions africaines, elle exerça les mêmes fonctions.



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Son passage au pouvoir y fut marqué par un décret digne d'elle, daté du 10 juin et conférant à Rosa Bonheur le grade de chevalier de la Légion d'honneur. Notons encore ses voyages à Amiens, lors de l'épidémie cholérique de 1866, à Nancy pour la fête commémorative de la réunion de la Lorraine à la France, et en Égypte, où elle assista aux fêtes d'inauguration du canal de Suez (1869). À l'hôpital d'Amiens, au milieu des cholériques, comme à l'Opéra, après les bombes d'Orsini, l'impératrice a montré qu'elle avait ce sang-froid et ce sentiment du devoir que l'on aime à constater chez les souverains et qui produisent toujours un bon effet.

Une influence critiquable

Eugénie cependant n'a pas su se contenter du rôle si beau qu'elle semblait vouloir remplir au début. Trop disposée à prêter l'oreille aux flatteurs qui l'entouraient, elle a cru, d'après les tristes hommes d'État du Second Empire, qu'elle était non seulement reine par la grâce et par la beauté, mais encore par l'intelligence. On l'a appelée dans les conseils, on est venu humblement solliciter son avis, on en a fait une sorte d'égérie, et elle a eu la faiblesse de croire à ces propos menteurs. On trouve, en effet, son influence, disons mieux, son inspiration, sa direction dans certains actes du règne de Napoléon III. On nous objectera peut-être que l'homme qui, depuis vingt ans, avait fait de la France « sa chose », avait trop de fermeté de caractère, sinon trop d'entêtement, pour subir une influence, quelle qu'elle soit. C'est une erreur : l'homme, qu'il s'appelle César ou Napoléon, peut rester fort contre les hommes et contre les événements. Il ne le peut pas devant le sourire ou les pleurs d'une femme – c'est toute l'histoire de nos reines qui en effet régnèrent – quand cette femme

s'appelle Cléopâtre ou Eugénie (toutes choses égales d'ailleurs), et voilà pourquoi, en cherchant un peu, on trouve au bas des actes les moins heureux de ce règne la signature invisible, mais lisible pour qui sait lire, de l'impératrice, de l'impératrice femme, espagnole, catholique surtout.

Eugénie de Montijo, en montant sur le trône de France, n'avait point oublié ses sentiments dévots, sincères, sans doute, mais outrés, excusables chez une femme, mais condamnables chez une souveraine. C'est par son influence, pour protéger le pouvoir temporel du pape, que nos troupes furent maintenues vingt ans à Rome. C'est elle qui soutint la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui décida l'expédition de Chine et la triste aventure de Mentana. Des nullités militaires, comme les généraux de Failly, Frossart et Le Bœuf, furent appelés aux plus hautes dignités, parce qu'ils étaient bons courtisans et qu'ils allaient à la messe. Cette dernière faute, dans une situation où plus qu'ailleurs il n'en faut point commettre, où la plus légère se paye sévèrement, eut des conséquences fatales pour la dynastie napoléonienne.

La fin de l'Empire

Lors du départ de l'empereur pour le quartier général de Metz (17 juillet 1870), l'impératrice qui, depuis quatre ans, était plus intimement mêlée aux affaires et assistait régulièrement aux Conseils des ministres, reçut, comme en 1859 et en 1865, le titre de régente. Elle gouverna avec le ministère Ollivier jusqu'au 10 août, puis avec le ministère Palikao jusqu'au 4 septembre. À la nouvelle des revers essuyés par nos armées à Wissembourg, à Freischwiller et à Forbach, elle quitta Saint-Cloud pour se rendre à Paris et adressa une proclamation à la population de la capitale. Dans une dépêche, elle demanda à Napoléon la destitution de de Failly. Dans une autre, répondant à l'empereur, qui avait eu l'idée de revenir à Paris après les défaites de nos armées, elle lui exprima ses doutes sur l'opportunité de ce retour. « Avez-vous réfléchi, lui dit-elle, à

toutes les conséquences qu'amènerait votre rentrée à Paris sous le coup de deux revers ? Pour moi, je n'ose prendre la responsabilité d'un conseil. Si vous vous y décidez, il faudrait au moins que la mesure fût présentée au pays comme provisoire : l'empereur revenant à Paris réorganiser la deuxième armée et confiant provisoirement le commandement en chef de l'armée du Rhin à Bazaine. »

L'impératrice fut frappée comme d'un coup de foudre par la nouvelle de la captivité de l'empereur et de la capitulation de Sedan. Elle avait promis, en cas de siège, de monter à cheval et de courir au danger. Elle l'avait dit à plusieurs députés de la droite. Et cependant elle n'avait plus d'illusions. On affirme qu'après les désastres de Forbach et de Freischwiller, sollicitée d'écrire souvent à l'empereur, elle aurait répondu : « Que voulez-vous que je lui dise ? Il a perdu son fils et la dynastie. Il n'a plus qu'à se faire tuer à la tête d'un régiment. »

Pendant que, le 4 septembre, la déchéance de l'empire était prononcée au corps législatif, l'impératrice se trouvait seule aux Tuileries avec sa lectrice, Madame Lebreton, et Ferdinand de Lesseps. Vivement sollicitée par eux de quitter sur le champ le palais, elle résista longtemps. Mais, reconnaissant enfin qu'il était inutile de tenter une résistance quelconque, entendant, du reste, les cris de la foule qui envahissait les jardins privés, elle consentit à suivre ses deux compagnons, sortit par une porte située au fond du Louvre et se laissa conduire chez M. de Lesseps. Là, M. de Metternich vint la rejoindre pour faciliter son départ, et le soir même, à sept heures, elle montait à la gare du Nord, avec Madame Lebreton, dans un train qui la conduisit en Belgique. Elle y trouva son fils, accompagné de M. Filon, son précepteur, et gagna avec eux l'Angleterre, où elle se fixa.

**« La suite dans les idées,
c'est la véritable force... »**

Dans les *Papiers et correspondances de la famille impériale* (1871), on trouve une très curieuse lettre de l'impératrice à Napoléon III, écrite sur le Nil le 27 octobre 1869, pendant son voyage en Égypte. Nous en extrayons les passages suivants : « Quand on voit les autres peuples, on juge et apprécie bien plus l'injustice du nôtre. Je pense, malgré tout, qu'il ne faut pas se décourager et marcher dans la voie que tu as inaugurée ; la bonne foi dans les concessions données, comme, du reste, on le pense et dit, est une bonne chose. J'espère donc que ton discours sera dans ce sens. Plus on aura besoin de force plus tard, plus il est nécessaire de prouver au pays qu'on a des idées et non des expédients. Je suis bien loin et bien ignorante des choses depuis mon départ pour parler ainsi, mais je suis intimement convaincue que la suite dans les idées, c'est la véritable force : je n'aime pas les à-coups et je suis persuadée qu'on ne fait pas deux fois dans le même règne des coups d'État... Amuse-toi. Je crois indispensable la distraction. Il faut se refaire un moral comme on se refait une constitution affaiblie, et une idée constante finit par user le cerveau le mieux organisé. J'en ai fait l'expérience, et de tout ce qui dans ma vie a terni les belles couleurs de mes illusions, je ne veux plus en entretenir le souvenir. Ma vie est finie, mais je revis dans mon fils et je crois que ce sont les vraies joies, celles qui traverseront son cœur pour venir au mien. »

Par le premier de ces extraits, on voit que l'impératrice n'était point hostile, comme on l'a cru, à des concessions libérales. Dans le second, on trouve l'expression du désenchantement profond qu'avait produit en elle la vie privée de son mari. Tout le monde sait la perturbation qu'avaient apportée dans le ménage impérial les relations scandaleuses de Napoléon avec la fille Marguerite Bellanger, relations qui avaient failli amener, au commencement de 1868, une rupture publique entre les deux époux.

Une vie qui n'en finit pas

Après la chute de l'Empire, elle devance son époux encore prisonnier en Allemagne pour louer Camden Place, à Chislehurst en Angleterre. C'est dans cette demeure que Napoléon III meurt le 9 janvier 1873. Trois ans après, sa veuve laisse la direction du parti bonapartiste à Rouher, et se consacre à l'éducation de son fils, assisté de son précepteur Augustin Filon.

Le prince impérial Louis Napoléon Bonaparte est cadet, en Angleterre, de l'Académie royale militaire de Woolwich, puis versé dans un corps de cavalerie à destination de l'Afrique du Sud où il est tué par les Zoulous le 1^{er} juin 1879 à Ulundi dans le Natal, lors d'une patrouille dans le bush. Une stèle commémorative y fut posée sur ordre de la reine Victoria. Le prince est enseveli dans l'uniforme anglais. Un an après, Eugénie fait un pèlerinage au Zouloulund. Elle voyage incognito sous son nom habituel de « comtesse de Pierrefonds ».

Elle s'installe en 1885 à Farnborough, dans le Hampshire. Près de sa nouvelle demeure, Eugénie fonde en 1881 l'abbaye Saint-Michel (St Michael's Abbey) de Farnborough, œuvre de l'architecte français Hippolyte Destailleur qui en réalise aussi le mausolée impérial, où sont transférées, depuis Chislehurst, les dépouilles de Napoléon III et du prince impérial Louis-Napoléon. En 1892, afin de disposer de sa propre résidence au Cap Martin et ne plus y être l'invitée quasi permanente de l'impératrice Élisabeth d'Autriche (« Sissi »), elle fait construire la Villa Cynos par Hans-Georg Tersling. Durant l'affaire Dreyfus, elle est dreyfusarde convaincue, à l'encontre des bonapartistes français qui croyaient tous à la trahison et honnissaient les « complices du traître ». Bien qu'en retrait de la vie politique, et malgré son âge avancé, elle reste d'une grande curiosité pour son temps et la modernité. Ainsi le 11 septembre 1909, vivement intéressé par les essais du pionnier de l'aviation Samuel Franklin Cody, celui-ci lui présente son appareil sur un champ d'aviation, le Laffan's Plain, qui est, à



LE SAVIEZ-
VOUS ?

Visitant, vers 1910, son ancienne résidence du château de Compiègne devenu musée, l'ex-impératrice octogénaire s'arrête près d'une fenêtre, se met à pleurer et ressent un malaise en se remémorant cette époque. Le guide l'interpelle pour continuer la visite : personne ne remarque qu'il s'agit de l'ex-impératrice des Français ; seul un homme la reconnaît et lui apporte un verre d'eau. Plus tard, en 1914, voulant cueillir une fleur d'un des parterres du jardin des Tuileries, où elle a longtemps habité, elle se fit sermonner par le gardien qui ne l'avait pas reconnue.

Ayant survécu près d'un demi-siècle à son mari et à son fils unique, elle mourut à 94 ans au palais de Liria à Madrid – qui conserve encore le portrait du jeune prince impérial sur la terrasse de Saint-Cloud par Winterhalter (1864), ayant orné le bureau de Farnborough Hill et racheté à l'une des ventes de juillet 1927 par ses neveux, ducs d'Albe. Incendié lors de la guerre civile espagnole de 1936, le palais fut reconstruit après 1955 par Cayetana Fitz-James Stuart, la fille unique du dix-septième duc.

La veuve du dernier monarque français laissait comme héritiers le prince Victor Napoléon, chef de la maison impériale, titulaire d'un majorat lié à ce titre et nouveau détenteur de ses biens anglais, sa fille aînée la princesse Marie-Clotilde pour ce qui restait en France du patrimoine de la famille impériale, le duc d'Albe et la duchesse de Tamamès.

Elle est inhumée dans la crypte de la chapelle néogothique de l'abbaye Saint-Michel de Farnborough, dans la nécropole impériale avec son époux et son fils. Lors de son enterrement, la République française était représentée symboliquement par un attaché d'ambassade en

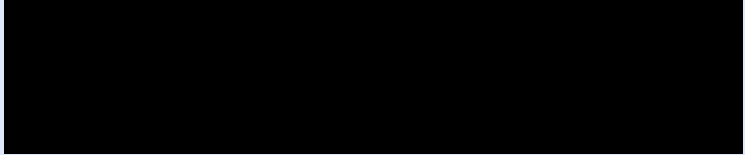
poste à Madrid, Robert Chapsal, et un drapeau français est placé sur le cercueil ; l'abbé de Saint-Michel l'enleva pour le remplacer par le drapeau anglais, et déclara : « Maintenant, reposez en paix, Votre Majesté ».

VII

La partie des Dix



DANS CETTE PARTIE



Chapitre 25

Dix reines de beauté

S'

il faut en croire la chronique qu'illustre pour les reines les plus récentes le pinceau, vingt reines se distinguèrent particulièrement par leur beauté. Ce furent : Clotilde, Arnegonde, Brunehaut, Audovère, Berthe, Fastrade, Liutgarde, Judith, Richarde, Aliénor, Bertrade, Anne de Kiev, Ingeburge (dont la beauté lui fut fatale en ce qu'elle rendit Philippe Auguste impuissant et entraîna sa répudiation), Blanche de Castille, Jeanne de Bourbon, Isabeau de Bavière, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis, Marie Stuart et Élisabeth d'Autriche. Retenons-en dix.

Clotilde (475-545)

« Clotilde était jeune et belle », rapporte la chronique. « Gondebaud ayant reçu une ambassade de Clovis, Clotilde fut remarquée des députés. Ils rendirent témoignage au roi franc de la beauté de la jeune Clotilde » et Clovis la fit aussitôt demander pour épouse. On prétend que Gondebaud, son oncle, l'ayant accordée en mariage à Clovis, se ravisa et voulut la conserver pour lui, lançant contre Clotilde des émissaires chargés de la lui ramener.

Arnegonde (505-575)

Probablement de basse naissance, Arnegonde ne dut qu'à sa beauté – et à sa sœur – son élévation au trône. Ingonde plaisait à Clotaire, et Grégoire de Tours nous révèle qu'« il l'aimait d'unique amour ».

Un jour, enhardie par la bonté du roi, elle osa lui dire : « Le roi monseigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu, et il m'a appelée à son lit ; j'ai une sœur nommée Arnegonde qui est attachée à votre service : si vous voulez mettre le comble au bien que vous m'avez fait, vous procurerez un mari puissant et riche à ma sœur votre servante, afin que rien ne m'humilie, et que, au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse vous servir encore plus fidèlement », rapporte Grégoire de Tours.

Le roi répondit : « Voyons ta sœur, fais-la-moi connaître. » Apprenant qu'elle habitait une maison du domaine royal, il alla la voir ; il la trouva belle, et quelques jours après, revenant auprès d'Ingonde : « La grâce que ta douceur désirait de moi, je te l'ai accordée. J'ai cherché pour ta sœur un homme riche et vaillant ; je n'en ai point trouvé qui lui convint mieux que moi-même ; apprends donc que je lui ai donné le titre d'épouse, ce qui, je pense, ne te déplaira pas. » Ingonde dit alors : « Que mon seigneur fasse ce qui lui semble bon, pourvu que sa servante ne perde pas ses bonnes grâces. »

Audovère (533-580)

Elle avait épousé Chilpéric I^{er}, roi de Soissons, et en semblait aimée, car, bien qu'elle fût d'un esprit simple et crédule, elle était aussi belle que jeune. Mais depuis quelque temps le roi avait remarqué parmi les femmes de la reine une servante d'une rare beauté, dont l'esprit vif et les saillies enjouées avaient séduit la reine qui se laissait en tout dominer par elle. Frédégonde, c'était le nom de cette servante, combina, pour faire répudier Audovère, un plan qu'elle sut exécuter d'une façon hardie. Nous avons vu quel fut ce plan, comme il réussit et quels malheurs en résultèrent.

Bertrade de Laon (726-783)

Berthe fut le type de la perfection royale et

féminine. Cette renommée, qui a traversé les siècles, est cependant à peu près tout ce qui nous reste de Berthe au grand pied. Mais des jolis fuseaux de Berthe, de ces fuseaux à l'aide desquels elle filait l'« or et la soie pour broder des écharpes », il ne nous reste rien. À défaut des beaux ouvrages qui sont perdus, nous avons des poèmes, des poèmes immortels, grâce aux soins des hommes de goût qui les ont tirés des bibliothèques pour les imprimer, les commenter, les annoter et nous initier, par leurs travaux, à cette poésie naïve qui faisait la gaie science de nos vieux trouvères, et qui, nulle part, ne se montre plus aimable de fraîcheur et de grâce que dans *Li Romans de Berte aus grans piés*, écrit par le trouvère Adenet le Roi en 1270 et publié par Paulin Paris en 1832. Ce dernier, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, se consacra à mettre en lumière la vieille littérature française, notamment les épopées et chansons de geste.

Fastrade (765-794)

Les chroniqueurs nous disent peu de choses sur cette reine ; mais ils paraissent tous allier, dans les souvenirs qu'ils en ont, la cruauté et la hauteur à l'hommage qu'ils rendent à sa beauté et à l'ascendant qu'elle eut sur l'empereur. La « belle et hautaine Fastrade », « la cruelle Fastrade », telles sont les épithètes qu'ils joignent à son nom. Elle était fille de Raoul III, comte de Franconie, et d'Aéda de Bavière. Aucun historien ne la nomme avant la solennité du baptême de Wittikind, événement heureux qui mit fin à la longue guerre des Saxons. Cette reine fut la marraine de la femme de Wittikind, tandis que le roi était le parrain du nouveau chrétien. C'était à Alligny, en 785.

Cependant, l'orgueil de la nouvelle reine changea l'intérieur du palais. On vit la crainte succéder à l'amour. Fastrade troublait le bonheur de cette vie de famille que le roi aimait à mener au milieu de ses enfants, vie intime où les hommes les plus

savants du temps, l'évêque Théodulphe, le célèbre Alcuin, le fidèle Éginhard entretenaient le goût de Charlemagne pour les lettres, et où le brave Egbert, chassé de l'Heptarchie, qu'un jour il devait réunir, formait avec le roi un noble commerce d'amitié.

Judith de Bavière (795-843)

Louis le Débonnaire voulut contracter une seconde alliance ; il se fit présenter les filles des Grands de tous ses États pour choisir celle qui lui plairait le plus. Son choix tomba sur Judith, « belle et savante plus qu'il n'aurait fallu » dit la chronique ; elle était fille de Wolf, duc de Bavière, « de la plus illustre race des Bavarois », rapporte Thégan, auteur de *la Vie et des Gestes de Louis le Débonnaire*. La famille de sa mère était d'une très noble origine saxonne.

Le mariage fut célébré le 2 février 819. Que de haines soulevées par le mode imprudent qu'avait pris Louis, et que de partisans secrets le dépit de l'exclusion donna aux fils de la première épouse du roi ! Que Charlemagne eût pris à son gré de nouvelles épouses, il avait la puissance et on n'osait pas murmurer. Si l'humeur impérieuse de Fastrade amena une conjuration, on vit ensuite les enfants même de Hildegarde s'attacher à Liutgarde, tant le respect qu'imprima la puissance de Charlemagne eut de force et d'empire ; mais le faible Louis avait la douleur de voir l'épouse de son choix en butte à la haine de ses enfants et au mépris de ses sujets, et pourtant le pouvoir de cette femme devenait de jour en jour plus fort sur l'esprit de son mari. Tant de grâce, tant d'esprit, le charme de la beauté, celui de l'éloquence, l'injustice même dont elle était l'objet, tout la lui rendait chère.

Anne de Kiev (1024-1076)

En apprenant qu'on parlait d'elle, de sa grâce, de son esprit, de ses cheveux blonds et de sa bouche sensuelle jusqu'à Constantinople, le roi Henri I^{er} eut

l'œil pétillant. Il chargea Roger, évêque de Châlons-sur-Marne, de porter des bijoux à Iaroslav de la part du roi de France et de lui demander la main de sa fille. Favorable à une politique d'ouverture, le prince de Kiev, l'un des douze fils de Vladimir le Grand qui avait converti le pays au christianisme, accepta la proposition, et Anne arriva à Reims au printemps 1051, apportant une dot considérable en belles pièces d'or frappées à Byzance. Si Henri l'attendait avec une grande émotion et un peu d'inquiétude, ses craintes s'évanouirent lorsqu'il vit la fille du grand-duc. Il en devint immédiatement fort épris.

La légende veut qu'au moment où elle descendit de son chariot, le roi, incapable de se maîtriser plus longtemps, se soit précipité sur elle pour l'embrasser avec une belle ferveur. La princesse n'ayant pas protesté contre cette ardeur un peu hâtive, la foule, dit-on, put contempler les fiancés, qui ne s'étaient jamais vus encore, serrés l'un contre l'autre comme des amants. On assure également que, lorsqu'ils eurent fini de s'embrasser, Anne se dégagea et dit à Henri, en rougissant un peu : « Je suppose que c'est vous, n'est-ce pas, qui êtes le roi ?... »

Aliénor d'Aquitaine (1122-1204)

Louis VI vivait encore, mais une maladie douloureuse et lente présageait sa fin, lorsqu'un courrier venu d'Aquitaine apporta à Béthisy le testament du duc Guillaume qui venait de mourir dans un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. On ouvrit ce testament scellé, et on lut : « Je désire laisser mes filles Aliénor et Péronelle sous la protection du roi mon seigneur. Je désire (s'il plaît à mon seigneur) qu'Aliénor soit mariée au seigneur Louis, fils du roi, et je lui donne l'Aquitaine et le Poitou. »

En écoutant la lecture de ce testament, le vieux Louis leva les yeux au ciel : « Je vous remercie, ô

mon Dieu, s'écria-t-il, de me donner avant ma mort ce repos et cette consolation de laisser mon fils établi en puissance, et marié à l'héritière d'un si riche domaine qui va agrandir le beau royaume de France.» La renommée disait qu'Aliénor était la plus belle et la plus séduisante des jeunes suzeraines. Un sourire charmant, le regard doux, le maintien plein de grâce et les manières nobles, l'esprit vif et cultivé, l'amour de la poésie, des fêtes, des fleurs et de la parure : voilà ce que les nobles seigneurs de l'Aquitaine louaient en Aliénor.

Briller dans les jeux ; se montrer dans l'appareil de Sa Majesté aux joutes, aux tournois ; monter gracieuse et hardie sur un noble palefroi ; écouter les chants des ménestrels ; s'asseoir sur un trône où elle régnait par sa beauté autant que par l'éclat de la Majesté Royale ; jouir de l'affection d'un époux qu'alors elle paraissait aimer ; ce n'était pas assez pour Aliénor, elle souhaitait le pouvoir.

Anne de Bretagne (1477-1514)

Jolie châtelaine au château de son père, Anne de Bretagne, enfant de neuf ans, y recevait déjà les hommages d'un grand nombre de princes, car elle était héritière d'un beau duché. Le premier de ces prétendants, Édouard, prince de Galles, auquel elle avait été fiancée dès l'âge de cinq ans, venait de mourir à onze ans, victime du comte de Gloucester, roi, par ce meurtre, sous le nom de Richard III.

Quand le duc d'Orléans parut à la cour du duc François, il put remarquer la jolie enfant ; élevée avec une distinction conforme à son rang, sous les yeux de la dame de Laval et de Chateaubriand, Françoise de Dinan, Anne excellait à tous les travaux de son sexe, tandis que son intelligence s'élevait à de hautes études, et qu'elle apprenait, dit-on, le grec et le latin. Sa physionomie annonçait les qualités qui ont distingué sa jeunesse et son âge mûr, et qui brillaient déjà en elle avec la naïveté de l'enfance. Elle y mêlait déjà une certaine fierté qui

ne se démentit jamais.

À quinze ans, Anne voyait les souverains à ses pieds.

Le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne fut finalement célébré solennellement le 6 décembre 1491. Elle n'avait voulu épouser qu'un roi. « Je suis mariée au roi des Romains, et s'il allait de vie à trépas, et que je fusse résolue de me remarier, si n'aurais-je d'autre mari que roi ou fils de roi », disait-elle. Le contrat portait que les époux se cédaient réciproquement leurs droits, et que la Bretagne resterait au survivant dans le cas où il n'y aurait pas d'enfants. Mais on y mit cette clause « que ladite dame ne convolera à d'autres noces, fors avec le roi futur, si faire se peut, ou un autre plus présomptif futur héritier de la couronne ».

À l'entrée solennelle à Paris, la joie et l'affluence du peuple étaient telles, que de longtemps on n'en avait vu de si grandes. Sans les précautions les plus sévères, le cortège n'aurait pu percer la foule. La reine duchesse, comme on l'appelait, était charmante. « Il la faisait bon voir, dit Saint-Gelais, car elle était belle, jeune, et pleine de si bonne grâce que l'on prenait plaisir à la regarder. » Au sacre, elle était assise sur une estrade, au milieu du chœur, coiffée en cheveux, et vêtue d'une robe de satin blanc...

Catherine de Médicis (1519-1589)

La jeune dauphine, s'il faut en croire le portrait que nous a laissé d'elle Varillas, était belle de cette beauté italienne qui, à la pureté des traits, à la blancheur mate du teint joint la mobilité, la vie, l'expression, presque la fascination. Elle paraissait aussi bonne et douce. Cependant elle ne plut pas à son mari, et c'est une seconde exception que nous relevons (*voir Liutgarde*) ; mais elle conquit bien vite, en revanche, la franche amitié du roi. Elle vit qu'elle lui avait plu, en se prêtant comme une

enfant à son habitude de causer guerre et affaires, même avec les dames, et en interrompant tout à coup une grave discussion par un éclat de rire enfantin, une plaisanterie italienne, une espièglerie, ce qui égayait fort le roi, assombri et déjà vieux. Quelquefois, elle l'étonnait par la justesse de son jugement, la netteté de son esprit. Elle l'accompagnait à la chasse et prenait plaisir à courir avec lui les grandes forêts de Chambord ou de Fontainebleau. Catherine inventa, dit-on, une nouvelle manière de monter sur les haquenées, laquelle consistait à mettre une jambe sur le pommeau de la selle, ce qui permettait à la coquette Italienne de montrer une jambe fort bien faite et recouverte d'un bas de soie bien tiré suivant l'usage qui s'introduisait alors. Rien autre, en apparence du moins, car s'il fallait en croire Brantôme nous aurions en cette enfant de quinze ans une femme, une femme italienne, un espion, une monstruosité. Rien autre donc ne marque en apparence les débuts à la cour de France de cette jeune fille, au nom de laquelle devait s'attacher une notoriété sinistre.

La part faite des exagérations de l'hagiographie, il paraît assez naturel que les rois qui furent des hommes comme les autres sous ce rapport, eussent porté leur choix – quand ils l'avaient – sur des femmes belles plutôt que sur des femmes vilaines. Les grâces de l'esprit venaient après.

Hélas, le lieu commun se vérifiait toujours trop tôt : « Nulle beauté n'est une beauté pour son mari » (H.G. Wells, *Le Choix d'une épouse*), et trop vite, éclatait l'inconstance du roi. Homme le plus courtoisé du royaume par cette foule de femmes toujours prêtes à s'offrir aux puissants et qui ne sont pas les meilleures, on comprend quel était son dilemme.

Chapitre 26

Dix reines infidèles

« Gall, amant de la Reine,
alla tour magnanime

Galamment de l'arène à la
Tour Magne à Nîmes. »

Marc Monnier (1829-1885)

La reine Dagobert

Choyait un galant assez
vert ;

Le grand saint Éloi

Lui dit : « Ô mon roi,

Vous êtes cornu,

J'en suis convaincu.

– C'est bon, lui dit le roi ;

Mon père l'était avant moi. »

Chanson du Bon Roi Dagobert,
19^e couplet, XIX^e siècle

P

assons rapidement sur trop de manifestes calomnies : Richarde fut accusée d'infidélité, prétexte à la répudiation que le roi recherchait ; rien ne permet de douter de la fidélité d'Isabelle de Hainault ; le commerce d'Éléonore d'Autriche avec le connétable de Montmorency est probablement une calomnie, rien ne l'atteste en tout cas.

« On comprend que les épouses devenues indésirables soient éloignées de la cour, nous dit

Éliane Vienot, voire enfermées comme Ingeborg de Danemark, malgré les coûts politiques entraînés par ces décisions. On comprend aussi qu'elles soient accusées d'adultère, comme Judith, Richarde, Emma d'Italie... Comme l'a observé Geneviève Bührer-Thierry, l'émergence de ces accusations – qui n'ont pas plus de raisons d'être fondées à cette époque qu'à une autre – coïncide avec la montée du pouvoir et de l'influence des reines de la dynastie carolingienne. Les accuser de cette faute majeure, c'est non seulement jeter le doute sur la légitimité de leurs enfants, mais aussi déstabiliser l'ordre politique fondé sur le couple royal. C'est le meilleur moyen d'affaiblir le roi, ou la faction qui est au pouvoir... »

« Qui n'ont pas plus de raisons d'être fondées à cette époque qu'à une autre », tient à préciser Éliane Vienot. Pas moins non plus. Rappelons ce que nous enseignent les sociologues du XXI^e siècle : une femme sur trois admet avoir trompé son mari, son « compagnon » ou quelque nom qu'on lui donne ; deux hommes sur trois reconnaissent la réciproque. Ce qui pose la question de savoir avec qui un tiers des hommes trompent leurs épouses ou compagnes ? Les pourcentages paraissent donc douteux mais suggèrent un ordre de grandeur qui ne saurait exonérer les reines du légitime soupçon d'infidélité.

Ces affaires sont toujours très difficiles à démêler, l'historien ne tient pas la chandelle. Bornons-nous donc à citer dix reines dont l'infidélité ne saurait être débattue.

Basine (445-491)

Comment Basine devint-elle la femme de Childéric ? Épouse du roi Basin, ayant entendu parler de la valeur de Childéric, elle partit de chez elle comme une nouvelle reine de Saba, et vint spontanément offrir son cœur et sa main au héros franc. Childéric, étonné d'un pareil honneur, lui en avait demandé le

motif, et, avec une ingénuité toute barbare, elle lui avait fait cette déclaration : « J'ai connu tes mérites et ton grand courage, et c'est pour cela que je suis venue, car il faut que tu saches que s'il y avait eu, dans les pays d'outre-mer, un homme plus capable et plus brave que toi, c'est lui que j'aurais désiré connaître. » C'est au moins la traduction que donne Pierre Larousse d'un texte latin qui évoque davantage la virilité sexuelle de Clotaire que ses « mérites » et son « courage ». Et lui, tout joyeux, la prit pour femme. Voilà l'histoire dans sa simplicité primitive, telle qu'elle apparaît dans le discours de Basine, et antérieurement à toute autre transformation.

Judith de Bavière (795-843)

Judith avait un si grand crédit sur son époux, Louis le Débonnaire, qu'il ne faisait rien sans la consulter ; elle l'avait engagé à donner sa confiance à Bernard, comte des Marches-Espagnoles, qu'elle nomma grand-chambrier ou camérier. Lorsqu'elle fut parvenue à faire donner une part à son fils, ce ne furent plus des dédains qu'elle eut à supporter, mais bien l'outrage et la calomnie. On interpréta à mal sa conduite avec Bernard, affirme Thégan. « Elle avait, dit-on, ensorcelé son mari ; elle le trahissait. Et le jeune Pépin fils d'Ermengarde ne pouvait faire qu'une œuvre méritoire en vengeant l'honneur de son père et en lui rendant le sens. »

Pépin lève des troupes et s'avance pour envelopper son père dans le palais de Verberie. Louis n'était pas préparé à la défense. Dans sa douleur, il envoie sa femme au monastère de Laon, engage Bernard à se retirer, et va lui-même à Compiègne. Les amis de Pépin, qui sont irrités de n'avoir pu se saisir du comte des Marches-Espagnoles, prennent le frère de ce seigneur et lui crèvent les yeux ; ils courent à Laon, s'emparent de la personne de l'impératrice et l'accablent d'injures. « Que puis-je faire ?, leur dit Judith. Quel est mon tort ? Pourquoi faudrait-il que mon fils fût déshérité parce qu'il est né dans la

vieillesse de son père, et que ses frères le haïssent ? Suis-je coupable d'avoir plu à mon seigneur et de ce qu'il m'a préférée à d'autres pour m'appeler à l'honneur de son trône ? Où est le droit de Pépin pour oser blâmer son père ? »

On lui répondit : « Pépin doit venger l'honneur de son père et punir tes désordres ; tu ne peux, d'ailleurs, ô reine ! être l'épouse légitime de l'empereur, et tu tiens son esprit sous le charme de quelque sortilège, ainsi que chacun le sait, car il ne fait rien que par toi, il méprise ses enfants pour toi, et cependant tu es sa parente, et tu n'as pas eu de dispense pour l'épouser. » Depuis peu, on soulevait cette question dans tout l'empire. Judith, intimidée, perdit courage. On la menaça dans sa vie, dans son honneur et dans son fils. On présenta à ses yeux l'image des supplices et de la mort : elle finit par promettre qu'elle-même déterminerait son mari à se laisser donner la tonsure. On voulait que l'esprit faible de Louis reçût sa sentence de la femme même qu'il aimait.

Cette pénible entrevue eut lieu, mais loin de satisfaire l'exigence de leurs persécuteurs, les deux époux s'encouragèrent mutuellement et concertèrent leurs moyens de défense. Prendre le voile sans couper ses cheveux et sans prononcer de vœux, tandis que Louis demanderait du temps pour fixer sa résolution, tel fut le parti auquel Judith s'arrêta, confie l'Astronome, auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire* et qui vivait auprès du souverain.

Cependant du fond de l'Italie, Lothaire suivait ces mouvements et avait hâte de profiter d'une occasion aussi favorable pour perdre à jamais sa belle-mère dans l'esprit des peuples et la séparer de Louis le Débonnaire ; il amène une armée d'Italie, de concert avec Pépin, il enferme son père à Saint-Médard de Soissons, ne craint pas de le déclarer déchu de tous ses droits, force Judith à prendre le voile, non à Laon, c'était trop près de Louis le Débonnaire, mais à Poitiers au monastère de Sainte-Radegonde...

Emma d'Italie (948-988)

Selon la chronique, Emma d'Italie aurait été loin d'hériter des vertus de sa mère, car la clameur publique l'accusa d'avoir empoisonné son mari au bout de vingt ans de règne (986). Sans s'alarmer d'abord de ces bruits sinistres, Emma appela les seigneurs auprès de son fils Louis V, déjà couronné à Compiègne du vivant de son père. Elle leur fit renouveler serment de fidélité et parvint à se faire nommer régente à Reims par l'influence d'Adalbéron, en sorte que la confiance qu'elle mit en lui fut un nouveau motif de la blâmer.

Jeanne de Bourgogne (vers 1293-1325)

Ayant épousé le frère de Philippe le Bel, Philippe, qui devint roi de France, en 1316, sous le nom de Philippe le Long, elle fut accusée d'adultère et condamnée à finir ses jours en prison dans le château de Dourdan. Mais, quelque temps après, Philippe crut acquérir la preuve de son innocence ; il la rappela auprès de lui et eut d'elle un fils et quatre filles. D'après les chroniqueurs, Jeanne était belle, intelligente, spirituelle, instruite. Elle aimait les lettres et les protégeait de tout son crédit et aussi de ses deniers. C'est à elle qu'on doit la fondation du collège de Bourgogne, aujourd'hui École de médecine.

Marguerite de Bourgogne (1290-1315)

Marguerite était douée d'une grande beauté, vive, spirituelle, et elle aimait avec passion les plaisirs.

En dépit des nombreux édits somptuaires de Philippe le Bel, Marguerite et sa belle-sœur, Blanche de Bourgogne, femme de Charles, comte de La Marche, vivaient à l'abbaye de Maubuisson au milieu de tous les enchantements que peut donner la richesse. Les deux jeunes femmes (quelques historiens, au nom de Marguerite et de Blanche ajoutent celui de Jeanne, la troisième belle-fille de Philippe le Bel) se laissèrent bientôt emporter à toute la fougue de leurs passions. Elles nouèrent une intrigue amoureuse avec deux chevaliers normands attachés à leur service : Philippe et Gaultier d'Aulnay ou de Launay, « assez mal faits de leurs personnes », dit l'historien Velly. L'abbaye de Maubuisson devint alors le théâtre des désordres, des débauches, des scènes honteuses du libertinage de Blanche et de Marguerite de Bourgogne (1314).

Philippe le Bel, en ayant été informé, ordonna l'arrestation des frères d'Aulnay. Ceux-ci, au milieu des tortures, avouèrent que depuis trois ans leurs jeunes maîtresses l'étaient à plus d'un titre, qu'ils péchaient avec elles, « et même dans les plus saints jours », et furent condamnés à la peine capitale. Leur supplice fut atroce. Amenés sur la place du Martroy, à Pontoise, ils y furent écorchés vifs, châtrés, décapités et pendus par les aisselles. Là ne se borna point la vengeance royale. On arrêta une foule de malheureux, qu'on prétendit complices des désordres des princesses. On tua secrètement les uns, on jeta les autres, enfermés dans des sacs, à la rivière.

Des trois princesses, Jeanne, comtesse de Poitiers, seule fut déclarée innocente. « Philippe le Long, son mari, dit un historien, n'avait garde de la trouver coupable, car il lui aurait fallu rendre la Franche-Comté, qu'elle lui avait apportée en dot. » Quant à Marguerite et à Blanche, après avoir eu la tête rasée, punition des femmes adultères, elles furent conduites au château fort des Andelys, puis à Château-Gaillard, où elles eurent à endurer toutes sortes de souffrances. Lorsque, en 1315, Louis le Hutin succéda à son père comme roi de France, il résolut de se débarrasser de sa femme pour épouser

Clémence de Hongrie, et, d'après son ordre, Marguerite fut mise à mort dans sa prison. Selon quelques historiens, elle périt étouffée entre deux matelas ; selon d'autres, on l'étrangla avec ses cheveux. Elle avait eu de son mariage avec Louis le Hutin une fille, Jeanne, née en 1312, qui épousa Philippe d'Évreux et devint reine de Navarre en 1328.

Isabeau de Bavière (1371-1435)

Elle n'avait que quatorze ans et était déjà remarquablement belle lorsqu'elle épousa le jeune roi Charles VI. Ce prince s'éprit vivement d'Isabeau et fit donner en son honneur, à son arrivée à Paris, des fêtes magnifiques, au nombre desquelles se trouvait une mascarade, qui donna lieu d'après les chroniqueurs du temps, aux désordres les plus scandaleux. Ce fut, dit-on, pendant cette mascarade que prit naissance la liaison coupable de la jeune reine avec le duc d'Orléans, frère de son mari. Lorsque Charles VI fut atteint de démence, Isabeau ne mit plus de bornes à ses débordements. Elle reçut la garde de la personne du roi et parvint à faire nommer son amant, le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. Cette nomination, en irritant profondément le duc de Bourgogne, qui avait pris les rênes du gouvernement, provoqua la guerre civile qui désola alors la France.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, Isabeau dut quitter Paris, où elle revint peu après, mais qu'elle quitta de nouveau pour se rendre à Tours. En 1408, elle se réfugia à Vincennes, où le scandale de ses amours avec un nommé Bois-Bourdon fut tel, que le connétable d'Armagnac profita d'un moment lucide du roi pour lui révéler les débordements de sa femme. Charles VI, à qui le dauphin venait de faire les mêmes révélations, ordonna de mettre Bois-Bourdon à mort et relégua Isabeau à Tours (1417).

Marie d'Angleterre (1497-1534)

Elle fut d'abord un instant fiancée à Charles-Quint. Plus tard, elle aima Charles Brandon, devenu duc de Suffolk, et son frère semblait vouloir ne pas gêner son inclination, lorsque, en 1514, Louis XII, roi de France, ayant perdu sa seconde femme, Anne de Bretagne, et voulant, avant sa mort, assurer la paix entre la France et l'Angleterre, demanda et obtint la main de Marie. Le mariage fut célébré le 10 octobre.

Tous les historiens du temps s'accordent pour reconnaître chez cette princesse de précieuses qualités, mais aussi un grand fond de coquetterie. Elle se montra, dit-on, sensible aux empressements du duc de Valois, plus tard François I^{er} ; mais Louise de Savoie sut mettre bon ordre à cette passion naissante, ne voulant pas que son fils restât « comte d'Angoulême toute sa vie ». Quoi qu'il en soit, quelques mois plus tard, Louis XII mourut d'une dysenterie et très probablement de ses transports amoureux, car depuis son mariage il avait complètement changé son genre de vie.

Trois mois après son veuvage, Marie épousa en secret son ancien amant, le duc de Suffolk, et bientôt après elle retourna en Angleterre, où cette union fut rendue publique. De ce second mariage, elle eut deux filles, dont l'une fut mère de Jane Grey.

Marie Stuart (1542-1587)

Marie venait d'accoucher du fils de son mari Darnley, qui fut roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er} ; cette naissance ne resserra aucunement les liens des deux époux. Marie haïssait Darnley et avait toujours sous les yeux le cadavre de son favori assassiné. Elle prit bientôt pour amant le comte de Bothwell, qui la séduisit en flattant ses idées de vengeance et dont le caractère résolu indiquait un homme qui ne reculerait devant rien, pas même

devant un crime. Bothwell aussi, comme Chastelard, s'était fait cacher sous le lit de la reine et l'avait ainsi obtenue par surprise, mais elle ne le fit pas décapiter. De concert avec Lethington et avec Murray, qui s'était rallié à sa sœur, il agita d'abord la question du divorce. Marie rejeta cet expédient. Alors Bothwell songea à tuer Darnley. Murray lui garantit l'impunité. Darnley s'était retiré à Glasgow, dans sa famille. Une réconciliation avec Marie le ramena à Édimbourg (janvier 1567). Peu de temps après, il tomba malade de la petite vérole et on le fit transporter dans une maison de campagne près d'Holyrood ; c'était un petit castel abandonné, sous les planchers duquel Bothwell avait fait pratiquer une mine. Pendant que la reine, conviée à un bal, dansait joyeusement, la maison sauta. Par surcroît de précaution, Darnley avait été étranglé à l'avance (10 février 1567).

La voix publique était unanime pour accuser Bothwell et Marie Stuart. Celle-ci fut obligée de citer son amant devant une cour de justice qui l'acquitta. Bien plus, Bothwell obtint du libre consentement des lords une déclaration constatant son innocence et une supplique par laquelle ils le recommandaient à la reine comme le plus digne époux qu'elle pût choisir. Marie voulut ne paraître céder qu'à la violence et une comédie d'enlèvement fut jouée, d'accord avec elle. Le 24 avril suivant, comme elle allait voir son jeune fils à Stirling, Bothwell arrêta son carrosse, à la tête de quelques cavaliers, et, à la suite de cette violence simulée, elle épousa son amant (15 mai 1567). Ce bonheur ne devait pas durer.

La Reine Margot (1552-1615)

Il est impossible de dénombrer les amants de la Reine Margot. Outre le duc de Guise, citons La Môle, Bussy d'Amboise, Champvallon, Canillac... Cette sœur des derniers Valois a en effet mérité plus que toute autre de figurer dans la galerie des *Dames galantes* de Brantôme, son contemporain. Née avec

les dispositions les plus heureuses, d'un esprit vif et cultivé, elle se plut dans les plus singuliers désordres et se fit remarquer, toute jeune, à cette cour du Louvre, qui passerait difficilement pourtant pour une école de bonnes mœurs. Aussi, lorsqu'elle fut promise au roi de Navarre, le Béarnais ne cachait-il pas sa répugnance. Quoiqu'on ne lui connût qu'un amant avoué, le duc de Guise, celui qui devait être dagué à Blois, ses goûts licencieux étaient si peu secrets que Charles IX dit : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume » ; paroles qui pouvaient s'entendre en ce que le mariage d'Henri de Béarn avec la sœur du roi était, pour les protestants, un gage de réconciliation, mais que la malignité des courtisans interpréta tout autrement.

Les chroniqueurs ont sans doute exagéré ses désordres, et la haine d'Henri III contre de Bussy, cet éternel ennemi de ses mignons, suffit peut-être à expliquer les affronts que Marguerite reçut au Louvre, affronts si publics que le roi de Navarre, malgré le peu de souci qu'il avait de sa femme, crut devoir en demander raison au roi de France. Ces récriminations ne servirent qu'à mettre à nu les misères conjugales du royal couple et les débauches des deux cours. Marguerite retourna en Béarn, mais Henri lui fit si froide mine qu'elle le quitta presque aussitôt. Elle se retira dans l'Agenois et, voulant mettre à profit l'état de troubles dans lequel vivait le midi de la France, depuis les guerres de religion, elle essaya de se créer là une petite royauté.

À la fois rebelle contre son mari et contre son frère, il lui était difficile de se maintenir, et plus d'une fois elle fut réduite, à la tête d'une poignée de fidèles, à la vie aventureuse d'une princesse de roman. Rejetée dans l'Auvergne, elle se retira, moitié de gré, moitié de force, dans le château d'Usson où elle vécut dix-huit années dans une demi-captivité.

C'est dans cette retraite qu'elle écrivit ses *Mémoires* ; elle n'avait pas renoncé à la galanterie, et ce ne fut pas une retraite de cénobite à laquelle elle se condamna. De temps à autre, le bruit de ses

déportements parvenait jusqu'aux oreilles d'Henri, qui se laissait aller à de véritables colères. Elle avait fait venir des chameaux pour son amusement, et elle faisait sur ces montures excentriques des excursions à travers l'Auvergne. « Il est venu, écrit Henri à la comtesse de Guiche, la belle Corisandre. Il est venu un homme de la part de la dame aux chameaux, me demander passeport pour passer cinq cents tonneaux de vin, sans payer taxe, pour sa bouche ; et ainsi est écrit en une patente. C'est se déclarer ivrognesse en parchemin. De peur qu'elle ne tombât de si haut que le dos de ses bêtes, je le lui ai refusé. » Dans une autre lettre, il ne se gêne pas pour souhaiter ouvertement sa mort. Quelque temps après l'assassinat du duc de Guise à Blois, il écrit : « Je n'attends que l'heure de ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la feue reine de Navarre. Cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. »

L'avènement d'Henri IV au trône de France ne changea rien à la destinée de Marguerite ; elle se plaignait peu, du reste, de l'abandon où elle vivait, et fort gaïement elle avait pris pour amant son geôlier, le gouverneur du château d'Usson, Canillac. Henri IV, au plus fort de sa passion pour Gabrielle, et au moment où il l'aurait volontiers épousée, essaya d'arracher à Marguerite son consentement nécessaire au divorce ; elle s'y refusa obstinément, disant, en propres termes, « qu'elle ne céderait jamais sa place à une p... » ; c'est ce que Brantôme appelle lâcher le mot tout outre. Elle donna aussitôt ce consentement lorsqu'Henri IV voulut épouser Marie de Médicis, et le roi lui fit en quelque sorte réparation des sarcasmes qu'il lui avait jadis adressés, en la remerciant de son bon procédé : « Aussi suis-je très satisfait, lui écrivit-il, de la candeur et de l'ingénuité de vostre procédure et espère que Dieu bénira le reste de vos jours d'une amitié fraternelle accompagnée d'une félicité publique qui les rendra très heureux » (21 octobre 1599).

Marie-Antoinette (1765-1793)

La jeune dauphine fut l'objet d'un véritable engouement à la cour, autant pour sa grâce, sa jeunesse et sa beauté que pour son amour des fêtes et des plaisirs. Dès cette époque, les preuves se multiplient de ces écarts de conduite et de ces défaillances morales qu'on a voulu nier avec tant d'aveuglement naïf ou de systématique effronterie. Ces aventures, vraies ou supposées, ont été l'objet d'une myriade de chansons et de pamphlets qui formeraient toute une bibliothèque. Ces écrits meurtriers, diffamatoires, souvent obscènes, émanaient du monde de la cour, et, chose remarquable, c'est la haute société officielle, l'aristocratie du palais qui dénonça dans toute l'Europe les mœurs de la dauphine et de la reine. En sorte que, s'il y eut calomnie, on n'en saurait accuser les hommes du parti populaire et de la Révolution, car plus de quinze ans avant 1789, le travail de diffamation et d'avilissement avait été commencé et poursuivi par les coteries de cour et avait consacré la déplorable réputation de Marie-Antoinette. Les préventions, sous ce rapport, étaient universelles, et le cynique Frédéric II, roi de Prusse, ne scandalisait personne, quand il faisait placer à Potsdam une statue de cette princesse entièrement nue, avec le nom en toutes lettres.

D'un autre côté, qu'on se souvienne des doutes outrageants exprimés tout haut par le comte de Provence et le duc d'Orléans à l'occasion des accouchements de Marie-Antoinette. Sans doute ces personnages avaient naturellement la partialité malveillante et consacrée des collatéraux ; mais encore fallait-il que leurs assertions parussent vraisemblables aux contemporains et aux familiers ; et sous ce rapport l'opinion était si solidement établie, que les réhabilitations modernes ressemblent beaucoup trop à des paradoxes pour entraîner la conviction.

Elle reçut à ce sujet des reproches fort vifs de sa famille, soigneusement informée par ses agents de

ce qui se passait à la cour de France. Son frère, l'empereur Joseph II, lui fait, dans ses lettres, de continuelles remontrances sur sa conduite, sur sa légèreté, les mauvaises sociétés qu'elle fréquente, son jeu, ses dépenses excessives, etc. À propos de ces bals de l'Opéra, il lui écrit : « ... Croyez-vous que le lendemain l'on ne le sait pas ? Et vous-même avez grand soin de raconter les aventures du bal. Le lieu par lui-même est en très mauvaise réputation... Pourquoi donc des aventures, des polissonneries ? vous mêler parmi le tas de libertins, de filles, d'étrangers, entendre ces propos, en tenir peut-être qui leur ressemblent ? Quelle indécence ! Je dois vous avouer que c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et qui pensent honnêtement. Le roi abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris !... »

On lui prêta, à tort ou à raison, beaucoup d'amants, notamment d'Artois, de Vaudreuil, Coigny, Fersen – qui fut son seul amour, qu'on ne saurait imaginer platonique au vu des lettres retrouvées – Lauzun et tant d'autres dont l'énumération serait sans intérêt. Nous devons dire cependant que la connaissance des faits et des documents ne laisse aucune illusion sur les mœurs de cette reine.

Chapitre 27

Dix reines artistes

S

ouvent femmes de goût, ayant bénéficié d'une éducation soignée, les reines œuvrèrent pour l'essor des arts. Citons dix célèbres reines artistes.

Bertrade de Laon (726-783)

C'est avant tout comme sujet et personnage des premiers poèmes qui nous sont parvenus que Berthe a contribué aux arts. « Berthe qui fut au bois » mérita de devenir la femme du roi Pépin et la mère de « Karl-le-Grand ». Ainsi, au XIII^e siècle, Adenet chantait les aventures de son héroïne aux cours d'amour en présence de la belle et savante Marie de Brabant, épouse de Philippe III. Les cours d'amour applaudissaient les vers d'Adenet, le roi des ménestrels ; le peuple en répétait les refrains ; et Berthe au pied d'oue, Berthe au grand pied, devenait chère à tous les villageois ; car elle avait vécu comme eux, avant de porter une couronne.

Liutgarde (776-800)

Épouse de Charlemagne, roi des Francs, en 795, les louanges du poète saxon, les récits de l'historien, et le ciseau du sculpteur s'accordèrent pour faire aimer Liutgarde. La finesse de la physionomie, la douceur et la bonté, une majesté aimable, un air de dignité noble avec une grâce exquise, voilà ce que nous offre la figure sculptée du tombeau de Liutgarde, à Saint-Martin de Tours. Alcuin loue particulièrement l'amour de Liutgarde pour les

lettres. « La reine, dit-il, aime à converser avec les hommes savants et doctes. Après ses exercices de dévotion, c'est son plus cher passe-temps. Elle est pleine de complaisance pour le roi, pieuse, irréprochable et digne de tout l'amour d'un tel mari. »

Judith de Bavière (795-843)

Judith, « belle et savante plus qu'il n'aurait fallu » dit la chronique. Elle était fille de Wolf, duc de Bavière, « de la plus illustre race des Bavarois », rapporte Thégan, auteur de *la Vie et des Gestes de Louis le Débonnaire*. La famille de sa mère était d'une très noble origine saxonne. En un mot, elle savait lire et lisait.

Constance d'Arles (v.984-1032)

Le moine Raoul Glaber lui reprocha d'avoir amené de jeunes Provençaux dont le costume, la tête à demi rasée, le visage sans barbe, convenaient mieux dit l'historien, « à des baladins et à des bouffons qu'à de nobles seigneurs qui accompagnent leur reine ». Le chroniqueur décrit ainsi ces premiers troubadours : « Leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête. Vrais histrions chez qui le menton rasé, les hauts-de-chausse, les bottines ridicules, terminées par un bec recourbé, et tout l'extérieur mal composé annonçaient le dérèglement de l'âme. Hommes sans foi, sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exemples corrompirent la nation française, autrefois si décente, et la précipitèrent dans toutes sortes de débauches et de méchancetés. »

Constance de Castille (1136-1160)

Constance avait dix-huit ans lorsqu'elle se maria avec le roi de France. Elle possédait des traits

agréables, une culture étendue et une foi religieuse ferme. Ces atouts n'en furent pas.

Jeanne de Bourgogne (v.1293-1349)

D'après les chroniqueurs, Jeanne était belle, intelligente, spirituelle, instruite. Elle aimait les lettres et les protégeait de tout son crédit et aussi de ses deniers. C'est à elle qu'on doit la fondation du collège de Bourgogne, aujourd'hui École de médecine.

Catherine de Médicis (1519-1589)

Fille de Laurent de Médicis, née à Florence, elle avait pour ainsi dire l'art dans le sang. On reconnaît que ses lettres avaient une grâce remarquable ; elle était laborieuse, écrivant sans cesse, aussi bien pour, les affaires politiques que pour tout ce qui était relatif aux palais qu'elle faisait bâtir. Philibert Delorme la félicite du « grandissime plaisir qu'elle prend à esquisser les Tuileries ». Elle siégeait aux fêtes de la cour, et avec beaucoup de dignité. Elle prisait fort les plaisanteries, même hardies. Un jour qu'elle entendait chanter des chansons outrageantes contre elle, elle en rit beaucoup et empêcha le roi de Navarre de faire pendre les coupables, en lui disant : « Mon cousin, ce n'est pas notre gibier. »

Élisabeth d'Autriche (1554-1592)

À la mort de Charles IX, Élisabeth se retira en Autriche et fonda à Vienne un monastère. C'est dans cette retraite que, dès lors, elle vécut, partageant sa vie entre les pauvres, la prière et la culture des lettres, qu'elle aima beaucoup et pour l'amour desquelles, sans doute, elle honora toujours d'une singulière affection une femme peu semblable à

elle, une vierge folle, sa belle-sœur Marguerite, reine de Navarre. C'est même à elle, qui n'en avait que faire, en vérité, qu'elle dédia sa *Parole de Dieu*, et aussi son autre ouvrage sur les *Événements les plus considérables qui arrivèrent en France de son temps*.

La Reine Margot (1552-1615)

À la fois rebelle contre son mari et contre son frère, il lui était difficile de se maintenir, et plus d'une fois elle fut réduite, à la tête d'une poignée de fidèles, à la vie aventureuse d'une princesse de roman. Rejetée dans l'Auvergne, elle se retira, moitié de gré, moitié de force, dans le château d'Usson où elle vécut dix-huit années dans une demi-captivité. C'est dans cette retraite qu'elle écrivit ses *Mémoires*.

Marie de Médicis (1573-1642)

Cette princesse, au caractère faible, aux passions vives, sans cesse conduite par d'obscurs confidents, vindicative par entêtement, constamment la première victime de son goût pour l'intrigue, hautaine dans sa prospérité, humble et suppliante dans les jours mauvais, devenue par son détestable caractère insupportable à son mari, à son fils, à ses favoris eux-mêmes, n'eut qu'un seul mérite, héréditaire du reste dans sa famille, celui de protéger et d'aimer les lettres et les beaux-arts. Elle donna des pensions à Malherbe, au cavalier Marin, nomma Philippe de Champaigne son premier peintre. C'est elle qui fit construire le palais d'Autriche, l'aqueduc d'Arcueil, l'hôpital de la Charité. On lui doit aussi une collection de tableaux de Rubens, représentant les principaux faits de sa vie et de celle d'Henri IV, qu'on voit aujourd'hui au Musée du Louvre.

Chapitre 28

Les dix commandements de la Reine

Être bien née

Apporter une dot appréciable

Le second commandement est une conséquence du premier. Choisie parmi les jeunes filles de haut lignage à l'éducation soignée, la reine est surtout au service d'enjeux qui la dépassent : à l'échelle du royaume comme à l'échelle des principautés ou autres seigneuries, la conclusion d'un mariage est en effet l'aboutissement de négociations menées dans le but de sceller une alliance, d'œuvrer à une réconciliation, d'étendre un domaine (grâce à la dot, lorsqu'elle est territoriale) ou de renforcer la légitimité du souverain.

Être belle

(Voir [chapitre 25](#))

Ce n'est pas ici le lieu de le démontrer, mais la beauté est une qualité morale.

Être fidèle

(Voir [chapitre 26](#))

C'est aux temps mérovingiens, puis à nouveau au cours de la Révolution, qu'on doit déplorer les

mœurs barbares qui font assassiner les reines. Cinq le furent (dont certaines l'avaient bien cherché sans doute) : Galswinthe, Frédégonde, Brunehaut, Marguerite de Bourgogne et Marie-Antoinette.

Être féconde

Il s'agit là d'une nécessité dynastique. Pour éviter toute contestation, les accouchements étaient publics. Ce qui empêchait certes une substitution du nouveau-né, mais ne garantissait pas l'observance du précédent commandement...

Inspirer au roi un amour durable

De Charles le Chauve jusqu'à Philippe Auguste, dix-sept rois épousent trente femmes, dont dix sont répudiées et deux non reconnues comme légitimes. C'est ainsi que furent répudiées, souvent avec la complicité de l'Église : Audovère, Galène, Himiltrude, Hildegarde, Ansgarde, Ermentrude, Rozala de Provence, Berthe de Bourgogne, Richarde et Vuldetrade.

Tolérer les débordements du roi

La reine qui trompe *son* roi est une putain (le mot ne fait peur à personne au temps de Brantôme). Le roi au contraire, polygame d'abord puis cultivant le commerce de favorites, donne libre cours à sa vigueur.

Être sagace

Soit que leur royal époux fût mort et son successeur trop jeune pour monter sur le trône ou exercer le pouvoir, soit qu'il fût parti en campagne, les reines détenaient souvent le gouvernement du royaume. Il

semble qu'elles ne s'en tirèrent ni mieux ni moins bien que les rois. Leur ambition était semblable, leur habileté ou leur maladresse aussi.

Dix régentes se distinguèrent particulièrement : Brunehaut, Richilde, Emma d'Italie, Blanche de Castille, Jeanne d'Évreux, Isabeau de Bavière, Anne de Bretagne, Marie de Médicis, Anne d'Autriche et Marie-Louise.

En dehors de ces moments exceptionnels, la reine n'est pas complètement écartée de la vie politique du royaume, puisqu'elle endosse un rôle de représentation lors des réceptions diplomatiques notamment. À partir de la fin du XIV^e siècle, la souveraine est aussi au cœur de certains rituels politiques : sur le modèle du souverain, elle célèbre ses entrées dans les bonnes villes du royaume, comme Isabeau de Bavière à Paris en 1389, la veille de son sacre ; Charlotte de Savoie à Amiens et Paris, respectivement en 1464 et 1467 ; Anne de Bretagne à Paris en 1492, le lendemain de son sacre, puis en 1504.

La reine, systématiquement inhumée aux côtés de son époux dans la nécropole de Saint-Denis à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle, s'affirme de plus en plus comme l'indispensable double du souverain. Comme lui, elle bénéficie à partir de cette période de funérailles publiques, avec exposition du corps à visage découvert, puis de l'introduction de l'effigie dans le cérémonial.

Être pieuse

Sacrée à Reims juste après son époux jusqu'au dernier quart du XIV^e siècle, puis de plus en plus souvent lors d'une cérémonie séparée, généralement célébrée à la Sainte-Chapelle, la souveraine endosse diverses obligations. Même si elle n'est plus la *consors regni* qu'ont pu être les premières reines capétiennes jusqu'au XII^e siècle, la reine de France conserve à la tête du royaume une place spécifique. À elle reviennent des fonctions spirituelles et

charitables, ainsi que des missions de médiation, qui lui confèrent un véritable rôle diplomatique. De plus en plus comparée à la Vierge Marie, elle joue également le rôle d'intercesseur entre le roi et son peuple, alors que la centralisation étatique éloigne toujours plus le souverain de ses sujets. L'influence de la reine sur son époux, bien difficile à mesurer, tient là une place essentielle.

Proches du pouvoir ecclésiastique, les reines surent souvent s'en faire un allié. Elles y furent aussi portées par une piété sincère. Par un juste retour des choses, l'Église fit de quelques-unes des bienheureuses ou des saintes, qui au demeurant n'avaient pas forcément démérité aux yeux du Ciel.

Cinq reines de France furent ainsi canonisées : Clotilde, Radegonde, Bathilde, Richarde de Souabe et Jeanne de France.

Être artiste

(Voir *chapitre 27*)

C'est aux reines qu'on doit les vestiges de la grandeur monarchique de la France, après les dévastations de la Révolution (se reporter sur ce sujet à *l'Histoire du vandalisme*, de Louis Réau, Michel Fleury et Guy-Michel Leproux, Robert Laffont, collection Bouquins, 1994).

À ces qualités requises, on pourrait ajouter la patience et l'imagination : la patience qu'il faut pour souffrir une étiquette de plus en plus tatillonne, et l'imagination pour échapper à l'ennui qu'elle inspire.

LA JOURNÉE DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (1638-1683)

8 heures – Cérémonie du Lever : la reine reçoit son premier médecin et son premier chirurgien.

9 heures – Audiences.

12 heures – Messe à la chapelle : accompagnée du roi, en présence de la cour.

13 heures – Dîner : dans la chambre de la reine, seule à table, entourée de familiers.

Après-midi – Activités diverses : promenades, peinture, lecture, musique.

19 heures – Souper : au Grand Couvert deux fois par semaine, en compagnie du roi.

23 heures : Cérémonie du Coucher.

Bibliographie

ALCUIN – *Lettres et Vies*

AUBIGNÉ, Agrippa d' – *Histoire universelle*

BAINVILLE, Jacques – *Petite Histoire de France* (1928)

BALZAC, Honoré de – *Napoléon, son histoire racontée par un vieux soldat dans une grange* (1927)

BLANC, Louis – *Histoire de la révolution française* (1857-1870)

BOIGNE, Ctesse de – *Mémoires* (1921)

BORDONOVE, Georges – *Collection « Les Rois qui ont fait la France »* (Pygmalion)

BRANTÔME (Pierre de Bourdeille) – *Vies des dames galantes* (rééd.1911)

BRETON, Guy – *Histoires d'amour de l'Histoire de France* (1979)

BROGLIE, Prince de – *L'ABCdaire des rois de France* (1999)

CAMPAN, Madame – *Journal anecdotique de Madame Campan, ou Souvenirs recueillis dans ses entretiens* (1824)

CHALMIN, Pierre – *Napoléon Bonaparte en verve* (2016)

CHASTELLAIN, Georges – *Chronique des ducs de Bourgogne, 1461-1469* (1827)

CHATEAUBRIAND, François-René de – *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution Française* (1814); *Études ou discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares* (1831); *Mémoires d'outre-tombe* (1849)

CHENESEAU, Xavier – *Histoire des rois et reines de la France*

(2008)

Chronique de Frédégair

Collection « Le Temps retrouvé » (Mercure de France)

COMBES, Louis – *Épisodes et curiosités révolutionnaires* (1872)

COMMYNES, Philippe de – *Mémoires*

ÉGINHARD – *Vita Caroli* (Vie de Charlemagne)

Encyclopédie du temps jadis, « La France pittoresque »,
2009-2014

FEILLET, Alphonse – *La misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul, ou un chapitre de l'histoire du paupérisme en France* (1862)

FUSTEL de COULANGES – *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1907)

G. LENOTRE – *Vieilles maisons, vieux papiers* (1900-1929)

GAUTHIER et DESCHAMPS – *Cours élémentaire d'histoire de France* (1904)

GRÉGOIRE DE TOURS – *Histoire des Francs*

GROUSSET, René – *Bilan de l'histoire* (1946)

HÉROARD, Jean – *Le Journal de Jean Héroard, médecin du dauphin, puis roi de France, Louis XIII* (rééd. 1989)

HUGO, Victor – *Choses vues* (1887 ; 1900)

ISAAC, Jules et MALET, Albert – *Cours d'histoire Malet-Isaac* (1923-1930)

JOINVILLE, Sire de – *Livre des saintes paroles et des bons faiz de nostre saint roy Looÿs* (1309)

LAROUSSE, Pierre – *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1866-1877)

LE BRETON, Guillaume – *Chroniques*

LITTRÉ, Émile – *Dictionnaire de la langue française* (1859-1872)

MARGUERITE DE NAVARRE – *Mémoires*

MARTIN, Henri (avec Paul Lacroix) – *Histoire de France* (1833-1836)

MÉZERAY, Eudes de – *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant*, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités et d'un abrégé de la vie de chaque règne, dont il n'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins (1643-1651)

MICHELET, Jules – *Histoire de France* (1833-1844)

MIGNET, François-Auguste – *De la féodalité, des institutions de saint Louis et de l'influence de l'institution de ce prince* (1824)

MONESTIER, Martin – *Duels : les gages de bataille, les tournois, les jugements de Dieu, les gladiateurs, les duels judiciaires, les duels du point d'honneur* (1991)

MONTPLAISIR, Daniel de – *Le comte de Chambord, dernier roi de France* (2008)

PASQUIER Étienne – *Recherches de la France* (1611)

PELLETAN, Eugène – *Décadence de la monarchie française* (1861)

PORTIER-KALTENBACH, Clémentine – *Embrouilles familiales de l'histoire de France* (2015)

PORTIER-KALTENBACH, Clémentine – *Grands z'héros de l'histoire de France* (2010)

ROBERTSON, William – *Histoire de Charles-Quint* (1769)

SAINT-SIMON, duc de – *Mémoires* (1879-1930)

SAINT-VICTOR, Paul de – *Hommes et dieux* (1867)

SECHER, Reynald – *Le Génocide franco-français, La Vendée-Vengé* (2006)

SÉDILLOT, René – *Le coût de la Révolution française* (1987)

SISMONDI, Jean Charles Léonard Simonde de – *Précis de l'histoire des Français* (1839)

SULLY – *Mémoires*

TAINÉ, Hippolyte – *Les origines de la France contemporaine* (1875-1893)

THIERRY, Augustin – *Lettres sur l'histoire de France* (1827) ;
Récits des temps mérovingiens (1842)

THOU, Jacques-Auguste de – *Historiarum sui temporis*

VALLAUD, Pierre – *Chronologie des rois de France, de Clovis à Louis-Philippe* (2011)

VALOT, D'AQUIN et FAGON – *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711*

VIDOCQ, Eugène-François – *Mémoires de Vidocq, chef de la police de Sûreté, jusqu'en 1827* (1828-1829)

VILLENEUVE, Roland – *Le Musée de la bestialité* (1973)

VILLENEUVE, Roland – *Le Musée des supplices* (1974)

Merci

À Nathalie Reyss pour sa précieuse collaboration.

À Laurent Boudin, éditeur toujours ami, dont j'ai éprouvé la patience ; la ponctualité n'est pas la politesse des reines.

À ma fille Louise, sept ans, qui a trouvé judicieux qu'on me confiât la réalisation de cet ouvrage, « parce que tu es un peu nul, quand même... » ; qui m'a suggéré un nouveau titre pour cette collection : « Les Princesses pour les nuls » – je passe la main.

Aux lecteurs des *Rois de France pour les nuls*.

Sommaire

Couverture

Les reines de France pour les nuls

Copyright

Du même auteur

Introduction

Rappel

Comment ce livre est organisé

Les icônes utilisées dans ce livre

Et maintenant, par où commencer ?

I. Les Mérovingiennes

Chapitre 1 - Les fondatrices

Basine

Clotilde

Chapitre 2 - Les six épouses de Clotaire I^{er}

Chunsène

Gondioque

Ingonde

Arnegonde

Radegonde

Vuldetrade

Chapitre 3 - De mâles en pis

Brunehaut

Audovère

Haldetrude

Bertrude et Sichilde

Chapitre 4 - Les reines fainéantes

Gomatrude

Nantilde (ou Nantechilde)

Ragnetruide, Vulfégonde, Berchilde

Bathilde

Bilichilde

Clotilde de Herstal

Tanaquille

Edonne

Swanahilde

Gisèle de Laon

II. Les Carolingiennes

Chapitre 5 - Le harem de Charlemagne

Bertrade de Laon

Galène et Himiltrude

Désidérade

Gerberge

Hildegarde

Fastrade

Liutgarde

Gerswinde de Saxe

Regina

Adelinde

Chapitre 6 - La grande confusion

Ermengarde de Hesbaye

Judith de Bavière

Ermentrude d'Orléans

Richilde de Provence

Ansgarde d'Hiémois

Richarde de Souabe

Adélaïde

Chapitre 7 - Suite gracieuse

Théodrate ou Théodérade

Frédérune ou Frérone

Edwige de Wessex

Béatrice de Vermandois

Emma de France

Gerberge de Saxe

Emma d'Italie

Adélaïde d'Anjou

III. Les Capétiennes

Chapitre 8 - D'Adélaïde à Adèle

Dix-sept rois pour trente reines

Adélaïde d'Aquitaine

Rozala de Provence

Berthe de Bourgogne

Constance d'Arles

Mathilde de Franconie

Anne de Kiev

Berthe de Hollande

Bertrade de Montfort

Lucienne de Rochefort

Adélaïde de Savoie

Chapitre 9 - Aliénor d'Aquitaine et ses successees

Aliénor d'Aquitaine

Constance de Castille

Adèle de Champagne

Isabelle de Hainaut

Ingeburge de Danemark

Agnès de Méranie

Chapitre 10 - Blanche de Castille et Marguerite de Provence

Blanche de Castille

Marguerite de Provence

Chapitre 11 - Isabelle d'Aragon et ses successees

Isabelle d'Aragon

Marie de Brabant

Jeanne de Bourgogne

Marguerite de Bourgogne

Clémence de Hongrie

Blanche de Bourgogne

Marie de Luxembourg

Jeanne d'Évreux

IV. Les Valois

Chapitre 12 - Blanche de Navarre et ses successeresses

Blanche de Navarre

Jeanne d'Auvergne

Jeanne de Bourbon

Isabeau de Bavière

Marie d'Anjou

Charlotte de Savoie

Chapitre 13 - Anne de Bretagne

« Quiconque me condamne, si c'est un homme, en a menti ; si c'est une femme, est une... »

Anne à neuf ans

Anne à quinze ans

Mariage par procuration

Secondes noces

Digne effacement de la reine

Jeanne de France répudiée

Anne à nouveau reine de France

Ma petite brette

Tancez-moi !

Chapitre 14 - Jeanne de France et ses successeresses

Jeanne de France

Marie d'Angleterre

Claude de France

Éléonore d'Autriche

Chapitre 15 - Catherine de Médicis

Complicité de la reine et de la maîtresse

Miss Haming et Madame de Saint-Remy

Catherine, reine douairière

Les états d'Orléans

La guerre civile gronde entre catholiques et protestants

Une fâcheuse posture

La paix d'Amboise

Seconde guerre civile

Rôle de Catherine dans les massacres de la Saint-Barthélemy

Chapitre 16 - Marie Stuart

Un règne éphémère, une querelle capillaire

Les affaires d'Écosse

Un retour aux allures d'exil

Darnley

Bothwell

Captivités successives

Procès

Vers la mort

Supplice

Chapitre 17 - La fin des Valois

Élisabeth d'Autriche

Louise de Lorraine

V. Les Bourbons

Chapitre 18 - La Reine Margot

Dame galante

Encore la Saint-Barthélemy

Accommodements conjugaux

Retrouvailles

Vie aventureuse

Fin

Chapitre 19 - Marie de Médicis et ses successeresses

Marie de Médicis

Anne d'Autriche

Marie-Thérèse d'Autriche

Chapitre 20 - Sa Majesté Cotillon III

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon

Chapitre 21 - Marie Leszczyńska

À mauvaise fortune haut caractère

Reine de France

Humiliée par la Pompadour

Les honnêtes gens

VI. Les dernières souveraines

Chapitre 22 - Marie-Antoinette

Une figure de légende

Une éducation négligée

Un lieutenant de la maison d'Autriche

Premières préventions

Les métamorphoses de la flatterie

Une dangereuse étourderie

Une influence politique nulle

Une reine anachronique

L'âme de la résistance

Intrigues

Rien !

La tour du Temple

Procès

À mort

Chapitre 23 - Joséphine et Marie-Louise

Joséphine

Marie-Louise

Chapitre 24 - Les souveraines surannées

Marie-Thérèse de France

Marie-Amélie de Bourbon

Eugénie-Marie de Montijo de Guzman

VII. La partie des Dix

Chapitre 25 - Dix reines de beauté

Clotilde (475-545)

Arnegonde (505-575)

Audovère (533-580)

Bertrade de Laon (726-783)

Fastrade (765-794)

Judith de Bavière (795-843)

Anne de Kiev (1024-1076)

Aliénor d'Aquitaine (1122-1204)

Anne de Bretagne (1477-1514)

Catherine de Médicis (1519-1589)

Chapitre 26 - Dix reines infidèles

Basine (445-491)

Judith de Bavière (795-843)

Emma d'Italie (948-988)

Jeanne de Bourgogne (vers 1293-1325)

Marguerite de Bourgogne (1290-1315)

Isabeau de Bavière (1371-1435)

Marie d'Angleterre (1497-1534)

Marie Stuart (1542-1587)

La Reine Margot (1552-1615)

Marie-Antoinette (1765-1793)

Chapitre 27 - Dix reines artistes

Bertrade de Laon (726-783)

Liutgarde (776-800)

Judith de Bavière (795-843)

Constance d'Arles (v.984-1032)

Constance de Castille (1136-1160)

Jeanne de Bourgogne (v.1293-1349)

Catherine de Médicis (1519-1589)

Élisabeth d'Autriche (1554-1592)

La Reine Margot (1552-1615)

Marie de Médicis (1573-1642)

Chapitre 28 - Les dix commandements de la Reine

Être bien née

Apporter une dot appréciable

Être belle

Être fidèle

Être féconde

Inspirer au roi un amour durable

Tolérer les débordements du roi

Être sagace

Être pieuse

Être artiste

Bibliographie

Remerciements